HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE RÉGNE
DE
LOUÏS XIV.

HISTOIRE DE FRANCE, SOUS LE RÉGNE DE LOUÏS XIV.

PAR

Mr. DE LARREY,

CONSEILLER DE LA COUR ET DES AMBASSADES DE SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.

TOME III.

QUI CONTIENT CE QUI S'EST PASSE' DEPUIS L'INSTALLATION DE PHILIPPE V. SUR LE TRÔNE D'ESPAGNE, JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV.

A ROTTERDAM,

CHEZ MICHEL BOHM, ET COMPAGNIE, 1722.

AVEC PRIVILEGE.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUÏS XIV.

1701. SEPTIEME PERIODE.

PEndant que l'Espagne retentissoit des acclamations des peuples & des éloges du nouveau Monarque, la France ne négligeoit rien pour lui en assurer la possession, malgré les mesures que la Cour de Vienne prenoit pour la troubler. Le peu de réüssite qu'avoient eu les Négociations des Comtes de Tallard & d'Avaux dont j'ai rapporté le détail, sembloit annoncer à l'Europe une nouvelle Guerre aussi meurtriére que celle dont on commençoit à peine de respirer. Les Puissances Maritimes venoient à la verité de reconnoître Philippe pour Roi d'Espagne; mais elles ne dissimuloient pas les allarmes que leur causoit son Installation sur le Trône de Charles II. La conformité de leurs intérêts les unissoit plus étroitement que jamais. L'Empereur avoit trop de besoin de leur secours pour ne pas profiter de leurs craintes; & pendant que ses Ministres travailloient dans l'Empire à ranimer le zéle des Princes, ses Ambassadeurs agissoient efficacement à la Haie pour entretenir l'Angleterre & les Provinces Unies, dans la résolution qu'elles avoient prise, de ne point faire d'accommodement que Sa Majesté Impériale n'eût une entiere satisfaction. 1701.

Le Roi ne pouvoit ignorer les dispositions peu favorables où elles étoient à son égard; mais outre qu'il n'étoit plus tems de reculer, il venoit de terminer une Guerre, pendant laquelle les forces réünies de tous ses Voisins n'avoient pu l'entamer, & le passé lui répondoit de l'avenir: d'ailleurs l'Empereur ne trouvoit pas également par tout des amis dévouez à ses intérêts.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne, le Duc de Wolfenbutel & quelques autres Membres de l'Empire croioient beaucoup faire pour lui, en demeurant dans l'inaction. Dans le cœur même de l'Allemagne se formoit une Confédération entre plusieurs Cercles resolus d'observer la Neutralité, & de se garantir

1701. d'une guerre qui regardoit moins l'Empire que l'Empereur.

Disposition du nouveau Pape sur l'affaire d'Espagne.

Le Corps Helvétique, les Vénitiens & le grand Duc de Toscane, contents d'être Spectateurs de la Tragedie dont ils voioient les apprêts, vouloient ménager l'amitié des deux Concurrents, & le Pape refusoit de se déclarer en faveur d'aucun. Ce n'étoit plus Innocent XII. qui avoit, dit-on, si non conseillé, du moins approuvé la Disposition testamentaire du feu Roi. Il étoit mort le 27. de Septembre, & le Conclave encore indéterminé sur le choix de son Successeur, lorsque Charles II. mourut, avoit depuis (1) élevé au Pontificat le Cardinal Jean François Albani Gentil-homme de Pesaro dans le Duché d'Urbin. Les Cardinaux de la Faction Françoise, & ceux de la Faction Espagnole, devenus unanimes pour la premiére fois, avoient eu trop de part à cette élection, pour ne pas devoir compter sur la reconnoissance de Clement XI. cependant soit incertitude soit politique, il refusa de prendre des engagemens. Il ne se rendit, ni aux instances du Duc de Barwick qui l'étoit allé feliciter de la part du Roi sur son avenement au Pontificat, ni aux pressantes sollicitation du Cardinal de Janson qui étoit alors chargé des affaires de la Couronne à la Cour de Rome. Il offrit sa médiation pour éteindre un embrasement dont l'Italie étoit menacée, & dont on voioit déja voler les premiéres étincelles sur le Mantouan.

Sa Lettre à l'Empereur.

Ce qui rédoubloit son inquiétude, c'étoit le bruit qui couroit d'une contagion répanduë dans les Etats héreditaires de l'Empereur. Il craignoit que les Troupes destinées pour l'Italie n'y apportassent ce fleau que la République de Venise avoit taché d'éloigner, en interdisant toute communication avec les Païs que l'on soupçonnoit d'être infectez. Voici comment il s'en expliqua à l'Empereur dans une lettre qu'il lui écrivit toute de sa main. „Si nous avons eu, disoit-il, tant „de répugnance à accepter le Ministere Apostolique, ç'a été parce „que nous connoissions nôtre insufisance & que nous frémissions des „malheurs dont la Chrétienté est „menacée sous nôtre Pontificat. Après lui avoir ensuite exposé les ravages de la Peste qui avoit commencé à dépeupler la Croatie; la précaution que les Venitiens s'étoient cru obligez de prendre pour en arrêter le cours en interdisant tout commerce avec l'Autriche, & la juste crainte où l'on étoit qu'elle ne gagnât les Provinces voisines; il ajoutoit que la Guerre dont les Armes Impériales menaçoient l'Italie, ne pouvoient être qu'un surcroit d'affliction pour lui, qu'il voioit avec douleur l'inutilité de la médiation qu'il avoit offerte & qu'il offroit encore pour détourner ces malheurs; qu'il ne lui restoit plus d'autre ressource que de s'addresser directement à Sa Majesté Impériale avec les sentiments les plus vifs d'une tendresse paternelle, la conjurant de ne pas permettre que ses Troupes apportassent en Italie un si terrible Fleau. Afin de l'en mieux dissuader, il lui representoit ce qui est dû au St. Siége, à la Religion

(1) *Le 23. de Novembre, Jour de St. Clement dont il prit le nom.*

1701. ligion & à Dieu, il finiſſoit en l'aſſurant que le Ciel récompenſeroit au Centuple par des avantages plus réels & plus ſolides, une ſi Heroïque & ſi Chrétienne Modération.

Réponſe de l'Empereur.

Cette propoſition n'étoit pas d'une nature à obtenir une obéïſſance filiale: auſſi l'Empereur ne changea rien à ſon projet. Il y répondit par une eſpéce de Manifeſte dont la ſubſtance étoit „que dans un tems, où „le Roi de France mettoit tout en „uſage pour venir à bout du Deſſein „qu'il avoit formé depuis long „temps d'aſſervir l'Europe, & de „dépouiller la Maiſon d'Autriche „de ſes Etats Héreditaires; Sa Ma-„jeſté Impériale ne pouvoit ſe diſ-„penſer d'emploier les forces que „Dieu lui avoit données, pour tirer „ſatisfaction par les armes & main-„tenir la Liberté génerale; que ſes „Droits inconteſtables à la Succeſ-„ſion d'Eſpagne l'obligeoient d'a-„gir contre ſon inclination plus por-„tée à la Paix qu'à la Guerre; qu'é-„tant le plus proche parent du feu „Roi la Succeſſion lui appartenoit „ſelon les Diſpoſitions de Charles „V. de Philippe II. & de Philip-„pe IV.; que quelque diſpoſition „que Charles II. eût pu faire, elle „ne pouvoit préjudicier à ce que „ſes Prédeceſſeurs avoient établi; „que ce Prince avoit été ſurpris „dans ſes derniers moments par des „Favoris qui avoient trafiqué la Cou-„ronne d'Eſpagne; que comme les „Rois donnent la loi à leurs ſujets, „ils ſont eux mêmes obligez de la „prendre de leur Couronne. A l'égard de la Peſte, l'Empereur con-„venoit que c'eſt un des terribles „fleaux que Dieu envoie aux hom-„mes dans ſa colére, mais qu'elle „ne pouvoit pas être un motif ſuf-„fiſant pour le fruſtrer de ſon droit. 1701. Après avoir rejeté ſur le Roi de France la cauſe des malheurs que la guerre pourroit cauſer, il ſe plaignoit de la conduite de ce Monarque, ſur tout depuis la Paix de Ryſwyck. Il finiſſoit en aſſurant „le Pape qu'il reſſentoit une ſincé-„re douleur de ne lui pouvoir don-„ner en cette occaſion des marques „de ſa condeſcendance; mais qu'au „moins les Troupes deſtinées pour „l'Italie avoient ordre de reſpecter „l'Etat de l'Egliſe, de le conſer-„ver *comme la prunelle de leurs yeux*, „& de faire la guerre, non point „par haine, mais uniquement en „vuë de procurer la Juſtice.

Médiation du Pape emploiée pour prévenir la Guerre.

Le Pape ne ſe rebuta point de ce refus. Réſolu de ménager un accommodement, ou du moins de faire diférer les Hoſtilitez, il envoia trois Prélats pour travailler à ce grand ouvrage. Son choix tomba ſur les Abbez de Spada, Fieſchi, & Zendedari, dont il envoia l'un à Vienne, l'autre à Paris, & le troiſiéme à Madrid. Ces Nonciatures furent également inutiles; chacun des trois Monarques avoit déja pris ſon parti. L'Empereur vouloit qu'on lui remît toute une Monarchie dont la conquête lui ſembloit aſſurée, & les deux Rois étoient bien éloignez de lui céder un Héritage dont ils étoient en poſſeſſion, & dont l'Empereur ne pouvoit les priver, que par des Alliances qu'ils eſperoient encore de pouvoir prévenir. Il étoit impoſſible de concilier des Prétentions ſi oppoſées, ainſi la Négociation échoua, & le Pape eut le chagrin de voir que l'Italie alloit devenir le Théatre de la Guerre, malgré les

 ſoins

1701. soins qu'il prenoit pour l'en garantir.

Sentiments des Princes de l'Empire sur cette guerre.

L'Empire n'étoit pas dans une moindre agitation. Si Sa Majesté Impériale ne pouvoit pas forcer les Princes d'Allemagne à prendre les armes pour procurer à sa Maison un agrandissement qui rappeloit la mémoire de l'Autorité excessive de Charles V. elle avoit du moins le Prétexte du Milanez qu'il s'agissoit de ne pas abbandonner à la Maison de Bourbon. Elle prétendoit que cette riche Province étant un Fief de l'Empire, le Duc d'Anjou n'avoit pu s'en emparer en vertu du Testament, quand même on n'en auroit pas contesté la validité. Mais il se trouvoit un Acte par lequel Charle V. du consentement des Etats de l'Empire déchargeoit à perpétuité les Rois d'Espagne de l'obligation de prendre l'Investiture de l'Empereur pour ce Duché, & cet Acte avoit été signifié au Comte de Harrach Ministre Impérial, lorsqu'il étoit encore à Madrid. L'embarras qu'il ne put déguiser dans ce moment, parut dans sa réponse, „qui fut, „ que quand Charles V. avoit passé „ cet acte il avoit sans doute esperé „ que la Couronne d'Espagne se perpetueroit dans la Maison d'Autriche qu'il avoit euë seule en vuë, „ & qu'il n'avoit pas cru qu'elle s'éteindroit si tôt dans la branche „ Espagnole." Il est du moins certain que les Etats de l'Empire, accoutumez depuis long-tems à voir le Milanez sous une Puissance Etrangére, ne temoignérent pas d'y prendre autant d'intérêt que le souhaitoit l'Empereur.

Discours du C. de Louvestein.

Dès le mois de Fevrier les Etats du Cercle de Franconie avoient tenu une Diète à Nurenberg pour déliberer, s'ils devoient s'embarquer, ou non, dans cette querelle. Le Comte de Louvestein-Wertheim qui y assista comme Ministre Impérial, leur représenta éloquemment „le droit de la Serenissime Maison „ d'Autriche sur la succession d'Espagne, la dangereuse puissance „ que donnoit à la Maison de Bourbon l'invasion de tant de Roiaumes, & les secours que l'Empereur attendoit de l'amitié de ces „ Princes qui n'étoient pas moins „ intéressez que lui à briser les fers „ que la Cour de France vouloit „ donner à toute l'Europe. Il les „ assura qu'ils ne se seroient pas plutôt déclarez pour une si juste cause, qu'ils se verroient soutenus par „ divers Potentats dont la déclaration suivroit de bien près la leur; „ & qu'on prendroit de si justes mesures pour leur sureté, qu'ils n'auroient rien à craindre de l'Ennemi commun. 1701.

Wertheim à la Diète de Nurenberg.

Ce discours faisoit déja impression, & quelques Princes commençoient à être ébranlez, lors que Chamois qui de Ratisbonne où il étoit Resident de la part de la France, s'étoit rendu à cette assemblée, prit la parole. Après avoir établi le Droit de Philippe V. & fait voir combien il étoit indiférent aux Etats du Cercle qui possédât l'Espagne; il ajouta „ que Sa Majesté Très Chrétienne n'exigeoit deux qu'une oisive Neutralité; qu'ils assuroient par „ là le calme à toutes leurs Provinces, „ & se délivroient d'une Guerre qui „ ne pouvoit qu'être funeste à ceux „ qui mepriseroient les offres qu'il „ faisoit. Il finit en leur déclarant „ que le Roi étoit résolu d'envoier

Discours de Chamois.

„ dans

1701. „ dans les Etats de ceux qui favori- „ feroient fes ennemis, une armée qui „ y mettroit tout à feu & à fang." Cette Harangue fut plus perfuafive que l'autre. Les Etats du Cercle effraiez de l'exemple du Palatinat qui fumoit encore des feux qu'y a- voit allumez le reffentiment de la France, conclurent tous pour la Neutralité, mais il fut réglé que ce feroit une Neutralité armée, & qu'il y auroit un Corps de troupes pour en affurer l'obfervation, & veiller à la fureté du Cercle. Celui de Suaube, & les Electeurs Ecclésiaftiques entrerent dans les mêmes difpofitions, & l'Empereur ne put leur refufer alors de confentir à la Neutralité qu'ils avoient refoluë.

Offres du Marquis Des Alleures à l'Electeur Palatin.

Le Marquis Des Alleures dont j'ai déja parlé (1) n'agiffoit pas avec moins de zéle que Chamois. Comme fon Miniftére ne le bornoit pas à la feule Cour de l'Electeur de Cologne, il fe rendit chez plufieurs Princes avec lefquels il negocioit fur les mêmes Principes que je viens de dire. Il s'arrêta quelque femaines chez l'Electeur Palatin, afin d'engager ce Prince à depofer les anciennes inimitiez qu'avoit fait naître la Prétention de la Ducheffe d'Orleans fur la Succeffion Allodiale de l'Electeur Charles Louïs. Il lui propofa même de racheter cette prétention en cédant les Places de Juliers, & de Rawenftein à Sa Majefté Très Chrétienne qui moiennant cette ceffion lui procureroit une Renonciation du Duc d'Orleans, à tous les droits de la Ducheffe.

Suite du Procès entre cet Electeur & la Princeffe d'Orleans.

Ce Procès étoit alors entre les mains de deux Arbitres, à favoir Binder Commiffaire Impérial, & Obrecht Préteur Roial de Strasbourg & Commiffaire de Sa Majefté Très Chrétienne. On attendoit à tous moments la Sentence Arbitrale, qu'ils rendirent à la vérité le 26. d'Avril. Mais ils étoient auffi peu d'accord dans leurs Décifions que les Parties dont ils devoient finir le different. Obrecht ajugea à la Ducheffe d'Orleans la moitié des Duchez de Simmeren, & de Lauteren, avec la moitié de ce que l'Electeur poffede du Comté de Sponheim, fans parler de quelques autres Droits & Domaines dont il ordonnoit le partage. Binder au contraire annuloit toutes les Prétentions de la Ducheffe d'Orleans qu'il condamnoit même à reftituer les cent mille Florins que le VII. Article du Traité de Ryfwyck avoit obligé l'Electeur de lui paier tous les ans. 1701.

Les fentimens des Arbitres étant fi directement oppofez, on fut réduit à prendre un Surarbitre. Ce fut le Pape à qui on envoia tous les Actes & les Documens qui pouvoient éclaircir ce Droit. La Sentence de Rome ne contenta que l'Electeur en faveur de qui ce Procès fut jugé le 26. de Fevrier 1702. & n'empêcha point les Proteftations de la Cour de France qui crut y trouver des Nullitez fuffifantes pour n'y pas acquiefcer. Je reviens à la Négotiation du Marquis Des Alleures. L'Electeur la rompit bientôt pour s'attacher à l'Empereur.

Conditions auxquelles l'Empereur veut accepter la Médiation du Pape.

Le Marquis de Villars qui jouera un role fi brillant dans la fuite de cette Hiftoire, réfidoit toûjours à la Cour de Vienne en qualité d'Envoié Extraordinaire & il attendoit pour quiter ce pofte que les ordres

(1) *Voiez le Tome II. page 282.*

1701. du Roi le rappellassent. Envain il avoit proposé la Médiation du Pape qui ne discontinuoit point ses bons offices pour prévenir la Guerre. Sa Majesté Impériale ne consentoit d'accepter cette Médiation que lors „ que le Duc d'Anjou auroit renon- „ cé à la qualité de Legataire Univer- „ sel de Charles II. & qu'après avoir „ abbandonné toutes les parties de „ la Monarchie Espagnole, & ré- „ voqué tous les ordres qu'il avoit „ donné aux Vicerois & aux Gou- „ verneurs des Provinces, il seroit „ retourné à Versailles. Elle de- „ mandoit de plus que le Roi Très „ Chrétien retirât les Troupes Auxi- „ liaires qu'il avoit déja fait avan- „ cer pour le soutenir ". C'étoit refuser bien nettement la Médiation que d'y mettre des conditions si excessives. Le Marquis receut enfin les ordres qu'il attendoit pour son rappel, & partit de Vienne le 28. de Juillet, après avoir pris son Audience de Congé de l'Empereur, de l'Imperatrice, du Roi & de la Reine des Romains, de l'Archiduc & des Archiduchesses. Sa Majesté Impériale lui fit présent avant son départ d'un portrait enrichi de diamans.

Mort de Philippe Duc d'Orleans.

Avant que de retourner en Italie où les hostilitez avoient déja commencé, passons à la Cour de France, que nous trouverons en Deuil. Au commencement de Juin, Monsieur Frere unique du Roi, avoit senti quelque alteration dans sa santé, mais il n'y avoit presque point fait d'attention. L'éloignement qu'il avoit naturellement pour les remedes en fut peut-être cause. Il alla diner le 8. de Juin à Marli avec le Roi. Il lui prît alors un saignement de nez à quoi on ne trouva point de secours plus prompt que de lui ouvrir la veine. Il s'y opposa & le Roi le pressa envain d'y consentir. Le sang s'arrêta en effet mais ce ne fut que pour prendre un autre Cours qui causa sa mort. Il se crut soulagé & alla avec Sa Majesté à St. Germain en Laye faire visite au Roi Jacques, & à la Reine qui arrivoient de Bourbon-les-Bains. Il repartit le soir pour Saint Cloud, & sur les dix heures une attaque d'apoplexie lui fit perdre toute connoissance. Il étoit dans ce triste état d'anéantissement, lors que le Roi qu'on étoit allé avertir, arriva à St. Cloud sur les trois heures avec la Duchesse de Bourgogne. Il passa le reste de la nuit auprès de son lit jusqu'à ce que le premier Medecin de Son Altesse Roiale déclara qu'il n'y avoit plus d'esperance. Sa Majesté retourna sur les huit heures du matin à Marli, où on lui vint presque aussitôt annoncer que le Duc venoit d'expirer. 1701.

Son caractere.

Telle fut la fin de Philippe de Bourbon, fils de France, Duc d'Orleans, de Valois, de Nemours, de Chartres, & de Montpensier. Un homme de qualité (1) dont j'ai souvent emprunté le témoignage, dit de ce Prince qu'il étoit naturellement intrépide, & affable sans bassesse, qu'il aimoit l'ordre, & qu'il étoit capable d'arrangement, & même de suivre un bon Conseil. Si on lui imputa des defauts, personne n'osa le faire avec cette hardiesse qu'inspire la vérité ; on peut du moins assurer qu'il n'en avoit point qui étouffassent en lui les qualitez he-

(1) *Voiez les Memoires du* M. D. L. F.

1701. heroïques qu'on admire le plus dans les grands Princes. De son premier mariage (1) il avoit eu la Reine d'Espagne de laquelle j'ai déja parlé, & la Duchesse de Savoie. Du second lit (2) étoient nez le Duc de Chartres, que nous appellerons dans la suite le Duc d'Orleans, & la Duchesse de Lorraine,

Son Testament.

Son Testament datté de l'année 1699. fut ouvert le 12. de Juin chez Madame, en présence de Sa Majesté, du Dauphin, du Duc de Chartres, & des Ministres de Savoie & de Lorraine. Il y instituoit le Duc de Chartres son fils unique pour Legataire Universel. Il ordonnoit que si ce Duc avoit deux enfans mâles, le second porteroit le nom de Montpensier, & seroit héritier de Mademoiselle d'Orleans (3); qu'au defaut d'enfants mâles (4) le Duché de Montpensier & la Baronnie de Beaujeolois seroient subsistuez aux Princesses qui naîtroient de son mariage, & la Principauté de Joinville dévolue à la Duchesse de Lorraine. Il laissoit à cette Princesse & à la Duchesse de Savoie des Pierreries de grand prix, & donnoit à la Duchesse de Bourgogne le beau Diamant, qu'il avoit autrefois receu du Cardinal de Richelieu. Le reste du Testament regardoit des Legs pieux, & le paiement de ses dettes que l'on faisoit monter à deux millions. La Cour prit le deuil le 13. Je ne parlerai point de la Pompe Funebre qui n'eut rien de singulier, ni des compliments que Sa Majesté receut de toute la Cour & des Ministres Etrangers. Je remarquerai seulement que le Nonce, & l'Ambassadeur d'Espagne furent admis sans cérémonie, parce qu'ils n'avoient pas encore fait leur entrée publique. Le nouveau Duc d'Orleans fut complimenté par les Députez des Provinces & des Villes, dont il venoit d'hériter. 1701.

Mort du Comte de Tourville.

La mort de Son Altesse Roiale avoit été précedée de celle du Comte de Tourville (6) Vice-Amiral du Levant & Marechal de France, decedé le 28. de Mai. Sa charge de Vice-Amiral fut remplie par le Comte de Chateau-Renaud dont la Commission de Lieutenant Général fut donnée au Chevalier de Coetlogon.

Dès le mois de Mai, le Roi voiant que la guerre devenoit plus inévitable de jour en jour, avoit déja fait la destination des Officiers Généraux, qui devoient commander en Allemagne & en Flandres. L'Armée qui devoit agir contre l'Empire avoit pour Generalissime le Duc de Bourgogne, pour Général le Maréchal-Duc de Villeroi, avec huit Lieutenans Généraux entre lesquels se trouvoient le Marquis d'Uxelles, le Comte de Tallard, & les Marquis de Villars & de Créqui; & quinze Maréchaux de Camp. L'Armée de Flandres devoit être commandée par le Maréchal de Boufflers, secondé de dix Lieutenants Généraux. Le Duc du Maine, le Comte de Thoulouse son frere, & le

(1) *Avec Henriette Stuart fille de Charles I. Roi d'Angleterre.*
(2) *Sa seconde femme étoit Charlotte Elisabeth de Baviere fille de Charles Louïs Electeur Palatin.*
(3) *Anne Marie Louïse Duchesse de Montpensier.*
(4) *La substitution a eu lieu, en faveur de Mademoiselle de Montpensier née le* 11. *de Décembre* 1709. *& de Mademoiselle de Beaujolois née le* 18. *de Décembre* 1714.
(6) *Il s'appeloit Anne Hilarion de Constantin.*

1701. le Duc de Barwick y devoient servir en cette qualité.

Ouverture de la Campagne en Italie.

L'Italie étant le principal endroit par où l'Espagne pouvoit être attaquée, le Maréchal de Catinat qui y avoit été envoié pour commander les Troupes Auxiliaires de la France, étoit arrivé à Milan au commencement d'Avril, & avoit joint le Prince de Vaudemont à qui la Commission de Gouverneur du Milanez venoit d'être renouvellée par Sa Majesté Catholique. Ils avoient eu la précaution de s'emparer des passages qui fermoient le Tirol. Mantoue avoit receu garnison Françoise: l'Adige étoit bordée de Troupes, & on comptoit d'y arrêter les Impériaux avec d'autant plus de facilité qu'ils ne pouvoient même arriver jusque là, que par des chemins qui sembloient impraticables. Outre le peu de possibilité que l'on trouvoit à leur Marche de ce côté, la nécessité de subsister long tems dans ce païs avoit obligé les Généraux des deux Couronnes à diviser leurs troupes en quantité de petits Détachements. D'ailleurs la France qui ne vouloit pas qu'on lui pût imputer la Rupture, avoit ordonné à son Général de fuir toutes les occasions d'Hostilitez.

Entrée des Impériaux dans l'Etat de Venise.

Cependant les Impériaux s'étoient assemblez entre Trente & Roveredo. Il ne leur manquoit plus qu'un Annibal dont le courage, & l'habileté leur fissent franchir les obstacles qui s'opposoient à leur passage. Le Prince Eugene fut le Héros à qui cette gloire étoit réservée. A peine fut il arrivé, que sous un tel Chef les difficultez disparurent & les Alpes semblérent s'applanir devant lui. Il partit de Roveredo avec trente mille hommes d'élite, & arriva dans le Veronois le 27. de Mai, après une Marche d'autant plus merveilleuse qu'elle avoit été jugée impossible. Trois mille hommes furent occupez plusieurs jours à élargir les chemins, & tout l'art des Ingenieurs fut nécessaire pour dresser les Machines dont on se servit à transporter l'Artillerie & les Bagages au delà des Montagnes, & les descendre au pied des hauteurs escarpées dont la vuë seule fait trembler les voiageurs. 1701.

Les Généraux François avertis de son approche, partagerent en plusieurs Corps ce qu'ils avoient de monde. Une partie occupa la plaine de Caprino, pendant qu'une autre garda le Poste de Rivoli pour observer les mouvements des Impériaux qui étoient à la Chiusa.

Le Prince sçeut par le retour du Comte de Wallenstein qu'il avoit envoié au Provéditeur de Verone, que la Republique observeroit une exacte Neutralité, & ne songea plus qu'à continuer sa Marche & à passer l'Adige. Il alla lui même reconnoître le Païs avec un détachement, & trouva tous les Passages occupez par les François.

Premieres Hostilitez.

Jusques là il ne s'étoit point commis d'Hostilitez; mais le 30. de Mai, le Comte de Guttestein qui avoit un petit corps de troupes Impériales à Pescatina, fit un Détachement de Dragons pour reconnoître la posture des François. Ces Dragons s'étant approchez, & aiant trouvé un parti de François qui s'emparoient des bateaux dont on auroit pu se servir pour le passage de l'Armée Allemande, firent feu sur eux: on vit couler dans cette première hostilité

les

1701. les premiéres goutes de ſang qui furent comme le ſignal de la Guerre.

Les Généraux des deux Couronnes retenus par des ordres très précis de la Cour ne devoient agir que défenſivement; mais le Comte de Guttenſtein ne tarda guéres à les tirer de l'indolence, ou les bornes étroites de ces ordres les avoient juſques la reduits. Le 31. de Mai cinquante Grenadiers Impériaux paſſérent l'Adige, & furent reconnoître de fort près les François & les Eſpagnols; dont les Généraux crurent devoir ſe plaindre d'un procédé qui approchoit ſi fort de l'hoſtilité. Ils envoiérent un Tambour avec une lettre addreſſée à ce Comte. „ Ce Tambour, diſoient-ils, a ordre de „ ſe rendre au premier poſte des „ troupes de l'Empereur, & après „ s'être adreſſé à l'Officier qui y com„ mande, de lui dire au nom de ſes „ Généraux, qu'ils ſont perſuadez „ que ceux de S. M. I. n'avoient „ point ordonné, ni n'étoient point „ informez, qu'un Parti de cinquan„ te Grenadiers Impériaux ait paſſé „ & repaſſé hier l'Adige à une de„ mie portée de mouſquet de nos „ Poſtes; ce qui ne s'eſt jamais pra„ tiqué dans un tems de la meilleu„ re union, & de la plus profonde „ paix. Comme cette innovation „ eſt attribuée ſeulement à l'impru„ dence de l'Officier qui comman„ doit ce Parti, les Généraux Im„ périaux pourront comprendre que „ ç'a été par une pure conſidération „ qu'on n'a pas voulu traiter ce Par„ ti ſelon les regles pratiquées en „ tout tems: Et comme nous n'en„ tendons point que nos Partis com„ mettent une pareille bévue, nous „ eſpérons auſſi que les Généraux de „ l'Empereur feront en ſorte que ce- 1701.
„ la n'arrive plus ".

Le Comte aïant communiqué ce billet au Prince Eugene receut cette réponſe qu'il rendit au Tambour pour le Maréchal de Catinat, & le Prince de Vaudemont ". On a été „ fort bien informé qu'un Lieute„ nant avec quelques Grenadiers a„ voit paſſé à la Chiuſa au travers „ d'un Corps de Garde François, & „ qu'il auroit pu aiſément enlever „ ce Corps de Garde, s'il n'eût pas „ eu ordre de paſſer là ſans moleſter „ perſonne, ni être des prémiers à „ tirer, & l'on eſt ſurpris que dans „ la conjoncture préſente où l'Armée „ de l'Empereur eſt ſi proche, les „ Troupes de France tâchent non „ ſeulement de prendre poſte par „ tout; mais auſſi d'enlever toutes „ les barques des deux bords de l'A„ dige, & de diſputer le paſſage de „ cette Riviere aux Troupes de Sa. „ Majeſté Impériale, comme cela „ arriva l'autre jour près de Peſcati„ na, où un Lieutenant avec quel„ ques Soldats François vint de nou„ veau enlever les barques qui s'y „ trouvoient, en ſorte qu'un Capi„ taine avec quelques Dragons Im„ périaux qui étoit dans ce poſte fut „ obligé pour prévenir ce coup de „ faire feu ſur eux. C'eſt pourquoi „ on déclare par les préſentes que „ les Troupes de l'Empereur ont or„ dre de traiter en Ennemis ceux qui „ voudroient leur diſputer le paſſa„ ge de l'Adige, & les empêcher „ d'aller enſuite où le Service de S. „ M. I. le requerra, & particulie„ rement dans un païs où le paſſa„ ge devroit être pour le moins auſ„ ſi libre aux Impériaux qu'aux „ François ".

1701. Les Impériaux s'expliquoient trop ouvertement pour que l'on pût douter de leur intention; mais on en fut encore mieux assuré, lors que les jours suivants on vit qu'ils avoient fait un certain nombre de Prisonniers. Le Maréchal de Catinat les envoïa reclamer par un Tambour; mais il se servit de cette occasion pour savoir l'état & les forces d'un Corps de Cavalerie que commandoit le Général de Palfi. Le détour que fit le Tambour avant que d'arriver au Quartier du Prince fut suspect, & on l'obligea de s'en retourner sans avoir d'autre reponse, si non „ que tous les Tambours qui à „ l'avenir ne viendroient point par „ le plus court chemin, seroient tous „ faits Prisonniers de Guerre". L'Armée Impériale demeura ensuite quelques jours dans l'inaction, ne cherchant qu'un passage pour continuer sa Marche vers le Milanez; les Partis qui se rencontroient souvent, faisoient quelquefois entr'eux de legéres escarmouches & n'étoient occupez, les uns qu'à retirer toutes les barques pour empêcher que les Impériaux ne s'en servissent, les autres qu'à en assembler autant qu'ils en avoient besoin pour faciliter leur passage.

Disposition des Impériaux.

Le Prince Eugene avoit son Camp à San-Michiele & à San-Martino un peu au dessous de Verone. Le Général Palfi étoit avec quatre mille chevaux dans le Territoire de Cologna.

Disposition de l'armée des deux Couronnes.

Le Prince de Vaudemont & le Maréchal de Catinat avoient eu quelque tems leurs grands Quartiers à Gassolengo avec neuf Bataillons: ils en avoient cinq autres près de Verone, cinq à Piolfatrano, neuf à Rivoli, neuf autres vers Ferrare, vingt cinq Escadrons de Cavalerie 1701. & deux Regiments de Dragons gardoient le passage de Legnano que le Général de Palfi sembloit menacer. On avoit jeté dans le Mantouan le reste de la Cavalerie, qui n'attendoit que le prémier commandement pour joindre le Corps de l'Armée. Ils ne crurent pas s'en devoir tenir à cette disposition; ils prirent leurs quartiers à Chiesa di David & formérent deux nouveaux Campements l'un à Zerico sous les ordres du Comte de Tessé, l'autre à San Giovani sous Mr. d'Avelli. Le Marquis de Crenan conserva son poste de Rivoli, & la Cavalerie ne quita point celui qu'elle avoit vis-à-vis de Legnano. Mais l'Armée Impériale qui avoit surmonté les obstacles de la Nature, vint aussi à bout de ceux de l'Art. En vain l'Adige étoit bordée de Cantonnements Ennemis, le trop grand terrain qu'il faloit garder, & par consequent la trop grande distance des divers Campements fut cause que l'attention ne put être égale par tout & la nuit du 15. au 16. de Juin un Corps d'Impériaux aiant jetté un pont de Bateaux sur l'Adige, passa au nombre de six à sept mille Hommes, & eut le tems de prendre poste avant que les François se fussent apperceus de ce dessein. Les Généraux des deux Couronnes rassemblerent aussi-tôt le plus de monde qu'ils purent pour s'y oposer, mais ils trouverent les Allemands en posture de disputer ce terrain, & ne jugérent pas à propos de les attaquer. Cependant le Général Palfi profitoit de cette incertitude, & elle lui donna le tems de faire passer, & de loger une partie de l'Armée.

Les Impériaux passent l'Adige.

Ani-

1701.

Entrent dans le Ferrarois & le Modenois.

Animez par ce ſuccès les Allemands paſſerent le Pô à la faveur de la nuit, & s'ouvrirent ainſi le Ferrarois & l'Etat de Modéne; comme il étoit d'une extrême importance de ne les pas laiſſer ainſi s'approcher du Milanez, les Généraux des deux Couronnes retirérent ce qu'ils avoient de Troupes ſur l'Adige, & firent divers Logemens pour s'oppoſer à ce progrès.

Bataille de Carpi.

Un de ces Logements étoit à Carpi dans le Veronois; le Colonel de St. Fremond s'y étoit retranché avec quelques Bataillons & Eſcadrons. La nuit du 8. Juillet, le Prince Eugene fit jetter deux ponts avec une célerité incroiable, & s'étant mis à la tête de ſix mille Chevaux, & de ſix mille Hommes d'Infanterie avec vingt pièces de Canon, ſurprit l'Avant garde des François, & tomba à l'improviſte ſur Saint-Fremont. La ſurpriſe n'empêcha point cet Officier de faire une vigoureuſe réſiſtance; l'Action qui dura cinq heures fut glorieuſe aux Impériaux qui combatirent dans un terrain entrecoupé de foſſez, & embaraſſé de bocages. A ne regarder que le nombre des Morts & des Bleſſez, la perte fut à peu près égale; mais le Prince eut l'avantage, ſes Troupes encouragées par ſon exemple ſe firent jour dans le Retranchement, & gagnerent preſque la moitié du terrain. Il auroit entiérement défait les François ſans le ſecours qu'amena le Comte de Teſſé. Ce Général qui avoit ſon poſte à quelques milles de Carpi, n'eut pas plûtot entendu le bruit des premiéres décharges, que ſe doutant bien que Saint-Fremond étoit attaqué, il prit quinze cents Dragons, & courut à lui à toute bride. La promtitude & la valeur de ce renfort donna le tems au François de reſpirer. Les Dragons firent des prodiges de valeur, & dégagérent Saint-Fremond qui ſe retirant avec ſon bagage, alla joindre le Maréchal de Catinat qui étoit campé à Oſtiglia, où les Dragons le ſuivirent. Cette action fit connoître aux Généraux des deux Couronnes le peril qu'il y avoit de tenir ainſi leurs Troupes ſeparées. Ils ne firent plus qu'un ſeul Corps d'Armée qu'ils placerent avantageuſement entre le Mantouan & le Veronois. A leur exemple le Prince Eugene raſſembla la ſienne, & l'on vit alors les deux Camps Ennemis s'obſervant l'un l'autre, ne ſe perdant preſque point de vuë; les Impériaux attentifs à pénetrer dans le Milanez, les François & les Eſpagnols ne négligeant rien pour couvrir ce Duché & le garantir de toute invaſion.

Diſpute entre les Généraux des deux Couronnes pour le Rang.

Je ne puis m'empêcher de marquer ici une circonſtance qui a du raport avec la diſpute des deux Couronnes pour la Préſéance. Pendant toute la Marche que l'on fut obligé de faire, pour ſuivre le Prince Eugene le long de l'Adige, il ſurvint un démêlé entre le Prince de Vaudemont & le Maréchal de Catinat. Il s'agiſſoit de la Droite dans les Campements, & de l'Avantgarde dans les Marches. Le Maréchal prétendoit le poſte d'honneur, & croioit qu'on ne le lui pouvoit refuſer ſans injuſtice. Le Prince au contraire ne croioit pas le pouvoir céder ſans lâcheté. On écrivit aux deux Cours, & celle de France ordonna que ſes Troupes céderoient à celles d'Eſpagne dans tou-

 te

1701. te l'étenduë des Païs de Sa Majesté Catholique. 1701.

Traité du Duc de Savoie avec les deux Couronnes.

J'ai déja dit à la fin de mon second Tome que le Duc de Savoie avoit pris le parti de soutenir le Testament & la Roiauté de Philippe V. Il avoit signé un Traité par lequel les deux Couronnes s'engageoient de lui fournir un Subside de cinquante mille écus par Mois, que l'on augmenta encore dans la suite de vingt cinq mille livres par Mois en consideration du commandement Général des Armées d'Italie. De son côté il s'obligeoit d'entretenir huit mille Hommes de pied, & deux mille cinq cents Chevaux pour la défence des Etats de la Monarchie Espagnole situez en Italie, de donner libre passage aux Troupes Auxiliaires de France, à condition que les Commissaires de S. A. R. régleroient eux mêmes les Etapes, & que l'Intendant François païeroit. Il n'avoit pas jugé à propos de commencer l'exécution de ce Traité, qu'il ne fût assuré du Mariage de la Princesse Marie Louïse Gabrielle, sa fille, avec Philippe V.

Mariage de sa seconde Fille avec le Roi d'Espagne.

L'Envoié d'Espagne lui aiant remis le 1. de Juin une lettre de Sa Majesté Catholique le Mariage fut declaré le même jour, & la Capitale de Piémont en marqua sa joie par des Illuminations, & par des Fêtes qui durérent trois jours. Cet obstacle levé, le Duc ne tarda guéres à tenir parole; Il fit marcher ses Troupes & de magnifiques Equipages annoncérent son arrivée au Camp. Il s'y rendit peu de jours après & prit le Commandement de l'Armée des Confèderez en qualité de Géneralissime des deux Couronnes en Italie. Son sentiment & celui des deux Généraux de Vaudemont & de Catinat, fut qu'il faloit arrêter les Impériaux au delà du Mincio, & sur cette résolution, il disposa ses Troupes au bord de cette Riviere.

Le Prince Eugene passe le Mincio.

Le Prince Eugene fit voir alors qu'une Armée commandée par un Général habile & entreprenant est d'ordinaire plus sure de réüssir que lorsqu'elle a une multitude de Chefs dont les sentiments sont opposez. Le 24. sur le soir il fit passer le Mincio à quatre mille Hommes de Cavalerie qui avoient chacun un Fantassin en croupe. L'endroit étoit guéable, & si mal gardé, qu'ils ne trouvérent personne qui s'opposât à leur dessein. Il se logérent sans perdre tems. Le Duc averti de ce mouvement tint aussi-tôt Conseil avec les autres Généraux. Son avis étoit qu'il faloit aller droit à l'ennemi & le combatre avant qu'il pût être joint par le reste de l'Armée qui étoit encore au delà du Mincio. Le Prince de Vaudemont, le Maréchal de Catinat, & le Comte de Tessé ne furent point de ce sentiment, & jugérent qu'il ne faloit pas en venir si-tôt à un combat décisif. Le Duc les voiant si opposez à ses vuës, ne crut pas devoir risquer une Action malgré eux. Pendant qu'ils déliberoient, le Prince Eugene ménageoit les moments précieux que lui donnoit cette irrésolution, & faisoit jeter des Ponts à la faveur desquels il fit passer toute la nuit son Armée qui étoit d'environ quarante deux mille hommes, avec les Bagages & l'Artillerie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il retira de ce coup hardi. Les Allemands peu accoutumez à voir les François mollir ainsi devant eux, commencérent

à les

1701. à les mépriser & la timidité prudente des Généraux ne servit qu'à enfler le courage d'un Ennemi qui après avoir déja surmonté de si grandes difficultez, se persuada qu'il n'y avoit plus rien d'impossible à la sage intrépidité de son Général.

Mouvemens des François.

Le Poste avantageux qu'il prit ensuite entre Desenzano & Bresce le mit en état de marcher droit vers le Milanez, ou de se jeter dans le Cremonois, & obligea l'Armée des deux Couronnes de se diviser en deux Corps pour prévenir l'un ou l'autre de ces Desseins. Le Duc de Savoie, & le Maréchal de Catinat formérent une Armée des Troupes Piémontoises, & de la plus grande partie des François, & cotoiérent les Allemands, ne laissant entre eux qu'autant de distance qu'il en faloit pour ne se pas engager à la nécessité de combattre. Le Prince de Vaudemont prit avec soi les Espagnols, & le reste des François commandez par le Comte de Tessé, & s'avança sur Cremone d'où il envoïa le Duc de Sesto avec la Cavallerie Milanoise pour border l'Adda, & en boucher le passage aux Impériaux. Après les avoir laissé passer le Mincio, il ne restoit plus que ce parti pour sauver la Lombardie Espagnole. Le Maréchal de Catinat emploia dans cette occasion tout ce qu'une grande habileté, & une expérience consommée peuvent faire imaginer à un Général de son mérite & de sa réputation. Pendant qu'il arrêtoit l'Ennemi, le Prince de Vaudemont visita Cremone, Pizighettone & Lodi; il jetta dans ces trois Villes un secours d'Hommes & de Vivres, & s'avançant vers l'Adda, mit un Corps de Troupes aux environs de Cassano & de Varrio, 1701. pour empêcher que les Impériaux ne penetrassent jusqu'à Milan. L'épouvente se mit dans cette grande Ville. Les Bourgeois allarmez de l'approche des Allemands, craignirent que s'ils pouvoient passer l'Adda avec la même facilité qu'ils avoient passé tant d'autres Riviéres, ils ne regardassent cette Ville comme une conquête. Dans cette pensée ils s'empresserent pour mettre leurs familles & leurs biens à couvert de l'avidité du Soldat. Leur fraieur étoit encore redoublée par celle des laboureurs qui cherchoient dans les Villes un asile pour eux & pour leurs bestiaux, pendant que les Bourgeois ne s'y croiant point en sureté, songeoient à se garantir du pillage. Un Parti de deux mille Cavaliers Allemands acheva de répandre la consternation. Il s'étoit avancé jusques aux bords de l'Adda, & mit l'allarme dans tous les Quartiers de l'Armée des deux Couronnes qui formoient une ligne le long de cette Riviére. On coupa le Pont de Lodi, on coula à fond toutes les Barques & l'on prit enfin toutes les mesures possibles pour empêcher l'Ennemi de franchir le seul Rempart qui restoit au Milanez.

Les Impériaux s'arrêtent dans le Bressan.

On peut dire cependant que ces mouvements firent alors plus de peur que de mal. Le Prince Eugene au lieu de s'avancer dans la Lombardie Espagnole, aima mieux s'arrêter dans le Bressan. On crut qu'il n'attendoit que la grosse Artillerie qui n'étoit pas encore arrivée, & sans laquelle il ne pouvoit rien entreprendre de considérable. Mais il y a plus d'apparence que c'étoit l'effet d'une habile précaution. Il ne trouvoit point de

1701. de sureté à s'engager dans un Païs ennemi, & à s'éloigner des Montagnes, au hazard qu'on lui coupât la Communication avec l'Allemagne, d'où il attendoit les Convois. Pour peu qu'il eût eu du desavantage, il étoit perdu sans ressource, & il n'avoit pas le moindre lieu de retraite, de sorte que son Armée en ce cas-là eût été entiérement ruinée. D'ailleurs quel que fût son courage, il se voïoit en flanc une Armée nombreuse que commandoient le Duc de Savoie & le Marêchal de Catinat. Ce Prince avoit vu trop de marques de la bravoure, & de la prudence de ces deux Illustres Généraux, pour ne pas croire qu'ils profiteroient des moindres fautes qu'il feroit.

Arrivée du Duc de Villeroi en Italie.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque le Duc de Villeroi arriva en Italie. Le Roi peu satisfait de la conduite du Marêchal de Catinat avoit envoié, pour partager le commandement avec lui, ce Duc sur l'expérience duquel il croioit pouvoir se reposer. On lui comptoit encore pour un mérite la bonne intelligence qui étoit déja entre le Prince de Vaudemont & lui, & on ne doutoit point qu'il n'en resultât un bon effet pour la conservation du Milanez. L'arrivée de ce nouveau Général apporta bien du changement, & la conduite que tint l'Armée des deux Couronnes à l'égard de l'Ennemi, fut toute opposée à celle qu'on avoit tenuë jusques là. Le Marêchal de Catinat s'étoit contenté de faire tous ses efforts pour arrêter les Impériaux & avoit soigneusement évité toutes les occasions d'en venir aux mains. Le Duc de Villeroi au contraire ne chercha qu'à combatre les ennemis, 1701. soit qu'il eût effectivement apporté de la Cour des Ordres de ne plus rien ménager; soit qu'il espérât de regagner par une Victoire le terrain que l'on avoit perdu, & les occasions que l'on avoit manquées de repousser le Prince Eugene.

Il attaque les ennemis à Chiari.

Dans cette résolution l'Armée Confédérée passa la Riviére de l'Oglio, & s'avança pour attaquer les Allemands, qui étoient dans un Camp bien retranché près de Chiari. Le 1. de Septembre les Généraux François aïant sçeu qu'il y avoit dans ce Camp environ deux mille Hommes voulurent enlever ce poste: L'attaque fut vive & meurtriére, les François donnerent avec une bravoure & une fermeté d'autant plus dignes d'être admirées qu'il faloit combatre à decouvert un ennemi fortifié, & couvert de trois Retranchements. La vigueur avec laquelle les Impériaux les reçurent, les força de reculer plusieurs fois. A ces Troupes fatiguées succéderent des Troupes fraiches, & ils avoient déja percé deux Retranchements, il en restoit encore un, qu'ils se flatoient d'emporter; mais si l'ardeur étoit égale de part & d'autre, l'avantage du lieu ne l'étoit pas, & cette diférence fut cause que les Généraux François, qui avoient déja perdu beaucoup de monde, jugerent à propos de faire sonner la Retraite. Le lendemain on reprit l'Attaque avec autant d'acharnement que la veille; mais le Duc de Villeroi s'apperçeut que les avis qu'on lui avoit donnez n'étoient pas justes, & qu'au lieu de deux mille Hommes qu'il croioit attaquer dans le Camp de Chiari, le Prince Eugene y en avoit onze

1701. onze mille. Les neuf mille Hommes qui avoient été choisis pour insulter cette place dont les Murs étoient presque par tout écroulez, trouverent qu'on y avoit remedié par des Palissades & des Facines, & après avoir essuié le feu de la Mousqueterie & quelques volées de Canons chargez à Cartouche, ils furent forcez d'abbandonner cette entreprise qui leur coutoit déja beaucoup de Morts, sans parler d'un grand nombre de Blessez. Ceux qui souffrirent le plus dans cette action, ce furent les Bataillons Irlandois qui y perdirent quantité d'Officiers.

Les Généraux des Confédérez aprirent en cette ocasion combien ils avoient raison de compter sur le courage de leurs Troupes; mais ils eurent aussi celle d'apprendre combien il est dificile d'être heureux contre une Armée aguerrie dont l'esperance est animée par sa confiance au Général à qui elle obéït. Après la faute qu'on avoit faite de laisser passer tant de Rivieres à l'Ennemi, sans la moindre opposition, il ne restoit plus que de lui laisser continuer sa Marche, où de l'attaquer. Mais on devoit attendre qu'on pût du moins le faire dans un terrain également avantageux, & il y avoit sans doute de la témerité à risquer une premiére Action avec des avantages si inegaux, sur tout sous un Général qui a toûjours eu la réputation d'être l'homme du monde qui entend le mieux l'art de faire subsister une Armée & celui de commander une Retraite; mais qui ne passe pas pour avoir les qualitez qui contribuent le plus au gain des Batailles. Les Généraux François & Espagnols furent contraints d'en revenir aux maximes qu'ils avoient méprisées. On se repentit de n'avoir pas toûjours tenu une conduite prudente & timide; bien loin de chercher l'Ennemi, on évita de le rencontrer & quoi que chacune des deux Armées imitât tous les mouvements de l'autre, on passa le reste de cette Campagne à s'observer & à tâcher de profiter des fautes que feroit le parti opposé. 1701.

Les Armées se séparent.

L'hiver approchoit & les maladies qu'avoient causées les fatigues, & le changement d'Air auquel le Soldat n'étoit pas encore accoutumé, ne permettoient plus de tenir la Campagne. Les deux Armées avoient également besoin de repos. Les Confederez ne songérent plus qu'à se retirer, à repasser l'Oglio, & à prendre des Quartiers d'hiver qui couvrissent le Milanez. Les Ordres aiant été donnez pour se séparer avec le moins de péril qu'il seroit possible, ils décampérent le 12. de Novembre, & repassérent cette Riviére avec l'Artillerie & le Bagage, avant que l'Ennemi s'apperçeut de ce dessein. Le Prince Eugene averti trop tard de leur retraite, quitta aussi-tôt son Camp de Chiari, & passa dans celui d'Urago qu'il avoient quité. Il esperoit qu'il pourroit du moins charger leur Arriere garde. Il n'étoit plus tems, & l'unique disgrace qu'eurent les François dans leur Marche, ce fut que le Maréchal de Catinat s'étant avancé pour reconnoître un poste où il y avoit quelques Impériaux, reçeut un coup d'une balle morte qui le blessa au bras & à la poitrine; mais ce coup lui fit honneur, sans être néantmoins fort dangereux. Il alla d'abord à Crémone où la Cour lui en-

voïa

voia la permission qu'il avoit demandée de s'en retourner en France; & le Duc de Savoie en se retirant dans ses Etats, commanda à ses Trouppes de le suivre. Le Comte de Tessé prit avec soi un Détachement pour renforcer la Garnison de Mantoue, le Prince de Vaudemont & le Duc de Villeroi restérent pour commander l'Armée qu'ils divisérent en plusieurs petits Corps, à fin de couvrir le Crémonois & Ghierra d'Adda. Le Duc ne quita point la Campagne qu'il n'eût vu les Ennemis entierement retirez; ainsi il ne put mettre ses Troupes en Quartiers d'hiver, qu'à la fin de Décembre.

Les Impériaux prennent leurs Quartiers dans le Mantouan.

Le Prince Eugene se voïant Maître de tout le Païs au de là de l'Oglio, ne songea plus qu'à choisir des Quartiers où ses Troupes pussent se dédomager de la pénible Campagne qu'elles venoient de finir. Son choix tomba sur le Mantouan. Plusieurs raisons contribuerent à l'y déterminer. Outre l'abondance des vivres que cette fertile Province lui présentoit, il étoit bien aise de porter le fardeau de la Guerre dans les Etats d'un Prince qui avoit reçeu Garnison Françoise dans sa Capitale, & dont le Duché avoit servi de place d'Armes aux Ennemis de l'Empereur. D'ailleurs son but étoit de resserrer de près Mantoue pendant tout l'hiver, dans l'esperance que peut-être il auroit occasion de se rendre Maître de cette Place. On disoit même alors publiquement que l'Empereur lui en avoit promis l'Investiture, en cas qu'il pût la prendre & que Sa Majesté Impériale étoit resolue d'en priver le Duc comme rebelle.

Prise de Canette.

Quoi qu'il en soit le Prince alla camper vers Ostiano sur les Frontieres du Bressan & du Duché de Mantoue; & s'avançant jusqu'à Fontanella, il envoia un Détachement attaquer Canete. Cette Place qui appartient au Duc de Mantoue, n'est forte que par son Assiette; elle est commandée par un Château à l'antique, & la Place & le Château n'avoient de Garnison que trois cents François, & autant de Sujets du Duc. Ceux qui étoient dans la Ville, après une legére défence, se retirerent dans le Château, où le feu des Assiegeants les obligea bien-tôt de se rendre à discretion. On mit le Château & la Place au Pillage, quant aux Soldats qu'on y prit, les François furent faits Prisonniers de Guerre; mais les Italiens furent abbandonnez aux outrages que leur voulut faire une Soldatesque victorieuse: Distinction plus politique qu'équitable, & qui n'avoit point d'autre but que d'éfraïer les Princes d'Italie & leurs Sujets. La prise de Canete fit sentir aux Commandants François la difficulté qu'il y avoit de garder tout le Duché de Mantoue; persuadez qu'ils risquoient de perdre les Garnisons de Borgoforte, d'Ostiglia, & de Goito, ils aimerent mieux les retirer de ces postes; & les Impériaux y prirent d'abord leurs Quartiers d'hiver, aussi bien que dans les Etats du Duc de Guastalla, qui n'avoit pas jugé à propos de les y attendre.

Le Prince Eugene prit ce tems pour se rendre Maître du Duché de la Mirandole, dont la Capitale avoit une Garnison Françoise-Espagnole qu'il étoit question d'en déloger. Il écrivit à la Princesse Tante & Tutrice du Jeune Duc & la pria de

faire

1701. faire sortir les Troupes Etrangeres, menaçant de fourager le Païs en cas de refus. La Princesse appella le Commandant Mr. de la Chétardie & les principaux Officiers, les priant de la tirer de ce danger par une retraite volontaire, & ne pouvant l'obtenir, elle fit avancer quelques Païsans armez qui se saisirent d'une des portes. La Garnison qui n'étoit que de 400. Hommes sortit & fut conduite par les Impériaux sur la Frontiere de Modene. Un Regiment Allemand prit aussi-tôt Possession de la Ville. Les Impériaux s'emparerent ensuite de Novellara, & entrerent en Quartiers d'hiver; de maniére que Mantoue se trouva bloquée de toutes parts. Il n'y entroit plus ni vivres ni fourages, qu'autant que le Comte de Tessé en pouvoit enlever dans les fréquentes sorties qu'il faisoit à la tête de sa Garnison. Elles étoient si vigoureuses & si meurtriéres, qu'il tua, dit-on, plus d'Ennemis dans ces occasions que n'avoient fait les Troupes de deux Couronnes, durant toute la Campagne.

Je me suis un peu étendu contre mon ordinaire sur les détails de cette Campagne; mais les commencemens d'une Guerre aussi importante, aussi pleine d'évenements singuliers, que celle que j'ai à raconter, m'ont paru dignes de la curiosité des Lecteurs. D'ailleurs il étoit nécessaire de faire connoître comment l'Italie si bien gardée, fut néanmoins peu à peu cedée à un ennemi qu'il ne fut plus possible d'en chasser. J'ai mieux aimé faire ce récit tout de suite que de l'interrompre par des digressions & je reviens à présent à ce qui se passoit ailleurs.

La Cour de Versailles n'avoit pas entiérement perdu l'espérance d'inquiéter l'Empereur par une diversion. Le plan de Neutralité subsistoit entre les Cercles confédérez & l'Electeur de Mayence l'avoit signé à Hailbron au mois d'Août. Si quelque chose étoit capable d'allarmer le Roi, ce ne pouvoit être que le peu de progrès que faisoit le Comte d'Avaux auprès des Provinces-Unies & les mouvements que se donnoit Sa Majesté Britannique pour vanger la violation du Traité de Partage; on avoit tout essaié pour détacher la Hollande des Interêts de l'Empereur. Cette République au contraire ne trouvoit sa sureté qu'en demeurant attachée à leurs Majestez Impériale & Britannique. En vain elle chercha d'éloigner la Guerre en offrant à la France de donner satisfaction sur ses plaintes contre quelques Hostilitez commises par les Armateurs Hollandois, pourvû que l'on fît connoître les insultes & les coupables. Il étoit question de l'Espagne & les Interêts de la Maison d'Autriche rendoient l'accommodement impossible. Le départ du Comte d'Avaux fit connoître aux Etats Généraux qu'il étoit tems de prendre les mesures nécessaires pour soutenir une Guerre qu'ils ne pouvoient plus éviter. Les Négotiations furent rompuës sans espérance de renouër; chaque parti prétendit n'y avoir apporté que des intentions sinceres pour la Paix, & imputa à l'obstination de l'autre les maux que la Guerre alloit causer. 1701. L'Angleterre & la Hollande se disposent à la Guerre.

Le Roi d'Angleterre arrivé à la Haie sur le milieu du mois de Juillet en partit bientôt après pour aller visiter Breda, Berg-op-Zom, l'E-

1701. l'Ecluse & les autres Places Frontiéres, & il emploia huit jours à ce voiage. Le 3. d'Août il se rendit à Loo (1), où il fit une Promotion d'Officiers Généraux & en étant parti pour la Gueldre, il y fit la revûe des Troupes de la République, visita les places & retourna avant la fin du mois à Loo, ou le Duc de Zell & le Prince Electoral de Hannovre & quantité de Ministres se trouverent & l'assurerent de leur zéle pour leurs Interêts communs.

Cependant Philippe V. jouïssoit de la Monarchie d'Espagne; ses Sujets charmez de ses belles qualitez, croioient n'avoir plus rien à desirer que le consentement des Nations, & le Mariage de leur Roi avec quelque Princesse qui reparât par sa fecondité les maux dont on étoit menacé.

Mariage du Roi d'Espagne avec la Princesse de Savoie.

Quelques Politiques avoient cru que Sa Majesté Très Chrétienne proposeroit à l'Empereur une Alliance entre le Roi d'Espagne & une des Archiduchesses, afin de le consoler en quelque sorte de la perte de cette Monarchie, quand il verroit une de ses filles sur un Trône qu'il avoit destiné à son second fils. Mais soit que la France crût que cette démarche seroit inutile; soit qu'elle trouvât mieux son compte, à préferer la Princesse de Savoie dont le Pere n'approuvoit le Testament qu'à ce prix; soit enfin que la Duchesse de Bourgogne eût fait pancher la balance en faveur de sa Sœur Cadette; le choix des deux Monarques fut pour la Princesse Marie-Louïse-Gabrielle, & la Cérémonie de ce mariage se fit l'onziéme de Septembre. Le Prince de Carignan épousa la Princesse au nom de Sa Majesté Catholique dans la Chapelle du St. Suaire, & le soir elle reçeut les compliments du Clergé, des Magistrats, & de toute la Cour. Le Duc à qui sa qualité de Géneralissime ne permettoit pas de quitter l'Armée, envoïa le Comte d'Alex pour complimenter la Reine de sa part. Elle reçeut à cette occasion des présents de grand prix & partit le 12. du même mois pour Nice où l'attendoient vingt Galéres de France, de Naples, de Sicile, & de Génes. Leurs Altesses Roiales sa Mere & son Ayeule l'accompagnérent jusqu'à Coni. 1701.

Songe surprenant.

On dit que la nuit qui préceda leur séparation, la Reine eut un songe effraiant (1) qui lui causa une agitation de laquelle on s'apperçeut le lendemain par l'abbatement qui paroissoit sur son visage. La tendresse maternelle aiant obligé les deux Princesses à lui en demander la cause, elle chercha d'abord à leur déguiser la vérité; mais enfin pressée par leurs instances, elle leur dit qu'elle avoit songé à trois diférentes reprises qu'elle étoit sur le Trône de l'Espagne, & qu'une Armée de Piémontois vouloit l'en arracher. Je suis bien éloigné de garantir la vérité de ce fait, mais si la Princesse eut effectivement ce songe, il aproche assez de ces Oracles qui se manifestoient autrefois aux personnes qui s'endormoient après les avoir consultez; Vrai ou faux, il ne s'accorda que trop bien avec l'évenement.

Le Roi d'Espagne parti de Madrid

(1) *Maison de Plaisance de ce Prince dans la Gueldre Hollandoise.*
(1) *Journal Historique II. Partie page 99.*

1701. drid le 5. de Septembre s'avança jusqu'à la Frontiére, pour recevoir sa nouvelle Epouse. Les Provinces par où il passa dans ce voïage, prirent cette occasion de faire confirmer leurs Privileges, & lui témoignérent leur joïe par des Combats de taureaux & autres Fêtes qui sont particuliéres à la Nation Espagnole. Le Mariage fut enfin consommé à Figuieres le 7. de Novembre.

Assemblée du Clergé de France.

Ne perdons point entiérement de vuë les afaires Domestiques du Roiaume. La Capitulation dont j'ai déja marqué le renouvellement, (1) ne produisant pas des sommes sufisantes pour fournir aux dépenses dont la nécessité commençoit à se faire sentir, le Roi convoqua le Clergé qui avoit été excepté de la Capitation. L'assemblée composée de trente trois Prélats avoit pour Président le Cardinal de Noailles. L'Ouverture s'en fit aux grands Augustins de Paris & le lendemain les Prélats & les Députez se rendirent à Versailles où ils furent admis à l'Audience du Roi. Le Cardinal Président de l'Assemblée portoit la parole & son discours répondit également à la dignité du Corps qui parloit par sa bouche & à la qualité de l'Orateur.

Son Discours au Roi.

„Le Clergé assemblé par vos Ordres, dit-il au Roi, vient renouveler ses homages, à Vôtre Majesté avec la soumission & la reconnoissance que nous inspirent son Trône Auguste, son mérite éclatant, & la protection puissante dont elle nous honore. Nous venons dans cette occasion avec autant d'ardeur & de zéle que vous avez eu de peine à nous faire venir... Nous sommes persuadez „que si vous pouviez seul fournir aux fraix de la Guerre en retranchant à vôtre personne ce qui est dû d'ailleurs à vôtre Dignité, nous jouïrions tous, en repos de nos biens; que vous les conserveriez au dépends des vôtres, par la tendresse que vous avez pour vos Sujets, par la Justice & par la force de vos Armes. Mais il est juste que nous partagions avec Vôtre Majesté les dépenses qu'elle fait pour nous défendre... Quoi qu'en puissent dire des Politiques trop humains, le Clergé a fait voir plus d'une fois qu'il n'est pas moins utile pour le bien temporel de l'Etat, qu'il est nécessaire pour le maintien de la Religion. Afligé que ses forces épuisées ne puissent répondre à son zéle, il conserve, s'il est permis de parler ainsi, un dévoûment inépuisable pour vôtre service. Telles que sont ces forces, nous les offrons à Vôtre Majesté, persuadez qu'elle nous ménagera plus que nôtre Attachement ne nous permetroit de nous ménager nous mêmes..... Nous ne pouvons changer la destination des biens Ecclesiastiques: nous n'en sommes pas les Maîtres, mais les Dispensateurs. Vous savez comme nous, Sire, que ces biens sacrez sont destinez à l'entretien du Culte de Dieu. Malheur à nous, si nous en faisons un autre usage; mais nous croions emploier nos revenus conformément aux intentions de l'Eglise, en les faisant servir à défendre la Réligion Catholique, à empêcher les peuples de succomber sous les charges inévitables de l'Etat, & de tomber „dans

(1) *Voiez le II. Tome page 485.*

1701. „dans une plus grande pauvreté. „Nous savons jusqu'où les Saints „Evêques ont poussé leur compassion pour les pauvres. Ils ont dépouillé leurs Eglises & vendu ce „qu'elles avoient de plus précieux, „quand il a été nécessaire, pour les „soulager. Mais ils nous apprennent aussi que ce qu'ils ont fait „comme un Acte de Charité parfaite dans les grands besoins, est „dans les autres tems un Larcin, „un Sacrilége. C'est à vous, Sire, „à juger des tems & des besoins, „& à nous à nous soumettre. Votre Pieté nous le fait faire sans „scrupule; nous voions que loin „de dépouiller les Eglises, V. M. „les orne avec magnificence. L'Eglise de Paris en sera un monument perpétuel à la Posterité. „Nous sommes convaincus que vous „ne vous préparez à la Guerre que „dans un esprit de Paix; comme „nous sommes les Anges & les Ministres de la Paix, selon les paroles de l'Ecriture; nous la souhaitons, nous y devons contribuer „de toutes nos forces. Puissiez vous, „Sire, avec la Protection du Dieu „des Armées, procurer encore bientôt à l'Europe cette Paix qui fait „fleurir les Etats & l'Eglise. Puissiez vous en conservant plusieurs „Couronnes au Roi vôtre petit fils, „en meriter une, dont toutes celles de la terre ensemble ne sont „que l'ombre. Fasse le Ciel que „jusques à la vieillesse la plus reculée & la plus heureuse, au milieu „d'une Auguste famille, plus touchée de votre vertu que de votre „Puissance, vous jouïssiez de la Justice, de l'abbondance & de tous „les autres fruits de la Paix que vous „nous aurez renduë". Toute la Cour applaudit à un discours si Chrétien; & le Clergé étant sorti de l'Audience du Roi fut admis à celle du Dauphin, à qui le Cardinal de Noailles fit un compliment conforme à la conjoncture du tems. Le 20. le Marquis de Chamillard & le Comte de Pontchartrain Secretaires d'Etat, accompagnez de Phelippeaux Intendant de la Généralité de Paris & de deux Conseillers d'Etat, se rendirent à l'Assemblée avec une Lettre du Roi & demandérent une Subvention. C'est le nom qui fut substitué à celui de Capitation à l'égard des Ecclesiastiques. Le Clergé accorda au Roi deux millions pour l'année courante, & quatre millions tous les ans jusqu'à la fin de la Guerre. Cette somme fut plus grande que les desirs du Monarque, & il eut la modération d'en remettre cinq cents mille livres par an. 1701.

Pendant que la France prenoit ainsi toutes les mesures possibles pour affermir la Couronne d'Espagne sur la tête de Philippe, l'Empereur qui n'avoit pas trop de tous ses amis pour s'oposer aux progrès de la Maison de Bourbon, ne négligeoit rien, pour s'atacher des personnes zelées dans les divers Etats de la Monarchie Espagnole. Peut s'en falut qu'une conjuration ne le rendît Maître du Roiaume de Naples.

Conjuration de Cesar d'Avalos à Naples.

Don Cesar d'Avalos, Marquis del Vasto, fut un des principaux Acteurs de cette intrigue. Il avoit toûjours entretenu d'étroites liaisons avec la Cour de Vienne & sous prétexte d'embellir ses Maisons de Campagne, & les lieux où il avoit quelque commandement, il y avoit fait faire une espèce de Fortications

ca-

1701. capables de soutenir les premiéres insultes d'un Corps de Troupes. Parmi des Lettres qui furent interceptées, on en trouva une de ce Marquis par laquelle il avertissoit „que „l'expédition de Naples étoit au „point de sa maturité; que les peu„ples énervez par les delices d'une „longue Paix se trouvant sans de„fense, le Roiaume ouvert de tous „côtez, Sa Majesté Impériale n'au„roit pas plutôt envoié ses Troupes „que tout seroit soumis & recon„noîtroit ses Droits avec joie.

Il se forme un Parti considerable.

A ce Marquis s'étoient joints Don Jean Caraffe & Don Charle Sangro qui tenoient par des Alliances aux plus illustres Maisons de Naples. L'un & l'autre étoit engagé au service de l'Empereur, avant que Philippe fût parvenu à la Couronne. Ils avoient feint depuis de renoncer à des charges qui ne pouvoient être que suspectes au Gouvernement présent. Ils avoient même été à Rome déclarer au Duc d'Uceda Ambassadeur d'Espagne, qu'ils reconnoissoient Philippe pour leur Légitime Souverain & qu'ils lui vouoient une fidelité à toute épreuve. Ils faisoient la même Déclaration aux Ministres de l'Empereur.

L'indiscretion de Carafe qui se découvrit à son frere naturel donna lieu à ce dernier d'en avertir le Vice-Roi. Carafe s'apperçeut bien-tôt qu'il n'y avoit plus de sureté pour lui à Rome, & se rendit à Vienne où il pouvoit être à couvert des ressentimens de l'Espagne. Sangro plus habile que lui, dissimula la part qu'il avoit euë dans cette intrigue & fut un des plus ardents à se dechainer en public contre la révolte de Carafe. Pendant qu'il témoignoit à l'Ambassadeur un plus grand devouement que jamais, il n'épargnoit rien pour assurer sous main le succès de son Entreprise. Il y avoit alors à Rome le Marquis de Rofrano dont le frere Don Joseph Capece avoit été proscript de Naples, ce dernier parut à Sangro un instrument propre à son Dessein & il y engagea les deux freres. 1701.

Don Joseph y avoit des Dispositions qui le mirent bien tôt à la tête des Conjurez. Il retourna dans sa Patrie & en peu de tems il grossit son parti en gagnant Don Bartelemi Grimaldi, Duc de Teleze, qui étoit aussi dans le même cas de Proscription, pour avoir poignardé un Citoïen de Naples en plein Théatre en présence du Vice-Roi. Don François Spinelli Duc de Castellucia, Malicia Caraffe, entrérent dans le même projet. Le voiage que Don Capece fit à Vienne assura les conjurez des récompenses les plus brillantes. Le Cardinal de Grimani qui eut part au secret, se reserva la Vice-Roiauté de Naples, le Prince de Cazette devoit avoir la Province de Fondi, le Marquis del Vasto le Montferrat, le Duc de Castellucia la Principauté de Tarente, Don Capece qui ne s'étoit pas oublié, s'étoit assuré du Duché de Nole, son frere comptoit sur Salerne, Sangro sur le Marquisat de Cosance, le Duc de Telese devoit être grand Ecuier du Roiaume. Tous les autres conjurez étoient surs de quelque récompense proportionnée au personnage qu'il pouvoient faire dans l'exécution de ce plan.

Quand toutes les mesures furent prises, chacun des Chefs se rendit par des routes differentes au Fau-

1701. bourg de St. Janvier. Là dans une espèce de Conseil de Guerre qu'ils tinrent entr'eux, on convint, dit-on, que le cocher du Vice-Roi poignarderoit son Maître dans son Carosse, qu'au Signal que l'on donneroit de la mort du Gouverneur, ceux qui étoit chargez de surprendre la Citadelle, feroient main basse sur la Garnison & en égorgeroient le Commandant, & que l'on prendroit pour exécuter ce projet le 22. de Septembre, au lieu du 5. d'Octobre, parce qu'on craignoit d'être prévenu par le Vice-Roi qui aïant voulu faire arrêter un Religieux mal intentionné pour le Gouvernement, donnoit lieu de croire qu'il avoit déja quelque soupçon & peut-être quelque connoissance du tout. Le Duc de Medina-Celi ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût à Naples des gens qui tramoient sous main une révolution. Dès le mois d'Avril, on avoit trouvé affiché aux portes du Palais, un papier ou étoient ces mots de l'Evangile. *Nous n'avons point d'autre Roi que Cesar*. Outre l'avis que Don Antonio Caraffe lui avoit donné de Rome, il en avoit reçeu d'autres qui l'avoient obligé de faire examiner la conduite de ce Religieux dont je viens de parler, & dans des Lettres qui lui étoient adressées par la poste, ils se trouvoit des papiers en chifres dont la découverte confirmoit les soupçons du Vice-Roi. La fuite de ce Religieux en déroba l'explication & ne servit qu'à donner de la défiance & de la crainte, sans montrer ce qu'il faloit faire pour prévenir le coup dont on se voioit menacé. C'est sans doute un état bien violent que celui d'un Gouverneur qui est réduit à se prémunir contre des ennemis qu'il ne connoit pas encore. Il craint que ceux à qui il se confie, ne soient ceux qui ont juré sa perte, & dans son incertitude il n'ose s'ouvrir aux seuls amis dont il pourroit attendre du secours. 1701.

La Conjuratioe est découverte.

Déja les conjurez touchoient au jour marqué pour la révolution projetée, il ne s'agissoit plus que trouver à leurs gens de meilleures Armes que des Pistolets & des Bayonettes. Joseph Massa Garde de l'Arcenal de la Citadelle, jugea que sa charge lui fournissoit un prétexte de faire transporter dans la Ville les Armes qu'il avoit à sa disposition. Il prit celui de les faire nétoier & les envoia chez l'Armurier qui, surpris de la grande quantité qu'on lui en apportoit à la fois, murmura de ce qu'on lui donnoit une ocupation inutile. Massa le tirant à part lui promit de grandes récompenses, lui confia le secret, & l'assura que dès le soir même il reprendroit ces Armes. L'Armurier en fit part à son frere qui étoit Eclesiastique & ce dernier alla aussi-tôt déclarer au Duc de Medina-Celi tout ce qu'il savoit.

Le Vice-Roi fit appeler le Duc de Popoli & le Prince d'Ottaino, pour concerter avec eux les mesures qu'il y avoit à prendre dans une conjoncture si délicate, & l'on commença par s'assurer de la personne de Massa qui dans l'esperance d'obtenir sa grace, découvrit tout, & nomma les Complices qu'il avoit dans la Citadelle.

D'autres Conjurez qui attendoient le Vice-Roi dans la place où l'on avoit résolu de l'égorger, furent surpris de ce qu'il ne paroissoit pas.

Ceux

1701. Ceux qui étoient chargez de se saisir de la Citadelle, s'impatientérent de ne pas entendre le coup de Canon, qu'on avoit promis de tirer pour les avertir de la mort du Vice-Roi. Les uns & les autres se douterent que le complot étoit découvert, mais ils en furent persuadez lorsqu'ils apprirent que le Duc de Popoli avoit déja conduit dans la Citadelle des Troupes Espagnoles ausquelles ils se fioit plus qu'à la Garnison qui pouvoit être gagnée. Quelques uns d'entr'eux proposoient de s'enfuir; mais Carafe & Capece dirent qu'il étoit trop tard & trop honteux de reculer & que le vin étant tiré il faloit le boire, quelque amertume qu'il eût. Leur bravoure animée par le desespoir réünit tous les sentiments. Les Conjurez se repandirent la nuit dans tous les Quartiers de la Ville, & bien-tôt on les entendit crier dans toutes les ruës, *vive l'Empereur*, *vive l'Archiduc Charles Roi de Naples*. Ils publierent l'abolition des Taxes & des Impots. Sassignet venu de Vienne avec une Commission de l'Empereur pour les assister de ses Conseils, marchoit à cheval portant le Portrait de l'Empereur, entouré de quantité de Flambeaux; & le peuple se figura que c'étoit l'Archiduc Charles lui même qui portoit le Portrait de son Pere. Le Prince Machia se déclara lui même Vice-Roi, fit démolir le Palais de la Vicairie, ouvrir les Prisons, bruler les Archives, & les Regîtres publics & pour encourager son monde, lui promit d'abbandonner au pillage les maisons des Banquiers de Naples, & des Seigneurs qui dans trois jours refuseroient de se soumettre à Sa Majesté Impériale. 1701.

Au point du jour (1) Caraffe & les autres Chefs se rendirent Maîtres de la Tour de St. Claire & de celle de St. Laurent où ils se retranchérent. On comptoit sur le renfort que devoient leur amener de Rome, de Benevent, & des autres Lieux Circonvoisins, le Prince de la Riccia, & les divers Officiers qui y avoient fait des levées pour cette entreprise; mais lorsqu'ils marchoient à grandes journées, ils aprirent que le projet étoit avorté, & n'osérent s'exposer aux risques de l'événement.

Fuite des Conjurez.

Le Duc de Popoli n'étoit pas moins attentif à prévenir les suites de cette émotion populaire; chargé du commandement des Troupes, il se mit à leur tête, & vit dans le même tems accourir sous ses Drapeaux la Noblesse qui sur la prémiere nouvelle du peril lui vint ofrir son service. Les Conjurez furent forcez dans les lieux ou ils s'étoient retranchez, leur Corps fut dissipé, quelques-uns tomberent entre ses mains; Don Sangro fut de ce nombre & eut la tête tranchée. Sassignet fut pris & l'on trouva sur lui la Commission dont la Cour de Vienne l'avoit chargé. Plusieurs autres furent arrêtez dans leur fuite, & la Conspiration ne servit qu'à exiler de Naples les Esprits dangereux & les Ennemis du Gouvernemt.

Le chagrin qu'eut l'Empereur de voir manquer une révolution si avantageuse fut bien adouci par la joie que lui causa la Grande Alliance. La conclusion ne pouvoit s'en faire plus à propos; & il ne lui restoit gueres d'autre ressource pour tirer

(1) *Le 23. de Septembre au matin.*

1701. tirer quelque satisfaction de la France. Comme ce Traité est une des plus importants monuments de l'Histoire de ce Siècle, & qu'il contient les motifs qui porterent les Alliez à se déclarer contre la Roiauté de Philippe, je ne dois pas priver le Lecteur du plaisir de les lire dans les mêmes termes du Traité.

Extrait du Traité de la Grande Alliance.

„ D'autant que le Roi d'Espagne Charles II. de Glorieuse Mémoire, étant mort sans enfans, Sa Sacrée Majesté Impériale a assuré que la Succession des Roiaumes & Provinces du Roi defunt appartiennent légitimement à Son Auguste Maison, & que le Roi T. C. désirant avoir la même Succession pour le Duc d'Anjou son petit-fils, & alleguant qu'elle lui vient de Droit en vertu d'un certain Testament du Roi defunt, il s'est d'abord mis en Possession de tout l'Héritage ou Monarchie d'Espagne pour le susdit Duc d'Anjou, & s'est emparé à main armée des Provinces du Païs-bas Espagnol, & du Duché de Milan, & qu'il tient une Flotte dans le Port de Cadix, toute prête à faire voile, & qu'il a envoié plusieurs Vaisseaux de Guerre aux Indes qui sont soûmises à l'Espagne, & que par ce moïen & plusieurs autres, les Roiaumes de France & d'Espagne sont si étroitement unis, qu'il semble qu'ils ne doivent plus être regardez à l'avenir, que comme un seul & même Roiaume, tellement que si on n'y prend garde, il y a bien de l'apparence que Sa Majesté Impériale ne doit plus esperer d'avoir jamais aucune Satisfaction de sa Prétention, que l'Empire Romain perdra tous ses Droits sur les fiefs qui sont en Italie, & dans le Païs-Bas Espagnol, de même que les Anglois & Hollandois perdront la liberté de leur Navigation & de leur Commerce dans la Mer Mediterranée, aux Indes & ailleurs; & que les Provinces-Unies seront privées de la seureté qu'elles avoient par l'interposition entr'elles & la France des Provinces du Païs-Bas Espagnol, appellées communément la Barriere; Et qu'enfin les François & les Espagnols étant ainsi unis deviendroient en peu de tems si formidables qu'ils pourroient aisément soûmettre toute l'Europe à leur obéïssance & Empire. Or comme cette conduite du Roi T. C. a mis Sa Majesté Impériale dans la nécessité d'envoier une Armée en Italie, tant pour la conservation de ses Droits particuliers, que pour celle des Fiefs de l'Empire, de même, le Roi de la Grande Bretagne a jugé qu'il étoit nécessaire d'envoier ses Troupes Auxilaires aux Provinces-Unies, dont les affaires sont dans le même état, que si on en étoit déja venu a une Guerre ouverte, & les Seigneurs Etats Généraux, dont les Frontiéres sont presque de toutes parts ouvertes, par la Rupture de la Barriere, qui empêchoit le Voisinage des François, sont contraints de faire, pour la seureté & pour la conservation de leur République, tout ce qu'ils auroient dû & pû faire, s'ils étoient effectivement attaquez par une Guerre ouverte & comme un état si douteux & si incertain en toutes choses, est plus dangereux que „ la 1701.

1701. „la Guerre même, & que la France & l'Espagne s'en prévalent pour „s'unir de plus en plus, afin d'opprimer la liberté de l'Europe, & „ruïner le Commerce accoûtumé; „toutes ces raisons ont porté Sa Sacrée Majesté de la Grande Bretagne, & les Hauts & Puissans „Seigneurs Etats Généraux des „Provinces-Unies, d'aller au devant „de tous les maux qui en proviendroient, & desirant d'y apporter „remede selon leurs forces, ils ont „jugé qu'il étoit nécessaire de faire „entr'eux une étroite Alliance & „Conféderation pour éloigner le „grand & commun danger.

Après le denombrement des Plenipotentiaires & de leurs titres, le Traité comprenoit les treize Articles suivants. I. Qu'il y ait dès à present & à l'avenir, une constante, perpétuelle, & inviolable amitié, entre Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Roiale Majesté de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, & qu'ils soient tenus reciproquement de procurer ce qui leur sera avantageux, & d'éloigner ce qui leur seroit nuisible & dommageable. II. Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Roiale Majesté de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, n'aiant rien tant à cœur que la Paix & la tranquilité de toute l'Europe, ont jugé qu'il ne pouvoit rien y avoir de plus efficace pour l'affermir, que de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction juste & raisonnable, touchant ses prétentions à la Succession d'Espagne, & que le Roi de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux obtiennent une seureté particuliére & suffisante, pour leurs Roiaumes, Provinces, Terres & Païs de leur obéïssance, & pour la Navigation & le Commerce de leurs Sujets. III. Pour cet effet les Alliez mettront premiérement en usage tous les moïens possibles, & tout ce qui dépendra d'eux, pour obtenir amiablement, & par une Transaction ferme & solide, une satisfaction juste & raisonnable, pour Sa Majesté Impériale, au sujet de la dite Succession, & la seureté dont il a été fait mention ci-dessus, pour Sa Majesté Britannique, & pour les Seigneurs Etats des Provinces-Unies, & à cette fin, ils emploieront tous leurs soins & offices pendant deux mois, à compter du jour de l'échange des Ratifications de ce present Traité. IV. Mais si dans ce tems-là les Alliez viennent à être frustrez de leur espérance & de leurs desirs, tellement que l'on ne puisse pas transiger dans le terme fixé; en ce cas ils promettent & s'engagent réciproquement de s'aider de toutes leurs forces, selon ce qui sera reglé par une Convention particuliére, pour obtenir la satisfaction & seureté susdite. V. Et afin de procurer cette satisfaction & cette seureté, les Alliez feront entr'autres choses leurs plus grands efforts pour reprendre & conquerir les Provinces du Païs-Bas Espagnol, dans l'intention qu'elles servent de Digue, de Rempart, & de Barriere pour séparer & éloigner la France des Provinces-Unies comme par le passé, les dites Provinces du Païs-Bas Espagnol aiant fait la seureté des Seigneurs Etats Généraux jusques à ce que depuis peu S.M.T.C. s'en est em- 1701.

1701. emparée, & les a fait occuper par ses Troupes. Pareillement les Alliez feront tous leurs efforts pour conquerir le Duché de Milan avec toutes ses Dépendances, comme étant un Fief de l'Empire, servant pour la seureté des Provinces Héreditaires de Sa Majesté Impériale, & pour conquerir les Roiaumes de Naples & de Sicile, & les Isles de la Mer Méditerranée, avec les Terres dependantes de l'Espagne le long de la Côte de Toscane, qui peuvent servir à la même fin & être utiles pour la Navigation & le Commerce des Sujets de Sa Majesté Britanique & des Provinces-Unies. VI. Pouront le Roi de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux, conquerir à force d'armes, selon qu'ils auront concerté entr'eux, pour l'utilité & la commodité de la Navigation & du Commerce de leurs Sujets, les Païs & les Villes que les Espagnol ont dans les Indes, & tout ce qu'ils pourront y prendre, sera pour eux, & leur demeurera. VII. Que si les Alliez se trouvent obligez à entrer en Guerre pour obtenir ladite satisfaction à Sa Majesté Impériale, & ladite seureté à Sa Majesté Britanique, & aux Seigneurs Etats Généraux, ils se communiqueront fidellement les avis & résolutions des Conseils qui se tiendront pour toutes les entreprises de Guerre ou expeditions militaires, & généralement tout ce qui concernera cette affaire commune. VIII. La guere étant une fois commencée, aucun des Alliez ne pourra traiter de Paix avec l'Ennemi, si ce n'est conjointement, avec la participation & le Conseil des autres Parties. Et la dite Paix ne pourra être concluë, sans avoir obtenu pour Sa Majesté Impériale une Satisfaction juste & raisonnable, & pour le Roi de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux la seureté particuliere de leurs Roiaumes, Provinces, Terres & Païs de leur obéïssance, Navigation & Commerce, ni sans avoir pris auparavant des justes mesures, pour empêcher que les Roiaumes de France & d'Espagne, soient jamais unis sous un même Empire, ou qu'un seul & même Roi en devint le Souverain, & spécialement que jamais les François se rendent Maîtres des Indes Espagnoles, ou qu'ils y envoient des Vaisseaux pour y exercer le Commerce, directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce soit. Enfin la dite Paix ne pourra être concluë sans avoir obtenu pour les Sujets de Sa Majesté Britanique & pour ceux des Provinces-Unies, une pleine & entiére faculté, usage & jouïssance de tous les mêmes Privileges, Droits, Immunitez, & Libertez de Commerce tant par Terre que par Mer, en Espagne & sur la Mer Mediterranée dont ils usoient & jouïssoient pendant la vie du feu Roi d'Espagne dans tous les Païs qu'il possedoit, tant en Europe qu'ailleurs, & dont ils pouvoient de Droit user & jouïr en commun ou en particulier, par les Traitez, Conventions & Coûtumes, ou de quelque autre maniere quel ce puisse être. IX. Lors que la dite Transaction, ou Traité de Paix se fera, les Alliez conviendront entr'eux de tout ce qui sera nécessaire pour établir le Commerce & la Navigation des Sujets de Sa Majesté Britanique & des Seigneurs Etats Généraux, dans les Païs 1701.

&

1701. & lieux que l'on doit acquerir, & que le feu Roi d'Espagne possedoit. Ils conviendront pareillement des moïens propres à mettre en seureté les Seigneurs Etats Généraux par la Barriere susmentionnée. X. Et d'autant qu'il pourroit naître quelque controverse au Sujet de la Religion, dans les lieux que les Alliez espérent de conquerir, ils conviendront entr'eux de son exercice, au tems susdit de la Paix. XI. Les Alliez seront obligez de s'entr'aider & secourir de toutes leurs forces, au cas que le Roi de France ou quelque autre que ce soit, vînt à attaquer l'un d'entr'eux à cause du present Traité. XII. Soit que l'on puisse maintenant transiger sur la dite satisfaction & seureté, ou soit que la Paix se fasse après que l'on aura entrepris une Guerre nécessaire, il y aura & demeurera toûjours entre les Parties contractantes une Alliance défensive, pour la garantie de la dite Transaction, ou de la dite Paix. XIII. Tous les Rois, Princes & Etats, qui ont la Paix à cœur, & qui voudront entrer dans la presente Alliance, y seront admis; & parce qu'il est particulierement de l'intérêt du Saint Empire Romain, de conserver la Paix publique, & qu'il s'agit ici entr'autres choses de recouvrer les Fiefs de l'Empire, on invitera specialement ledit Empire d'entrer dans la présente Alliance. Outre quoi tous les Alliez ensemble, & chacun d'eux en particulier, pourront y inviter ceux qu'ils verront bon être.

Les envieux de la gloire de Sa Majesté Britannique regardérent ce Traité comme un ouvrage de l'intriguante politique de ce Monarque. Si on les en croit, Guillaume craignoit que, si la Maison de Bourbon étoit en possession des deux Couronnes de France & d'Espagne, elle ne voulût remetre celle d'Angleterre sur la tête de Jacques II. 1701.

Maladie de Jacques II. Roi d'Angleterre.

Ce Prince qui depuis la Paix de Ryswyck avoit perdu l'esperance de remonter sur un Trône d'où il s'étoit précipité, n'étoit guéres en état de former de tels desseins. La langueur qui le minoit peu à peu depuis long-tems, le conduisoit insensiblement au tombeau. Les Bains de Bourbon ne l'avoient point soulagé, & le 2. de Septembre deux défaillances consécutives firent desesperer de sa vie. La nuit suivante il reposa assez bien; mais le lendemain il commença à jetter du sang avec beaucoup de violence; les foiblesses le reprirent & les Medecins ne trouverent dans les Simptomes de sa maladie que des présages d'une mort prochaine. Le 4. il fit apeller ses enfans, leur donna sa bénédiction & recommanda au Prince de Galles de ne mettre jamais la Couronne en parallele avec la Religion, de préferer toûjours le soin de son salut éternel aux grandeurs & aux plaisirs de ce monde, d'avoir une éternelle reconnoissance des bienfaits du Roi & de ne jamais oublier la déference & le respect qu'il devoit à la Reine sa Mere. Les jours suivants se passerent en intervales bons & mauvais, selon le cours ordinaire des maladies mortelles.

Le Roi le visite.

Le 13. après midi le Roi alla le visiter & pour repondre aux priéres que lui faisoit ce Prince, de continuer sa protection à une famille qui n'avoit point d'autre appui que sa gé-

1701. génerosité, il declara en présence de la Reine, & des deux Cours que si Dieu jugeoit à propos de retirer le Roi, il reconnoîtroit le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre.

Mort de Jacques II.

Jacques II. vêcut encore jusqu'au seizieme jour de Septembre (1) qui fut le dernier d'une vie agitée & malheureuse. Son Regne ne répondit point à l'idée que sa Nation avoit conçue de lui, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Yorck; heureux s'il eût mieux sçeu ménager son repos & celui de ses Sujets, & si resistant aux amorces flateuses du Despotisme, il ne se fût pas livré aux Conseils funestes des Ecclesiastiques qui le rendirent enfin la victime de leur fausse politique. La Reine Douairiere monta en Carosse aussi-tôt qu'il fût expiré & s'alla renfermer au Monastere de Chaillot (2).

Visites de Deuil receues & rendues.

Le Nonce du Pape se rendit auprès du Prince de Galles qu'il salua en qualité de Roi d'Angleterre. Les Seigneurs Anglois qui s'étoient attachez à son Pere, lui rendirent hommage comme à leur Souverain, & le 20. du même mois le Roi de France lui rendant visite, le traita de Majesté. Le Prince le receut au haut de l'escalier & ils s'assirent tous deux en des fauteuils égaux. Le Roi alla ensuite chez la Reine qui étoit au lit & de là chez la Princesse. Le Dauphin, ses deux Fils, les Princes & les Princesses du sang, firent aussi leurs visites de Deuil, que rendit le Prince revêtu d'un Deuil Roial; c'est à dire d'un habit & d'un manteau violet dont la queuë étoit portée par un Lieutenant des Gardes du Corps. Le Roi le receut au haut de l'escalier, lui donna la main & un fauteuil égal au sien; mais les visites des Princes & des Princesses se passérent de bout.

Le Prince de Galles reconnu en France pour Roi d'Angleterre.

On s'étonnera peut-être que je parle de ce Prince, comme si j'étois persuadé qu'il fût véritablement fils de Jacques II. mais il me semble qu'écrivant l'Histoire de France, j'ai du me servir du stile de cette Cour. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les raisonnements & les preuves qu'on allegue pour appuier ou pour afoiblir sa naissance. Il me sufit que les Loix & le consentement unanime de la Nation Angloise l'aient exclus de la Couronne, dont il prétend être héritier.

Suites facheuses de cette reconnoissance.

Il est du moins certain que la Déclaration du Roi de France en sa faveur, ne servit qu'à répandre dans les cœurs des Anglois une indignation, dont il faut attribuer la principale source à cette démarche. Jusque là le Parlement n'avoit regardé la Roiauté de Philippe que comme un accroissement exorbitant qui rendoit la Maison de Bourbon formidable à toute l'Europe. Les liaisons qu'il avoit prises avec l'Empereur & les Provinces-Unies pouvoient encore devenir une précaution innocente: un accommodement avec l'Empereur, en rétablissant l'équilibre, dissipoit les craintes & desarmoit la Grande Bretagne, qui après tout n'y prenoit guéres d'autre interêt que la sureté commune de l'Europe. La Cour de France n'entra point dans ces vues & peut-être que le Roi en tenant la parole qu'il avoit donnée à son ami, fut bien aise de faire sentir en même

(1) *Il étoit agé de 67 ans 10. mois & 22. jours.*

(2) *Village pres de Paris.*

1701. me tems au Roi d'Angleterre qu'il avoit dequoi l'inquiéter à son tour. Nous verrons dans la suite, que le titre de Roi fut également inutile au Prince de Galles, & onéreux à la Nation qui le lui avoit si libéralement accordé.

Comment la France la justifia.

On pourroit dire cependant que la Cour de France ne pouvoit guéres le lui refuser, après l'avoir toûjours reconnu pour fils légitime de Jacques II. & pour Prince de Galles. L'un étoit une suite nécessaire de l'autre. Elle n'oublia pas cette raison pour se justifier du reproche qu'on lui faisoit d'avoir violé parlà un des principaux Articles du Traité de Ryswyck, & lors que l'Angleterre l'accusa de vouloir s'ériger en Arbitre des Souverains, elle répondit „qu'elle étoit si éloig„née de s'arroger la qualité de Ju„ge ; que ne voulant pas même „décider sur le droit des deux „Princes l'un Possesseur, l'autre As„pirant, elle n'avoit pas cru pou„voir avec justice refuser à ce der„nier un Titre que lui donnoit sa „naissance, en se déclarant pour le „Roi Guillaume d'une maniére tou„te partiale ; Qu'on avoit tort de „regarder cette Déclaration com„me une infraction de la Paix. Que „pour l'observer inviolablement on „se contenteroit de donner au nou„veau Roi les mêmes secours que „le Roi son Pere avoit receus pour „son entretien ; Qu'il n'étoit pas „nouveau de voir des Fils de Rois „conserver le Titre d'un Roiaume „que leur Pere avoit perdu ; Qu'on „en trouvoit des exemples dans les „Histoires de Naples, de Navarre, & „de Pologne (1) ; Que la conduite „du Roi étoit digne de sa Magna„nimité & de sa Justice, sans être „contraire à ses derniers engage„ments, & enfin que bien loin de „l'en blamer, on devoit plutôt se „louer de sa Modération, de ce „qu'il vouloit bien observer si reli„gieusement ce Traité, dans le „tems même qu'il ne pouvoit igno„rer la conduite du Roi Guillaume „& des Provinces-Unies, les assis„tances secretes qu'ils fournissoient à „l'Empereur, les Troupes qu'ils le„voient de toutes parts, ni les me„sures qu'ils prenoient contre Sa „Majesté Catholique." Le Roi d'Angleterre & le Parlement se trouvoient trop vivement offensez, pour être appaisez par ces raisons & ce fut un des obstacles qui rendirent la Paix impossible. 1701.

Arrêts & Edits.

L'Arrêt qui avoit été publié à Paris au commencement de Septembre n'étoit pas propre à la rétablir. La Cour s'y plaignoit de ce que les Païs Etrangers, & nommément l'Angleterre, avoient fait des Reglements qui empêchoient les Sujets de Sa Majesté d'y négocier avantageusement. Les Anglois, y disoit-on, apportent librement en France non seulement des Marchandises du cru d'Angleterre ; mais encore de celles qui y sont Fabriquées avec des matieres venant d'autres Païs & mêmes des Marchandises qui ne sont ni du cru, ni de la Fabrique d'Angleterre. Ils peuvent aussi décharger leurs Marchandises d'une même Cargaison en diferens Ports, & les y vendre par eux mêmes, refaire leur Cargaison de retour en diferents Ports du Roiaume, & y faire par eux-mêmes les achapts des Mar-

(1) *On auroit pu y ajouter l'Angleterre même dont le Roi se qualifie Roi de France.*

1701. Marchandises dont ils ont besoin; au lieu que les Marchands & Négocians François ne peuvent porter en Angleterre que des Marchandises du cru de France, dont quelques unes sont même entiérement prohibées & d'autres tellement chargées de Droits à l'entrée, qu'on ne peut y en faire Commerce qu'avec beaucoup de perte; ils n'ont pas la Liberté de négocier de port en port, ni de vendre par eux mêmes les Marchandises de leur Cargaison, ni d'achetter celles dont ils peuvent avoir besoin. Après une suite de plaintes de cette nature, le Roi déclaroit de contrebande les Bas, les Chapeaux, les Draps, les Cuirs, & quantité d'autres Marchandises d'Angleterre & en deffendoit l'entrée, soit en droiture soit par entrepos; Les Vaisseaux qui les apporteroient étoient declarez sujets à confiscation, avec trois mille Livres d'Amende contre les Marchands du Roïaume qui les recevroient. Pour ne point rompre entiérement le Commerce, il y avoit des Marchandises dont le transport étoit permis; mais les Droits d'entrées étoient si augmentez que les Anglois n'y pouvoient trouver leur compte: Par exemple, les Tapis & les Toiles d'Angleterre devoient paier cinquante pour cent de valeur. L'Arrêt bornoit les Négotians aux seules Marchandises du cru & de la Fabrique d'Angleterre, hormis celles qu'il déclaroit être de contrebande. Il les obligeoit à prendre des Courtiers & Marchands François; sans qui ils ne pourroient faire la vente de leur Cargaison.

Cette conduite de la Cour étoit plus juste que Politique. Elle rendoit à la Nation Angloise les mêmes desagréments que les François avoient dans ses Ports; mais s'il est vrai, comme on le disoit alors, que la Cour de Londres cherchoit parlà les occasions d'aigrir le peuple & de l'irriter contre la France par un interêt aussi sensible que celui du Commerce, peut-être que l'on auroit pu éluder ce piége, en ménageant d'avantage les Marchands Anglois, & qu'ils auroient plus regreté la Paix avec la France, si cet arrêt ne leur en eût pas déja enlevé les fruits. Mais le Roi n'étoit pas capable de ces menagements timides. 1701.

Le Commerce de l'Espagne sembloit devoir le dédomager de ce qu'il perdoit de ce côté; cependant on n'en voioit point encore les effets. Le Rabais des Monnoies dont on se servit pour tirer les especes des mains des particuliers; ressource déja tant de fois emploiée, produisit une si grande rareté d'argent que l'interêt se donnoit jusqu'à douze & quinze pour cent. Les Banqueroutes devinrent plus fréquentes que jamais celle de la Touanne & de Sauvion Tresoriers-Généraux de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Legere, se trouva monter à plus de dix millions. Ce coup achevoit de ruiner le Commerce & de décrediter les Tresoriers des Deniers Roiaux, si le Roi n'eût prévenu ces suites funestes, en se chargeant de toute la perte. Il ordonna que les Interessez seroient paiez de leurs Lettres & Billets de change, tant pour l'interêt que pour le Capital, sur les Aides & les Gabelles. On tira ce que l'on put de la vente des effets, qui pouvoient appartenir aux deux Banqueroutiers.

Banqueroutes fameuses.

Il

1701. Autres Edits. Il parut cette année un Edit enregîtré le 30. de Mars à la Chambre des Comptes, & le 31. à la Cour des Aides, par lequel le Roi rétablissoit l'office de Juge d'Armes de France qui avoit été supprimé, & se réservoit d'y pourvoir à la nomination du Grand Ecuier de France.

En parlant des Edits de l'Année 1700. j'en ai rapporté un qui, pour obvier au Luxe dont quantité de Familles étoient ruinées, défendoit l'usage des Meubles aussi précieux qu'inutiles, tels que sont les ouvrages d'or & d'argent pour les vases & les autres grosses pièces des Ameublemens des chambres au dessus de la Valeur fixée par l'Edit. Mais que servent les Loix les plus sages si l'impunité, ou l'addresse de ceux qui savent s'y soustraire, les rend inutiles ? Le Parlement averti que dans les Inventaires ou Ventes des Meubles, il se trouvoit souvent des pièces d'or & d'argent, & des Ameublemens defendus par cet Edit, ordonna par un Arrêt du 30. de Mai, qu'elles seroient recollées sur les confrontations qui en auroient été, ou du être faites, & que ce qui n'auroit pas été déclaré seroit saisi & confisqué.

Retablissement de l'Academie Roiale des Inscriptions. L'Academie des Inscriptions & Medailles (1), animée par l'exemple de l'Academie Roiale (2) des Sciences & par les esperances que lui donna l'Abbé Bignon, fit demander à la Cour les mêmes marques de Protection que l'on venoit d'accorder à sa sœur Cadette, & obtint un reglement signé de la main du Roi. Cette Academie doit son origine à la passion que Colbert avoit pour les beaux Arts. Les Peintures de Versailles & les Tapisseries des Gobelins avoient besoin d'Inscriptions & de Devises. On consultoit pour cela quatre personnes de l'Academie Françoise; à savoir Chapelain, Charpentier, & les Abbez de Bourzeis & de Cassaigne. La charge de Controleur des Batiments & la confiance du Ministre dont Perrault étoit alors honoré, l'y firent recevoir, mais le refroidissement de Colbert pour lui, influa sur la petite Academie, qui fut négligée, jusqu'à ce que Louvois aïant succédé à Colbert dans la Surintendance des Batiments, il la ressuscita. Il lui fit donner au Louvre pour ses Assemblées la même Sale où se tiennent celles de l'Academie Françoise; il lui associa Racine, & Despreaux, chargez de l'Histoire du Roi, & Rainssant Directeur du Cabinet des Antiques, & fit entreprendre le magnifique travail des Médailles de l'Histoire du Roi. Elle venoit alors de le finir & elle prit ce tems pour exciter la bienveillance de Sa Majesté. Le Règlement contient XLIX. Articles. I. Que l'Academie Roiale des Inscriptions & Médailles demeurera sous la Protection du Roi, recevra ses Ordres, ainsi que l'Academie Roiale des Sciences, par celui des Secretaires d'Etat qui aura le departement de la Maison du Roi. II. Qu'elle sera composée de quarante Academiciens, dix Honoraires, dix Pensionnaires, dix Associez & dix Elèves, tous admis par le choix ou l'agrément de Sa Majesté. III. Que parmi les Honoraires tous recommandabler

(1) *On l'a depuis appellée l'Academie des belles Lettres.*

(2) *Voiez le II. Tome, page 406.*

1701. dables par leur Erudition nul ne pourra être Pensionnaire, mais deux pourront être Etrangers. IV. Les Pensionnaires & les Elèves doivent être établis à Paris; quatre des Associez pourront être Etrangers. Je passe tout d'un coup au 19. Article qui détermine les Exercices de l'Academie. „ Elle s'appliquera incessamment, dit le Reglement, à faire „ des Médailles sur les Principaux „ Evenements de l'Histoire de France sous tous les Regnes jusqu'à „ l'origine de la Monarchie, & à „ composer des Descriptions Historiques desdits Evenements par raport ausquels les Médailles auront „ été faites; elle travaillera encore „ sans délai à l'Explication de toutes les Médailles, Médaillons, „ Pierres & autres Raretez Antiques „ & Modernes du Cabinet de Sa „ Majesté, & à la Description de „ toutes les Antiquitez & Monuments de France. XX. L'Academie étant principalement établie pour travailler aux Inscriptions & autres Monuments qui ont „ été faits, ou que l'on pourra faire, pour conserver la Mémoire „ des hommes célébres & de leurs „ belles Actions; Elle continuera „ de travailler à tout ce qui regarde lesdits ouvrages, tels que sont „ les Statues, les Mausolées, les „ Epitaphes, les Médailles, les Jettons, les Devises, les Inscriptions „ d'Edifices publics & tous autres „ ouvrages de pareille nature... & „ les Academiciens se proposeront „ la connoissance de l'Antiquité „ Grecque & Latine & des Auteurs „ de ces deux Langues, comme un „ des objets le plus digne de leur attention". J'omets les autres parties du Reglement dressé avec d'autant plus de sagesse, qu'on y a prévenu les inconvenients dont on avoit l'expérience dans les Academies précedentes. On y reconnoît aisément le genie du savant-homme (1) qui l'a procuré ou peut-être dressé lui même. Le public qui jouït depuis long tems des fruits de cet établissement, auroit eu lieu de se plaindre, si je n'en avois point parlé. 1701.

Mort de Madeleine de Scuderi.

Outre les morts célébres dont j'ai fait mention à la fin du second Tome, cette année fut la derniere pour plusieurs personnes qui s'étoient distinguées par leurs écrits. Madeleine de Scuderi mourut le 2. de Juin agée de 94. ans. La fécondité de sa Plume jointe à la délicatesse de son stile, lui procura des Protections illustres, & lui aquit une Réputation dont elle jouït jusqu'à sa mort. Urbain Chevreau connu par ses ouvrages d'Histoire & de belles Lettres, âgé d'environ quatre ving-huit ans passez dans le célibat; & Jean Renaud de Segrais Gentil-homme ordinaire de Mademoiselle Anne Marie Louïse d'Orleans, fameux par sa belle Traduction de l'Eneïde de Virgile, moururent aussi cette année. Ce dernier qui fut l'un des Fondateurs de l'Academie de Caën sa Patrie, laissa vacante une place à l'Academie Françoise, qui fut remplie par Campistron, Secrétaire Général des Galeres, Auteur de quelques Tragedies fort estimées.

De Chevreau.

De Segrais.

1702. *Retour du Roi d'Angleterre à Londres.*

Le Roi d'Angleterre après avoir reglé avec les Etats Généraux & les autres Alliez, les preparatifs de Guerre, étoit retourné dans sa Capitale, où

(1) *L'Abbé Bignon.*

1702. où les esprits étoient échaufez sur la nouvelle conduite de la France. Les Adresses qu'il reçut de toutes parts, étoient pleines de termes vifs & injurieux à cette Couronne, & insistoient sur la néceßité de prévenir les tentatives de l'Ennemi. Les peuples allarmez de l'idée du péril que couroit la Religion, n'en séparérent point l'interêt d'avec celui du Monarque & demandérent une Loi solemnelle où l'on établît la Succession dans la Ligne Protestante & l'exclusion de la personne nommée Prince de Galles, & de tous les autres Prétendans Papistes. Le Parlement animé du même esprit, le sollicita de vanger l'opprobre que la France venoit de faire à la Nation & pour marquer que personne n'en approuvoit la conduite, mit la tête du Prince de Galles à prix, & le déclara coupable du crime de Haute-Trahison.

Déja les ordres étoient donnez pour les Troupes qui devoient servir en Hollande sous le Comte de Marlboroug, & pour la Flote dont l'Armement étoit confié au Duc d'Ormond; le Roi se disposoit à repasser la Mer, aussi-tôt qu'il auroit terminé les affaires qu'il restoit encore à régler pour l'avantage de l'Angleterre, mais la Providence en reservoit à d'autres l'exécution. Ce Prince étant à la chasse aux environs de Kensington, son Cheval mit malheureusement le pied dans un trou de lapin & broncha si rudement que le Roi fut renversé. Cet accident arrivé le 4. de Mars (1) ne parut point d'abord aussi dangereux qu'il l'étoit effectivement; ce ne fut que le 18. que l'on commença à trembler pour la vie de Guillaume III. qui mourut le lendemain regreté d'une Nation dont il avoit été le Liberateur. La populace des Villes de France qui avoit fait plusieurs fois des réjouïssances ridicules sur les fausses nouvelles qui avoient couru de sa mort, n'en fit aucune en cette occasion, par ce que la Cour l'avoit défendu. On crut que ce qui rendit cette chute mortelle, ce fut le défaut du sang dont le Roi n'avoit pas, dit-on, trois onces; de sorte qu'au raport des Médecins, il étoit impossible qu'il pût vivre encore trois mois, quand même il ne seroit point tombé de Cheval. Dès le même jour la Princesse de Dannemarck fut proclamée Reine sous le nom d'Anne Premiere, & la sagesse avec laquelle elle commença de regner, essuia les larmes de ses Sujets & dissipa les craintes de ses Alliez.

1702. *Sa mort.*

Anne I. lui succede.

La perte que la Grande Bretagne venoit de faire fut si promtement réparée, & la Reine entra si bien dans le Plan que son Prédecesseur avoit formé, que le Prince de Galles ne put profiter de ce changement de Regne, dont on n'eut d'ailleurs aucun lieu de s'appercevoir, que par ce que les Armées de Hollande & d'Angleterre n'étoient plus commandées par un Roi. Mais on n'eut rien à desirer de ce côté-là & le Héros à qui le Généralat fut confié, porta loin la gloire de sa Nation, & contribua beaucoup à éterniser la Mémoire du nouveau Regne.

Elle entre dans le Plan de son Predecesseur.

Depuis le départ du Comte d'Avaux, Barré son Secretaire étoit resté en Hollande, pour observer les moments favorables & tâcher de renouer les Conferences. On crut avoir

Nouvelles tentatives de la France.

(1) *Vieux Stile.*

1702. cette occasion si desirée, & dans cette persuasion on lui envoia des Lettres de Créance (1) en qualité de Résident, pour essaier si la mort du Roi d'Angleterre n'apporteroit point de changement dans les Déliberations de l'Etat. L'ascendant de ce Prince dans les Conseils de la République avoit été ailleurs atribué à son habileté & à la crainte qui lui soumetoit des particuliers, & l'assuroit d'un consentement général à toutes ses vues; c'étoit du moins l'idée qu'on s'en étoit faite à Versailles. Le nouveau Ministre présenta à leurs Hautes Puissances un Mémoire (2) „où „après leur avoir rapelé les services „que l'Etat avoit receus des Rois de „France, & insinué que leur bonheur consistoit à demeurer toûjours unies à cette Couronne, & „à la regarder comme le plus solide appui de la République, il ajoutoit que les Démarches opposées „avoient été l'effect d'un état violent. Il leur ofroit de la part des „deux Couronnes de renouveler tous „les Traitez les plus avantageux à „la Hollande". *Que V. V. S. S.* disoit-il, *cessent de craindre le voisinage de tant de Troupes qu'elles voient sur leurs Frontiéres. Il dépend d'elles non seulement de les avoir pour amies; mais aussi de les faire entiérement sortir des Païs-bas Espagnols. La Paix rétablie, & V. V. S. S. desarmant, la Garde des Provinces du Roi Catholique ne sera plus confiée qu'à ses Troupes. Une promte résolution rendra le calme à Vos Provinces, la Paix & la Liberté y renaitront ensemble.* Il étoit tard, & les liens étoient trop étroitement serrez, pour les detacher. L'intérêt qui avoit produit la grande Alliance, subsistoit toûjours. Les Etats Généraux ne vouloient point de Paix, si elle n'étoit générale. Ils le déclarerent au Résident par leur Résolution du 8. d'Avril & lui marquerent en même tems combien ils étoient indignez du reproche qu'il leur faisoit de s'être laissé mener par le feu Roi de la Grande Bretagne, & ils n'atendirent point le Mémoire du Baron de Goez Ministre de l'Empereur, pour envisager ce reproche comme un sentiment qui faisoit tort à leur sagesse. C'est à quoi se reduisit tout le succès de ce Mémoire.

Mémoire de son Resident aux Etats Généraux.

Leur réponse.

L'entreprise de bâtir un Fort sous le Canon du Sas de Gand, & l'opposition qu'y formérent les Hollandois, fondée sur le 58. Article du Traité de Munster; les menaces que l'on se fit de part & d'autre à cette occasion; le refus que fit le Marquis de Bedmar, Commandant Général des Païs-Bas en l'absence de l'Electeur de Baviere, de procurer une liquidation de quelques Dettes que les Rois d'Espagne avoient contractées; tout cela fut l'avancoureur de la Rupture qui devoit bientôt éclater.

Répugnance de plusieurs Princes de l'Empire pour la Guerre.

Il ne manquoit plus à l'Empereur que de voir tout l'Empire s'armer pour sa querelle, mais le projet de Neutralité avoit trop de charmes pour la plupart des Princes. Ceux de la Maison de Bade comme étant plus exposez que les autres, avoient déja fait demander, quel dédommagement l'Empereur leur feroit, si leurs Etats étoient ravagez durant cette Guerre. Les Electeurs de Cologne

(1) *Elles étoient dattées du 27. de Mars.*

(2) *Le 31. de Mars.*

1702. logne & de Baviere ne pouvoient se résoudre à donner des Troupes pour chasser leur Neveu d'un Trône qu'ils croioient lui appartenir. Le prémier averti de l'engagement qui se formoit, & persuadé qu'on ne le laisseroit pas long-tems dans l'indiférence où il vouloit demeurer, avoit jetté dans toutes ses Places des Troupes Françoises; & de peur qu'on ne lui reprochât que c'étoit introduire l'Etranger dans l'Empire, il les avoit receues sous le nom de Troupes du Cercle de Bourgogne.

Advocatoires de l'Empereur contre l'Electeur de Cologne.

L'Empereur à qui elles faisoient ombrage, usa de son autorité pour les faire licentier. Il commença par des Advocatoires. Le prémier daté de Vienne le 9. de Janvier, ordonnoit à tous Officiers Militaires de l'Electeur de Cologne, Prince de Liege, Généraux, Capitaines &c. Natifs, Sujets, ou Habitans de l'Empire, de quiter le Parti, les Armes, & les Charges de cet Electeur, sous peine d'être mis au Ban de l'Empire & même sous peine de la vie; il les déchargeoit du serment de fidélité, & défendoit qu'on lui rendît aucune obéïssance.

Trois autres Mandats conformes à celui-ci furent affichez dans les Etats de l'Electeur. L'un s'adressoit à lui même en qualité d'Archevêque de Cologne, un autre en qualité d'Evêque & Prince de Liége; L'un & l'autre citoit Son Altesse Electorale à Vienne, pour s'y justifier dans le terme de deux mois, sous peine de Proscription. Le dernier de ces Mandements ordonnoit au Comte de St. Maurice, Général de l'Electeur, de congédier les Troupes enrolées sans la participation du Chapitre de Cologne. On sait que ce Chapitre jaloux d'une certaine indépendance où il prétend être à l'égard de ses Electeurs, s'atribue une partie de la Souveraineté. Depuis long-tems il ne regarde ses Archevêques que comme des Ennemis secrets & inévitables dont il a tout à apprehender. La défiance continuelle qu'il a de leur ambition est un des liens qui l'attachent à la prémiere Puissance de l'Empire, qui d'ailleurs a interêt de borner le pouvoir de l'Archevêque. Le Doïen & les Capitulaires s'étoient déja déclarez par des Manifestes; mais ce qui causoit leurs plus vives allarmes, c'étoit l'exemple de la Ville de Liége, dont le Chapitre venoit de perdre son Chef. 1702.

Jalousie du Chapitre de Cologne contre l'Electeur.

Enlévement du Baron de Méan, Doïen de Liége.

L'Electeur craignant que les Etats Généraux ne s'emparassent de Liége, y avoit fait entrer dix Bataillons & sept Escadrons Commandez par le Marquis de Montrevel Lieutenant Général des Troupes de France. Le Comte de Berlo Général de celles de Liége & Gouverneur de la Citadelle, les aiant receus sur les Ordres de son Prince, le Baron de Méan Doïen de St. Lambert demanda au Général François quelles étoient ces Troupes, & ce qu'elles venoient faire. Le Marquis répondit que c'étoient des Troupes du Cercle de Bourgogne, & qu'elles venoient pour leur servir d'amis. Le Doïen peu satisfait de cette réponse, se retira & voulut animer la Bourgeoisie à prendre les Armes. La précaution qu'eut Montrevel de ranger ses Troupes en Bataille & de s'emparer au plutôt des Postes de la Place les plus importans, prévint le desordre & balança l'autorité du Doïen. Il demanda les Clefs de la Vil-

1702. Ville; le Chapitre s'en étoit déja saisi, il se contenta d'envoier occuper les Portes, disant que cent Hommes valoient bien une Clef.

Plaintes du Chapitre de Liége.

Le Chapitre se plaignit le même jour au Comte de Berlo, & depêcha dès le lendemain des Exprès pour la Cour de Vienne. Le Marquis persuadé qu'on n'épargneroit rien pour exciter un soulévement, fit fermer les Portes de la Ville le 1. de Décembre (1), & après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour tenir la Bourgeoisie dans le respect, envoia un Détachement de Grenadiers qui enleva le Doïen & son Frere; on les mena l'un & l'autre à la Citadelle d'où ils furent transferez à Namur. On arrêta aussi un Chanoine de Huy qui étoit Secrétaire de ce Doïen, & on le trouva occupé à brûler quelques papiers. Ce coup d'autorité redoubla les plaintes, mais il produisit l'effet qu'on s'étoit proposé, à savoir d'éfraier le Parti contraire à l'Electeur. Le Chapitre de Cologne intimidé par cet exemple noublioit rien pour s'en garantir. L'Electeur de son côté, metoit tout en usage pour faire consentir l'Empereur à la Neutralité qu'il prometoit d'observer, & il s'offroit de congédier ses Troupes dès qu'il auroit obtenu ce consentement. La Cour de Vienne l'avoit pris sur un ton absolu; il faloit se déclarer.

Nouveaux efforts de l'Electeur de Cologne pour obtenir la Neutralité.

Le Ministre que l'Electeur avoit à Ratisbonne s'adressa aux trois Colleges, & représenta dans un Mémoire que le fantôme de la Monarchie Universelle de la Maison de Bourbon, contre lequel l'Empereur vouloit soulever toute l'Europe, étoit moins à craindre à l'Empire, que cette conduite violente par laquelle la Maison d'Autriche empiétoit de jour en jour sur les Droits & la Liberté des Electeurs & des Princes. Il distinguoit l'Empereur de l'Archiduc d'Autriche, & prétendoit que l'Empereur ne pouvoit pas forcer l'Empire à prendre ses Interêts dans une Prétention qui ne regardoit que l'Archiduc. Il se plaignoit à la Diete des Menaces & des Procedures que l'on avoit déja faites, au préjudice des Droits de Son Altesse Electorale, & justifioit l'Alliance avec le Roi Très-Chrétien, & l'introduction des Troupes Françoises dans les Etats de Cologne & de Liége. Ils prometoit enfin que ces Troupes, loin d'être destinées à agir offensivement, seroient congediées aussi-tôt que les Troupes Etrangéres assemblées dans le voisinage & dont l'approche avoit forcé Son Altesse Electorale à prendre ses suretez, se seroient retirées. On ne lui fit point d'autre réponse, sinon qu'on envoieroit des copies de ce Mémoire aux Electeurs & aux Princes, & qu'en attendant leur résolution, on veilleroit au maintien des Droits & des Constitutions de l'Empire. 1702.

Extrait du Manifeste de l'Electeur de Cologne.

L'Electeur averti que toutes les mesures étoient prises pour l'attaquer, voulut du moins sauver sa Réputation, des accusations dont le Conseil Aulique le chargeoit. Il fit dresser un Manifeste que je ne raporterai point ici. Il est trop long, & il suffira de toucher les principales raisons que l'Electeur opposa aux Griefs de la Cour de Vienne. „Ce Prince y explique les mo„tifs qui l'ont porté à préferer la „Neutralité, les Démarches qu'il

„a

(1) *De l'Année* 1701.

1702. „a faites pour l'obtenir, l'origine „de la mesintelligence entre lui & „son Chapitre, & la nécessité ou il „s'est vu de recourir à la France. „Il répond aux six Chefs d'accusa- „tion sur lesquels on l'avoit cité à „Vienne. 1. D'avoir violé le ser- „ment prété à l'Empereur & à l'Em- „pire. 2. D'avoir fait un Traité „avec les Ennemis de Sa Majesté „Impériale. 3. D'avoir reçeu les „Troupes de France & d'Espagne „sous le faux nom du Cercle de „Bourgogne. 4. D'avoir agi con- „tre la Patrie & les Loix fonda- „mentales de l'Etat. 5. D'avoir „fait conduire le Sieur Méan, Doïen „de Liége dans un Château de Fran- „ce. 6. Enfin d'être resolu de s'op- „poser à l'exécution des Mande- „mens de l'Empereur. Le Mani- „feste prétend que le serment a été „prêté à l'Empereur comme tel, & „non pas comme Archiduc d'Au- „triche; que cette distinction loin „d'être nouvelle est reconnue par „plusieurs Empereurs de cette Mai- „son & par Leopold lui-même. Il „réfute le second & le troisiéme „Chef en disant que depuis la Paix „de Ryswyck, le Roi de France „ne peut être consideré comme „Ennemi de l'Empire; que si l'Em- „pereur en qualité d'Archiduc d'Au- „triche a pu s'allier avec l'Angle- „terre & la Hollande, contre Phi- „lippe Duc d'Anjou appellé par le „feu Roi d'Espagne à la Succession „de ses Roiaumes, il doit être per- „mis aux Electeurs & aux Princes „de l'Empire de faire des Alliances, „pour éviter d'être forcez à une „Guerre qu'ils desaprouvent & où „l'Empire n'a point de part. Il fait „voir ensuite que la Convention éta- „blie entre le Prince & son Chapi- „tre ne peut avoir force de Loi; „puisque le Pape Innocent XII. „en reconnoissant l'abus, & le tort „qu'elle faisoit à la Souveraineté „Ecclesiastique, a relevé tous les „Princes Ecclesiastiques des serments „qu'ils auroient été contraints de „faire sans l'autorité du St. Siége. „Il nie que Son Altesse Electorale „ait eu part à l'Enlevement du „Doïen, & soutient que la Cour de „Rome aiant pris connoissance de „cette affaire, ce n'est plus qu'à el- „le qu'on en doit rendre compte. „Il conteste ensuite à l'Empereur le „pouvoir de mettre un Electeur au „Ban de l'Empire, de dispenser ses „sujets de la soumission qu'ils lui „doivent, & d'user à son égard de „la voie des Exécutions Militaires, „& ne reconnoît ce pouvoir que dans „tout le Corps Germanique". 1702.

Ces raisons auroient pu être de quelque poids, s'il se fût agi de plaider devant un Tribunal, composé de Juges desinteressez & que toutes les Villes des Cercles associez eussent persisté dans leurs prémiers sentiments. La plûpart s'étoient détachées, pour entrer dans les Interêts de l'Empereur, soit qu'elles fussent persuadées de l'équité de ses Prétentions, soit qu'elles ne jugeassent pas à propos d'irriter un Chef qui seul les garantit de l'invasion des Princes.

Philippe V. a dessein de passer en Italie.

Il est temps de remener mon Lecteur en Italie où l'hiver n'avoit point interrompu les Hostilitez. La Conjuration de Naples n'étoit pas tellement étoufée, que les principaux partisans de la Maison d'Autriche, flêtris par les sentences données contre eux & leurs Complices, ne re-

 muas-

1702. muassent Ciel & Terre pour causer une Révolution. Il n'y avoit que cette voie pour rentrer dans leur Patrie & dans leurs biens avec quelque sorte d'honneur & de sureté. Ils s'étoient réfugiez la plûpart à l'Armée du Prince Eugéne, & n'avoient pas encore perdu l'esperance de voir leur Parti triomphant. Les avantages qu'ils se prometoient de leurs intrigues soutenues par la valeur de ce Prince, firent juger à la Cour de Madrid que le Roi ne pouvoit mieux faire pour les prévenir, que de se montrer lui-même au Peuple de Naples. On se persuada que sa présence y feroit le même effet qu'elle avoit produit dans les Provinces d'Espagne, qu'il avoit parcourues.

Il consulte le Roi de France.

Ce voiage étoit d'une assez grande consequence, pour ne le pas entreprendre sans l'avis de Sa Majesté Très-Chrétienne. Elle en approuva le dessein & la Lettre qu'elle écrivit au Roi d'Espagne pour l'y confirmer, est trop belle pour ne la pas rapporter ici. Le Lecteur y perdroit trop, si j'en retranchois quelque chose. Elle est dattée de Marli le 22. de Janvier.

Lettre du Roi de France au Roi d'Espagne sur ce voiage.

„ J'ai toûjours approuvé votre „ Dessein de passer en Italie & souhaité que vous l'exécutiez, mais „ plus je m'interesse à votre gloire, „ plus je dois penser aux difficultez, „ qu'il ne vous conviendroit pas, „ comme à moi, de prévoir. Je les „ ai toutes examinées, vous les avez „ veues dans le Mémoire que Marcin vous a leu. J'apprends avec „ plaisir qu'elles ne vous détournent „ pas d'un projet aussi digne de vôtre Sang, que celui d'aller vous „ même défendre vos Etats en Italie. Il y a des occasions, ou il „ faut que ce soit la personne principalement interessée qui décide, & „ puisque les inconvenients que l'on „ vous a représentez ne vous détournent pas, je loue votre fermeté, „ & je confirme votre Décision. 1702.
„ Vous serez plus aimé de vos sujets, „ & ils vous seront encore plus fidéles, lorsqu'ils verront que vous répondez à leur attente, & que bien „ loin de demeurer dans le repos, „ comme vos derniers Prédecesseurs, „ vous exposez votre personne pour „ déffendre les Etats les plus considérables de votre Monarchie; & „ ma tendresse augmentant, à mesure que je vois qu'elle vous est „ deue, vous pouvez croire que je „ n'oublierai rien de tout ce qui „ pourra contribuer à vos avantages. Vous savez les efforts que j'ai „ faits pour chasser vos Ennemis d'Italie. Si les Troupes qui sont destinées pour l'Etat de Milan y étoient arrivées, je vous conseillerois d'y aller, & de vous mettre „ à la tête de mon Armée; mais comme il faut qu'elle soit supérieure à „ celle de l'Empereur, je crois que „ Votre Majesté doit passer à Naples, où sa présence est encore „ plus nécessaire qu'à Milan. Vous „ attendrez dans ce Roiaume le commencement de la Campagne, vous „ calmerez l'agitation des Peuples, „ qui desirent avec ardeur d'y voir „ leur Roi.

„ Traitez bien la Noblesse, faites esperer du soulagement aux „ Peuples, lors que les affaires le „ permettront. Ecoutez les plaintes, „ rendez Justice, & vous communiquez avec bonté, sans perdre „ rien de votre dignité. Distinguez „ ceux dont le zéle s'est signalé dans

„ ces

„ces derniers mouvemens. Vous „connoîtrez bien-tôt l'utilité de vo„tre voiage, & le bon effet que „votre présence aura produit. Je „fais armer quatre Vaisseaux à Tou„lon, qui iront à Barcelone & vous „porteront à Naples avec la Reine; „je vois bien que votre amitié pour „elle ne vous permettra pas de vous „en séparer. Marcin vous informe„ra des Troupes que j'envoie à Na„ples, & des autres détails dont je „l'ai instruit au sujet de votre pas„sage. Dieu, qui vous a visible„ment protegé, benira la Justice „de vôtre cause, & j'espere qu'a„près vous avoir appellé au Trône, „il vous assistera pour défendre les „Etats, dont il a remis le Gouver„nement entre vos mains. Je le „prierai de rendre heureux les des„seins que vous formez pour sa gloi„re. Il ne me reste qu'à vous asseu„rer de ma tendresse, de mon ami„tié, & du plaisir que j'ai de voir „que chaque jour vous la meritez „de plus en plus".

Assuré de ce consentement le Roi Philippe disposa tout pour son voiage & établit à Madrid un Conseil de Régence, pour empêcher que son absence ne fut utile au Partisans de la Cour de Vienne. Ce Conseil étoit sur le même plan que celui qu'avoit institué Charles II. par son Testament, & le Cardinal Porto-Carrero y devoit avoir les mêmes prérogatives que la Reine avoit eu dans l'autre. Le Roi & la Reine partirent de Madrid, & prirent leur route par Sarragoce. Les Etats du Roiaume d'Arragon qui y étoient assemblez leur firent les serments de fidelité qui furent assaisonnez d'un Don Gratuit. A leur arrivée à Barcelone, les Etats de Catalogne accompagnérent leurs hommages de cent mille Ecus pour les frais du voiage d'Italie & accorderent une pareille somme tous les ans jusqu'à la fin de la Guerre.

Depart de leurs Majestez Catholiques.

La Reine retourne à Madrid.

Jusque-là il étoit résolu que la Reine accompagneroit le Roi en Italie, mais les nouvelles que la Cour reçeut des préparatifs de l'Angleterre & de la Hollande, firent changer ce dessein, & cette géneréuse Princesse sacrifiant ses desirs aux Interêts de son Epoux, fut même la prémiere à déclarer qu'il convenoit mieux à la gloire du Roi de faire ce voiage seul & de la laisser en Espagne, où sa présence pouvoit être de quelque utilité. Elle en écrivit à Sa Majesté Très-Chrétienne qui l'en remercia dans les termes les plus tendres & les plus reconnoissants.

Le Parmesan occupé par les Impériaux.

L'Armée d'Italie n'étoit plus dans la situation où nous l'avons laissée. Le Prince Eugene toûjours attentif aux occasions dont il pouvoit profiter s'étoit fait des intelligences dans Cremone. Maitre de Bersello; il avoit pris par force des Quartiers dans le Parmesan. Envain le Duc de Parme avoit reclamé l'immunité du St. Siége dont il se declaroit Vassal; envain il protesta contre cette violence comme un attentat commis contre l'Eglise, on n'eut égard du côté des Impériaux qu'à la néceffité du tems. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'il envoieroit un Commissaire pour empêcher les excès & prévenir les desordres.

Blocus de Mantoue.

Mantoue étoit bloquée depuis le 10. de Janvier: deux mille Hommes d'Infanterie, deux cens Dragons, autant de Cavalerie & quatre cents Houssars eurent ordre de la resserrer.

1702. rer. Mais il s'agiſſoit de Cremone.

Le Maréchal de Villeroi s'étoit, dit-on, vanté qu'il feroit danſer les trois Princes durant le Carnaval; il parloit du Prince Eugéne, & des Princes de Vaudemont (1) & de Commerci. Ces Généraux n'oubliérent rien pour le prévenir; mais il leur auroit été impoſſible de ſe rendre Maîtres de Cremone, fortifiée d'un côté par le Pô, & de l'autre par des ouvrages nouvellement réparez & gardée par une forte Garniſon, ſi la Fortune ne leur en eût ouvert les Portes. Le Curé (2) de Sainte Marie la neuve avoit ſa Maiſon contigüe au rempart & ſa cave communiquoit à un Aqueduc qui abboutiſſoit hors de la Ville. La Garniſon qui ne s'étoit point aviſée de ce paſſage, étoit bien éloignée de s'en défier. Pouſſé par l'eſpérance d'une recompenſe extraordinaire, ce Prêtre réſolut d'introduire par là les Impériaux, & en avertit le Prince Eugéne. L'avis ne fut point mépriſé, on viſita ſecretement le lieu, & toutes les meſures furent priſes pour l'exécution de ce projet.

Les Impériaux ſurprennent Cremone.

On fit avancer à petit bruit quelques Regiments pour ſeconder pluſieurs Compagnies d'élite qui devoient commencer l'entrepriſe. Les Charpentiers, ni les Serruriers ne furent pas oubliez, afin d'ouvrir ou de briſer tout ce qui s'oppoſeroit à leur paſſage. Les trois Princes que je viens de nommer, avec ce qu'il y avoit de plus brave & de meilleurs Officiers dans l'Armée Impériale, devoient avoir part à cette conquête, dont le Prince Eugéne s'étoit reſervé la conduite. Le mauvais tems qu'il fit toute la nuit du 31. de Janvier 1702. au 1. de Février; les précautions qu'il faloit prendre, pour derober aux Conféderez la connoiſſance de tous ces préparatifs, & la fatigue d'une longue traite, furent cauſe que le gros des Troupes deſtinées ne put arriver auſſi-tôt que l'on avoit ſouhaité. Le Prince Eugéne qui avoit pris les devants avec un Détachement, arriva ſur les trois heures du matin à un quart de lieue de Cremone & y attendit ſon monde. Il ſembloit que le retour du Duc de Villeroi, de l'abſence duquel on avoit cru pouvoir profiter pour prendre Cremone, dût faire changer de réſolution. Il ne ſervit au contraire qu'à redoubler l'eſpérance des Impériaux & à les animer davantage. Auſſi-tôt que toutes les Troupes eurent joint, le Prince fit avancer celles qui étoient deſtinées à entrer dans la Ville par l'Aqueduc, un petit Détachement d'environ trois cents Grenadiers menant avec eux les Charpentiers & les Serruriers, furent conduits par un guide au bord du foſſé, où ils jetterent un Pont ſur la Canette. Un plus gros Détachement les ſuivit & les Soldats qui s'étoient coulez dans la Ville quelques jours auparavant, en habits deguiſez, les aiant rejoint, & aſſurant que tout y étoit dans une entiére ſécurité, toute l'Infanterie entra dans le ſouterrain. A meſure qu'elle arrivoit, elle prenoit les Poſtes qui lui étoient marquez. Le Prince attendoit avec la Cavalerie hors de la Porte de St. Marguerite, qui, étant bouchée d'une Maſſonnerie, n'étoit point gardée. Le Major Geſchwind chargé de l'ouvrir, y fit

(1) *Ce Prince étoit fils du Gouverneur du Milanez.*

(2) *Il s'appelloit Coſoli.*

1702. y fit travailler à petit bruit, pendant que d'autres se saisirent de la Place, de l'Hôtel de Ville, & des Corps de Garde des Portes. Le Prince Eugéne entra par le passage que lui avoit ouvert le Major Geschwind, trouva tout dans une parfaite tranquilité & visita les Postes que ses gens avoient surpris. Le jour étoit déja grand, quelques Soldats de la Garnison & les Vivandiers sortoient de leurs logis; quelques uns furent tuez, d'autres blessez & leurs cris repandirent l'allarme. Le Baron de Merci envoié pour se saisir de la Porte du Pô, trouva les Irlandois qui, s'éveillant au bruit, étoient sortis de leurs Casernes & se retranchoient. L'allarme devenue générale dans la Ville, le Maréchal de Villeroi qui étoit revenu de Milan la veille, aïant appris par un de ses Domestiques que l'Ennemi étoit dans Cremone, se trouva sans Officiers, & monta à cheval, n'aiant avec lui qu'un Page. Son dessein étoit de se rendre à la grande Place, pour soutenir par sa présence la grand' Garde, lors qu'il rencontra un Officier Irlandois (1) qui le fit Prisonnier, & le mena dans une chambre. Là il emploïa toutes les promesses pour engager cet Officier à le remetre en liberté. Le Maréchal dit lui même dans une Lettre qu'il écrivit ensuite au Cardinal d'Estrées (2), que ces offres étoient beaucoup plus considerables que la fortune que cet Officier pouvoit espérer au service de l'Empereur. Cependant il fut fidelle & répondit au Prisonnier qu'aiant servi depuis long tems S. M. Impériale, il ne vouloit pas commencer ce jour là à la trahir. Le Maréchal fut mené hors de la Ville & de là conduit à Carpi. Cependant la Garnison revenuë de sa premiére surprise se rassembloit en trois endroits diférents, d'où elle commença de repousser les Impériaux. 1702.

Ce jour étoit destiné à signaler la fidélité des Irlandois. Les deux Régiments de cette Nation que les deux Couronnes avoient dans Cremone, firent un feu terrible sur ceux qui voulurent approcher de l'asile qu'ils s'étoient choisi. L'Officier qui avoit arrêté le Maréchal, les alla trouver de la part du Prince Eugéne, pour les porter à se rendre. Ils l'arrêterent lui-même. Le Prince piqué de ce procedé envoia le Baron de Frieberg à la tête d'un gros de Cuirassiers, avec ordre de les passer au fil de l'Epée, s'ils ne se rendoient. Cet Officier aiant vu périr autour de lui une partie de son monde, aima mieux périr lui-même dans une nouvelle attaque, que de se rendre aux Irlandois. Sa mort ébranla les Cuirassiers qui commencerent à fuir, & leur déroute arracha la Victoire aux Impériaux. Le Comte de Revel, le Marquis du Plessis-Praslin, D'Aresne, Firmarcon, Quélus, la Chetardie & autres Officiers Généraux se rejoignirent, chargérent l'Infanterie Allemande & la pousférent de rue en rue jusqu'à l'Aqueduc. On regagna les Portes que les Impériaux occupoient; on coupa le Pont du Pô, & après un grand nombre de petits Combats, le Prince à qui il ne restoit plus que la Porte de Sainte Marguerite pour faire sa retraite, la fit le soir, penetré

(1) *Il s'appelloit Magdonel.*

(2) *Elle est dattée d'Insprugh le 11. Fevrier 1702*

1702. netré de chagrin d'avoir manqué une entreprise formée & conduite avec autant de prudence que de valeur. La précipitation avec laquelle il se retira ne lui donna pas le tems de retirer plusieurs petits Corps de Garde dont les François se rendirent Maîtres. Le Combat dura onze heures. Du Presle Colonel de Cambresis & Don Diégue Conchia Gouverneur de Crémone, furent tuez du côté des Conféderez. Outre le Duc de Villeroi, le Marquis de Crenan & Mongon Lieutenants Généraux, de Grigni Intendant de l'Armée & plusieurs Officiers de marque furent faits Prisonniers. Le nombre des morts fut d'environ huit cents Hommes du côté des François & des Espagnols. Le Palais du Comte Odofredo où logeoit le Marêchal, fut pillé; & outre sa Sécretairie & sa Vaisselle, les Impériaux y trouverent de grandes sommes.

La nouvelle de cet évenement ne fut pas plutôt portée à Versailles, que le Roi envoia le Duc de Vendôme pour remplacer le Marechal. Il récompensa les Officiers qui s'étoient signalez dans cette occasion; le Comte de Revel eut le Cordon-bleu; le Marquis du Plessis-Praslin Marêchal de Camp fut déclaré Lieutenant Général; D'Aresne qui n'étoit que Major-Général fut fait Marêchal de Camp, Firmarcon, Marcelin, & Beaulieu dont les deux derniers n'étoient que Lieutenants Colonels, furent faits Brigadiers. Mahoni Major Réformé à la suite d'un Regiment Irlandois, eut un brevet de Colonel avec mille Livres de Pension, & mille Louïs d'or pour le voiage qu'il avoit fait à la Cour où il avoit porté la nouvelle de cette Action. Chacun des Officiers qui s'étoient distinguez fut recompensé à proportion, même jusqu'aux simples Soldats qui receurent en cette occasion des marques solides de la reconnoissance du Roi. 1702.

Affaire de Mongon.

Il y eut quelque dificulté au sujet de Mongon qui avoit été fait Prisonnier par les Impériaux. Le Prince Eugéne aprenant qu'il étoit blessé lui donna un Sauvegarde & le laissa sur sa parole. La fortune aïant changé, le Sauvegarde étoit lui-même en danger sans la Protection de Mongon qui le tira d'affaire. Le Prince Eugéne insistant sur la parole de Mongon le somma de se rendre Prisonnier. Ce dernier prétendoit ne l'être plus, sur ce qu'il avoit été délivré par les Troupes Françoises. Comme il s'agissoit d'un point d'honneur & d'une parole donnée, le Roi ordonna que les Maréchaux de France seroient consultez. Ils jugerent d'abord que Mongon étoit Prisonnier; mais sur le Mémoire qu'il écrivit & les preuves qu'il aporta en sa faveur, le Roi le laissa le maître de sa destinée & en effet les apparences étoient pour lui; mais il est certain que si le Prince Eugéne usant de son Droit l'eût fait enlever, il n'eût pas été délivré. Cependant il préfera le Parti le plus digne d'un Cavalier & se résolut à se rendre auprès du Prince, aussitôt qu'il seroit en état de monter à cheval, quoi qu'il ne se crût pas obligé à cette soumission.

Arrivée du Duc de Vendôme en Lombardie.

Le Duc de Vendôme ne fut pas plutôt arrivé en Lombardie, que profitant du malheur du Général qui l'avoit précedé, il se fit rendre compte de l'état des Troupes & des Maga-

1702. gazins, & donna tous les ordres néceſſaires pour prévenir les ſurpriſes. Il commanda à tous les habitans des Bourgs & des Villages du Milanez, du Crémonois, du Mantouan, & en un mot de tous les lieux où les Troupes des deux Couronnes étoient en Quartiers d'Hiver, d'avertir de tous les Mouvements que feroient les Impériaux, auſſi-tôt qu'ils en auroient connoiſſance, & d'envoier des Courriers à la Place la plus prochaine où il y avoit Garniſon. Il déclara que ceux qui y manqueroient ſeroient incendiez, après avoir été pillez. Il defendit enfin de donner aucuns avis aux Impériaux ſous quelque prétexte que ce fût.

Arrivée du Roi d'Eſpagne à Naples.

Les Armées d'Italie étoient dans cette ſituation, lors que le Roi d'Eſpagne arriva à Naples. Parti de Barcelone le 8. d'Avril, il abborda le 15 au Port-de Baye & entra le lendemain dans la Ville de Naples. Il y avoit long-tems que ce Roiaume n'avoit joüi de la préſence de ſes Souverains, & l'arrivée d'un Monarque auſſi populaire que Philippe V. ne pouvoit que cauſer une allegreſſe univerſelle. Les Napolitains le receurent avec toutes les demonſtrations de la tendreſſe la plus ſincere; mais ce qui acheva de gagner leurs cœurs, ce fut les marques qu'il leur donna de ſa generoſité, en diminuant les Droits d'Entrée pour les grains, en déchargeant le Roiaume de deux millions d'Arrerages qui étoient encore deus des revenus du Roi.

Les graces qu'il répand après ſon entrée.

Il y eut peu de Grands Seigneurs qui ne fuſſent où avancez dans les Charges de l'Etat ou honorez de quelques préſents, & les Priſons furent ouvertes à ſoixante & dix Priſonniers dont quelques uns mêmes avoient eu part à la Conſpiration du Marquis Del Vaſto. Le Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples, les Magiſtrats de la Capitale & les Seigneurs les plus diſtinguez dans le Roiaume, n'avoient pas attendu que le Roi fût debarqué pour lui rendre leur hommage. Ils avoient déja été admis à l'honneur de lui baiſer la main à bord du Vaiſſeau du Comte d'Eſtrées qui l'avoit amené. Les Etats s'aſſemblérent le 30. de Mai & préterent à Sa Majeſté Catholique les Serments de fidelité. De ſon coté, elle leur confirma les Privileges dont ils avoient joüi ou dû joüir ſous les Rois ſes Prédeceſſeurs. Elle ordonna aux Conſeils d'examiner ce qui ſeroit convenable pour l'avantage de ce Roiaume & d'envoier à Madrid, au Preſident du Conſeil d'Italie, les Mémoires qu'ils auroient dreſſez, âfin qu'on lui en fît rapport à ſon retour en Eſpagne.

Le Pape blâme le Card. Cantelmi d'avoir trop fait.

Je ne puis ſupprimer ici une circonſtance qui ſert à faire connoître juſqu'où va l'énorme ambition des Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine. Sa Majeſté Catholique aiant aſſiſté aux Offices où le Cardinal Archevêque de Naples officioit, ce Prelat l'encenſa de ſa propre main, & lui donna la Paix à baiſer. Il fit plus il ſe trouva au diner du Roi & ſe tint debout dans la poſture reſpectueuſe où la coutume veut qu'un ſujet ſoit en la préſence de ſon Souverain. La Cour de Rome prétendit que ces reſpects étoient indignes d'un Cardinal; & de peur que cet exemple d'humilité & de Juſtice ne trouvât un jour des imitateurs, le Cardinal receut un Bref du Pontife, par lequel il lui étoit défendu d'en uſer à l'a-

1702. l'avenir de la ſorte. Le Pape y déclaroit en même tems que ce qui s'étoit fait en cette occaſion, ne pourroit jamais ſervir d'exemple, ni être tiré à conſéquence.

Il envoie un Légat à Philippe V.

Ce procedé n'étoit point l'effet d'aucune averſion qu'eût le Pape contre la perſonne de ce Monarque à qui il envoia un Légat à latere qui fut le Cardinal Barberin. La Légation ſe fit avec tout l'apparat & toute la magnificence poſſible. Le Cardinal menoit à ſa ſuite ſeize Chapelains, douze Pages, ſeize Cochers, trente deux Muletiers, autant d'Eſtaffiers, & les autres Domeſtiques à proportion. Le Parti Impérial eut beau repréſenter que cette Légation, contre laquelle il proteſtoit, ne ſe pouvoit prendre que pour une reconnoiſſance formelle du Droit de Philippe au Trône d'Eſpagne, la Cour Romaine répondit „ que les Légations que Sa „ Sainteté avoit tout récemment en„ voiées à la Reine des Romains „ lors qu'elle étoit à Modéne, & à „ la Reine d'Eſpagne à ſon départ „ de Nice, ne laiſſoient pas la li„ berté de faire moins pour le Roi „ d'Eſpagne lui même, en faveur „ de qui le Pape ne vouloit rien dé„ cider, quant au Roiaume de Na„ ples; que la Succeſſion de ce Roi„ aume demeureroit litigieuſe com„ me auparavant, & que la Léga„ tion ne lui étoit adreſſée que com„ me Roi d'Eſpagne ſe trouvant dans „ le voiſinage de Rome.

Jalouſie des Impériaux à cauſe de cette Légation.

Préſens du Pape & du Legat.

Le Preſent que le Légat devoit offrir au Roi de la part de Clement XI. conſiſtoit en un Crucifix d'or de la Valeur de dix mille Ecus; Il y joignit en ſon particulier des Preſens de grand prix, entre autres des tableaux des plus fameux Maitres d'Italie, parmi leſquels il y avoit une Notre Dame du Titien dont le quadre étoit enrichi de Pierreries. Mais une des plus agréables choſes qu'il apporta de Rome, ce fut l'aſſurance qu'il donna que le Pape n'accorderoit point l'Inveſtiture du Roiaume de Naples au Prince de la Maiſon d'Autriche qui y prétendoit & qu'on attendroit à Rome pour regler ce Droit, que la Paix Générale eût décidé en faveur de l'un ou de l'autre des deux Concurrents. Je n'entrerai point dans un détail circonſtancié de tous les changements utiles que Philippe apporta dans les Charges du Roiaume, ni des Edits qu'il fit pour reprimer le Luxe, pour rétablir le crédit de la Banque de l'Annonciade, à laquelle il donna le tiers des biens confiſquez ſur le Marquis Del Vaſto. Cela ne regarde point l'Hiſtoire de France & je l'abbandonne à ceux qui écriront celle de l'Eſpagne ou de l'Italie. Je me contente de remarquer que les Napolitains charmez de la préſence, & des excellentes qualitez de leur Roi, lui firent un Don Gratuit de 300000 Ducats, & lui decernérent une Statue Equeſtre de Bronze. 1702.

Le Duc de Vendôme dont les Troupes ſe montoient à près de ſoixante mille Hommes, y compris les cinq mille du Duc de Savoie, & les trois mille qui devoient venir de Naples avec Sa Majeſté Catholique, n'attendoit que l'arrivée de ce Monarque pour commencer les Operations de la Campagne. Mantoue étoit toujours bloquée par les Impériaux, & il brûloit d'envie de dégager cette Place. Il preſſoit Sa Majeſté de trouver bon qu'il entreprît quelque cho-

1702. chose ; mais il étoit retenu par la Lettre qu'elle lui écrivoit de Naples (1). „ Si des affaires très essentielles que j'ai eues, lui mandoit-elle, ne me retenoient ici, jointes à l'arrivée du Légat que j'attends, je serois aussi parti. Car j'apprehende que vous ne battiez les Ennemis, avant que je sois arrivé. Je vous permets cependant de secourir Mantoue: mais demeurez-en là & attendez moi pour le reste. Rien ne peut mieux vous marquer la bonne opinion que j'ai de vous, que de craindre que vous n'en fassiez trop durant mon absence".

Le Duc de Vendôme entreprend de faire lever le blocus de Mantoue.

Cette Place étoit en effet trop importante pour qu'on ne fît pas tout les efforts possibles afin d'empêcher qu'elle tombât au pouvoir des Impériaux. Le Duc avoit ordre de la dégager, & il l'avoit déja fait savoir au Comte de Tessé, qui encouragé par cette espérance, avoit fait sortir un gros Détachement d'Infanterie & de Cavallerie, & avoit attaqué un des Quartiers que les Ennemis avoient à Castel-Mantouano d'où il les deposta. Les jours suivants avoient été signalez par d'autres sorties, où le Comte de Tessé mettoit en usage tout ce qu'une grande expérience dans l'art Militaire peut fournir de Stratagemes à un Général qui se voit à la veille d'être puissamment secouru. La marche du Duc obligea les Impériaux de retirer les Troupes qu'ils avoient le long du Pô & aux environs du Parmesan. Les Postes de Monticello, Caorso, Fiorenzola, Corte Maggiore & Borgo San-Donnino étoient abbandonnez, & les François aiant le Pô libre jusqu'à Crémone, en avoient rafraichi les Magazins. Outre le Corps de Troupes que le Comte de Revel avoit dans le Crémonois, le Duc de Vendôme s'étoit avancé avec le sien, suivi d'un autre que les Marquis de Créqui & de Pracontal commandoient, & quittant le Plaisantin, il étoit entré dans le Parmesan ; delà traversant le Crémonois, il se trouva le 18. de Mai à Isorella sur le Naviglio, d'où il envoia un Détachement qui occupa les passages de la Chiesa & un autre à Canetto. La resistance vigoureuse que fit le Commandant de cette Place, n'empêcha point qu'il ne fût fait Prisonnier de Guerre avec quatre cents Hommes qu'il avoit de Garnison. 1702.

Le Duc après avoir passé la Chiesa sans opposition, se trouva le 24. aux Portes de Mantoue. Le Duc Souverain de cette Ville lui envoia faire compliment par le Marquis de Beretti-Landi alors son prémier Ministre & le même que l'Espagne a depuis emploié aux Ambassades de Suisse & des Provinces-Unies. Le Comte de Tessé n'atendit pas pour voir son Liberateur, qu'il fût entré dans la Ville ; il sortit au devant de lui, & le Duc de Mantoue se rendit jusques aux Portes pour lui faire de nouvelles Protestations de son attachement pour les deux Couronnes. La Cour, la Garnison & la Bourgeoisie celebrérent par des réjouissances publiques l'arrivée d'un Général à l'approche duquel l'Ennemi avoit abandonné le blocus. En se retirant du coté Borgo Forte, les Impériaux avoient pourtant conservé Castiglione-delle-Stivere qui

(1) *Elle est dattée le 20. de Mars.*

1702. Castiglione delle Stivere repris par les François.

qui leur donnoit la Communication du Lac de la Garde. Ce voisinage ne pouvant être que desavantageux, le Duc envoia pour les en deloger, le Comte de Revel Lieutenant Général, & le Comte de Mongon qui avoit été dispensé de se rendre Prisonnier. La Ville ouvrit ses Portes dès le lendemain, la Garnison qui s'étoit retirée dans le Château, se voiant si vigoureusement attaquée, fut réduite à la nécessité de se rendre à discrétion, on y fit Prisonniers de Guerre cinq cens Hommes de Troupes réglées dont elle étoit composée, & trois cens Païsans armez qui s'y trouvérent aussi, tirérent tous au billet pour être pendus de deux un; tous leurs Officiers eurent la même destinée.

L'Armée Roïale fit ensuite un mouvement général le 3. de Juin, & prit Poste, la Gauche à Santa Maria Delle Gracie, & la Droite au confluent de l'Oson & de Fossa-Maestra. Comme elle étoit à la portée du Canon des Impériaux qui occupoient un terrain plus élevé, cette considération obligea le Duc à se retrancher; précaution d'autant plus nécessaire qu'étant obligé d'attendre Sa Majesté Catholique, il ne pouvoit guére éviter une Bataille avec une Ennemi aussi entreprenant que le Prince Eugéne, qu'en joignant l'avantage du terrain à la superiorité du nombre. Il ne s'en falut même presque rien qu'il ne lui arrivât le même malheur qu'au Général dont il étoit venu remplir la place & peut-être que ce qui l'en sauva, ce fut l'attention que redoubla l'exemple encore recent de ce dont le Général Ennemi étoit capable.

Le Prince Eugéne veut enlever le Duc le Vendôme.

Ce dernier aiant été informé que le Duc couchoit près du Mincio dans une Maison de plaisance dont le Jardin donnoit sur le Lac de Mantoue, se flata qu'il pourroit l'enlever dans son lit avec d'autant plus de facilité que le Duc n'avoit auprès de sa personne qu'une garde fort legere. A ce dessein la nuit du 10 au 11 un gros d'Infanterie chargé sur treize Barques arriva assez près de la Maison, pour en appercevoir la lumiere. Il y demeura dans le silence jusqu'à ce que les lumieres éteintes donnerent lieu de croire que tout étoit dans le prémier sommeil. Les Barques s'approcherent à la faveur des joncs, & on commençoit à débarquer, lors que la sentinelle d'une petite garde posée à trois cents pas de la maison, cria: *Qui vive? France*, répondit aussi-tôt un Officier. *De quel Régiment?* repliqua la sentinelle. *Je viens*, continua l'Officier en avancant toujours, *apporter des Lettres de Mantoue à Monsieur de Vendôme*. La sentinelle fit sortir incontinent toute la Garde sur laquelle les Impériaux qui se voioient découverts, firent une decharge, dont la sentinelle fut tuée & un autre Soldat blessé. Après cela il ne fut plus question que d'une fuite la plus promte qu'il étoit possible, encore ne purent-ils éviter que le feu qui fut fait sur eux par les Piquets de l'Armée, ne leur tuât quelque monde. Le Duc de Vendôme s'étant réveillé à ce bruit avoit pris le parti de ne point sortir de sa chambre, ne doutant pas que ce n'étoit qu'à sa personne que l'on en vouloit. Piqué de cette avanture si contraire aux maximes ordinaires de la Guerre, selon lesquelles le Quartier du Roi est respecté, il fit élever

1702. ver la nuit du 14. au 15. une Batterie de neuf pièces de Canon qu'il fit jouer tout le 15. sur la Maison du Prince de laquelle il y eut même un coin d'abbatu. Pendant qu'une autre Baterie qu'on lui opposa presqu'aussi-tôt, faisoit aussi un feu continuel, le Duc faisoit attaquer Viadama Chateau situé vis-à-vis de Bersello de l'autre Coté du Pô.

Départ de Philippe V. pour la Lombardie.

Le Roi d'Espagne n'eut pas plutôt apris la situation où étoient les Armées dans le Mantouan, qu'il partit de Naples, après avoir donné au Duc d'Escalona, nouveau Vice-Roi, les ordres qu'il jugea les plus propres pour tenir ce Roiaume dans le devoir. Ces précautions étoient nécessaires parce que toutes les semences de sedition n'y étoient pas entiérement éteintes, & que les personnes qui avoient eu part à l'entreprise du Marquis Del Vasto, entretenoient toujours des correspondances secrettes en faveur de la Maison d'Autriche. Sa Majesté Catholique s'embarqua le 2. de Juin sur la Capitane de Naples, escortée par les autres Galeres de ce Roiaume. Dans son passage elle visita les Places que l'Espagne possédoit alors sur la côte de Toscane & le 8. Elle reçeut à bord de sa Galere les visites du Grand Duc de Toscane, du Prince son fils ainé, & de la Princesse.

Il recoit les visites du Grand Duc de Toscane.

Le détail des témoignages d'amitié qu'ils se donnerent reciproquement, & des rafraichissements que le Grand-Duc envoia avec profusion, est trop étranger à mon sujet, pour m'y arrêter. Cette année fournit un si grand nombre d'évenements qui appartiennent nécessairement à cette Histoire, que je serai fort court sur ces sortes de recits, lors même que je ne pourrai pas m'en dispenser. Je me hâte de mener ce Prince à la tête de son Armée, pour passer en suite aux autres objets qui attiroient l'attention publique en même tems. 1702.

Du Duc & des Duchesses de Savoie.

Philippe V. arriva le 10. à Savonne & fut coucher le lendemain à Final, le Duc de Savoie son beau pere alla à sa rencontre le 14. & le jour suivant il trouva à Alexandrie la Duchesse Douairiere de Savoie, & la Duchesse Epouse de Son Altesse Roiale. Malgré les caresses qu'ils se firent de part & d'autre dans cette entrevue, le Duc qui méditoit (1) dès lors son Traité avec l'Empereur, dont le Montferrat devoit être une des Conditions essentielles, se plaignit du Ceremonial & trouva mauvais que le Roi d'Espagne ne lui eût pas donné la main & le fauteuil. Il regarda le refus qu'on lui en fit, comme une ingratitude outrageuse dont on paioit ses services. La France n'étoit pas à beaucoup près aussi contente de sa conduite, qu'il prétendoit qu'elle le dût être. On étoit averti des Négociations secretes qu'il faisoit faire depuis long-tems auprès de l'Empereur & en Angleterre, pour se joindre avantageusement aux Alliez. C'est un détail que je ne veux pas anticiper; je le reserve au lieu où je parlerai de sa Rupture.

Il arrive à Milan.

Le Roi arriva le 18. à Milan, où le Prince de Vaudemont avoit fait de magnifiques préparatifs pour célebrer l'heureuse arrivée de Sa Majesté. Elle aima mieux differer ces fêtes jusqu'à son retour de Campagne; son impatience de joindre l'Armée ne lui permit pas de donner

(1) *Voiez la Lettre du Roi de France au Pape dattée du 14. de Janvier 1704.*

1702. ner à des divertissements le peu de sejour qu'exigeoit la nécessité de regler les affaires les plus pressantes.

Pourquoi il ne passa point par Rome.

On s'étonnera peut-être que ce Prince ait négligé l'occasion de parcourir dans ce voiage un Païs qui attire la curiosité de tous les Etrangers & qu'il ait préféré les dangers de la Navigation à une route aussi agréable que celle de l'Italie. Il est aisé de juger que ce qui le determina, ce fut pour éviter un céremonial, qui auroit pu déroger à sa Dignité Roiale. Le Pape obligé de partager sa complaisance entre la Maison d'Autriche, & celle de Bourbon, n'étoit pas libre de lui faire rendre les honneurs dûs à un Roi de Naples, & Philippe étoit bien aise de lui épargner cet embaras.

Son depart pour Crémone.

S.M. Catholique partit de Milan le 1. de Juillet, & prit la route de Crémone. On rencontra en chemin des Officiers Allemands de la Garnison de Castiglione delle Stivere qui avoient été faits Prisonniers de Guerre à la prise de cette Place. Le Roi aiant voulu les voir; *Je ne veux pas*, leur dit-il, *que ma rencontre vous soit inutile*; & sur le champ il les fit mettre en liberté. Le Prince Eugéne toujours habile à profiter de tout essaia de l'enlever sur sa route, mais le Duc de Vendôme avoit eu la précaution de l'assurer, en faisant batre les chemins avant que d'y exposer le Roi qui arriva le 3. à Crémone. Il y reçeut dès le même jour la visite du Duc de Parme qui s'y étoit rendu; le Roi fut le recevoir jusqu'à l'Antichambre & le conduisit dans son Cabinet, où ils s'entretinrent une demie-heure debout & découverts. La seconde visite se passa le lendemain de la même maniére, & le jour suivant Son Altesse partit pour Plaisance. Le Cardinal Delfino fut aussi à Crémone, d'où, après avoir salué le Roi, il partit au bout de deux jours pour son Evêché.

Il y recoit la visite du Duc de Parme.

Mouvement de l'Armée des deux Couronnes.

1702. Le Duc de Vendôme avoit trop ardemment souhaité l'arrivée de Philippe, pour ne pas chercher tous les moiens de signaler par quelque coup éclatant, sa valeur qui avoit été jusque-la comme captive. Il n'attendit pas que Sa Majesté fût à l'Armée, pour concerter les operations de la Campagne. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudemont, & l'impossibilité qu'ils trouvérent à attaquer le Prince Eugéne du côté de Rivalta, les détermina à partager l'Armée en plusieurs Corps. Le Duc partit ensuite pour Crémone & alla rendre compte au Roi de l'Etat de l'Armée, & du plan qu'ils avoient dressé le Prince de Vaudemont & lui. L'Armée des deux Couronnes étoit alors de six Bataillons & de vingt-huit Escadrons Espagnols, outre six Bataillons & douze Escadrons du Duc de Savoie, & quatre-vingt Bataillons & cent dix Escadrons François, sans y comprendre six Bataillons qui restérent en garnison en quelques Places ou Chateaux.

Suivant cette Résolution l'Armée commença le 11. à se séparer. Le Duc de Mantoue, les Ducs de Vendôme, de Villeroi & de la Feuillade, & le Comte de Roussi, se mirent en marche avec la plus grande Partie des Troupes. Le lendemain toute cette Armée passa l'Oglio à Bozzolo, & le 13. le Duc de Mantoue accompagné du Duc de Vendôme & du Comte de Tessé, prit les

Entrevue du Roi d'Espagne & du Duc de Mantoue.

1702. les devants pour aller ſaluer le Roi d'Eſpagne à Crémone. Il fut receu au bruit du Canon en entrant dans la Ville, & Sa Majeſté Catholique le traita avec le même cérémonial qu'elle avoit traité le Duc de Parme. Je paſſe les revues qu'elle fit des Troupes à meſure qu'elles arrivoient.

Le Prince de Vaudemont avoit gardé vingt-mille Hommes & étoit demeuré dans les Retranchements de Rivalta, aiant ſous lui le Marquis de Barbeſieres, le Comte de Medavi, & quelques autres Officiers Généraux. Le Marquis de Pracontal avoit outre cela un Camp volant de huit mille Hommes du côté de Sovare, le Marquis de Crequi en commandoit un autre de ſix mille à Marcaria; le reſte étoit campé à Madona delle Gratie. L'Armée que commandoit le Duc de Vendôme aiant paſſé le Pô, s'avança ſur Cazal-Maggiore. A ſon approche le Prince Eugéne recula au delà du Croſtolo & fit rompre le Pont de Bateaux qu'il avoit ſur la Lenza. Il ſe contenta de laiſſer à Santa Vittoria le Général Viſconti avec les Régimens de Cuiraſſiers de Viſconti, de Commerci, de Darmſtadt, le Régiment d'Herbeville Dragons, avec quelque Infanterie détachée & trois Compagnies de Houſards.

Bataille de Santa Vittoria.

Ce Général avoit ordre d'obſerver tous les mouvements des François & d'en donner avis au Prince Eugéne. Envain il fut averti que le Duc de Vendôme s'avançoit de ce côté; le Croſtolo qu'il faloit paſſer pour l'attaquer, lui parut un rempart aſſez fort pour que l'on n'eût rien à craindre de cette part. Cependant le Duc laiſſant le Roi qui étoit campé à Sorbolo, prit avec lui 1702. une Brigade de Cavalerie compoſée des Regiments Daufin, d'Eſtrades, & de Lautrec, avec quatorze Compagnies de Grenadiers & prenant les devant il paſſa le Croſtolo à un gué où les Impériaux n'avoient point de Garde. Il n'étoit pas éloigné de cette Riviére, lors qu'on vint l'avertir que quatre Régimens de Cavalerie Allemande étoient ſur le bord du Taſſone aſſez près de lui; C'étoit le Détachement de Viſconti. Il marcha auſſi-tôt de ce coté, après avoir placé ſes Grenadiers à droite & à gauche de ſa Cavalerie. Les Impériaux qui ne s'atendoient à rien moins qu'à cette ſurpriſe, eurent à peine le tems de ſe mettre en état de défence; la plupart étoient en deſordre & avoient leur Chevaux diſperſez dans la plaine. Ils ne laiſſerent pas de s'emparer d'une Caſine, qui leur ſervit à arrêter quelque tems la Marche des François. Ils s'en firent comme une eſpece de Fort d'où ils ſe deffendirent vigoureuſement quelque tems. Le Duc l'aiant fait inveſtir par ſes Grenadiers, l'attaque fut ſi vive que ceux qui s'y étoient renfermez, reduits à la néceſſité de ſe rendre, lui laiſſérent libre un chemin qui abboutit à une plaine où il put ranger en Bataille la Cavallerie pour charger la Gauche des Impériaux. Dans le même tems ceux qui étoient commandez pour attaquer la Droite, redoublérent leurs efforts, pendant que le Duc lui même bravant le danger tomba ſur le centre des Ennemis. Ceux-ci ne pouvant reſiſter à trois aſſauts à la fois, furent d'abord mis en deroute, & commencerent à fuir: Pluſieurs d'entr'eux ſe jetterent dans la Ri-

1702. Riviére dont les bords étant hauts & escarpez, il y en perit un grand nombre; outre six cents morts qui restérent sur le Champ de Bataille, & quatre cents Prisonniers. Je ne parle point des Timbales, des Etendarts, ni de plus de mille Chevaux qui tomberent au pouvoir des François victorieux à qui il n'en couta que 120. Hommes.

Le Roi d'Espagne ne fut averti de cet engagement que fort tard, il vola aussi-tôt vers le lieu où l'on se battoit; mais il n'y arriva que sur la fin & lors que le Duc s'étoit déja assuré de la Victoire. Cet avantage quoi que leger fut un présage heureux pour le reste de la Campagne. Albergoti prit un gros Détachement & s'avançant dans les Etats du Duc de Modene qui étoit plus Austrichien que François, il se saisit de Reggio & réduisit le Duc à lui abbandonner sa Capitale & à s'enfuir à Boulogne avec la Duchesse son Epouse & ses Enfants. Albergoti n'eut pas plutôt mis Garnison à Modene qu'il rejoignit le Gros de l'Armée. Cependant les Impériaux aiant quitté le terrain qu'ils occupoient sur le Serraglio, étoient allez camper près de Borgoforte, pour se conserver un Poste qu'il leur étoit très-important de ne point abbandonner.

Philippe resolu d'en venir à une Bataille décisive, s'avança sur Correggio, & alla camper à peu de distance des Ennemis. Le Prince Eugéne eut alors besoin de toutes les qualitez heroïques qu'il possede au suprême degré. Il y avoit autant de danger que de honte pour lui de reculer. Ne voiant point de jour à éviter le Combat, il prit le Parti d'attaquer lui même si à propos & avec de telles Circonstances, que ses Ennemis ne pussent pas se prévaloir des avantages qu'ils avoient sur lui, ni même tirer beaucoup de profit de la Victoire, en cas qu'il ne pût la leur arracher; & l'évenement fut conforme aux mesures qu'il avoit prises. L'Armée des deux Couronnes, le 15. d'Août à une heure après minuit, quitta son Camp sur la Tessta & pendant que le Roi d'Espagne conduisoit la Droite & Tessé la Gauche, le Duc de Vendôme prit les devants avec 24. Compagnies de Grenadiers, les Gardes ordinaires & deux Regiments de Dragons. Arrivé sur les huit heures près de Luzara, où étoient les Magazins des Impériaux, & dont ils avoient renforcé la Garnison, il fit sommer le Commandant de se rendre. Une décharge de Mousqueterie que cette sommation attira, & dont le Comte de Sezane eut le bras percé, fit juger que l'Ennemi n'étoit pas loin, & le Duc prit aussi-tôt le parti de camper en cet endroit. Vers le midi comme il étoit occupé à placer les Troupes à mesure qu'elles arrivoient, il vit les Ennemis qui s'avançoient vers lui rangez en Bataille, aiant leur Canon à leur tête. Le Roi d'Espagne & le Duc de Vendôme connurent que le dessein du Prince étoit de les combatre avant que toute l'Armée fût arrivée & disposérent le plus avantageusement qu'il fut possible ce qu'ils avoient déja de Troupes. L'Action qui commença à une heure après midi dura jusqu'à deux heures dans la nuit. La Victoire fut balancée avec toute la valeur imaginable, & les vieux Officiers qui combatirent, avouérent

Bataille de Luzara.

1702. rent qu'ils n'avoient jamais vu un feu si terrible. Le Roi y donna des preuves de sa bravoure & de sa prudence; l'intrepidité avec laquelle il s'exposa, fit plusieurs fois trembler les Généraux qui commandoient sous lui & qui ne voioient qu'à regret qu'il hazardât ainsi avec sa vie les destins de la Monarchie Espagnole. L'obscurité de la nuit fut seule capable de separer les Combatans. La perte fut grande de part & d'autre. Si d'un coté il en couta cher aux Impériaux qui y laisserent le Prince de Commerci, les François ne regreterent pas moins le Marquis de Crequi. Ces deux Heros avoient donné de si grandes marques de leur courage, que leur mort causa un deuil Universel. Chacune des deux Armées s'atribua tout l'honneur de cette Journée, & comme elle ne fut pas décisive le Dieu des Batailles fut également remercié par les vainqueurs & par les vaincus. A ne juger de l'avantage que par le nombre des morts & des blessez, il seroit dificile de décider. Mais la retraite des Allemands & la prise de Luzara sont des témoignages bien favorables à Philippe. D'ailleurs les suites font pancher de ce côté, car les Impériaux s'éloignerent de Borgo Forte, & l'Armée des deux Couronnes ne tarda guéres à l'investir.

Le Roi d'Espagne prend Borgoforte.

Le Roi d'Espagne se signala pendant ce siége. On le vit dans la tranchée animer les Soldats par ses liberalitez, fatiguer autant que le moindre de ses Officiers, & s'exposer en Soldat à tous les dangers de l'attaque. La Garnison (1) de Borgo Forte fut obligée de se rendre, après une glorieuse defense, de même que celle de Guastala malgré les soins que l'Ennemi avoit pris de la bien fortifier, & de la fournir de toutes les munitions nécessaires pour soutenir un long siége. 1702. Et Guastala.

Il retourne en Espagne.

Philippe auroit souhaité avec passion de faire un plus long sejour en Italie. Sa présence y avoit redoublé dans le cœur des Soldats une valeur dont il eût été bien aise de profiter; mais l'Espagne le redemandoit; les Flottes d'Angleterre & de Hollande menaçoient les côtes, & ne se proposoient pas moins que d'enlever les Tresors que ses Galions rapportoient des Indes. Les mesures qui avoient été prises par le Traité de la Grande Alliance s'étoient enfin changées en une Déclaration de Guerre; Et l'on ne comptoit pas assez sur les Traitez que l'on avoit avec le Roi de Portugal, pour ne pas craindre que la situation présente ne l'ébranlât, & ne lui fît prendre les mêmes engagements qu'avoient pris les Alliez de la Maison d'Autriche.

Le Roi de Portugal veut se joindre aux Alliez.

Envain ce Prince avoit fait une Alliance avec les deux Couronnes dont les Principaux Articles portoient: 1. Une Ratification du Traité de 1688. entre la Castille & le Portugal. 2. Une Renonciation du Roi d'Espagne à toutes les Prétentions qu'il pourroit former sur ses Etats. 3. Celle de la France aux Droits qu'elle pourroit prétendre sur Morranon, & une Satisfaction sur le Commerce des Négres. Dom Pedro y promettoit qu'il reconnoissoit Philippe V. pour Roi d'Espagne, & s'engageoit à n'assister en aucune façon ceux qui se declareroient pour l'Archiduc, & en cas qu'il fût attaqué par quelque Puissance, à qui ce

(1) *Elle capitula le 10. de Septembre.*

1702. ce Traité ne feroit pas agréable, la France s'obligeoit de lui donner un secours de trente Vaisseaux, & d'un Million d'argent, outre un Subside de trois cents mille Ecus tous les ans; moiennant quoi il entretiendroit douze Vaisseaux de Guerre pour leurs Interêts communs; elle lui prometoit outre cela de l'aider à obliger la Hollande à lui ceder l'Isle de Ceylan.

Motifs de sa Rupture avec l'Espagne.

Les avantages de ce Traité ne suffisoient pas pour le fixer dans le Parti de Philippe. Metwen Ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne n'épargnoit rien pour faire entrer dans les vues de la Grande Alliance un Monarque dont le Païs ouvroit les Provinces de l'Espagne aux Troupes que les Alliez pouvoient débarquer dans ses Ports. Le Président Rouillé Ambassadeur de France eut tout lieu de voir que ce Roi ne cherchoit que des sujets de Rupture. Il se plaignit que dans des Estampes de Philippe V. imprimées à Paris, on eût mis le Portugal au nombre des Titres de ce Prince. Le desaveu que la Cour en fit & la supression de ces Estampes ne lui parurent point une Satisfaction valable. Il ne fut pas moins irrité de ce que le Brodeur qui avoit travaillé aux Enseignes que l'on avoit fait faire en France pour le Régiment des Gardes de Philippe, avoit pris pour modelle des Armoiries d'Espagne où celles de Portugal étoient écartelées; ce qu'il y a de vrai, c'est que l'on s'aperceut d'abord de la méprise de l'ouvrier, & que les Enseignes ne parurent point, que sa faute ne fût corrigée.

Un troisiéme incident qui dans une autre occurrence n'eût peut-être pas été remarqué, fut regardé comme un attentat contre la Souveraineté de Sa Majesté Portugaise. Un Artisan sorti de Madrid où il craignoit que sa Justice ne recherchât sa conduite, s'étoit rendu à Lisbonne, pour s'enroler dans le Troupe des Canonniers qu'on y levoit. Peu satisfait de la paie, il alla chez le Comte de Walstein Ambassadeur de Sa Majesté Impériale. Ce Ministre recevoit favorablement tous les Espagnols, qui vouloient embrasser le Parti Autrichien, & en effet il donna quelques marques de sa génerosité à celui-ci pour en attirer d'autres. L'Espagnol se repentant de cette démarche, resolut de passer en Galice où les Privileges de ce Roiaume le mettroient à couvert des Poursuites de la Justice de Madrid, & dans ce dessein il alla chez l'Envoié d'Espagne pour lui demander un Passeport dont il croioit avoir besoin. L'Envoié lui reprocha les soumissions qu'il avoit faites chez le Comte de Walstein & l'Espagnol lui aiant manqué de respect dans ses reponses, il le fit enfermer dans une chambre. Cependant aiant changé de pensée il résolut de l'envoier en Espagne, & le fit conduire à bord d'un Vaisseau François qui étoit prêt de mettre à la voile pour Vigo. Le Capitaine de ce Vaisseau craignant de tomber entre les mains de la Flotte Ennemie, fit route en France, & arriva à Brest où l'Espagnol fut debarqué & laissé en pleine liberté.

Pendant que les gens de l'Envoié le menoient au Port de Lisbonne, l'Espagnol effraié, & ne sachant pas quel parti on lui vouloit faire, avoit crié & appellé au secours. Le guet de la nuit, qui ne s'étoit point opposé à ce prétendu enlevement, en

fit

1702. fit le lendemain un recit outré, & l'on fit paſſer le départ de cet homme dont on exagéra l'importance & la qualité, comme un attentat contre la ſureté publique & l'autorité Roiale. On détermina même le Roi à conſentir que l'on s'en vengat par une inſulte que l'on fit à l'Envoié d'Eſpagne, en la perſonne d'un de ſes Domeſtiques que l'on fit arrêter. Tout s'acheminoit à la Rupture que l'on avoit envie de hâter par là, ſans la bonne conduite de l'Ambaſſadeur de France. Le Miniſtre Portugais qui en confera avec lui, convint qu'il valoit mieux dans une conjoncture ſi délicate étoufer cette affaire que d'en faire un plus grand éclat. Le Roi accepta la Médiation du Préſident Rouillé qui fit l'accommodement & empêcha le départ du Courrier déſtiné pour porter à Madrid les plaintes du Roi de Portugal. Tout fut aſſoupi à condition que l'Eſpagnol ſeroit renvoié de France & remis à l'Envoié d'Eſpagne pour être par lui repréſenté. Dès que l'Ambaſſadeur de France eut avis que cet homme étoit à Breſt, il informa le Roi de Portugal de ſon arrivée, de ſon ſejour, de ſa maladie, des ordres qu'on lui avoit donnez de ſe diſpoſer à partir pour Liſbonne auſſi-tôt qu'il le pourroit faire. Il continua d'inſtruire ce Prince du départ de ce même homme qui de Breſt paſſa à Rochefort, où il devoit s'embarquer pour venir à Liſbonne; mais d'où il diſparut à la faveur d'un Paſſeport de l'Intendant de Rochefort, qui averti trop tard par celui de Breſt de l'importance de ſon départ, lui permit d'achever ſon voiage par terre.

Ces minucies ne m'auroient pas ſemblé meriter la relation que j'en ai faite, ſi Sa Majeſté Portugaiſe ne les eût alleguées enſuite comme autant de motifs de ſa Rupture avec les deux Couronnes. On ſoupçonna cet homme d'avoir diſparu par les intrigues du Comte de Melgar Amirante de Caſtille. Ce Seigneur que le Roi d'Eſpagne avoit nommé pour l'Ambaſſade de France, s'étant mis en chemin pour exécuter en apparence les ordres du Roi, avoit changé tout a coup de route & de parti, & s'étoit refugié à Liſbonne où il travailloit de concert avec Methwen Ambaſſadeur d'Angleterre pour determiner le Roi de Portugal à ſe déclarer pour le Parti Impérial qu'il faiſoit beaucoup plus fort en Eſpagne qu'il n'étoit effectivement. Mais ce qui contribua le plus à détacher ce Monarque des Engagements qu'il avoit pris avec les deux Couronnes, c'étoit l'apprehenſion qu'il avoit de n'être pas ſuffiſamment garanti par la France des pertes que lui pouvoit cauſer l'armement des deux Puiſſances Maritimes. 1702.

Mouvements des Alliez en Flandres.

La Guerre avoit déja commencé à faire ſentir ſes ravages en Flandres. L'Empereur qui ne ſe croioit pas obligé de déclarer la Guerre à la France, avoit differé de le faire juſqu'à ce qu'il eut porté les Puiſſances Maritimes à la déclarer en même tems que lui. Il en avoit tiré déja de grands ſecours par les ſommes qu'elles lui avoient fournies ſecrettement pour ſoutenir la Guerre en Italie. Mais les Troupes qu'elles lui avoient fourni cette année, n'avoient agi qu'en qualité de Troupes Auxiliaires. Les Provinces-Unies mécontentes de l'approche des Trou-

1702. pes Françoises que l'Electeur de Cologne avoit fait entrer dans ses Etats, resolurent de les en deposter. Un Corps d'Armée commandé par le Prince de Nassau-Saarbrug bloqua la Ville de Keiserswerth dès le mois de Mars. La Place fut resserrée de plus près le 15. d'Avril, & soutint un siége fort long & fort meurtrier. Le Marquis de Blainville de la Maison de Colbert, la defendit avec toute la vigueur possible. Le Maréchal de Bouflers forma alors un dessein qui auroit sauvé la Place, & peut-être assuré la conquête de Nimegue. Averti que le Comte de Tilli avoit un petit Corps d'Armée près de Souten où il attendoit le Comte d'Athlone, il résolut de l'enlever, & pour exécuter ce dessein qui demandoit beaucoup de célerité, il marcha la nuit du 25. au 27. d'Avril, & fit tant de diligence que le 27. après midi il étoit déja en présence de l'Ennemi. Ses Troupes étoient si fatiguées qu'il trouva à propos de les laisser réposer jusques au lendemain, résolu d'entrer en Action dès le point du jour. Lors qu'il fut question d'attaquer, il ne trouva que des Tentes & des Provisions que le Comte de Tilli avoit laissées. Chagrin d'avoir manqué son coup, le Maréchal alla camper près de Keiserswerth à l'autre coté du Rhin.

Siege & Prise de Keyserswerth par les Alliez.

La situation avantageuse du poste où il se plaça lui permit d'incommoder les Assiegeants par des Bateries qu'il éleva, & de rafraichir la Garnison dont il retiroit les blessez. Cette conduite fut une des causes de la longue défence que firent les Assiegez. Blainville tint effectivement jusqu'au 15. de Juin & après cinquante neuf jours de tranchée ouverte obtint une Capitulation très-honorable, & dont les principaux Articles étoient que les Fortifications de la Place seroient rasées au dépends des Assiegeans, & qu'on lui donneroit des ôtages qui répondroient de l'Exécution; que la Garnison sortiroit avec Armes & Bagages, & avec toutes les marques d'honneur &c. qu'il emmeneroit le Tresor de la Place, deux pieces de Canon, deux Mortiers aux Armes de France & d'Espagne, avec des munitions pour tirer six coups chaque piece & seize coups pour chaque Soldat; que les Deserteurs ne pourroient être ni reclamez ni arrêtez; que les Prisonniers faits durant & avant le siége seroient rendus, & que l'on ne pourroit demander aucune indemnité des dégradations, dommages & consommations faites dans la Ville & à la Campagne. Un autre Article assuroit les Privileges des Bourgeois & la Religion Catholique Romaine. 1702.

Capitulation de cette Place.

Dès le 15. de Mai la Guerre avoit été déclarée dans les formes par l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande, contre la France & l'Espagne. Sa Majesté Impériale en qualité d'Archiduc d'Autriche alleguoit dans sa Déclaration de Guerre „ que la France avoit long-tems differé d'évacuer Brisac; qu'après la mort de „ Charles II. Roi d'Espagne & Archiduc d'Autriche, la Maison de „ Bourbon s'étoit emparée de tous „ les Roiaumes & Etats de la Monarchie d'Espagne, même de ceux „ qui ont apartenu à la Maison d'Autriche avant que d'être à l'Espagne, ou qui relevent de l'Empire; qu'on y avoit intrus le Duc „ d'Anjou sous prétexte d'un Testa-

Déclarations de Guerre contre la France & l'Espagne.

Extrait de celle de l'Empereur.

„ ment,

1702. „ment, qui eſt annullé par les Renonciations des Infantes d'Eſpagne, „Reines de France; que le Roi de „France avoit envahi par force les „Etats de Mantoue & autres Fiefs „de l'Empire qui n'ont jamais appartenu à la Couronne d'Eſpagne; „& que ce Monarque avoit fait entrer ſes Troupes dans les Dioceſes „de Cologne & de Liége, & ſoutenu à main armée l'Electeur de „Cologne dans ſa deſobéiſſance aux „ordres de l'Empereur.

De l'Angleterre.

La Reine d'Angleterre fondoit ſa Déclaration ſur ce que „ſon Prédeceſſeur Guillaume III. étoit entré „dans des Engagements avec l'Empereur & les Etats Généraux & „autres Princes pour conſerver la „Liberté & la Balance de l'Europe „& pour reduire le pouvoir exorbitant de la France. On n'y oublioit pas la reconnoiſſance que les „Rois de France & d'Eſpagne avoit „faite du Prince de Galles en qualité de Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe „& d'Irlande.

Des Etats Généraux.

Les Etats Généraux après avoir raporté „les deſſeins qu'ils atribuoient à Sa Majeſté Très-Chrétienne d'occuper ou ruiner leur „Provinces, & les meſures qu'on „avoit priſes par les Traitez de Partage pour diminuer le trop grand „ſurcroit de Puiſſance du Roi, ſe „plaignoient de ce que ce Prince ſe „fondant ſur un Teſtament, avoit „fait occuper par ſes Troupes tous „les Païs-bas Eſpagnols, & régi deſpotiquement les Domaines & Roiaumes d'Eſpagne ſous le nom de „ſon petit fils. Ils ajoutoient que ce „Monarque étant parvenu à cette „grande Puiſſance qui faiſoit depuis „long-tems la crainte de toute la „Chrétienté, avoit envoié une Armée formidable en Italie pour ſe „l'aſſujetir entiérement; que pour „environner leur Etat, il avoit occupé par ſes Troupes Liége, Bonn, „Keiſerswerth, Rinberg, & autres „Lieux de l'Electorat de Cologne; „& que ſous le nom du Roi d'Eſpagne, il s'étoit emparé de tous les „Ports de cette Monarchie tant en „Eſpagne qu'en Italie, & s'étoit „rendu Maitre de tout le Commerce de l'Europe. 1702.

Déclaration de Guerre du Roi de France.

Ce ne fut qu'après avoir vu ces Actes & deſeſperé de pouvoir rétablir la tranquilité générale que le Roi fit ſa Déclaration de Guerre. Il la ſigna le 3. de Juillet. Voici les termes dans leſquels elle étoit conçue. „Bien que le Traité conclu à Ryſwyck dans le tems que „le Roi par la ſuperiorité de ſes forces étoit en état de donner la Loi „aux Princes Voiſins jaloux de ſa „Puiſſance, ſoit une preuve certaine du deſir ſincere que Sa Majeſté „a toujours eu de donner la Paix à „ſes ſujets, & de rétablir la tranquilité dans l'Europe, Sa Majeſté a „néanmoins vu que l'Empereur, „ſans aucun Droit légitime à la Succeſſion des Roiaumes & des Etats „de la Monarchie d'Eſpagne, s'eſt „mis en état par l'augmentation de „ſes Troupes, par des Traitez & Alliances avec pluſieurs Princes, & „particuliérement avec l'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-Unies, de troubler le repos „de l'Europe par une nouvelle Guerre auſſi injuſte qu'elle eſt mal fondée. Ils ont commencé de toutes „Parts des Actes d'Hoſtilitez contre & au préjudice des Traitez ſi „ſolemnellement jurez. L'Europe „en-

1702. „entiére est témoin de la Moderation de Sa Majesté : elle a vu „attaquer des Places, prendre des „Postes avantageux, arrêter des „Convois, faire des Prisonniers, „avant qu'il y eût aucune Déclaration de Guerre, dans le tems que „Sa Majesté faisoit agir ses Ambassadeurs ou Envoiez pour conserver la Paix. Toutes ces Démarches étant si contraires à la bonne „foi & à leurs propres Interêts; les „Manifestes & Déclarations de „Guerre de l'Empereur, de l'Angleterre & des Etats Généraux aïant „été publiez, Sa Majesté s'est trouvée dans la néceſſité, pour conserver ses Etats & ceux du Roi „son petit fils, d'armer de sa part, „& de faire des levées assez considérables pour pouvoir s'opposer „aux entreprises de leurs Ennemis „communs. A cet effet Sa Majesté a resolu d'emploier toutes ses „forces tant de Terre que de Mer, „soutenues de la Protection Divine „qu'elle implore pour la Justice de sa „Cause, de déclarer la Guerre à l'Empereur, à l'Angleterre, aux Etats „Généraux des Provinces-Unies, & „aux Princes leurs Alliez, &c.

Celle du Roi Philippe.

Le Roi d'Espagne avoit fait publier à Madrid dès le 9. de Juin sa Déclaration de Guerre contre l'Angleterre & la Hollande, & en même tems une Ordonnance portant confiscation de tous les Effets appartenants aux sujets de l'Empereur, de l'Angleterre & des Etats Généraux, avec commandement à chacun de déclarer ce qu'il avoit de leurs biens.

Entreprise de la Flotte des Alliez sur Cadix.

La Reine qui en retournant à Madrid, y avoit rapporté la qualité de Gouvernante de la Monarchie d'Espagne, prit avec le Conseil qui lui avoit été nommé, toutes les précautions possibles pour garantir les côtes des insultes de la Flotte Ennemie. On craignoit également pour Cadix qu'elle devoit attaquer & pour les Galions qui revenoient du Mexique sous l'Escorte de dix sept Vaisseaux de Guerre commandez par le Comte de Château-Renaut. La Flotte des Alliez parut en effet à la vue de Cadix le 23. d'Août & le Duc d'Ormond après avoir fait sonder le mouillage le lendemain, envoia un Officier dans une Chaloupe avec des Lettres pour D. Scipion Brancaccio Gouverneur de la Place. Le Duc marquoit à cet Officier „qu'aiant servi en Flandre contre „les François, il esperoit qu'avec „le secours de la Flotte Angloise & „Hollandoise il se declareroit en faveur de la Maison d'Autriche, qu'il „avoit autrefois bien servie". La réponse du Gouverneur fut que, „s'il „avoit servi le feu Roi avec honneur, il montreroit le même courage & la même fidelité pour Philippe V. & qu'il ne connoissoit „point d'autre legitime Souverain „de la Monarchie d'Espagne. Il parut dans le même tems une Déclaration du Duc d'Ormond dont la substance étoit qu'il n'étoit venu que pour appuier les Droits de la Sereniſſime Maison d'Autriche. Il prometoit sa Protection à ceux des Espagnols qui embrasseroient ce parti & imputoit les malheurs de la Guerre à ceux qui ne voudroient pas concourir aux bonnes Intentions des Puissances Alliées avec l'Empereur.

Après une descente que la resistance des Espagnols avoit rendue très- 1702.

1702. 1702.

Ils prennent Sainte Marie.

très-dangereuse, les Troupes de débarquement s'emparerent de Rotta dont les habitans s'étoient refugiez à Ste. Marie, Ville située à l'autre côté de la Baie de Cadix & qui n'étant pas fortifiée, fut bientôt attaquée & mise au Pillage. Le Fort Ste Catherine defendu par une Garnison de quarante Hommes se rendit aux Alliez. Ils comptoient déja sur la prise de Cadix qui devoit leur ouvrir l'Espagne, & leur livrer huit Galéres de France, & plusieurs Vaisseaux que la Flotte tenoit resserrez dans la Baie. Mais cette conquête devoit être précedée d'une autre dont on n'avoit pas prévu les dificultez. Matagorda, Fort d'où dépendoit ce succès, ne put être pris; le terrain mouvant & marêcageux n'aiant pu porter les Batteries qu'on y éleva & qui s'enfoncerent après avoir tiré quelques coups; le feu continuel que faisoient les Galéres & les Vaisseaux sur les Assiegeants, les découragea tellement que desesperants de leur entreprise, ils retournérent à Rotta & se rembarquérent le 12. d'Octobre.

Ils se rembarquent.

Par les grands efforts que l'on avoit faits pour assembler promtement les Milices du Païs, le Marquis de Villa d'Arias Capitaine Général de l'Andalousie étoit en état de s'oposer aux progrès des Alliez, & l'approche de ces Troupes fut une des raisons qui firent prendre le parti de se rembarquer. Il s'y en joignit encore une autre, les Galions d'Espagne étoient attendus à Cadix.

Ils attaquent les Galions dans le Port de Vigo.

Le Comte de Château-Renaud averti que la Flotte Ennemie y étoit, aima mieux les faire entrer dans le Port de Vigo. Il y avoit déja quelques jours que l'on étoit occupé à les décharger, lors que la Flotte Angloise & Hollandoise craignant que cette proie ne lui échapât entiérement, parut à la rade de Vigo, résolue de l'attaquer. Cette entreprise demandoit un courage & une prudence extraordinaires. On n'avoit pas assez de connoissance de la profondeur de l'eau pour y hazarder les plus gros Vaisseaux, & on resolut de faire une Escadre de moindres. Une Estacade formée de Mats, de Cables, de grosses Chaines, & de Barils, fermoit la Riviére, & un Fort defendoit cette Estacade: des Batteries élevées des deux cotez du Golphe en rendoient l'approche dangereuse. Malgré ces obstacles, l'Escadre destinée à faire cette attaque s'étant avancée (1), deux mille Hommes prirent terre entre Boces & Gondomar & se rendirent maîtres du Fort & des Bateries. L'Estacade fut forcée, les François n'esperant plus alors de sauver les Galions ni leurs Vaisseaux, voulurent du moins empêcher que les Ennemis n'en profitassent. De dix sept Vaisseaux sept furent brûlez, quatre échouez & les six autres furent pris. Il y eut cinq Galions de pris & deux d'échouez. Mais comme on en avoit déja transporté la charge à Lugo, lieu situé à 25. lieues de Vigo, les Alliez ne tirérent pas tout le fruit qu'ils avoient attendu de cette entreprise. Six Vaisseaux de Guerre, cinq Galions dont même ils perdirent le plus grand qui toucha sur un rocher en sortant du Golphe, & quelques Prisonniers dont les plus remarquables étoient d'Aligre Chef d'Escadre, & le Marquis de la Galissonniere Capitaine de Vais-

(1) *Le 12. de Novembre.*

1702. Vaiſſeau, furent le principal avantage qu'ils en remportérent. Cette expedition & celle de Cadix leur coutérent environ neuf cents Hommes tuez ou bleſſez. L'argent qu'ils avoient trouvé au fonds des Gallions brûlez, & dans les deux qui l'on échoua, fut porté à Londres, avec les riches Marchandiſes qui n'avoient pu être déchargées.

Manifeſtes du Prince de Darmſtad.

Aux inquiétudes que cet armement avoit cauſées à la Cour, ſe joignirent celles que l'on y devoit avoir des efforts que faiſoit le Prince de Darmſtad. Il avoit été Gouverneur de Catalogne & pouvoit encore compter ſur cette Dignité, ſi la Maiſon d'Autriche réüſſiſſoit. Il avoit répandu en Eſpagne quantité de copies d'un Manifeſte, où il annonçoit l'arrivée prochaine de Charles III. Roi d'Eſpagne; & excitoit tous les bons Eſpagnols à ſe joindre à lui pour le ſervice de leur legitime Souverain. Le ſejour de Lisbonne où il étoit arrivé depuis quelques mois, facilitoit ſes deſſeins, & quoi que le Roi de Portugal ne ſe fût pas encore declaré Ennemi des deux Couronnes, on ne laiſſoit pas de remarquer que les démarches du Prince ne lui deplaiſoient pas.

Ces conſiderations obligérent Philippe de laiſſer la conduite des Troupes d'Italie au Duc de Vendôme, & de retourner à Madrid où ſa préſence étoit devenue plus néceſſaire que jamais. Il y arriva le 13. de Janvier de l'année ſuivante.

Priſe de Venlo.

La Guerre continuoit à s'allumer dans les Païs-Bas, où les Alliez ne s'étoient pas bornez à la priſe de Keiſersweth. Les Troupes d'Angleterre, de Hollande & de Pruſſe commencérent le ſiége de Wenlo le 29. d'Août, & le Prince de Naſſau-Saarbruck qui avoit fait la premiére conquête, eut encore la gloire de celle-ci, & la partagea avec le Comte de Tilli, & Coehorn. La tranchée fut ouverte le 8. de Septembre; & le 16. les Aſſiegeants aiant emporté d'aſſaut le Fort St. Michel qui commande la Ville, obligerent Varo qui commandoit dans la Place, de capituler le 23. à des Conditions honorables. Le Fort de Stevensweth (1) aſſiegé par le Comte de Noielle ſe rendit par Capitulation le 2. d'Octobre, & facilita la priſe de Ruremonde dont le Prince de Naſſau preſſoit le ſiége. Il s'en rendit maître le 7. & accorda à la Garniſon de ſortir par la brêche avec toutes les marques d'honneur. Ce Prince jouit peu des triomphes que ſa valeur lui avoit meritez, & il mourut à Ruremonde le 17. du même mois. 1702.

Du Fort de Stevenſwerth.

De Ruremonde.

Mylord Marlboroug commande en Chef des Troupes des Alliez.

Mylord Marlboroug chargé du Commandement Général des Troupes des Alliez, arriva devant Liége le 13. Cette Ville obtint de lui & des Députez des Etats Généraux, une Capitulation qui l'exemtoit de prendre part à la Guerre, & confirmoit ſes anciens Privileges. On lui accorda auſſi que les attaques que l'on ſeroit obligé de faire pour ſe rendre Maître de la Citadelle & du Fort de la Chartreuſe, ne ſe feroient point du côté de la Ville. Coehorn qui devoit faire le ſiége de la Citadelle, la fit foudroier le 20, & le feu terrible continua avec tant de violence, que le 23. la brêche ſe trouva en état. On donna l'aſſaut aux deux at-

(1) *Ou Stephanſwerth, dans une petite Iſle ſur la Meuſe à une lieue de Ruremonde.*

1702. attaques commandées par les Généraux Sommersfeld, & Fagel. Violaine Gouverneur de la Citadelle n'écoutant que son intrepidité, defendit la brêche en personne & fut fait Prisonnier avec 1890 Hommes la plupart blessez. Il restoit encore à prendre la Forteresse des Chartreux. Milon qui y commandoit attendit que le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel eût fait jouer quelques Batteries de Canons & de Mortiers, & ne voulant pas exposer sa Garnison à être prisonniére de Guerre, il fit batre la chamade, & rendit le fort à des Conditions honorables. On lui accorda deux Mortiers, deux pieces de Canon, quatre Chariots couverts, & les autres marques d'honneur. Ces succès qui terminerent la Campagne furent pour les Alliez d'heureux présages de la fortune qui devoit accompagner leur nouveau Général. L'Armée de France qui étoit sous les ordres du Maréchal de Boufflers, trop affoiblie par le grand nombre de Garnisons, ne fut point en état de s'y oposer, & c'est ce qui obligea le Duc de Bourgogne qui s'y étoit rendu pour la commander, d'en abbandonner la conduite. Je passe aux autres pertes que fit la France du côté du Rhin.

Il prend la Citadelle de Liége.

Siége de Landau.

L'Armée Impériale ne fut pas plutôt assemblée par le Prince Loüis de Bade qu'en attendant l'arrivée de l'Archiduc Joseph fils ainé de l'Empereur, qui vouloit faire ses premiéres Armes sur le Rhin, elle fit un mouvement sur Landau. Cette Ville fut investie le 16. de Juin 1702. Melac Lieutenant Général, qui en étoit Gouverneur, jugeant que le siége seroit long & dangereux, envoia demander au Prince de Bade par un Trompette, au nom des Dames, qu'il leur fut permis d'en sortir. Le Prince persuadé que leurs fraieurs, & leurs sollicitations contribueroient à abréger le siége, refusa cette permission, & tournant la chose en galanterie, répondit que la conquête de Landau étant reservée au Roi des Romains, il n'avoit garde de lui ravir par cette permission un des plus beaux ornements de son triomphe. La tranchée fut ouverte le 19. & les travaux furent poussez avec vigueur jusqu'au 27. de Juillet. Le feu terrible & continuel que les Impériaux firent ce jour là, annonça aux assiégez l'arrivée du Roi des Romains. Melac envoia un Officier de la Garnison précédé d'un Trompete, pour complimenter Sa Majesté sur son heureuse arrivée, & la prier en même tems de faire savoir au Gouverneur de la Place, l'endroit où son Quartier seroit établi, âfin qu'on donnât les ordres nécessaires pour empêcher qu'on ne tirât de la Ville sur le lieu ou le Prince auroit fixé son Logement. On lui répondit que le Gouverneur pouvoit faire tirer où il voudroit, & que le Quartier du Roi étoit par tout. Melac aiant néanmoins appris où étoit le Quartier du Roi, quoi que hors de la portée du Canon, défendit aux Officiers d'Artillerie de tirer de ce côté là. 1702.

Le Prince de Bade refuse aux Dames de sortir de la Ville.

Le Roi des Romains arrive au Camp.

Je ne m'engagerai point dans les détails de ce Siége où les Troupes de l'Empereur, composées de Soldats experimentez & aguerris, secondérent la prudence d'un Général sous lequel elles avoient déja remporté en Hongrie un grand nombre de Victoires. Du coté des Assiégez,

1702. fiégez, le courage de Melac pourvut à tout & fa fidelité lui fit faire une refiftance d'autant plus belle, que fa Garnifon étoit compofée pour la plupart de nouvelles Troupes.

Les Poftes furent attaquez & defendus avec une fi grande opiniâtreté, que le Roi des Romains prévoiant que la Place n'étoit pas prête à fe rendre, alla faire vifite à l'Electeur Palatin qui l'avoit invité à Heydelberg. Il y recevoit tous les jours des avis par lefquels on l'inftruifoit du progrès que fon Armée avoit fait. Auffi-tôt qu'il eut apris que les approches avoit été pouffées au point de pouvoir donner l'Affaut; il fe rendit au Camp pour être le temoin de la valeur de fes Troupes que fa préfence animoit. Il fembla qu'elle redoubloit auffi le courage des Affiégez. Ils repouffèrent trois fois l'Ennemi dans l'Affaut qui fut donné la nuit du 16. au 17. d'Août, à la Contrefcarpe de la Citadelle. Les Impériaux qui avoient l'avantage de remplacer les Troupes rebutées, par d'autres qui n'avoient point fouffert, demeurérent maîtres des Poftes qu'ils avoient attaquez. Melac fe voiant enfin réduit à la derniére extrémité fit batre la chamade & capitula le 10. de Septembre après 84. jours de tranchée ouverte.

Prife de Landau.

Conditions de la Capitulation.

Les Conditions ne pouvoient être plus honorables. Entre autres il fut reglé que la Garnifon fortiroit le 12. avec Armes & Bagages, Bale en bouche, Enfeignes déploiées, Méche allumée, chaque Soldat aiant des munitions pour tirer trente fix coups; qu'elle emmeneroit quatre piéces de Canon & deux Mortiers avec des munitions pour tirer 24. coups de chaque piéce; que cette Artillerie feroit conduite à Strasbourg aux dépends des Affiegeans; qu'elle auroit fix Chariots couverts fans pouvoir être vifitez, & quatre cents Chariots pour les Equipages; que les Officiers, les Soldats, & mêmes les Bourgeois pourroient emporter leurs Equipages, Meubles & autres effets; que tous les Prifonniers faits de part & d'autre depuis la Déclaration de Guerre feroient échangez; J'obmets plufieurs autres Articles de cette Capitulation, l'une des plus glorieufes qui fe foient accordées durant le cours de cette Guerre. 1702.

Ce fiége couta aux Impériaux un grand nombre de leurs plus braves Officiers dont les plus remarquables furent le Comte de Soiffons frere ainé du Prince Eugéne, le Prince de Dourlach & le Comte de Coningfeck. La Garnifon qui étoit encore de 2200. Hommes alla joindre un petit Corps d'environ huit mille Hommes que commandoit le Maréchal de Catinat vers la baffe Alface.

Si la foibleffe de cette Armée ne permit pas de rien entreprendre pour fecourir Landau, il ne laiffa pas de s'en fervir, pour empêcher les progrès des divers Détachements de l'Armée Impériale. La plus grande partie fous les ordres du Prince de Bade s'avançoit vers la Haute Alface dans le deffein de paffer le Rhin entre Brifac & Huningue & d'établir un Pont à Nieubourg, pour s'affurer les Quartiers d'Hiver qu'elle avoit refolu de prendre dans la Haute Alface. Le Marquis de Villars, de retour de fon Ambaffade à Vienne, y avoit été envoié avec un Corps d'Armée diferent de celui de

Mouvemens du Prince de Bade.

Nieubourg pris par le Marquis de Villars

Ca-

1702. Catinat. Ce Lieutenant Général n'étoit pas homme à attendre que l'Ennemi le vînt insulter; son activité lui fit prendre le parti de le prévenir, & le 12. d'Octobre il s'empara de Nieubourg. Ce Poste étoit alors très-important, parce qu'il fermoit aux Impériaux l'entrée de la Haute Alsace, & ouvroit aux François celle du Brisgau. Le Prince de Bade averti que le Comte de Guiscard marchoit du côté d'Huningue, & craignant qu'on ne lui voulût couper les vivres qui commençoient déja à manquer dans son Camp, voulut se mettre en posture d'aller couvrir le Brisgau. Villars ne lui en donna point le tems & lui livra près de Fridlingue une Bataille, qui malgré deux heures de Carnage, fut si peu décisive, que l'Empereur, & le Roi de France en firent faire des réjouissances publiques. Il parut néanmoins que le Roi étoit fort content des services que Villars lui avoit rendus en cette occasion, par le Bâton de Maréchal qu'il lui envoia pour prix de la Victoire qu'il venoit de remporter. Les Impériaux ne purent reprendre Nieubourg, ni dégager le Fort de Fridlingue où le Prince de Bade avoit six cents Hommes de Garnison que sa retraite précipitée l'empêcha de retirer. Ils perdirent outre cela trois mille Hommes qui furent tuez dans cette Action; trente cinq Drapeaux ou Etendars, trois Paires de Timbales & onze piéces de Canon; leur Infanterie déboucha par les bois & se retira du côté de Fribourg. L'Armée du Maréchal de Villars y perdit environ douze cents Hommes du nombre desquels étoient Desbordes Lieutenant Général, Chavanes Brigadier, & le Chevalier de Seves Colonel de Cavalerie. Elle repassa le Rhin après avoir exigé du Païs Ennemi quatre vingt mille livres de Contributions. 1702.

Bataille de Fridlingue.

Le Comte de Tallard qui avoit quelques Troupes du côté de Bonne étant renforcé par celles que le Marquis de Lomaria tira de Luxembourg, de Saarlouïs & de Thionville, & aiant formé une Armée d'environ 18000 Hommes se saisit de la Ville de Tréves, & jettant un Pont sur la Moselle marcha le 17. d'Octobre vers Traerbach dont le siége ne dura que peu de jours. L'Electorat de Tréves & une partie des Etats de l'Electeur Palatin se voiant exposez aux courses de ces Garnisons, ne purent refuser les Contributions qu'on leur demanda.

Les François prennent Tréves & Traerbach.

On avoit compté que le siége de Landau seroit du moins prolongé par la diversion qu'on attendoit des mouvemens de l'Electeur de Baviere. Ce Prince qui s'étoit associé avec les Cercles de Franconie & de Souabe pour éloigner la Guerre de leurs Frontieres, avoit vu avec regret avorter les desseins qu'on y avoit formez pour le maintien de la Neutralité. Resté seul de son parti, si l'on excepte l'Electeur de Cologne son frere, il ne pouvoit se mettre à couvert des ressentimens de l'Empereur, qu'en l'aidant à depouiller Philippe V. ou en s'alliant avec la France. Les Cercles crurent entrevoir dans les mesures qu'il leur conseilloit de prendre, que son but étoit de les engager contre l'Empereur en faveur de ces deux Couronnes. On l'avoit cependant porté à faire des levées qui lui coutoient déja de grandes dépenses. Les re-

L'Electeur de Baviere persiste a demander la Neutralité.

1702. remontrances qu'il fit sur leur changement de conduite, ne servirent que de nouveaux prétextes pour se détacher de lui; comme il vit enfin qu'il étoit tems de songer à la sureté de ses Etats, il forma l'entreprise de se rendre maître de la Ville d'Ulm; tant pour couvrir la Baviere, que pour obliger le Cercle de Souabe à faire par la crainte de ses Armes, ce qu'on avoit refusé à la force de ses raisons.

Il se saisit de la Ville d'Ulm.

Ulm Capitale de la Souabe lui devenoit une conquête très-importante, tant par sa situation sur le Danube, que par ses Fortifications. Il résolut d'en faire un des remparts de la Baviere. Peekman Lieutenant Colonel des Gardes de Son Altesse Electorale, à qui l'exécution de ce projet fut confiée, après avoir reconnu la Place en plusieurs voiages qu'il y fit sous diferents prétextes, la surprit le 8. de Septembre par le moien de quarante Officiers d'élite qui s'étant deguisez en Païsans, & les plus jeunes mêmes en habits de filles, s'emparérent d'une Porte, par où entrérent les Troupes qui s'étoient avancées pour les soutenir. Les Magistrats voiant les Bavarois Maîtres de la Ville, demanderent ce que leur vouloit l'Electeur; on leur rendit pour lors une Lettre par laquelle Son Altesse Electorale les instruisoit des raisons qui l'avoient portée à cette demarche, & les assuroit qu'il ne seroit fait aucun préjudice aux Droits, Privileges & Immunitez de leur Ville. Il leur protestoit que son intention n'étoit que de ramener les Cercles aux prémiers principes de leur Association, de retablir la Paix & la tranquilité publique en éloignant la Guerre du Rhin.

1702.

Ses efforts pour rétablir l'association des Cercles.

L'Electeur ne fut pas plutôt informé de ce succès qu'il fit marcher vers Ulm toutes ses Troupes qui étoient campées à Lichtenberg & à Rain, & il envoia en même tems des Courriers aux Princes Directeurs des deux Cercles pour les informer de ses intentions, & de la Marche de ses Troupes. Il les exhortoit à préferer leurs prémiers sentiments de Paix à une Guerre dont ils sentiroient tout le poids; que si ils négligeoient de se rendre aux conseils qu'il leur donnoit de travailler avec lui à leur propre conservation, il étoit dans la résolution de prendre son parti comme il croioit en pouvoir répondre devant Dieu & devant les hommes.

Mouvements de ses Troupes.

L'Armée de Baviere aiant laissé une grosse Garnison dans Ulm, s'empara de Kirchberg, passage important sur l'Iler qui tombe à Ulm dans le Danube, & de Biberach Ville Impériale de Souabe. Le Comte d'Arco à la tête de dix mille Hommes s'avança vers le Haut Rhin pour déboucher le passage à un Détachement que devoit envoier le Maréchal de Catinat. Celui du Comte étoit arrivé jusqu'auprès de Walshout, l'une des quatre Villes Forestiéres; lorsque les Suisses allarmez de cette Marche jettérent du monde dans les Places Frontieres les plus exposées, & firent savoir au Général Bavarois, que s'il entreprenoit quelque chose au préjudice de la Liberté des Villes Forestieres, ils se serviroient des forces que Dieu leur avoit mises en main pour s'y opposer. Sur ces entrefaites un Courrier que Ricoult Envoié de France auprès de l'Electeur avoit depêché à Chamillart, fut arrêté en pas-

Obstacles qu'il rencontre.

1702. paſſant à Briſac; & le Roi des Romains aiant vu par les Lettres interceptées, que l'on attendoit la jonction d'un Corps de Troupes Françoiſes, fit marcher auſſi-tôt des Détachements pour leur couper le chemin.

Sa conduite eſt deſaprouvée par la Diéte.

Quelque diligence que pût faire l'Electeur de Baviere pour juſtifier à Ratisbonne ſon entrepriſe ſur Ulm, les trois Colleges la regardérent comme une infraction de la Paix Publique, & le Cardinal de Lamberg lui expedia auſſi-tôt un Courrier pour lui demander ſi la Diéte étoit en ſureté à Ratisbonne, & ſi elle n'avoit rien à craindre de ſes entrepriſes. La réponſe de Son Alteſſe Electorale fut qu'elle ne cherchoit qu'une Neutralité dont on ne pût l'arracher par force, & de laquelle elle faiſoit dependre ſon honneur & ſon repos. Peu de tems après la Diéte de Ratisbonne s'expliqua par ſon Reſultat des trois Colleges du 28. de Septembre, où elle réſolut de déclarer la Guerre à la France, & d'entrer dans les vûes de l'Empereur. L'Electeur perſiſta de refuſer ſon Adheſion à ce Reſultat, & ſoutint que s'agiſſant d'une Guerre purement offenſive, les Membres du Corps Germanique ne devoient pas être forcez à y entrer. Il ajoutoit que l'Empire étoit l'Allié des Eſpagnols, mais non pas leur Maître, ni leur Tuteur, pour avoir le Droit de juger, s'ils avoit raiſon d'être contents ſous un Roi de la Maiſon de Bourbon, & pour les troubler dans un état dont ils étoient ſatisfaits. L'Empereur de ſon côté croiant avoir aſſez fait en engageant tous les autres Princes de l'Empire dans ſa querelle, attendit que le tems fît prendre d'autres Réſolutions à l'Electeur, ou que l'on fût en état de l'y forcer, ſi la voie des Négociations étoit inutile. 1702.

Edit qui permet à la Nobleſſe de France de commercer en gros ſans déroger.

Après avoir parcouru ce qui ſe paſſoit ſur les Frontiéres & au dehors du Roiaume, il eſt tems que je raporte ce qui ſe fit de plus remarquable cette année dans la Capitale & dans les Provinces. Au mois de Janvier il parut un Edit en datte du 10. de Décembre 1701. par lequel le Roi permettoit à la Nobleſſe de France de commercer en gros ſans déroger. Sa Majeſté y déclaroit qu'elle avoit toujours regardé le Commerce en gros comme une profeſſion honorable, & qui n'oblige à rien qui ne puiſſe raiſonnablement compatir avec la Nobleſſe. „ Nous „ avons cependant été informez (ce „ ſont les termes de l'Edit.) qu'un „ grand nombre de nos ſujets qui „ ſont Nobles d'extraction, ou qui „ le deviennent par les Charges qu'ils „ acquiérent, ainſi que ceux que „ nous annobliſſons par grace, font „ difficulté de faire ou de continuer „ un Commerce, même en gros, „ autre que celui de la Mer que nous „ avons déja declaré ne point déroger à la Nobleſſe, par la crainte „ de préjudicier à celle qui leur eſt „ acquiſe... Nous avons cru ne pouvoir rien faire de plus convenable „ que de marquer au Public le cas „ que nous avons toujours fait des „ bons Négocians, qui par leurs „ ſoins & leur travail attirent de „ toutes parts les richeſſes, & maintiennent l'abbondance dans nos „ Etats. Après cette préface dont je ne raporte que le plus eſſentiel, le Roi y confirme l'Edit du mois d'Août 1669. concernant le Com-

merce

1702. merce ſur Mer, & ordonne que „ tous les Nobles par extraction, „ par Charges, ou autrement, excepté ceux qui ſont actuellement „ revêtus de Charges de Magiſtrature, puiſſent faire librement toute „ autre ſorte de Commerce en gros, „ tant au dedans qu'au dehors du „ Roiaume, pour leur compte ou „ par Commiſſion, ſans déroger à „ leur Nobleſſe; Que les Nobles „ qui feront le Commerce en gros „ continuent de préceder en toutes „ les Aſſemblées générales & particuliéres les autres Négocians, & „ jouïſſent des mêmes exemptions & „ & Privileges attribuez à leur Nobleſſe dont ils jouïſſoient avant que „ de faire leur Commerce. Qu'il ſera „ permis à ceux qui feront le Commerce en gros ſeulement de poſſeder „ des Charges de Conſeillers Secretaires de la Maiſon & Couronne de „ France ſans avoir beſoin de Lettres „ de compatibilité. L'Edit explique enſuite que les Marchands en gros ſeront cenſez tous ceux qui feront leur Commerce en Magazin, vendans par Bales, Caiſſes, ou piéces entiéres ſans boutique ouverte, étalage, ou enſeigne à leurs Portes. Il permet aux Nobles de négocier en gros, ſans être obligez de ſe faire recevoir dans aucun Corps de Marchands. Après un long détail de divers avantages qu'on leur accorde, on en déclare dechus ceux qui auront fait faillite, pris des lettres de répi, ou fait des contracts d'atermoiement avec leurs Creanciers.

Cet Edit très-capable d'encourager la Nobleſſe à faire valoir ſes biens & à les augmenter par le Commerce, n'étant pas une reſſource aſſez promte, on tint diferents Conſeils pour écouter les propoſitions qui furent faites ſur les moiens de faire circuler l'argent. Il y eut le 3. de Fevrier une Aſſemblée chez Chamillard, où ſe trouverent le prémier Préſident & deux Directeurs des Fermes; on y délibera ſi l'on introduiroit les Billets Roiaux dans le Commerce, & ſi on les feroit circuler ſur le credit du Roi. Cette propoſition avoit déja été faite ſous le Miniſtere de Pontchartrain, les Négocians conſultez ſur cette reſſource, déclarérent que cette introduction ſeroit la ruine du Commerce, & avec le tems celle de la Couronne même. Les Partiſans propoſérent enſuite d'avoir recours à certains biens Eccleſiaſtiques qu'ils prétendoient être à la diſpoſition du Roi. Chamillard n'aiant rien voulu conclurre ſur cette propoſition ſans la participation du Cardinal de Noailles qui lui repréſenta fortement les Interêts de l'Egliſe, on réſolut que le Clergé s'aſſembleroit extraordinairement au mois de Mai.

Autres Edits.

En attendant la Déliberation des Prélats, qui aimérent mieux en être quites pour un don gratuit, le Roi érigea en Charges vénales tous les emplois de Commiſſaires & de Controleurs de la Marine, le prix en fut réglé à trente trois mille livres, & on y affecta trois mille livres d'Appointements. L'argent qu'on tira de cette vente joint à plus de quatorze milions que produiſit la Réformation des eſpeces ſervit aux plus preſſantes néceſſitez de l'Etat. On y pourvût encore par d'autres Edits. Il en parut deux en Mars dont l'un portoit création d'un million de Rentes viageres au denier dix; un autre portant création de Sin-

1702. Sindics perpetuels, moiennant la Finance à laquelle ils devoient être taxez par le Conseil. Il y eut outre cela deux Déclarations, l'une pour l'établissement d'une Caisse d'emprunts à huit pour cent, sous la caution des Fermiers Généraux; l'autre pour la Réformation & l'Augmentation des petites Especes. Le besoin d'argent augmentant de jour en jour fit multiplier les Edits; J'en passe un grand nombre qui n'avoient point d'autre fondement. Le produit de ceux du mois d'Avril se monta à près de trente millions.

Le Prince de Conti prend Possession de la Principauté d'Orange.

La mort de Guillaume III. Roi d'Angleterre étoit arrivée dans des conjonctures peu favorables à ceux qui prétendoient lui succeder à sa Principauté d'Orange. Les Princes Etrangers ne la purent recueillir, & le Prince de Conti, en qualité d'héritier du Duc de Longueville obtint un arrêt du Grand Conseil en vertu duquel il envoia prendre Possession de la Principauté d'Orange, & des terres situées en Bourgogne lesquelles dépendoient de la Succession de Sa Majesté Britannique. La proprieté d'Orange lui fut disputée par le Comte de Mailli, mais les Gens d'Affaires du Prince ne laissérent pas de prendre toujours possession. Son Altesse fit assurer tous les Corps qu'il ne seroit rien changé à l'égard de la Religion; les Ministres & les Anciens, sensibles comme ils devoient l'être à une assurance si précieuse, en remerciérent le nouveau Prince par une Lettre. Celle qu'ils receurent en réponse les confirma dans leurs esperances.

Sa Lettre aux Ministres & aux Anciens de l'Eglise Protestante.

„J'ai appris avec joie, leur mandoit le Prince, la maniere dont „vous vous êtes comportez envers „les porteurs de ma Procuration „pour la prise de possession de la „Principauté. Je suis aussi sensible „qu'on le peut être aux assurances „que votre Corps me donne, par „la Lettre, de son zèle pour ce que „mes Gens d'affaires vous ont dit de „ma part. Je veux bien vous assurer moi même par la présente de „l'envie que j'ai de trouver les occasions de vous faire plaisir & de „vous témoigner que je suis véritablement, Messieurs les Ministres & „Anciens de l'Eglise Protestante de „la Ville d'Orange, votre affectionné ami". Ils ne jouirent pas long tems de la tranquilité qu'on leur avoit fait esperer, & que meritoit leur fidelle soumission, pour le Souverain que la France leur avoit donné. Ce sont des malheurs que je rapporterai dans la suite, & que je ne veux pas anticiper.

Le Roi nomme aux Evêchés vacants.

Le Roi voulant solemniser les fêtes de Paques disposa de six Evêchés. Il nomma l'Abbé Desmarais Agent du Clergé à celui de St. Malo, l'Abbé de Feuquieres à celui d'Agde; l'Abbé Poepe Chanoine de Lion à celui de Besiers, l'Abbé de Chamillard frere du Ministre d'Etat à celui de Senlis, l'Abbé d'Argençon frere du Lieutenant Général de Police à celui de Dole & l'Abbé de St. Aubin à celui de Toul.

Plaintes des Jesuites contre l'Archeveque de Rouen.

Malgré le grand nombre d'évenements qui attirérent l'attention de la France au commencement de cette année, on ne put s'empêcher d'en avoir pour un procès que les Jesuites intentérent à l'Archevêque de Rouen (1). Ce Prélat qui voioit avec une extrême douleur l'ignorance

(1) *Jaques Nicolas Colbert fils de feu Jean Baptiste Colbert Ministre d'Etat.*

1702. rance où étoient tombez les Ecclesiastiques de son Diocèse par l'indulgence excessive de son Prédecesseur, voulut, pour y remedier, établir dans sa Metropole un Seminaire où il instala deux Professeurs de Théologie. Il fit connoître en même tems qu'il n'admetroit personne aux ordres qui n'eût assisté aux conferences, & profité de ce nouvel établissement. Les Jesuites qui avoient autrefois obtenu des Lettres Patentes pour ériger dans leur College de Rouen une école de Théologie, ne purent soufrir que tous les Etudians les quittassent pour les nouveaux Professeurs; ils se plaignirent au Roi de cette Erection comme d'un attentat sur l'autorité Roiale, qui reduisoit leurs Classes de Theologie à trois ou quatre pauvres Ecoliers, au lieu de plus de cent qu'ils avoient eu auparavant. Ils demandérent au Roi que les Professeurs de l'Archevêque ne pussent enseigner qu'aux Seminaristes, se fondant sur ce que le Prélat n'avoit point obtenu de Lettres Patentes.

Réponse de ce Prélat.

L'Autorité Episcopale ne pouvoit être plus visiblement attaquée. L'Archevêque répondit par une requête où il fit voir le ridicule de leurs Plaintes. Il y raportoit comment s'étant trouvé Maître de la Prébende Théologale de son Eglise, il avoit pris cette ocasion d'en rétablir les fonctions qui avoient été négligées, & de procurer par un moien si naturel des instructions solides & nécessaires à son Clergé; que dans cet esprit il avoit conferé cette prébende à un Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, très-capable d'enseigner la Théologie; que si le Théologal étoit fort suivi, c'étoit un effet de son mérite, & si les Classes des Jesuites étoient desertes, ils devoient s'en prendre à leur maniere d'enseigner. Il établissoit ensuite en quoi consiste le pouvoir Episcopal, & le Droit qu'ont les Evêques d'enseigner pour lequel ils n'ont pas besoin de Lettres patentes. Il convenoit que pour établir des Universitez où l'on puisse prendre les Degrez, il faut que l'autorité du Prince y intervienne, sur tout quand il s'agit d'établissements qui sont à charge au Public & qui suposent de certains Privileges; mais il soutenoit qu'il n'y a aucun Règlement qui defende aux Evêques de faire enseigner publiquement la Théologie sans Lettres patentes. Cette requête étoit écrite d'un stile vif, & les raisons du Prélat y étoient exposées dans un si beau jour, que les Jesuites furent reduits à souhaiter que la Cour ne prononçât point sur leurs Plaintes, & les Protecteurs qu'ils avoient emploiés pour les appuier, crurent les servir assez en obtenant qu'elles seroient oubliées. 1702.

Déclaration du Roi peu favorable aux Jesuites.

Leur mauvaise étoile ne se borna pas à ce seul chagrin. Ils en eurent un autre qui leur vint de la Cour, où toute leur autorité ne put détourner la Déclaration que le Roi rendit àlors sur une matiére qui interesse toutes leurs Maisons de France. Selon leur institut il leur est permis de garder leurs biens & même d'hériter de leurs parents tant qu'ils n'ont point encore fait leurs derniers vœux, qu'ils font d'ordinaire à l'âge de trente trois ou de trente quatre ans. Si avant que de les avoir faits, il leur arrive de sortir de la Société, ils conservent ces biens, & la proprieté de tout ce qu'il leur revient

1702. vient de l'heritage de leur famille. Comme les diferents Princes ſous la domination deſquels ils ont des Etabliſſements, les laiſſent jouir de ce Privilege, ils tachérent de l'obtenir de Henri IV, & de l'inſerer dans l'Edit que ce Monarque leur accorda pour les rétablir en France malgré l'oppoſition des Parlements. Les remontrances que fit celui de Paris, engagérent Henri à reſtraindre alors cette permiſſion. Il ordonna qu'ils ne pourroient jouir de leurs biens, ni heriter de leur parents juſqu'à leurs derniers vœux, non plus qu'après; mais il voulut que ceux qui ſortiroient de la Compagnie avant que de les avoir faits, puſſent encore rentrer en poſſeſſion de ce qui leur eût appartenu, s'ils n'euſſent pas pris l'habit. Il arrivoit cependant que le delai de ces vœux cauſoit de grands derangements dans les familles. Pour prévenir les deſordres qui en pouvoient naître, & remedier à quelques uns dont on s'étoit plaint à la Cour, le Roi ordonna que pour le paſſé & pour l'avenir il ſuffiroit d'avoir porté deux ans l'habit de Jeſuite, pour ne pouvoir plus heriter des biens de ſa famille; ſans qu'il ſoit queſtion de ſavoir, ſi l'on a fait des vœux ou non, & l'Edit de Henri IV. fut abrogé quant à cet Article.

Nouveaux Chevaliers du St. Eſprit.

Le 3. de Juin Sa Majeſté Très-Chrétienne voulant reconnoître les ſervices de cinq Seigneurs Eſpagnols, & les attacher de plus en plus au Roi Philippe pour qui ils avoient ſignalé leur fidelité, leur confera ſon ordre du St. Eſprit. Les cinq nouveaux Chevaliers étoient le Cardinal Porto-Carrero, le Duc d'Uceda, le Comte de Benevento, le Duc de Medina-Sidonia, & le Marquis de Villa-Franca. 1702.

Mort du Maréchal de Lorge.

La France perdit cette année deux hommes de mérite qui s'étoient diſtinguez par de grandes Actions. L'un étoit le Maréchal de Lorge Capitaine des Gardes du Corps qui s'étant réſolu à ſe faire tailler de la pierre, ne vécut pas plus de trois jours après l'operation.

Du Chevalier Bart.

L'autre étoit le Fameux Chevalier Jean Bart l'un des meilleurs hommes de Mer qu'il y eût alors. Né d'une famille obſcure qui ſubſiſte encore dans la baſſe Saxe, il demeura quelque tems à Hambourg, où aiant malheureuſement eſſuié des chagrins d'une nature à ne les pas facilement oublier, il paſſa delà en Hollande où il fit l'apprentiſſage du ſervice de Mer. Il s'attacha enſuite à la France, & ſe rendit ſi utile à cette Couronne, qu'elle l'éleva à des Dignitez plus proportionnées à ſon mérite qu'à ſa naiſſance.

De Louïſe Françoiſe de la Valiere.

A ces morts illuſtres je joindrai celle de Louïſe Françoiſe de la Valliere Ducheſſe de Vaujour. Son renoncement volontaire aux honneurs où la paſſion du Roi l'avoit élevée & ſa perſeverance dans les auſteritez qu'elle pratiqua chez les Carmelites, parmi leſquelles elle paſſa trente ans d'une penitence continuelle ſous le nom de Sœur Louïſe de la Miſericorde, ſont des preuves inconteſtables de la ſincerité de ſa converſion. Les perſonnes à qui leurs Charges permirent d'être les temoins de ſes dernieres heures, lui rendirent un témoignage auſſi honorable à ſa mémoire, que le recit en fut édifiant.

La Maiſon des Jeſuites de Paris perdit deux de ſes plus grands Ornements

1702. nements, à ſavoir Dominique Bouhors célébre par ſes ouvrages qui ont beaucoup contribué à rendre la Langue Françoiſe plus pure, & l'éloquence de notre tems plus juſte & plus délicate; & le P. Jean Commire à qui ſes Poëſies Latines avoient acquis une grande Réputation.

De Charpentier.

Je ne dois pas oublier François Charpentier Doïen de l'Academie Françoiſe, dont les Traductions & les Diſcours Academiques ſont entre les mains de tout le monde. La place qu'il occupoit à l'Academie depuis plus de ſoixante ans, fut remplie par Jean François de Chamillard nouvel Evêque de Senlis.

1703. Si la Guerre s'étoit déja fait ſentir durant les deux Campagnes précedentes, les peuples en éprouverent tous les maux durant celle-ci, avec les Circonſtances les plus affreuſes, puiſque les Diſcordes civiles ſe joignirent aux Guerres Etrangeres. Le Roi averti que l'Electeur de Baviere ſon Allié ne pouvoit manquer d'être attaqué, & connoiſſant d'ailleurs que pour peu que ce Prince fût ſecondé, il étoit capable de faire une diverſion très-favorable; prit la réſolution de faire tomber tout le fort de la Guerre de ce côté là, & de ſe tenir ſeulement ſur la defenſive dans les Païs-bas, où le grand nombre de Places fortes & de Paſſages où l'on peut arrêter long-tems l'Ennemi, ne demandent point des Armées formidables pour les garder. Le 14. de Janvier il créa dix Marechaux de France. Le Marquis de Chamilli, le Comte d'Etrées, le Comte de Chateau-Renaud, le Sieur de Vauban, le Sieur Roſen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Teſſé, le Marquis de Montrevel, le Comte de Talard, & le Duc de Harcourt furent ceux qu'il honora de cette éminente dignité. C'eſt ainſi que par la néceſſité où la Cour les mettoit de ſoutenir l'honneur de ce nouveau caractére, & de juſtifier ſon choix, elle les excitoit à faire des efforts extraordinaires pour un Prince qui venoit de les élever aux plus grands honneurs de la Guerre. Preſque tous eurent occaſion de lui en temoigner dès cette même année leur reconnoiſſance par quelque exploit de marque. 1703.

Le Roi crée de dix Marechaux de France.

Le Prince de Heſſe-Caſſel aſſiege Traerbach.

L'année étoit à peine commencée lors que les Alliez entreprirent le ſiége de Traerbach. Le Prince de Heſſe-Caſſel s'étoit déja rendu maître de la Ville dont la Garniſon qui n'étoit que de ſix Compagnies Françoiſes, s'étoit retirée dans le Château. Il eſt étonnant qu'un ſi petit nombre put ſoutenir quelque tems contre un Général auſſi brave, & auſſi habile dans ſon métier qu'étoit déja ce Prince; cependant la réſiſtance que firent ces ſix Compagnies, donna le tems au Maréchal de Tallard de former un petit Corps d'Armée de tout ce qu'il put tirer des Places des environs de la Saare & de la Moſelle. Il marcha pour dégager ce Château, & trouva que les Allemands ne jugeant pas à propos de riſquer une Action, avoient abandonné le ſiége la nuit du 24. de Février. Le Maréchal de Tallard rafraichit la Garniſon, pourvut cette Place des munitions néceſſaires, & renvoia ſes Troupes dans leurs Quartiers avec la gloire d'avoir ſauvé cette Ville ſans perdre un ſeul homme.

Il léve le ſiége de cette Place.

Le Maréchal de Villars paſſe le Rhin.

Le Maréchal de Villars fut plus heureux que le Prince de Caſſel. Parti de Verſailles au commencement

1703. ment de Février, il assembla un Corps d'Armée en Alsace, & passant le Rhin sur les Ponts de Huningue & de Nieubourg, il marcha avec une extrême célérité vers le Fort de Kehl. Le Prince Louïs de Bade ne se voiant pas en état de hazarder une Action pour conserver les Postes qu'il occupoit au delà du Rhin, lui abandonna plusieurs Forts, les Redoutes & les Rétranchements qu'il avoit sur la Kinche, & n'eut pas même le tems d'emmener le Canon de plusieurs endroits où il en avoit fait placer. Les Villes d'Offenbourg, Gengembach, Zell, Wilstadt & Rastadt furent conquises en aussi peu de tems qu'il en falloit pour les parcourir. Ces succès mirent Villars en état de ne pas tenter inutilement une conquête qui lui étoit très-importante.

Il prend le Fort de Kehl.

Ce Fort situé à la tête du Pont de Strasbourg fut investi le 19. de Février. Des Ponts de Communication furent établis au dessus & au dessous, pour transporter au Camp la grosse Artillerie & les munitions nécessaires pour ce siége. La tranchée aiant été ouverte le 25, les Approches furent poussées avec tant de vigueur que la Garnison consistant en trois mille Hommes, & desesperant d'être secourue, capitula le 9. de Mars. Les principales Conditions furent qu'elle seroit conduite à Philipsbourg à ses dépends, & que les équipages n'en seroient point visitez; qu'on lui fourniroit trente Chariots & quelques Bateaux pour le transport des malades, en laissant des ôtages pour la sureté du retour, qu'il seroit permis d'emporter les Actes, Papiers, & autres efets appartenans au Prince de Bade. Les Assiégez avoient demandé qu'on leur accordât neuf piéces de Canon, & que les P. Capucins demeurassent dans le Fort. L'un & l'autre leur fut refusé; on permit seulement à ces Religieux d'emporter les Ornements de leur Eglise. 1703.

Projets de l'Empereur contre le Duc de Baviere.

Pendant que ce Maréchal s'ouvroit ainsi un chemin pour s'avancer plus surement vers la Baviere où l'appelloient les ordres du Roi, l'Electeur étoit déja en Campagne pour prévenir les menaces des Alliez. L'Empereur & les Princes Voisins de l'Electeur, persuadez qu'ils ne pourroient point agir efficacement contre la France, tant que dans le cœur de l'Empire ils auroient à craindre une Ennemi aussi rédoutable que l'Electeur, avoient résolu d'entrer dans ses Etats par cinq endroits en même tems, pour l'obliger de se joindre à eux, où pour dissiper ses forces, & le mettre dans l'impuissance de les inquiéter. Ce Projet concerté entre les Alliez dès le mois de Décembre étoit à la veille d'être executé, lors que Son Altesse Electorale songa à couvrir ses Etats en se saisissant des Places Voisines. Neubourg étoit la residence de l'Electrice Palatine Douairiere, il voulut s'assurer de cette Ville, & pour garder les bienséances que demande le respect qui est dû à une Princesse, il lui envoia un Gentilhomme précedé par un Trompette. Il laissoit à son choix où de sortir d'une Ville, dont il se voioit obligé de s'assurer, lui offrant une escorte pour la conduire en tel endroit qu'il lui plairoit d'aller; ou d'y continuer son sejour, l'assurant que les Bavarois auroient pour elle toute la consideration & tout le respect dûs

1703.

à sa naissance. Elle accepta la derniere de ces deux offres, & demeura à Neubourg.

Le Duc de Baviere défait le Général Schlick

Cependant les Troupes destinées pour investir la Baviere de tous côtez, s'avançoient, & l'Electeur n'avoit guéres d'autre ressource que de prévenir par sa diligence une attaque générale, en courant aux lieux où le danger pressoit le plus. Aiant receu avis que le Général Schlick avoit auprès de Passau un Corps de Troupes tout prêt à passer l'Inn, il marcha de ce côté, & tomba si à propos sur les Impériaux (1) qu'il les défit. Leur Cavalerie fut renversée, & leur Infanterie taillée en piéces. De l'aveu même des vaincus les Bavarois perdirent peu de monde; mais selon les Relations que les derniers donnérent de ce Combat, il en couta à leurs Ennemis trois mille morts & mille Prisonniers, dont les principaux étoient le Général Plesse, le Comte de Dietrichstein, le Colonel Widman, & plusieurs autres Officiers de distinction. Le Comte de Schlick se retira avec les débris de son Armée sous le Canon de Passau, où l'Electeur ne le suivit point.

Progrès du Comte de Stirum.

D'un autre côté le Comte de Stirum étoit entré dans le haut Palatinat, où il se rendit maître de la Ville de Nieumarck (2), de là s'avançant vers Freystadt, & Neustatel, qui se soumirent sans beaucoup de résistance, il alla mettre le siége devant Amberg Capitale du Haut Palatinat. L'Electeur ne trouva point de plus sûr moien pour dégager cette Place, que d'en éloigner l'Ennemi par une diversion.

1703.

L'Electeur s'empare de Ratisbonne.

Il y avoit déja quelque tems qu'il avoit fait proposer par son Ministre à la Diéte de l'Empire une Neutralité pour la Ville de Ratisbonne, offrant que ses Troupes n'inquiéteroient point cette Ville où les Députez des Etats de l'Empire pourroient continuer sûrement leurs Assemblées. Il demandoit en échange que la Garde de cette Ville n'en fût confiée qu'aux Bourgeois, & que l'Empereur & l'Empire lui promissent par écrit qu'on ne s'en serviroit point pour en faire une Place d'Armes. La Diéte y consentoit avec joie; mais Sa Majesté Impériale trouva que cette acceptation seroit honteuse & préjudiciable à la Dignité de l'Empire; c'est ainsi qu'elle s'en expliquoit dans un decret posterieur. Ce refus dont le Duc de Baviere fut averti d'avance, lui donna lieu de s'emparer de cette Ville avant que les Impériaux l'eussent remplie de leurs Troupes. Dans cette dessein il prit sa route de ce côté. Le Comte de Schlick qui le vit marcher vers le Haut Palatinat, ne douta point qu'il n'eût dessein de faire lever le siége d'Amberg & d'attaquer le Général Stirum, & pour l'inquiéter, il s'avança dans la Baviere. Il n'avoit pas fait beaucoup de chemin, lors qu'il apprit que l'Electeur s'étoit rendu maître de Ratisbonne. Ce ne fut pas le seul avantage que ce Prince avoit tiré de sa Marche.

Il defait le Prince d'Anspach.

Le Prince d'Anspach qui venoit contre lui avec les Troupes du Cercle de Franconie, tomba (3) dans un Embuscade que lui dresserent les Bavarois, & sans parler de la déroute du Corps qu'il commandoit, il fut lui-

(1) *Le 11. de Mars.*

(2) *Le 17. de Mars.*

(3) *Le 27. de Mars.*

1703. lui-même blessé si dangereusement, qu'il mourut deux jours après cette Action.

Il est joint par le Maréchal de Villars.

L'Electeur vouloit prévenir les ravages que le Comte de Schlick pouvoit faire dans son Païs, où s'étant saisi du Pont de Schardingue, il avoit pris la Ville de Wilshoffen par Capitulation; mais les nouvelles qu'il eut que le Maréchal de Villars étoit en chemin pour le venir joindre, l'obligea de marcher de ce côté pour hâter la Jonction. Villars après avoir essaié de forcer les Lignes de Stoloffen qu'occupoit le Prince Louïs de Bade, s'étoit fait un passage par la Vallée de Kitzing & s'avançoit vers Willingen; ce fut là que l'Electeur le vint trouver, & prit avec lui les mesures convenables pour repousser les menaces des Impériaux. Il ne fut plus question des mêmes ménagemens que la prudence avoit exigez jusqu'alors. L'Electeur irrité des Hostilitez commises contre lui & ses Etats, ne songea plus qu'à profiter du secours que la France lui avoit envoié, & fit connoitre les motifs qui l'avoient jetté dans ce parti par un manifeste écrit avec beaucoup de feu & de vivacité. Je n'en ferai point d'Extrait, c'est un livre qui doit être lu entier. La distinction de l'Empereur d'avec l'Archiduc d'Autriche n'y est pas oubliée, & quoi que la politesse de l'Auteur de cet ouvrage ne lui ait pas permis d'y mettre des invectives qui siéent toujours mal aux grands Princes, la Serenissime Maison d'Autriche y est très peu ménagée & sa politique y est examinée dans un point de vue qui ne lui est point favorable.

Soulévement des Sevennes.

Si un Ennemi tel que ce Prince armé dans le voisinage de l'Autriche causoit de l'inquiétude à l'Empereur, la Cour de France n'étoit pas sans allarmes, & la cruauté des Intendans venoit d'allumer dans les Sevennes une flame dont on commençoit déja à redouter les facheuses suites. Les Peuples de cette contrée, lassez des Barbaries que l'on avoit exercées contr'eux depuis vingt ans, avoient enfin pris les Armes, & s'étoient mis en état de faire tête à leurs implacables Persécuteurs. Que ne m'est il permis de cacher dans le silence les horreurs d'une Guerre civile où l'on souleva contre le Gouvernement des Peuples qui en avoient toujours été les plus fidelles appuis, & qui ne demandoient pas mieux que de verser pour le service du Roi, tout le sang que leur couta l'amour de la Religion. Les Relations des Catholiques Romains peignent la conduite de ces pauvres gens avec des couleurs si affreuses, qu'il y auroit sans doute de la témerité à les vouloir excuser, si l'équité permettoit de les condamner sur le témoignage de leurs Ennemis. Mais si elle veut au contraire qu'on ne les juge pas sans les entendre, il sufira pour les justifier de rapporter nuement quelle fut l'origine de leur desespoir. 1703.

Origine de ces troubles.

Les habitans des Sevennes font gloire de s'être réformez, long-tems avant la Réformation. Leurs Bois, leurs Montagnes avoient servi d'Asiles à ceux des Vaudois & des Albigeois qui avoient pu échaper au zèle des Convertisseurs. Lors que la Réformation commença en France, ils eurent la consolation de voir que leur Religion qui avoit armé contre eux les Papes, fait prêcher des Croisades,

&

1703. & lever de puissantes Armées pour la detruire, alloit enfin être connue pour la véritable Doctrine de Jesus-Christ. Ils jouirent quelque tems de cette esperance, les Traitez qui furent accordez en faveur des Protestans sembloient mettre les Habitans des Sevennes à couvert de toute Persecution, ou du moins la situation du Païs leur faisoit esperer qu'ils seroient persécutez les derniers. La liberté qu'on leur laissoit alors de suivre les lumieres de leur conscience, étoit regardée parmi eux comme le plus grand de tous les biens, & ils avoient une attention continuelle à signaler dans toutes les occasions leur fidelité pour le Gouvernement.

Ils en donnerent des preuves sous le Regne de Louïs XIII. lors que Marie de Medicis sa mere & Gaston Duc d'Orleans son frere, excitoient les Provinces à se soulever contre le Cardinal de Richelieu qui refusoit de partager avec eux l'Autorité Roiale.

Le Duc de Montmorenci qui avoit épousé leur haine, engagea dans son parti les Villes de la Province où les Catholiques Romains dominoient. Il ne trouva point la même facilité dans les Sevennes. Il eut beau y répresenter l'Interêt que ces Peuples avoient de conspirer la Ruine d'un Ministre qui venoit de porter des coups funestes au parti protestant par la prise de la Rochelle, & par la perte des Villes de sureté qu'il leur avoit ôtées. Envain il les assura qu'ils ne se seroient pas plûtôt déclarez pour la cause qu'il soutenoit, qu'aussi-tôt on verroit les autres Provinces du Roiaume concourir avec eux pour secouer le joug odieux dont cet homme universellement haï les avoit chargées. Ni ses intrigues, ni ses promesses ne les purent seduire, le refus qu'ils firent de le seconder dans sa revolte, abbregea la Guerre & couta la vie à ce Duc qui la perdit sur un échafaut. 1703.

Ils eurent une autre ocasion de signaler leur attachement pour le Souverain, lors que le Prince de Condé entreprit de faire revolter la Province contre le Roi. Le Comte d'Abigeoux Gouverneur de Montpellier qui étoit entré dans les Interêts du Prince, fit de sa part les offres les plus éblouissantes pour y engager les Réformez des Sevennes; il ne put les ébranler. Il ne laisserent pas d'être allarmez de tems en tems par les bruits qui coururent après la Paix des Pirennées. Les Moines disoient alors hautement que cette Paix ne se faisoit que pour leur porter des coups mortels, & les gens de Guerre dont ils furent ensuite investis, achevérent de les persuader qu'on en vouloit à leur Religion. On leur proposa les abjurations, c'est le nom que l'on donnoit au changement qu'on exigeoit d'eux sur la doctrine qu'ils professoient. Ils répondirent *qu'ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies au Roi*; *mais que leurs consciences étant à Dieu*, *ils ne pouvoient pas en disposer*. Cette réponse si capable de produire de serieuses reflexions dans l'ame de toute personne équitable, fut le signal que les Convertisseurs attendoient pour exercer les mêmes Barbaries qu'ils ont tant de fois reprochées aux Mahometans. On les vit bien-tôt entrer dans les Maisons l'épée à la main, en criant: *Tue*, *Tue*, *ou Catholiques*.

1703. Cruautez exercées contre les Protestants des Sevennes.

Je frémis d'avoir à retracer ici les ſuplices dont ils uſerent envers des perſonnes qui n'étoient coupables d'aucun crime envers la Patrie ou contre les Loix divines & humaines. Les uns pendus par les pieds étoient à demi étoufez par la fumée, ou étoient jettez dans un feu d'où on les retiroit à demi rotis; d'autres liez ſous les bras avec des cordes étoient plongez dans des puits où on les menaçoit de les noïer, s'ils ne ſe faiſoient pas de la Religion Romaine. Ils les empechoient de dormir durant l'eſpace de ſept ou huit jours, & l'on mettoit tout en uſage pour les priver du ſommeil, juſqu'à ce qu'ils euſſent perdu le ſens par l'inſomnie & par les fraieurs qu'on leur cauſoit. On attachoit des Peres & des Maris à des Poteaux, & on violoit à leurs yeux leurs filles, ou leurs épouſes. A d'autres on arrachoit les ongles. On en depouilloit quelques uns des pieds juſqu'à la tête & on les lardoit d'épingles.

Je ſuis bien éloigné d'imputer au Roi une ſi horrible inhumanité. Il n'en étoit point capable, & toute la faute dont je voudrois le pouvoir juſtifier, c'eſt le peu de ſoin qu'il eut d'examiner par lui même les moiens dont on ſe ſervoit pour procurer la converſion des Proteſtans de ſon Roiaume. La Juſtice veut même que l'on croie que ceux qui lui avoient fait enviſager cette Converſion comme un projet facile à exécuter par les voies de la douceur, avoient grand ſoin qu'il ne ſçeût jamais les cruautez qu'ils exerçoient ſous ſon nom. Il auroit ſans doute frémi, s'il eût appris que ſes ſujets de la Religion étoient trainez liez & garrotez aux pieds des Confeſſeurs; qu'on leur enfonçoit malgré eux dans la gorge ce que les Catholiques Romains apellent le St. Sacrement, & dont ils défendent l'approche à ceux d'entr'eux qu'ils ne croient pas en état de le recevoir avec aſſez de reſpect & de ſainteté. 1703.

Je craindrois que dans le tems que j'épargne au Lecteur une foule d'exemples de cette nature, il ne me ſoupçonnât néanmoins de les lui avoir exagerez, s'il n'y avoit pas encore une multitude innombrable de temoins qui ont vu & ſouffert eux mêmes ces mauvais traitements, que la Révocation de l'Edit de Nantes rendit encore plus ſenſibles. Ils virent démolir leurs Temples avec une patience qui étoit une nouvelle preuve de leur fidélité. Contents de former en ſecret des murmures, où le Roi étoit toujours reſpecté, ils ne firent pas le moindre éfort pour s'opoſer à l'autorité Roiale dont cette injuſte violence étoit voilée. Mais les mains qui avoient détruit les Temples, n'avoient point changé les cœurs. C'étoit toûjours le même zèle, & les Aſſemblées qui ſe faiſoient dans des Maiſons particuliéres au defaut des Temples aiant été interrompues & troublées par les Miſſionnaires, qui eſcortez des Dragons faiſoient enlever, & punir ceux qui avoient aſſez de courage pour s'y expoſer; on eut recours alors aux innocents artifices dont les prémiers Chrétiens uſoient dans le fort des Perſécutions. Les Bois & les Cavernes devinrent des Temples, où ces peuples fidelles au témoignage de leur conſcience, alloient offrir à Dieu des vœux pour le Roi, & pour la proſperité de ſes Armes.

1703. C'eſt ſans doute une cruelle mortification pour un François auſſi pénetré que je le ſuis des excellentes qualitez d'un Roi dont il a entrepris d'écrire l'Hiſtoire, que d'être obligé d'avouer qu'en un tems où ce Monarque étoit ſouverainement obéï dans toute l'étendue de ſes Etats, ſes ſujets les plus fidelles étoient reduits à prendre les mêmes précautions que la primitive Egliſe avoit priſes autrefois ſous Neron & Diocletien. Je l'ai dit & je ne me puis laſſer de le répeter. Il eût été le premier à deteſter ces Perſecutions, s'il eût ſceu la moindre partie des tourmens que l'on faiſoit ſoufrir à ceux qui refuſoient de diſſimuler leur Religion. Les crimes qui ſe commetoient contre les Nouveaux Convertis étoient les crimes du Clergé & des Intendants: plus vous approchez de Verſailles, moins vous trouvez de ces Barbaries; moins ces Convertiſſeurs oſoient emploier ce qu'ils appeloient une ſalutaire rigueur. Ils trouvoient mieux leur compte dans des Provinces reculées, d'où les gemiſſemens des malheureux ne pouvoient parvenir aux oreilles du Roi que par leur organe. Ils ſavoient les deguiſer à la Cour; pareils au Taureau de Phalaris, qui changeoit en mugiſſements les cris des hommes que l'on y brûloit.

La Diſperſion des Paſteurs devoit naturellement entrainer celle du troupeau. La providence pourvut à la Conſolation des Sevennes; dans leurs Bois, dans leurs Cavernes, ſe trouvoient des gens ſans Lettres qui animez par leur zèle que le danger rendoit plus vif, & éclairez par la ſeule lecture de l'Ecriture Sainte, eſſaiérent de remplacer les Paſteurs. Ils faiſoient au peuple des exortations ſimples, mais touchantes; les Pſeaumes y étoient chantez & l'on y prioit pour le Roi & pour l'Etat. Rien de plus innocent que ces Aſſemblées, la ferveur y étoit redoublée par le peril, où ils étoient d'être pris en retournant dans leurs Maiſons, & livrez à des ſuplices longs & rigoureux. 1703.

Le Comte de Broglio Lieutenant du Roi dans la Province, beaufrére de l'Intendant de Baſville, les faiſoit attendre au retour par ſes Dragons, avec ordre de traiter ſans quartier tout ce qu'ils trouveroient. L'Abbé de Cheylar Prieur de St. Germain donna le prémier ſignal du ſoulévement. Averti que dans la Montagne de l'Auſere proche du Pont de Montvert, il y avoit une Troupe de Proteſtants qui s'y étoient rendus pour ſatisfaire ſecretement à leur Devotion; il prit avec lui des gens armez, les alla attendre, en fit pendre quelques uns ſur le champ & garda le reſte pour leur faire le même traitement plus à loiſir.

L'Abbé de Cheylar perſécuteur.

Ceux qui étoient échapez de ce danger, ſachant qu'on les cherchoit auſſi, & que leurs freres Priſonniers devoient être pendus le lendemain, réſolurent de faire leurs efforts pour les delivrer, & s'étant aſſemblez dans le plus grand nombre qu'ils purent, ils marchérent au Pont de Montvert où leurs gens étoient détenus. Ils forcérent les Maiſons, dans l'une deſquelles l'Abbé de Cheylar s'étant trouvé, & aiant voulu ſe ſauver par une fenêtre, il fut tué avec ſix ou ſept de ſes Satelites.

Sa mort.

Le Comte de Broglio envoia auſſi-tôt un Régiment pour detruire ceux qui avoient tué cet Abbé.

Mais

1703. Mais les lieux où ils firent leur retraite n'étoient pas faciles à forcer, & d'ailleurs leur nombre fut accru en peu de tems par le concours de leurs freres qui voulurent partager le danger, & même par une multitude de Catholiques Romains, qui ne pouvant fournir à la Capitation & aux autres impôts dont ils étoient surchargez, s'enfuirent dans les Montagnes, & se joignirent aux proscrits. Ce Corps de mécontents eut divers noms; le Clergé Romain leur donna celui de Fanatiques, & comme ils étoient la plûpart vêtus à la maniére des Païsans de ces Montagnes qui portent des justau-corps de toile qui de loin ressemblent assez à une chemise, les habitans du plat-païs les appellerent les Camisards.

Origine du Nom de Camisards.

Les Montagnes qui leur ofroient un asile contre le Clergé, ne produisoient pas de quoi les nourrir, ils commencérent par piller les Prêtres & les Moines, & la longue patience qu'ils avoient eue s'étant convertie en fureur, ils ne menagérent point des gens qu'ils regardoient comme leurs Tirans & les Bourreaux. Les Presbitéres & les Convents furent seuls insultez dans ces commencements, mais comme il est dificile de contenir dans une exacte discipline une multitude armée qui n'a de Chefs que ceux qu'elle s'est elle même donnez, on vit bien-tôt des Troupes de Camisards piller les Villages, & les Bourgs, & se faire craindre aux Villes murées.

Intrigues de l'Abbé de la Bourlie.

Rien ne contribua davantage à les animer que les intrigues de l'Abbé de la Bourlie. Il eut tant de part à ces troubles qu'il n'est pas juste de lui dérober l'honneur qu'il s'en est voulu faire dans ses Mémoires. Anthoine de Guiscard, Abbé de Bonnecombe frere du Lieutenant Général, étoit un genie vaste & entreprenant. Son penchant pour la Galanterie l'engagea malheureusement dans une affaire de cœur, qui derangea ses biens par une dissipation à laquelle ni son Patrimoine, ni ses benefices ne pouvoient suffire. Ses Créanciers obtinrent que pour leur paiement, il seroit obligé de se contenter d'une petite partie de son revenu, & de leur ceder la jouïssance du reste jusqu'à la concurrence de leurs sommes. Cette réduction ne lui permetant plus de vivre à Paris comme il avoit fait, l'obligea de se retirer dans une de ses terres du Rouergue. Là abbandonné à sa mélancolie, il se livra tout entier à des pensées chagrines & ambitieuses. Il forma le plan d'une Révolution dans sa Province, & emploia tous les moiens imaginables pour relever le courage des Camisards. Les promesses que ceux-ci recevoient par ses Lettres imprimées, leur faisoient esperer une fin à leurs malheurs, par le rétablissement de leur liberté, & par l'abolition des impôts, leurre ordinaire dont se servent les Conspirateurs pour mettre le peuple dans leurs Interêts. Ces Lettres étoient dattées de Paris; afin que les mécontents s'imaginassent qu'elles leur venoient de quelque Prince résolu de les appuier. Il les flatoit d'un pareil soulevement dans toutes les autres Provinces de la France. 1703.

Le Maréchal de Montrevel va contre les Camisards.

Les choses étoient en cet état, lors que la Cour allarmée du progrès des Camisards envoia le Maréchal de Montrevel pour les reduire. La Dignité dont la Cour venoit de l'honorer,

1703. étoit un nouveau motif qui joint à un temperamment bouillant, & incapable de modération, le porta à tenter toutes les voies de rigueur pour éfraier les Rebelles par des exemples de ſeverité. Cependant pour eſſaier auparavant s'il ne pourroit pas avoir meilleur marché d'eux, en les affoibliſſant par la deſertion, il ne fut pas plutôt arrivé au Pont St. Eſprit (1) qu'il fit publier un Amniſtie pour tous ceux d'entre les Rebelles qui voudroient mettre les Armes bas & rentrer dans l'obéïſſance. Les Chefs en étoient exceptez & peut-être que cette exception fut une des raiſons qui empêchérent l'effet que cette Amniſtie eût été capable de produire. Après tout il ne s'agiſſoit pas d'obtenir le pardon des Hoſtilitez commiſes: ils demandoient que la Cour les laiſſât en poſſeſſion de la Religion, qu'ils avoient ſuccée avec le lait, & c'eſt ce qu'ils ne pouvoient pas encore obtenir, & ils étoient reſolus de périr plûtôt que de renoncer à cette liberté. Ils étoient encore plus portez à l'eſperer depuis qu'il s'étoit répandu parmi eux un grand nombre de perſonnes de tout Sexe, & de tout âge qui prétendant avoir receu l'eſprit de Prophetie, que même ils croioient communiquer les uns aux autres, tomboient dans des extaſes vraies ou fauſſes, & ne parloient que d'Inſpirations Celeſtes, de la délivrance prochaine d'Iſraël, & de tout ce qui eſt le plus capable d'animer le courage de gens qui ont pris les Armes pour la defenſe de leur Religion. Ces Prophetes pouſſerent ſi loin leurs Inſpirations qu'ils firent donner à tout le parti des Camiſards le nom de Fanatiques dont j'ai parlé ci-deſſus. Le Maréchal de Montrevel ne trouva pas des forces ſuffiſantes pour les attaquer de tous les côtez à la fois, mais en attendant qu'il eût receu le renfort qu'il avoit demandé à la Cour, il ne laiſſa pas de les faire harceler par divers petits Corps. Un des plus dangereux Ennemis qu'ils eurent à combatre fut le Colonel Julien, qui après avoir abbandonné la Religion Reformée, étoit entré au ſervice du Roi; il fut ſouvent aux priſes avec eux, & preſque toujours avec avantage. 1703.

Au commencement d'Avril Montrevel étant à Niſmes fut averti qu'environ quatre vingt perſonnes de la Religion s'étoient Aſſemblées dans un Moulin ſitué derriere la Porte des Carmes. Ce n'étoient pour la plûpart que des femmes & des enfans qui n'avoient point d'autre but que de prier de Dieu. Il y courut auſſi-tôt à la tête d'un Corps de Dragons & de Soldats, & faiſant entourer le Moulin, il y fit entrer ſon monde avec ordre de tout egorger ſans miſericorde, & ce barbare commandement ne fut que trop exactement executé. Cette conduite ne fit qu'aigrir davantage les Mecontents qui formoient déja une Armée d'environ ſix mille Hommes. Il y eut même quelques ſoupçons que les Bourgeois de Niſmes euſſent des intelligences avec eux, & Montrevel qui apréhendoit qu'on ne l'enlevât dans cette Ville, eut la précaution d'en faire deſarmer la Bourgeoiſie. Il fit plus; on publia de ſa part une Ordonnance dont la ſubſtance étoit „ qu'étant informé qu'il „ ſe faiſoit tous les jours dans diferents

Sa cruauté.

(1) *Le 10. de Février.*

1703. „ rents endroits des attroupements „ de soulevez qui commetoient toutes sortes de crimes, & qui continuoient de massacrer les anciens „ Catholiques, & de brûler les Eglises; & que les nouveaux convertis, bien loin de contribuer à „ repousser ces violences, les favorisoient de tout leur pouvoir; il „ croioit devoir mettre tous les Prêtres, Ecclesiastiques, Religieux, „ anciens Catholiques & les Eglises sous la garde des habitans Nouveaux Convertis; il déclaroit que „ s'il arrivoit à ceux-ci quelque accident, ces Communautez en seroient responsables, & qu'elles seroient brûlées & entiérement détruites le lendemain qu'il y auroit „ eu aucune de ces entreprises. Il déclaroit que si aucun Soldat des „ Troupes du Roi se trouvoit tué „ dans aucune des Communautez ou „ Villages, les habitans de ces lieux „ en seroient responsables.

Le Roi s'empare de la Principauté d'Orange.

Les Nouveaux Convertis du Roiaume ne pouvoient pas douter qu'on ne fût résolu de les pousser à bout; l'envie qu'avoit la Cour de leur ôter le peu qu'il leur restoit d'asiles dans le Roiaume, n'avoit pas laissé long tems au Prince de Conti la liberté de tenir au Consistoire de sa Principauté d'Orange les belles esperances qu'il avoit eu l'équité de lui donner. La Cour avoit obligé ce Prince de s'accommoder de cette Souveraineté avec elle, & cet accord étoit à peine achevé, lorsque le Comte de Grignan, assisté de deux Régiments d'Infanterie, de 550 Hommes, se rendit dans cette Ville le 28. de Mars. Il descendit à l'hôtel de l'Evêché, & aiant receu les Compliments de tous les Ordres de la Principauté, il fit venir tous les Officiers ordinaires, 1703. les Magistrats & les Ministres, & leur annonça „ que le Roi avoit réüni la Principauté à la Couronne; „ que Sa Majesté en étoit Souverain, „ & Seigneur particulier, en vertu „ d'un Arrêt du Conseil d'Etat du „ 10. de Février, enregistré au Parlement d'Aix le 24. de Mai; que „ Mr. le Prince de Conti avoit cedé à Sa Majesté par une Transaction tous les Droits qu'il avoit „ sur cette Principauté, & que Sa „ Majesté s'étoit obligée de lui en „ païer l'équivalent en fonds ou en „ argent selon l'évaluation qui en „ seroit faite par les Commissaires „ nommez dans l'Acte d'échange". Il leur fit ensuite prêter le serment de fidelité à genoux l'un après l'autre, & ordonna à tous les Notaires de ne plus recevoir de Contracts qu'au nom de Sa Majesté, & en qualité de Prince Souverain d'Orange. De ce jour l'exercice de la Religion fut aboli, les Temples fermez, les Clefs en furent ôtées aux Ministres à qui on défendit d'exercer leurs fonctions. On leur déclara que le Roi prétendoit qu'il n'y eût qu'une Religion dans son Roiaume. On les réduisoit à régarder comme une grace l'offre qu'on leur fit de leur donner des Passeports pour se retirer ailleurs, & ils l'acceptérent avec d'autant moins de répugnance qu'ils n'avoient plus d'esperance de voir la Religion se rétablir dans leur Ville. C'est ainsi que le Roi qui avoit dépensé envain des sommes immenses pour procurer une Couronne au Prince de Conti, se fit un principe de Religion de le depouiller d'une Principauté qui lui appartenoit, & dont les peuples a-

1703. avoient compté de vivre heureux ſous un Gouvernement auſſi équitable que celui de ce Prince.

La Cour de Parlement fit complimenter le Comte de Grignan par ſes députez; mais il ne leur fit pas prêter le ſerment de fidelité. Le 14. d'Avril on deſarma les Réformez & on leur fit dire le lendemain que le Roi ne voulant qu'une Religion, les exhortoit à devenir bons Catholiques, & qu'il y auroit à l'avenir un Bureau à l'Evêché pour les inſtruire : cependant peu de jours àprès on publia une ordonnance du Roi par laquelle on leur donnoit le terme de trois mois pour diſpoſer de leurs biens, & pour ſe retirer enſuite du Roiaume par la route de Provence ou ils ſeroient embarquez à Marſeille où à Toulon. Cet ordre ne regardoit point ceux qui ſe feroient de la Religion Catholique Romaine, & on leur permettoit de demeurer. Mais les autres efraiez de l'idée d'un embarquement, & craignant qu'on ne les voulût tranſporter en Amerique, comme on avoit fait de quelques uns de leurs freres, aimérent mieux abbandonner tout, & s'enfuir ſans attendre que l'on ſe rendît ainſi maître de leurs perſonnes.

Suite des troubles des Sevennes.

La promtitude avec laquelle les divers partis de Camiſards paroiſſoient, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ne permettant pas à Montrevel d'attendre les ordres de la Cour, on fut obligé de ſe décharger entiérement ſur lui de toute la conduite de cette Guerre civile qui devenoit plus ſérieuſe de jour en jour. On lui envoia un pouvoir général de commander dans le Languedoc, d'y tenir les Etats, d'y aſſembler la Nobleſſe, & de diſtribuer même des départements aux autres Officiers. Non content d'avoir deſarmé les Bourgeois de Niſmes, il fit le même commandement à ceux de toutes les autres Villes de la Province. Mais pendant qu'il ſe précautionnoit contre le ſoulévement des Villes, les Païſans s'aſſuroient des Poſtes où ils croioient ſe pouvoir défendre contre les Dragons. Ils ſe ſaiſirent entr'autres du Château de Pompignan près de St. Hypolite, d'où voulant les chaſſer, il envoia (1) pour cet effet le Brigadier la Planque avec un gros Détachement de Dragons & d'Infanterie. Les Camiſards ne purent voir le peril que couroient les Aſſiégez, s'ils tomboient entre les mains des Troupes du Roi, ſans tenter quelque choſe en leur faveur. En effet environ quinze cents d'entre eux vinrent au ſecours vers le minuit, & firent d'abord une décharge de leurs Fuſils ſur les Aſſiégeans, ils rechargérent leurs Armes, & y retournérent juſqu'à trois fois. Vers la pointe du jour ils mirent la Baionnette au bout du Fuſil, & attaquérent les Soldats avec furie, mais dans le tems que le Brigadier ſe defendoit avec toute la bravoure imaginable, il lui arriva fort à propos un nouveau renfort de Dragons qui le mit en état de diſſiper les Camiſards avec perte de plus de 500. Hommes, ſans les bleſſez. L'Action dura juſqu'à dix heures. Le Château n'aiant plus de ſecours à eſperer, ni de Capitulation à prétendre, fut pris, pillé, & brulé avec tout ce qu'il y avoit d'hommes, de femmes, 1703.

Siége de Pompignan.

(1) *Le 1. de Mai.*

1703. mes, & d'enfants. Ce combat eſt le plus conſiderable qui ſe ſoit donné cette année contre les Mécontents, dont le courage étoit alors animé par l'eſperance d'un promt ſecours de la part des Alliez. La Cour parut même avoir quelque défiance à ce ſujet, & comme elle craignoit un Débarquement du côté du Port de Cete, elle en fit réparer les Fortifications, ordonna au Commandeur de Roannes d'aller croiſer de ce côté là avec deux Galeres, & deux Brigantins.

Troubles en Hongrie.

L'Empereur avoit auſſi ſes Camiſards. La Nobleſſe de Hongrie toujours zelée pour ſa Liberté & pour ſes Privileges que la Cour de Vienne avoit inſenſiblement annéantis, avoit fait des Propoſitions d'accommodement. Elle y demandoit le rétabliſſement de ſes Loix, de ſes Privileges, & d'être remiſe dans l'état où elle étoit, lorſque que de ſon pur gré & libre volonté, elle avoit choiſi S. M. I. pour ſon Roi; que les Charges fuſſent conferées à des Hongrois, & que les Etrangers en fuſſent exclus, & congediez du Roiaume; que le Traité de Pacification à faire par l'entremiſe de l'Angleterre & de la Hollande, fût garanti par ces deux Puiſſances & par la Pologne; que la Princeſſe de Ragotzi & ſes enfants ſeroient remis en liberté; qu'on lui rendroit ſes Joiaux, ſon Château de Mongatz & les autres biens de ſa Maiſon, pour en jouir elle & les ſiens, comme étant des biens Patrimoniaux; que la ſentence prononcée à Vienne contre le Prince ſon époux fût déclarée nulle & abuſive & que ſes biens lui fuſſent reſtituez; qu'il y eût enfin une Amniſtie générale pour tous ceux qui avoient pris les Armes en faveur de la Liberté. Les Alliez qui avoient interêt que l'Empereur pût emploier toutes ſes forces contre la France, firent tous leurs efforts pour l'engager à ceder quelque choſe aux Hongrois; mais il ne put ſe réſoudre à perdre par un accommodement le fruit de tout ce qu'il avoit fait, pour ſoumettre ce Roiaume à un Gouvernement deſpotique & abſolu. D'ailleurs il étoit d'un exemple dangereux d'avouer que le Prince Ragotzi mis dans les Priſons de Vienne d'où il s'étoit heureuſement ſauvé, avoit été condamné par des juges incompetens, & après des Procedures abuſives. Sa Majeſté Impériale refuſa l'accord & porta les Mécontents à un tel deſeſpoir, que l'année ſuivante ils exercérent leurs Hoſtilitez juſqu'aux Portes de Vienne, & on ne s'y crut en ſureté, qu'àprès avoir fait des Lignes pour couvrir cette Capitale. La France n'épargnoit rien pour allumer un feu qui lui étoit ſi favorable, & en cela elle agiſſoit avec plus de Politique, que les Alliez qui négligeant de ſecourir les Sévennois, ſe contentoient des efforts que pouvoient faire leurs Armées ſur les Frontieres. Elles n'eurent pas cette année des ſuccès auſſi generalement heureux que l'année précedente.

Siége de Bonne.

Dans les Païs-Bas le Duc de Marlboroug ſecondé par le Baron d'Obdam entreprit d'aſſieger Bonne. Ce ſiége avoit déja été réſolu dès le 18. d'Avril dans une entrevue qu'ils eurent à Cologne, avec le Général Coehorn qui devoit en avoir la direction. La Ville fut inveſtie le 28. d'Avril, & le 3. de Mai on ouvrit la Tranchée dans trois Attaques.

1703. ques. La Ville fut batue par 90 piéces de gros Canon, & par 50 autres de moindre calibre. Les Alliez avoient outre cela 50 Mortiers à Bombes & 500 autres petits Mortiers à jetter des Grenades. D'Alégre qui deffendoit la Place n'avoit qu'une petite Garnison, & ne put tenir que jusqu'au 15. de Mai. Il sortit le 19, avec 2500 Hommes outre 600 Malades ou Blessez, & selon la Capitulation on les envoia à Luxembourg.

Cette Place se soumet aux Alliez.

Il y eut quelque dificulté au sujet de Charpentier Intendant, que les Alliez arrêtérent, aussi bien que le Partisan Des Landes. La France s'en plaignit comme d'une infraction de l'accord. Elle reprocha aussi aux Alliez qu'ils avoient débauché les Officiers & Soldats du Régiment Allemand de St.-Maurice & de celui de Wolfskerck; mais les Alliez se justifiérent par les termes mêmes de la Capitulation qui portoient qu'on laissoit la liberté aux Officiers & Soldats du Régiment de Saint Maurice qui étoient Allemands de suivre la Garnison ou de rester dans la Place; que l'Intendant, les Receveurs, les Commissaires de Guerres, des vivres, des fourages & autres, ne pourroient sortir qu'après avoir païé les enlevemens faits au delà des Contributions reglées. Ils répondirent aussi que le Partisan des Landes n'avoit été arrêté que pour avoir enlevé des Chariots, & usé de violence contre les Païsans. Les Alliez firent ensuite démolir les Fortifications de cette Ville.

Les Alliez veulent forcer les Lignes des François.

Après une conquête si importante les Alliez partagérent leur Armée en trois Corps diferents, l'un dans la Flandre Hollandoise sous le Baron de Spar, oposé à un Corps de François commandez par le Comte de la Motte, un autre sous le Duc de Marlborough, & le Général d'Owerkerke, près de Vikogne & de Hennemaal, & un autre composé de Troupes Hollandoises près de Sandvliet opposé à un Camp volant du Marquis de Bedmar. Leur dessein étoit de forcer les Lignes des François & de se jetter dans le Païs de Vaas, où ils savoient qu'ils trouveroient tout en abondance pour y faire subsister leurs Troupes. On résolut que pour exécuter cette entreprise avec plus de certitude, les Lignes seroient attaquées par deux endroits à la fois, à savoir du côté de Gand, où Spaar étoit venu camper & du côté de Liefkenshoeck sur l'Escaut. Le Général en Chef d'Obdam devoit faire avancer l'Armée qui étoit campée près de Sandvliet pour inquiéter les François, & en retenir une partie au delà de l'Escaut. 1703.

Le Baron de Spaar aiant fait savoir le 26. de Juin au matin à l'Armée du Général d'Obdam, qu'il étoit prêt d'entrer en Action; Coehorn passa l'Escaut dès le soir même avec un Détachement de 2500 Hommes, pour seconder l'attaque des Lignes. Spaar qui craignoit que le Comte de la Motte tombant sur lui, ne l'empêchât de réussir, fit d'abord une fausse Marche vers Bruges; mais étant joint par quelques Troupes qu'il attendoit de l'Ecluse, il tourna tout à coup sur les Lignes & les attaqua à Stecken. Le choc fut vigoureux; la Ligne fut forcée à la vérité; mais il en couta cher aux Alliez, qui y eurent environ neuf cents Hommes tant tuez que blessez.

1703. sez. Coehorne ne perdit que quatre vingts Hommes.

Bataille d'Eckeren.

Le Baron d'Obdam qui s'étoit avancé du côté d'Eckeren pour inquiéter les Ennemis, n'en fut pas quitte à si bon marché. Il y fut deux jours sans voir les François, mais le 29. il fut attaqué à son tour par le Maréchal de Boufiers. Ce Général s'étant fait joindre par les Troupes qui étoient dans les Lignes d'Anvers, prit ses mesures si juste, pour enveloper le Corps du Baron d'Obdam, que celui-ci se trouva investi de tous côtez sans pouvoir échaper. Le Combat fut rude & dura depuis les trois heures après midi jusqu'à la nuit; le succès en fut long tems douteux, mais les Alliez se firent jour par le Village d'Otteren; où ils se maintinrent toute la nuit qu'ils passérent sous les Armes; & d'où ils se rendirent le lendemain à Lillo. Dans cette Action les Alliez forcérent quelques Escadrons François, & prirent quelques Etendars & Timbales. La France y perdit quinze cents Hommes; mais les Alliez en perdirent quatre mille, sans les Blessez. On crut même pendant quelques jours que le Général d'Obdam étoit du nombre des Morts, ou du moins des Prisonniers; mais on eut bientôt la joie d'apprendre qu'il étoit réchapé de ce danger, & qu'aiant gagné la bruiere, il avoit eu le bonheur d'arriver à Breda.

Lettre du Roi au Cardinal de Noailles sur cette Victoire.

La Lettre que le Roi écrivit sur ce sujet au Cardinal de Noailles, pour lui ordonner les Actions de graces ordinaires, raporte les Circonstances de cette Action d'une maniére bien differente des Relations qu'en donnérent les Alliez. Voici comment il s'exprime. „ La plus 1703.
„ grande Partie de mes forces étant „ occupées en Italie, sur le Rhin, „ & jusque dans le cœur de l'Empire, les Ennemis ont cru que celles „ que j'ai en Flandres, quoi que jointes aux Troupes d'Espagne ne „ pourroient résister à la nombreuse „ Armée qu'ils y ont rassemblée. „ Flatez de cette esperance & fiers „ de leur supériorité, ils menacoient „ avec ostentation depuis le commencement de la Campagne les „ Places les plus considérables de la „ Flandre Espagnole. Mais mon „ Cousin le Maréchal Duc de Villeroi, à la vigilance duquel ils n'ont „ pu jusqu'ici dérober aucun de „ leurs mouvemens, sçut qu'ils avoient forcé les Lignes du Païs de „ Vaas, & qu'ils projetoient la même entreprise sur celles d'Anvers. „ Aussi-tôt jugeant de quelle importance, il étoit d'envoier du secours „ à l'Armée de mon Cousin le Marquis de Bedmar, Commandant „ Général des Païs-Bas Espagnols, „ il en prit la Résolution de concert avec mon Cousin le Maréchal „ Duc de Boufiers, qui se mit à la „ tête de 15 Escadrons de Cavalerie, autant de Dragons & de 1500 „ Grenadiers, & s'y rendit avec une „ diligence incroiable le 30. du mois „ dernier (1). Malgré la situation „ avantageuse des Postes que les Ennemis occupoient, & la supériorité de leur Infanterie, on marcha „ aussi-tôt à eux, & après un Combat très sanglant & très opiniatré, „ depuis quatre heures après midi „ jusque fort avant dans la nuit, ils „ furent contraints de se retirer avec „ précipitation, & d'abandonner le „ Champ

(1) *C'est-à-dire de Juin.*

1703. „ Champ de Bataille, leurs Bleſſez, „ leurs Tentes, leurs Bagages, ſix „ piéces de Canon, quarante quatre „ Mortiers, leurs Munitions de Guer-„ re & de bouche, cent cinquante „ Chariots d'Artillerie, & pluſieurs „ Drapeaux & Timbales avec perte „ de quatre mille Hommes qui ſont „ reſtez ſur la Place, & de cinq cents „ faits Priſonniers. Le ſuccès d'une „ Action ſi glorieuſe, & qui décon-„ certe les Projets des Ennemis, eſt „ également du à la conduite des „ Généraux, & à la valeur des Trou-„ pes, mais encore plus à la Pro-„ tection viſible dont il plaît à Dieu „ de favoriſer continuellement mes „ Armes". Sa Majeſté finit en ordonnant le Te Deum en Action de graces.

Les Anglois chaſſez de la Guadaloupe.

Peu de jours avant que la Cour receût la nouvelle de ce favorable évenement, elle avoit eu la joie d'apprendre que les Anglois n'avoient pu conſerver leur conquête dans la Guadaloupe. Ils s'y étoient établis, mais Gabaret étant abordé au Fort de Sainte Marie avec deux Fregates, une Flute, neuf Barques armées en Guerre, & ſept cents Hommes de débarquement, leur fit perdre l'envie de lui diſputer le terrain. Trop foibles pour attendre un Action, ils ſe retirerent dans la Jamaïque.

Naiſſance d'un Prince de Conti.

La famille Roiale fut augmentée le 24. de Juillet par la naiſſance d'un ſecond Prince de Conti qui ne vêcut que ſix mois, & le 4. d'Août la Ducheſſe d'Orleans mit au monde

Du Duc de Chartres.

Louïs Duc de Chartres. Le Duc d'Orleans fut d'autant plus ſenſible à la joie que lui cauſoit la naiſſance de ce Prince, qu'il n'avoit juſqu'àlors que des Princeſſes; & c'eſt encore le ſeul Prince que lui ait donné ſon mariage. 1703.

Mouvemens des deux Généraux Ennemis.

La Bataille qui s'étoit donnée dans les Païs-Bas, étoit ſi peu déciſive, que l'on s'attendoit à une nouvelle Action. Le Duc de Marlborough qui avoit avec lui la grande Armée des Alliez, conſiſtant en ſoixante Bataillons, & quatre vingts dix Eſcadrons de Cavalerie, outre trente cinq de Dragons, n'eut pas plutôt receu la nouvelle de cette Bataille, qu'après divers Campements que je paſſe ſous ſilence il s'avança juſqu'à Berſe. Les François le côtoïant toujours, ſe placérent à Pulderbos, & les deux Armées ſe trouvérent ſi près l'une de l'autre, que l'on ne croioit pas qu'elles ſe ſeparaſſent ſans un Combat. Il parut même que ce ſeroit le fruit de l'entrevue qu'il y avoit eue à Breda entre les Généraux des trois Armées Ennemies. Cependant les Généraux François aiant voulu renforcer le Corps opposé à celui du Duc de Marlborough raprochérent leurs Armées, & n'en firent plus qu'une. Les Alliez aiant fait la même manœuvre, l'Armée de France rabatit ſur ſes Lignes, qu'elle ſe contenta de garder.

Affaires de Baviere.

La Jonction de Villars avec le Duc de Baviere donnoit de grandes eſperances. Ce Maréchal s'étant fortifié un Camp pour arrêter les progrès des Impériaux, avoit écrit au Roi une Lettre où après avoir rendu compte d'un projet qu'il avoit formé, il finiſſoit ainſi: „ La juſtice „ de la cauſe de Vôtre Majeſté, la „ Valeur de ſes Troupes, la bonne „ ſituation de leur Camp, & le zèle „ ardent que j'ai pour remplir dig-„ nement le Caractere éminent où „ la bonté de Votre Majeſté a bien

„ voulu

1703. „ voulu m'élever, doivent me promettre une entiére réüssite. Pendant qu'il étoit occupé à conserver la Baviere, l'Electeur s'étoit avancé dans les Païs Héreditaires de la Maison d'Autriche. On dit que dans le Conseil qui fut tenu peu après la jonction, pour déliberer sur l'usage le plus avantageux qu'ils pourroient faire de leur superiorité, on avoit proposé d'abord de faire le Siége de Passau, qui étant de peu de resistance, ouvriroit l'Autriche aux Conféderez; mais qu'un autre avis prévalut. Les anciennes Prétentions du Duc de Baviere sur le Tirol, Province qui alors n'avoit point de Places fortes, firent prendre la Résolution d'y marcher, & de s'en rendre maître. Mais un autre motif plus pressant détermina en faveur de ce parti. On esperoit par là couper aux Impériaux qui étoient en Italie, la Communication de l'Allemagne, & en faire une entre la Baviere & la Lombardie Espagnole.

Irruption du Duc de Baviere dans le Tirol.

Pour exécuter ce projet, l'Electeur se mit en marche, & tomba sur le Tirol avec une célérité si imprévue, qu'on ne songea point à lui disputer, ni Châteaux fortifiez, ni les passages étroits entre les Montagnes, où il eût été facile de l'arrêter. Tout fit joug devant lui, & Inspruc Capitale du Tirol lui ouvrit ses Portes. Il sembloit être venu à bout de son dessein, la Communication entre ses Etats & le Milanez étoit ouverte; il ne restoit plus qu'à se rendre maître du Trentin qui ne pouvoit manquer d'être pris avec le secours de l'Armée du Duc de Vendôme en Italie. Ce Duc se conformant aux vûes de l'Electeur & du Maréchal de Villars, s'approchoit du Trentin. Mais un contre-temps rompit les mesures que l'on avoit prises, & le Duc de Vendôme fut rapellé en Lombardie. On soupçonnoit le Duc de Savoie d'avoir déja des Engagements avec l'Empereur, & les démarches des Ministres Austrichiens à sa Cour, n'étoient plus si secrettes que le Roi pût se reposer sur lui de la conservation de l'Italie. L'Electeur desespera de pouvoir garder sa conquête; tout se préparoit déja à un soulevement des Païsans du Tirol, l'Empereur leur avoit envoié des Officiers pour les commander, & des Troupes reglées pour les soutenir; les Bavarois furent forcez à faire leur Retraite avec plus de peril qu'ils n'étoient venus. Il falut se faire jour dans des passages defendus par les Montagnards; & après avoir levé des Contributions, fouragé plusieurs endroits & mis Garnison en deux Châteaux, ils s'en retournerent dans leur Païs. 1703.

Le Duc de Vendôme le doit joindre.

Il est rapellé en Lombardie.

Les Bavarois se retirent.

Villars ne s'étoit pas contenté de garantir la Baviere de toute insulte en l'absence de l'Electeur; il avoit été en état de lever les Contributions de Souabe & de Franconie, & de remporter même quelques avantages sur l'Ennemi. Après le retour du Duc, les deux Armées se rejoignirent, & attaquérent à l'improviste le Comte de Stirum dans la plaine de Hochstedt. Pendant que ce Général marchoit pour occuper cette plaine, à fin de jetter un Pont sur le Danube à Gremmer, le Maréchal qui se trouvoit à Nottendorff sur la Riviére de Leck, se rendit à Donaverth avec une partie de la Cavalerie. Ce fut là que l'Electeur le joignit le 19. de Septembre. A deux lieues de Donaverth est la plaine

Le Comte de Stirum est défait.

1703. plaine de Hochstedt, où le Comte de Stirum avoit soixante & quatre Escadrons, & quatorze mille Hommes d'Infanterie. Il avoit le Danube à sa Gauche, & occupoit toute la plaine jusqu'à un bois qui étoit à sa Droite. Le Maréchal averti de la disposition de l'Armée Ennemie fit avancer le Marquis d'Usson avec une partie de la sienne, pendant qu'il marcheroit pour attaquer l'Ennemi d'un autre côté, & afin que l'attaque se fît en même tems, ils convinrent qu'ils entreroient en Action au prémier signal qui devoit être trois coups de Canon. Le Marquis d'Usson s'avança; mais il se trouva tout à coup sur les bras un si grand nombre d'Ennemis, qu'il fut contraint de se battre en retraite. Pour la favoriser, il laissa derriere lui deux Brigades, & mille Grenadiers, qui soutinrent vigoureusement l'effort des Ennemis, & les occupérent, pendant que le Marquis s'emparoit d'un Poste auprès de Hochstedt. Il apperçeut qu'il descendoit de la Montagne voisine vingt Escadrons pour l'attaquer, & craignant d'être pris entre deux feux, il fit repasser quelque monde pour se saisir des passages, & soutenir plus facilement tout l'effort de la Cavalerie. Pendant que le Marquis combatoit avec l'Ennemi, & qu'il étoit prêt d'abandonner le terrain, le Duc de Baviere, & le Maréchal de Villars chargérent en flanc avec tant d'impetuosité les Impériaux, qu'ils les chassérent de la plaine dans le bois. Les Allemands firent leur retraite en assez bon ordre, mais leur perte ne laissa pas d'être fort considerable. Il resta sur le Champ de Bataille quatre mille morts, & autant de Prisonniers sans parler de quarante deux piéces de Canon, de tout le Bagage, de quantité de Tambours & d'Etendars. Les François perdirent environ mille Hommes. Les Officiers qui s'y distinguérent le plus, furent les Marquis d'Usson, de Peri, de Vivans & de Nangis; le Comte de Mailli, & le Chevalier de la Vrillere. Ensuite de cette Action l'Armée Françoise & Bavaroise continua de camper en présence de l'Armée Ennemie, que commandoit le Prince de Baden, & elles fouragérent les Etats qui étoient attachez au Parti de l'Autriche. 1703.

Le Duc de Bourgogne prend le Vieux Brisac.

La fortune des François ne se borna point en Allemagne à ces avantages. Une autre Armée entreprit le Siége du Vieux Brisac sous la conduite du Duc de Bourgogne. Le Maréchal de Tallard étoit chargé des préparatifs nécessaires pour le succès de cette entreprise. On avoit fait venir à l'Armée trois mille Chariots chargez de Poudres, de Bombes & autres Munitions, avec plus de dix mille Pionniers, & une très nombreuse Artillerie. Jamais on n'avoit fait de plus grands apprêts pour un Siége. Quand tout fut prêt, le Duc accompagné d'une forte garde se rendit à Strasbourg, dont il visita la Citadelle & ensuite le Fort de Kehl, & alla mettre le Siége devant Brisac. Son Armée étoit de quarante mille Hommes d'élite, parmi lesquels se trouvoit la Gendarmerie, qui étoit revenue d'Italie, & les autres Troupes de la Maison du Roi. A l'ouverture de la Tranchée, le Duc de Bourgogne fit paroître une intrepidité heroïque, & même une capacité extraordinaire; il voulut lui-même mettre les travailleurs

à l'ou-

1703. à l'ouvrage. Après que les Lignes furent perfectionnées, & qu'on eut jetté deux Ponts fur le Rhin, on commença de battre la Place avec cent vingt piéces de Canon & quarante Mortiers. Le Duc de Bourgogne fut préfent à tout, animant les Soldats par fa préfence & par fes liberalitez, & l'Armée s'étonna de lui trouver la fermeté, l'aplication & la prudence d'un vieux Général. La Ville ne tint que quatorze jours & capitula. Le 6. de Septembre le Prince fut rapellé à la Cour, qui mieux inftruite qu'il n'eût voulu, des perils aufquels il s'étoit expofé, ne jugea point à propos de lui accorder la faveur qu'il demandoit, à favoir la permiffion de retourner à l'Armée pour faire le Siége de Landau.

Le Comte de Tallard affiége Landau.

Le commandement de l'Armée en l'abfence du Duc fut confié au Maréchal de Tallard. La Garnifon de Landau étoit compofée de l'élite des Impériaux qui vouloient conferver, à quelque prix que ce fût, une Place qui étoit pour eux de la derniere conféquence, & la réfiftance qu'ils firent, ne fervit qu'à redoubler le defir qu'il avoit de faire connoître à Sa Majefté par une conquête auffi importante que celle-là, qu'il n'étoit pas indigne du rang de Maréchal de France dont il avoit été honoré. Le Siége fut pouffé avec toute la prudence imaginable, & les attaques furent d'autant plus meurtriéres, que Tallard n'épargnoit rien pour prendre la Place avant que l'Ennemi pût venir la dégager. Déja maître d'une grande partie des dehors, il eut avis que le Prince de Heffe-Caffel venoit à lui avec une Armée compofée d'Anglois, de Hollandois & d'Allemands. Heureufement pour lui, il fe vit renforcé par un Détachement de Cavalerie que le Marquis de Pracontal lui avoit amené de Flandres. 1703.

Il bat les Impériaux à Spire.

Il prit auffi-tôt fon parti, & fe mettant à la tête de l'élite de fon Armée, il réfolut d'aller combattre l'Ennemi, fans lui donner le temps de s'approcher de la Place. Il le trouva en ordre de Bataille affez près de Spire. Le Combat commença le 15. de Novembre à deux heures après midi, & dura jufqu'au foir. La Cavalerie des Alliez foutint affez bien les prémiers efforts des François, mais elle fe rompit enfuite. Leur Infanterie combatit avec une extrême fermeté, & fit beaucoup plus de réfiftance. Les François aiant mis la Baionnette au bout du Fufil, la chargérent avec tant d'impetuofité qu'ils la renverférent enfin & la mirent en fuite. Les Alliez y laifférent cinq mille morts, trois mille Prifonniers, les Tentes, les Bagages & les Munitions & perdirent le Champ de Bataille, outre trente piéces de Canon.

Sa Lettre au Roi fur cette Bataille.

Le Comte de Tallard écrivit au Roi fur cette Victoire une Lettre qui ne pouvoit que caufer une extrême joie à la Cour. „ Ce n'eft „ pas encore, dit-il, la prife de Lan„ dau que j'ai l'honneur d'appren„ dre à Votre Majefté, mais c'eft „ une Victoire plus confidérable que „ la prife de cette importante Place. „ Le Prince de Heffe-Caffel s'étoit „ avancé au Spirbach avec une Ar„ mée de 30000 Hommes pour m'o„ bliger à lever le Siége; mais dans „ le tems qu'il comptoit de m'at„ taquer, je fuis forti de mes Lignes „ où Mr. de Pracontal m'avoit joint;

1703. „& par la diligence, & la valeur „inexprimable des Troupes de Votre Majesté, l'Armée des Ennemis „vient d'être défaite, & leur Aile „Gauche entiérement détruite. On „n'a pas vu de Bataille plus sanglante, ni une Victoire plus complette. J'ajouterai seulement que les Ennemis ont perdu „dans cette occasion plus de monde qu'il ne leur en reste & six fois „d'avantage que le Siége n'en a „couté jusqu'à présent. Outre l'Artillerie, Munitions, Tentes, & „Bagages dont ils n'ont presque rien „sauvé, nous avons pris plus de Drapeaux, & d'Etendarts que Votre „Majesté n'y a perdu de simples „Soldats.

La Campagne suivante jetta sur cette Lettre un ridicule qui n'y étoit pas alors, mais cette Victoire si complette ne laissa pas de couter cher à la France qui y perdit le Marquis de Lavardin, le Comte de Calvo, Mr. d'Annac, seize Colonels, outre un grand nombre d'Officiers, le seul Régiment du Roi en perdit vingt huit. Mais celui que la Cour regretta le plus, ce fut le Marquis de Pracontal qui fut tué à la premiére décharge.

Capitulation de Landau.

Le Maréchal de Tallard ne trouva personne plus propre à anoncer cette nouvelle au Comte de Frise qui commandoit à Landau, que le fils de ce Seigneur qui avoit été fait Prisonnier dans la Bataille. Le Gouverneur n'aiant plus de secours à esperer, demanda à capituler après trente jours de tranchée ouverte, & il obtint les mêmes Conditions que le Roi des Romains avoit accordées à Melac. La Garnison sortit le 18. & fut conduite à Philipsbourg. Elle étoit encore de 1600 Hommes, 1703. non compris huit cents malades qui restérent dans la Place. Le Roi confera aussi-tôt ce Gouvernement au Sieur de Laubanie.

L'Empereur cede ses Droits sur l'Espagne à son fils.

Il faloit que Sa Majesté Impériale eut de grandes ressources dans son propre courage, pour n'être point allarmée du progrès de ses Ennemis. Elle prit néanmoins ce temps pour faire l'Acte de Cession de ses Droits sur la Monarchie d'Espagne en faveur de l'Archiduc Charle. La Déclaration s'en fit à Vienne avec une solemnité dont je dois faire part à mon Lecteur.

Ceremonie à ce sujet.

L'Empereur en aiant fixé le jour au 12. de Septembre, fit avertir la veille les Conseillers d'Etat de se trouver le lendemain à 11. heures du matin au Palais de la Favorite, en habits de Cérémonie. On en donna aussi part aux Ministres Etrangers, afin qu'ils y assistassent pour feliciter le nouveau Roi d'Espagne au nom de leurs Souverains.

Dès la pointe du jour marqué on vit briller dans toutes les Rues les livrées magnifiques que l'on avoit fait faire pour les Domestiques du jeune Monarque. Les Princes & les Seigneurs Napolitains ou Espagnols qui se trouvoient alors à Vienne, les Ministres Etrangers, tout fut en mouvement pour se rendre au lieu où se devoit faire cet Acte solemnel. L'or & l'argent éclatoient sur tous les habits jusqu'à ceux des moindres Domestiques. A l'heure marquée tous les Conseillers d'Etat & de la Consulte au nombre de trente cinq en tout avec un Referendaire privé, étant assemblez, l'Empereur se rendit à la Chapelle du Palais, où aiant entendu la Messe, il rentra dans son appartement. Lors qu'on l'eut averti

1703. ti que le Conseil étoit assemblé, il se rendit, accompagné du Roi des Romains & de l'Archiduc, dans la Sale de la Conference. Là il fit un discours fort éloquent sur le sujet de cette Assemblée. Il expliqua comment la Monarchie Espagnole étoit parvenue à la Maison Impériale par la mort de Charle II. en vertu des Loix & des Conventions, & des Renonciations solemnelles. Il ajouta qu'étant le légitime héritier de tous les Roiaumes de l'Espagne, la considération des dificultez qu'il trouvoit à les gouverner, & à les unir aux Etats Héreditaires, lui avoit fait naître la volonté de céder toute cette Succession aux Roi des Romains son fils ainé; que cependant d'autres considérations aussi importantes que les premieres, avoient concouru à choisir un autre Souverain à l'Espagne; qu'ainsi il avoit trouvé bon de resigner la Monarchie d'Espagne à son second fils, & de lui en faire la cession de *plein droit*, à savoir au Serenissime Archiduc Charles, toutefois à des Conditions & sous des Reservations stipulées entre eux, conformement à ce qui avoit été autrefois pratiqué par leurs Prédecesseurs de la Maison d'Autriche, à savoir Charles V. & autres; & qu'enfin il le déclaroit Roi légitime de tous les Etats de l'Espagne.

Discours de l'Empereur.

Le Roi des Romains répondit qu'il avoit des obligations infinies à Sa Majesté, de ce quelle avoit bien voulu déclarer de son Droit à la Succession; mais que puisque Sa Majesté avoit trouvé à propos de la transporter au Serenissime Archiduc, il y consentoit avec plaisir, aux Conditions & sous les Reservations susdites.

Le nouveau Roi prit ensuite la parole & après avoir rendu Graces à l'Empereur & au Roi des Romains de la Cession & de la Déclaration qu'ils venoient de faire en sa faveur, il promit que de son côté il se comporteroit de telle sorte que leurs Majestez, leurs Alliez & toute l'Europe, & particuliérement les Roiaumes des Espagnes & des Indes, & les Etats Héreditaires de la Maison d'Autriche auroient tout lieu d'être satisfaits de sa conduite. 1703.

Sa Majesté Impériale ordonna ensuite au Chancelier de la Cour, le Comte Frederic Jule Bucellini, de lire à haute voix l'Acte de Cession avec les Reservations, après quoi Sa Majesté Impériale, & le Roi des Romains remirent au Cardinal Colonitz le serment de la Cession & des Reservations, & aussi-tôt leurs Majestez firent le serment sur les Evangiles qui étoient sur une petite table ornée d'un Crucifix d'argent, & de quatre Chandeliers de même metal avec des Cierges. Le Cardinal présenta aussi au nouveau Roi d'Espagne le serment par lequel ce Prince s'obligeoit de conserver toujours les anciens Pactes, Privileges, Statuts, & Droits de la Maison d'Autriche sur l'Espagne.

Après ces formalitez, l'Empereur l'embrassa tendrement, & le félicita; ce que fit aussi le Roi des Romains. Tous les Conseillers d'Etat furent ensuite admis à lui baiser la main, selon leur Rang d'Ancienneté, ensuite de quoi ils se retirérent. Alors le Comte Bonaventure de Harach Major-Dome Major de Charles III. alla publier à la Porte de l'Antichambre que l'on avoit déja ouverte, que la Déclaration étant faite, les Mi-

1703. Miniſtres Etrangers, & les Domeſtiques pouvoient entrer. Leurs Majeſtez rentrérent auſſi-tôt dans leur appartement où après avoir receu de nouvelles felicitations ſur cette ſolemnité, le Roi d'Eſpagne alla voir le Roi des Romains, & de là repaſſant dans ſon appartement, il y fut complimenté par les Miniſtres des Princes Etrangers. Le Repas que la Cour donna enſuite, fut digne d'une fête ſi memorable: le reſte de la journée, & même toute la nuit ſuivante ſe paſſérent en réjouiſſances.

L'Empereur concevoit un bon augure de ce qu'il avoit réuſſi cette année, à mettre dans ſes interêts deux Princes qu'il avoit engagez à rompre les Traitez qui les lioient aux deux Couronnes.

Le Roi de Portugal ſe déclare contre Philippe V.

L'un étoit le Roi de Portugal qui avoit enfin ſigné le 16. de Mai un Traité avec l'Angleterre & la Hollande. On lui promettoit entre autres avantages que Charles III. épouſeroit la Princeſſe ſa fille qui n'avoit encore que ſix ans, & qu'on lui abandonneroit quelques liſieres de l'Eſpagne qui étoient à ſa bienſeance.

Le Duc de Savoie traite avec l'Empereur.

L'autre étoit le Duc de Savoie. Ce Prince crut qu'après avoir fait deux Traitez pour procurer deux Couronnes aux Princeſſes ſes deux filles, il lui étoit bien permis d'en faire un troiſième avec les Alliez pour accroître ſes Etats, & aſſurer une brillante Succeſſion à ſon fils. J'ai déja dit que la Maiſon d'Autriche lui prometoit à ce prix le Montferrat que ſes ancêtres avoient ſi long-tems ſouhaité de poſſeder. La France étoit inſtruite que le Sieur Salvay avoit fait à ce ſujet pluſieurs voiages de Turin à Vienne; & qu'on n'attendoit plus, pour conclure le Traité, que le Comte d'Awersberg qui devoit arriver en qualité de Plenipotentiaire de l'Empereur pour accorder au Duc de nouveaux avantages qu'il avoit demandez. La Cour de Verſailles examina de plus près les démarches de ce Prince, & donna à Phelippeaux ſon Ambaſſadeur à Turin, le ſoin d'obſerver ſoigneuſement la conduite de la Cour où il réſidoit. Ce Miniſtre avoit trop d'habileté, & d'ailleurs on ne ſe conduiſoit pas avec aſſez de déguiſement, pour qu'il ne s'apperçût pas bien-tôt de l'arrivée du Miniſtre Impérial, qui logea d'abord chez le Marquis de Prié, & enſuite dans le Palais de St. Jean. Il n'eut pas de peine à decouvrir que le Duc lui même alloit conférer avec le Plenipotentiaire de l'Empereur, & qu'enſuite il continuoit les Conferences par l'entremiſe du Marquis de St. Thomas ſon prémier Miniſtre d'Etat, & du Marquis de Prié ſon Conſeiller intime, qui étoit revenu depuis quelques mois de la Cour de Vienne où en dernier lieu il avoit été Ambaſſadeur. 1703.

Le Roi eſt inſtruit de ce traité.

Le Roi à qui il revenoit chaque jour de nouvelles preuves des démarches du Duc, le regarda comme un Allié qui avoit déja pris des engagemens préjudiciables aux deux Couronnes, où du moins comme un ami froid qui étoit à la veille de ſe déclarer contre elles. Il en parla au Miniſtre Piémontois qui reſidoit à Paris, il fit faire auſſi quelques inſinuations ſur ce ſujet au Duc même, qui ne s'expliqua pas d'une maniere à lever les doutes. Sa Majeſté Très-Chrétienne conſiderant combien il étoit dangereux pour elle d'avoir

1703. voir dans son Armée les Troupes d'un Allié qui alloit tourner ses Armes contre elle, résolut d'en prévenir les mauvaises suites; & de mettre le Duc hors d'état de nuire. Elle envoia aussi-tôt ses ordres au Duc de Vendôme qui faisant enveloper par sa Cavalerie les Troupes que le Duc de Savoie avoit encore au service des deux Couronnes, les desarma, & les mit Prisonnieres de Guerre dans les Places de l'Etat de Milan.

On desarme ses Troupes.

Son Altesse Roiale informée de l'Arrêt de ses Troupes tint aussitôt un grand Conseil le 3. d'Octobre, & le resultat fut que l'on arrêteroit les Ambassadeurs de France & d'Espagne dans leurs Maisons. Le Comte de Tarin se rendit chez Phelippeaux Ambassadeur de France, & lui dit que le Roi aiant fait desarmer les Troupes de Son Altesse Roiale qui étoient à son service, elle avoit intérêt de s'assurer de sa personne. *Son Altesse Roiale*, répondit l'Ambassadeur, *n'a pas tant de raison de s'assurer de ma personne, que le Roi en a eu de faire desarmer ses Troupes. Devoit-elle douter qu'étant à la solde du Roi, ce Monarque ne fût le maître de sa personne, de ses Troupes, & de ses Etats.* Une réponse si fiére n'étoit pas fort propre à attirer des Alliez à la France, & l'on s'est souvent plaint que les airs de hauteur que ses Ministres se sont donnez avec des Souverains qu'ils regardoient comme de petits Subalternes, rebutoient ses meilleurs amis.

Le même jour on fit fermer les Portes de Turin avec defense de laisser sortir personne sans un ordre exprès du Marquis de St. Thomas; on fit arrêter tous les François qui étoient dans les Auberges. Un Régiment de Cavalerie Françoise qui passoit par la Plaine des Capucins, fut desarmé, & on depêcha des ordres pour se saisir de tous les François qui passeroient dans les Villes de Savoie & de Piémont. 1703.

Après que les Troupes furent desarmées, le Duc de Vendôme partit du Camp de San Benedetto, & s'avança jusqu'à Gandia entre Mortare & Casal. Il fit alors passer au Duc de Savoie cette Lettre que Sa Majesté Très-Chrétienne lui écrivoit. *Monsieur, puisque la Religion, l'honneur, l'Alliance, les Traitez, & votre Signature ne font rien entre nous, j'envoie mon Cousin le Duc de Vendôme, pour vous expliquer mes sentiments. Il vous donnera vingt-quatre heures pour vous déterminer.* Son Altesse Roiale se contenta de répondre,,, que ,, le mauvais traitement fait à ses ,, Troupes, & la maniére pleine de ,, hauteur & de mépris, dont on ,, avoit usé avec elle, l'avoient determinée à prendre ses Précautions ,, pour se mettre à couvert de toute insulte : que les menaces ne ,, l'étonnoient pas, & qu'elle n'avoit point d'autres explication à ,, donner, ni d'autres propositions à ,, écouter. Les Hostilitez suivirent de près cette réponse. Quoi que le Duc eût pris toutes les précautions que la situation présente de ses affaires avoit pu permettre, il avoit néanmoins été prévenu, & le Piémont étoit dégarni. Il fit connoître à l'Armée Impériale d'Italie le danger où il se trouvoit, & le Marquis de Visconti fut aussi-tôt détaché avec un Renfort de dix mille hommes de Cavalerie, & marchant à grandes journées se hata de le joindre.

Lettre du Roi au Duc de Savoie.

Le Duc demande du secours à l'Armée Impériale.

1703.

Le Duc de Vendôme bat ce Détachement.

Le Duc de Vendôme averti de son depart, se trouvoit alors à Serravalle, il fit jetter quelque monde dans les passages des Montagnes par où il y avoit apparence que les Impériaux prendroient leur route. Ils tombérent effectivement dans l'Embuscade. La Cavalerie Allemande qui marchoit sans ordre dans les chemins étroits des Montagnes, fut tout à coup attaquée par des Païsans du Milanez soutenus par quelques Troupes reglées. La moitié de ce Détachement y perit; le reste fut dissipé, Visconti en sauva à peine onze cents chevaux avec lesquels il gagna l'Etat de Génes, d'où après bien des detours il passa en Piémont.

Le Général Stahrenberg va au secours du Duc de Savoie.

Ce Renfort n'étant pas suffisant pour mettre le Duc à couvert des ressentimens de la France: l'Empereur commanda au Comte Gui de Stahrenberg, qui commandoit alors l'Armée d'Italie, de risquer tout pour faire passer en Piémont la plus grande partie de ses Troupes. Jusque-là ce Général s'étoit tenu à couvert dans la basse Lombardie, évitant avec soin toutes les ocasions d'en venir à une Bataille. Ni la prise de Bersello, ni celle d'Arco dont le Duc de Vendôme s'étoit rendu maître, n'avoient pu lui faire tenter quelque chose pour en retarder la perte. Se trouvant obligé à une Marche très-dangereuse, il s'en acquita avec un succès dont il ne fut redevable qu'à son habileté, & qu'à l'incertitude où les François étoient sur ses projets. Il fit tant qu'il gagna sur eux deux jours de Marche, & n'arrêtant ni jour ni nuit, il traversa les Duchez de Parme & de Milan, & arriva enfin en Piémont avec huit mille Hommes d'Infanterie, & six mille de Cavalerie.

Le Duc de Vendôme fit des efforts inutiles pour le joindre, & tout ce qu'il put faire, ce fut de tomber sur son Arriere-Garde à Bormida. Il y eut en cet endroit une Action où les Impériaux perdirent huit cents Hommes, entre lesquels étoient le Prince de Lichtenstein Lieutenant Général, & quelques autres Officiers de moindre consideration. On leur enleva aussi deux cents Chariots de Bagage, mais cette perte fut comptée pour rien, par ce qu'ils étoient arrivez à leur but qui étoit de secourir le Duc de Savoie, qui ne pouvoit sans eux se maintenir dans ses Etats dont les François lui enlevérent cette Campagne Villa-Nova d'Asti, & Mondovi. 1703.

Les Prisonniers Piémontois sont enlevez de Génes.

Peu s'en falut que les Officiers Piémontois qui étoient Prisonniers de Guerre, n'atirassent à la France un nouvel Ennemi en Italie. Quelques uns d'entre eux qui étoient gardez dans la Ville d'Alexandrie, & dans la Citadelle de Pavie, voiant qu'ils étoient peu observez, & qu'on les laissoit sur leur bonne foi, prirent la fuite, & se retirérent à Génes pour repasser de-là dans leur patrie. Le Duc de Vendôme prétendit qu'ils avoient manqué à leur parole, & prit des mesures secrettes avec tous les Ministres, & les Officiers des deux Couronnes en Italie, pour faire reprendre ces Prisonniers. Le Duc de Tursis d'intelligence avec le Sieur de Luciennes Envoié Extraordinaire de France auprès de la République des Génes, prit le tems que les Officiers Piémontois se divertissoient imprudemment dans une Barque qui étoit au Port. Une Galere que le Duc de Tursis commandoit, se saisit d'eux, &

1703.

& un Vaiſſau de Naples les tranſporta à Final où on les garda fort étroitement.

Le Roi les fait rendre à la République.

La République ſe trouva offenſée de ce procedé, & obligée d'en demander réparation. Le Comte de Volkrad Envoié Extraordinaire de l'Empereur, ſolicita ſi inſtamment le Senat, qu'Antonio Grimaldi Cebà qui avoit été depuis peu élu Doge, fit aſſembler les deux Colleges. On y réſolut d'envoier faire des Plaintes à Sa Majeſté Très-Chrétienne, & que le Marquis de Brignole iroit à la Cour de France en qualité d'Envoié Extraordinaire demander l'élargiſſement des Priſonniers. Sur ces entrefaites le Marquis de Rivarola qui étoit à Paris de la part de la République, étant averti du fait par un Courrier, obtint du Roi que les Priſonniers ſeroient rendus, & le Marquis de Brignole qui étoit encore en chemin, pour venir demander leur liberté, continua ſa route pour remercier Sa Majeſté.

Les Cantons Suiſſes ſont ſolicitez contre la France.

Les Suiſſes eurent beſoin de leur fermeté naturelle, pour ne pas violer la Neutralité qu'ils étoient reſolus de garder ; & le Marquis de Puiſieux alors Ambaſſadeur de France auprès des Cantons, n'eut pas peu de peine à renverſer les machines que l'on mit en uſage pour les porter à un armement. Le mouvement que fit l'Armée de France commandée par le Marquis de Villars, ſembloit autoriſer les prédictions que leur avoient faites les Miniſtres des deux Puiſſances Maritimes. Ils avoient taché de faire comprendre au Corps Helvetique que leurs Maîtres n'étoient entrez en Guerre par aucune vue de leur interêt particulier, ni par celle de leur agrandiſſement, mais ſeulement pour la cauſe générale de toute l'Europe. Ils avoient propoſé un moien de mettre le Corps Helvétique en ſureté, ſans bleſſer l'Alliance des Suiſſes avec la France. Ce moien conſiſtoit à lever un gros Corps de Troupes dans leurs Cantons pour la défenſe de l'Empire, & en ce cas l'Angleterre & la Hollande s'offroient de paier le tiers de ce que cet armement coûteroit. La Lettre qu'écrivit le Marquis de Villars, pour diſſiper les craintes qu'on avoit voulu donner à la République, & les meſures qu'il conſentit de prendre avec elle pour ſa ſureté, calmerent un peu les Eſprits. Mais on preſſoit les Cantons de demander au Roi que des Provinces entiéres de leur voiſinage jouiſſent de la Neutralité, qu'à leur conſideration il avoit accordée pour les Villes Foreſtiéres. Le Marquis de Puiſieux les engagea à ne point trop étendre la Neutralité qu'ils demandoient, & à ne point ſoufrir que les Miniſtres Impériaux fiſſent arrêter & fouiller ceux qui portoient les lettres de la Cour & de l'Armée de France.

1703.

Le Duc de Savoie les veut animer contre elle.

Après que les Troupes de Savoie furent deſarmées, le Miniſtre de S. A. R. eſſaia d'allarmer les Suiſſes, principalement les Cantons de Berne & de Fribourg. Il leur repréſenta qu'étant envelopez de touts côtés par les Armes de France, il étoit de leur interêt d'éloigner de leurs Frontiéres un ſi dangereux voiſinage. Il demanda enſuite que les Louables Cantons s'emploiaſſent pour procurer la Neutralité à la Savoie. Le Marquis de Puiſieux eut ordre d'offrir la Neutralité, tant pour la Savoie que pour le Piémont, à condition que le Duc deſarmeroit, & ré-

Il fait demander à la France la Neutralité pour la Savoie.

 duiroit

1703. duiroit ses Troupes sur le pied qu'elles étoient durant la Paix ; que la Communication de France avec l'Armée de cette Couronne en Lombardie seroit ouverte à travers les Etats de Son Altesse Roiale, en paiant les vivres & les fourages au prix commun ; que ce Prince donneroit quelques Places de sureté dans lesquelles les Suisses mettroient Garnison, sous les ordres du Corps Helvétique, quoi qu'entretenue aux dépends du Roi. Les Engagemens que le Duc avoit depuis peu avec l'Empereur & ses Alliez rendoient ces Conditions impraticables ; la Neutralité n'eut point lieu, & la Savoie aiant été bientôt subjuguée, le Théatre de la Guerre fut transferé dans le Piémont. La suite persuada les Cantons que la France n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté, d'attenter sur leur liberté. Il parut bien qu'ils en étoient convaincus, à en juger par la tranquilité où ils demeurérent.

Les Alliez assiégent Huy.

Les Armées de Flandres ne restérent pas long tems dans l'inaction où nous les avons laissées. Les Alliez voioient les François retirez dans leurs Lignes, & ils avoient un exemple encore recent du risque qu'il y avoit à les y vouloit forcer. Ils tinrent un grand Conseil de Guerre, & résolurent de faire le Siége de Huy. Le Duc de Marlborough alla camper le 15. d'Août au Val-Notre-Dame, d'où il envoia les Détachements nécessaires pour investir cette Place des deux côtez de la Meuse. Hui est separé par la Meuse en deux parties qui sont jointes par un Pont. La Garnison le rompit à l'approche des Ennemis, & se retira dans le côté de la Ville le plus fortifié ; les Alliez s'emparerent de l'autre sans resistance. Le Baron de Trogné qui avoit la direction de ce Siége, en qualité d'Ingenieur Général, fit ouvrir la Tranchée le 17. devant le Fort St. Joseph, & le 18. devant le Fort Picard. Ceux qui les défendoient, aiant soutenu quelques jours le feu de l'Artillerie Ennemie, demandérent à capituler, on leur accorda de pouvoir se retirer dans le Château ; mais le Gouverneur aiant refusé de les y recevoir, ils demeurerent Prisonniers de Guerre, de même que ceux du Fort Rouge dont le Commandant se rendit aux mêmes Conditions. Le Château ne tint que jusqu'au 25. La Garnison voiant qu'on se préparoit à un Assaut Général, capitula à condition d'être traitée en gens d'honneur ; qu'elle mettroit les Armes bas ; qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats tout ce qui leur appartenoit ; & qu'ils seroient échangez contre un pareil nombre des Alliez. Les Assiégez se rendirent le 26. à ces conditions, & furent conduits le lendemain dans la Ville. Ils étoient neuf cents Hommes, y compris trois cents cinquante, qui avoient servi de Garnison dans les Forts.

La Campagne n'étoit pas assez avancée, pour que les vainqueurs se contentassent de cet avantage. On craignit qu'ils n'en voulussent à Namur, ou à Dinant ; on s'appliqua uniquement à mettre cette prémiere Ville à couvert, comme la plus importante, & on fit sauter les Portes & les Fortifications de l'autre. C'étoit la derniere Place qui restoit à l'Electeur de Cologne de ses deux Principautez Ecclesiastiques.

Ils assiégent Limbourg.

Bulow Général des Troupes de Hanovre

1703. novre avoit investi Limbourg le 9. de Septembre, & le 11. Il fut assiégé dans toutes les formes. Quoi que les Assiégeans n'eussent point encore leur grosse Artillerie qui n'arriva que le 24. & qui commença de jouer le 26. au matin, ils avoient déja gagné le terrain, de maniére que la Garnison capitula le 27, & se rendit Prisonniére de Guerre, à condition qu'on lui conserveroit ses Equipages & son argent.

Ils prennent la Ville de Gueldres.

Gueldres faisoit beaucoup plus de resistance. Cette Ville bloquée depuis long tems, fut sommée le 7. d'Octobre par le Comte de Lottum Général des Troupes Prussiennes, qui offroit à la Garnison une Capitulation honorable. Le Gouverneur répondit qu'il étoit résolu de se defendre jusqu'à l'extrémité, & la Place fut aussi-tôt foudroiée par cinquante & une piéces de gros Canon, par vingt Coulevrines & autant de Mortiers; qui tirerent jusqu'au lendemain après midi. Une seconde Sommation aiant attiré la même réponse, elle fut suivie d'un second bombardement, & le Gouverneur demandant à capituler exigea neuf jours pour envoier à Brusselles, savoir s'il se pouvoit rendre, ce qui lui fut refusé. On lui déclara même qu'il n'avoit plus d'autre condition à attendre que de se rendre prisonnier de Guerre avec sa Garnison. Le Bombardement recommença avec plus de furie qu'au commencement, jusqu'au 13, que les Assiégez n'aiant plus de Bombes ni de Boulets, changérent le Siége en blocus. Le Gouverneur dont les Munitions étoient consumées fut enfin obligé de se rendre.

Victoires du Chevalier de St. Pol.

Je passe à plusieurs petits Combats, où le Chevalier de St. Pol, digne successeur du Chevalier Bart, 1703. eut le bonheur de batre les Convois de Flotes Ennemies; il battit le 20. d'Avril quatre Vaisseaux de Guerre, qui escortoient une Flote Angloise venant de la Meuse, prit deux de ces Vaisseaux, & quatre Batiments de la Flote. Cet avantage fut suivi d'un autre qu'il remporta près des Orcades, sur quatre Vaisseaux de Guerre qui escortoient là deux cents Barques de Pêcheurs de Harengs. St. Pol se rendit maître du Commandant. De Seve qui montoit un des Vaisseaux de l'Escadre Françoise, étoit sur le point de s'emparer d'un autre; mais sa Victoire lui couta la vie: le feu prit aux poudres du Vaisseau Ennemi, qui sautant en l'air fit perir avec lui le Vaisseau qui se préparoit à l'abborder. On n'en sauva que quelques Officiers, & environ cinquante Soldats ou Matelots. La Flotte Ennemie profitant de ce desordre tacha d'échaper vers l'Isle de Mainland. St. Pol l'y poursuivit & en brula une partie. Vingt Barques cherchérent envain une retraite dans le Port de Bressey-Sond, il y entra & les brula à la vue des Hollandois qui étoient dans le Fort de Leerwic. Une autre Flotte éprouva la valeur de ce Chevalier sur les côtes d'Ecosse à la hauteur d'Aberdeen. L'Escorte qui consistoit en trois Vaisseaux de Guerre fut prise par l'Escadre Françoise.

La Flotte Hollandoise est battue dans la Méditerranée.

Le Marquis de Coetlogon n'eut pas moins de succès contre la Flotte Marchande Hollandoise dans la Méditerranée. Elle étoit de cent voiles, & escortée par cinq Vaisseaux, que le Marquis attaqua entre l'embouchure du Tage & Setubal. Quatre

1703. tre Vaisseaux furent pris & le cinquiéme coula à fond.

Les Anglois brulent une Flote Françoise.

Les Anglois eurent leur tour. Le 2. d'Août, ils attaquérent une Flotte de quarante trois Vaisseaux Marchands François, & trois Vaisseaux de Guerre à la hauteur de Granville; l'Escorte fut brûlée avec près de la moitié des autres Navires.

Les Sieurs de la Roque Capitaine de Vaisseau, & Saint Vaudrille Capitaine de Fregate, prirent sur les Anglois le Fort de Gambie en Guinée, d'où ils enlevérent deux cents cinquante Négres avec toutes les Marchandises. Mais ne se trouvant pas en état de conserver ce Fort, ils le rendirent aux Anglois, qui le rachetérent pour cent mille écus. Le Sieur de la Roque périt dans cette occasion.

La Cour fit moins d'attention à cette nouvelle, qu'à une autre qu'elle receut en même tems. Au mois d'Avril le Chef d'Escadre du Casse venant de la Havana apporta trois millions d'écus, dont une moitié étoit pour le Roi de France, & l'autre pour Sa Majesté Catholique. Peu de tems auparavant il étoit arrivé à Baïone deux millions de piéces de huit que le Roi d'Espagne faisoit remettre à Sa Majesté Très-Chrétienne.

Les Venitiens font mourir deux Bandits.

J'ai déja marqué combien il avoit falu opposer de Négociations aux intrigues que l'on avoit faites en Suisse pour animer cette République contre la France. Cette Couronne pensa se brouiller cette année avec les Venitiens pour un sujet assez leger. Deux hommes que le Senat avoit proscrits, s'étant engagez au service des deux Couronnes, se crurent assez appuiez pour ne craindre plus le Magistrat qui les avoit condamnez. Ils retournérent sur les terres de Venise, on les y arrêta & on les fit mourir. Le Senat en aiant fait faire des excuses aux deux Cours, qui peu contentes d'une satisfaction si legere, vouloient quelque chose de plus; le Roi prétendit que la République lui envoiât un Ambassadeur Extraordinaire qui viendroit exprès à Paris pour lui faire satisfaction; & comme on hésitoit à l'envoier, le Cardinal d'Etrées déclara que si la République diferoit trop, le Roi ne se contenteroit pas d'un Ambassadeur, & pourroit bien en prétendre deux, ou même quatre, ou même demander qu'à l'exemple de la République de Génes, la réparation se fît par le Doge en personne accompagné de six Conseillers. 1703.

Suites de cette affaire.

Le Pape donna ordre à son Nonce en France de menager une Reconciliation, il écrivit même au Roi un Bref où il lui marquoit „qu'étant „assuré que la République de Veni„se n'avoit jamais en dessein de dé„plaire à Sa Majesté, il esperoit „que les assurances que l'Ambassa„deur de cette République devoit „en donner, seroient favorablement „reçues de Sa Majesté, & qu'ou„bliant quelques sujets qu'elle au„roit pu avoir de se plaindre, elle „rendroit son ancienne bienveillan„ce à la République. Ce Bref fut présenté au Roi à la fin de l'année 1702, & peu de tems après le Marquis de Pisani Ambassadeur ordinaire de Venise, qui avoit receu pour cette fonction la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, fut conduit à l'Audience du Roi par le Bailli de Lorraine qui l'étoit allé prendre chez

Ils en font faire satisfaction au Roi.

1703. chez lui à Paris dans les Caroſſes du Roi avec les Ceremonies accoutumées. La lettre qu'il préſenta au Roi de la part de la République contenoit en ſubſtance „ des aſſurances „ les plus fortes du deſir qu'elle avoit „ de meriter la continuation de l'affection du Roi, dont elle a receu „ des marques diſtinguées pendant „ le cours de ſon glorieux regne, & „ du déplaiſir qu'elle avoit de ce que „ quelques Procédures de Juſtice, „ qu'elle s'étoit cru obligée de faire, „ euſſent déplu à Sa Majeſté; qu'elle avoit donné au Sieur Piſani le „ Caractere d'Ambaſſadeur Extraordinaire, uniquement pour faire connoître avec plus d'éclat qu'elle deſaprouvoit tout ce qui pouvoit „ avoir donné lieu à Sa Majeſté de „ ſe plaindre, & que ſi l'on pouvoit „ ajouter quelque choſe à ce qu'elle „ expliquoit de ſes ſentiments, elle „ ſupplioit Sa Majeſté de ſuppléer „ à ce qui pouvoit manquer à la force des expreſſions de ſa lettre pour „ ſon entiére ſatisfaction".

Le Diſcours dont l'Ambaſſadeur Venitien accompagna cette lettre n'étoit pas moins humble, ni moins ſoumis, & la ſatisfaction fut d'autant plus agréable au Roi, qu'elle ſe fit en préſence de tous les Miniſtres Etrangers. Après cette Cérémonie on le traita, & il fut reconduit à Paris avec les mêmes honneurs qu'on lui avoit faits en l'amenant.

Le Marquis du Heron Envoié extraordinaire en Pologne arrêté.

Un autre Evenement qui arriva dans le même tems, & qui ne doit pas être obmis, c'eſt le reſſentiment qu'eut le Roi de ce que l'Electeur de Saxe, élu Roi de Pologne, avoit fait enlever, & arrêter le Marquis du Heron Son Envoié extraordinaire. Sa Majeſté Très-Chrétienne ordonna auſſi-tôt que l'on arretât tous les Gentils-hommes Polonois qui ſe trouvérent à Paris, & leur fit ſavoir qu'ils devoient s'attendre au même traitement que l'on feroit à ſon Miniſtre. Quelques-uns furent relâchez ſur la parole qu'ils donnérent de ne point ſortir de Paris. Le Prince de Conti qui n'avoit pas encore perdu toute eſperance de monter ſur le Trône de Pologne, emploia ſon credit en leur faveur; mais on apprit peu après que le Roi de Pologne n'avoit eu d'autre deſſein que de prévenir les intrigues qu'on auroit pu faire en faveur de ſon Rival, & que ſe contentant de prendre les ſuretez qu'il jugeoit néceſſaires, il renvoioit le Marquis ſous la ſauvegarde d'un Officier Saxon. 1703.

Edits & Arrêts.

Outre le Don Gratuit que les Etats du Languedoc firent au Roi au commencement de cette année, la Cour uſa de divers moiens pour augmenter ſes Finances. Le 1. de Janvier elle fit publier une Déclaration portant qu'il ſeroit impoſé 4. livres par augmentation ſur chaque Minot de Sel, qui ſeroit vendu dans les Greniers de Vente Volontaire; trois livres auſſi par augmentation ſur chaque Minot de Sel qui ſeroit pareillement vendu dans les Greniers d'impôt des Gabelles; & 4. livres ſur chaque Minot de Sel qui ſeroit vendu dans l'étendue de la Ferme des Gabelles du Lionnois: que tous ceux qui ont droit de prendre du Sel dans les Greniers du Roi à titre de Francſalé n'en jouiroient qu'en paiant dix livres par Minot dans les Gabelles de France, & ſept livres par Minot dans les Gabelles du Lionnois; le tout outre & par deſſus les prix qui ſe paioient alors.

Une

1703. Une autre Déclaration concernoit l'Alienation des Justices des Domaines dépendantes de Sa Majesté ; lesquelles Justices devoient être ajugées aux plus offrants & derniers encherisseurs. On publia presque en même tems un Edit portant création de Lieutenans des Maréchaux de France dans les Duchez-Pairies, & d'un Archer pour servir près de chacun des Lieutenans, moiennant les sommes fixées par le Conseil du Roi. Par un Arrêt il fut ordonné que les Procureurs Postulants, & les Notaires Roiaux seroient tenus de paier pour la confirmation de l'heredité la moitié des sommes, qu'ils avoient paiées en exécution de l'Edit de Juillet 1690. Au mois de Février le Parlement enregistra quatre Arrêts du Conseil qui n'avoient point d'autre fondement que la nécessité de recueillir de l'argent. Le prémier contenoit une création de six Secretaires du Roi dans la Chancellerie de Bretagne, de douze autres au Parlement de Tournai, de quatre à la Cour des Aides de Clermont, & de six au Conseil Provincial d'Artois. Le second Arrêt étoit pour augmenter les Pensions des Charges de l'Amirauté & de la Table de Marbre. Le troisiéme créoit cent nouvelles Charges de Controleurs & Mouleurs de Bois dans la Ville & les Fauxbourgs de Paris. Le quatriéme ajoutoit douze mille livres d'augmentations de gages aux Charges de Tresoriers Receveurs des Communautez du Roiaume. Le tout étoit pour exiger une certaine finance proportionnée à la qualité des Charges, & à la valeur des Gages. On compta aussi beaucoup sur un Arret donné contre les faux Nobles, & l'argent que l'on tira de ceux qui avoient usurpé la Noblesse, fut un tribut qu'ils paiérent à leur vanité, & un soulagement pour l'Etat. 1703.

Le Conseil des Finances érigea en Charges tous les Emplois de l'Artillerie, & en réunit la vente au Domaine. Le Duc du Maine qui avoit la nomination de ces Emplois s'étant plaint du préjudice que sa charge de Grand Maître de l'Artillerie en recevoit, le Roi l'en dédomagea par une somme de cent mille écus, & par une augmentation de trente mille livres par an sur les Appointements attachez à cette Charge.

Chamillard s'associe Desmarets.

Chamillard se trouvant accablé du travail que lui donnoit l'arrangement de tant de projets qu'il faloit former chaque jour pour l'augmentation & l'emploi des Finances, chercha une personne qui pût le soulager. Il n'en trouva point qui y fût plus propre que Desmarets. C'étoit un homme rompu dans ces sortes d'emplois ; éleve & neveu de Colbert, il avoit été Intendant des Finances sous son oncle ; ainsi le Roi n'eut pas de peine à l'agréer. Un des prémiers fruits de ses Conseils, ce fut que l'on obligea les Interessez des Fermes du Roi à commencer leur Possession par une Finance de six millions, & de les fournir avant le prémier d'Octobre qui étoit le prémier jour de leur Bail.

Le Duc de Bourgogne est fait Chevalier de St. Louïs.

L'ordre militaire de Saint Louïs eut l'honneur d'aquerir cette Année un Chevalier d'un rang très-distingué. Ce fut le Duc de Bourgogne qui aiant temoigné au Roi qu'il souhaitoit d'être de cet Ordre, afin de se voir à la tête de tous les braves dont il est composé, eut aussi-tôt l'agré-

1703. grément de Sa Majesté. Elle le lui conféra en présence d'un grand nombre d'Officiers de Guerre le 27. de Janvier.

Morts des personnes célebres.

Durant le cours de cette année la mort enleva à la France un nombre considérable d'hommes illustres par leur naissance ou par leur mérite personel; àsavoir Jules de Mascaron Evêque d'Agen, l'un des plus éloquents hommes de son tems; Guillaume Samson Géographe fort estimé, & Charles Perrault l'un des quarante de l'Academie Françoise, fameux par la dispute qu'il eut avec Despreaux, en faveur des Modernes contre les Anciens.

De Jules de Mascaron. De Samson. De Perrault.

D'Artagnan.

D'Artagnan Gouverneur de Navarreins, mourut en Janvier âgé de cent quatre ans; son Gouvernement qui vaut 6000 livres de revenu, fut donné à Blécourt Envoié Extraordinaire en Espagne.

Du Cardinal de Bonzi.

Le 11. de Juillet, Pierre de Bonzi, Cardinal, mourut en Languedoc, âgé de 72 ans. Quoi qu'il fût Florentin de naissance, la Cour de France à laquelle il s'attacha, lui confia plusieurs Ambassades, & le récompensa de ses services par l'Evêché de Narbonne. Le Pape Clement X. l'éleva au Cardinalat en 1672. à la nomination du Roi de Pologne. Il avoit été Grand Aumonier de la Reine Marie Thérese.

Du Duc de la Ferté-Seneterre.

La mort du Duc de la Ferté-Seneterre (1) Lieutenant Général des Armées du Roi, arrivée à Paris le 2. d'Août dans sa 46. année, laissa vacant le Gouvernement des trois Evêchez Metz, Toul, & Verdun, dont le Roi disposa peu de jours après en faveur du Maréchal de Joyeuse.

1703. Du Duc de Crequi-Lesdiguieres.

La Maison de Lesdiguieres perdit le 6. d'Octobre Jean-François-Paul de Bonne de Crequi, decedé à Modéne d'une fievre chaude qui l'emporta à l'âge de vingt quatre ans. Cette perte fut d'autant plus sensible, qu'il étoit fils unique, & que cette illustre Maison se vit par là à la veille d'être éteinte, comme elle s'éteignit effectivement peu après.

Du Comte de Briord.

Le Comte de Briord des Négotiations duquel j'ai parlé ci-devant (2) mourut à Paris le 25. de Décembre après une longue maladie.

De St. Evremont.

Quoi que la France ne comptât plus depuis long-tems le célébre Charles de St. Denis, Sieur de St. Evremont, au nombre de ses Citoiens, je ne dois pas l'oublier dans cette liste. Le Lecteur accoutumé à admirer les divers ouvrages de cet ingenieux écrivain, trouveroit à redire, s'il ne voioit pas son nom entre ceux des personnes illustres qui paiérent cette année le tribut à la nature. Il s'étoit distingué dans la profession des Armes. Ses services soutenus par le caractere de bel esprit, l'élevérent à la dignité de Maréchal de Camp. Mais des Railleries un peu trop vives qu'il fit du Cardinal de Mazarin, durant que l'on négocioit le Traité des Pirennées, lui attirérent de puissans Ennemis. Il passa dans les Païs Etrangers, & se fixa en Angleterre, où il mourut le 9. de Septembre âgé de près de 90 ans. Ses amis parmi lesquels se trouvérent des personnes très-illustres, le regretérent extrêmement.

Prodiges.

Les Prodiges n'appartiennent pas moins à l'Histoire que les Siéges & les Batailles. En voici deux qui méritent

(1) *Ce nom devroit s'écrire Saint Nectaire.*

(2) *Tome II. page* 461.

1703. Un jeune homme sourd & muet de naissance, est guéri naturellement.

1703.

ritent la curiosité du Lecteur. A Chartres un jeune homme de 24 à 25 ans, fils d'un Artisan, sourd & muet de naissance, commença tout d'un coup à parler au grand étonnement de toute la Ville. On sceut de lui que trois ou quatre mois auparavant, il avoit entendu le son des Cloches, & avoit été extrêmement surpris de cette sensation nouvelle & inconnue. Ensuite il lui étoit sorti une espéce d'eau de l'oreille gauche, & il avoit parfaitement entendu des deux oreilles. Il fut ces trois ou quatre mois à écouter sans rien dire, s'accoutumant à répeter tout bas les paroles qu'il entendoit, & s'affermissant dans la prononciation & dans les idées attachées aux mots. Enfin il se crut en état de rompre le silence, & il déclara qu'il parloit, quoi que ce ne fût encore qu'imparfaitement. Aussi-tôt des Theologiens habiles l'interrogérent sur son état passé, & leurs principales questions roulérent sur Dieu, sur l'Ame, sur la bonté ou la malice morale des Actions. Il ne parut pas avoir poussé ses pensées jusque-là. Quoi qu'il fût né de Parents Catholiques-Romains, qu'il assistât à la Messe, qu'il fût instruit à faire le signe de la croix, & à se mettre à genoux dans la contenance d'un homme qui prie, il n'avoit jamais joint à tout cela aucune intention, ni compris celle que les autres y joignoient. Il ne savoit pas bien distinctement ce que c'étoit que la mort, & il n'y pensoit jamais. Il menoit une vie purement animale, tout occupé des objets sensibles & présents, & du peu d'idées qu'il recevoit par les yeux. Ce n'est pas qu'il n'eût naturellement de l'esprit, mais, comme ajoute l'excellent Ecrivain (1) qui me fournit cet événement merveilleux, l'Esprit d'un homme privé du Commerce des autres, est si peu exercé, & si peu cultivé qu'il ne pense qu'autant qu'il y est indispensablement forcé par les objets exterieurs.

Grêle Extraordinaire.

Le 15. de Mai, il tomba aux environs d'Iliers dans le Perche une quantité prodigieuse d'une grêle qui n'étoit pas moins prodigieuse par sa grosseur. La moindre étoit grosse comme deux pouces, la plus grosse l'étoit comme le poing & pesoit cinq quarterons, & la moienne étoit de la grosseur des œufs de poule, & en plus grande quantité; il en tomba en plusieurs endroits de la hauteur d'un pied. Il y eût trente Paroisses dont les bleds furent coupez, comme si on y eût passé la faucille. Les habitans d'Iliers voiant ce ravage, eurent recours à leurs Cloches, qu'ils sonnérent avec tant de vigueur que la nuée se fendit au dessus de leur Paroisse, en deux parties qui s'écartérent chacune de leur côté, en sorte que cette paroisse au milieu de trente autres qui n'avoient pas de si bonnes Cloches, ne fut presque pas endomagée. On remarqua que comme les bleds étoient alors peu avancez, quoi qu'épiez pour la plûpart, ils repoussérent de nouvelles tiges au pié, & que ces tiges commencérent à pousser de petits épics. En effet la recolte fut très bonne.

Si la France avoit eu jusque alors sujet de craindre que les Nations Li-

(1) *L'Auteur des Mémoires de l'Academie des Sciences.*

1704. Liguées contre elle ne prévaluſſent enfin, cette crainte devint plus raiſonnable que jamais, & en commençant cette Campagne, elle compta deux Puiſſans Ennemis de plus qu'elle n'avoit eu à combatre l'année précedente.

Charles III. part de Vienne.

L'Empereur ne ſe contentant pas d'une Ceremonie vaine, & de pure oſtentation, avoit pris enfin la Réſolution d'envoier en Eſpagne l'Archiduc que nous apellerons doresnavant Charles III. Ce Prince partit de Vienne le 19. de Septembre, ſur les ſix heures du ſoir; dans ſa Chaiſe de Poſte étoient le Prince Anthoine de Lichtenſtein & le Comte de Baur, & il étoit ſuivi de quarante huit autres Chaiſes ou Chariots de Poſte. Les Etats de la Baſſe Autriche lui avoient fait préſent de cinquante mille Ducats avant ſon départ. L'Electeur Palatin lui fit à Duſſeldorp une réception magnifique, & eut ſoin que les perſonnes les plus qualifiées des environs aſſiſtaſſent aux fêtes dont il regala ce nouveau Monarque. Les Etats Généraux déja avertis de ſa prochaine arrivée par le Baron de Goes Miniſtre de l'Empereur, nommérent des Deputez pour l'aller complimenter ſur la Frontiére de leurs Provinces, & donnérent les ordres néceſſaires pour lui rendre agréable le ſejour qu'il feroit à la Haie, en attendant la Flotte qui devoit le tranſporter. Ce Prince arriva enfin au Fort de Schenk le 30. d'Octobre, où il receut les compliments des Deputez de leurs Hautes Puiſſances; delà pourſuivant ſa route par Slydrecht (1) & Dort, il arriva à la Haie le 3. de Novembre ſur les huit heures du ſoir, & fut conduit au Palais de la Vieille Cour qui avoit été préparé pour le loger, & où il trouva un ſouper que le Maître d'Hôtel des Etats Généraux lui préſenta de leur part. Il fut ſalué par le Canon de toutes les Villes par où il paſſa, & en quelques unes la Bourgeoiſie ſe mit ſous les Armes. Le lendemain huit Deputez de leurs Hautes Puiſſances accompagnez du Conſeiller-Penſionnaire furent le ſaluer. Il reçeut les felicitations que les Miniſtres Etrangers qui ſe trouvoient alors à la Haie allerent lui faire de la part de leurs Souverains. Le Duc de Marlboroug ſe diſtingua par la magnificence de ſon Cortege qui étoit de quinze Caroſſes.

Il eſt receu magnifiquement par les Hollandois.

Il eſt retenu par les vents contraires.

Le Chevalier Roock qui devoit l'eſcorter dans ſon paſſage avec une Eſcadre Angloiſe, outre l'Eſcadre Hollandoiſe, étoit déja arrivé, & le 18. du mois étoit marqué pour s'embarquer. Le Prince ne ſe rendit néanmoins ſur la Flote que le 20. & le vent ſe trouva ſi contraire qu'il fut obligé de retourner à la Haie. La ſaiſon n'étant point favorable pour la Navigation, les tempêtes qui ſurvinrent, reculerent le voiage juſqu'au 3. de Janvier.

Il paſſe en Angleterre.

L'Angleterre ne lui témoigna pas moins de zéle, ni ne le reçeut pas avec moins de magnificence que les autres Alliez chez qui il avoit paſſé. Il arriva le 6. à Spithead, & mit pied à terre à Portsmouth d'où les Ducs de Sommerſet & de Marlborough qui y étoient allez pour le recevoir, le conduiſirent à Petworth, où il trouva le Prince George de Dannemarck. Le lendemain au ſoir il vit à Windſor, la Reine qui s'y étoit ren-

(1) *Entre Gorcum & Dort.*

1704. rendue la veille. Le Duc de Northumberland Connêtable du Château, le Duc de Saint Albans Capitaine des Gentilhommes Pensionnaires, & le Marquis de Hartington Capitaine des Hallebardiers, le receurent à la descente du Carosse, & le Comte de Jersey Chambellan l'éclaira jusqu'au haut de l'Escalier où la Reine le reçeut. Après les prémiers complimens il la conduisit dans sa Chambre de lit, d'où après quelques moments de conversation, le Prince de Dannemarck conduisit le Roi Charles III. à l'appartement qui lui étoit destiné. Leurs Majestez soupérent ensemble. Le Roi étoit à la droite de Sa Majesté Britannique, & le Prince de Dannemarck étoit à la Gauche, mais au bout de la Table.

Le lendemain la Reine lui fut rendre visite dans son appartement. Il voulut la prévenir, & alla au devant d'elle jusqu'à la Porte de son Antichambre, mais cette Princesse continuant son chemin entra dans l'appartement, & le Roi lui donna la main pour aller dans la Sale où l'on dina. Je passe legerement sur la pompe des Festins, sur les Concers exquis, & sur les autres divertissemens que la Reine lui donna. Après soupé le Roi conduisit la Reine dans son appartement où, après un entretien assez court, il prit congé d'elle, parce qu'il comptoit de partir le lendemain. Le Prince de Dannemarck se trouvant indisposé ce jour-là, ne put l'accompagner jusqu'à Petworth où il l'étoit allé prendre. Charles y arriva le soir, & vouloit s'embarquer le lendemain, mais les vents contraires le retinrent, & ce ne fut que le 16. qu'il se mit en mer sur le Vaisseau la Catherine Roiale, & fit voile de Sainte Helene. Le 18. la Flotte passa à la Hauteur de Start avec un vent assez favorable, qui lui dura jusqu'au 43. degré; mais une tempête qui s'éleva, la rechassa avec violence sur les Côtes d'Angleterre. Le Duc de Schomberg relâcha à Sainte Helene le 28; le lendemain l'Amiral Calemberg arriva à Portsmouth, avec une partie de son Escadre, & le 30. le Roi arriva aussi à Torbay. Le 2. il revint à Spitheadt où les gros tems le retinrent jusqu'au 17. Il fut néanmoins obligé par un vent contraire de s'arêter à la Pointe de Sainte Helene, d'où il partit enfin le 24; de sorte qu'après une Navigation fort dangereuse au commencement, il arriva heureusement en Portugal le 6. de Mars, avec vingt huit Vaisseaux de Guerre Anglois & Hollandois, & cent soixante Batimens de Transport. L'Armée qui l'accompagnoit étoit d'environ six mille Hommes. 1704.

La saison rend sa Navigation très-dangereuse.

Sa Majesté Portugaise le reçeut avec d'autant plus de joie que les obstacles avoient plus long tems différé son arrivée, & qu'on n'attendoit que cela pour commencer l'exécution du Traité qu'elle avoit signé avec l'Angleterre & la Hollande dès le 16. de Mai de l'année précedente. Les Engagements que ce Monarque avoient formez avec Sa Majesté Impériale, ne pouvoient plus être tenus dans toute leur étendue. Le Mariage de l'Infante Dona Therese avec le Roi Charles, quoi que cette Princesse n'eût alors que six ans, étoit un des liens qui devoient unir les deux Couronnes d'Espagne & de Portugal. Mais cette Princesse

Il arrive en Portugal.

Mort de l'Infante son Epouse.

1704. ceſſe étoit déja morte le 16. de Février, dans le même tems que Charles ſe mettoit en mer pour confirmer en perſonne les promeſſes qu'on avoit faites en ſon nom. Cependant les Articles du Traité les plus eſſentiels ſubſiſtoient toujours.

Les avantages ſtipulez par la Maiſon d'Autriche étoient toujours la recompenſe de la Déclaration du Portugal en faveur de Charles III. Ce fut une agréable nouvelle à la Cour de Lisbonne que l'arrivée de ce Prince. Il y étoit attendu depuis long tems, & dès le 5. de Décembre 1703. on avoit reglé les préparatifs néceſſaires pour rendre ſa reception plus éclatante. On avoit publié à ſon de trompe que tous les habitans de cette Capitale, ſans aucune exception, euſſent à faire des feux de joie trois ſoirs de ſuite à l'arrivée de Sa Majeſté Catholique le Roi Charles III. & on avoit fait poſter du Canon ſur tous les Baſtions, & ſur toutes les Courtines, du côté de la Mer, pour le ſaluer.

Le Marquis de Châteauneuf propoſe la Neutralité.

Envain le Marquis de Chateauneuf Ambaſſadeur de France, voiant la Rupture aſſurée, fit les derniers efforts pour retenir Sa Majeſté Portugaiſe qui lui échapoit. Il ne demanda plus l'exécution du Traité qu'elle avoit autrefois ſigné avec les deux Couronnes, il ſe contenta de propoſer la Neutralité pour le Roiaume de Portugal; & donna quinze jours pour recevoir une réponſe poſitive. Les liens étoient déja formez, & il eut la mortification d'être le témoin des préparatifs que l'on faiſoit à Lisbonne en faveur du Rival de Philippe V. L'audience qu'il prit du Roi au mois de Janvier, ne produiſit pas plus d'effet, & tout ce qu'il put lui dire en faveur des anciens Traitez ne fut point capable d'ébranler un Prince qui ne les avoit ſignez que par la néceſſité où il étoit de prendre ſes ſuretez, en attendant qu'il pût ſe déclarer ſans peril. Il prit enfin ſon Audience de Congé le 8. de Mars, & s'en retourna en France par l'Eſpagne. L'Envoié d'Eſpagne étoit déja parti dès le mois de Décembre, & avoit été échangé le 14. ſur la Frontiére avec celui de Portugal. Après le départ de l'Ambaſſadeur de France, on fit ſortir de Lisbonne les François qui étoient ſuſpects au Gouvernement. 1704.

Il retourne en France par l'Eſpagne.

Manifeſte de Philippe V. contre le Portugal.

Il ne manquoit plus que des Manifeſtes, pour commencer une Guerre ouverte après une Rupture ſi irreparable, on en vit bientôt paroître pluſieurs qui furent répandus dans toute l'Europe. Celui de Philippe V. donné à Plaiſance le 30. d'Avril, contenoit en ſubſtance „que „ce Prince étoit parvenu par une „Succeſſion légitime à cette Mo„narchie toujours reſpectée; qu'il „y avoit été appellé par le Droit „de ſa naiſſance, reconnu par le „feu Roi qui l'avoit inſtitué ſon le„gitime héritier, & ſon unique Suc„ceſſeur à la Couronne; qu'en cet„te qualité il avoit été proclamé, „& reconnu par tous les ſujets de „ſes Roiaumes; j'ai, dit ce Mo„narque, été reconnu par le Pere „commun, qui occupe la chaire de „St. Pierre; par le Roi Très-Chré„tien; par les Puiſſances Maritimes, „l'Angleterre & la Hollande; par „les Principaux Princes & les Répu„bliques d'Italie, par la plus gran„de partie du Nord & par le Roi „de Portugal lui-même; avec leſ-

 ,quels

1704. „quels j'ai entretenu une bonne „correſpondance pendant les quatre „années de mon Regne, ſans que la „Guerre excitée par l'Empereur & „ſes Alliez, en Italie & en Flandres, „ait pu ébranler la fidelité de mes „Roiaumes & de mes ſujets. „Cependant j'ai été informé depuis „peu que le Roi de Portugal. . . . „ſous le prétexte imaginaire du bien „& de la liberté de l'Europe avoit „entrepris de mettre l'Archiduc „Charles d'Autriche en poſſeſſion „de toute l'Eſpagne & de ſes de- „pendances, *en le faiſant conſentir* „*en même tems à ceder dès à préſent à* „*perpétuité au Portugal*, la Ville de „Badajoz; les Places d'Alcantara, „Albuquerque, & Valence en Eſ- „tramadure; Baionne, Vigo, Tuy „& la Garde dans le Roiaume de „Galice, & tout le Païs au de là „de la Riviere de la Plata dans les „Indes Occidentales, *pour ſervir de* „*Limites aux terres d'Eſpagne*: que „pour cet effet il s'étoit fortifié des „Troupes Auxiliaires Ennemies des „deux Couronnes, & l'horreur de „la Religion Catholique; qu'il leur „avoit permis l'entrée de ſes Egli- „ſes Sacrées, pour les introduire dans „celles de mes Roiaumes, & les „expoſer aux Sacriléges dont elles „ſont menacées; qu'il avoit auſſi „introduit l'Archiduc dans le deſ- „ſein d'exciter une ſédition, & fait „ſaiſir un Vaiſſeau & des effets ap- „partenans à mes ſujets. Après un „éloge des Eſpagnols qu'il appelloit „l'objet de l'envie des Nations, la „terreur de leurs Ennemis, le Bou- „clier de la Religion, la Baze & le „ſoutien de tant de Roiaumes; il „déclaroit pour Ennemis de l'Etat, „le Roi de Portugal, l'Archiduc „Charles d'Autriche & leurs Alliez. 1704. „Il exhortoit, enjoignoit, & ordon- „noit à tous ſes ſujets de s'unir à lui „pour la défenſe de leur cauſe, & d'é- „viter les Pieges de ceux qui pre- „noient plûtôt les Armes contre la „Religion, que pour aucun autre „motif d'interêt.

Ce manifeſte fit impreſſion ſur les eſprits des Eſpagnols, la Religion qu'on intereſſoit dans cette cauſe, ne couroit ſans doute aucun riſque ſous un Prince auſſi Catholique que le Roi Charles; mais les Troupes qu'il amenoit avec lui à la ſolde d'Angleterre & de Hollande étoient preſque toutes compoſées de Proteſtants; nom terrible aux oreilles Eſpagnoles. D'ailleurs l'abbus que la Flotte avoit fait de l'avantage que l'on avoit remporté à Sainte Marie en pillant l'Egliſe, & enlevant les vaſes conſacrez par des uſages Religieux, donna lieu de croire que l'Armée qui accompagnoit Charles III. n'en vouloit pas moins à la Religion de Philippe qu'à ſa Roiauté. Ce fut environ dans ce tems-là que l'on parla d'une Médaille inſolente; mais toute propre à rendre odieux le Prince que la Flotte des Alliez avoit amené. Il y étoit repréſenté avec cette inſcription, *Charles III. par la grace des Hérétiques Roi Catholique*. Cette mauvaiſe Plaiſanterie que l'on ſuppoſa avoir été faite en Hollande, ne laiſſa pas de faire quelque effet, & l'on craignit en Eſpagne pour la Religion ſous un Prince qui venoit à la tête d'une Armée toute Proteſtante.

Manifeſte du Roi de Portugal contre Philippe V.

Sa Majeſté Portugaiſe publia un Manifeſte à ſon tour. Il contient une Hiſtoire fort ample, & les motifs du Traité de Partage; il rapor-

te

1704. te ensuite comment le Roi de France acceptant le Testament de Charles II. malgré ce Traité; Sa Majesté Portugaise n'avoit pas laissé de faire un Traité avec lui, & avec son petit fils, par lequel elle *s'obligeoit seulement* à ne point donner d'entrée dans ses Ports aux Nations qui feroient la Guerre aux deux Couronnes pour cause de la succession du Duc d'Anjou, accordant cette commodité au seul Duc comme *Possesseur* de la Monarchie. Mais, poursuit Dom Pedro, comme il pouvoit arriver que les Puissances d'Angleterre & de Hollande ne voudroient pas consentir à la Prohibition des-dits Ports, & que l'on avoit avis qu'elles devoient s'allier avec l'Empereur.... le Roi Très-Chrétien s'obligea d'envoier en Portugal le secours de Troupes, & de Navires que Sa Majesté Portugaise jugeroit convenable. Il se plaignoit ensuite que l'ocasion s'étant enfin présentée, Sa Majesté Très-Chrétienne ne lui avoit pas envoié le tiers du secours qu'on lui avoit demandé, & que le Président Rouillé alors Ministre de France s'étoit trouvé obligé de déclarer à la Cour de Portugal que la Couronne ne se trouvoit pas en état de satisfaire à cette obligation, & que le Roi de France reconnoissoit que la Cour de Portugal demeuroit degagée du Traité qu'elle avoit conclu avec lui, & avec son petit fils, sous la condition du secours. Le Manifeste ajoute que le Duc d'Anjou (car la Rupture avoit rendu „ce nom à Philippe V.) n'avoit „point satisfait aux promesses qu'il „avoit faites de ceder au Portugal „le Droit que la Couronne de Castille prétend avoir aux terres situées au rivage Septentrional de „la Riviere de la Plata, où se trouve „la Colonie del Sacramento, & „d'indemniser la Compagnie Roiale des Indes où les Vasseaux de la „Couronne de Portugal étoient interessez pour de grosses sommes. „On s'y plaignoit encore que le Roi „Très-Chrétien regnoit despotiquement en Espagne, qu'il disposoit „absolument des Vice-Roiautez, & „de toutes les dignitez Eclesiastiques, Civiles & Militaires; que les „Avant-murs de la Monarchie à „savoir la Flandre, & le Milanez „étoient occupez par ses Armées sous „le specieux prétexte d'Auxiliaires; „que les Grands d'Espagne étoient „opprimez, outragez, & égalez aux „Ducs & Pairs; que le Sacré Tribunal de l'Inquisition étoit opprimé dans son Chef & dans ses membres. Le Roi de Portugal s'érigeant en vangeur de la Nation „Espagnole traitée avec mépris, „établissoit la validité des Renonciations, & déclaroit les raisons qui „avoient achevé de le determiner „en faveur de Charles III. dans l'esperance que les Espagnols rassurez „contre la crainte de la France, & „voiant tant de Puissances accourir „à leur secours, agiroient vaillamment de leur côté pour leur honneur & leur liberté. Il finissoit en „déclarant que si les Espagnols devenant cruels à eux mêmes, vouloient aider leurs mortels & irreconciliables Ennemis, les François; „Sa Majesté Portugaise en useroit en „tel cas avec eux comme on fait „avec les Frenetiques & les Letargiques auxquels il est nécessaire „pour leur conservation, de tirer du „sang". 1704.

Outre

1704. Outre ce Manifeste, il parut encore un Traité assez long qui ne contenoit que les mêmes Principes, mais dans une plus grande étendue: il avoit pour titre *les Justes Armes des Portugais pour assurer la liberté des Espagnols opprimée par la France.*

Preparatifs de Guerre contre le Portugal.

L'Espagne n'avoit eu jusques là rien à craindre pour l'interieur de la Monarchie, mais la Rupture du Portugal imposoit la nécessité d'avoir une Armée à lui oposer. La Cour de France voulant prévenir les plaintes que l'on faisoit déja de ce que ses Troupes occupoient plusieurs Provinces dépendantes de l'Espagne, voulut y envoier dix huit Bataillons Flamands. On n'envisagea point son dessein de ce côté, on lui représenta de leur part qu'en envoiant la Noblesse & la Jeunesse de Flandres servir si loin, ce seroit les exiler, & les arracher de leur Patrie. Sa Majesté Très-Chrétienne peu accoutumée à soufrir de si libres représentations de la part de ses sujets, se trouva fort offensée de celle-ci, & ne croiant pas qu'il y eût de la sureté à les mécontenter entiérement, se contenta de répondre, *que puisque les sujets du Roi Catholique marquoient de la répugnance pour aller le defendre, elle y suppléeroit en y envoiant ses propres sujets.*

Les Flamands refusent d'aller servir en Espagne.

Il partit néanmoins trois ou quatre mille Flamands qui joints à douze ou treize mille François que le Roi envoioit à son petit fils, lui aidérent à former une Armée de quarante mille Hommes de Troupes réglées. Philippe avoit déclaré qu'il vouloit se mettre à la tête de ce Corps que l'on avoit encore resolu d'augmenter par de nouveaux Regiments. Il songea même à faire passer du côté de l'Estramadure toutes les Troupes qui étoient en Catalogne; mais le Vice-Roi fit connoître qu'elles y étoient absolument nécessaires, & sur ses Remontrances, on jugea à propos de ne point dégarnir une Province où il craignoit une revolte générale, & l'on se contenta d'en tirer quelques Escadrons. L'entrée de la Flotte des Alliez dans la Méditerranée fit voir que le Vice-Roi avoit eu raison de se tenir sur ses gardes. 1704.

Le Duc de Modéne dépouillé de ses Etats.

Je laisse l'Espagne pour quelque tems, & passe aux affaires d'Italie, où le Duc de Savoie ne fut pas le seul qui se déclara en faveur de Charles III. Le Duc de Modéne qui n'étoit pas moins zelé pour la Maison d'Autriche, avoit fait une reconnoissance publique de ce Prince, & des rejouissances solemnelles dans la Ville de Boulogne, à l'ocasion de la Déclaration de l'Empereur. La France fut d'ailleurs informée qu'il avoit fait un Traité d'Alliance avec le Duc de Savoie contre Elle. Le Duc de Vendôme envoia aussi-tôt à Modene, Andrici Intendant de l'Armée, & Allio Commissaire de ce Department, avec ordre de saisir & de confisquer tous les biens & effets du Duc. Ils exécutérent cet ordre, & firent publier à son de Trompe des defenses à tous ses sujets de le reconnoître pour leur Souverain, de lui paier aucun Tribut, & même d'avoir avec lui aucun Commerce par lettres, ou autrement, sous peine de la vie. Ils enjoignirent à ceux du Modenois qui s'étoient retirez dans les Villes voisines de ce petit Etat, de revenir, & de rapporter leurs effets sous peine de Confiscation. Les Magistrats de Mo-

1704. Modene, & l'Evêque à la tête de son Clergé, prêterent le serment de fidelité à Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Pape ordonna à ses Nonces d'agir aux Cours de Versailles & de Madrid en faveur de ce Duc, & de solliciter son rétablissement dans ses Etats. Le Duc même partit le 20. de Janvier de Boulogne où il s'étoit retiré, pour se rendre à Rome, & engager par sa présence le Pontife à faire négocier plus éficacement la Restitution. Mais il fut obligé de s'arrêter à Lorette à cause des dificultez du Cérémonial. Il prétendoit qu'on lui rendît les mêmes honneurs que l'on avoit rendus au Grand Duc de Toscane, lorsqu'il fit le voiage de Rome sous le Pontificat précedent; & vouloit être dispensé de visiter le Sacré College. Le Pape lui fit dire que s'il vouloit venir à Rome, il devoit laisser ces Prétentions, & rendre visite aux Cardinaux, à faute de quoi il ne l'admetroit point à l'audience. Il faloit opter; ou de se soumettre à la volonté d'une Cour qui prétend que toutes ses réponses soient des decrets irrevocables, ou de renoncer au fruit que le Prince depouillé attendoit de son voiage. Il se rendit à Rome & eut l'audience. La chose pressoit d'autant plus que les Cours de France & d'Espagne avoit déja donné les ordres pour faire vendre les Meubles, & les autres effets confisquez. Sa Majesté Très-Chrétienne ne put refuser au Nonce la revocation de ces ordres. Mais elle lui déclara en même tems que la restitution ne se feroit qu'après que les Allemands seroient entiérement chassez des environs de la Secchia. La Cour de Rome ne se lassant point de représenter le triste état ou ce Prince étoit reduit par la privation de ses Revenus, le Roi proposa à la fin de lui donner une Pension de quarante mille Ecus, à prendre sur les Revenus du Modenois, & le Duc l'auroit sans doute acceptée, sans la condition que le Roi y mit, à savoir que le Duc déclareroit par écrit au St. Pere que ce n'étoit point par son ordre que son Envoié à la Cour Impériale avoit reconnu l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne, qu'il desavouoit cette conduite, & que durant la Guerre il ne se mêleroit en aucune maniére des affaires de l'Empereur. Le Duc ne pouvoit faire cette demarche avec honneur, & cependant les quarante mille Ecus n'étoient qu'à ce prix. D'un autre côté la Résolution étoit de raser la Citadelle de Bersello, & le St. Pere fit encore parler son Nonce, pour représenter au Roi qu'il avoit promis de laisser toutes choses dans leur état, jusqu'à ce que l'on fût convenu d'une entiére restitution. Mais la Cour n'eut point d'égard aux Remontrances qu'on put faire à cet égard; & la démolition fut continuée. Des sollicitations infructueuses, & des Benedictions Apostoliques, furent tout le fruit que le Duc remporta de Rome, d'où il partit au mois de Novembre de cette année. 1704.

Pertes du Duc de Savoie.

Le Duc de Savoie plus heureux que lui, trouvoit dans ses propres forces, & dans l'assistance des Impériaux, des ressources qui le soutenoient contre les efforts des deux Couronnes. Ses Etats augmentez du Montferrat que l'Empereur venoit d'y ajouter au préjudice du Duc de Mantoue, étoient un objet bien ca-

1704. capable de le retenir dans le nouveau parti qu'il avoit embrassé, si la Savoie eût été aussi à couvert que le Piémont. Mais le Maréchal de Thessé y avoit déja fait de grands progrès. La Cour de France avertie par son Ambassadeur que les Cantons de Berne, de Fribourg & de Zurich, avoient quelque disposition à prendre sous leur protection les Etats du Duc de Savoie qui confinent au Lac de Geneve, avoit donné ordre à ce Maréchal de marcher de ce côté-là & il prit Chamberi qui reçut Garnison Françoise. Informé que quelques milices gardoient les passages du Lac d'Anneci, il fit publier que les Païsans qu'on trouveroit armez seroient traitez sans quartier, & leurs Maisons brulées. Ces menaces firent effet, & les François parurent à peine devant Anneci, qu'on leur en ouvrit les Portes. Un Détachement fut chargé de donner la chasse à quelques Milices de Savoie, qui étoient à Rumilli, pendant que le Maréchal s'avançoit avec le reste de son Armée jusqu'à la Roche, où les Deputez de Geneve le vinrent complimenter. Il s'y en trouva aussi des Villes de Bonneville & de Cluse pour convenir de Contributions. Il ne manquoit plus à cette conquête que la prise de Montmelian. Une intelligence qu'un Lionnois établi à Chamberri, croioit avoit pratiquée avec un Officier, sembloit promettre un succès aisé & certain. Mais elle fut decouverte au Duc par l'Officier même, qui n'avoit feint d'écouter la proposition que pour savoir toute l'intrigue. Le Lionnois fut arrêté & puni, & l'Officier reçeut de la reconnoissance de son Prince

Entreprise sur Montmelian.

cent mille Francs qui devoient être la recompense de son crime. Comme la Cour de Turin craignoit que la France n'eût pris encore d'autres mesures pour s'emparer de cette Forteresse, le Marquis de Sales eût ordre de rassembler tout ce qu'il put de Milices, & les François qui ne savoient pas au juste quel nombre de Troupes il commandoit, retirérent d'Annecy la Garnison qu'ils y avoient. Le Marquis prit ce tems pour y jetter quatre cents Hommes. Le Duc de la Feuillade à qui le Comte de Tessé remit alors le Commandement, attaqua le Marquis avec avantage & le defit. 1704.

Les Vaudois signalent leur zèle.

Pendant que les Cantons Helvetiques faisoient des efforts inutiles pour garantir la Savoie des Invasions de la France, les Vaudois offroient à Son Altesse Roiale des Troupes dont elle pourroit utilement se servir contre l'Ennemi qu'elle venoit de s'atirer. Elle entra dans leurs vues, & leur permit de se nommer un Commandant ; & leur Choix tomba sur Malanot l'un des Capitaines qui les avoient conduits dans la Guerre précédente. Ils se jettérent sur la Provence & le Dauphiné, & cette derniere Province ne se racheta de leurs incursions que par une somme de cinquante mille livres, sans parler d'un grand nombre de Bestiaux qu'elle fut obligée de leur fournir. Ils voulurent même faire à Son Altesse Roiale un sacrifice du produit de cette Campagne, mais quelque besoin qu'elle eût de cet argent, (vû la néceffité où elle s'étoit trouvée d'engager pour cent cinquante mille francs de Pierreries chez les Banquiers de Genes.) Elle aima mieux abandonner

1704. ner ce tribut volontaire à des gens qu'une pareille liberalité encourageoit, & leur commanda de s'équiper & de s'armer avec cet argent.

Les Impériaux prennent plusieurs Villes.

Le Comte de Trautmansdorf qui commandoit un Corps d'Imperiaux, profita de l'absence du Duc de Vendôme, & attaqua Buon-porto qu'il prit par composition, & Bastiglia dont la Garnison qui n'étoit que de cent neuf Hommes, s'étant courageusement defendue, fut passée au fil de l'épée. Il se saisit de quelques autres Villes ouvertes du Modenois, que les Garnisons trop foibles pour s'y maintenir ne lui disputerent point; mais le Duc de Vendôme arrêta ces progrès en envoiant le Marquis de S. Fremont à la tête d'un Détachement de cinq mille Hommes qui regagnérent les Postes, & obligerent les Impériaux à se retirer. Ce ne fut qu'après une Action dont les François eurent l'avantage, & où ils prirent quelques Drapeaux, que le Marquis envoia à la Cour. Le Duc prévoiant que l'Armée du Dauphiné n'empêcheroit point le Duc de Savoie de se jetter sur la Lombardie Espagnole, fit couvrir le Milanez par une ligne, & fortifier Casal, & n'aiant pas des Troupes suffisantes pour rien tenter, il se contenta de se tenir sur la défensive. Le Grand Prieur son frere s'empara de la Concordia, & de Reveré.

Prise de la Concordia & de Reveré par les François.

Son dessein étoit de s'emparer de la Mirandole que le Prince de ce nom consentoit de confier aux deux Couronnes en faveur d'un Traité. Le Marquis de St. Fremont y devoit arriver le 3. d'Avril, & en prendre possession, si les Généraux Allemands avertis du projet ne l'eussent déconcerté. L'Armée Ennemie n'étoit plus commandée par le Comte de Trautmansdorf. 1704.

Entreprise sur la Mirandole.

Il étoit survenu à ce Général une indisposition qui l'avoit fait partir pour Venise, & en son absence, on avoit remis le commandement au jeune Prince de Vaudemont nouvellement arrivé de Piémont avec le Général Visconti. Ce fut par les soins de ce dernier que le Prince de la Mirandole fut prévenu. On commença par desarmer les habitans, & mettre en prison ceux qui avoient eu quelque part à ce que les Impériaux appelloient une conspiration.

Le Duc de la Mirandole est depouillé par l'Empereur.

Les biens du Prince furent saisis, & on ne lui laissa que ce qu'il pouvoit attendre de la reconnoissance, ou plutôt de l'équité des deux Monarques, pour l'interêt desquels il venoit de perdre tout. La conduite des Impériaux à son égard ne pouvoit être blamée par ceux qui en avoient donné l'exemple, en traitant le Duc de Modene de la même maniere. C'est ainsi que dans l'espace de peu de mois on vit trois Souverains d'Italie dépouillez de leurs Etats; car quoi que le Duché de Mantoue ne fût pas encore réduit sous la Puissance des Impériaux, ce Duc n'y étoit guéres plus absolu que les deux autres Souverains ses voisins. Une fatale nécessité forçoit ses Alliez à disposer de son Etat, & à passer sur certains ménagements que la situation des affaires ne permetoient pas toujours d'avoir.

Le Duc de Mantoue veut quiter l'Italie.

Il se détermina au commencement de cette année à laisser entiérement le soin de son Païs aux deux Couronnes, & à se retirer en France; persuadé que sa dignité en soufriroit moins, s'il vivoit dans une Cour, où il ne pouvoit pas manquer de recevoir de gran-

1704. grandes marques d'amitié, après le ſacrifice qu'il venoit de faire, que s'il étoit reduit à mener dans ſon Duché la vie d'un ſimple particulier. Une autre raiſon ſe joignit à ce motif. La Forteresſe de Caſal où il avoit fait quelque tems ſa reſidence, ne lui parut pas une retraite aſſez ſure pour ſa perſonne, il ſe retira à Milan, & delà il ſe rendit à Paris incognito, ne prenant que la qualité de Marquis de San-Salvador.

Il arrive en France.

Il y arriva le 9. de Mai, & fut deſcendre au Luxembourg où le Baron de Breteuil, Introducteur des Ambaſſadeurs, le receut de la part du Roi, ſur le grand Perron de la Cour. Ce Duc & ſa ſuite qui étoit d'environ cent perſonnes, fut traité au dépends de Sa Majeſté avec une Magnificence Roiale. Le 12. il ſalua le Roi à Verſailles, & le Baron de Breteuil l'introduiſit dans le Cabinet par le petit Eſcalier. Après quelque tems de converſation, le Roi le conduiſit lui-même à l'appartement de la Ducheſſe de Bourgogne; il vit auſſi le Dauphin, le Duc de Bourgogne, & les autres Princes & Princeſſes de la Maiſon Roiale; après quoi il retourna à Paris. Toute la Cour s'empreſſa de lui faire oublier ſes chagrins, & les Princes de la Maiſon Roiale voulurent le regaler chacun à ſon tour. Ce fut le Dauphin qui donna l'exemple par un diner, qu'il lui donna à Meudon & où ſe trouvérent les Ducs de Bourgogne, de Berri, & d'Orleans, la Princeſſe Douairiére de Conti, le Prince de Conti. Le Prince de Condé l'invita auſſi à Chantilli, & le Duc de Bourbon dans ſa Maiſon de Saint Maur.

Plus heureux que le Duc de Modene & le Prince de la Mirandole, il jouïſſoit encore de ſes revenus, & des penſions que les deux Couronnes lui avoient accordées par le traité de Mantoue. Le Roi ordonna même au Duc de Vendôme de faire exercer la Juſtice au nom du Duc de Mantoue, dans la Ville & le Territoire de Trin, & de lui en faire toucher les revenus, quoi que cette Ville fût de cette Partie du Montferrat, qui appartient depuis longtems aux Ducs de Savoie. Comme le Traité entre les deux Couronnes, & le Duc de Mantoue, demeura ſecret, on ne peut juger que par une conjecture aſſez vrai ſemblable, que la reſtitution de tout le Montferrat en étoit une des conditions les plus eſſentielles. 1704.

Le jeune Prince de Vaudemont n'aiant pu conſerver Revere, avoit fait tranſporter à Oſtiglia tout ce qu'il y avoit de Bagage, & n'avoit même perdu que peu de monde dans cette retraite, aiant retiré de Reveré une très-petite Garniſon qu'il y avoit laiſſée plutôt pour amuſer les Troupes du Grand Prieur, que pour defendre cette Ville. Il comptoit même ſi peu de ſe maintenir dans ſon nouveau Poſte contre les attaques des François, quoi qu'il y eût la Riviére entre eux & lui, qu'il ſongeoit, ſelon toutes les apparences, à ſe retirer vers le Trentin. Le Grand Prieur jugea qu'une Armée de douze mille Hommes n'étoit pas fort néceſſaire contre un Ennemi ſi peu redoutable, & en envoia cinq mille au Duc de Vendôme ſon frere. Il ſe flatoit que malgré ce Détachement, il ne laiſſeroit pas de dépoſter les Ennemis des environs de la Sechia, & d'aller join-

1704. joindre ensuite la grande Armée. Cependant les choses demeurérent encore à peu près dans le même état jusqu'au mois de Mai, lors que le Prince de Vaudemont paia le tribut à la nature. Une fiévre chaude l'emporta (1) en trois jours à l'age de trente quatre ans. Si sa mort fut sensible aux Impériaux qui y perdirent un Général d'un rare mérite, & très-affectionné au parti de l'Empereur, la nouvelle n'en put être que très-chagrinante pour le Prince de Vaudemont son Pere, qui perdoit en lui le seul fils qu'il eût eu de son Mariage avec Anne Elisabet d'Elbeuf. La tendresse paternelle l'emporta sur la diversité des Intérêts qu'ils avoient épousés, & la qualité d'Ennemi fut oubliée en faveur de celle de Fils.

Mort du jeune Prince de Vaudemont.

Le Duc de Savoie regagne une partie de son Païs.

Vers la fin de Mars, le Duc de Savoie fit partir de Suse un Détachement composé de ses Troupes, & d'Impériaux. Blagnac qui les commandoit insulta Chaumont (2). Cinq cents Hommes qui y étoient en quartier jugeant de la maniere dont ils étoient attaqués, qu'ils ne pouvoient point éviter d'être faits Prisonniers de Guerre, se contentérent de faire deux décharges sur l'Ennemi avant que de lui céder ce Poste. Blagnac s'avançant de là dans la Savoie, surprit dans Lanebourg deux Compagnies de Dragons qu'il enleva, & marcha vers St. Jean de Maurienne. Les François y avoient leurs Magazins, & ils étoient occupez à les transporter à Chamberri, lors que l'approche de Blagnac les força d'abbandonner ce qu'ils n'avoient pu en enlever. Saint Remi l'aiant joint en ce lieu avec un renfort, ils marchérent ensemble le 12. d'Avril vers Aiguebelle où ils firent Prisonniers de Guerre deux Officiers qui y commandoient quatre vingts Soldats. Saint Remi s'avança ensuite avec un Corps d'environ quatre mille Hommes, & trouva que Montmelian étoit degagé, & le blocus entiérement levé. Il comptoit avec raison que la Savoie alloit être délivrée des Troupes Françoises, s'il pouvoit les chasser de Chamberri dont la Garnison étoit de neuf cents Hommes. A peine avoit-il fait sommer le Gouverneur, que le Duc de la Feuillade accourut de Toulon pour prendre le Commandement de l'Armée, à la place du Maréchal de Tessé qui étoit dangereusement malade. Aussi-tôt que ce Duc fut à Grenoble, il donna les ordres nécessaires pour rassembler les Troupes qui s'étoient retirées de leurs differents Postes; il alla prendre le sien au Fort de Barreaux, & dès le mois de Mai la Savoie fut reconquise, Montmelian bloqué comme auparavant, & les Troupes de Son Altesse Roiale furent rechassées jusqu'à Suse. 1704.

Tout le Fort de la Guerre de ce côté là regardoit le Piémont & le Milanez. Quoi que le Duc de Savoie ne vît qu'avec regret le Duché de ce nom occupé par les Troupes Françoises, c'étoit un malheur auquel les Princes de sa Maison ont du être accoutumez, & ils ont eu peu de Guerres avec la France, où il ne leur en ait couté cette Province qui étant dégarnie de Places fortes, peut-être perdue, & reconquise

(1) *Le 11. de Mai.*
(2) *Petite Ville de Dauphiné sur les Frontieres de Savoie.*

1704. avec la même facilité. Mais le Piémont étoit d'une toute autre importance pour lui, & il ne pouvoit perdre cette Principauté, que ce ne fût presque sans ressource. La restitution eut dépendu des succès d'une Guerre qui pouvoit encore devenir fatale aux Ennemis de la France. L'Armée destinée à le defendre étoit de dix mille Chevaux & de vingt mille Fantassins; son Rendez-vous étoit à Verceil pour entrer de là dans le Milanez, en cas que le Duc de Vendôme qui avoit une Armée superieure en nombre, se mît en devoir d'assiéger Verrue. Ce dernier déja maître de l'Astesan, excepté un petit nombre de Places, avoit besoin de toutes ses forces pour faire tête aux Alliez, & comme il s'étoit saisi d'un grand nombre de Châteaux dans cette petite Province, & que les Garnisons qu'il eût été obligé de laisser pour les garder, l'eût trop affoibli; il en fit miner, & sauter, dix-sept. Le Général d'Avia brulant d'entrer dans le Milanez, y fit une course avec un Détachement, & y fit un butin considerable; mais comme il se retiroit, il fut coupé par un parti François, & après un Combat assez rude, où il perdit une partie de son monde & tout le butin qu'il enlevoit, il fut heureux de s'enfuir dans la Walteline, & de là il retourna au Camp après un fort long détour.

Il se met en Campagne.

Le Duc de Savoie, accompagné du Comte de Starenberg, & des autres Officiers, partit de Turin le 27. d'Avril, & se rendit à son Armée qui étoit sur la Frontiére du Milanez. Vendôme ne voulut point attendre qu'elle entrât dans ce Duché, & se crut assez fort pour livrer une Bataille, & fixer le Théatre de la Guerre dans le Piémont. 1704. La nuit du 5. au 6. de Mai, il passa le Pô, & à la faveur d'un grand Brouillard qui dura tout le matin, il deroba la connoissance de ce mouvement aux Alliez qui ne s'en apperçurent qu'après que le Brouillard fut tombé. Les Alliez furent extrémement surpris de se voir en présence d'un Ennemi aussi résolu de leur présenter le combat, que le Duc l'étoit peu de risquer en un jour tous ses Etats. Son Altesse Roiale se retira dès le même jour du côté de Trin, où elle detruisit les Magazins que les François y avoient.

Il évite le Combat.

Le Duc de Vendôme qui eut fort souhaité de combatre avec l'avantage du terrain dont il s'étoit assuré sur le bord du Pô, lui laissa faire sa retraite sans le poursuivre à travers un Païs entrecoupé de Canaux. Il se contenta d'envoier un Détachement de quatre mille Chevaux, qui attaquant l'Arriere-Garde commandée par Vaubonne, prit ce Général, après avoir mis son Régiment Allemand en deroute, & obligé le Duc de Savoie d'accourir au secours. Ce Détachement se retira avec la capture qu'il avoit faite, & les Alliez continuérent leur marche jusqu'à Crescentin. Le 9. le Duc de Vendôme prit avec lui deux mille Chevaux soutenus de cinq cents Grenadiers, & s'aprocha pour reconnoître la droite de l'Ennemi. Les Grenadiers délogérent même la seconde Garde des Piémontois d'une Cassine qu'ils occupérent, & à la faveur de ce Poste la Cavalerie s'étendit vers la Gauche de l'Ennemi, le Duc de Vendôme s'avança en personne jusques à la portée du Fu-

1704. Fusil des Vedettes pour mieux reconnoître l'Armée, mais il remarqua qu'elle étoit dans une situation trop avantageuse pour être attaquée impunément, & après quelques coups tirez de part & d'autre, il se retira, & fut camper à Pallassel, en s'approchant toujours des Piémontois.

Le Lecteur sera peut-être surpris que dans les Guerres d'Italie j'aie cessé tout à coup de parler du Prince Eugéne qui y avoit fait un role si brillant depuis l'entrée des Impériaux. Son Altesse en étoit partie dès le mois de Decembre 1702. pour aller concerter à Vienne les préparatifs de la Campagne suivante. Les embaras où la Cour Impériale étoit reduite par les troubles de Hongrie ne permettant pas de faire au delà des Alpes des efforts qui repondissent aux projets que ce Prince avoit formez, il avoit mieux aimé remettre le Commandement au Comte de Starenberg. Et sur ce qu'il se plaignoit que de la maniére dont les fonds destinez pour les Troupes étoient administrez, on ne pouvoit pas faire de grands progrès, Sa Majesté Impériale le fit Président du Conseil de Guerre en recompense de ses services, & lui confia l'administration de la Caisse Militaire. Il ne laissa pas de conserver la direction principale des Armées d'Italie; mais pendant toute la Campagne de 1703. l'absence & l'éloignement, empêcherent que l'Empire ne tirât tout le fruit que l'on pouvoit attendre de ses ordres. Au commencement de 1704. les ravages que firent les Mécontens de Hongrie répandoient la terreur dans l'Autriche. Le Prince non moins habile dans l'art de négocier, que dans le metier de la Guerre, tacha de ramener les principaux par les voies de douceur. Mais leurs propositions parurent exorbitantes, & on les rejeta avec hauteur. Dès qu'ils eurent perdu l'esperance d'obtenir un accommodement favorable, ils redoublérent leurs efforts, & eurent beaucoup de bonheur dans leurs premiéres entreprises, & on ne put les arrêter qu'en leur opposant une Armée de Troupes d'élite commandée par des Généraux d'une expérience consommée. Les pertes que firent les Hongrois les découragérent à un tel point, qu'ils regardérent comme un bonheur la suspension d'Armes dont on convint avec eux, à la solicitation de l'Envoié d'Angleterre, & que l'on prolongea encore après ce terme. 1704.

Guerre de Baviere.

Ce n'étoit pas le plus grand danger que courût alors l'Empereur. La France persuadée qu'elle viendroit facilement à bout de ses Ennemis, si elle pouvoit mettre l'Empereur hors d'état de continuer ses efforts, avoit tout disposé pour faire de l'Allemagne le principal Théatre de la Guerre. Le Maréchal de Villars étoit revenu à la Cour après la Campagne précedente, & le Comte de Tallard avoit pris le Commandement de l'Armée Françoise qui devoit seconder l'Electeur de Baviere.

L'Electeur prend les Villes d'Augsbourg & de Passau.

L'Electeur de Baviére s'étoit emparé de la Ville d'Augsbourg dès le mois de Décembre 1703. Celle Passau s'étoit aussi rendue à lui, & delà s'avançant le long du Danube jusqu'à Ens en Autriche, il avoit exigé des contributions. Il se formoit en Alsace une Armée, & sa desti-

1704. destination pour la Baviere n'étoit pas secrette. L'Empereur fit connoître à ses Alliez que la France tournant toutes ses forces contre l'Empire, ne seroit pas en état de rien tenter du côté de Flandres, & qu'il seroit plus naturel d'envoier en Allemagne une partie des Troupes qui leur seroient inutiles aux Païs-bas. Le peril où il étoit fit hâter les secours qu'il demandoit avec instance, & en peu de tems le Duc de Baviere, qui l'année précédente n'avoit eu à combatre qu'une Armée inferieure en tout, se vit tout à coup sur les bras trois Armées diferentes, l'une d'Anglois & de Hollandois sous le Duc de Marlboroug, une des Troupes de l'Empereur sous le Prince Eugéne, & la troisiéme de celles de l'Empire, sous le Prince Louïs de Bade. Les forces de l'Electeur, ni celles de France que Marcin commandoit, ne se voiant pas capables de resister à tant d'Ennemis à la fois, s'étoient retranchées dans les passages les plus exposez sur la Frontiére de Baviere, pour arrêter les Alliez, & gagner du tems jusqu'à l'arrivée du secours que le Maréchal de Tallard amenoit de France. Un Corps de douze mille Hommes, tant François que Bavarrois, s'étoit fortifié à Schellenberg, par des Retranchements que l'on avoit faits, outre ceux qui y avoient été dès la Campagne précedente. Le Comte d'Arco, Général des Troupes de Baviere avoit entrepris de defendre ce passage, & il avoit eu soin de se pourvoir d'Artillerie.

Bataille de Schellenberg.

Le 2. de Juillet le Duc de Marlboroug, resolu de le forcer, quoi qu'il en pût couter, se détacha de l'Armée du Prince de Bade qu'il avoit jointe depuis quelque tems, & qui selon le calcul des Alliez se montoit à près de quatre vingts mille Hommes. Il prit six mille Fantassins Anglois & Hollandois, trois Bataillons de Grenadiers Impériaux avec trente Escadrons aussi Anglois & Hollandois. Ce Détachement fut encore soutenu de 15 Bataillons de la Droite, & d'autant de la Gauche. Il arriva vers le midi à la Riviére de Verents que la Cavalerie passa en partie sur un Pont, en partie à gué, & l'Infanterie sur un Pont qui fut construit avec beaucoup de diligence. La tête de cette Armée étant arrivée à Ubermaghen, le Duc de Marlborough fut reconnoître le Camp & les Retranchements du Comte d'Arco. Toutes les dispositions étant faites, l'attaque commença vers les six heures du soir, en attendant les Impériaux qui étoient demeurez derriere, on se cannona une bonne heure: les Anglois & les Hollandois voiant à regret que le jour étoit déja si avancé, le Duc de Marlboroug pour ne point perdre de tems, ordonna au Lieutenant Général Goor qui commandoit l'Infanterie, d'attaquer les Retranchements. Il y avoit trois quarts d'heure que le combat duroit avec un acharnement égal des deux côtés, lors que le Général Goor reçeut un coup de mousquet dans l'œuil droit, & expira entre les bras de Mortagne qui s'avança pour le soutenir. Le Lieutenant Général de Hoorne prit aussi-tôt sa place & continua l'attaque avec la même vigueur. Les Allemands étant enfin arrivez soutinrent les Troupes déja fatiguées, & le Duc de Wirtenberg à la tête de 1704.

1704. de ſept Eſcadrons de ſes Troupes ſe gliſſa le long des Murailles de Donawert, prit les François & les Bavarois en flanc, pendant qu'on les pouſſoit vigoureuſement de front. Ils commencérent alors à plier, & ce ne fut plus qu'une déroute. Le Poſte de Schellenberg fut emporté, & les Alliez y gagnérent une aſſez belle Artillerie. Il s'étoit donné peu de Batailles où la reſiſtance eût été plus vive, & les Aſſiégez n'eurent preſque pas un de leurs Officiers Généraux qui ne fût bleſſé. Outre le Lieutenant General Goor, le Prince de Beveren & le Duc de Holſtein-Ploen, le Comte de Stirum & le Major Général Beinheim furent tuez. Dans l'Infanterie le Lieutenant Général Hoorn, le Major Général Palland, & le Brigadier Tobias furent bleſſez. Dans la Cavalerie le Prince Héreditaire de Heſſe, le Général Wood, le Prince de Saxe, le Brigadier Bodmar, le Général Thungen, le Prince Alexandre de Wirtenberg, & le Marquis de Bade furent auſſi du nombre des Bleſſez.

Les François voiant les Alliez maîtres de leurs Retranchements, voulurent paſſer le Danube ſur le Pont qu'ils avoient derriere eux, mais le Pont ſe rompit ſous la foule dont il étoit ſurchargé. Un grand nombre de Soldats ſe jettérent dans le Danube où la plupart ſe noiérent. Le Comte d'Arco le paſſa à la nage, & dût la vie & ſa liberté à la vigueur de ſon cheval; mais ſon fils périt dans cette déroute. On compte que la perte des François & des Bavarois ſe monta à ſept mille Hommes ou noiez, ou tuez par les Ennemis, ou faits Priſonniers.

Ce jour commença les malheurs du Duc de Baviére. La priſe de Donawert où les Alliez trouvérent de grands Magazins, fut une ſuite de ce deſavantage. Lawingue & Dillingue, l'une aiant cinq cents Hommes de Garniſon, l'autre n'étant gardée que par cent Hommes, ne purent tenir contre une Armée victorieuſe. Le Duc de Marlboroug fit alors une tentative ſur l'eſprit du Duc de Baviere, & comme les progrès qu'il continuoit toujours de faire ſur lui, ſecondoient les raiſons dont il ſe ſervoit pour le détacher de la France, il eut d'autant plus d'eſperance d'y réuſſir, que le Duc de Baviere entra en conference avec le Comte de Wratiſlau, qui étoit chargé de lui faire des propoſitions. Ce n'eſt pas que l'Electeur fût ébranlé; mais comme il ſavoit que Tallard étoit en marche, il étoit bien aiſe de ne pas s'atirer par un refus ſans retour un aſſaut général de toutes les forces des Alliez, avant que d'avoir receu le renfort que la France lui envoioit. Pendant la Négociation les Ennemis fourageoient la Baviére juſqu'aux Portes de Munick, & par la dureté avec laquelle ils traitoient les ſujets de l'Electeur, ils croioient l'obliger à ſe déclarer contre la France, pour faire ceſſer l'oppreſſion où il voioit ſes peuples expoſez. Cette conduite produiſit un effet tout contraire, & elle ſervit à lui donner encore plus d'averſion pour les Puiſſances qui emploioient de tels moiens pour le gagner. Cependant il feignoit toujours d'écouter le Comte de Wratiſlau, dans l'eſperance que Tallard ne perdoit pas un ſeul moment pour le venir joindre. Il étoit avec le Comte de Mar-

1704. Progrès des Alliez en Baviere.

Ils tachent de le détacher de la France.

1704. Marsin que le Roi avoit honoré du bâton de Maréchal depuis peu de tems, pendant que les Alliez pour s'assurer d'un Passage qui laissât la Baviére à leur discretion, se rendoient maîtres de Rain. Le 14. de Juillet les Bateries étant achevées, ils commencérent à battre la Place avec vingt sept piéces. Le Comte de Merci Brigadier des Armées de l'Electeur, qui y commandoit, n'en put soutenir le feu que vingt-quatre heures, après quoi il fit battre la chamade. On lui prescrivit entre autres les conditions suivantes. Qu'il seroit permis au Gouverneur, & aux Troupes reglées de sortir de la Place avec les honneurs accoutumez, & dequoi tirer douze coups chacun, mais sans Canons & sans Munitions. Que les milices sortiroient sans Armes, à condition de ne reprendre jamais les Armes contre Sa Majesté Impériale ou ses Alliez. Que les Cavaliers & les Dragons sortiroient sans Chevaux. Que tous les Prisonniers tant Impériaux que des Alliez & les Deserteurs seroient rendus. La Garnison qui n'étoit que de quatre cents cinquante Hommes fut conduite à Ausbourg. Plus de cinquante Villages furent ensuite pillez ou brûlez, & quoi que l'Electeur eût renforcé la Garnison de sa Capitale jusqu'à huit mille Hommes, on craignit que l'Armée Ennemie n'en entreprît le Siége ; cependant le Prince de Bade, & le Duc de Marlborough aimérent mieux s'approcher d'Ausbourg. Le 23. ils s'avancérent jusqu'à Friedberg à une petite lieue d'Ausbourg. A leur Approche, les Bavarois abandonnérent quelques Postes, & les Ennemis envoiérent reconnoître leur Camp dont la situation avantageuse fit perdre l'envie de les attaquer. Ce fut alors que les Propositions d'accommodement parurent à la veille d'être acceptées. L'Electrice effraiée du traitement que l'on avoit fait à quantité de Païsans de la Baviére, n'épargnoit rien pour porter l'Electeur à prendre un autre parti. Mais aussitôt que l'Electeur eut nouvelles que Tallard étoit déja à Villingue, il rompit la Négociation. Les Généraux Ennemis deliberérent aussi-tôt s'ils hazarderoient l'attaque des Retranchements, la negative l'emporta ; ils se contentérent d'envoier de nouveaux Détachements pour saccager la Baviére, & tâcher par cette manœuvre d'attirer l'Electeur en rase campagne. Lorsqu'ils virent que malgré cet artifice il demeuroit dans son Poste, ils rapelérent ces Détachements & retournérent camper à Aischa. 1704.

Rain est assiegé & pris par les Alliez.

Ravages de la Baviére.

L'Electeur apprend l'arrivée de Tallard.

L'Electeur avoit tout lieu de compter sur le zéle, & sur l'habileté du Maréchal de Tallard, & le succès de son prémier passage lui répondoit de la réüssite du second. Dès le mois de Mai de cette année, il lui avoit fait passer un renfort par un Stratagéme dont les Alliez ne s'étoient point defiez. Tous les mouvements que les Troupes de France avoient faits en Alsace dès le commencement de la Campagne, aiant allarmé les Suisses qui craignoient que le Roi ne voulût faire passer l'Armée qu'il destinoit pour la Baviére par les Villes Forestiéres, & par le Territoire de Schaffhouse, Puisieux les avoit inutilement assurez qu'ils n'avoient rien à craindre de ces mouvements ; que leurs inquiétudes étoient mal fondées, & que

1704. que les Généraux avoient ordre de ne rien entreprendre qui pût donner de la jalousie au Corps Helvetique. Les Cantons étoient informez que les Allemands avoient donné de si bons ordres pour la Garde des Lignes de Stolhoffen, que les François n'oseroient pas tenter de s'y faire un passage, sans risquer d'y voir perir toute leur Armée. Ils doutérent de la sincerité de Puisieux, & pour ne point être surpris, ils mirent sur pied les milices du Païs, & l'on prépara les feux sur les hauteurs pour être avertis de leur marche.

L'inquiétude redoubla lors que le 14. de Mai, Courtebaune Lieutenant Général des Armées de France fut prier la Regence de Basle & de Schaffouse, de la part de Tallard, de permettre au Troupes du Roi le passage, sous promesse qu'elles ne feroient aucun desordre, & sur le refus qu'on lui en fit, il repliqua „ que „ le Roi ne pouvoit se dispenser de „ faire passer ses Troupes en Souabe, „ que tous les passages lui étoient „ fermez; que les Cantons devoient „ donner cette marque de distinction „ au plus ancien & au plus fidelle „ de leurs Alliez, qu'au moins ils „ ne fissent pas semblant de rien sa- „ voir de cette Marche, & qu'a- „ près le passage, ils feroient tout le „ bruit qu'ils voudroient, mais que „ pour le présent il faloit absolu- „ ment que l'Armée Françoise pas- „ sât."

A peine fut-il sorti de la conférence où il avoit tenu ce discours, qu'il disparut, & on ne le vit plus en Suisse. Allarmez d'une résolution que la prévention où l'on étoit, rendoit encore plus vraisemblable, les Cantons les plus interessez à cette Marche, firent sonner le Tocsin 1704. pour avertir les Habitans de prendre les Armes, & on prit toutes les mesures qui parurent nécessaires pour s'opposer à ce mouvement. Cependant Courtebaune dès la même nuit s'étant embarqué à Huningue, étoit arrivé à Brisac dans six heures avec toutes les Troupes qui étoient déja Assemblées sur le Haut Rhin; tandis que le Maréchal de Tallard passant sous le Canon de Frybourg penetroit dans la Vallée de St. Pierre, d'où il se rendit à Doneschingue vers la Source du Danube; le Duc de Baviére s'y étant avancé pour hâter la jonction qui se fit le 16. le 17, & le 18. avec d'autant plus de facilité que les Impériaux commandez par le Général Thungen avoient abbandonné les Postes avantageux qu'ils gardoient, pour s'aller camper sous le Canon de Rotweil. Ce secours consistoit en douze mille Hommes d'Infanterie, trois mille chevaux, outre l'argent, des Habits, & des Armes pour l'Armée du Maréchal de Marsin.

Sur ces entrefaites le Duc de Marlboroug étant parti de Flandres avec les Troupes Angloises & Hollandoises pour aller au secours de l'Empire, le Duc de Villeroi qui eut peine à croire d'abord que ce fût véritablement son dessein, le suivit, & passa avec un Détachement considérable du coté de la Moselle. Quand il le vit trop avancé pour que ce mouvement fût une feinte, il s'abboucha le 9. de Juin avec Tallard qui étoit revenu à Landau, & leurs Armées se joignirent aussi les jours suivants. La Cour ordonna à ce dernier de mener un second renfort en Baviére, pendant

1704. que Villeroi le suivroit à quelque distance, pour s'opposer aux efforts du Prince Eugéne qui étant arrivé aux lignes de Philipsbourg, s'éforçoit d'empêcher cette jonction. C'est ce second renfort que l'Electeur attendoit avec impatience dans son Camp près d'Ausbourg.

Tallard mene un renfort à l'Electeur.

L'Armée de Tallard partit de Lauterbourg le 28. de Juin, & fut renforcée en chemin d'un Regiment de Cavalerie que l'on détacha du Camp-Volant qui devoit rester sous les ordres du Comte de Coignies, pour garder l'Alsace. Elle passa le Rhin à Strasbourg le 1. de Juillet, & fut camper à Kehl, où elle attendit les gros Bagages, & elle en partit le 4, pour passer les Montagnes de la Forêt Noire. Ce passage commença à s'exécuter le 9. & toute l'Armée passa les Gorges de Waldkirck, sans trouver le moindre obstacle.

Le Duc de Villeroi après avoir quité l'Alsace tint avec son Armée la même Route qu'avoit tenue celle de Tallard. Il passa le Rhin à Strasbourg le 5. de Juillet, & les deux jours suivants, & occupa le Camp de Kehl que Tallard venoit de quitter. De là aiant reçeu les gros Bagages, & détaché dix Escadrons pour le Corps qui alloit en Baviére, il s'avança vers le Brisgau, & se posta dans le Camp d'Offenbourg, afin de maintenir une libre communication, & être à portée d'envoier au Maréchal de Tallard les Troupes & les Vivres dont il pouvoit avoir besoin.

Il tente de prendre Villingue.

Tallard s'aiant passé la Forêt Noire, & se voiant obligé d'attendre les gros Bagages & les Convois, songea à mettre à profit le sejour qu'il étoit obligé de faire, & tacha de se rendre maître de Villingue & de Rotweil. Il fit battre la premiére de ces Places, qui bien qu'elle n'eût qu'une simple Muraille, fit une vigoureuse résistance. Le Prince Eugéne marcha aussi-tôt, pour incommoder un Ennemi dont il n'avoit pu empêcher le passage. Les nouvelles de son approche, l'arrivée des Bagages & des Convois que l'on attendoit, & les instances de l'Electeur de Baviére qui envoioit Courriers sur Courriers pour hâter la jonction, tout cela joint ensemble fit perdre à Tallard l'envie de continuer un Siége où il pouvoit consumer beaucoup de temps. Il se remit en marche le 22. de Juillet. Le Prince Eugéne renforcé de vingt Bataillons, & de trente Escadrons que lui avoit envoié le Prince de Bade sous la conduite du Prince Maximilien de Hanovre, & du Général Thungen fit une manœuvre pour l'embarasser, & l'on crut qu'il s'opposeroit au Passage; mais l'Armée Françoise continua sa route sans aucun obstacle, & fut camper à Ulme d'où Tallard prenant les devants avec une Escorte de quelques cents Hommes de Cavallerie, se rendit au Camp de l'Electeur sous Ausbourg, pour conferer avec ce Prince, & avec le Maréchal de Marsin. 1704.

Il continue sa marche.

Il joint l'Electeur.

Le Prince de Bade & le Duc de Marlboroug campoient depuis trois Semaines à Fridberg en présence du Duc de Baviére; ils firent enfin un mouvement le 5. d'Août, & passérent le Danube, partie à Nieubourg & partie à Donawert. Ils convinrent que pendant que le Prince de Bade iroit avec une partie de l'Armée de l'Empire investir la Ville d'Ingolstadt, le Duc de Marlboroug

1704. roug iroit avec le reste, & les Troupes d'Angleterre & de Hollande, joindre le Prince Eugéne qui n'étoit pas loin de Donawert avec quarante cinq Bataillons, & quarante huit Escadrons. Leurs Armées se joignirent le 11. à une lieue de Donawert.

Ils se préparent à un Combat.

L'Electeur aiant en même tems joint ses Troupes à celles qui venoient d'arriver de France, passa le Danube à Lawingue, & le 12. les Armées Ennemies s'approchant de plus en plus l'une de l'autre, il n'y eut plus entre elles que deux lieues & demie de distance. C'étoit dans cet endroit que la fortune attendoit les François pour leur faire éprouver un des plus sanglants revers que la Monarchie eût souffert depuis plus d'un siécle.

Le 13. sur les deux heures après minuit, le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug, renvoiérent à Donawert les Bagages, & s'avancérent vers l'Armée Françoise & Baravoise, de sorte que sur les 6 heures, ils furent en vue. Le Prince Eugéne commandoit la Droite, le Général Churchil la Gauche, & le Duc de Marlboroug le Corps de Bataille: vers les huit heures le Canon commença de jouer de part & d'autre, & ce feu dura tout le matin.

Bataille de Hochstedt.

Le dessein du Duc de Baviére avoit été de combatre le Prince Eugéne avant qu'il eût été joint par le Duc de Marlboroug; mais la diligence de ses Troupes n'aiant pu seconder ce projet, il se trouva les deux Armées sur les bras, & il n'y eut plus de sureté à reculer. Voiant que les Ennemis venoient à lui, il ne songea plus qu'à ranger son Armée en Bataille. La Droite commandée par Tallard s'étendit jusqu'au bord du Danube, occupant les Villages de Bleinheim & d'Oberklaven, & la Gauche commandée par Marsin, fut poussée jusqu'à un bois proche les Montagnes. Ce Poste qu'un petit Ruisseau séparoit des Ennemis, auroit été très-avantageux, s'il y eût eu assez de monde pour occuper une si grande étendue de terrain. Le Canon de la Droite faisoit un si grand feu qu'il mit deux fois en desordre la Gauche des Ennemis. Trois fois on l'obligea de reculer, lorsqu'elle étoit sur le point de passer le Ruisseau dont les bords étoient couverts d'une eau dormante; mais comme elle avoit dix sept Bataillons, & trente huit Escadrons, plus que l'Aile qui lui étoit opposée, elle enfonça la Cavalerie de la Droite vers les 11. heures, & rompit la Gendarmerie. L'Electeur s'y rendit tout à propos pour la rallier, & l'Ennemi fut répoussé. La Gauche des François enfonça jusqu'à cinq diferentes fois l'Aile que commandoit le Prince Eugéne; elle prit même quelques piéces d'Artillerie, trente six Etendarts ou Drapeaux, & quatre Paires de Timbales qui furent conservées & portées en France. 1704.

Le Duc de Marlboroug qui s'aperçeut que ses Troupes se rebutoient aussi bien que les Impériaux, prit dix huit Bataillons du Centre, qu'il conduisit à son Aile Gauche par derriére ses Escadrons, & par ce moien il deroba aux François ce mouvement. Puis faisant ouvrir tout à coup ses Escadrons qui avoient passé le Ruisseau, cette Infanterie marchant sur huit Colomnes mit en déroute la Cavalerie Fran-

 çoise,

1704. çoise, & coupa leur Aile Droite du Centre. Ce desordre ne put être réparé. Envain l'Electeur de Baviére fit tout ce qu'il put, pour aller dégager Tallard: la disposition du Terrain ne lui permit pas de le rejoindre, & comme il avoit lieu de craindre lui-même qu'il ne se trouvât envelopé, il prit le parti de la retraite qu'il fit dans le meilleur ordre qu'il fut possible.

Tallard est coupé & fait prisonnier.

Lors que Tallard sçeut que la Cavalerie lâchoit le pied, il courut à toute bride pour la rallier; mais malheureusement son cheval le porta à celle des Ennemis qui occupoit déja le terrain que la Cavalerie Françoise venoit d'abbandonner, & ce fut là qu'il fut fait Prisonnier par le Baron de Boinebourg Lieutenant Colonel dans les Troupes de Hesse-Cassel. Le Prince Héreditaire de Hesse-Cassel aprenant qu'il étoit en son pouvoir, dit aussi-tôt: C'est la revanche de Spirbach (1). Clerembaut efraié de tout ce desordre, crut qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Il se jetta pour cet effet dans le Danube, où il se noia, il fut suivi de Maisonseule, & de quelques Cavaliers qui eurent le même sort. Vingt huit Bataillons, & quatre Régiments de Dragons se trouvoient enfermez dans Bleinheim, ne pouvant plus tenir contre le grand nombre dont ils alloient être écrasez: leurs principaux Officiers perdirent toute esperance d'être dégagez, & se rendirent Prisonniers de Guerre. Plusieurs vouloient que l'on se fît jour la Baïonnette au bout du Fusil, & préferoient une sortie honorable quoique dangereuse, à la honte de se laisser prendre. Mais

Une partie de l'Armée Françoise est enfermée dans le Village de Blenheim.

le plus grand nombre qui ne manquoit point de courage, ni de bonne volonté, manquoit de forces, aiant combatu tout le jour sans manger, ni boire. Par la Capitulation ils obtinrent qu'ils ne rendroient que les Armes & les Chevaux, & il fut stipulé que les Soldats ne seroient point dépouillez, ni les Officiers fouillez. Plusieurs Régimens brisoient de rage leurs Fusils, & dechirants leurs Drapeaux en mille piéces les enterrérent plutôt que de les rendre aux Ennemis, & beaucoup d'Officiers refusérent de signer une Capitulation qui leur sembloit infame. 1704.

Elle se rend Prisonniere.

Cependant l'Electeur & Marsin, ne songeoient plus qu'à sauver les Debris de leur Armée que la Cavalerie des Alliez poursuivit plus d'une heure jusqu'au delà du Village de Lutzingue. Ils eurent un peu le tems de respirer, parce que le terrain étant montagneux, & couvert de bois, l'Ennemi n'osant s'y engager, attendit que l'Infanterie eût pu la rejoindre, alors toute l'Aile Droite tombant sur eux les poursuivit une lieue, & demie plus loin, jusques par de-là le Village de Merschlingue, où ils feignoient de se vouloir retirer, afin d'avoir le tems de passer un grand Marais, & pouvoir gagner les Villes de Dillingue & Lawingue. L'armée vaincue marcha treize heures sans manger ni boire, & ne s'arrêta qu'à Ulme où l'on distribua du pain aux Soldats. La Ville fut remplie de blessez. Le Marquis de Blainville à qui l'Electeur en avoit confié le Gouvernement, mourut des blessures qu'il avoit receues à cette Bataille, & on lui don-

Fuite des François & des Bavarois.

(1) *Voiez la page 573. de ce Volume.*

1704. donna pour Successeur le Général de Bettendorff avec ordre de se défendre jusqu'à l'extrémité. On renforça la Garnison, & comme il y avoit tout sujet de croire que les Vainqueurs ne donneroient pas le tems à l'Armée Françoise de se reconnoître, l'Electeur retira les Troupes qu'il avoit dans Ausbourg, & dans les Places Voisines, & se mit aussi-tôt en marche pour éviter une attaque qu'il n'étoit plus en état de soutenir. Il partit d'Ulme le 18. & campa le 20. à Dutlingue, & s'avançant vers les sources du Danube, il joignit le 25. à Doneschingue le Maréchal de Villeroi. Tel fut le succès de cette funeste journée qui en sauvant l'Empire, fit perdre à la France les secours qu'elle pouvoit tirer de l'Alliance du Duc de Baviére, & le fruit des avantages que ses forces avoient déja remportez en Allemagne.

Pertes des François & leurs Prisonniers.

Les Alliez qui selon leur propre calcul, n'eurent que dix mille huit cents cinquante huit Hommes Morts ou Blessez, gagnérent quantité de butin, & de Tentes, quatre vingts dix Drapeaux, quarante cinq Etendarts, & trente cinq piéces de Canon. Parmi les Prisonniers de marque qui leur demeurerent, se trouvoient le Maréchal de Tallard, le Marquis de Montperou Mestre de Camp Général de la Cavalerie; Hautefeuille Mestre de Camp Général des Dragons; le Marquis de Marivaux Lieutenant Général; le Marquis de Blansac Maréchal de Camp d'Infanterie; Valsemé Maréchal de Camp; les Marquis de Silli & de la Valiere Brigadiers de Cavalerie; Desnonville, Montfort, St. Second, Damigni, St. Signy, & le Chevalier de Croissi, Brigadiers d'Infanterie; le Marquis de Septville, & la Masseliere Brigadiers de la Gendarmerie; Jolli Brigadier de Dragons; le Marquis de Nonan Colonel du Regiment de Provence; le Marquis de Sassenage Aide de Camp & Gendre du Comte de Tallard; les Comtes de Tavanes, & de Schacq, Bazincour, Sauve-bœuf, le Comte de Leone, le Marquis de Lassé, & le Baron d'Elsen, Colonels d'Infanterie, le Marquis de St. Pouange, & le Chevalier de Ligondé Colonels de Cavalerie; les Marquis de Vassi & d'Arival, Colonels de Dragons. Le Prince de Maubec de Lorraine Capitaine de Cavalerie; le Marquis d'Avré Capitaine des Gendarmes; Carman Sous-Lieutenant des Gendarmes, & Colonel; d'Auvilars & Jussac, l'un Enseigne, & l'autre Guidon des Gendarmes. La France avoua qu'elle perdoit de son côté douze mille Morts ou Blessez, & dans le partage que le Prince Eugéne, & le Duc de Marlboroug firent entre eux des Prisonniers, on compta cinq cents trente & un Capitaines sans les Lieutenants & Sous-Lieutenants, & onze mille cent quatre vingts douze Soldats, dont près de trois mille prirent parti dans les Troupes victorieuses.

Le Roi est loue de sa fermeté au sujet de cette deroute.

Les Orateurs & les Poëtes firent voir en cette occasion que l'Art de louer a des ressources intarissables. Jusques-là ils étoient épuisez à vanter des succès qu'ils grossissoient souvent, leur stile le plus ordinaire ne rouloit que sur les qualitez de Triomphateur & d'Invincible; les Ennemis de la France n'étoient, à les entendre, qu'un vil peuple, toujours prêt à fuir devant le Maître auquel les

1704. les Destins l'avoient asservi. Il falut changer de Batterie, on félicita le Roi sur la grandeur d'Ame avec laquelle il avoit reçeu la nouvelle de cette perte ; & bientôt on lui osa dire que le Ciel l'aiant long-tems comblé d'une gloire & d'une prosperité à laquelle son ame avoit toujours été superieure, il avoit été de l'interêt de Sa Majesté que quelque grand revers fît voir toute l'étendue de sa magnanimité. *Que n'a-t-il point fait jusques ici*, dit l'Evêque de Soissons dans un discours Académique. *Que n'a-t-il point fait jusques ici ce Prince Pieux pour porter ses Ennemis à recevoir la Paix à des Conditions raisonnables? Que n'est il pas prêt de faire encore? un succès imprévû peut-être les flatte & les enorgueillit: c'est une sorte de joie qu'ils n'avoient pas encore goutée, elle a pour eux tout le charme de la nouveauté, ils s'y abbandonnent sans mesure.* C'est ainsi que l'on ranimoit le courage de la nation ébranlée par un coup aussi affreux que celui qu'elle venoit de recevoir.

Flaterie de l'Evêque de Soissons.

Naissance du Duc de Bretagne.

Le Roi avoit eu peu de temps auparavant une sorte de joie dont il n'y a peut-être point d'exemple dans la Monarchie Françoise. Le mercredi 25. de Juin la Duchesse de Bourgogne avoit mis au monde un Prince à qui le Roi donna le Titre de Duc de Bretagne: on differa les Cérémonies de son batême ; mais on l'ondoia d'abord, & Sa Majesté lui envoia l'Ordre du St. Esprit. Le Roi sensible comme il devoit l'être à une faveur si rare, en fit le lendemain chanter le *Te Deum* dans la Chapelle de Versailles. Les ordres étoient déja partis pour le faire chanter aussi dans la Cathedrale de Paris. La lettre que le Cardinal reçeut du Roi à cette ocasion est d'autant plus belle que Louïs XIV. est le seul à qui il soit arrivé d'en écrire de pareilles. „ La nouvelle & singuliére „ Benediction, disoit ce Monarque, „ qu'il a plu à Dieu de répandre sur „ mon Regne, par la naissance du „ Prince que ma petite fille la Du„ chesse de Bourgogne vient de don„ ner à la France, est une des mar„ ques les plus visibles que j'aie en„ core reçeues de sa protection. J'y „ suis d'autant plus sensible, qu'elle „ est sans exemple dans aucun des „ Rois mes Predécesseurs, & qu'el„ le perpetue le bonheur de mes E„ tats, par cette longue suite & suc„ cession de Rois qu'elle leur assure. „ C'est dans les sentiments de la jus„ te reconnoissance que j'en ai, que „ je crois ne pouvoir assez tôt en „ rendre à Dieu les Actions de Gra„ ces qui lui sont dues, & je vous „ écris cette lettre pour vous dire „ que mon intention est que vous „ fassiez chanter le *Te Deum* en l'E„ glise Métropolitaine de ma bonne „ Ville de Paris. Versailles donna des marques publiques de sa joie par des feux, & par des Illuminations durant trois jours, & l'exemple fut suivi par les rejouissances éclatantes qui se firent à Paris à cette ocasion. Toute la France signala son zèle par des fêtes, & le 28. il partit un Courrier pour annoncer au Pape cette agréable nouvelle, & un autre pour la porter à la Cour d'Espagne. Comme la Guerre ne détruit point entre les Souverains certains Droits du sang ou de la civilité, il fut question de donner part de cette Naissance au Duc de Savoie Aieul du Nouveau Duc de Bretagne, & à Sa Majesté Im-

Réjouïssances à ce sujet.

1704. Impériale. Le Roi envoia une lettre de sa main au Duc de Vendôme, avec ordre de la faire tenir au Duc de Savoie. Il en donna une pareille au Nonce du Pape, avec priére de la faire passer au Nonce qui étoit à Vienne, afin qu'il la rendît à Sa Majesté Impériale.

Le Duc de Berri se blesse à la Chasse.

Le même Mois le Duc de Berri étant à la chasse au loup tomba de cheval, & se démit une épaule. Le promt secours qu'y apportérent d'habiles Chirurgiens le retablit en peu de tems. La Lorraine avoit eu son tour pour célébrer une naissance qui n'y causoit pas moins de joie.

Le Roi est parrein du Prince de Lorraine.

Les Ducs de cette Maison sont depuis long-tems en Possession d'être tendrement aimez de leurs sujets. Il manquoit à la satisfaction du Duc Regnant, de voir naître de son mariage un fils qui pût être un jour l'heritier de ses vertus & de ses Etats. Ce bonheur lui avoit été accordé le 28. de Janvier, le Roi Très-Chrétien qui en devoit être le Parrein, nomma le Comte de Brionne fils ainé du Prince d'Armagnac, grand Ecuier de France, de le représenter dans cette Céremonie. L'Imperatrice en qualité de Mareine pria la Princesse Elisabeth Charlotte (1) de Lorraine sœur ainée du Prince nouveau-né, d'assister de sa part à cette fonction. Le Batême fut administré le 24. de Juin avec toute la magnificence possible.

Generosité du Roi en faveur du Marêchal de Villeroi.

Je ne dois pas oublier une circonstance qui fait également honneur au Prince Eugéne, & à Louïs XIV. Ce Monarque touché de la génerosité avec laquelle ce Général avoit renvoié le Maréchal de Villeroi sans rançon, dans le tems même qu'il étoit en droit d'en exiger une proportionnée au Caractere du Prisonnier, ne voulut pas lui ceder sur cet Article. Ils aimoit tendrement le Maréchal, & se chargeant de toute la reconnoissance que meritoit la délivrance du Duc, il renvoia aussi sans rançon le Comte de Vallenstein, Ambassadeur de l'Empereur à la Cour de Lisbonne. Mais ce ne fut qu'après l'avoir retenu Prisonnier à Bourges aussi long-tems que le Maréchal avoit été arrêté à Gratz. 1704.

Suite des troubles des Sevennes.

La Cour ne perdoit point de vue le besoin qu'elle avoit d'étoufer le soulévement des Sevennes. De plus grands objets ne m'ont pas laissé la liberté d'entrer dans un détail peut-être inutile de tous les petits combats que les Mecontens avoient livrez aux Troupes du Roi, avec des succès qui ne répondoient pas toujours à leurs esperances. Ils avoient alors à leur tête un Homme que quelques avantages obtenus firent presque passer pour un Heros parmi ceux qui se plaisoient à grossir les objets. C'étoit un homme obscur, qu'un accident burlesque avoit jetté dans ce parti ; & la réputation qu'il se fit en peu de tems, est d'autant plus surprenante, qu'on eut tout lieu de s'apercevoir dans la suite qu'il n'avoit ni l'esprit, ni la conduite nécessaires à un Chef de parti. Cependant Cavalier (c'est ainsi qu'il s'appeloit) ne laissa pas de gagner la confiance des Camisards, qui sous ses ordres se maintinrent contre l'Autorité Roiale. La Cour avoit resolu d'envoier des Troupes sufi-

(1) *Elle avoit alors à peine quatre ans & mourut le 4. de Mai,* 1711.

1704. ſantes pour les détruire, & delà elles devoient marcher au ſecours du Roi d'Eſpagne; mais les préparatifs qui ſe faiſoient contre ce Prince, ne permettant pas de les arrêter dans les Sevennes, le Maréchal de Montrevel demanda d'être rapellé. Sa conduite rigoureuſe ne lui avoit point réuſſi, & l'on compte qu'il fit bruler cinquante ſix Villages, ſans les Maiſons particuliéres.

De nouveaux Tumultes commençoient dans le Vivarets ſous la conduite d'un Chef nommé Roland. Ces Camiſards avec qui ceux des Sevennes étoient reſolus de ſe joindre, ſongérent à paſſer tous enſemble en Savoie pour renforcer les Troupes du Duc. Ce deſſein qu'ils ne purent exécuter, auroit eu des ſuites bien dangereuſes.

Le Maréchal de Montrevel ne penſoit plus qu'à ſe rendre en Guienne où il devoit commander, & il étoit ſur ſon départ, lors qu'il eut encore une occaſion d'exercer ſa ſéverité. Les Camiſars aiant appris le 13. d'Avril que la Garniſon de St. Genies étoit venue à Nimes recevoir ſa ſolde, ils ſe rendirent auſſi-tôt en ce lieu là, & en enlevérent la nuit tout ce qu'ils y trouvérent de vivres. Ils y brulérent l'Egliſe, & quelques Maiſons des anciens Catholiques, dont ils tuérent quelques-uns avec le Prêtre du lieu. Cavalier accompagné de dix huit cents Hommes ſe préparoit à faire le même traitement à Calviſſon: Montrevel averti de ſon deſſein, ramaſſa le plus de monde qu'il put & l'attaqua avec tant de ſuccès, qu'il lui tua ſix cents Hommes; la nuit, & le voiſinage des Montagnes derobérent le reſte à la pourſuite du Vainqueur.

Le Maréchal de Villars que la Cour avoit nommé pour relever Montrevel, arriva à Nimes le 21. du même mois, & après y avoir ſejourné deux jours, il en partit pour aller reconnoître le Païs. Il fit appeler en pluſieurs endroits les Conſuls des Villages des environs, & leur dit qu'ils devoient tâcher à faire revenir ceux qui étoient allez joindre les Camiſards. Il ajouta que le Roi les regardoit encore comme ſes ſujets quoi que Rebelles. Pluſieurs étoient déja las d'une Guerre qui les reduiſoit à la derniére miſere, & dont ils ne voioient point encore quelle pouvoit être l'iſſue. Ils réſolurent de profiter de cette offre, ils demandérent grace, & s'en retournérent chez eux paiſiblement. Le Maréchal reconnut ſans peine qu'il n'étoit pas impoſſible d'aſſoupir tout par les voies de la douceur. Il fit aſſurer les Mécontents par diverſes perſonnes, *qu'il n'étoit pas venu pour les tourmenter; mais pour leur procurer la Paix, & le repos; que le Roi étoit pleinement diſpoſé à leur accorder l'un & l'autre, & qu'il ne tiendroit qu'à eux d'en reſſentir les effets.* Ces paroles étoient bien differentes du ſtile fulminant dont avoit uſé ſon Prédeceſſeur. Elles firent impreſſion ſur des cœurs fatiguez par les malheurs qu'ils avoient inutilement ſouferts. Le Maréchal compta même qu'il ne pouvoit point rendre de plus grand ſervice à l'Etat, qu'en diſpoſant le Chef des Camiſards à metre bas les armes. Quelque honte qu'il y eût pour lui à s'abaiſſer juſqu'à traiter avec un homme de cette naiſſance & de cette trempe, il conſentit à négocier avec lui un Traité, dont

1704. Le Maréchal de Villars ſuccede à Montrevel dans les Sevennes.

1704. dont les principales Conditions étoient „ I. Une Amnistie générale; „ II. La liberté à Cavalier de sortir „ du Roiaume avec ceux de sa Troupe qui voudroient le suivre; III. „ La délivrance des Exilez, & des „ Prisonniers qui avoient été faits „ depuis le commencement de la „ Guerre; IV. La Restitution des „ biens confisquez". On donna des Otages, & cette Négociation se fit avec le même aparat que si l'on eût eu à traiter avec un Souverain.

Cavalier ne trouva pas une entiére soumission parmi ses Troupes. Ravanel son Lieutenant le traita de traître & de faux frere, un autre Oficier d'entre eux nommé Gatinat, aida à ranimer l'animosité des Sevennois, & Rolland déclara qu'il aimoit mieux périr, que d'imiter l'accommodement de Cavalier dont plus de quatre cents suivirent l'exemple.

Comme si c'eût été peu que d'accorder un oubli Général de la conduite que ce dernier avoit tenue, le Roi lui fit esperer un Brevet de Colonel avec deux mille livres de pension. On le fit même venir à la Cour, où il fut admis à parler à Sa Majesté; mais soit qu'il fût mécontent de la maniére dont Chamillard en usa à son égard; soit qu'il aprehendât que dans une autre ocasion on ne lui fit sentir les effets d'une vengeance tardive, il trouva le moien de s'enfuir, lors qu'on le menoit à Brisac, & de gagner la Suisse d'où passant en Hollande & en Angleterre, il tomba peu à peu dans un mepris général, Destinée ordinaire de ces faux braves dont le mérite n'est fondé que dans l'imagination de leurs Partisans. Il pretendit justifier son évasion, en avançant 1704. que Villars ne lui avoit pas tenu parole; qu'on lui avoit promis de relâcher tous ses freres Protestans qui étoient sur les Galeres, & dans les Prisons, & de leur accorder un libre exercice de Religion, & qu'au lieu de lui donner un Regiment, on lui avoit seulement donné un brevet de Lieutenant Colonel. Envain le Marquis de Puisieux demanda qu'on lui livrât cet homme & sa suite, il ne le put obtenir, & Cavalier étoit destiné à detruire par sa présence & par sa conduite, la Réputation qu'on lui avoit faite avant qu'il parût.

Un de leurs autres Chefs est tué.

Roland ne jouït pas long-tems de la qualité de Commandant en Chef. Le Sieur de Parat Commandant d'Usez eut avis qu'il étoit dans le Château de Castelnau avec cinq de ses prémiers Lieutenants, & fit partir aussi-tôt quelques Officiers de sa Garnison avec trente Dragons, avec ordre de l'enveloper & de le prendre. Le Maréchal de Villars irrité de ce que cet homme avoit empêché le fruit qu'auroit pu produire la reddition de Cavalier, avoit ordonné qu'on tâchât de le prendre vif. Roland eut le tems de monter à cheval avec les siens pour se sauver; mais il fut bientôt joint & entouré assez près du Chateau. Comme il se defendoit en desesperé, un Dragon qui ne put retenir son coup, le tua. Les cinq autres aiant été pris furent rouez vifs. Le parti affoibli par de si grandes pertes, cessa d'influer sur la fortune de la France & ne merita plus les attentions de la Cour.

Ce fut sans doute un soulagement pour la France qui avoit assez à faire à défendre la Flandres, ses Fron-

1704. tiéres d'Allemagne, l'Italie, & l'Espagne attaquées en même tems. Le zèle des Espagnols se signaloit pour Philippe; mais on avoit tout à craindre des intrigues que l'on mettoit en usage pour gagner des Partisans à l'Autriche. Le Prince de Darmstat qui avoit été Gouverneur de Catalogne sous le Regne précedent, se servoit des habitudes qu'il y avoit, pour y menager un soulevement en faveur de Charles.

Le Prince de Darmstat veut se rendre maître de Barcelone.

Ce Prince s'étant embarqué sur la Flotte commandée par l'Amiral Roock avoit fait voile de Lisbonne le 8. de Mai, & côtoïant l'Arragon & la Catalogne, il étoit arrivé le 27. devant Barcelone. Le Prince envoia une Chaloupe au Vice-Roi pour le prier de donner Audience à un Secretaire de l'Empereur, avec le Conseil assemblé, parce qu'il avoit à traiter avec lui par ordre de Sa Majesté Impériale sur des Matiéres fort importantes pour le bien public. Sur le refus du Gouverneur, le Prince débarqua le 30. à une demie-lieue de la Ville avec quelque trois mille cinq cents Hommes, dont il forma un Camp près de la Mer. A la pointe du jour, il envoia un Tambour au Vice-Roi avec menace de bombarder la Ville, si dans quatre heures il ne lui en remettoit les Clefs. Le Vice-Roi fit assembler les Magistrats qui témoignérent qu'ils étoient prêts à exécuter les ordres qu'il voudroit leur donner, & qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour le service de leur Souverain: le lendemain la Ville fut bombardée près d'une heure & demie, & la nuit suivante on recommença de jetter des Bombes qui ne firent pas grand mal.

Le Prince ne comptoit pas tant sur l'effet du Bombardement, que sur les intelligences qu'il avoit avec D. Manuel de Tolede frere d'un Grand d'Espagne, avec Baltazar Gelsan Avocat, le Viguier de Barcelone, & avec quelques autres qui avoient comploté d'ouvrir l'entrée de la Ville aux Alliez par la Porte de l'Ange, & de les rendre maîtres de la Place. Le Vice-Roi eut vent de cette conspiration; un des Chefs qu'il fit arrêter, déclara qui étoient les autres Conspirateurs, sur l'esperance qu'on lui donna de le traiter favorablement, pourvu qu'il ne cachât rien de la vérité. Le Prince aiant appris l'emprisonnement de ses Correspondants, fit aussi-tôt rembarquer son monde, & remit à la voile tirant vers le levant. 1704.

Ouverture de la Campagne en Portugal.

Aussi-tôt après la Déclaration de Guerre contre le Portugal qui fut publiée à Madrid avec les solemnitez ordinaires le 5. de Mai, Philippe s'étoit rendu à Alcantara, & avoit fait marcher ses Troupes. Les Portugais attendoient pour se mettre en Campagne qu'ils eussent des chevaux pour monter la Cavalerie Angloise & Hollandoise, & qu'on eût formé des Magazins pour la subsistance de leur Armée. On fut même reduit à donner aux Anglois & aux Hollandois, les chevaux de la Cavalerie Portugaise, & depeur que le Commandement ne causât de la mésintelligence, le Roi ordonna que les Généraux Anglois & Hollandois auroient sur ses Troupes un pouvoir aussi absolu, qu'ils l'avoient sur celles qu'ils avoient amenées.

Philippe V. prend plusieurs Villes sur les Portugais.

Philippe profitoit de ces retardemens, & se rendoit maître des Villes les plus exposées sur la Frontiére du

1704. du Portugal. Le 7. de Mai, il fit investir Salvaterra par le Comte d'Aguilar, & par le Marquis de Thoui. La Garnison qui consistoit en 600 Hommes se rendit Prisonniere de Guerre dès le lendemain. Le Gouverneur de Segura aima mieux suivre le même exemple, que d'exposer sa Garnison à être passée au fil de l'Epée. En huit jours les Espagnols reduisirent Montforto, Cabredos, Sebredo, Penna-Garcia, Rosmarinos, Santa Margarita, Angel, Provença qui ne leur coutérent qu'une prise de possession. Mont-Santo & Idaña la Nueva firent de la resistance, & furent prises d'Assaut. Pendant que d'une autre part le Duc de Hijar & le Marquis de Villa d'Arias entroient en Portugal du côté de la Galice & de l'Andalousie, le Prince de Tserclas de Tilli que l'on avoit appelé de Flandres, fit investir Aronchez.

Le Roi ne voulut pas demeurer oisif, il fit investir par le Marquis de Thoui Castel-Branco le 21, & le 22. il se mit lui-même en marche pour en faire le Siége. Mais le Marquis lui en épargna la peine, en prenant la Ville d'Assaut, & obligeant le Château à capituler avant l'arrivée du Roi. Peu de jours après le Duc de Barwick qui commandoit un Corps de six mille Hommes, attaqua deux Regiments Hollandois, qui étoient postez près de Sazedes & de Sobreira. Le Brigadier Welderen qui étoit à leur tête fut fait Prisonnier, avec son frere, & plusieurs Officiers de marque. Philippe passa le Tage avec son Armée le 30. de Mai, & prit Alpalaon & Puebla, & le 2. de Juin, il campa devant Pontalegre dont la Garnison consistant en un Regiment Anglois avec deux Bataillons Portugais, se rendit Prisonniere le 8. Il alloit faire le Siége de Castel David, lors qu'une Entreprise des Alliez sur la vieille Castille lui fit changer ses mesures. 1704.

Le Roi de Portugal & Charles III. entrent en Campagne.

Le Roi de Portugal à qui il n'étoit pas possible de voir avec des yeux indiferents les avantages que l'Espagne prenoit sur lui, s'étoit enfin efforcé d'entrer en Campagne. Parti de Lisbonne le 27. de Mai, il fut suivi de Charles III. le 31. Ils s'avançoient vers les Frontiéres, dans la résolution d'entrer en Castille, lors qu'ils reçeurent à Santaren la nouvelle de la prise de Castel-Branco. Celle de Portalegre acheva de les determiner à prendre des mesures diferentes de celles qu'ils avoient déja prises à Lisbonne. Le Marquis das Minas se mit en marche d'Almeida le 12. de Juin avec onze ou douze mille Hommes, & après avoir rafraîchi ses Troupes à Altea de Ponte, sur l'avis qu'on lui donna que les Habitans du Païs d'Argentaon, qui est la plus fertile vallée de la Castille, avoient retiré leurs meilleurs effets dans Fuente-Grinaldo, il envoia un Détachement qui se rendit maître de cette Place au prémier Assaut. Après ce succès il s'avança du côté de Mont-Santo. Les Espagnols retirérent les Garnisons des moindres Places qu'ils avoient prises. Ils vouloient defendre Montsanto. Dom Francisco Ronquillo, s'avança avec sa Cavalerie pour degager ce Poste, & le 11. il y eut entre lui, & le Marquis das Minas une Action où il laissa trois cents Hommes, & six Etendarts. Cet avantage ne couta aux Alliez selon leur

1704. calcul que cinquante Hommes tuez ou blessez. Quelques uns des Fuiards redoublérent l'épouvente, & en grossissant les objets repandirent une Allarme générale: Philippe lui-même y fut trompé, & croiant le mal plus grand qu'il n'étoit effectivement, il abandonna le dessein d'assiéger Castel David, & ne songea plus qu'à courir au secours de la Castille. Il se mit en marche, & s'avança jusques auprès du Tage. Il envoia le Duc de Barwick de l'autre côté pour couvrir Villa-Velleja & Castel Branco. Le Marquis das Minas prit alors le parti d'aller joindre Fagel le Mestre de Camp, entre Ciudad-Rodrigo & Penna Major. Malgré cette jonction qui leur fesoit une Armée de quinze mille Hommes, ils n'étoient pas encore en assez grand nombre pour attaquer l'Armée Espagnole qui leur étoit superieure de moitié; ils attendoient alors un Renfort considérable, & crurent faire assez de se tenir dans un terrain avantageux, d'où leurs Partis harceloient l'Armée Ennemie, & lui enlevérent même quelques Convois Philippe aiant reconnu l'impossibilité où ils étoient également d'attaquer & d'être attaquez, rapella le Duc de Barwick, & envoia un Renfort à Ronquillo, avec ordre d'observer Fagel, & de couvrir Ciudad-Rodrigo. Le 19. de Juin, le Marquis de Villa d'Arias arriva à Portalegre avec onze Bataillons, & l'on résolut de reprendre le Siége de Castel-David. Cette Place fut investie le 20, & se rendit le 25. La Capitulation fut que les Portugais se rendroient à discretion, & on promit aux Anglois de les renvoier en Angleterre par la France & par la Hollande, à condition qu'ils ne serviroient plus contre les deux Couronnes pendant toute la Guerre. Cette expédition fut la derniére de cette Campagne, & les grandes Chaleurs ordinaires dans ce Climat aiant fait cesser les Operations, Philippe V. retourna à Madrid, où l'on avoit fait de grands préparatifs, pour le recevoir.

Les Espagnols prennent Castel-David.

Expedition de la Flotte des Alliez.

Quoique la Flotte des Alliez eût manqué son entreprise sur Barcelone, le Prince de Darmstadt ne laissa pas de tirer de grands avantages de son expédition. Les Manifestes qu'il sema, firent des amis secrets au Prince qu'il étoit venu servir; amis d'autant plus dangereux au Gouvernement Espagnol, que les Catalans ont un caractere d'inflexibilité, & d'entêtement, dont il est impossible de les faire revenir. Ils se persuadérent aisément que le Prince n'avoit pas renoncé à l'espérance de retourner avec des forces capables d'agir efficacement, & ce qui n'étoit alors qu'une étincelle, devint ensuite un incendie qui pensa causer la perte de Philippe. La France avoit fait cette année de grands efforts pour mettre en mer un des plus belles Flottes qu'elle eût jamais eu. Elle consistoit en quatre vingt treize tant Vaisseaux que Galeres, en vingt-huit mille quatre cents trente Hommes, & elle avoit trois mille huit cents soixante & une piéces de Canon. Le Marquis de Velasco Vice-Roi de Catalogne voulant dissiper les espérances des Factieux, fit arrêter un grand nombre de personnes suspectes, & renforça sa Garnison. Sur les instances qu'il fit, le Comte de Toulouse qui en qualité de

1704. de Grand Amiral de France commandoit la Flotte, s'approcha de cette Ville, & acheva d'y apporter le Calme. Le Prince de Darmstat qui ne vouloit pas avoir fait envain une Expédition de laquelle il s'étoit promis de grands fruits, proposa d'attaquer Gibraltar. La resolution en aiant été prise d'un consentement général, l'Amiral Roock fit voile aussi-tôt de ce côté. L'Armée Navale étant arrivée le 1. d'Août dans la Baie de Gibraltar, on mit à terre sur les trois heures après midi huit cents Hommes de Marine Anglois & Hollandois, aiant à leur tête le Prince de Darmstadt qui se posta au Nord de la Ville pour couper toute Communication avec le Païs voisin. Il fit sommer le Gouverneur de la part du Roi d'Espagne Charles III. & cet Officier refusant avec fierté de rendre la Place, l'Amiral ordonna le lendemain aux Contre Amiraux de s'avancer vers la Ville avec quelques Vaisseaux pour la canonner, & fit batre en même tems la tête du Fort qui est au Sud de la Place. Ils ne purent en aprocher à cause des vents contraires.

Les Alliez assiegent Gibraltar.

Le 3. les Vaisseaux s'étant avancez & rangez devant la Ville en ordre de Bataille, le Canon commença de jouer avec une telle furie, qu'en six heures de tems on avoit déja tiré jusqu'à quinze mille coups sur la Place. Le Fort du Sud fut aussi attaqué, & les Assiégez y firent sauter une Mine qui tua & blessa un grand nombre des Ennemis. Le 4. au matin le Gouverneur capitula, & le soir on livra quelques Portes au

La Garnison capitule.

Prince. Les Articles accordez furent que la Garnison sortiroit de la Ville avec Armes & Bagages & les Officiers avec leurs chevaux; qu'elle pourroit emporter trois piéces de Canon de Bronze, avec les Boulets & de la poudre pour tirer douze coups; qu'elle pourroit prendre avec elle du pain, du vin, & de la viande pour six jours de Marche; que les Bagages des Officiers ne seroient pas visitez, & que la Garnison sortiroit dans trois jours; qu'on lui donneroit quelques Chariots pour emporter ce dont elle avoit le plus de besoin, & qu'elle pourroit envoier querir le reste; que tous les Habitants, Officiers ou Soldats qui voudroient rester dans la Ville jouiroient des mêmes Priviléges dont ils jouissoient sous le Regne de Charles II. & que la Religion & les Tribunaux demeureroient sur le même pié, à condition qu'ils prêteroient tous le serment de fidelité à Charles III. qu'ils découvriroient les Magazins de Poudres & d'autres Munitions de Guerre, de Bouche & d'Armes, qui pouvoient être dans la Place. Les François sujets du Roi de France étoient exclus de cette Capitulation, ils furent faits Prisonniers de Guerre, & leurs effets demeurérent à la disposition du vainqueur. La prise de cette Importante Place allarma la Cour de Madrid, le Marquis de Villa d'Arias, eut ordre aussi-tôt de marcher de ce côté-là pour s'en resaisir; il fit demolir Pontalegre & Castel-David pour épargner les Garnisons qu'il auroit été obligé d'y laisser. Mais il ne pouvoit pas se flater de réüssir, tant que la Flotte des Alliez étoit toujours Maitresse du côté de la mer. Le Comte de Toulouse s'étant remis en mer pour la chercher, mouilla le 22. d'Août avec la Flote com-

La Flotte Françoise cherche celle des Alliez.

1704. composée alors de cinquante Vaisseaux, devant Velez de Malaga pour faire Aiguade. Peu de tems après les Fregates que ce Prince avoit envoiées à la decouverte firent connoître par le signal ordinaire, que les Ennemis approchoient avec un vent favorable. Il ordonna en même tems à tous les Vaisseaux de se tenir prêts; mais comme la mer étoit assez calme, il fit disposer les Galéres pour les remorquer au large. Le 24. la Flotte s'approcha de l'Ennemi, après s'être mise en Bataille en cet ordre.

Combat naval près de Malaga.

Le Marquis de Villette Lieutenant Général commandoit l'Avant-Garde, aiant en seconde Ligne le Duc de Tursis avec les sept Galéres de son Escadre & cinq d'Espagne. Le Comte de Toulouse commandoit le Corps de Bataille aiant derriere lui le Marquis de Roie avec quatre Galéres, & le Marquis de Langeron étoit à l'Arriere-Garde, avec huit Galéres de France, sous les ordres du Marquis de Forville.

L'Avant-Garde des Alliez étoit commandée par l'Amiral Schowel le Corps de Bataille par le Chevalier Roock, & l'Arriere-Garde où étoient les Vaisseaux Hollandois par le Vice-Amiral Calembourg. Ils avoient soixante Vaisseaux, & des Galiotes à Bombes qui leur servirent beaucoup dans ce Combat. Le Chevalier Schowel s'avança vent arriére, s'éloignant de son Corps de Bataille: mais voiant que le Marquis de Villette forçoit de Voiles pour l'enveloper, il tint le vent, & le Chevalier Roock qui remarqua le danger où il s'étoit exposé, arriva sur la Flotte du Roi. Le Combat commença à dix heures, Nord & Sud de Malaga, à dix ou onze lieues, 1704. & dura jusqu'à la nuit. Le feu fut extraordinaire de part & d'autre, & quoique les Ennemis eussent l'avantage du vent & de la fumée qui tomboit sur la Flote de France, ils se tinrent toujours au plus près du vent, pendant que le Comte de Toulouse forçoit de Voiles pour les approcher. Le Marquis de Villette avoit maltraité l'Avant-Garde des Alliez, & il avoit déja contraint cinq de leurs Vaisseaux à quiter la Ligne, lors qu'une Bombe tombant sur sa poupe où elle mit le feu, l'obligea lui-même à quiter la Ligne pour l'éteindre. Une autre Bombe tomba sur le Vaisseau du Sieur de Belisle qui quitta aussi la Ligne pour se reparer, ainsi que ceux des Chevaliers de Grancey & d'Osmont, & des Sieurs de Rouvroi, de Pontac, & de la Roche Allard. Ce dernier combatit le Vaisseau du Chevalier Schowel monté de quatre vingt dix Canons, quoi qu'il n'en eut que soixante. Chammeslin abborda trois fois un Vaisseau Ennemi; mais il le quita y voiant le feu en plusieurs endroits. Le Combat finit à l'Avant-Garde sur les cinq heures du soir, au Corps de Bataille à sept heures, & à l'Arriére-Garde vers la nuit. Le succès en fut raconté fort diversement. Si nous nous en raportons aux relations des François, ce fut la Flotte des Alliez qui après avoir perdu 6000 Hommes prit la fuite, & celle de France la suivit aiant tous ses fanaux allumez, au lieu que les Ennemis n'en avoient que sur les Vaisseaux qui portoient Pavillon. Ils ajoutent que le 25. les vents s'étant remis à l'Ouest, les Ennemis s'éloignérent vers la Côte de

1704. de Barbarie, en sorte qu'à l'entrée de la nuit on les perdit de vue; que le 26. au matin on les revit éloignez de quatre lieues, évitans un second engagement; que depuis on n'en eut point de nouvelles; & que jugeant qu'ils avoient regagné le Détroit, le Comte de Thoulouse retourna le 27 au matin avec les Galéres. Selon leur calcul ce Combat qui ne leur couta que quinze cents Hommes tant Tuez que Blessez, auroit été encore bien plus funeste aux Alliez, s'ils n'avoient pas eu la précaution d'éviter toujours l'Abbordage; & le Comte de Thoulouse mit tout en usage les jours suivants pour engager un second Combat. Les Alliez racontérent la chose avec des Circonstances fort diferentes. Ils prétendirent que l'Avant-Garde Françoise fut mise en deroute sur les deux heures; que l'Arriére-Garde plia aussi sur le soir, & que cependant comme le Corps de Bataille du Comte de Thoulouse étoit très-nombreux, & que divers Vaisseaux Anglois furent obligez de sortir de leurs Lignes, faute de Poudres, le fort du feu des François tourna alors contre le Vaisseau de l'Amiral Anglois, & contre le St. George & le Schrewsbury; que ce manquement de Poudres provenoit de ce qu'on en avoit trop consumé devant Gibraltar, & qu'avant le Combat chaque Vaisseau n'en avoit que pour vingt cinq bordées, de sorte qu'ils en manquérent presque tous avant la nuit; que le lendemain les deux Flotes restérent à trois lieues l'une de l'autre, occupées à reparer chacune le dommage qu'elles avoient reçeu, & qu'enfin le 26. à la pointe du jour, les Alliez n'appercevant point les François, pensérent d'abord qu'ils seroient allez à Cadix; mais qu'aiant apris qu'ils n'avoient point passé le détroit, ils jugérent qu'étant fort maltraitez ils avoient regagné Toulon. Ils avouent pourtant que les Anglois & les Hollandois y eurent deux mille neuf cents huit Hommes tant Tuez, que Blessez. 1704.

Perte des François. La France y perdit plusieurs Officiers de merite, entre autres le Bailli de Lorraine Chef d'Escadre, de Bellisle, de Trard, les Chevaliers de Lanion, de Gemeaux, de Goneiron, de la Roche, & de Vesançai Capitaines; Talon Commissaire de la Marine; Brodo Capitaine de Fregate; Rousset, Soumabre, du Lut, de Fricambaut, de Beaufort & de Tessu Lieutenants; d'Imbleval, Martel, le Chevalier de Chateau-Renaud fils du Maréchal, Galfiez & Boulemvilliers Enseignes, le Comte de Thoulouse dont deux Pages furent tuez auprès de lui, fut blessé, aussi bien que Relingues Lieutenant Général qui aiant eu la jambe emportée dans le Combat, mourut ensuite à Malaga. Le Marquis d'Herbaut Intendant de la Flote mourut aussi de ses blessures. Les autres blessez les plus remarquables étoient du Casse Chef d'Escadre, Chateau Renaud, le Comte de Phelippeaux, & Valincourt Sécretaire de l'Amiral & Historiographe de France. **Diversité des Relations.** Chacun des deux partis se fit également honneur du succès, & Dieu fut doublement remercié par des *Te Deum* chantez en Cérémonie. Cette adresse a été si souvent emploiée durant cette Guerre, pour animer la confiance des peuples, que les Historiens à venir seront

1704. ront à plaindre, si dans des tems où il ne restera plus de temoins de ces Batailles, ils sont obligez de faire un choix entre des relations aussi contradictoires que celles qui ont été jusques à présent publiées.

Les Espagnols veulent reprendre Gibraltar.

Le Comte de Thoulouse en se retirant dans les Ports, laissa Pointis avec une Escadre, pour croiser à l'Embouchure du Detroit & favoriser le Siége de Gibraltar; peut être croioit-il avoir mis la Flote Ennemie hors d'état de faire aucune tentative. On ne put cependant empêcher l'Amiral Anglois d'en renforcer la Garnison jusqu'au nombre de deux mille Hommes, & d'y laisser les Munitions de Guerre & de bouche dont elle avoit besoin pour un long siége. Le Prince de Darmstat se chargea lui-même du soin de défendre cette Place contre le Marquis de Villa d'Arias qui avoit reçeu ordre du Roi de faire tous ses efforts pour la reprendre.

Pointis est surpris par les Anglois.

Pointis avoit ordre de donner du Canon & trois mille Hommes au Marquis de Villa d'Arias. Il entra dans la Baie le 4. d'Octobre avec son Escadre d'environ seize Vaisseaux, dont il y en avoit dix de Ligne: & après son Debarquement, il feignit de vouloir tenir la Ville bloquée du côté de la Mer, pendant que le Général Espagnol pousseroit les attaques. Une sortie que fit le Prince, fut si vigoureuse, que les Assiégeans virent leurs esperances reculées, & Pointis envoia une partie de ses Vaisseaux à Cadix, pour servir d'Escorte aux Galions qui devoient aller aux Indes. Il ne garda que cinq Fregates. Sur ces entrefaites le Chevalier Lacke, que le Prince assiegé avoit appellé à son secours, arriva le 7. de Novembre avec treize Vaisseaux de Ligne Anglois & Hollandois, & neuf Fregates. Le 9. il entra dans la Baye où étoient les cinq Fregates de Pointis qui se trouvoit alors au Camp. Gabaret qui commandoit en son absence, voiant qu'une de ses Fregates avoit échapé, & que les autres ne pouvoient pas avoir le même bonheur, fit debarquer dans les Chaloupes les Equipages avec une partie de leur Canon & Munitions. Il fit ensuite échouer & brûler ces Vaisseaux, depeur que l'Ennemi à qui il ne pouvoit les disputer, ne s'en emparât. Je ne m'arrêterai point au détail des efforts que fit l'Armée Espagnole pour hâter la reddition de cette Place, ce détail seroit ici aussi inutile que ses efforts, malgré lesquels Gibraltar demeura aux Alliez. 1704.

Conjurations en Espagne.

Philippe avoit à se garantir de trop d'Ennemis à la fois pour pouvoir esperer des conquêtes. Malgré le caractere de douceur & de bonté qu'il possede naturellement, il n'avoit pu éviter le malheur des Rois qui ont plus de Sujets à menager que de Graces à distribuer. Les promesses de son Concurrent trouvoient des Espagnols, qui travailloient à hâter une révolution de laquelle ils attendoient leur fortune, & bientôt il ne put se dispenser de s'assurer de plusieurs personnes qui étoient gagnées par le parti Austrichien.

Affaires de Savoie.

Le Duc de Savoie avoit encore moins sujet d'être tranquile: obligé de faire tête à plusieurs Armées en même tems, il avoit divisé ses forces en divers Corps dont le plus considérable n'étoit pas capable de rien entreprendre. Le Duc de Vendôme

Siége de Verceil.

1704. dôme ne voulant pas demeurer oisif avec l'Armée qu'il commandoit, & ne pouvant attirer l'Ennemi dans une plaine où il pût le combatre à jeu sur, il s'avança vers Fontanetto, & delà à Dezana, d'où partant le 4. de Juin, il marcha jusqu'à Verceil qu'il investit. La Tranchée fut ouverte la nuit du 13. au 14. La Garnison qui étoit de six mille Hommes se défendit avec toute la valeur possible. Il arriva même un accident qui retarda les progrès des Assiegeants; le Comte de las Torres qui commandoit les Troupes Espagnoles, aiant fait ouvrir la Tranchée devant la Porte de Turin, l'on commença à dresser des Bateries des deux cotez. Une grosse pluie survint alors & fit tellement enfler la Sesia, qu'elle se déborda, & couvrit une grande étendue de terrain & les Tranchées furent remplies d'eau. Cet accident arrivé le 16, fit que les Assiégez furent uniquement occupez à réparer le desordre que l'inondation avoit fait. Le Duc de Vendôme fit battre la Ville de telle sorte, que des Hayes qui y commandoit voiant la brêche déja faite, & ne voulant pas exposer sa Garnison, fit batre la chamade le 20. de Juillet, la Capitulation fut extraordinaire en ce que les Assiégez aiant demandé à sortir par la brêche avec toutes les marques d'honneur, & cet Article leur aiant été refusé d'abord, ils l'obtinrent néanmoins en promettant que si-tôt qu'ils seroient arrivez au chemin couvert, ils mettroient les Armes bas, & se rendroient Prisonniers de Guerre.

La Garnison capitule.

Son Altesse Roiale fut d'autant plus surprise de cette reddition, que l'on comptoit encore dans la Place trois mille six cents Hommes, & deux cents cinquante Officiers en parfaite santé, outre deux mille cinq cents malades. On y trouva soixante & douze piéces de Canons de Bronze, six Mortiers, des Bombes & des Boulets en quantité, six mille Grenades, deux cents cinquante Miliers de poudre & des vivres pour plus de deux mois. Le Duc commença aussi-tôt par ruiner tous les dehors de la Place, & la Cour aiant trouvé bon qu'il demolît les Fortifications, il les fit raser jusqu'au fondements. Il demeura dans son Camp jusqu'au 10. d'Août qu'il en partit avec trente neuf Bataillons & quatre vingts Escadrons, & marcha sur Ivrée. Il fut joint par huit Bataillons & douze Escadrons que lui envoioit la Feuillade. Il s'arrêta quelque tems à San-Germano sous prétexte d'y attendre sa grosse Artillerie. La pensée qu'il avoit que l'Armée Ennemie feroit un mouvement pour couvrir cette Forteresse, & dont il pourroit profiter, ne se trouva point juste. Le Duc de Savoie avoit trop d'habileté pour rien tenter en faveur d'Ivrée; outre l'infériorité de ses Troupes, il ne pouvoit point quiter son Camp près de Verrue, qu'Albergoti n'investît aussitôt cette Place avec un Camp volant qu'on lui avoit laissé à ce dessein. Ainsi le Duc de Vendôme s'étant rendu devant Ivrée le 30. d'Août, il fit ouvrir la Tranchée le 2. de Septembre. Au bout de huit jours de siége la Garnison demanda à capituler; mais les Assiégeans ne lui aiant voulu faire d'autre parti que de se rendre Prisonniere de Guerre; le feu recommença de part, & d'autre. Le Comte de la Trinité Gou- 1704.

On le démolit.

Siége d'Ivrée.

1704. verneur de cette Place & Grimpau Commandant, n'aiant pu obtenir d'autre condition que celle qui avoit été préscrite à la Garnison de Verceil, abbandonnérent la Ville le 18. de Septembre, & se retirérent dans la Citadelle & le Château. En même tems ils firent savoir au Duc de Vendôme par un Trompette, qu'ils laissoient la Ville, leurs Malades & leurs Blessez à la discrétion de S. A. Le 20. la Tranchée fut ouverte devant ces Forteresses, & le 27. tout étoit disposé pour donner l'Assaut à la Citadelle. Le Gouverneur batit alors la chamade, & se rendit Prisonnier de Guerre, & son exemple fut suivi le lendemain par le Commandant qui étoit dans le Château.

Siége de Suze.

La Feuillade n'avoit eu guéres moins de bonheur. Dès l'année précedente il se voioit maître de la Savoie, il ne manquoit à sa conquête que Montmelian qu'il tenoit toujours bloqué après avoir forcé les Troupes de Son Altesse Roiale de se retirer jusqu'à Suze. Il menaçoit même de faire le Siége de cette derniere Place, & le Duc de Savoie crut l'en empêcher en ordonnant aux Vaudois de s'y rendre, & à Blegnac de faire des Courses dans le Pragelas, & le Dauphiné, pour faire une Diversion. Ceci réüssit mal, & la Feuillade ne laissa pas d'investir Suze le 29. de Mai. Son Artillerie se trouva le 1. de Juin prête à jouer. La Ville qui n'étoit pas en état de se defendre, se rendit d'abord, & les Consuls en portérent les Clefs au Général François. Le 2. on commença de battre le Fort *la Brunette*. Le Comte de Castel-Monte arriva avec un secours, qui se joignant à la Garnison, tomba sur les Assiégeans. Ce secours fut encore renforcé le lendemain, par quelques milices de la Vallée du Lucerne. Cependant les François, qui deux jours auparavant avoient presque perdu courage, recommencérent les attaques avec un Renfort d'Hommes & d'Artillerie. Le siége dura jusqu'au 11. que le Gouverneur se rendit à condition qu'il sortiroit avec toute sa Garnison, Tambour battant, Enseignes déploiées, avec deux piéces de Canon & un Mortier. Ce qui fut exécuté le 12. 1704.

Le Duc de Savoie accuse les Gouverneurs de lâcheté.

Bernardi, c'est ainsi que ce Gouverneur s'appelloit, fut si mal receu du Duc son Maître après cette defense, qu'aiant été jugé par le Conseil d'Etat & de Guerre, il fut condamné (1) à avoir la tête Tranchée, & les autres Officiers qui commandoient sous lui, furent en même tems condamnez aux Galéres. Il fut conduit publiquement au suplice, en exécution de la sentence, & dans l'instant qu'il s'attendoit de recevoir le coup de la mort, le Comte de Foschieri arriva en Poste, & lui annonça le pardon que son Maître lui accordoit à la priere du Ministre d'Angleterre. Ceux qui avoient defendu Verceil n'auroient peut-être pas eu un si puissant Intercesseur, s'ils ne se fussent dérobez au ressentiment de la Cour de Turin. Des Haies qui étoit François de Nation, & qui n'étoit sorti du Roiaume que pour un Duel, obtint sa grace, & quita le service étranger; Prela qui avoit signé aussi la Capitulation, se jetta dans un convent, qu'il regarda comme un asile contre la disgrace dont il étoit menacé.

Mar-

(1) *Vers la fin du mois d'Août.*

1704. 1704.

Entreprise sur Mont-Melian manquée.

Marcilli qui commandoit le blocus de Montmelian crut se rendre maître de la Place, par le moien d'un Deserteur François, qui s'offrit de mettre le feu au grand Magasin. Cet homme aiant manqué son coup, fut découvert, & pris, & comme il confessa tout, il fut condamné à être roué, sentence qu'il subit le 3. de Juin.

Le Duc de Mantoue se Marie & retourne dans ses Etats.

La superiorité des François en Italie, & la decadence des affaires de l'Empereur en ce même Païs, firent renaître dans le cœur du Duc de Mantoue le desir de retourner dans ses Etats. Il avoit perdu sa première Femme dès l'année précedente, & n'en aiant point eu de posterité, il chercha cette consolation dans l'Alliance de Susanne Henriette d'Elbœuf. Le Mariage fut célebré en Novembre, & le Duc après un séjour d'environ cinq mois, partit de Paris pour s'embarquer à Toulon, & delà passer dans ses Etats, où le Mariage devoit être consommé.

La Baviére occupée par les Impériaux.

Il est tems de retourner en Allemagne pour y remarquer l'usage que les Alliez y firent de la deroute de l'Armée Françoise & Bavaroise. Ratisbonne fut occupée par les Impériaux qui envoiérent divers Détachements dans la Baviére. Le Baron de Wetzel y entra par le Tirol le 21. d'Août, & y brûla la Ville de Traustein, & 44 Villages des environs: quelques Troupes de Baviére fondirent sur lui si à propos près de Marquestein, que de douze cents Hommes qu'il avoit, ils lui en tuérent sept cents sur la Place, & firent trois cents Prisonniers: Il eut bien de la peine à s'enfuir avec le reste dans le Païs de Saltzbourg. Le Colonel Traskowitz partit de Ratisbonne le 30. pour une semblable expédition. Il avoit trois cents Chevaux, avec lesquels il s'avança jusqu'aux Portes de Landshut dont il pilla même le Faubourg: une sortie que fit sur lui la Garnison de cette Place, l'aiant obligé de se retirer avec perte, il s'en vengea par les Degats qu'il fit dans les Villages qui refusérent les Contributions.

L'Electrice de Baviére avertie du malheur de son Epoux, & instruite par une lettre qu'elle en avoit reçeue, prit la Regence; & assistée du Conseil, tâcha de soutenir quelque tems le fardeau qui lui étoit imposé. Pendant qu'elle faisoit partir diverses personnes pour négocier avec l'Ennemi un accommodement, en faveur de ses Etats qu'elle n'esperoit plus de pouvoir garder, quoi que les Gouverneurs des Places demeurassent toujours fidelles à l'Electeur;

Milord Marlboroug assiége Ulm.

le Lord Marlboroug alla camper devant Ulm avec les Troupes Angloises & Hollandoises (1). Il fit aussitôt sommer le Gouverneur de se rendre. Cet Officier aiant répondu qu'il defendroit la Place jusqu'à la derniere extrémité, le Duc tacha de l'intimider, en lui declarant qu'il lui donnoit vingt quatre heures pour se resoudre, & qu'après ce temps-là il n'y auroit plus de Capitulation à obtenir. Il y avoit dans Ulm quatre cents trente Prisonniers que les François & les Bavarois avoient faits sur les Alliez. Le Gouverneur les renvoia au Duc de Marlboroug, & pour lui faire connoître que ce n'étoit point pour épargner ses vivres dont il avoit suffisamment, il le pria de

(1) Le 22. d'Août.

1704. de lui renvoier un pareil nombre des siens. Le Prince Eugéne, & le Prince de Bade s'étant rendus au Camp devant Ulm, y conférerent avec Milord de Marlboroug. Le resultat fut que l'Armée se sépareroit; que le gros prendroit la route du Rhin; qu'on laisseroit un Corps de Troupes Impériales sous le Général Thungen pour faire le Siége d'Ulm, & soumettre la Baviére, pendant que le Prince Eugéne iroit avec un Détachement à Rotweil, où il devoit joindre le Comte de Vheelem, pour observer les Bavarois dont ils espéroient encore de pouvoir empêcher la jonction avec Villeroi. Ce Prince n'aiant pu y mettre obstacle, & apprenant que l'Armée Françoise & Bavaroise avoit déja passé la Forêt Noire, ne jugea point à propos d'aller à Rotweil, & se rendit à Philipsbourg le 2. de Septembre. Il y fut joint le 5. par le Général Anglois dont l'Armée étant décampée le 27. du mois précedent de devant Ulm, avoit marché par deux routes diferentes, & s'étoit rejointe à Bruchsal qu'il avoit donné pour Rendez-vous.

Il laisse le soin du Siége au Général Thungen.

Le Duc de Villeroi se retranche.

Il n'étoit pas dificile dejuger que leur dessein étoit d'assiéger Landau; l'Electeur, & Villeroi se retranchérent sur la Queiche pour couvrir cette Forteresse, & en renforcérent la Garnison; mais ils ne purent empêcher que les Ennemis ne passassent le Rhin le 5. & le 6. sur deux Ponts de Bateaux qu'on avoit jettez à Philipsbourg. Ils étendirent, depuis Puffenhoven où étoit leur Droite jusqu'à Mechterheim où étoit leur Gauche, leur Armée qui étoit forte de quatre vingt Bataillons, & de deux cents quatre vingts Escadrons: leur quartier général étoit à Spire. Le Prince de Bade y étant arrivé le 8. envoia reconnoître l'Armée de France dans le dessein de la combatre, & de finir la Campagne par une troisiéme Bataille. Villeroi dont la Droite s'étendoit vers Germersheim, & la Gauche près de Landau, s'aperceut de ce dessein, & se retira vers Cron-Weissenbourg où il passa le Lauter; & fut se poster le long de la Moder près de Haguenau. 1704.

Siége de Landau par les Alliez.

Les Ennemis voiant qu'il évitoit le Combat, & sachant d'ailleurs que c'étoient les ordres de la Cour, prévirent bien que rien ne les empêcheroit de prendre Landau. Le Prince de Bade se détacha le 12. avec les Troupes qui devoient investir la Place, ce qui se fit le lendemain; mais la Tranchée ne fut ouverte que le 29. Ce n'étoit plus Melac qui la defendoit; ce grand Capitaine étoit mort au mois de Juin; & cette perte auroit été plus sensible dans une pareille conjoncture, s'il n'eût été heureusement remplacé par le Sieur de Laubanie qui n'avoit ni moins de fidelité, ni moins de bravoure que lui. Après avoir été quelque tems Commandant de cette Ville, il en étoit devenu le Gouverneur. Une grande experience secondoit en lui un genie actif & infatigable. Il eut le même honneur que Melac; c'est-à-dire que le Roi des Romains voulut partager l'honneur de le forcer. Ce Prince arriva le 21. de Septembre devant Landau. Les frequentes sorties de la Garnison, retardérent le Triomphe auquel on l'avoit invité, & les François rentrérent souvent teints du sang des Assiégeans, & les obligérent de reculer. Le

1704. Rejoüiſſances au Camp des Impériaux pour la priſe d'Ulm.

Le 28. fut remarquable par les Rejouiſſances que les Alliez firent pour la reddition d'Ulm que le Général Thungen avoit forcée à ſe rendre. Bettendorf que l'Electeur y avoit laiſſé, voiant la Tranchée ouverte le 5. de Septembre, & n'aiant aucun ſecours à attendre, jugea plus à propos de faire une Capitulation avantageuſe, pendant qu'il en étoit encore tems, que d'expoſer ſa Garniſon à être Priſonniere de Guerre. Elle étoit encore de deux mille cinq cents Hommes, qui ſortirent le 13. Tambour batant, Enſeignes déploiées & avec les marques d'honneur, & fut conduite au Fort de Kehl, avec cent cinquante Chariots remplis d'Officiers qui avoient été bleſſez à Hochſtedt. Cette nouvelle étoit d'autant plus agréable que le Général qui venoit de remporter cet avantage, devoit inceſſamment venir joindre l'Armée devant Landau. Ce ne fut pas la ſeule joie qu'eut le Roi des Romains durant ce Siége.

L'Electeur de Baviére retourne aux Païs-bas.

L'Electeur avoit entiérement quité l'Allemagne; il étoit parti de Strasbourg le 12. pour retourner dans les Païs-Bas, accompagné de trois Bataillons de ſes Gardes, & de vingt quatre Eſcadrons, laiſſant la fuſée à démêler à l'Electrice à laquelle il s'étoit abſolument remis du Gouvernement. La Négociation qu'elle avoit entamée avec le Prince de Bade avoit mal réuſſi, & ce Général avoit renvoié les propoſitions à l'Empereur.

L'Electrice traite avec les Impériaux.

Meerman Sécretaire de Son Alteſſe Electorale chargé d'aller menager à Vienne l'accommodement ſouhaité, étoit à peine arrivé à Paſſau, qu'il fut obligé de retourner ſur ſes pas, pour porter à l'Electrice la Déclaration qu'on lui avoit faite, que l'Empereur refuſoit d'entrer en Traité, qu'elle n'eût évacué Paſſau, Ingolſtadt & Brauneau. Comme Sa Majeſté Impériale étoit bien aiſe de renvoier ce Traité au Roi des Romains; Meerman repartit pour l'aller trouver au Camp devant Landau, d'où après s'être aquité de ſa Commiſſion, il repartit encore. 1704.

Articles de ce Traité.

Neuſonner autre Sécretaire de Son Alteſſe Electorale conclut enfin un Traité le 9. de Novembre avec le Prince de Salme & les autres Miniſtres du Roi des Romains. Les Principaux Articles étoient que les Places d'Ingolſtadt, Brauneau, Kuffſtein & Kelheim ſeroient inceſſament remiſes entre les mains des Généraux de l'Empereur, dans l'état où elles étoient avec toute l'Artillerie, les Magazins & les Munitions de Guerre & de Bouche. Que les Garniſons & toutes les autres Troupes Bavaroiſes ſeroient congédiées. Qu'il ſeroit libre aux Officiers & aux Soldats de retourner chez eux, ou d'entrer au ſervice de l'Empereur. Que l'Electrice pourroit garder quatre cents Hommes pour ſa Garde: que les Fortifications de Munick ſeroient démolies, & qu'enfin tout le Païs de Baviére demeureroit ſous la Protection de l'Empereur, qui y établiroit un Adminiſtrateur & y donneroit des Quartiers d'hiver, & de rafraîchiſſement à ſes Troupes.

Les Troupes refuſent de s'y ſoumettre.

Paſſau avoit déja été évacué le 3. & le 4. avec le Château d'Oberhauſen qui eſt ſitué vis-à-vis; Mais lors qu'en vertu du Traité le Général d'Herbeville ſe préſenta le 17. devant Ingolſtadt, la Garniſon ne put ſe reſoudre à livrer la Place. Le Gé-

1704 Général Lutzelbourg voulut envain la porter à l'obéïssance, elle prétendit qu'avant que de la faire sortir, il faloit lui paier les montres qu'on lui devoit, & lors qu'on lui offrit de l'argent pour lever cette dificulté, elle soutint que l'Electrice devoit montrer un Acte de l'Electeur qui l'autorisât à disposer des Forteresses. L'exemple de cette Garnison fut suivi par celles de Kuffstein, & des autres Villes qui devoient être évacuées. Celui qui commandoit à Kuffstein déclara qu'il avoit bien ordre de l'Electrice d'évacuer la Place; mais que le jour n'y étant pas marqué, il n'étoit pas obligé de se presser.

Le Duc de Marlboroug va à Treves.

Landau occupoit encore les Alliez. Le Marêchal de Villeroi craignant toujours que malgré toutes ses précautions, on ne l'obligeât à donner une Bataille qu'il avoit ordre d'éviter, avoit emploié ce temslà à former des Lignes depuis le Rhin jusqu'à Haguenau; & sur le soupçon que l'on avoit que les Ennemis en vouloient à Treves & à Traerbach, le Marquis de Coignies avoit ordre de couvrir ces deux Places avec un Corps de Troupes, dont après sa mort le Commandement fut donné au Marquis d'Alegre. Le Duc de Marlboroug, qui en effet avoit en vue de s'en rendre maître avant la fin de la Campagne, apprehenda que s'il attendoit, pour en entreprendre le siége, que celui de Landau fût achevé, les longueurs qu'il prévoioit, ne lui fissent perdre ce qui restoit encore de la bonne saison, résolut de marcher vers Treves sans néanmoins abandonner le Camp de Croon-Weissenbourg, où il étoit depuis que Villeroi l'avoit quité. Il fit partir pour cet effet un gros Détachement tant de son Armée, que des Garnisons des Places du Rhin, & l'envoia vers la Moselle sous les ordres du Général de Hompesch, & partit le 23. d'Octobre, laissant l'Armée campée à Croon-Weissenbourg sous le commandement du Prince Eugéne. Le 28. il apprit que les François avoient abbandonné la Ville ne laissant dans le Fort que trois cents Hommes qui se retirérent à son Approche, après avoir jetté dans la Riviére leurs Provisions de Guerre & de bouche, & mis le feu à leur Pont volant. Le 2. du mois suivant, il fit investir Traerbach par sa Cavalerie; & laissant la direction du Siége au Prince de Hesse-Cassel, il se rendit au Camp de Landau, où il s'abboucha avec le Roi des Romains & le Prince de Bade. Il en partit ensuite pour la Hollande, afin de passer en Angleterre. La Reine ne pouvoit manquer de le recevoir avec de grandes marques de distinction. Outre qu'il revenoit honoré de la qualité de Prince de l'Empire que Sa Majesté Impériale lui avoit conferée avec la Principauté de Mindelheim demembrée des Etats de l'Electeur; il lui menoit le Marêchal de Tallard dont le vainqueur avoit fait présent à Sa Majesté Brittannique: Doux Triomphe pour les Alliez, & dont l'Empire avoit déja joui auparavant, à la prise du Marêchal de Villeroi. 1704.

Entreprise des Alliez sur le Vieux Brisac.

L'entreprise du Gouverneur de Fribourg sur le Vieux Brisac donna aux Alliez des esperances qui sembloient les devoir dedomager de la longueur du Siége de Landau. Il partit de sa Place à la tête de deux mille

1704. mille Hommes le 9. de Novembre, à neuf heures du soir. Quantité de Chariots chargez de Soldats, d'Armes, de Grenades, de Fusées, de Mêches, & couverts de grandes perches avec du foin par dessus & à côté, paroissoient des Chariots de foin de Contribution, tels qu'il en entre tous les jours dans les Places de Guerre. Des Officiers deguisez en Païsans, faisoient l'office de Charretiers. Arrivez à huit heures du matin devant Brisac, ils commencérent à passer la Porte, & trois des Chariots étoient déja dans la Ville : un brouillard épais qui empêchoit qu'on ne vît à vingt pas, favorisoit leur dessein. Bierne Commis des Fortifications étoit alors occupé à placer des Païsans travailleurs qui arrivoient; il apperçeut proche de l'avance de la Porte neuve trente Hommes qu'il prit d'abord pour des Païsans; & étant entré en soupçon, il leur demanda qui ils étoient? Les voiant interdits, il les chargea à coups de canne, en leur disant que s'ils étoient venus pour travailler, ils devoient se présenter comme les autres. Ces Hommes-là prirent aussi-tôt des Armes qui étoient sur le chariot le plus proche. Le commis cria Alerte & après avoir essuié quelques coups de Fusil, sans être blessé, il se jetta dans le fossé. Le Corps de Garde de la Demie-lune, & celui de la Porte prirent les Armes, & voulurent lever le Pont-levis, mais les Ennemis y avoient arrêté leurs chariots. Les Officiers & les Soldats qui étoient déja entrés dans la Ville avec les deux chariots, en sortirent tout armez, & se jettérent sur la Garde qui les repoussa avec perte. La premiére Porte grillée étant incontinent fermée, les Ennemis continuérent de tirer au travers; mais le Capitaine de Garde laissant en bas la moitié de ses gens, monta sur le rempart avec le reste, & nettoia le Pont par le grand feu qu'il fit faire. Les Ennemis y aiant perdu quarante Hommes, presque tous Officiers, se retirérent avec le chagrin d'avoir manqué leur coup. Le Major du Régiment de Barreuth y fut tué, le Lieutenant Colonel d'Osnabrug qui étoit chargé de l'expédition, y fut dangereusement blessé, & fait Prisonnier. Il déclara que cette entreprise que le Prince Eugéne avoit concertée, auroit réussi sans doute, si la Cavalerie qui s'égara en chemin, étoit arrivée à temps, & qu'elle eût passé à toute bride dans la Ville, lors que les Portes étoient embarassées par les chariots. La Houssaie Lieutenant du Roi se porta par tout pour donner ses ordres, & sa présence d'esprit conserva la Place. 1704.

Suite du Siége de Landau.

Le brave Laubanie soutenoit toujours avec la même constance, le feu & les sommations des Alliez. Le Roi des Romains lui envoia un Trompette le 12. d'Octobre, pour lui représenter que „ quoi qu'il y „ eût déja un mois que la Ville fût „ assiégée, les François ne s'étoient „ pas mis en état de le secourir, par- „ ce qu'effectivement ils ne pouvoient „ pas le faire; qu'il lui accorderoit „ une Capitulation honorable, mais „ qu'une plus longue opiniatreté ne „ pouvoit qu'être funeste à lui & à „ sa Garnison". Le Gouverneur fit réponse „ qu'il se sentoit fort glo- „ rieux d'être attaqué par un Prince „ du mérite, & de la Bravoure du „ Roi des Romains; qu'il étoit aussi per-

1704. „perſuadé de la valeur & de l'intré-„pidité du Prince de Bade & du „Général Thungen, mais qu'il ſup-„plioit Sa Majeſté Romaine de „conſidérer que ſa Place ne man-„quoit encore de rien, que ſa Gar-„niſon étoit compoſée de Soldats „pleins de bonne volonté, & qu'à „ſon égard, il tâcheroit par une „vigoureuſe reſiſtance de mériter „l'eſtime dont Sa Majeſté Romaine „honora Melac, lors du prémier „Siége de cette Place". Il n'eſt pas vrai que la ferocité ſoit attachée à la profeſſion des Armes: la Politeſſe & la Bravoure ne ſont point incompatibles; mais quand elles ſont unies, elles ſont eſtimées des Ennemis mêmes. La réponſe de Laubanie fut portée à un Prince qui étoit ſenſible au vrai mérite. Le Roi des Romains ſe tournant vers le Prince de Bade, ne put s'empêcher de lui dire ces paroles: *Il y a véritablement de la Gloire de vaincre de pareils Ennemis.* Bel éloge quand il part d'une telle bouche. Avec ces ſentiments il étoit impoſſible que le ſiége ne fût pouſſé avec toute la vigueur imaginable, on fut même étonné en France qu'une Place eût pu tenir ſi long tems contre une Armée auſſi nombreuſe, que celle des Alliez. Cependant le 12. de Novembre, le Roi des Romains aiant envoié un Trompette au Gouverneur, pour l'exhorter de nouveau à ſe rendre, avant qu'il fût enſéveli ſous les ruines de la Place. Laubanie répondit „qu'un pareil Mauſo-„lée étoit trop glorieux pour ne „pas l'ambitionner: qu'il ne laiſſé-„roit pas cependant de diferer, au-„tant qu'il le pourroit, l'honneur de „cette ſepulture".

Il tint en effet juſqu'au 23. de Novembre, & après avoir diſputé le terrain pié à pié durant ſoixante & neuf jours de Tranchée ouverte, il prévint l'Aſſaut général & la perte de ce qu'il lui reſtoit encore de ſa Garniſon, par une Capitulation ſemblable à celle que Melac avoit obtenue. La Garniſon ſortit le 26. elle étoit encore d'environ trois mille Hommes, dont quatre cents étoient ou Malades ou Bleſſez, outre ſix cents qui furent laiſſez dans la Place, parce qu'ils étoient hors d'état de ſuivre: elle avoit été de ſix mille Hommes au commencément du Siége. Les chemins ſe trouvant ſi mauvais qu'il fut impoſſible d'emmener l'Artillerie accordée & les Bagages, le Roi des Romains donna ſa parole roiale à Laubanie, & le Prince de Bade lui engagea ſon honneur, qu'à la premiére gelée, ou plutôt même s'il étoit poſſible, le tout ſeroit conduit en ſureté à Strasbourg aux dépends de Sa Majeſté Impériale. 1704. Les Alliez le prennent par Capitulation.

L'Armée qui étoit ſous les ordres du Prince de Heſſe-Caſſel fit partir un Détachement pour prendre Saarbruch, dont la Garniſon abbandonna auſſi-tôt la Ville, pour ſe retirer au Château qu'elle rendit le lendemain, 7. de Novembre. Ils prennent auſſi Saarbruch,

Ce Détachement étant revenu devant Traerbach, le Prince prépara tout pour le Siége; la Garniſon abbandonna la Ville, & ſe retira dans le Château. Le 17. le Canon commença à batre la Place; mais avec ſi peu de ſuccès, à cauſe de la ſituation du terrain qui n'eſt que de rochers inacceſſibles, que l'ennemi fut contraint de changer ſes Bateries, & de faire les attaques du côté de la Ville

1704. Ville par l'endroit qui est le mieux fortifié. Trois Assauts qu'il donna, furent inutiles, & lui coutérent environ douze cents Hommes. De Bar qui y commandoit se defendit jusqu'au 19. de Décembre qu'il capitula; la Garnison sortit le 20. par la brêche avec toutes les marques d'honneur, deux Canons de Bronze, & deux chariots couverts, & fut conduite à Thionville. Les Ennemis perdirent à ce Siége le Baron de Trogné habile Ingenieur, qu'ils eurent d'autant plus lieu de regretter, que dès le mois de Mars, le Lieutenant Général Cochorn (1) avoit paié le tribut à la nature.

Campagne de Flandres.

Il ne se fit rien de fort remarquable en Flandres, & la plûpart de cette Campagne s'y passa à faire des Lignes, & à exiger des Contributions : il n'y eut qu'un petit nombre d'évenements que je ne dois pas oublier. Le Général d'Owerkerque résolut de s'emparer des Lignes des François; pour favoriser ce dessein, le Baron de Spaar s'avança avec une petite Armée jusqu'à Bruges la nuit du 1. au 2. de Juillet, & jetta quelques bombes dans la Ville, après quoi il se retira. Cependant un Détachement de la grande Armée prenant les devants, entra effectivement dans les Lignes à Mierdorp; mais le Demer se trouva debordé, lors que la grande Armée le voulut passer, & le Détachement ne pouvant être soutenu, on fut forcé de le rapeler. Un autre Détachement commandé par le Comte d'Oxenstiern se saisit de la Hauteur de Sainte Barbe près de Namur, & bombarda cette Ville depuis le 26. de Juillet jusqu'au 29. sans interruption. Son dessein étoit de ruiner les Magazins; mais il n'en couta que l'Eglise des Jesuites, & quelques Maisons des Bourgeois. L'Artillerie de la Place fit un assez grand feu sur les Ennemis qui perdirent dans cette expédition plusieurs Officiers de marque. Je passe quantité de Détachements de part & d'autre qui coururent dans le Païs Ennemi. Le plus grand succès qu'eut l'Armée qui étoit sous la conduite du Général Salis, ce fut la prise du Fort-Isabelle. Cent cinquante Hommes qui en faisoient toute la Garnison, capitulérent à condition que les Officiers se retireroient avec leurs Equipages; mais que les Soldats seroient Prisonniers de Guerre. On perdit avec ce Fort que les Alliez démolirent, la liberté de mettre tout le Païs voisin sous les eaux, en arrêtant toutes celles du Nord de la Chatellenie de Bruges. 1704.

Les Alliez prennent & détruisent le Fort-Isabelle.

L'Arrivée de l'Electeur de Baviére dans les Païs-bas, fit croire qu'il se feroit peut-être quelque tentative de ce coté. Son Altesse Electorale crut effectivement avoir trouvé le moment de surprendre l'Armée Ennemie affoiblie par le Détachement qu'elle venoit faire de huit Bataillons qu'on avoit envoiez sur la Moselle. Le Maréchal de Villeroi qui étoit allé à Paris, & delà à Bruxelles, confera avec l'Electeur, & trouvant que d'Owerkerque étoit sur ses gardes, il refusa de risquer une attaque, dont le mauvais succès eût achevé de ruiner les affaires du Roi, & on se contenta d'envoier sur la Moselle un Détachement pareil à celui des Ennemis. Le Marquis de Bedmar en remettant

(1) *Il mourut à la Haie agé de 70 ans.*

1704. tant le Commandement des Païs-bas à l'Electeur, fut gratifié de la Vice-Roiauté de Sicile.

Un Chef des Camisards se soumet.

Les grands objets que cette Campagne m'a fournis, m'ont entiérement occupé loin de l'Interieur du Roiaume; il est juste d'y revenir, pour y en remarquer d'autres qui ne méritent pas moins d'attention. La Cour jouissoit du plaisir de voir que, malgré les agitations de la Guerre, elle étoit venue à bout de desarmer les Camisards. La fuite de Cavalier hors du Roiaume leur ôtoit leur principal Chef; celui qui lui avoit succedé, prit un parti singulier, & dont il se trouva bien Il alla trouver seul le Maréchal de Villars, & comme il n'en étoit connu que de nom, il lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis une recompense de mille écus à celui qui le lui livreroit, mort ou vif. Le Maréchal lui aiant répondu qu'oui. *Cette recompense*, dit-il, *me seroit due, Monseigneur, si je ne m'en étois pas rendu indigne par ma mauvaise conduite; mais j'ai une si grande confiance en la clemence du Roi & en votre Generosité, que je vous apporte moi même cette tête criminelle, dont vous pouvez, Monseigneur, disposer à votre volonté.* Il se jetta en même tems à genoux. Le Général le faisant relever, lui fit compter les mille écus, & expedier une Amnistie pour lui, & pour quatre vingt personnes de sa bande, dont les Armes furent rapportées le lendemain.

Princes legitimez traitez d'Altesse Serenissime.

Le Roi donna cette année un Présage de la dignité, où il vouloit un jour élever les deux Princes legitimez, le Duc du Maine, & le Comte de Toulouse, ses deux fils naturels. Il ordonna qu'ils seroient Traitez d'*Altesse Serenissime*. Il préparoit ainsi la nation à ne se pas étonner, quand il leur donneroit le Titre de Princes du Sang, comme nous le verrons dans la suite. 1704.

Un Envoié de Tripoli va à l'audience du Roi.

Un Envoié de Tripoli qui resida quelque mois en France, occupa un peu la Scene. Il eut son audience de Congé du Roi le 7. de Juillet, & il n'y eut point de Cérémonie à cette occasion, sinon que le Comte de Pontchartrain le conduisit dans le Cabinet. Le Compliment qu'il fit au Roi ne roula que sur la naissance du Duc de Bretagne qu'il appella *la septiéme Planette dans le Ciel de ce beau Roiaume, comme Sa Majesté en étoit le Soleil.* Il eut aussi audience du Prince de Galles, & de la Reine Douairiere d'Angleterre. Le but de sa legation ne fut point rendu public.

Edits Bursaux.

Les Edits Bursaux étant une ressource absolument néceſsaire dans la situation où l'on se trouvoit, le Roi en fit publier quelques uns cette année. On créa vingt trois Charges de Présidents aux Assietes, qui devoient regler ce que chaque Communauté, & chaque particulier avoit à fournir pour sa quote part du Don-gratuit; & on en destina un pour chaque Diocese. On joignit à leur charge l'Intendance des chemins, & on en exigea trente mille Ecus. La Cour voulut aussi mettre une nouvelle augmentation de gages pour les Conseillers du Parlement de Paris; mais sur les remontrances que le prémier Président en fit dans une lettre qu'il écrivit à Chamillard, le Ministere se desista de ce projet. Un autre Edit trouva aussi quelque difficulté, il portoit que les Bourgeois & Habitans de Paris seroient obli-

1704. obligez de paier au dernier dix huit, en des tems fixez le fond de la Taxe annuelle établie pour le netoiement des boues, & pour l'entretien des Lanternes. La Cour en se chargeant de cette dépense, acqueroit un fond de dix huit cents mille Ecus. Après quelques obstacles le Parlement l'enregistra le 18. de Février. Le rehaussement des Monnoies fut aussi mis en usage.

Arrêts. Le Conseil d'Etat rendit au mois d'Août deux Arrêts dignes d'être remarquez; l'un du 12. porte que les Mineurs qui ont tiré, accepté, ou endossé des lettres de change, ne sont pas restituables & peuvent être contraints par Corps. L'autre du 18. ordonne que les Chanoines & autres Beneficiers ne pourront, pour leurs affaires particuliéres indépendantes de leurs Benefices, se servir des *Committimus* accordez à leur Chapitre, quand même le *Committimus* seroit accordé tant pour le Chapitre en général, que pour les Chanoines en particulier. J'obmets plusieurs autres Déclarations qui concernoient des créations de Charges, ou des Attributions de Gages, moiennant la finance qu'on y avoit préscrite, & je marquerai les Hommes illustres que la mort enleva cette année à la France.

Morts célebres. Nicolas Auguste du Harlai Seigneur de Bonneuil Conseiller ordinaire de Sa Majesté, en son Conseil d'Etat, mourut au mois d'Avril. Il avoit rendu de grands services, & s'étoit distingué par ses Négotiations sur tout à Ryswick, où il étoit le prémier Plenipotentiaire de France. La Cour avoit fait une autre perte quelques semaines auparavant en la personne de Louïs-Marie d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & prémier Gentil-homme de la Chambre. Elle fut reparée par le Marquis de Villequier son fils qui succeda à toutes ses dignitez, & au Gouvernement du Boulonnois. 1704.

Le Clergé de France se vit aussi privé dans le cours du mois d'Avril de deux Prélats qui en étoient les principaux Ornements. L'un étoit le Cardinal Guillaume Egon de Furstemberg, Evêque & Prince de Strasbourg, Abbé de St. Germain des Prés. Ce Prince fameux par ses Négotiations, & sur tout par son Enlevement dont j'ai parlé (1), & par la querelle que le Roi excita pour lui procurer l'Archevêché de Cologne (2), mourut dans son Palais Abbatial de Paris, à l'âge de soixante & quatorze ans. L'autre étoit Jacques Benigne Bossuet Evêque de Condom, & ensuite de Meaux. L'honneur qu'il avoit eu d'être chargé de l'Education du Dauphin, la part qu'il eut aux plus grandes affaires qui furent traitées dans les Assemblées du Clergé, l'Eloquence qui regne dans ses ouvrages, lui aquirent une reputation solide. On fut même surpris que le Pape dont il avoit soutenu les sentiments avec une ardeur infatigable, ne l'eût point recompensé par un Chapeau de Cardinal. Il le meritoit sans doute par la pureté de ses mœurs, par son zèle contre les Protestants, & par les services signalez qu'il avoit rendus à la Religion Catholique Romaine; la Place qu'il avoit eue à l'Academie Françoise,

 fut

(1) *Voiez Tome I. page 604.* (2) *Voiez à la page 83 du Tome II.*

1704. fut remplie par l'Abbé de Polignac. Cette Compagnie fut obligée de faire encore un autre choix, pour remplacer l'Abbé Boileau Prédicateur ordinaire du Roi, & elle lui donna pour successeur l'Abbé Abeille déja connu par ses Poësies Drammatiques.

L'Academie des Sciences fut aussi dans le même cas, par la mort du Marquis de l'Hopital; qui s'étant toute sa vie apliqué à la plus sublime Geometrie, à communiqué au public une nouvelle route pour arriver à la perfection de cette science, en faisant imprimer son *Analise des infiniments petits*.

Le Pere Bourdaloue Jesuite, fut aussi un des Illustres que la France perdit cette année. Ce Religieux avoit porté le talent de la Prédication à un tel degré d'éloquence, & de politesse, soutenue par la beauté du geste & de la voix, qu'il laissa bien loin après lui ceux qui couroient la même carriére.

La Cour eut un deuil de quinze jours au mois de Juin, pour Marie Charlotte Seguier fille du Chancelier de ce nom, laquelle après la mort du Duc de Sulli son prémier mari, avoit épousé en 1688. Henri de Bourbon Legitimé de France, Duc de Verneuil, Pair de France, Gouverneur de Languedoc; elle étoit agée de près de quatre vingt trois ans.

Le Gouvernement de Paris, & celui du Comté de Bourgogne furent vacants cette année. L'un par la mort du Duc de Gévres (1) qui avoit peu auparavant reveillé l'attention du public sur son sujet, par l'Alliance qu'il prit avec une jeune personne, quoi qu'il fût déja dans un âge décrepit, & accablé d'infirmitez; & le Duc de Trêmes son fils, Prémier Gentil-homme du Roi, ajouta à tous les Titres qu'il avoit déja du vivant de son Pere, celui de Gouverneur de la Capitale du Roiaume; l'autre par la mort de Jacques Henri de Durasfort Duc de Duras, le plus ancien des Maréchaux de France; dignité qu'il possedoit depuis l'année 1675. & dont son grand âge le dispensoit de faire les Fonctions. 1704.

1705. La Guerre où la France étoit engagée en faveur de Philippe V. ne fut pas la seule occupation de Sa Majesté; le Jansenisme tant de fois flêtri par ses Edits, & par les Constitutions des Papes, avoit donné occasion à de nouveaux troubles qui, bien qu'ils semblassent n'interesser que le Clergé, allarmérent cependant la pieté du Monarque, & l'obligérent de donner une partie de ses soins pour les assoupir. Ce ne fut d'abord qu'un très-petit objet en apparence, mais d'un Doute qui avoit paru n'être que personnel, il s'éleva une Guerre où un grand nombre de Docteurs se trouvérent mal d'avoir pris parti. Ce fut au sujet d'une Consultation dont on ne sait point encore au vrai l'origine. Les uns prétendirent que c'étoit un piége que les Jansenistes avoient tendu pour se soustraire aux decrets qui avoient été publiez contre eux. D'autres crurent que les Jesuites avoient jetté cette pomme de discorde dans le Clergé, pour obliger ceux qui étoient Jansenistes dans le cœur à se déclarer. Quoi qu'il en soit, on proposa en forme de cas de Con-

Histoire du Cas de Conscience.

(1) *Il s'appelloit Leon Potier Duc de Trêmes.*

1705. Conſcience, ſi un Confeſſeur pouvoit continuer d'entendre les Confeſſions d'un Eccleſiaſtique de Province qu'il avoit long-tems régardé comme un homme de Dieu, mais qu'on lui avoit depuis peu rendu ſuſpect de Janſeniſme. On ajoutoit que cet Eccleſiaſtique interrogé par ſon Confeſſeur, avoit répondu ſincerement à toutes les demandes & que le Confeſſeur, n'oſant riſquer la deciſion, demandoit les Lumiéres de la Sorbonne. Le principal objet de ſes doutes étoit que l'Eccleſiaſtique déclarant qu'il condamnoit les cinq propoſitions dans tous les ſens condamnez, ne jugeoit pas que, quant au fait de Janſenius, l'Egliſe en éxigeât la même créance que du Droit; qu'il n'avoit pas la même créance pour cette même déciſion, que pour la déciſion du Droit dans la Condamnation des Propoſitions; mais qu'il croioit qu'il lui ſuffiſoit d'avoir une ſoumiſſion de reſpect, & de ſilence à ce que l'Egliſe avoit decidé ſur ce fait, & que tant qu'on ne le pourroit convaincre juridiquement d'avoir ſoutenu aucune des Propoſitions condamnées, on ne devoit point l'inquiéter, ni tenir ſa foi pour ſuſpecte. Je paſſe les autres ſcrupules Théologiques pour venir à l'Hiſtoire du cas de Conſcience, car c'eſt ainſi qu'on apella cet écrit. Les Abbez Petit-pied, & Bouret, Profeſſeurs de Sorbonne, les Sieurs Sarrazin, Pinſonnat & Ellies du Pin Profeſſeurs du Roi, le Pere Alexandre Docteur célébre, le Pere de Combes Abbé de Ste Genieve, les Sieurs le Févre des Chevaliers Archidiacre de l'Egliſe de Troie, Veron Tréſorier de l'Egliſe de Langres, Delan Théologal de Rouen, de la Roque Ancien Théologal de Meaux, ſept Curez de Paris, & vingt-deux autres Docteurs de cette ſavante Faculté, donnérent dans le panneau, & déclarérent qu'aiant vû ſon expoſé, ils étoient d'avis que les ſentiments de l'Eccleſiaſtique dont il s'agiſſoit, n'étoient ni nouveaux, ni ſinguliers, ni condamnez par l'Egliſe, ni tels enfin que ſon Confeſſeur dût exiger de lui qu'il les abbandonnât, pour lui donner l'abſolution. Cette Déliberation fut donnée en Sorbonne le 22. de Juillet 1702. 1705.

Troubles excitez à cette occaſion.

Ceux qui l'avoient demandée firent bientôt paroître divers écrits pour la cenſurer. De cinq il y en eut deux qui la qualifioient d'un attentât des Docteurs contre l'Egliſe; trois autres étoient autant d'entretiens touchant la deciſion ſur le fait de Janſenius. Le bruit qu'excita la ſouſcription des Docteurs, en allarma quelques uns, elle étoit déja rendue publique avec une lettre qui y ſervoit de Préface, & pluſieurs des ſouſcrivans apprehendant de s'être trop engagez, revoquérent en quelque ſorte leur ſignature. Le prémier fut le P. Alexandre qui allarmé de ce qu'on imputoit aux Docteurs d'avoir entrepris ſur l'autorité du Clergé, & d'avoir ſouſcrit à une doctrine que l'on rendoit ſuſpecte au Pape, au Cardinal, au Roi & à tous les fidelles, écrivit à ce ſujet une Lettre Apologetique (1), où il faiſoit voir en qualité de Docteur, qu'il n'étoit pas nouveau que l'on s'adreſſât à la Sorbonne, pour avoir ſa déciſion ſur les cas de Conſcience; qu'ils n'avoient ja-

Le Pere Alexandre ſe juſtifie.

(1) *Du 1. de Janvier 1703.*

1705. jamais eu dessein en decidant ce Cas d'en faire une Action d'éclat; mais simplement de calmer la conscience d'une personne qui étoit dans le doute; qu'ils n'avoient aucune part à la lettre impertinente qu'on y avoit ajoutée en l'imprimant; que pour ce qui regarde le fonds de la réponse, il ne voioit pas qu'il y eût lieu de se repentir de l'avoir donnée, puis qu'il la croioit *véritable juste*, *précise*, *conforme au Bref du St. Pere Innocent XII*, *à l'Instruction du Cardinal sur la Grace*, *& à la censure du Clergé. Ceux qui se soulevent contre la réponse des Docteurs*, ajoutoit-il, *oseroient-ils soutenir sans craindre votre censure*, *& celle du Pape*, *que ces deux véritez sont également de foi?* I. Les cinq Propositions sont dans Jansenius. II. Jesus-Christ est mort pour tous les hommes en commun & en particulier. Il faisoit voir ensuite dans quelles parties de ses ouvrages, il s'étoit expliqué sur les matiéres contestées d'une maniére à ne point laisser de doute sur son Ortodoxie.

Il est imité par d'autres Docteurs.

L'exemple de ce fameux Dominicain fut suivi par quelques uns, & ils signérent ensemble un Acte dressé en forme de lettre, adressé au Cardinal, dans lequel ils reconnoissoient: I. Qu'on est obligé de soumettre son jugement à celui de l'Eglise sur les faits qu'elle a décidez, de préferer ses lumiéres aux nôtres, d'avoir pour ses decisions, non seulement un silence respectueux, mais une créance intérieure & un véritable acquiescement de cœur & d'esprit. I. Qu'on doit être dans cette disposition, pour signer le formulaire. III. Qu'ils avoient supposé que c'étoit celle de l'Ecclesiastique en question, sur ce qu'il étoit dit de lui dans l'exposé; *qu'il condamnoit les cinq Propositions dans le sens même de Jansenius*, *& qu'il n'avoit pas la même créance pour le fait que pour le Droit:* Paroles qui leur avoient paru marquer qu'il avoit pour le Fait quelque créance, quoi qu'inferieure à celle qu'il avoit pour le Droit, & que ce n'étoit que dans cette supposition qu'ils avoient signé la Résolution du Cas. Vingt quatre autres Docteurs lui addresserent une lettre dans le même esprit. 1705.

Ordonnance du Cardinal.

La cause aiant ainsi été portée au Tribunal du Cardinal de Noailles, comme Archevêque & en cette qualité juge de la Doctrine dans son Diocése, & les Docteurs qui avoient signé le Cas, s'étant tous remis à son jugement, son Eminence rendit une ordonnance (1), où elle déclaroit que pour satisfaire à ce qu'exigeoit d'elle son Ministere, aussi bien que la soumission des Docteurs, elle condamnoit la Résolution du Cas de Conscience, & son exposé comme étant contraire aux Constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. aux Brefs d'Innocent XII. & à l'ordonnance que le Cardinal lui même avoit donnée le 20. d'Août 1696., & comme tendant à renouveller les questions décidées; & en consequence, l'Ordonnance defendoit sous les peines du Droit la Lecture du dit Cas. Mais pour dedomager les Docteurs qui l'avoient signé, le Cardinal y faisoit un Eloge de la Sorbonne. „Nous avons, disoit-il, cet avantage, „autant & peut-être plus qu'aucun „Evéque du Monde, puisque nous „avons dans notre Clergé cette cé-„lébre

(1) *Du 22. de Février 1703; mais elle ne parut que le 5. de Mars suivant.*

1705. „lébre Faculté de Théologie, si „connue & si estimée depuis tant „de siécles dans l'Eglise, & tant „d'autres Prêtres séculiers & régu„liers d'une science & d'une vertu „consommée. Nous goûtons cet „avantage avec une joie & une re„connoissance sensible; mais quel„que confiance que nous aions aux „lumiéres de tant d'habiles gens, „nous ne pouvons leur abbandon„ner la decision des affaires impor„tantes & difficiles, que nous de„vons regarder comme une fonc„tion essentielle de l'Episcopat". Ensuite *pour remplir toute Justice & défendre la charité aussi bien que la vérité*, (ce sont ses termes,) il condamnoit aussi les libelles *pleins d'aigreur*, & d'amertume qui avoient été repandus contre ceux qui avoient signé le Cas. Il finissoit en exhortant tous les Théologiens à la Paix.

Arrêt du Roi pour défendre les Disputes.

Le même jour que parut cette Ordonnance de l'Archevêque, le Roi déja averti du nouvel orage qui s'élevoit dans l'Eglise, interposa son autorité pour le dissiper. Il donna un Arrêt portant défenses de composer, imprimer, ni débiter aucun libelle sur les anciennes Contestations concernant la Doctrine de Jansenius, & en supprimant le Cas de Conscience il ordonnoit que tous les livres, écrits & libelles généralement quelconques, qui auroient été publiez de part & d'autre, pour renouveler les Contestations, seroient suprimez; défendoit à tous ses sujets de s'attaquer ou provoquer par des termes injurieux, de Novateurs, Héretiques, Jansenistes, Semi-pelagiens, ou autres noms de Parti. &c.

Decret du Pape contre le Cas de conscience.

Dans le même tems que la Cour prenoit de si sages précautions pour remédier aux dissentions qui troubloient le Clergé, celle de Rome publia un Bref (1) par lequel elle *condamnoit* & *réprouvoit* la lettre & le Cas de Conscience. Le Pape l'envoia au Roi avec un autre Bref, par lequel il lui marquoit la Condamnation qu'il venoit de faire. Le 23. de Février, sa Sainteté écrivit encore un troisiéme Bref addressé au Cardinal de Noailles, pour exciter son zèle contre la Résolution des Docteurs. Ce Prélat avoit déja reçu un Acte signé par la plûpart des quarante Docteurs, où ils promettoient de conformer leurs sentiments & leur conduite à son Ordonnance, & témoignoient d'avoir un véritable déplaisir d'avoir signé le Cas de Conscience. Le Nonce rendit compte au Pontife de la soumission respectueuse avec laquelle son Decret avoit été reçu de la Cour. Il lui notifia en même tems le promt châtiment qu'elle avoit fait, en releguant les principaux d'entre les Sous-crivants; & cela attira un nouveau Bref de remerciment où le St. Pere déclara qu'il avoit appris avec une extrême joie que „le zèle „Roial de Sa Majesté, excité par „ses Exhortations perpetuelles, avoit „commencé à châtier selon leur „mérite les *Approbateurs du detestable libelle*, *en releguant Louïs du Pin*, *homme d'une mauvaise doctrine & coupable de plusieurs attentats contre la Dignité du Siége Apostolique*.

Arrêts contre les Mandements précipitez de quelques Prélats.

Le Decret de Rome pensa causer encore plus de desordres que le Cas de Conscience même. Quelques Evêques l'aiant reçeu, n'attendirent point pour le publier dans leurs Dio-

(1) Le 12. de Février.

1705. Diocéses, qu'il fût revêtu des formes nécessaires pour avoir force dans le Roïaume. L'Evêque de Clermont fut un des prémiers & par son Mandement du 15. d'Avril 1703. il s'attira un Arrêt du Parlement de Paris qui suprima le Mandement. On jugea qu'il étoit important pour les Droits du Roiaume, & pour les Libertez de l'Eglise Gallicane, que ce Decret émané d'une Congrégation dont on ne reconnoit point en France l'Autorité, & sur lequel il n'y avoit point eu de Lettres Patentes de Sa Majesté verifiées en Parlement, ne fût pas ainsi publié & exécuté dans le Roiaume. Les Evêques de Coutance, de Nevers, de Poitiers, de Sarlat, & de Vence, firent aussi des Mandemens pour condamner le Cas de Conscience. Le dernier eut la sagesse de ne faire aucune mention dans le sien de la condamnation de Rome. L'Evêque de Coutance se contenta de faire simplement part à son Clergé & à son Peuple, de ce qu'il avoit reçu de la Cour, sans porter aucune Censure contre le Cas, & sans accepter formellement le Decret du Pape.

Le Parlement de Paris donna contre le Mandement de l'Evêque de Poitiers un Arrêt (1) pareil à celui qui avoit été rendu contre celui de l'Evêque de Clermont. Le Parlement d'Aix à son éxemple s'éleva (2) contre le Mandement de l'Evêque d'Apt, & le Parlement de Bordeaux (3) contre celui de l'Evêque de Sarlat.

Les Universitez, & plusieurs Evêques condamnent le Cas de Conscience.

Les Facultez de Théologie de Louvain & de Douai firent des Censures de l'exposé du Cas de Conscience. Ce fut l'Archevêque de Malines qui le dénonça à la Faculté de Louvain, laquelle en condamna huit Articles par une Censure du 10. de Juillet 1703. La Faculté de Douai fit une longue Dissertation sur la seule question; savoir, s'il suffit d'avoir une soumission de respect & de silence pour ce que l'Eglise a decidé sur le fait de Jansenius. L'Archevêque de Cambrai fit une longue Ordonnance, dans laquelle il emploia plusieurs autoritez pour établir l'infaillibilité de l'Eglise, dans l'interpretation du Texte des Auteurs & dans la Condamnation des Livres. Les Archevêques d'Auch, d'Arles, & de Vienne; les Evêques de Chartres, de Noïon, du Mans, d'Angers, de Marseille, & de la Rochelle, publiérent dans le cours de cette année, ou au commencement de l'autre, des Mandements, où ils condamnoient l'exposé du Cas de Conscience & sa Resolution. 1705.

Ils varient sur le Principe de condamnation.

Tous ces Prélats ne fondoient pas leur Condamnation sur le même principe. L'Archevêque de Cambrai, & l'Evêque de la Rochelle dont les Ordonnances furent combatues par plusieurs écrits, établirent nettement l'infaillibilité de l'Eglise *dans les faits Doctrinaux*, c'est-à-dire, dans l'Interpretation des Textes des Livres des Auteurs. Les autres Evêques se contentérent d'assurer qu'il faut croire la vérité du fait par déference & par soumission au jugement de l'Eglise, quoi que cette vérité ne soit pas Divine.

Le Pape donne une Bulle.

Les Contestations en étoient là, & l'affaire demeuroit toujours en suspens en France, parce que le Decret de Rome n'avoit été ni reçu, ni publié; lors que les Rois de France &

(1) *Le 16. de Juin.* (2) *Le 24. de Mai.* (3) *Le 27. de Juin 1703.*

1705. & d'Espagne solicitérent une nouvelle Bulle pour la Condamnation du Cas de Conscience. Le Pape renouvellant les Constitutions d'Innocent X, & d'Alexandre VII. donna le 15. de Juillet 1705. la Bulle qui commence par ces mots: *Vineam Domini Sabaoth*. Le Nonce en la portant au Roi, lui remit en même tems un Bref du Pape pour lui en recommander l'exécution. Le Clergé étant alors Assemblé à Paris, Sa Majesté envoia la Constitution à l'Assemblée, avec une lettre par laquelle elle l'exhortoit de déliberer incessamment sur l'acceptation, afin qu'en étant informée, elle fît expedier ses Lettres Patentes pour la Publication de la Bulle dans tout le Roiaume.

Le Roi l'envoie à l'Assemblée du Clergé.

L'affaire fut proposée le 3. d'Août à l'Assemblée par le Cardinal de Noailles, qui designant par des traits un peu vifs l'Archevêque de Cambrai, se plaignit des sentiments outrez de ceux qui éxigeoient pour des faits une créance de foi Divine, qu'on ne pouvoit établir que sur des Principes qui avoient été inconnus jusqu'à ces derniéres contestations. Il ajouta que l'Eglise Romaine ne prétend point être infaillible dans la decision des faits mêmes Dogmatiques qui ne sont point révelez. L'experience lui a fait ensuite connoître qu'il jugeoit mal des prétentions de la Cour de Rome.

On nomme des Commissaires pour l'examiner.

Pour procéder dans les formes ordinaires, on nomma des Commissaires, à savoir l'Archevêque de Rouen Président de la Commission, sept Evêques, & sept Abbez. Le Cardinal objecta à ces derniers que s'agissant uniquement de la Doctrine & du Dogme, ils ne pouvoient avoir qu'une voix consultative; mais ils prétendirent qu'ils devoient avoir voix deliberative. Cette contestation dura jusqu'au 8. d'Août, qu'elle fut terminée contre les Abbez qui dans le Cours des affaires ne laissérent pas d'opiner de la même maniére que les Evêques, sans qu'on pût distinguer si c'étoit avec voix deliberative, ou seulement avec voix consultative. Les Commissaires s'assemblérent pour la premiére fois le Lundi 10. d'Août, & continuérent leurs Assemblées jusqu'au Vendredi 21. qu'ils firent leur raport, après avoir établi trois Maximes Préliminaires. I. Que les Evêques ont droit par Institution Divine de juger des Matiéres de Doctrine. II. Que les Constitutions des Papes obligent toute l'Eglise, lorsqu'elles ont été acceptées par le Corps des Pasteurs. III. Que cette acceptation de la part des Evêques se fait toujours par voie de Jugement. 1705.

Ils font leur raport à l'Assemblée Générale.

Après ces précautions que la Commission jugea nécessaires pour maintenir le Droit des Evêques, elle opina que la Bulle devoit être acceptée avec respect & soumission; que l'Assemblée devoit écrire au Pape une lettre de félicitation & de remerciment, une lettre Circulaire à tous les Evêques du Roiaume, pour les exhorter de faire publier la Constitution dans leurs Dioceses, avec des Mandemens simples, & uniformes autant qu'il se pourroit, & de ne rien ajouter, ni diminuer à la Constitution; que l'on remercieroit Sa Majesté, la supliant d'accorder ses lettres pour l'enregistrement, & la publication, l'Assemblée générale fut du même avis, & la Resolution en fut prise le Samedi. A la

Qui accepte la Bulle.

1705. Lettre Circulaire adressée aux Evêques, on joignit un modèle de Mandement, & sans leur imposer la nécessité de s'en servir, on les avertit de le faire le plus uniforme qu'ils pourroient. Outre la lettre commune de toute l'Assemblée au Pape, le Cardinal en écrivit une en son particulier, & le Pape lui répondit par un Bref du 20. d'Octobre. La Bulle fut envoiée par Sa Majesté à la Sorbonne par une lettre de Cachet, qui deffendit que dans les Lectures de Theologie, & dans les Theses, on avançât, ou enseignât aucune proposition contraire. La Faculté obéït sans repugnance: les lettres patentes datées du 31. d'Août, furent présentées au Parlement de Paris le 4. de Septembre par les Gens du Roi. L'Avocat Général fit à ce sujet un discours très éloquent où, entre autres choses remarquables, il observa que les Bulles des Papes n'avoient été reçues dans le Roiaume, qu'après avoir été acceptées par l'Eglise Gallicane. Il allegua ensuite ces Maximes aussi anciennes qu'immuables *qui font consister la force & l'autorité de l'Eglise Universelle dans l'unité de l'Episcopat; qui veulent que pour former une décision irrevocable en matiére de Doctrine, le Pape comme Chef visible de l'Eglise prononce à la tête des Evêques, mais avec les Evêques, & que le Vicaire de Jesus-Christ sur la terre, regne avec l'Eglise, & non pas sur l'Eglise.* Il conclut enfin à l'enregistrement qui se fit le même jour.

Le Roi la fait enregistrer aux Parlements.

Après l'acceptation de la Bulle par le Clergé, & les Ordonnances pour la faire en registrer dans tous les Parlemens, il ne restoit plus que de l'envoier à tous les Archevêques & Evêques du Roiaume, afin que chacun d'eux pût l'accepter en particulier, & la faire publier dans son Diocèse. Les Sécretaires d'Etat eurent ordre de la leur adresser avec une Copie des Lettres Patentes, & une Lettre du Rôi qui leur expliquoit les intentions de Sa Majesté sur l'usage qu'ils en devoient faire. Conformément à cette lettre la plûpart des Evêques firent pendant les derniers mois de cette année, & pendant les prémiers de l'année suivante, les Mandemens pour publier la Constitution. 1705.

On dispute encore sur le sens de la Bulle.

On ne laissa pas de disputer sur le sens de la Bulle. Comme le Pape en obligeant à la créance du fait, n'avoit point clairement prononcé sur la nature de la créance, si elle est de foi divine ou humaine, on se partagea sur ces deux genres de créance. Les uns soutinrent que la Constitution avoit décidé que la créance du fait étoit de droit divin; les autres qu'elle obligeoit seulement à croire le fait d'une foi humaine, en préferant le jugement de l'Eglise à son propre jugement; & d'autres qu'elle n'obligeoit pas à la créance du Fait, parce qu'il n'est pas nettement distingué du Droit. C'est ainsi que l'autorité du Roi assoupit du moins pour quelque tems une querelle que j'ai voulu rapporter tout de suite, pour ne pas embarasser la memoire du Lecteur, comme j'aurois fait, si jeusse marqué toutes ces circonstances sous les differentes années où elles sont arrivées. Il est tems de reprendre le fil des Evenemens civiles & militaires.

Promotion de Chevaliers du St. Esprit.

Le Roi ne se contenta pas de signaler le prémier jour de l'année 1705. par les felicitations que la coutume

1705. tume a établies. Il tint un Chapitre de l'ordre du St. Esprit ; & comme il vouloit le conferer à ceux des Maréchaux de France qu'il n'en avoit pas encore honorez, il les avertit de se préparer à faire leurs preuves, pour y être reçus le jour de la Purification. L'Abbé d'Estrées, & le Marquis de Puisieux reçurent le Cordon-Bleu. Les Maréchaux que cette Promotion regardoit étoient, le Marquis de Villars qui étant rapellé du Languedoc & destiné pour l'Allemagne, avoit été fait Duc & Pair à son arrivée, le Maréchal de Cœuvres Grand d'Espagne, & qui en cette qualité fut présenté seul & conduit au Trône de Sa Majesté par les Ducs de la Trémouille & de Chevreuse ; le Marquis de Chamilli ; les Comtes d'Estrées & de Chateau-Renaut Vice-Amiraux de France, le Comte de Montrevel, les Sieurs Rosen, Vauban, & Catinat. Ce dernier remercia le Roi, sur ce qu'il ne pouvoit pas faire preuve de Noblesse telle que l'exigent les Statuts. Cette modestie qui lui fit honneur, n'étoit pas sans exemple, & j'ai déja remarqué la même candeur dans le Maréchal de Faber (1). Le Maréchal de Harcourt étoit aussi du nombre ; mais sa santé ne lui aiant pas permis de se trouver à cette Cérémonie, on lui permit de porter le Cordon-bleu, en attendant sa reception qui fut le 8. de Mai ; jour auquel Sa Majesté donna aussi le même Ordre au Marquis de Bedmar qui alloit prendre possession de la Vice-Roiauté de Sicile. Le jour de la Purification les nouveaux Chevaliers prirent leur Rang, suivant l'Ancienneté de leur Commission de Maréchaux de France. On forma deux dificultez : le Maréchal de Villars voulut se prévaloir de sa dignité de Duc pour avoir la preséance ; mais on lui répondit que les lettres d'érection n'étant point encore enregistrées au Parlement, on ne pouvoit le reconnoître pour tel, & Sa Majesté fut elle même de cet avis. Les Prélats contestérent aussi à l'Abbé d'Estrées le droit de s'asseoir ; ils prétendirent que n'étant ni Cardinal, ni Prélat, il devoit rester debout ; mais le Roi décida pour lui en faveur de la qualité de Commandeur de l'Ordre de laquelle il étoit revêtu. 1705.

On léve des Troupes dans les Paroisses.

Les prémiers mois de l'Année se passérent à recruter les Troupes par de nouvelles levées que l'on fit dans les paroisses, en vertu d'une Déclaration du Roi publiée le 30. d'Octobre 1704. & sur l'avis que l'on eût que plusieurs de ceux qui avoient été nommez, s'absentoient des paroisses, ou quitoient les recrues pour lesquelles ils étoient destinez ; la Cour fit une nouvelle Ordonnance du 1. de Février, par laquelle on commandoit que dans la quinzaine du jour de la Publication, ceux à qui le sort étoit échu de servir dans les milices, se présentassent aux Intendans des Généralitez, pour être conduits sur les routes que Sa Majesté leur feroit expédier. Il étoit enjoint aux Prevôts de rechercher, & faire punir du fouet & de la fleur de lis ceux qui n'obéïroient pas.

Nomination des Généraux.

Le Roi nomma pour commander l'Armée de Flandres, le Maréchal de Villeroi avec vingt Lieutenans-Généraux, & treize Maréchaux de Camp.

(1) *Voiez ci-devant au commencement de l'année 1662.*

1705. Camp. L'Armée sur la Moselle fut confiée au Maréchal de Villars, qui avoit sous lui treize Lieutenans-Généraux, & douze Maréchaux de Camp; & le Maréchal de Marsin eut ordre de se mettre à la Tête de l'Armée d'Alsace, & on lui donna onze Lieutenans-Généraux, & neuf Maréchaux de Camp. Les Armées d'Italie demeurérent toujours sous les ordres du Duc de Vendôme, du Grand-Prieur son Frere, & du Duc de la Feuillade. Il y auroit eu de l'imprudence à les tirer d'un Païs où ils servoient si bien l'Etat.

Suite de la Guerre en Italie.

La Tranchée étoit ouverte devant le Fort de Guerbignan dès le 22. d'Octobre, le Duc de Vendôme pressoit les attaques de ce Fort, d'où dépendoit la conquête de Verrue. Son Altesse Roiale de Savoie avoit toujours conservé une Communication qu'on n'avoit pu lui ôter & par laquelle on retiroit les Malades & les Blessez de la Place, & on leur substituoit des Troupes fraîches; c'est ce qui rendit le Siége plus long que l'on n'avoit cru. Il y avoit apparence que ce Prince emploiant la meilleure partie de son Infanterie à la defense de ce Fort, le reste de son Armée pouvoit facilement être deffait dans le Camp de Crescentin où il l'avoit laissé. Le Duc de Vendôme voulut profiter de cette disposition, & attaquer en même tems le Camp & le Fort. Son Altesse Roiale risquoit trop à ne pas prévenir au plutôt un si grand danger. Elle fit incessamment marcher son Infanterie vers le Camp pour soutenir la Cavalerie en cas d'insulte. Les François s'apperçurent de sa crainte, & ne trouvant point de sureté à poursuivre leur premier dessein, ils se contentérent de prendre possession (1) du Fort qui leur fut abbandonné. Ils trouvérent dans les Retranchements de l'Armée de Savoie quantité de Tentes & de Bagage, qu'elle n'avoit pas eu le tems d'emporter. 1705.

On tourna aussi-tôt tous les efforts contre la Ville, & les exemples de severité dont j'ai parlé, apprenant à la Garnison ce qu'elle devoit attendre, si elle ne se defendoit pas jusqu'à l'extrémité, les Attaques furent disputées avec beaucoup de bravoure; Mines, Contremines, tous les Stratagemes dont on se sert pour retarder la perte d'une Place importante, tout fut emploié pour tirer en longueur ce Siége que le Duc de Savoie esperoit encore de faire lever. Le Général François que tant de résistance animoit, & qui avoit promis au Roi qu'il seroit bientôt maître de cette Forteresse, étoit résolu de l'emporter à quelque prix que ce fût. Mais il lui étoit dificile de s'en rendre maître, vû la Communication que l'Ennemi avoit conservée, entre cette Ville, & Crescentin où il avoit son Camp. Une sortie que firent les Assiégez pensa même lui ravir en un jour tout l'avantage de plusieurs mois de fatigues. Pendant qu'ils attaquoient ses Tranchées, un gros de Cavalerie tacha de percer jusqu'à son quartier, & un autre Corps tomba en même tems sur le Quartier des Espagnols pour faire diversion. Les Assiégeans animez par la sage intrepidité du Prince qui les commandoit, regagnérent le terrain, & repoussérent l'Ennemi à qui cette Action couta plu-

(1) *Le 7. de Novembre 1704.*

1705. plusieurs Officiers distinguez. La France y perdit le Maréchal de Camp d'Imercourt.

Lappara que la Cour envoia pour prendre la direction de ce Siége, étant arrivé au Camp au mois de Février, n'approuva point les Attaques qui étoient commencées. Il reconnut que la prise de Verrue dépendoit de celle du Fort qui en couvroit la Communication avec le Camp Ennemi. Il fit redoubler les Bateries & les Attaques contre ce Fort qu'il prit d'Assaut avec peu de perte, malgré le secours que le Comte de Stahrenberg essaia d'y mener. On ne douta plus que le Gouverneur perdant toute esperance d'être dégagé, ne rendît aussi-tôt la Place. On l'en fit sommer le 8. de Mars, avec menace de ne faire aucun Quartier à lui, ni à la Garnison, en cas de refus. La réponse fut „que la Place n'étant assiégée „dans les formes que depuis deux „jours, il n'étoit pas encore tems „de la rendre; que le Duc son Maî„tre n'en étoit guéres éloigné, & que „c'étoit à lui qu'il faloit s'adresser." Le feu redoubla, & déja tout sembloit être prêt pour un Assaut Général; mais le Conseil de Guerre jugea que c'étoit exposer inutilement les Troupes au feu des Mines, au lieu que la Garnison ne pouvant être secourue, manqueroit bientôt de Munitions, & rendroit la Place sans qu'il en coutât rien. Cet avis prudent fit que l'on se contenta de tenir la Ville fort resserrée.

Le Duc de Savoie se retire pour éviter le Combat.

Le Camp de Crescentin causant toujours de l'inquiétude au Duc de Vendôme; il forma le dessein s'en delivrer. Il fit passer le Pô à sa Cavalerie sous la conduite de Vaubecourt, & partit le 14. de Mars, 1705. pour tomber sur l'Armée Ennemie qui le prévint en se retirant à Chivas. Il n'eut point de peine à prendre Crescentin, où il ne trouva point de Garnison & il y en laissa une de douze Compagnies. Le 6. d'Avril le Gouverneur demanda à capituler; il prétendoit sortir par la Brêche avec toutes les Marques d'honneur. Sa proposition fut rebutée, & le feu redoubla de la part des Assiégez. La nuit suivante, ils firent jouer leurs artifices avec un fracas horrible, on ne vit en l'air que Pots-à-feu, Grenades doubles, Carcasses, & sans la précaution qu'avoit eue le Duc de Vendôme de couvrir les Troupes par de bons Madriers, elles auroient été fort endomagées. Le 7. on batit encore la Chamade, & les Assiégez refusant de se rendre à discretion, firent jouer leurs Mines le 8., renversérent les trois enceintes de la Ville, & se retirérent dans le Donjon. C'étoit leur dernier azile où ils ne tinrent que jusqu'au lendemain matin. On vit alors combien il y avoit eu de prudence à ne point risquer un Assaut, où l'on pouvoit perdre dix mille Hommes, & le desespoir que la Garnison montra par sa conduite, justifia celle des Généraux qui avoit épargné l'élite de l'Armée que trop de précipitation auroit exposée à une mort inutile à la Patrie.

Le Duc de Vendôme prend Verrue.

Le Duc de Vendôme dit au Commandant Allemand que la conduite qu'il avoit tenue depuis trois jours, le rendoit coupable de mort, mais qu'il lui faisoit grace de la vie aussi bien qu'à sa Garnison. Il ne voulut point permettre que l'on fouillât les Officiers, ni que l'on deshabillât

1705. billât les Soldats ; & les louant de leur longue resistance, il ajouta „ que quoi qu'il fût contre les re„ gles de la Guerre de faire sauter „ les Fortifications à la derniere ex„ trémité, ils n'avoient fait que pré„ venir ce qu'il avoit dessein de fai„ re, & qu'ils lui auroient fait plaisir „ de faire sauter aussi le Donjon. La Garnison sortit le 10, elle n'étoit que d'environ mille Hommes y compris les Malades, & fut conduite les jours suivans dans le Milanez.

La nouvelle de cette réduction fut agréable à la Cour, quoi qu'on s'y attendît depuis long-tems ; le succès que le Duc de la Feuillade eut de son coté, ne causa pas moins de plaisir. Le mouvement des Troupes en Dauphiné, dont on ignoroit d'abord la destination, tint un peu en suspens ; mais après une Marche penible, vû la saison, elles s'avancérent jusqu'à Ville-Franche qui fut investie le 10. de Mars. Le Gouverneur sommé de se rendre, demanda jusqu'au soir pour se résoudre, & envoia dire qu'il n'en étoit pas encore tems. La Feuillade fit aussi-tôt abbatre la clôture du Couvent des Capucins par deux Bataillons, & entra dans la Ville par cette Brêche l'épée à la main. Il n'y trouva point la Garnison qui s'étoit retirée dans le Château, & les Habitans qui s'étoient attendus à être pillez, en furent quites pour deux mille Pistoles qui furent distribuées aux Soldats, & pour une certaine quantité de Draps d'Ecarlate pour les Officiers. Il reçut avis qu'un Bataillon des meilleures Troupes de Savoie, & six mille Hommes de Milices, s'étoient retirez de

Le Duc de la Feuillade assiége Ville-Franche.

Torbia à Souspiel dans le dessein de se jetter dans Nice dont le Siége étoit résolu. Le Chevalier de Miane fut aussi-tôt chargé de les aller attaquer avec un Détachement, & il s'en aquita avec tant de capacité, qu'après en avoir taillé en piéces une partie, & fait quelques Prisonniers, il força le reste à s'enfuir dans les Montagnes. L'Escadre Françoise qui devoit favoriser les deux Siéges arriva le 12. & les vents contraires ne lui permettant pas d'entrer, le Duc content de faire bloquer le Château, & de donner ses ordres pour élever les Bateries, commença le Siége de Nice, où la Tranchée fut ouverte la nuit du 15. au 16. L'Escadre débarqua l'Artillerie, & les Munitions le 26. & l'on fit toutes les dispositions pour réduire le Château, qui capitula le soir du 2. d'Avril, à condition que la Garnison auroient la liberté de se retirer dans le Château de Nice, aussi tôt que la Ville seroit prise. Il restoit encore les Chateaux de Sant-Ospicio & de Montalban, qui se rendirent aussi-tôt que l'Artillerie fut en état de les battre en ruine. 1705.

Il assiége Nice.

Le Marquis de Caraglio Gouverneur de Nice, ne crut pas devoir defendre la Ville, il aima mieux se borner à la defense du Château, où il fit entrer sa Garnison le 10. & laissa aux Habitans le soin de battre eux mêmes la Chamade. L'Evêque, le Maire, & trois Senateurs en offrant les Clefs de la Ville au Duc de la Feuillade, lui présentérent un projet de Capitulation. Il leur dit, pour toute réponse, qu'il l'examineroit, & fit occuper tous les Postes de la Ville par quatre Bataillons qu'il

1705. qu'il y fit entrer. Le Marquis s'étant ainsi retiré au Château, fit savoir au Général François qu'il ne pourroit soufrir aucune communication entre la Ville & les Troupes dont elle étoit environnée, sans un ordre exprès du Duc son Maître; mais il eut pour réponse qu'aussi-tôt qu'il entreprendroit de troubler cette Communication, on mettroit le feu à la Ville. Cette menace fit impression, & l'on convint de part & d'autre que l'on ne tireroit point du Château sur la Ville, ni de la Ville sur le Château; que le Marquis envoieroit demander l'approbation de son Maître pour cette Capitulation qui seroit observée en attendant le retour du Courrier, la Capitulation de la Ville fut aussi differée jusqu'à ce tems-là. Ainsi le Siége du Château fut changé en Blocus, & la Feuillade envoia un Détachement pour investir Pignerol, & lui-même laissant au Marquis d'Usson dix Bataillons pour resserrer le Château de Nice, il partit le 15. d'Avril pour Grenoble. Ce voiage avoit quelque chose de trop misterieux pour ne pas allarmer Son Altesse Roiale, qui ne douta plus que les François ne voulussent assiéger sa Capitale, comme le bruit en couroit dès lors. Elle ne negligea rien pour la mettre en état de défense, en attendant les secours que le Prince Eugéne lui devoit amener d'Allemagne. Ce Prince en étoit parti en poste le 17. d'Avril, pour prendre le Commandement des Troupes Impériales en Italie.

Le Duc de la Feuillade fait investir Pignerol.

Mort du Duc de Bretagne.

La Cour de Versailles venoit alors de perdre le jeune Duc de Bretagne; qui étoit mort le 13. d'Avril, âgé de neuf mois & dix-neuf jours. 1705. Son Corps aiant été ouvert le lendemain, on trouva les parties interieures en bon état, excepté les Reins où il y avoit une petite pierre. Les Gencives que les dens devoient percer, étoient fort dures, & selon l'avis des Medecins avoient causé les convulsions, qui emportérent ce jeune Prince. Son Corps fut mis dans un Berceau de Parade, où il demeura exposé le reste du jour; & le 15. on le porta à St. Denis.

Sa Pompe Funebre.

Quatre Gentils-hommes portérent le Corps, & quatre autres tenoient les coins d'un Drap d'Argent qui le couvroit. Le Duc d'Orleans, & le Cardinal de Coislin Grand Aumonier de France, étoient dans le prémier Carosse de Deuil; & l'Abbé de Sourches Aumonier du Roi étoit dans le second, & tenoit sur ses genoux le cœur du Prince défunt. Le Duc de Bourbon suivoit dans un autre Carosse avec le Duc de Trémes prémier Gentil-homme de la Chambre. La Duchesse de Vantadour, Gouvernante des Enfans de France, & Madame de la Lande Sous-Gouvernante, étoient dans le quatriéme. La Marche étoit précedée par cent vingt Mousquetaires suivis de cinquante Gendarmes, de cinquante Chevaux-Legers, & de vingt-quatre Pages de la grande & de la petite écurie à cheval. Un grand nombre de Valets de pied marchoient autour du Carosse où le Corps fut mis, & la Marche étoit fermée par les Carosses du Duc de Bourbon, du Cardinal de Coislin, & de plusieurs autres. Après que le Corps fut inhumé dans le Caveau Roial de St. Denis, on porta

1705. ta le Cœur au Val de Grace dans le même ordre, & la Cour prit le deuil pour trois mois.

Mort de plusieurs personnes illustres.

Ce ne fut pas la seule perte que fit la France au commencement de cette année. Le Président de Maisons, le Comte de Magalotti Lieutenant Général, Cæsar Auguste de Choiseuil Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant Général; Denis Louïs de Rubentel Marquis de Montedour Lieutenant Général; Louïs de Quilheim de Castelnau, Marquis de Seissac, Maître de la Garderobe du Roi, & Leon Charles de Sault, Comte de Tavannes, Lieutenant Général en Bourgogne, Grand Bailli de Dijon & Guidon des Gendarmes du Duc de Berri, moururent aussi au commencement de cette année. Excepté le dernier qui n'avoit que vingt ans, les autres étoient presque tous septuagenaires.

Mort de l'Empereur Léopold.

Une mort plus illustre & qui fit prendre le Deuil à la plupart des Cours de l'Europe, ce fut celle de l'Empereur Léopold. Dès la fin de l'année précedente ce Prince avoit été attaqué d'une maladie, qui avoit paru si dangereuse, qu'on avoit cru devoir prier le Roi des Romains de hâter son retour à Vienne. A son arrivée il trouva l'Empereur en état de convalescence, & commença à prendre connoissance du Gouvernement dans les frequens Conseils qui se tinrent en sa présence, & auxquels l'Empereur voulut qu'il présidât, pour l'accoutumer à porter une Couronne dont il sentoit bien qu'il ne jouïroit pas long-tems. En effet sur la fin d'Avril sa maladie le reprit, & le 5. de Mai, il se 1705. trouva si mal que l'on n'eut point de peine à voir que sa fin étoit fort prochaine. L'Imperatrice avertie de son état, accourut dans son appartement, accompagnée de la Reine des Romains, des Archiduchesses, & du Cardinal Collanitz son Confesseur. Elle le trouva dans un grand abbatement, quoi qu'avec une entiére liberté d'esprit. Il prit congé de sa famille en des termes tendres & touchants, & recommanda au Roi des Romains de ne refuser au Roi son frere aucun des secours qu'il pourroit lui donner, pour l'aider à conquerir l'Espagne. Il expira enfin en leur présence sur les cinq heures du soir. Telle fut la fin de Leopold (1), Ignace, François, Baltazar, Joseph, Felician, Empereur. Il étoit né le 9. de Juin 1640. Il possedoit la qualité de Roi de Hongrie depuis le 27. de Juin 1655. & de Roi de Boheme depuis le 14. de Septembre 1656. Il avoit été Elu Empereur des Romains le 18. de Juillet 1658. Il fut marié trois fois; à savoir le 12. de Decembre 1666. avec Marguerite Therese fille de Philippe IV. Roi d'Espagne. Les enfants qui naquirent de ce mariage, moururent tous au berceau, excepté Marie Anthoinette qui épousa l'Electeur de Baviére. Il épousa en secondes Noces Claude Felicité fille de l'Archiduc Ferdinand-Charles, de la Branche de Tirol; de laquelle il n'eut que deux Princesses qui ne vécurent pas un an. Il se remaria ensuite le 14. de Décembre 1676. avec Eleonor Madeleine Therese fille du Prince Philippe

(1) *Il n'usoit que du prémier nom.*

1705. lippe Guillaume de Neubourg, qui fut Mere des Empereurs Joseph & Charles VI. On atribua sa mort aux chagrins que lui donnérent les Mecontents de Hongrie, & il y fut si sensible que cela lui causa une enflure aux Jambes & aux Cuisses; qui jointe à un temperament melancolique que tous les Concerts les plus exquis ne purent dissiper, le mit enfin au Tombeau. La qualité de Roi des Romains est un gage de l'Empire, & celui qui en étoit revêtu, avoit déja pris possession du Gouvernement depuis quelques mois; ainsi le changement d'Empereur n'en apporta presque point dans les affaires.

L'Empereur Joseph s'empare de la Baviére.

Un de ses prémiers soins fut de prévenir les efforts que les Habitans de la Baviére auroient pu faire en faveur de leur Souverain. Un voiage que l'Electrice fit à Gratz en Stirie pour voir sa Mere, la Reine Douairiere de Pologne, qui s'y étoit rendue allant à Rome, lui épargna le chagrin d'être arrachée de sa Capitale, & lorsqu'après avoir accompagné la Reine jusqu'à Venise, elle voulut rentrer dans ses Etats, on lui en ferma les chemins; de sorte qu'elle fut obligée de vivre à Venise. Une Commission Impériale prit le Gouvernement de l'Electorat, & commença par ôter les Armes aux Habitants dont on craignoit la fidelité. On se rendit maître de la personne du Prince Electoral, & des Princes ses freres. On publia que c'étoit pour se garantir d'une Conspiration qui se devoit exécuter le 20. de Mai, par un armement subit de cinq ou six mille Hommes dans la Ville de Munick, & que tous les Païsans étoient d'intelligence pour remettre la Baviére sous l'obéïssance du Duc; on ajoutoit que les Soldats mêmes de cette Nation qui avoient pris parti dans les Troupes Impériales, desertoient par bandes, pour aller retrouver leur Prince dans les Païs-Bas. Que cette conspiration fût réelle, ou seulement un bruit Politique, l'Empereur mit les sujets de l'Electeur hors d'état d'entreprendre rien de pareil; & coupa tout d'un coup les esperance que la France avoit encore de ce côté-là. 1705.

Fait enlever les Princes.

La Mirandole est bloquée par les François.

La destination du Prince Eugéne pour l'Italie obligea l'Armée des deux Couronnes à prendre de nouvelles mesures. Un Corps de Troupes avoit fouragé le Bressan à l'exemple des Impériaux qui y subsistoient à discretion. Cette belle Province des Venitiens souffroit depuis long-tems, & la République ne se pouvoit garantir de ces ravages, qu'en prenant parti. Les François firent plus. Ils s'emparérent de Desenzano, & de Palazzuolo, après en avoir chassé les Garnisons Venitiennes. La Mirandole qu'ils tenoient bloquée depuis quelque tems, se trouva assez pourvue de Munitions, pour donner le temps aux Impériaux d'en tenter le secours. Le Comte de Leininghen detacha deux mille chevaux qui furent attaquez en chemin par un Détachement du Grand Prieur, & après une Action fort vive entre Rivoli & Peschiera, cette Cavalerie fut mise en confusion, deux cens Hommes furent tuez sur la Place, & le reste prit la fuite, laissant six Etendars que le Grand Prieur envoia à la Cour.

Les Impériaux la veulent secourir & sont battus.

Les Impériaux firent de grands mouvemens dans le Ferrarois pour obliger le Grand Prieur à abban-

Mmmm 2 don-

1705. donner ce Blocus. Le Comte de Leininghen hazarda une nouvelle tentative, & fit marcher un gros Détachement qui fut encore prévenu par le Grand Prieur. Ce Prince en aiant eu avis, commanda aux Troupes qui fesoient le Blocus, de marcher à la rencontre des Allemands, qui ne purent exécuter leur dessein. La Garnison de la Ville profita de cet intervale, & fit sortir quatre cents Hommes qui ramenérent des provisions de bouche.

Elle est assiégée & prise.

Les Troupes de France revinrent aussi-tôt devant la Ville, & furent renforcées les jours suivants. On tira des Citadelles de Modene & de Mantoue l'Artillerie dont on avoit besoin pour faire le Siége, & la Tranchée fut ouverte le 14. d'Avril. Lappara qui avoit achevé de prendre Verrue, eut aussi la direction de ce Siége, & obligea la Garnison de capituler le 11. du mois suivant. La Cour apprit avec un extrême plaisir que cette Ville se fût rendue avant que le Prince Eugéne fût à portée de la dégager.

L'Escadre de Pointis est batue par les Alliez.

Cette nouvelle vint fort à propos pour la consoler du desavantage que l'Escadre de Pointis avoit eu. Sur l'ordre que la Cour de Madrid lui avoit envoié de se mettre en mer, pour aller devant Gibraltar, afin de favoriser les attaques que le Marquis de Villa d'Arias, & le Comte de Tessé continuoient; il avoit pris la poste à Cadix, & s'étoit rendu à la Cour, où il avoit remontré qu'il seroit plus avantageux à la Couronne qu'il attendît le Renfort qui lui devoit venir de Toulon; qu'en croisant à l'Embouchure du Détroit pour inquiéter les Convois qui iroient de Lisbonne à Gibraltar, il serviroit plus utilement, qu'en s'engageant 1705. dans une Baie, où il couroit risque d'être brulé par la Flote des Alliez, qui avoient dans la Riviére de Lisbonne plus de trente gros Vaisseaux. Cet avis quoi que prudent ne fut point goûté; le Conseil d'Espagne lui ordonna de mettre à la voile incessamment. Il obéït & se rendit avec son Escadre de treize Vaisseaux devant Gibraltar, & fit mettre à terre ce qui étoit destiné pour l'Armée. Le Chevalier Lacke averti de cette manœuvre, le suivit le 17. de Mars, avec une Flotte de vingt trois Vaisseaux de Guerre Anglois, quatre Hollandois, & huit Portugais, suivis de quelques Brulots & de Galliotes à Bombes, avec plusieurs Vaisseaux qui portoient des rafraîchissements pour Gibraltar.

Cette Flotte eut le vent si favorable qu'elle y arriva le 21. à la pointe du jour, & trouva l'Escadre Françoise qui ne consistoit plus qu'en cinq Vaisseaux; le gros tems qu'il avoit fait les jours précedents, aiant dissipé le reste. Pointis n'attendit point qu'on l'eût enfermé; il fit couper les cables & prendre le large, & fut bien-tôt envelopé par le grand nombre; après un Combat qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après midi, trois de ses Vaisseaux qui avoient déja repoussé trois fois l'abbordage des Ennemis, furent pris & enlevez l'épée à la main. Il n'y avoit plus que le Vaisseau de Pointis & un autre, qui se firent jour au travers de la Flotte, & qui allérent échouer sur la côte, & l'équipage en se sauvant eut la précaution d'y mettre le feu, entre Estepona & Marbella. Des huit autres Vaisseaux que la tem-

1705. tempête avoit écartez, six arrivérent heureusement à Toulon; & les deux autres aiant fait route vers les côtes d'Afrique, allérent mouiller à la Rade de Cadix. Cette défaite fit perdre l'esperance de prendre Gibraltar, & le Siége fut levé.

Course du Maréchal de Villars vers la Saar.

A peu près dans le même tems que l'on reçut cette nouvelle à Versailles, on y apprit que le Maréchal de Villars avoit fait un mouvement vers la Saar (1), en faisant avancer un Corps d'environ dix mille Hommes, en deux Colomnes, du côté de Saar-Louïs. Il fit sommer le Commandant de Hombourg, qui ne répondit que par son Artillerie, & ensuite ils tacha de surprendre quelques Quartiers des Ennemis; mais le premier feu aiant répandu l'allarme, ils se retirérent; les Garnisons de Deux-Ponts & de Hornbach s'enfuirent. On fit pourtant dans cette premiére Place cent cinquante Prisonniers, & on s'y saisit de plusieurs Bagages que la précipitation de la fuite n'avoit pas permis d'enlever.

Le Prince Eugene se jette dans le Bressan.

Le Prince Eugéne avoit envain hâté sa Marche pour sauver la Mirandole, il en apprit la perte, & ne songea plus qu'à passer dans le Bressan, pour se joindre aux Troupes que les Impériaux y avoient déja. Il trouva le Mincio si bien bordé des Troupes des deux Couronnes, qu'il fut contraint de passer le Lac de Garde à plusieurs reprises, & la Cavalerie n'arriva qu'après un grand tour. Je passe quantité de petits Combats qu'il falut livrer pour ôter aux François plusieurs Postes.

Le Duc de Vendôme s'abouche avec le Grand Prieur.

Le Duc de Vendôme se hâta de son côté, & s'aboucha avec le Grand Prieur son frere; & aiant concerté avec lui les obstacles qu'ils devoient opposer à l'Ennemi, il le laissa pour retourner dans le Piémont, où rassemblant les Troupes qui avoient fait les Siéges de Nice, de Verrue, & de la Mirandole, & qui avoient été quelque tems en Quartiers de Rafraîchissement, il se mit à leur Tête, & marcha comme s'il eût voulu assiéger Turin. Il croioit que le Duc de Savoie risqueroit une Bataille pour l'en empêcher, & il esperoit qu'après avoir dissipé son Armée, il viendroit plus facilement à bout de l'Armée Impériale. Les amis neutres de Son Altesse Roiale prirent l'ocasion de tant de pertes, pour la porter à rompre une Alliance qui avoit causé la ruine de ses Etats; le Pape & d'autres Puissances l'exhortérent à regagner l'amitié des deux Couronnes, & à obtenir son rétablissement à ce prix. L'esperance d'un promt secours & la confiance au Général qui le lui amenoit, le rendirent sourd à ces Conseils.

Succès d'un Parti de Piemontois.

Pour montrer qu'il n'étoit pas impossible de tromper la Vigilance des Généraux François, il fit partir de son Camp de Chivas un parti qui s'avança jusqu'à Lodi, & y enleva les Bagages des principaux Officiers. Le Comte de Vaubecourt qui commandoit dans Verceil, se mit à la tête d'un Détachement, pour les couper au retour, & reprendre le butin qu'ils avoient fait; mais un autre Détachement que le Duc de Savoie envoioit au devant du prémier, l'aiant mis entre deux feux, il eut le

Mort du Comte de Vaubecour.

(1) *Le 20. d'Avril.*

1705. le malheur d'être tué avec une partie de son monde, dont le reste se sauva à Verceil, & les Ennemis continuérent leur route avec leur butin. Le peu d'apparence qu'on vit à ramener ce Duc, fût cause que l'on démolit Verceil, & Ivrée où l'on ne laissa que le Château & la Citadelle. Les trois enceintes de Verrue furent aussi rasées, & il n'y eut rien d'épargné que le Donjon.

Marche du Prince Eugéne.

Le Prince Eugéne aiant passé le Lac de Garde emploia presque tout le mois de Juin dans son Camp entre Salo & Guardo, à y attendre les Troupes Palatines, & les autres Renforts qui lui venoient d'Allemagne. Il fit marcher son Armée le 20. & le 21. par le defilé d'Osetto dont il avoit fait élargir les chemins, & rassembla son Armée à Nave; les François ne purent le traverser dans ce mouvement. Il continua sa route par Roncadello, & Torbole, & alla passer l'Oglio à Urago au gué de Calzo (1). Le Grand Prieur s'étoit attendu que le Marquis de Toralba qui avoit sept Bataillons, & autant d'Escadrons sous ses ordres, disputeroit quelque tems le passage de cette Riviére, pour lui donner le tems d'arriver; mais ce Général ne crut pas devoir tenter une entreprise qu'il croioit peut-être inutile. Le 24. le Grand Prieur arriva au Camp de Menerbio sur la Mela, & passant l'Oglio à Ponte-Vico, il alla camper à Soncino, étendant sa Gauche jusqu'à Creme à deux lieues de distance des Ennemis.

Le Marquis de Toralba est pris par les Impériaux.

Le Marquis de Toralba loin de seconder les vues du Grand Prieur se retira vers Palazzuolo à l'approche des Impériaux, & se trouva ainsi coupé. Le Grand Prieur lui fit dire de le venir joindre avec quatre Bataillons & sept Escadrons, & de laisser le reste pour tenir la Place à couvert d'insulte. Il se mit en marche; mais son cheval s'étant abbatu sous lui, il fût obligé de se faire porter dans une maison, pour se faire penser de la blessure qu'il s'étoit faite en trebuchant; son Détachement poursuivit sa route, excepté deux cents Hommes qu'on lui laissa pour l'escorter. Un Parti de deux mille Hommes que le Prince Eugéne avoit envoié pour le traverser, l'attaqua dans cet état, & le força de se rendre après une resistance de trois heures, avec ce qui lui restoit de son Escorte. 1705.

Le Prince Eugéne se prépare à passer dans le Milanez.

Le Prince Eugéne se voiant de l'autre côté de l'Oglio, répandit dans le Milanez quantité de Copies d'une Ordonnance par laquelle il exhortoit les Habitans de ce Duché à ne se point soustraire de leur devoir envers Sa Majesté Impériale, à ne point abbandonner leurs Maisons, à ne point transporter ailleurs leurs Bestiaux; mais à envoier des Députez & les Sindics des Communautez pour obtenir des Sauve-Gardes de son Armée. On fut surpris que l'Empereur défunt aiant cedé à l'Archiduc Charles ses Droits sur toute la Monarchie Espagnole, son successeur fit adresser ses ordres au Milanez, sans faire mention du Roi d'Espagne. Un Détachement des Impériaux attaqua le Château de Palazzuolo, où cent cinquante Espagnols se rendirent Prisonniers. Pont-Oglio se rendit aussi, & deux cents

(1) *Entre Palazzuolo & Soncino.*

1705. cents François y eurent le même sort. L'Armée Ennemie s'avançant ensuite le long de l'Oglio, attaqua Soncino (1), & au bout de deux jours quatre cents Hommes des Troupes du Milanez qu'on y avoit postez pour la Garde d'un Magazin de Farine, furent faits Prisonniers. Les jours suivants furent marquez par diverses Escarmouches entre les Partis des deux Armées, dont les avantages alternatifs ne décidoient rien.

Le Duc de Vendôme assiége Chivas.

Le Duc de Vendôme qui au lieu de marcher du côté de Turin avoit commencé le Siége de Chivas; s'étoit attendu qu'il pourroit reduire cette Ville, & être encore assez à tems pour s'opposer au Prince Eugéne. Mais aiant remarqué que la Place bien munie, & avec laquelle le Duc de Savoie avoit conservé une Communication, le tiendroit trop long-tems, il laissa la conduite du Siége au Duc de la Feuillade, & à l'Ingenieur Lapara, & se rendit à l'Armée en Lombardie.

Il repasse en Lombardie.

Il fit partir en même tems un Renfort de neuf Bataillons, dix Escadrons, & les Houssards du Roi, qui arrivérent à l'Armée de Lombardie le 18. de Juillet sous les ordres du Comte d'Albergotti. Peu de jours après il alla avec un Détachement de Grenadiers attaquer les Retranchements des Impériaux entre Soricina & Zenivolta. Ce Poste étoit avantageux en ce qu'il étoit defendu par quatre Canaux. Six cents Hommes qui l'occupoient furent forcez; on en tua soixante & dix, on y fit 120 Prisonniers, & on pilla les Bagages. L'Armée Françoise s'y logea ensuite.

1705. Le Prince veut passer par le Mantouan.

Cependant le Duc de Savoie attendoit avec impatience que l'Armée Impériale vînt le secourir, il avoit compté qu'elle le joindroit avant la fin de Juillet, & le Prince qui lui avoit donné cette esperance, ne négligeoit rien pour s'ouvrir les chemins. Déja il avoit fait occuper Ustiano, Canetto, & les autres Postes qui pouvoient faciliter la Marche des Troupes, qu'il devoit faire filer vers le Bas Oglio, afin de passer le Pô, & penetrer en Piémont par le Mantouan; mais il n'avoit pu garder ces Postes dont le Grand Prieur s'étoit presqu'aussitôt resaisi.

Le Duc de Savoie abandonne Chivas & marche à Turin.

Son Altesse Roiale, jugeant par les obstacles qui s'oposoient à la Marche du secours qu'il attendoit, qu'il ne passeroit point sans livrer Bataille, craignit que si la Victoire favorisoit les deux Couronnes, les Généraux François ne tombassent tout à coup sur lui, & ne terminassent la Guerre par une défaite sans ressource. Il aima mieux abbandonner Chivas d'où il fit sortir à petit bruit la Garnison, la nuit du 28. au 29. de Juillet, emmenant tout ce quelle pût emporter. Il abbandonna aussi-tôt son Camp de Castagneto. La Feuillade qui s'aperçut de cette fuite à la pointe du jour, donna sur l'Arriere-Garde, tua cinq ou six cents Hommes, & fit deux cents Prisonniers; mais il ne pût empêcher le Duc de gagner Turin. Il l'y suivit avec quarante quatre Bataillons, & cinquante trois Escadrons, & prit le Quartier Général à la Venerie, étendant sa droite jusqu'à la Riviére de Doria. Ce fut dans ce lieu qu'il attendit un Ren-

(1) *Le 10. de Juillet.*

1705. Renfort de seize Bataillons pour commencer le Siége de Turin.

Les Impériaux tâchent de le joindre par le Milanez.

La mauvaise situation où se trouvoit le Duc de Savoie, l'obligea de redoubler ses instances au Prince Eugéne, pour le presser de lui amener le secours dont les Alliez le flatoient depuis long-tems. Cette priére étoit également conforme aux desirs du Prince, & aux ordres qu'il avoit reçus de Vienne. L'impossibilité qu'il trouva à penetrer par le Bas Oglio & le Mantouan, le détermina à tenter un passage par le Milanez. Comme on avoit fait de part & d'autre pendant cette Campagne un grand nombre de Prisonniers; on proposa d'en faire un échange, qui fut exécuté le 10. d'Août. Le Prince Eugéne avoit envoié dès la veille à Palazzuolo ses Malades & les Blessez; & la nuit suivante, il partit secrettement de son Camp de Romanengo prenant la route de l'Adda.

Le Duc de Vendôme les suit.

Le Duc de Vendôme averti de ce mouvement le 11. au matin, decampa de Soracina pour le suivre, & le 12. il arriva au Pont de Créme, où il apprit que l'Ennemi avoit passé la veille, remontant le long du Naviglio (1), & qu'il avoit rompu les Ponts, afin d'arrêter l'Armée de France, si elle le poursuivoit. Il prit cinq Régiments de Dragons qu'il mena à Lodi pour s'assurer de ce Poste sur l'Adda, & laissa à Bagnolo le Grand Prieur avec le reste de l'Armée des deux Couronnes; & lui ordonna d'aller camper le lendemain à Agnadel. Pour lui il se rendit le 13. à Cassano, après avoir fait garnir tous les Postes au de-là de l'Adda, depuis Trezzo jusqu'à Lodi.

Le même jour les Impériaux se présentérent pour passer la Riviére à Trezzo; mais soit que ce ne fût qu'une feinte, soit qu'ils trouvassent ce passage trop bien gardé, ils changérent de résolution pendant la nuit. 1705.

Il leur dispute le passage de l'Adda.

Le lendemain au matin le Duc de Vendôme se rendit à une Cassine qui est à trois milles au dessus de Trezzo, vis-à-vis de laquelle les Allemands avoient déja commencé à faire un Pont de Bateaux. La situation du terrain qui est très-élevé de ce côté-là, donnoit une grande facilité pour la construction du Pont, dont la sortie devoit aboutir à un bois très-fourré & plat, & l'Ennemi pouvoit prendre à revers les Retranchements des François, par les Hauteurs qui sont vis-à-vis. Ils auroient pû aussi avoir les mêmes avantages, pour l'empécher de penetrer sur les Hauteurs qu'il avoit au de là de la Riviére; mais comme ils n'avoient de ce côté-là que quatre Bataillons, & quelques Escadrons de Dragons, pour defendre une longue étendue de terrain, il s'agissoit de gagner du tems pour attendre quinze Bataillons que St. Fremont eut ordre d'aller chercher à l'Armée du Grand Prieur. Le tems qu'il faloit pour amener ce Renfort, donna aux Allemands le loisir de s'emparer des Hauteurs voisines de l'autre côté de l'Adda. Ils y élevérent des Bateries, & à la faveur de ce Canon, ils achevérent leur Pont avant la nuit. Ils ne purent néanmoins en deboucher, à cause du feu continuel que firent pendant toute la nuit trois cents Hommes que l'on avoit fait cou-

(1) *On l'appelle aussi le Canal de la Communa.*

1705. couler dans le Bois vis-à-vis de la tête du Pont, & qui obligea les Impériaux de se retirer à la pointe du jour. Peu d'heures après arriva St. Fremont avec vingt & une Compagnies de Grenadiers, & sur le midi le reste des quinze Bataillons joignit le Duc, qui en garnit toutes les Hauteurs, & y plaça quelques piéces de Canon que ces Bataillons avoient amené. On cessa alors de craindre que le Prince Eugéne pût se servir de son Pont, dont il ne laissa pas de faire assurer la tête par mille Grenadiers qu'il fît passer dans le Bois, avant que cette disposition eût été faite. La Cassine où étoit le Duc de Vendôme, fût entiérement criblée de Coups de Canon, & il fût obligé d'aller camper dans un Village à un mille de là.

Il revient à Cassano.

Le 16. au matin il reçut avis que les Allemands avoient rompu leur Pont, & marchoient du côté de Treviglio. Le Prince Eugéne voiant qu'il n'étoit pas possible de passer l'Adda, avant que d'avoir battu l'Armée des deux Couronnes, crut qu'il pouvoit profiter de la diversion qu'avoit causée la construction du Pont, & aller attaquer le Corps commandé par le Grand Prieur qui avoit appuié sa Gauche au Pont de Cassano, derriére la Ritorta (1), & étendu sa droite à Rivalta, aiant le centre vis-à-vis d'Agnadel & occupant ainsi le long de l'Adda un terrain de deux lieues coupé par quantité de Canaux. Il esperoit que si cette entreprise lui réüssissoit, le reste de l'Armée Françoise se dissiperoit d'elle même, & lui laisseroit un libre passage vers le Piémont. Il avoit à faire à un Général trop dificile à tromper, pour ne pas penetrer d'abord son dessein. Le Duc de Vendôme prit aussi-tôt la route de Cassano, avec le Marquis de St. Fremont, le Comte de Chemerault, le Chevalier de Broglio, & autres Officiers Généraux. Le Marquis de Senecterre eut ordre de suivre avec quatre Régiments de Dragons; & le Comte de Colmenero fut chargé avec le Chevalier de Luxembourg, d'amener au plûtot les quinze Bataillons que l'on avoit fait venir. Dès que le Duc fut arrivé à Cassano, il ne trouva point l'Armée dans la disposition qu'il souhaitoit, étant trop resserrée entre l'Adda & le Naviglio, & il lui fit faire un mouvement pour l'étendre vers Rivalta. 1705.

Le Prince Eugene livre une Bataille.

Sur les onze heures du matin le Prince Eugéne passa le Naviglio, & aiant rangé son Armée en Bataille à deux portées de Fusil de la Gauche des François, il fît commencer l'attaque avec beaucoup de vigueur. Les Troupes qui bordoient la Ritorta furent chargées si brusquement, qu'elles abbandonnérent ce rivage; ce qui donna lieu aux Ennemis de se saisir d'un Pont de pierre, & de s'avancer jusqu'à une Cassine près de l'Adda de laquelle ils s'emparérent. Les Bagages de l'Armée qui étoient entre le Ruisseau, & la Riviére voulurent passer l'Adda sur le Pont de Cassano, & causérent une confusion dont les Impériaux profitérent. Le Duc de Vendôme arrivant, & trouvant que ces Bagages incommodoient le passage des Troupes qui venoient de l'autre côté de l'Adda, & occupoient un terrain destiné à ranger le Soldat en Ba-

(1) *Petite Riviére qui tombe dans l'Adda.*

1705. Bataille, commanda qu'on les fît culbuter dans la Riviére. Aiant ainsi rendu le terrain libre, il s'avança avec les quinze Bataillons vers les Troupes qu'il rallia, & les menant lui même à la charge l'épée à la main, il rétablit les affaires qui commençoient à tourner mal. Il repoussa les Impériaux du Pont, & de la Cassine dont ils s'étoient emparez, & les obligea de repasser le Naviglio en desordre. Le Prince Eugéne perdant esperance de réüssir de ce côté, donna toute son attention au Centre & à la Gauche; & ce fût dans ce tems-là que le Duc de Vendôme eût un cheval tué sous lui, reçut une contusion au travers de sa botte, & vit tomber plusieurs de ses gens à ses côtez. En attendant qu'on lui eût amené un autre cheval, il combatit à pied, pendant un quart d'heure à la tête des Grenadiers & des Brigades de Grancey & de Bourk, qui aiant mis la Bayonnette au bout du Fusil, essuiérent le feu des Impériaux. La Gauche des François avoit aussi plié, lors que le Comte d'Albergotti y répara le desordre avec quelques Bataillons. La Victoire fût long-tems balancée dans cette Action qui fût très-vive pendant deux heures, & peut-être que sans la blessure que reçut le Prince Eugéne, les Allemands n'auroient pas si-tôt songé à la retraite. Ils ne purent la faire avec beaucoup d'ordre; car outre que le Général en Chef étoit blessé à la gorge & à la jambe, le Général de Linange & plusieurs autres furent tuez.

Les Alliez sont defaits.

On les poursuivit pendant une heure & demie jusques aux bords du Naviglio, où quantité de Soldats se noïérent, parce que les Ponts qu'ils avoient jettez avant le Combat, ne suffisoient pas pour les passer. 1705. Ils se retirérent à Treviglio, & le lendemain on porta à Palazzuolo leurs Blessez qui montoient au nombre de 4347; sans ceux qui furent faits Prisonniers au nombre 1942. Les François firent monter celui des Morts du coté des Ennemis à 6582 Hommes, qui restérent sur le Champ de Bataille; & ils publiérent qu'ils n'avoient perdu que 2728 Hommes tant Tuez que Blessez.

L'idée que l'on avoit conçue de la fortune du Prince Eugéne, rendit presque incroiable cette defaite, & les Impériaux aimérent mieux se faire honneur d'un Triomphe imaginaire, que d'avouer qu'ils avoient été vaincus, après avoir combatu avec une intrepidité à laquelle les François furent les prémiers à rendre justice. Dans l'Armée des deux Couronnes, les principaux d'entre les Blessez furent le Duc de Vendôme, Praslin Lieutenant Général, le Comte de Colmenero Général Espagnol, Mirebeaux & Guerchois. Ceux qui furent tuez, ou dont les blessures se trouvérent mortelles étoient de Vaudrai Lieutenant Général, les Brigadiers Chaumont, Miromenil, le Chevalier de Fourbin, & Mouria.

Lettre du Duc de Savoie à la Reine d'Angleterre.

Mieux informé ou plus sincere que ceux qui attribuoient la Victoire aux Alliez, le Duc de Savoie perdit l'esperance qui l'avoit soutenu depuis si long-tems. Il écrivit le 26. du même mois une lettre par laquelle il pressoit la Reine d'Angleterre de reparer ce malheur. „Les Assûrances, lui disoit-il, que Votre „Majesté nous donna que l'Armée „Impériale sous le Commandement „du

1705. „du Prince Eugéne nous joindroit „incessamment, & delivreroit nos „peuples du triste état où ils se trou- „vent, viennent de s'anéantir par „le fâcheux succès de la Bataille de „Lombardie. Le malheur qui vient „d'arriver à cette Armée, ne doit „être attribué ni à ce Prince, ni „aux autres Généraux qui servoient „sous lui; puisque les uns & les au- „tres y ont donné des marques de „leur valeur. La mort de quelques- „uns, & le sang des autres, justi- „fient assez leur conduite; cepen- „dant nos Etats sont les seuls qui „soufriront des suites de cet Evéne- „ment: puisque l'Empereur n'est „guéres en état de faire passer en „Italie un secours aussi promt & „aussi nombreux qu'il seroit à sou- „haiter, pour réparer la perte que „Sa Majesté Impériale vient d'y „faire".

Ce n'est point là le Langage d'un Prince qui vient d'apprendre que l'Armée qu'on envoie à son secours, a defait ses Ennemis. Il se plaignoit ensuite de ce que l'on n'avoit point suivi les Projets de la Campagne qui avoient été proposez au mois de Mars, & qui auroient fait prendre une autre face aux affaires de l'Europe. Son sentiment avoit été que l'on se tînt sur la defensive en Allemagne, en Brabant, & même en Portugal, & que pendant que la Flotte tiendroit en crainte les Côtes d'Espagne & de France, on feroit passer du moins soixante mille Hommes en Italie, dont vingt mille auroient fait diversion du côté du Milanez, pendant que le reste penetrant dans le Piémont, auroit reconquis cette Principauté & la Savoie, & favorisé en même tems les Mecontens du Languedoc. Il témoignoit enfin sa douleur de se trouver dans deux extrémitez également facheuses, ou de perdre tous ses Etats, ou de faire une Paix aussi desavantageuse pour lui que honteuse pour ses Alliez. Il écrivit le même jour à l'Empereur & aux Hollandois pour leur représenter la situation déplorable où il se voioit. Il étoit de la destinée de ce Prince de ne recevoir le remede qu'il desiroit si ardemment, que quand il seroit à l'Agonie. 1705.

Son projet n'avoit pas été entiérement négligé; à la vérité on n'étoit pas demeuré sur la defensive par tout où il le souhaitoit. L'Armée de Portugal s'étant mise en mouvement à la fin d'Avril avoit pris d'Assaut Valentia d'Alcantara le 8. de Mai, & cette conquête avoit été suivie de celle d'Albuquerque qui ne soutint que trois jours de Siége. Le Commandant fût accusé & convaincu de lâcheté, & de n'avoir pas suivi les ordres que lui avoit donnez le Maréchal de Tessé qui s'avançoit pour le secourir. Le Conseil de Guerre le condamna à être cassé & dégradé, & on lui brisa son épée à ses pieds, dans l'esperance qu'un suplice plus ignominieux que la mort empêcheroit les autres Commandans de trahir leur Souverain.

Les Portugais prennent Alcantara.

Et Albuquerque.

Les Généraux des Alliez comptoient de pouvoir se rendre maîtres de Badajoz durant le mois de Juin, & dans ce dessein ils marchérent de ce côté. Le Maréchal de Tessé avoit assez près de là une Armée, & le Marquis de Thoui avoit charge d'observer avec un autre Corps moins nombreux, la petite Armée des Alliez que commandoit le Marquis

Badajoz delivré.

1705. quis das Minas auprès de Penna Major. L'entreprise d'assiéger Badajoz n'étoit aucunement pratiquable, qu'après que l'on auroit batu l'Armée de Tessé. On marcha à lui le 4. de Juin ; mais il aima mieux repasser la Guadiana, & se retirer sous le Canon de Badajoz que de risquer la Bataille. Cette conduite déconcerta les Ennemis qui voiant leur projet avorté par cette retraite, ne songérent plus qu'à mettre leurs Troupes en quartier de rafraîchissement.

Conspirations en Espagne.

Une Bataille perdue auroit ruiné sans ressource les affaires du Roi. La Cour decouvroit tous les jours de nouvelles Conspirations, & en moins d'un mois il s'en trouva quatre ; l'une à Grenade, l'autre à Melila en Affrique, une troisiéme à Cadix, & la quatriéme à Madrid. Celle de Grenade avoit pour Chef un Moine qui eût le bonheur d'échaper au suplice qu'il méritoit ; mais sept de ses Complices furent saisis avec leurs papiers. Celle de Melila étoit formée par quelques Soldats Catalans de la Garnison, qui avoient conspiré pour livrer la Ville au Prince de Darmstadt. La decouverte de leur dessein les empêcha de l'exécuter ; on en condamna quelques-uns à mort, & les autres aux Galeres perpetuelles. La Conspiration de Cadix fut découverte sur un soupçon si leger, qu'elle peut servir d'une importante leçon à tous les Gouverneurs de Villes. Deux Chaloupes avec douze Espagnols sortirent du Port comme si elles alloient à la pêche. Le hazard voulut que l'on remarquât qu'ils s'écartoient de la route ordinaire des Pêcheurs. On eût la curiosité de savoir où ils alloient, & deux Chaloupes Françoises aiant mis à la rame pour les observer, on découvrit une autre Chaloupe qui venoit du large joindre les Espagnols. Les François s'aprochérent, & les voiant communiquer ensemble, ils attaquérent, & enlevérent les Espagnols en assez peu de tems, pour donner la Chasse à l'autre Chaloupe, qui se trouva avoir été envoiée par le Prince de Darmstadt. Ils s'aperçurent même qu'on en avoit jetté quelque chose dans la Mer. Des Plongeurs qui y cherchérent, raportérent un Fusil, où il y avoit des lettres qui firent connoître le danger, & les personnes dont il faloit s'assurer. Ce Peril n'étoit rien en comparaison de celui que courut la personne même du Roi. Le Marquis de Leganez Grand Maître de l'Artillerie, & Gouverneur du Palais de Buen-Retiro, étoit convenu avec la Cour de Lisbonne de faire enlever leurs Majestez, lorsqu'elles iroient prendre le plaisir de la Campagne. Pour cet effet il étoit venu à Madrid plusieurs Allemands, Anglois, & Hollandois, qui sous le masque de Deserteurs frequentoient la Maison de ce Marquis, comme des gens qui demandoient ou du service, ou quelques soulagement. L'Etoile de Philippe le sauva par un accident imprevu. Quelques-uns de ceux dont on devoit se servir pour exécuterce complot, après avoir parlé en termes couverts durant quelque tems, mepriférent assez un Suisse pour ne pas croire qu'il pût rien comprendre à ce qu'ils disoient ; il leur échapa de dire que l'on pourroit bien passer par dessus les murailles du Buen-Retiro, & qu'elles étoient fort basses. Il jugea cependant que leur conversation

1705. ſation avoit quelque choſe de trop miſterieux, pour la devoir diſſimuler, & le raport qu'il en fît à la Cour achevant de confirmer les ſoupçons qu'on y avoit déja du Marquis, le Roi donna ordre au Prince de Tzerclas de Tilli, Capitaine des Gardes du Corps, de l'aller arrêter. On le conduiſit à Pampelune, où on ne lui laiſſa avoir aucune communication avec perſonne. On le conduiſit enſuite dans la Citadelle de Baionne, & enfin au Château de Vincennes où il mourut.

Le Roi Charles s'embarque ſur la Flotte des Alliez.

La Flotte des Alliez ne s'en tint pas au ſimple projet de donner de l'inquiétude, en cotoïant la France & l'Eſpagne. Le Roi Charles & le Prince de Darmſtadt s'y embarquérent pour ſeconder l'expedition projettée ſur la Catalogne, l'un par ſa préſence, & l'autre par les intrigues & les intelligences qu'il menageoit depuis long-tems. Le ſoulévement des Habitants de Vic fût cauſe que l'on ſe hâta de faire voile vers la Catalogne pour les ſoutenir, & recueillir le fruit que l'on attendoit de leur exemple. A peine ſe donna-t-on le tems de s'arrêter à Gibraltar pour y debarquer le nouveau Monarque que l'on préſentoit à la Nation Eſpagnole. Il y reçut l'hommage de la Garniſon, & après un ſejour de quelques heures, il remit à la voile pour continuer ſa route. Quinze Vaiſſeaux s'approchérent d'Alicante, & un Officier fut envoié à terre dans une Chaloupe, pour repandre quelques paquêts de Déclarations par leſquelles on exhortoit au nom de Charles III. les Eſpagnols à le reconnoître pour leur Roi. L'Officier n'aiant trouvé perſonne diſpoſé à recevoir ſes Depêches, rejoignit la Flotte qui s'avança le long des côtes du Roiaume de Valence. On réïtera envain cette tentative; & la Flotte s'arrêtant entre Barcelonne & Palamos, y fît deſcente le 22. Charles ne debarqua que le 29. & fût ſurpris de ne voir d'abord accourir ſous ſes Etendards que quelques Deſerteurs, & un petit nombre de Païſans, qui s'étoient attendus à recevoir de grandes recompenſes de leur zèle. Après qu'on eut tiré les Lignes néceſſaires pour être à couvert de toute inſulte, on ne perdit point de tems, & on diſpoſa tout pour l'attaque de la Ville; mais comme il étoit important de commencer par le Fort Montjoui, le Prince de Darmſtat ſe chargea de l'expédition. Il y trouva une reſiſtance à laquelle il ne s'étoit pas attendu; le Major qui y commandoit, & qui lui avoit promis de lui livrer ce Château, n'avoit pû derober ſon deſſein aux ſoupçons & à la penetration du Viceroi, qui avoit changé auſſitôt la Garniſon, & fait pendre l'Officier infidelle.

Il met pied à terre à Gibraltar,

Il deſcent en Catalogne.

Le Prince de Darmſtadt y eſt tué.

Le Prince réſolut d'emporter par la force ce qu'il ne pouvoit obtenir par la ruſe; il fût repouſſé à deux attaques (1), & à la troiſiéme il reçut à la Cuiſſe une bleſſure dont il mourut en fort peu d'heures. La Cour de Vienne perdit en lui un ami chaud & devoué à tous ſes interêts, & la Catalogne étoit deſtinée à immortaliſer le zèle du Prince de Darmſtad pour la Maiſon d'Autriche. Le Comte de Peterboroug qui commandoit les Troupes de debarquement, preſſa les Eſpagnols avec tant d'opiniâtreté, qu'ils lui ab-

 ban-

(1) *Le 14. de Septembre.*

1705. bandonnérent le Poste, & se retirérent dans le Château, où ils se defendirent quelques jours. La menace qu'on leur fît de les traiter en Rebelles s'ils attendoient qu'on les mît dans la nécessité de se rendre, leur inspira la Résolution de se faire jour au travers des Ennemis l'épée à la main & la baionnette au bout du fusil. Ils l'exécutérent avec autant de succès que de bravoure, & se rendirent dans la Ville, où Velasco résolu de la defendre de rue en rue, fit faire des Coupures pour s'y retirer en cas d'Assaut.

Barcelonne est assiégée & prise par les Alliez.

Ce Siége, & le soulevement qui avoit commencé dans le Roiaume de Valence, demandoient un prompt secours. Le Duc de Gandie remedia pour quelque tems aux allarmes que causoit le soulévement, mais les Troupes que l'on fit marcher de tous côtez pour secourir Barcelonne, n'en purent empêcher la perte. Envain la Garnison soutint les efforts de l'Armée Ennemie jusqu'au 14. d'Octobre. Le Vice-Roi n'aiant aucune esperance d'être secouru, & voiant que tout le Païs d'alentour embrassoit le parti de Charles, capitula & rendit la Place. Avant que de sortir, il eût tout lieu de s'apperçevoir que l'usage prudent qu'il avoit fait de son autorité, avoit maintenu celle du Roi sur un peuple que la crainte seule retenoit dans le devoir. Il ne fût pas plutôt hors d'état de se faire obéïr, que les Mécontents se jettérent dans les maisons de ceux qui étoient fidelles au Roi & les pillérent, & il s'en falut peu qu'il ne fût lui-même la victime de leur fureur.

Le Marêchal de Tessé fait lever le Siége de Badajoz.

L'Armée qui devoit entreprendre le Siége de Badajoz n'eut pas le même succès. Vingt mille Hommes d'Infanterie, & cinq mille chevaux, qui la composoient, investirent cette Place le 2. d'Octobre, & la nuit du 5. au 6. ils ouvrirent la Tranchée, & poussérent vigoureusement leurs attaques, dans l'esperance d'être maîtres de la Ville avant que le Maréchal de Tessé pût la dégager. Il passa néanmoins la Guadiana le 14, & les deux Armées s'étant rangées en Bataille, on crut de part & d'autre qu'elles ne se separeroient point sans Combat. Le lendemain elles se cannonérent pendant trois heures; le malheur qu'eut Milord Galoway, Général des Anglois, d'avoir un bras emporté dans cette ocasion, & le Renfort de mille Hommes que Tessé fit entrer dans la Place, changérent la résolution des Alliez. Ils levérent un Siége, qui leur coutoit déja plus de quinze cents Hommes: ils laissérent dans leur Camp des Bombes & des Boulets & autres Munition de Guerre, qu'ils ne purent emporter.

Mort du Comte de Melgar Amirante de Castille.

On s'étonnera peut-être que dans l'expedition de Catalogne, il ne soit point fait mention de l'Amirante de Castille. Sa mort arrivée le 29. de Juin, avoit enfin délivré l'Espagne d'un Ennemi qui lui avoit déja attiré de grands malheurs. Son zéle pour la Maison d'Autriche, les esperances magnifiques qu'il entretenoit par ses Correspondances, lui avoient d'abord attiré quelque consideration dans le parti où il s'étoit jetté; mais on ne fut pas long-tems sans s'apercevoir que c'étoit un visionnaire qui avoit plus de bonne volonté que de pouvoir; & quand il mourut, la Cour de Lisbonne n'avoit plus pour lui que de certains mé-

1705. ménagements politiques. La fausseté de ses assurances, & l'importune opiniatreté avec laquelle il s'aheurtoit à des projets chimeriques, l'avoit rendu odieux aux Généraux des Alliez.

Philippe V. ne sort plus qu'avec des Gardes.

Le grand nombre de Conjurations, & sur tout celle du Marquis de Leganez, obligea la Cour à prendre des précautions pour assurer la vie du Roi contre les Attentats des mal-intentionnez. Il ne sortit plus qu'avec ses Gardes, & il ordonna que le Capitaine des Gardes auroit un Tabouret derriére Sa Majesté, lorsqu'elle iroit à la Chapelle. Ce fut un sujet de mécontentement pour les Grands du Roiaume, qui prétendirent que c'étoit au préjudice de leur Rang. La plûpart aimérent mieux s'abstenir d'accompagner le Roi à la Messe que de consentir à céder une place qu'ils croioient leur appartenir: la Nation s'accoutuma néanmoins à cet usage, dont la Cour ne trouva point à propos de se desister.

L'Electeur de Baviére prend Huy.

Le Roi ne donnoit pas tellement toute son attention à l'Espagne qu'il negligeât les Interêts de ses autres Alliez. L'Electeur de Cologne avoit quelque esperance que l'on pourroit reconquerir du moins une partie de ses Etats, & il pressa la Cour de faire quelques efforts de ce côté. Le Duc de Baviére son frere, & le Maréchal de Villeroi s'avancérent le 27. de Mai, avec une Armée de quarante quatre Bataillons & de quatre vingt dix Escadrons, & aiant passé la Meuse à Bassec, ils envoiérent le 28. un Détachement de mille Hommes pour investir Huy. Cette Ville se rendit sans resistance & la Garnison s'étant retirée dans le Château, & dans les Forts, se prépara à y attendre du secours. Le Comte de Gassé qui commandoit les Troupes du Siége, pendant que la grande Armée étoit campée à Vignamont, attaqua si vigoureusement le Fort Picart & le Fort Rouge, qu'il en délogea les Ennemis la nuit du 3. au 4. de Juin. Le Fort Joseph fit un peu plus de resistance, mais enfin on fut maître de tous ces Forts & du Château le 10. Cromstrom Gouverneur de cette Place, voiant que les brêches étoient spacieuses, & que le feu des Assiégeans redoubloit, demanda une Capitulation honorable qui lui fût refusée, & s'étant rendu Prisonnier, il fût conduit à Namur le lendemain. 1705.

L'Electeur, & Villeroi firent aussi-tôt partir, sous les ordres du Marquis d'Alegre, un Détachement de quinze Bataillons & de trente Escadrons, pour aller renforcer l'Armée qui étoit sur la Moselle, & marchérent avec le reste pour prendre possession de Liége. Le Chapitre de la Cathedrale, & les Magistrats de la Ville envoiérent aussitôt six Députez à l'Electeur, pour lui demander sa protection, & le prier qu'on ne tirât point sur la Citadelle du côté de la Ville. Il leur accorda sa protection; mais il refusa de leur accorder ce qu'ils proposoient, & leur donna jusqu'au lendemain pour lui apporter les Clefs de la Ville. Les Commandans des Alliez refusérent de les rendre, & remirent même de leurs Troupes dans les Postes, depuis le Canal de la Meuse jusqu'à la Citadelle, & tinrent les Portes fermées.

Il se rend maître de la Ville de Liége.

La consternation des Habitans fut encore augmentée, lorsqu'ils virent

1705. rent que toutes leurs sollicitations ne produisoient rien. On doutoit si peu que l'Electeur forceroit les Gardes des Alliez, que les Habitans dont les Interêts étoient contraires à ceux du Souverain, s'étoient déja mis en sureté en se refugiant à Mastricht. En effet le 18. plusieurs Bataillons François commandez par le Comte de Montrevel Lieutenant Général de jour, s'avancérent avec du Canon jusques dans le Fauxbourg de Ste Marguerite. Il fit d'abord occuper les Maisons voisines de la Porte de la Ville par quatre vingts Hommes du Régiment des Gardes, soutenus de quatre vingts autres. On avoit tiré de part & d'autre pendant une heure & demie; mais la Garnison voiant venir un gros de François avec de l'Artillerie, & prévoiant qu'elle seroit infailliblement forcée, elle se retira dans la Citadelle, & abbandonna les Clefs de la Porte. Les François enfoncérent la Barriére, & commençoient à percer la porte à coups de hache, lors qu'on leur ouvrit le Guichet. Ceux qui y entrérent, ouvrirent aussi-tôt la Porte pour faire passer les Régiments des Gardes Françoises & des Gardes Suisses, qui jointes à un Corps de Cavalerie prirent possession de la Ville. L'Electeur n'avoit rien fait jusques-là, s'il ne se rendoit maître de la Citadelle, il voulut lui-même la reconnoître, & bien-tôt on vit sur la hauteur qu'occupent les Jesuites Anglois, s'élever deux Batteries qui commencérent à tirer sur la Citadelle, trois autres furent dressées de l'autre coté vers le chemin de Tongres.

Il leve le Siege de la Citadelle.

La Tranchée étoit ouverte, & on pressoit la reddition de cette Forteresse avec toute la diligence possible, lors que l'Electeur aiant eu avis que le Duc de Marlboroug venoit à grandes journées pour le traverser, eut regret d'avoir envoié le Comte d'Alegre qu'il rapela. Le 24. il renvoia sa grosse Artillerie à Namur, par eau, & la nuit du 26. au 27. il décampa, & se retira dans ses Lignes. Cependant le Général Anglois s'étant joint au Général d'Owerkerque forma le 6. de Juin, un Détachement pour reprendre Huy qui capitula le 11. & la Garnison qui n'étoit que de cinq cents cinquante Hommes, eut le même sort que celle qui l'avoit defendu pour les Alliez. 1705.

Les Alliez reprennent Huy.

Ils forcent les Lignes des François.

Ils ne s'en tinrent point là; malgré le renfort de trente cinq Bataillons, de cinquante Escadrons de Cavalerie, & de treize Escadrons de Dragons que Villars avoit détachez de l'Armée de la Moselle, pour grossir celle de l'Electeur, les Ennemis avoient encore la superiorité du nombre. Ils passérent la Mehaine le 17. au matin, dans le dessein d'attaquer les Lignes où les François venoient de se retirer, & à la faveur d'une nuit fort obscure, ils se trouvérent au Château de Vangh qu'ils prirent sans resistance. La Barriére de la Ligne ne fût pas mieux defendue; comme les Quartiers de l'Armée de France étoient fort éloignez l'un de l'autre, elle se trouva hors d'état de garder les Lignes dont l'étendue étoit très-vaste. Tout ce que put faire le Duc de Baviére, ce fût de faire retirer les Troupes qui tâcherent de disputer quelque tems le terrain, & de les sauver d'une défaite totale. Parmi les Prisonniers de consequence que les Alliez firent

dans

1705. dans cette occasion, se trouvérent le Marquis d'Alegre & le Comte de Horne, & quelques autres Officiers. Il mit la Deyle entre son Armée, & les Ennemis qui profitérent de ce mouvement, pour se rendre maîtres de Tillemont, de Dieft, de Sichen, & d'Arschot où ils trouvérent des provisions.

Ils les veulent engager à un Combat.

Ils essaiérent de passer cette Riviére, une partie d'entre eux avoit déja forcé les Gardes par un endroit, lorsqu'on fût obligé de la rapeller, parce que l'Armée Angloise avoit trouvé devant elle l'Armée Françoise rangée en ordre de Bataille, & en posture de lui empêcher le passage. Les Ennemis n'aiant pû réussir de ce côté, emploiérent les jours suivans à raser l'étendue des Lignes qui étoit en leur pouvoir, & le 15. d'Août, ils marchérent vers Genap dans la vue d'engager un Combat, mais ils se retirérent lorsqu'ils virent la situation avantageuse des François. L'Armée qui étoit en Flandres sous le Général Spaar, fit aussi un mouvement pour favoriser celui de la grande Armée par une diversion. Il penetra même dans les Lignes entre Gand & Bruges, la peur qu'il eut d'être enfermé, l'empêcha d'y faire quelque sejour, & il se retira quand il apprit que le Comte de la Mothe marchoit à lui avec un Corps de Troupes superieur au sien.

Divers mouvemens des Troupes.

Le nouveau Détachement que l'Electeur reçut d'Allemagne, acheva d'ôter aux Alliez la pensée de le forcer à une Bataille; & le plaisir que ce Renfort causa dans le Camp, fût augmenté deux jours après par les rejouissances que l'on y fit de la Victoire de Cassano. Celles que firent les Alliez peu de jours après pour le même sujet, rendroient cette Victoire équivoque, si la preuve que j'en ai raportée ci-dessus, ne décidoit pas pour les deux Couronnes. Le reste de la Campagne se passa de ce coté en des Marches & des Contre-marches, dans lesquelles les Alliez se saisirent de Soutleu & du Fort de Sant Vliet; mais ils abbandonnérent Tillemont après en avoir fait sauter les Fortifications. 1705.

Expeditions sur la Moselle.

Avant que le Duc de Marlboroug quittât la Moselle, pour aller s'opposer aux progrès que faisoit l'Electeur de Baviére dans le Païs de Liége, il avoit fait une tentative pour engager Villars à une Bataille. Il avoit même passé la Saar, & déja la tête de sa premiére Ligne étoit en présence de l'Armée Françoise. Le Maréchal ne jugea point à propos de rien risquer. Averti des desseins que l'on avoit sur les Etats de l'Electeur de Cologne, il crut faire assez en amusant le Général des Troupes Angloises. Il quitta son Camp de Sirk, & se retira dans un Poste où l'on ne pouvoit venir à lui que par des Défilez d'un accès fort difficile. Trois cents Hommes qu'il avoit laissez à Sirk, furent enlevez par les Ennemis, qui perdirent enfin toute esperance de l'attaquer, sur tout quand ils sçurent que le Maréchal de Marsin lui avoit envoié un Détachement de son Armée. Ils manquoient de vivres & de fourages, & ils ne pouvoient penétrer plus avant que par la gain d'une Bataille. Ils étoient dans cette situation, lors que la prise de Huy & l'entreprise sur Liége fournirent au Duc de Marlboroug une agréable prétexte de sortir de ce mau-

1705. mauvais pas. Une lettre des Etats Généraux de Hollande, lui laissoit le choix, ou d'agir par une puissante diversion sur la Moselle, ou d'accourir aux Païs-Bas pour en repousser l'Electeur. L'impossibilité qu'il trouvoit à subsister plus long-tems dans le Poste où il s'étoit engagé, lui fit préferer ce dernier parti.

Les François reprenent Treves.

Son départ rendoit inutile l'Armée de Villars qui fit d'abord deux gros Détachements, dont l'un fut envoié aux Païs-Bas, l'autre alla grossir l'Armée du Rhin. Il restoit à Treves quelques Troupes des Ennemis que l'on avoit jugé sufisantes pour garder les Lignes qui les couvroient. Villars fit un mouvement de ce coté, & le Général Aubach qui les commandoit, aprehenda d'être enfermé. Le Commandant de Saarbourg emmena sa Garnison, & fit sauter les ouvrages de la Place. Treves fut aussi abbandonné; l'Ennemi y mit le feu à toutes les Mines, & à tous les Magazins de Fourage, fit jetter dans la Riviére les Bleds & les Farines qui s'y trouvoient, encloua quarante piéces de Canon qu'il abbandonnoit, & se retira sous Traerbach. Marsin s'étoit d'abord retranché dans les Lignes de Haguenau, pendant que Thungen Général des Impériaux fortifioit celles de Lauterbourg.

Le Marêchal Villars se joint à l'Armée du Rhin.

Villars laissa le Marquis de Refuge auprès de Treves avec un Corps de quelques mille Hommes, & se hâta de le joindre; afin d'attaquer ensemble l'Armée Ennemie, avant qu'elle eût reçu les Troupes qui étoient en marche. Il arriva à Haguenau le 1. de Juillet, & son Armée s'étant jointe le 3. à celle de Marsin, ils s'avancérent le lendemain jusqu'aux Lignes de Weissenbourg, qui leur furent abbandonnées aussi bien que la Ville de ce nom, où ils prirent leur Quartier. Comme ils avoient vingt cinq mille Hommes, & que l'Ennemi n'en avoit que quinze mille; ils voulurent le forcer à une Bataille, & s'avancérent vers lui pour le defaire, avant l'arrivée de douze mille Prussiens qui n'étoient déja qu'à quelques lieues de lui; mais ils le trouvérent fortifié par des Retranchements que trois vigoureuses attaques ne purent forcer. Ils se retirérent à Weissenbourg dont ils démolirent les Murailles, & rasérent les Lignes que les Impériaux y avoient faites. 1705.

Mouvemens de cette Armée.

Cependant l'Armée Impériale grossissoit tous les jours, par l'arrivée des Troupes des diferents Cercles; Villars craignant d'être lui-même attaqué, se retira derriére ses Lignes de Haguenau. Le Prince de Bade qui étoit venu prendre le Commandement de l'Armée, les fit forcer, près de Pfaffenhoven le 28. de Septembre. Il y avoit là si peu de Troupes pour les deffendre, qu'elles ne firent presque point de resistance. Villars qui y étoit accouru, n'y arriva qu'une heure & demie trop tard pour les soutenir, & retournant sur ses pas, se posta entre Haguenau, & Bischweiler; il fit ensuite divers mouvements, & fut enfin camper entre Strasbourg & Vantzenau.

Les Alliez assiégent & prennent Drusenheim.

Les Impériaux, profitérent de son éloignement pour faire le Siége de Drusenheim qu'ils prirent, & celui de Haguenau que le Général Thungen alla aussi-tôt investir, avec vingt Escadrons & l'Infanterie de Bran-

1705. Et Haguenau.

Brandebourg, de Saxe & de Wirtenberg. La Tranchée étant ouverte la nuit du 29. au 30. d'Août. Le Marquis de Peri Commandant de la Place qui n'avoit qu'une Garnison très-petite pour une si grande enceinte, qui même étoit assez mal fortifiée, demanda une Capitulation honorable. Le Général Thungen lui en envoia un projet dont le prémier Article étoit que la Garnison composée de deux mille cinq cents Hommes se rendroit Prisonniere de Guerre. Le Marquis qui ne vouloit capituler que pour sauver sa Garnison, répondit qu'il lui faloit huit jours pour examiner ce prémier Article, & du tems à proportion pour les autres. Le feu recommença de part & d'autre. Un bas Officier de la Garnison qui connoissoit parfaitement les environs de la Place, pour y avoir souvent été en parti, avertit le Commandant que si on pouvoit se faire jour jusqu'à une certaine distance, les bois sauveroient la Garnison. Son avis ne fut point méprisé, & le 5. d'Octobre à neuf heures du soir, comme si l'Ennemi eût été d'intelligence, le lieu par où il faloit passer, se trouva si mal gardé qu'on résolut de prendre ce parti. Le Marquis laissa dans le chemin couvert un Détachement de deux cents Hommes commandez par un Colonel pour favoriser la retraite, avec ordre de le suivre dans deux heures. Les Assiégeans qui expliquérent le silence de la Garnison, comme si elle se fût preparée à une sortie, ne s'aperçurent du véritable dessein, que lorsqu'il fut trop tard de s'y opposer; envain le Comte de Merci fut commandé avec seize cents chevaux pour aller à la poursuite, il ne lui fut pas possible d'atteindre le Marquis de Peri qui arriva heureusement à Saverne, après avoir enlevé une Garde de Cavalerie qu'il trouva sur son passage. Les Assiégeans ne trouvérent aucune obstacle qui leur refusât l'entrée de Haguenau, & ils y firent Prisonniers les Blessez & les Malades qui étoient restez dans l'Hôpital.

Le Marquis de Peri en sauve la Garnison.

On crut que les Alliez entreprendroient encore le Siége de Hombourg avant la fin de la Campagne, & dans cette aprehension la Garnison avoit été renforcée de deux mille Hommes qu'on y avoit jettez par précaution. C'étoit en effet le dessein des Ennemis, & il avoit été résolu que pendant que les Troupes Palatines & celles de Hesse-Cassel feroient les attaques, celles de Prusse serviroient à les couvrir; mais celles ci aiant été rapellées par leur Souverain, l'entreprise n'eut point lieu. Les deux Armées demeurérent dans l'inaction le reste de la Campagne, l'une ne voulant point rentrer dans les Quartiers d'hiver, avant que l'autre se séparât.

Prise de Montmelian.

La Cour reçut à la fin de l'année l'agréable nouvelle de la prise de Montmelian. Le Comte de Santena qui y commandoit, capitula le 11. de Décembre, & la Garnison qui n'étoit plus que de cinq cents cinquante Hommes, en sortit le 17. avec Armes & Bagages, & deux piéces de Canon. On y trouva une belle Artillerie, & deux cents Milliers de poudre, dont une partie fut emploiée à faire sauter les ouvrages.

Le Prince Eugéne quite l'Italie.

Le Prince Eugéne étoit tellement découragé par le mauvais succès

1705. cès de la journée de Caſſano, qu'il n'avoit pu rien entreprendre depuis ce tems-là. L'Empereur ne pouvant pas lui envoier des Renforts aſſez puiſſants, pour agir offenſivement, il borna tous ſes ſoins à ſe retirer ſans une plus grande perte, & il ramena l'Armée Impériale à l'endroit où il l'avoit priſe, & s'en retourna à Vienne.

Le Duc de Barwick prend Nice.

La Ville de Nice étoit toujours aſſiégée. Depuis le départ du Duc de la Feuillade, juſqu'au 6. d'Octobre que le Duc de Barwick, qui avoit ſuccedé au Maréchal de Villars dans les Sevennes, arriva devant cette Place pour en hâter la reduction. Il amenoit avec lui un Corps de 15 Bataillons, outre les Troupes qui occupoient Ville Franche, Sant-Oſpicio, & Montalban. Il demeura dans l'inaction juſqu'au 8. de Novembre pour attendre l'Artillerie & les Munitions de Guerre qu'on lui devoit envoier par Mer. Ses Bateries étant dreſſées le 13. il fit ſommer la Ville de ſe rendre à diſcretion; ce qu'elle fit. Il tourna enſuite ſes efforts contre le Château, qui ſoutint parfaitement bien toutes les attaques juſqu'au 26. de Decembre, que le Commandant l'abbandonna pour ſe retirer dans le Donjon. Cet Officier (1) ſe rendit enfin le 4. de Janvier de l'année ſuivante ſur la menace que lui fit la Garniſon qui étoit de cent douze Officiers & de huit cents Soldats, qu'elle ſe revolteroit, s'il s'opiniâtroit d'avantage. Il obtint ſix piéces de Canon, deux Mortiers & les autres marques d'honneur, & à juger par ſon courage, & par les proviſions qui lui reſtoient, il auroit pu ſe defendre encore environ deux mois. 1705.

La Noue Financier mis au Pilori.

Le peuple fut peut-être moins ſenſible aux évenemens que je viens de raporter, qu'au ſpectacle que la Juſtice lui donna. La Noue qui de Laquais d'un Intereſſé dans les Fermes s'étoit élevé lui-même à la qualité de gros Financier, irritoit depuis long-tems la patience du public par les orgueilleuſes dépenſes qu'il feſoit. Il lui fut aiſé d'oublier ſon prémier état dans le ſein de la fortune qui lui rioit. Sa table, ſes ameublemens & plus que tout cela, ſes debauches, & les depenſes inutiles qu'il faiſoit en bâtimens, abſorboient des ſommes qu'il ne pouvoit trouver qu'à force de Malverſations. De puiſſantes protections le ſoutinrent quelque tems; mais ſa conduite tomba dans un tel excès, qu'il fut enfin arrêté. Ses Patrons ne purent faire autre choſe pour lui dans ſa chûte, que de le ſauver de la corde qui lui étoit deſtinée, & au lieu du dernier ſuplice qu'il meritoit, ils obtinrent qu'il ne ſeroit condamné qu'à neuf ans de Galéres, & mis trois fois au Pilori, pour ſervir d'exemple à ſes pareils. La ſentence fut exécutée, & il fut montré au peuple dans cet état ignominieux pour la troiſiéme fois le 2. de Mai.

Les Priſonniers de Pierre-Enciſe égorgent le Gouverneur.

La Priſon de Pierre Enciſe à Lion fut forcée le 22. du même mois par des Priſonniers qui riſquoient moins que celui-là. Le Comte de la Barre, Officier de la Garniſon de Montmelian, la Place Treſorier des Bailliages de Ternier & Gaillard, proche de Géneve, & un Couſin du Comte de Divonne, furent les Chefs de cette Entrepriſe. Le prémier avoit

(1) *Le Marquis de Caraglio.*

1705. avoit été surpris un an auparavant dans Chamberri, où il s'étoit glissé secrettement pour le service du Duc de Savoie. Le second avoit été arrêté depuis quelques mois pour avoir été soupçonné d'entretenir des intelligences avec la Garnison de Montmelian dont un parti avoit enlevé quelque argent de sa recepte. Le Comte de la Barre n'étoit pas si étroitement observé qu'on ne lui permît d'écrire en Piémont, & comme on ne décachetoit point les lettres qu'il en recevoit; il prit prétexte de dire un jour à Manneville Gouverneur de ce Château, qu'il venoit d'apprendre par une lettre, que son Epouse étoit accouchée d'un fils, & qu'il le prioit de trouver bon qu'il se regalât avec lui & avec les principaux Prisonniers, & il fit même distribuer du vin aux Soldats. Après le repas, le Major qui étoit aussi invité, alla conduire les conviez étrangers, & sortit ensuite. Le Gouverneur étoit à peine rentré dans sa chambre, où il s'assit dans un Fauteuil, tenant un livre à la main, qu'il vit entrer le Comte de la Barre avec deux autres Prisonniers, qui lui mirent un Baillon, & parce qu'il faisoit de la resistance, ils le dépêchérent, en le perçant de cinq coups de poignard. Une servante étant venue dans ce moment, voulut prendre la corde de la cloche pour apeller du secours, les Prisonniers lui enfoncérent un poignard dans le sein, & lui liant les pieds & les mains, la laissérent étendue, perdant son sang auprès de son Maître qui venoit d'expirer. Deux autres Prisonniers qui étoient du complot, envoiérent les Gardes l'un après l'autre dans la chambre du Gouverneur, où à mesure qu'ils entroient, on se saisissoit d'eux, & on leur fermoit la bouche, de peur que leurs cris ne répandissent l'allarme. Un Cuisinier & un Jardinier, qui voulurent faire quelque résistance, furent poignardez. Le Comte de la Barre fit ouvrir les Cachots, & dit aux malheureux qui y étoient: Sauve qui peut: nous venons de tuer le Gouverneur, & toute la Garde. Les Prisonniers aimérent mieux demeurer dans leur état, que de se rendre les complices d'une Action dont ils aprehendoient les suites, & hormis ceux qui avoient été de son complot, personne ne remua. Des Protestans qui étoient détenus dans des Cachots pour la seule cause de Religion, refusérent cette occasion de recouvrer leur liberté. Il étoit environ quatre heures après midi, lors que le Comte sortit lui cinquiéme par une Porte de derriére, où il trouva des chevaux, & il se sauva à Genéve. La Maréchaussée avertie de ce desordre ne put être assemblée qu'une heure trop tard, & ce fut envain qu'elle monta à cheval pour les poursuivre, elle revint sans avoir pu en atteindre un seul. L'Ambassadeur qui étoit en Suisse & le Résident à Genéve, firent d'inutiles remontrances pour les resaisir.

Une Colonie de l'Abbaïe de la Trape va en Toscane.

Au commencement de cette même année le Grand Duc de Toscane pria le Roi de permettre aux Religieux de la Trape, d'établir dans les Etats de Son Altesse une Colonie de leur Institut. Cette demande aiant été accordée, il partit de l'Abbaïe de la Trape vingt Religieux dont le Chef étoit le Pere Garnerin fils d'un prémier Président de Chamberri. Ils furent reçus en Tos-

1705. Toſcane avec de grandes marques d'eſtime, & ils trouvérent qu'on leur avoit déja préparé un Batiment ſur le modelle de celui d'où ils étoient partis.

Deuil à la Cour pour la Mort de l'Empereur.

Outre le Deuil que la Cour porta cette année pour le Duc de Bretagne, le Roi en fit prendre un autre pour l'Empereur Léopold dont la mòrt lui fut notifiée par le Nonce ordinaire du Pape, qui lui remit une lettre de la part de la Cour de Vienne. Le Roi des Romains y annonçoit à Sa Majeſté Très-Chrétienne ſon avénement à l'Empire. Mais comme les Electeurs de Baviére & de Cologne n'avoient point eu de part aux formalitez qui s'obſervent, lors qu'un Roi des Romains devient Empereur; les Cours de France, d'Eſpagne, & celles des deux Electeurs, refuſérent de reconnoître Joſeph en cette qualité, & continuérent à ne lui donner que celle de Roi des Romains. Ce Prince en témoigna ſon reſſentiment par une proſcription de laquelle je parlerai en ſon lieu.

Mort du P. Meneſtrier.

Aux morts célébres dont j'ai parlé dans le cours de cette année, j'ajouterai ici celle du P. Meneſtrier Jeſuite. Les ouvrages qu'il compoſa pour éclaircir l'Hiſtoire de la Ville de Lion, furent des monumens de ſon ſavoir, & de ſon amour pour ſa Patrie. On perdit en lui un genie d'une invention inépuiſable pour les decorations des fêtes publiques, pour les cérémonies éclatantes & les ſpectacles.

De Pavillon.

L'Academie fit auſſi une perte en la perſonne d'Etienne Pavillon qui avoit raſſemblé en lui l'enjoûment de Voiture & de Sarrazin; plus pur dans ſon ſtile que ces deux Auteurs, il fit des ouvrages à qui il ne manqua que d'être donnez au public par celui qui les avoit faits. 1705.

1706. L'année 1706. ne pouvoit commencer plus agréablement pour la Cour que par les *Te Deum* qui furent chantez par ſon ordre pour la priſe de Montmelian & celle de Nice, où les ordres furent donnez pour en ruiner les Fortifications. Il ne manquoit plus aux malheurs du Duc de Savoie que la perte de Turin, & la Cour de France emploia tout l'hiver à faire les préparatifs néceſſaires pour prendre cette importante Place, & regagner celle de Barcelone.

Academie Roiale des Sciences établie à Montpelier.

Avant que d'entrer dans le detail des efforts que l'on tenta pour exécuter ces deux projets, je ne puis me diſpenſer de faire ici mention d'un nouvel établiſſement qui fait honneur à la France. Les triſtes ravages de la Guerre n'y avoient point diminué l'amour des Lettres; & les ſciences ne laiſſoient pas d'y fleurir à l'ordinaire. La Ville de Montpelier déja fameuſe par ſa Faculté de Medecine, l'une des plus eſtimées de toute l'Europe, voulut avoir un ornement qu'elle envioit déja depuis long-tems à la Capitale du Roiaume. Elle obtint au Mois de Février de 1706. des lettres patentes pour l'erection d'une Academie ou Societé Roiale des Sciences, ſur le modelle de celle de Paris. Par ces lettres patentes le Roi met cette Société ſous ſa protection, & veut qu'elle ſoit regardée, comme une extenſion de l'Academie Roiale des Sciences de Paris, & qu'elles ne faſſent qu'un ſeul & même Corps. Sa Majeſté lui donna auſſi des Statuts contenus en quarante trois Articles, auſſi conformes à ceux de l'A-

1706. l'Academie Roiale des Sciences de Paris, que la difference des lieux le peut permettre. Cette ſavante Société eſt compoſée de ſix Academiciens Honoraires, de quinze Academiciens, & de quinze Eleves. Des quinze Academiciens, trois s'appliquent aux Mathematiques, trois à l'Anatomie, trois à la Chimie, trois à la Botanique, & trois à la Phiſique, & tous enſemble doivent travailler à perfectionner les Arts & les Sciences.

Soulevemens dans le Roiaume de Valence.

Les beſoins de la Cour d'Eſpagne ne permettoient pas que l'on differât le ſecours qu'elle attendoit: Le ſoulévement de Valence n'avoit pas été ſi bien prévenu, qu'il n'eût recommencé avec plus de peril que jamais. Les Alliez aiant trouvé le moien de débarquer quelques Troupes à Denia, y avoient diſpoſé les Habitants des environs à les recevoir. La Ville de Gandie s'étoit déclarée en leur faveur, & ſon exemple avoit été ſuivi par la Ville d'Oliva, & peu après par les Habitans de Valence Capitale de ce Roiaume.

Mouvements des Troupes Eſpagnoles.

Cependant les Troupes qui avoient juſques-là été emploiées dans l'Eſtramadure, marchoient à grandes journées, & celles que la France envoioit, devoient les joindre; le rendez-vous de toutes les forces que Philippe pouvoit oppoſer à ſon Competiteur, étoit marqué à Saragoce où il y avoit déja des ſemences de révolte. Le Maréchal de Teſſé s'étant rendu en Arragon, on crut qu'il commenceroit par les Siéges de Lerida & de Tortoſe; parce que ces deux Places lui étoient néceſſaires pour lui ouvrir la Communication avec les Troupes qui arrivoient du côté des Pirennées.

1706.

Le Marquis de las Torres eſt rapellé d'Italie pour les commander.

Le Marquis de las Torres qui ſervoit en Italie en qualité de Lieutenant Général, fut rapelé pour prendre le Commandement de l'Armée d'Eſpagne, qui étoit auparavant ſous les ordres du Prince Tzerclas de Tilli. La Marche des Troupes que l'on aſſembloit, ne put ſe faire ſans cauſer de la terreur dans ces Provinces où l'on n'avoit point vû de gens de Guerre depuis très longtems. Le peuple accoutumé ſous les Regnes précedens à entendre parler des Soldats François, comme ſi c'eût été des Barbares, étoit ſi étrangement prévenu contre eux, qu'on eut de la peine à le raſſurer en quelques endroits, ou à prévenir ſon animoſité en d'autres.

Il marche pour reduire Valence.

Ce fut à la fin de Decembre 1705. que le Général de las Torres arriva à l'Armée d'Arragon. Il ne fut pas plutôt à la tête de ces Troupes qu'il marcha droit avec un Détachement à Montroi, dont le Château qui étoit occupé par les révoltez, fit une defenſe aſſez vigoureuſe d'abord, mais après vingt quatre heures, ils ſe rendirent à diſcretion: Morella & quelques autres Places ſe ſoumirent ſans reſiſtance. De là il voulut réduire Sant-Matheo, & quoi qu'il n'eût point de Canon, il ne laiſſa pas d'inſulter la Place; mais la maniére dont les Habitans ſe défendirent, lui faiſant juger qu'il y perdroit trop de tems, il quitta cette Entrepriſe, après avoir detruit un Corps de mille Hommes, qui vouloit ſe jetter dans cette Ville, & s'avança du coté de Valence.

Qui eſt ſecourue par le Comte de Peterboroug.

Les Habitans éfraiez à ſon approche envoiérent demander du ſecours au Comte de Peterboroug, qui faiſant auſſi-tôt un Détachement

de

1706. de ses meilleures Troupes, se mit lui-même en marche pour les defendre. Sur ces entrefaites le Maréchal de Tessé qui avoit environ dix Bataillons & neuf Escadrons, marcha de son côté à Candasnas où il s'arrêta quelque tems pour attendre les Troupes dont il avoit besoin, pour risquer une Action avec les Anglois. Un Détachement de cinq Hommes par Compagnies, qu'il avoit envoié sous les ordres de Malleport, surprit dans le Bourg de Fresnada un parti de quatre cents Rebelles qu'il fit tous passer au fil de l'épée. Le Maréchal ne se trouva point en état d'empêcher le passage des Anglois, qui même chemin faisant se saisirent de Morivedro dont la Garnison prit service dans les Troupes de l'Ennemi. Mahoni qui en étoit Gouverneur fut le seul qui ne manqua point de fidelité. Il eut besoin d'une habileté aussi grande que son courage, pour se tirer de cet embaras, & il s'enfuit à Madrid où il arriva heureusement.

Le Comte de las Torres ne se mit point en devoir d'arrêter le Comte de Peterboroug, & comme son but n'étoit que de faire quelques expéditions en attendant que tout fût prêt pour le Siége de Barcelonne, il ne voulut point exposer ses Troupes au danger de s'affoiblir, ou les rebuter par quelque mauvais succès. Avant que de partir du voisinage de Valence, il laissa des marques de son ressentiment, en detruisant les Meuriers qui servoient aux Habitans à entretenir les Vers à soie; & se retira à Segorba.

Avantages remportez par le Maréchal de Tessé.

Sur la fin de Janvier de cette année le Maréchal de Tessé se saisit de quelques Châteaux que les Rebelles lui abbandonnérent sans l'attendre. Baltea qui s'exposa aux risques d'un Siege, fut prise d'Assaut, & quatre cents Hommes qui y étoient en Garnison, furent taillez en piéces. Ceux qui occupoient le Château de Miravez ne profitérent point de cet exemple; les François s'en rendirent maîtres l'épée à la main. Cent cinquante Païsans Arragonois commandez par un Notaire, le Gouverneur du Château & six personnes qui composoient son Conseil, furent pendus comme on les en avoit menacez, s'ils ne se rendoient à la premiére sommation. Les Represailles dont ceux du méme parti usérent envers les Prisonniers qui tombérent entre leurs mains, firent cesser cette rigueur qui n'étoit guéres propre à regagner les Habitans du Païs. La Marche du Comte de Peterboroug s'étant faite avant que le Général François pût être joint par les Troupes qu'il attendoit, il alla camper à Gandeça, & vers le milieu de Février, il quitta ce Poste pour se rendre dans le Roiaume de Valence, & se joindre au Général Espagnol. Leur but étoit de faire ensemble le Siége de la Capitale; mais il reçut à Alcaniz un Courrier du Roi de France, qui lui ordonnoit de ne se point amuser à ce Siége, & de marcher à Barcelone, où le Duc de Noailles avoit ordre de le joindre. 1706.

Il veut assiéger Valence & en est empêché par les ordres de la Cour.

Un autre Détachement de six Bataillons & de six Escadrons sous le Commandement du Chevalier d'Alsfeld aiant vainement tenté de se rendre maître de Sant Istevan de Sitera fut camper à Maella, & reprit ensuite Grauz, Fonz, Benevatro, & tout le Comté de Ribagorça, & s'empara ensuite du Château de St. Iste-

1706. Iſtevan de Sitera. Peut-être que la ſeverité avec laquelle la premiére de ces Places fut traitée pour ſa reſiſtance, abregea celle que les autres auroient pu faire.

Marche du Duc de Noailles.

Le Duc de Noailles dont on promettoit la jonction au Maréchal de Teſſé aiant reçu ordre de pénetrer par le Rouſſillon, y entra le 8. de Février par le Col de Porteils, tandis qu'un autre Corps de ſept Bataillons & de quelques Eſcadrons y entroit par le Col de Pertus. Ces deux Corps ſe réunirent dans le Lampourdan près de Jonquere. Je me diſpenſerai du detail des Bourgs, des Villages, ou des Châteaux que les Rebelles avoient réſolu de défendre, & d'où ils s'enfuirent à l'approche de l'Armée de France. Figuere, où elle arriva le 9. fut abbandonnée par la Garniſon d'Anglois & de Hollandois, & le même jour toutes les petites Villes & Bourgades des environs juſqu'à la Riviére de Fluvia, acceptérent l'Amniſtie qu'on leur offroit. La menace de faire main baſſe ſur ceux qui ſeroient pris portant les Armes contre le Roi, & la préſence de l'Armée à laquelle ils ne ſe pouvoient dérober que par la fuite, eut ſans doute plus de part à leur ſoumiſſion, qu'aucune inclination pour le Monarque qu'ils avoient abjuré à la vue de ſes Ennemis.

Il s'empare de divers Poſtes.

On détacha le lendemain quelques Troupes pour occuper Baſcara, & les Milices des Ennemis qui gardoient cette Ville, voulurent les empêcher de paſſer la Fluvia en cet endroit; mais après une perte de cent trente Hommes, les Rebelles s'enfuirent dans les Montagnes; & le Duc de Noailles qui ſuivoit de près ce Détachement, ſe rendit maître de Baſcara, où il n'eut pas plutôt mis Garniſon, auſſi bien que dans quelques autres Poſtes du voiſinage, qu'il retourna le 13. à Figuere. Il ſongeoit même à en partir le 16. afin de ſoutenir le Maréchal de Teſſé, & de concerter enſemble ſur l'exécution des ordres dont ils étoient chargez, lorſqu'il aprit que Milord Dunegal, qui commandoit dans Gironne, avoit armé les Milices du Païs, pour reprendre les Poſtes de Baſcara & de Navarra. Le Détachement de la Garniſon de Gironne que cet Officier avoit envoié pour les ſoutenir, ne put faire tête à deux autres, que Noailles fit de ſon côté. Les Milices furent batues & perdirent cinq cents Hommes, outre une centaine de Priſonniers que l'on fit devant chacune de ces deux Places. 1706.

Le Marquis de Legal arrive à l'Armée & en prend le Commandement.

Le Marquis de Legal qui avoit été en France ce même hyver, pour y rendre compte de l'Etat où la Monarchie étoit & repréſenter le preſſant beſoin qu'elle avoit d'être ſecourue, joignit cette Armée au commencement de Mars, & en prit le Commandement comme le plus ancien Officier Général. Il s'abboucha à Roſes avec le Comte de Toulouſe qui devoit aſſiéger Barcelonne par Mer, & enſuite il s'avança du coté de cette Capitale, pour y attendre l'Armée du Roi d'Eſpagne, qui vouloit la commander en perſonne.

Philippe V. va aſſiéger Barcelonne.

Philippe étoit parti de Madrid dès le 23. de Février, & le Comte de Thoulouſe mit à la voile de Toulon le 2. de Mars: ſa Flote qui étoit de vingt ſix Vaiſſeaux, portoit dix mille neuf cents huit Hommes, & avoit dix ſept cents vingt ſix piéces de Canon, ſans ceux qu'elle devoit débarquer pour l'Armée Eſpagnole.

1706. pagnole. Il y avoit outre cela quatre Fregates legeres, deux Galiotes à Bombes, quatre Brulots, & trois Flutes. Sa Majesté fut jointe par le Maréchal de Tessé à Caspé le 14. & y aiant sejourné deux jours, pendant que l'on jettoit des Ponts sur l'Ebre, elle passa cette Riviére le 16, & arriva le lendemain à Fraga, où elle recueillit toutes les Troupes qui étoient dispersées sur les Frontiéres d'Arragon. Celles qui étoient sous les ordres du Marquis de Legal, vinrent grossir l'Armée du Roi près de Barcelone le 3. d'Avril, & cette Ville fut investie aussi-tôt par Mer & par Terre. Le Grand Amiral de France fit débarquer dans la Riviére de Lobregat l'Artillerie & les Munitions qui étoient destinées pour le Siége. La Garnison de la Tour qui gardoit l'embouchure de cette Riviére, loin d'en disputer l'entrée, se rendit à discretion.

Circonstances de ce Siége.

La Cour de France qui faisoit les frais de ce Siége, à cause de l'impuissance où se trouvoit alors Philippe, en attendoit le succès avec la derniere impatience, pour donner ensuite son attention au Siége de Turin, qui devoit terminer la Guerre dans le Piémont. Philippe ne devoit pas avoir moins d'empressement pour hâter une conquête, qui lui devoit rendre la tranquilité dans cette partie de son Roiaume. Un objet plus grand l'encourageoit. Charles étoit enfermé dans Barcelone, & en reduisant cette Place d'où il ne pouvoit échaper, la Guerre étoit vraisemblablement terminée, puisque sa renonciation au Trône eût été en ce cas-là une condition essentielle de sa liberté. La Tranchée fut ouverte la nuit du 5. au 6. d'Avril; & l'ardeur avec laquelle on poussa les Aproches, fut si vive, que la prise de cette Place étoit infaillible, si l'Armée des Assiégeans eût été assez nombreuse pour l'enfermer de toutes parts. 1706.

Foiblesse de l'Armée Espagnole.

La Ligne de Circonvalation auroit demandé pour enveloper toute la Ville, la moitié plus de Troupes qu'ils n'en avoient. Cela donna aux Ennemis la facilité d'y faire entrer du secours, outre un Renfort de quatre mille Hommes, que le Comte de Peterboroug y amena du Roiaume de Valence, peu de jours avant l'arrivée de Philippe. La Garnison animée par la présence du Prince dont elle soutenoit la Roiauté, se prépara à disputer le terrain jusqu'à la derniére extremité. Elle étoit d'ailleurs assurée des secours qu'on lui devoit envoier, & comptoit sur la diversion que lui faisoient esperer les Miquelets, en inquiétant l'Armée Espagnole. Je ne parle point d'une infinité de fausses allarmes qui fatiguoient le Soldat, & partageoient l'attention que les Généraux auroient voulu donner toute entiére à la reduction de la Place. Enfin la nuit du 23. les Miquelets descendirent en grand nombre des Montagnes, & attaquérent le Camp, pendant qu'environ cinq mille Hommes sortant de la Place attaquérent la Gauche de la Tranchée, & dans le même tems les Troupes Angloises & Hollandoises qui gardoient le Fort Montjoui, firent de leur coté une sortie. Les Miquelets se retirérent après le prémier Choc; mais la Garnison soutint le Combat plus de deux heures, & rentra dans la Place, après une

1706. une sanglante Action, où, si l'on en croit quelques relations, elle perdit douze cents Hommes tuez, ou pris, Milord Dunegal fut de ce nombre.

Il se rend maître du Fort Montjoui.

Philippe ne se rebutant point de tant de dificultez avoit fait tout préparer pour donner l'Assaut au Fort Montjoui le 26.; mais la Garnison l'abbandonna dès la veille & les Assiégeans y dressérent le lendemain deux Bateries contre la Ville, qui est commandée par ce Fort. Comme ils avoient plus de quatre-vingt piéces de Canon, & que le nombre des Assiégez étoit fort diminué; on s'attendoit à tous moments que la Place capituleroit; & elle n'auroit pas resisté si long-tems sans la présence de Charles, dont la fermeté & les périls redoublérent la bravoure de ses Troupes. Pour peu que le secours que la Flote devoit amener, eût differé, il n'y avoit plus de ressource: déja les Brêches étoient ouvertes, & rien ne pouvoit retarder la Victoire des Espagnols; lors que la Flotte des Alliez parut à la vûe de Barcelone, & dissipa les craintes qu'on y avoit d'un Assaut général que la Ville n'étoit plus en état de mépriser. La Flotte de France étoit partie dès la veille, & l'on publia que c'étoit à cause que la maladie s'y étoit mise.

On abbandonne ce Siége.

Le transport étant débarqué, le Maréchal de Tessé songea à se retirer, & ne laissa pas de faire toujours un fort grand feu contre la Place; mais on remarqua que son Artillerie étoit moins occupée à agrandir les brêches, qu'à endommager la Ville. Le Roi tint un grand Conseil de Guerre le 10. On y balança les risques que couroit l'Armée en continuant le Siége, la dificulté de prendre la Ville par Assaut, qui étoit le seul moien de s'en rendre maître; & le peu d'apparence qu'il y avoit d'y réussir à la vue d'une Armée plus nombreuse que celle des Assiégeans. On proposa comment, en cas que l'on s'en pût emparer, on y pourroit soutenir un Siége qui étoit inévitable, sur tout au milieu d'un Païs soulevé, qui ne fourniroit aucunes Munitions de bouche pour ravitailler la Place déja fouragée par le Siége présent. Ces raisons & quelques autres qu'il seroit trop long de raporter, firent pencher pour la retraite qui fut exécutée la nuit du 11. au 12. de Mai, après trente sept jours de Tranchée ouverte, soit devant la Place, soit devant le Fort Montjoui. 1706.

Raisons qui portérent Philippe à se retirer.

Ainsi manqua une entreprise dont le mauvais succès pensa entrainer la perte de Philippe V. On en avoit concerté le projet avec trop d'éclat, & pour y réussir, on auroit deu la commencer quelques mois auparavant; afin que la Flotte des Alliez qui seule pouvoit s'opposer au Siége, fût en état de faire un si long trajet. Ce qui causa ce retardement ce furent les craintes que l'on donnoit à Philippe de la fidelité des Castillans. On lui avoit insinué qu'il n'auroit pas plutôt quité sa Capitale, qu'on y verroit un soulevement général, & les apparences n'étoient que trop conformes aux avis qu'il recevoit. Les efforts que la France étoit obligée de faire du coté de l'Italie, de l'Allemagne, & de la Flandre, ne permettoient pas d'envoier une Armée plus nombreuse; & le peu de Troupes que Philippe y joignit, n'osant pas dégarnir entiérement les Frontiéres du Portugal,

1706. gal, ne suffisoit pas pour achever cette entreprise. D'ailleurs il n'y eut que la présence de Charles qui anima la Garnison, & il y avoit tout sujet de croire qu'il sortiroit de cette Place, avant qu'il y fût enfermé.

Sa retraite. Ce qu'il y eut de plus facheux dans cette retraite qui avoit plus l'air d'une fuite, c'est que comme on manquoit de chevaux pour emmener l'Artillerie, & de Chariots pour charger ce qui restoit au Camp de Provisions de Guerre & de Bouche, on fut réduit à abandonner soixante grosses piéces de Canons, de bruler une partie des Munitions, & de laisser à la discretion de l'Ennemi environ huit cents Hommes que la maladie, ou les blessures, rendoient incapables de partir avec les autres. Le Maréchal de Tessé écrivit à leur occasion une lettre au Comte de Peterboroug pour l'engager à les traiter avec humanité, & le General Anglois leur fit donner les secours que leur misere demandoit pour eux.

Philippe avoit tout à craindre de l'Armée des Ennemis devenue superieure à la sienne, par le débarquement des Troupes des Alliez. Elle le côtoia pendant quelque tems; mais il en fut quite pour quelques escarmouches peu considerables. Il arriva à Perpignan le 22. de Mai, d'où il se rendit à Pau en Bearn & de là à Madrid. L'Armée de France qui étoit encore d'environ seize mille Hommes en état de combatre, retourna dans le Roussillon où le Maréchal de Tessé la remena.

Campagne en Flandres. Outre la nouvelle de cette funeste expedition, la Cour de France apprit presque en même tems une perte encore plus grande que le Roiaume venoit de faire, & le Roi eut besoin de toute sa fermeté, pour n'être point accablé des malheurs qui lui arrivérent cette année coup sur coup. Resolu qu'il étoit de faire de grands efforts cette Campagne, pour remporter quelque avantage qui rendît à ses Troupes la superioté qu'elles avoient perdue par la Bataille de Hochsted, il avoit donné ordre que tout fût prêt, pour agir de bonne heure de tous côtez. Toutes les Places Frontiéres en Flandres étoient remplies de Magazins, & Louvain avoit été assez fortifié, pour pouvoir soutenir les prémiers efforts des Ennemis. Le Maréchal de Villeroi qui devoit commander l'Armée des Païs-Bas, sous l'Electeur de Baviére, arriva à Bruxelles le 22. d'Avril, l'Armée qui étoit forte d'environ quarante mille Hommes commença de s'assembler du côté de Louvain, & le 19. du mois suivant, l'Electeur & le Maréchal apprirent que le Duc de Marlboroug, & le Feld-Maréchal d'Owerkerque, qui avoient leur Armée forte de soixante & cinq mille Hommes, attendoient à Tongres les Troupes de Lunebourg, de Hesse & de Prusse, qui étoient encore en chemin pour venir d'Allemagne. Ils voulurent prévenir cette jonction & passer la Deyle dans le dessein de donner Bataille, & allérent se camper entre Tillemont & Judoigne, aiant la Gete devant eux. Aiant apris que les Alliez filoient du coté de la Mehaine, comme s'ils eussent eu dessein d'attaquer Namur, ils prirent aussi la même route.

Bataille de Ramelies. Le 23. de Mai, qui étoit le jour de la Pentecôte, sur les huit heures du

1706. du matin les deux Armées se trouvérent en présence l'une de l'autre, & n'aiant entre elles qu'un petit Ruisseau presque sec où est la source de la petite Gete; & là elle se rangérent en Bataille. Celle de France appuia sa droite au Village de Ramelies (1) qui n'est qu'à un quart de lieue de la Mehaine, & la Gauche à Andreglise. Il y a entre la Mehaine & Ramelies une Valée qui tire son nom du Village de Tavieres; Villeroi fit occuper cet endroit par six Bataillons soutenus par quelques Dragons, pour empêcher que les Alliez ne vinsent par cet endroit prendre l'Aile droite en flanc. L'Armée fut ainsi campée sur deux Lignes, aiant derriére son Centre un petit Village nommé Offuz. La Droite des Ennemis étoit appuiée à Folts faisant face à Andreglise, un Marais entre deux, & leur Gauche fut poussée jusqu'à Branchon sur la Mehaine, aiant Landerol derriére leur Centre, où l'on mit un gros Corps de reserve des meilleures Troupes, qui fut d'une grande ressource, comme on le verra dans la suite.

L'Artillerie commença à jouer sur les onze heures, & ce ne fut que vers les deux heures après midi que l'Action fut engagée. Les Alliez attaquérent par leur Droite le Village d'Andreglise, & furent repoussez à deux differentes reprises. Cette Attaque n'étoit qu'une feinte pour attirer de ce côté là une partie de l'Aile Droite, qui étoit composée de la Maison du Roi & des meilleures Troupes de l'Armée. Mais les Généraux François ne changérent rien dans leur premiére disposition. 1706.

La Droite des François attaqua la Gauche des Alliez avec toute la vigueur imaginable, & même elle eut l'avantage pendant plus d'une heure & demie. La Maison du Roi perça & enfonça trois Lignes des Alliez, gagna six piéces de Canon, de vingt piéces qu'on avoit pointées contre le Village de Ramelies; elle fit même quelques Prisonniers parmi lesquels se trouva Sgrawenmoer Officier Général des Hollandois. Les François se croioient déja assurez de la Victoire; mais ils triomphoient trop tôt, & le Duc de Marlboroug la leur arracha par son habileté. Ce Général tira plusieurs Bataillons de sa Droite pour en renforcer sa Gauche, & prit une partie du Corps de reserve qui étoit à Landerol, dont il forma jusqu'à cinq Lignes, qui faisoient face à Ramelies. Les François qui croioient avoir tout fait, en enfonçant trois Lignes furent bien étonnez d'en trouver derriére elles deux autres de Troupes fraîches, qui combattant à leur tour, donnérent aux premiéres le tems de se rallier, & toutes ensemble elles rompirent la Maison du Roi qui, pour comble de malheur, fut mal secondée par la Cavalerie dont la seconde Ligne étoit formée. Cette Cavalerie prit la fuite sans tirer un seul coup, & laissa ainsi la Maison du Roi & l'Infanterie exposées à tout l'effort des Ennemis.

Ce qui acheva la Victoire des Alliez, ce fut la prudence du Duc de Marl- *Les François prennent la fuite.*

(1) *Quelques uns l'écrivent Ramilli, c'est un Village à deux bonnes lieues de Judoigne & à trois de Namur. D'autres apellent cette Journée la Bataille de Judoigne.*

1706. Marlboroug qui en même tems qu'il tiroit de Landerol une partie de son Corps de Reserve pour soutenir son Aile Gauche, envoia le reste attaquer les six Bataillons qui étoient dans la Vallée de Tavieres. Ils furent culbutez, & la Cavalerie des Alliez aiant forcé cet obstacle, s'étendit pour prendre en flanc la Droite des François qui, se trouvant abbandonnée par sa Cavalerie, fut hors d'état de disputer le Champ de Bataille. Outre qu'elle reperdit le Canon qu'elle avoit gagné, elle en laissa dix piéces du sien.

La Gauche se retira en assez bon ordre & sans beaucoup de perte: il n'en fut pas de même de la Droite dont la déroute fut complette. Elle se rallia pourtant en partie à demie lieue au delà du Village de Ramelies. Mais comme si ce n'eût pas été assez de cette défaite, il arriva trois incidents qui augmentérent la perte que l'Armée venoit de faire. La Brigade du Roi & celle de Du Plessis faisoient l'Arriere Garde de l'Armée sans Cavalerie. Le Régiment du Roi étant arrivé dans la plaine où il avoit laissé les Haversacs, se débanda pour les aller reprendre. Un Corps de Cavalerie qui le suivoit, & qu'il crut être de la Cavalerie Françoise, l'envelopa & le maltraita fort, & il en seroit échapé très-peu sans un bois voisin qui facilita la retraite à ceux qui purent le gagner. La Brigade de du Plessis eut aussi un facheux contre-tems. La Cavalerie Françoise qui avoit fait halte au coin du bois, la chargea croiant que ce fussent les Ennemis; comme on étoit à l'entrée de la nuit, il étoit facile de se méprendre, & les François firent feu les uns sur les autres, sans se connoître.

Dans le tems que l'Armée Françoise se retiroit, quelques Chariots de l'Avant-Garde s'étant brisez dans les defilez, les Bagages & l'Artillerie de l'Armée furent embarassez au passage, & les Troupes ne pouvant plus défiler en bon ordre, elles se debandérent dans une extréme confusion. Les Généraux des Alliez qui avoient cessé de les poursuivre, détachérent la plus grande partie de leur Cavalerie & de leurs Dragons avec vingt huit Bataillons pour les soutenir. 1706. Ils sont poursuivis par les Alliez.

La France perdit plus dans cette occasion qu'elle n'avoit fait à la Bataille même, & les Ennemis firent alors un grand nombre de Prisonniers, prirent plusieurs Drapeaux & Etendards, le Canon, les Bagages, & les Caissons dont les Conducteurs s'étoient la plûpart sauvez avec leurs chevaux. Sans cette seconde déroute les Alliez n'auroient eu guéres d'autre avantage que celui d'avoir gardé le Champ de Bataille; leur perte étoit très-grande. Les Gardes Bleues à cheval des Hollandois avoient extrémement soufert, & leurs meilleures Troupes, aussi bien que celles de la Grande Bretagne, portoient des marques de la bravoure des François; mais dès que ceux-ci furent une fois rompus, la confusion fut d'autant plus grande parmi eux, que quantité de jeunes Officiers qui voioient la Guerre pour la premiére fois, n'avoient point l'expérience nécessaire pour remedier à ce desordre.

L'Armée Françoise ne se rallia que par Pelotons, à Louvain, à Bruxelles, à Nivelle, à Namur, & autour des premiéres Places où se trouvoient les Fuiards. Ce qu'on en

1706. en put rassembler à Louvain n'étant pas en état de disputer au vainqueur le passage de la Deile, l'Electeur donna ordre de quitter la Place & d'en ruiner les Magazins, il se rendit à Bruxelles le 24. après midi, pendant que le Maréchal de Villeroi marcha avec les Debris de l'Armée vers Wilvorde, & passa le Canal de Bruxelles. La nuit suivante fut emploiée à embaler les Effets & les papiers de l'Electeur, qui se rendit avec sa Cour à l'Armée qu'il trouva campée entre Grimberg & Laken. La Garnison de Bruxelles n'y resta qu'autant qu'il faloit pour favoriser le transport des effets & des Officiers de Son Altesse Electorale, & elle en sortit le matin du 26. On rapella celles de Malines & de Lieres, qui eurent ordre de se rendre à Anvers avec ce qu'elles pourroient emmener d'Artillerie & de Munitions. Aussi-tôt que l'Electeur eut rassemblé tout ce qu'il put, il decampa, & passant la Dendre à Alost, il se retira sous le Canon de Gand, qu'il abbandonna peu après, aussi bien que Bruges, Dam, & quelques autres Villes peu fortifiées ou mal pourvues, où il ne jugea point à propos de risquer des Garnisons.

Ils abbandonnent Bruxelles,

Malines, Lieres.

Gand, Bruges & Dam.

Anvers se rend par Capitulation.

Il restoit encore Anvers dont la conquête sembloit devoir coûter du tems & du sang aux Alliez. Ils envoiérent mille chevaux & seize Bataillons qui en occupérent les avenues. Tout se disposoit pour le Siége, lors que le Marquis de Teracena à qui Philippe V. en avoit confié la Citadelle, remontra aux Commandans François, qui avoient six Bataillons dans la Place, que ni les Bourgeois, ni les six Bataillons Espagnols qu'il commandoit, n'étoient pas resolus de s'exposer aux accidents d'un Siége. Les François firent une Capitulation par laquelle ils devoient sortir avec Armes, Bagages, toutes les marques d'honneur, quatre piéces de Canon, deux Mortiers, & chaque Soldat aiant de quoi tirer douze coups. En vertu de cet accord on les conduisit au Quesnoi & à Landrecy. 1706.

Prise d'Oudenarde.

Oudenarde ne couta qu'une sommation & la peine de mener quatre piéces d'Artillerie devant cette Place, seulement pour la forme, parce que Bournonville qui en étoit Gouverneur, refusa de se rendre avant qu'il eût vu du Canon. On lui accorda tous les honneurs accoutumez, & sa Garnison fut conduite à Tournai. Toute l'Europe fut surprise de voir qu'une Bataille où la France n'avouoit d'avoir perdu que dix mille Hommes, tant en Morts, qu'en Blessez, Prisonniers, & Deserteurs, eût des suites si funestes. Cette Déroute détacha de l'Espagne deux belles Provinces, ou les Alliez conquirent près de vingt Villes, sans tirer un seul coup de Fusil, & en aussi peu de tems qu'il faloit pour en prendre possession.

Le Duc de Vendôme est appellé pour commander l'Armée de Flandres.

La fuite de la Cavalerie de France avoit été la principale cause de la déroute; mais les peuples mal prévenus en faveur du Maréchal de Villeroi, aimérent mieux rejetter sur lui toute la faute. La Cour même trouva son compte à les laisser dans cette pensée, & jugea qu'il étoit plus de son Interêt que l'on attribuât ce malheur au peu de capacité de son Général, qu'au peu de valeur de ses Troupes, où à la foiblesse du Gouvernement. Il étoit plus aisé de remedier

medier

1706. medier à l'une de ces deux causes qu'à l'autre. Elle prit donc le parti de rapeller à la Cour le Duc de Villeroi, à qui S. M. eût la bonté de donner toutes les marques d'amitié qu'elle crut capables de le consoler. Elle lui substitua le Duc de Vendôme comme *un Chef qui s'étoit attiré la confiance des Officiers & des Soldats, & qui redonneroit aux Troupes cet esprit de force & d'audace si naturel à la Nation Françoise.* Ce furent les termes dont on se servit dans les patentes qui l'appelloient au Commandement de l'Armée de Flandres.

La conduite que ce Prince avoit tenue en Italie, méritoit un si bel éloge, & peut-être eût-on mieux fait de l'y laisser, & d'envoier à l'Armée de Flandres le Duc d'Orleans qui l'alla relever. Vendôme connoissoit parfaitement le Païs, & les détails de l'Armée qu'il commandoit: il n'y avoit point fait de démarche qui n'eût ajouté quelque nouvel éclat à sa haute réputation, & dès l'ouverture de cette Campagne, il avoit remporté un avantage qui fut regardé alors comme un présage de la prise de Turin.

Sa Victoire sur les Impériaux à Calcinato.

La Cour de France avoit sçu mauvais gré au Duc de la Feuillade de ce qu'il n'en avoit pas commencé le Siége dès l'année précedente; mais il s'en étoit excusé, sur ce qu'étant obligé d'attendre du Duc de Vendôme une partie des Troupes occupées en Lombardie contre le Prince Eugéne, il n'avoit pas été assez fort pour entreprendre le Siége d'une Place dont la vaste étendue demandoit une Armée nombreuse. Toutes les mesures étoient prises pour ôter cette année au Duc de Savoie la seule Ville d'importance qui lui restoit. Le Prince Eugéne qui connoissoit tout le danger qu'il y avoit à differer le secours, n'avoit pu néanmoins presser son départ tant parce que les fonds destinez pour l'entretien de son Armée ne lui avoient pas encore été remis, qu'à cause de la lenteur avec laquelle marchoient douze mille Hommes des Troupes Auxiliaires d'Angleterre & de Hollande. Elles n'étoient pas encore sorties de l'Electorat de Cologne le 10. d'Avril. Le Duc de Vendôme arrivé à Génes dès le 29. de Mars, s'étoit rendu aussi-tôt dans le Milanez, & avoit donné des ordres secrets pour assembler l'Armée des deux Couronnes. Le Rendez-vous général fut marqué à Castiglione delle Stivere, & le 18. d'Avril, il s'y trouva jusqu'à cinquante huit Bataillons, & soixante Escadrons, lors que le Duc de Vendôme en fit la revue. Il marcha dès la nuit suivante vers la Fossa-Seriola, & à la pointe du jour, il poussa au de là de ce Canal une Garde avancée des Impériaux qui étoit composée de soixante chevaux. Il apprit d'un Prisonnier que les Ennemis étoient campez au nombre de trois mille Hommes de Cavalerie, & d'onze mille Hommes d'Infanterie, entre Monte Chiaro, & Calcinato, & qu'ils ne savoient encore rien de la Marche de son Armée. 1706.

Il fit passer aussi-tôt le Canal sur divers Ponts qui furent jettez avec toute la diligence possible, & marchant avec l'Avant-Garde vers le Pont de Saint Marc sur la Chiesa, il détacha deux cents chevaux pour occuper une Hauteur près de Calcinato.

1706. nato. Le lever du Soleil découvrit au Comte de Reventlau qui commandoit l'Armée Impériale, le danger où il étoit. Il rangea ſon Armée en Bataille ſur cette même Hauteur que les François vouloient occuper, & les deux cents chevaux furent obligez de ſe retirer. Le Duc de Vendôme ne ſe rebuta point pour cela, & comme la plus grande partie de ſon Infanterie avoit déja paſſé le Canal avec deux Brigades de Cavalerie & cinq Régimens de Dragons, il alla, ſans perdre de tems, attaquer les Ennemis ſur cette Hauteur, avant que leur Infanterie qui étoit à trois lieues de là, du côté de Montechiaro, eût le tems de les venir joindre; mais l'attaque ne put ſe faire ſi-tôt qu'ils ne receuſſent huit Bataillons. L'Aile Droite des Impériaux fut rompue du prémier Choc. Leur Aile Gauche ſoutint mieux l'impetuoſité des François dont quelques Eſcadrons furent forcez de reculer; mais ceux-ci aiant été ſoutenus par des Troupes fraîches, ils ſe rendirent maîtres du Champ de Bataille, & les Ennemis paſſant la Chieſa au Pont de St. Marc, ſe retirérent vers Rezato.

Six Bataillons les pourſuivirent par le même Pont, & le Comte d'Albergoti fut auſſi commandé de ce côté là avec toute la Cavalerie, & une bonne partie de l'Infanterie; & aiant paſſé la Chieſa, il ſe contenta de troubler par quelques eſcarmouches les vaincus qui avoient perdu dans cette journée environ trois mille Hommes, y compris les Bleſſez & les Priſonniers, ſix piéces de Canon, vingt quatre Drapeaux, dix Etendards & des Munitions. Les 1706. François de leur côté crurent avoir acheté bien cher cette Victoire par le ſang d'un grand nombre d'Officiers de mérite, parmi leſquels ſe trouvérent le Marquis du Heron tué, les Marquis de Saint Germain, de Beaupré & de Bellabre, bleſſez. Du côté des Ennemis le Comte de Reventlau, & le Colonel Rocavion furent tuez; Viſconti & Grimaldi Officiers Généraux furent bleſſez; Les Comtes de Falkeſtein & de Vehlem, & le Baron Degenfeld furent faits Priſonniers. Les Impériaux auroient eu de la peine à ſauver les Debris de leur déroute, ſi le Prince Eugéne qui arriva ſur la fin de la Bataille, n'eût arrêté le progrès du vainqueur par ſa conduite: tout ce qu'il put faire, ce fut de rallier les Troupes, & de les garantir d'une ſeconde défaite. Il ſe retira à Guardo.

Lettre du Roi au Duc de Vendôme.

Le Roi n'eût pas ſi-tôt apris cet avantage, qu'il ſe crut obligé d'encourager le Prince par une lettre (1) qui fait trop d'honneur à tous les deux pour ne la point raporter ici. „Je ne ſais, *diſoit Sa Majeſté Très-Chrétienne*, qui eſt plus „aiſe de vous ou de moi de nos heureux ſuccès. Rien n'eſt ſi brillant „ni ſi avantageux que le commencement de cette Campagne; je ne „doute pas que vous ne la ſouteniez „avec la même ſageſſe & avec la „même valeur. Perſonne n'en eſt „ſi perſuadé que moi, ni ne le ſouhaite d'avantage, pour des raiſons „qui nous ſont communes, penſant „l'un pour l'autre, & pour la France, comme nous faiſons. Vous „devez

(1) *Elle eſt datée de Verſailles le 2. de Mai, 1706.*

1706. „devez être persuadé qu'en toutes „occasions, je vous ferai connoître „mon amitié & la confiance que „j'ai en vous".

Le Grand Prieur disgracié va à Rome.

Un Compliment si obligeant étoit fort propre à soutenir le zéle de ce Prince, & à le consoler un peu de la disgrace de son frere le Grand Prieur. Il s'en faloit bien que Sa Majesté fût aussi contente de celui-ci depuis la journée de Cassano, où l'on croioit qu'un peu plus de vigilance, & de conduite de sa part, auroit assuré la défaite entiére des Impériaux. Il eut permission de se retirer à Rome, & on lui assigna une pension de vingt quatre mille livres, pour subsister dans cette espèce d'exil plus honorable pour lui que si on l'eût relegué dans une Terre. Son voiage fut d'abord regardé par quelques-uns comme une fuite d'un Seigneur peu satisfait du Gouvernement.

Le Prince d'Elbœuf le Marquis de Langalerie & Bonneval passent au service de l'Empereur.

Le Prince Emanuel d'Elbœuf, le Lieutenant Général Langalerie, & le Colonel Bonneval, abbandonnérent à peu près dans le même tems le service de France, & leur arrivée en Allemagne fit croire qu'ils seroient suivis d'un grand nombre d'Officiers. Le prémier trouvant la Cour trop lente à l'avancer à son gré, étoit parti de Paris au commencement de Mars, sous prétexte d'aller voir la Duchesse de Mantoue sa sœur, & il ne fut pas plûtôt arrivé à Genes qu'il prit la Poste pour Venise d'où il se rendit à Vienne; où l'Empereur lui compta pour une faveur la permission de servir sous les ordres du Prince Eugéne en qualité de Volontaire. On accorda la même chose à Langalerie qui se sauva en Autriche, pour se mettre à couvert contre les plaintes qui avoient été portées à la Cour de ses Concussions, & des deprédations qu'il avoit faites en divers lieux. Il étoit très-bon Officier de Cavalerie, mais il manquoit de droiture & de conduite, & ses travers d'esprit le firent tomber dans une misere qui lui couta l'honneur & la vie. 1706.

Le Prince Eugéne s'étoit retiré dans le Veronois, pour attendre les Troupes qui lui venoient d'Allemagne; & le Duc de Vendôme, pour l'y arrêter, avoit fait tirer, depuis l'Adige jusqu'au Lac de Garde, une Ligne bordée de quarante deux piéces de Canon, & avoit pris soin de renforcer les Garnisons des Postes qu'il occupoit plus bas sur l'Adige.

Le Duc de la Feuillade assiége Turin.

Cependant le Duc de la Feuillade étoit arrivé devant Turin le 13. de Mai, & avoit fait aussi-tôt commencer les Lignes de Circonvallation & de Contrevallation. Le reste du mois s'étant passé à disposer tout ce qui étoit nécessaire pour le Siége, la nuit du 2. au 3. de Juin, il fit ouvrir la Tranchée à quatre cents toises des ouvrages exterieurs de la Place, & afin que les Pionniers travaillassent en sureté, il les fit soutenir par dix Bataillons, dix sept Compagnies de Grenadiers, & huit cents chevaux sous les ordres du Marquis de Chamarante Lieutenant Général, & du Marquis de Carcado Maréchal de Camp. Le feu terrible que firent les Assiégez cette nuit-là, ne rebuta point les François qui continuérent leurs travaux, & dressérent plusieurs Batteries. Le 8. au matin le Brigadier Marignan alla dans la Ville accompagné d'un Trompette, pour

1706. pour faire compliment au Duc de Savoie, & lui dire de la part du Duc de la Feuillade que le Roi permettoit aux Ducheſſes, & aux Dames de leur ſuite, de ſe retirer où il leur plairoit, & qu'il leur offroit les Paſſeports néceſſaires, & une Eſcorte pour les conduire en ſureté. Son Alteſſe Roiale répondit qu'elle remercioit le Roi de ſa bonté, & le Duc de ſa politeſſe; mais elle ajouta qu'elle croioit que les Ducheſſes & Elle même, ne couroient aucun danger. La Feuillade fit auſſi-tôt tirer des Bombes ſur la Ville, pendant que l'on continuoit ſans relâche les travaux. Deux Lignes paralelles ſe trouvérent perfectionnées le 11. & on y conſtruiſit trois Rédoutes, de maniére que la Droite des Aſſiégeans fut par là entiérement couverte; la Gauche le fut auſſi par deux Caſſines que l'on fortifia. Il auroit falu une Armée de ſoixante mille Hommes pour inveſtir une Place d'une auſſi grande enceinte qu'eſt Turin; & avec l'Armée qui l'aſſiégeoit, il étoit impoſſible de l'enfermer de tous côtez.

Il part avec un Détachement.

Le 14. au ſoir, la Feuillade remettant la conduite du Siege au Marquis de Chamarante à qui il laiſſoit cinquante Bataillons & trente Eſcadrons, paſſa le Pô avec un Détachement de ſeize Bataillons & de cinquante cinq Eſcadrons, & marcha droit à Quiers, où il y avoit deux mille Hommes retranchez, qui à ſon approche lui abandonnérent ce Poſte, & ſe retirérent dans Turin. Le Duc de Savoie y avoit déja fait entrer ſon Infanterie, & en étoit lui-même ſorti pour aller camper, avec quatre mille chevaux, à Montcalier. La Feuillade qui tâcha de l'y ſurprendre, le trouva déja parti pour Coni; les deux Ducheſſes étoient ſorties de Turin la nuit précédente, & s'étoient retirées dans cette Place, que le Duc de Savoie alla couvrir avec toute ſa Cavalerie. 1706.

Prend Carmagnole.

Aſti.

Les François le pourſuivirent juſqu'à Carmagnole dont ils s'emparérent: Aſti, qu'ils ſommérent enſuite ſe rendit ſans aucune défenſe; mais la Garniſon s'étant enfermée dans le Château, on envoia du Camp devant Turin les Munitions de Guerre, & quatre Mortiers pour la forcer. Le Comte d'Eſtain fut chargé de faire ce Siége, tandis que la Feuillade avec le reſte de ce Détachement alla prendre Mondovi, où il trouva le Prince & la Princeſſe de Carignan avec leurs Enfants. Il les fit Priſonniers & les aiant envoiez à Raconis avec une Eſcorte, il retourna au Camp devant Turin pour y recevoir le Duc d'Orleans qui étoit parti de Paris le 1. de Juillet, & qui arriva devant Turin le 8.

Et Mondovi, où il fait Priſonnier le Prince de Carignan.

Le Duc de Savoie ne s'étoit pas arrêté long-tems à Coni, il avoit fait divers mouvements qui inquiétoient la Feuillade. Ce Général détacha le Comte d'Aubeterre avec quarante Eſcadrons & ſix Bataillons pour l'incommoder dans ſes Marches. Le Comte l'attaqua effectivement le 7. dans le tems qu'il alloit de Saluces à Bubiana; mais il ne put atteindre que ſon Arriére-Garde de laquelle il tua ou fit Priſonniers environ quatre cents Cavaliers. Le Prince Emanuel de Soiſſons fut du nombre des Priſonniers. Son Alteſſe Roiale aiant envoié à Gènes les Ducheſſes, ſe retira dans la Val-

1706. lée de Lucerne dont elle fit occuper les avenues pour n'être point surprise. La prise du Château d'Asti, & de celui de Ceva augmentérent sa douleur. Coni, & Quierasque lui restoient encore; mais si les François étoient unefois maîtres de Turin, il étoit à craindre que l'Armée Impériale ne vînt trop tard pour les garantir du même joug que les autres Villes de Piémont avoient subi.

Le Prince Eugéne passe dans le Ferrarois.

Le Prince Eugéne étoit toujours arrêté par la nécessité où il étoit d'attendre les Troupes qui lui venoient d'Allemagne, sans lesquelles il ne pouvoit rien entreprendre. Aussi-tôt qu'il eut reçu les Troupes Palatines & celles de Saxe-Gotha, il résolut de tenter le passage à toutes risques. Il laissa une partie de son Armée pour attendre les Troupes de Hesse, qui n'avoient pu encore le joindre; pour lui il fit partir devant lui la nuit du 4. de Juillet un autre Corps qui étant grossi par ceux qui étoient nouvellement arrivez, descendit l'Adige, & la passa effectivement près d'Anguilara. Le Duc de Vendôme se figura que c'étoit une feinte de son Ennemi, qui cherchoit à le tirer de son Poste, afin d'ouvrir un passage à ce qui étoit resté de l'Armée pour attendre les Hessiens. Cependant le Prince Eugéne passa aussi la même Riviére, à la tête d'un troisiéme Corps au dessous de Legnago. Ces deux Détachements s'étant joints passérent (1) le Pô à Policella entre Racan & Crespino; pendant que l'Armée des deux Couronnes gardoit les passages au haut de l'Adige

Départ du Duc de Vendôme. Arrivée du Duc d'Orleans.

Le Duc de Vendôme rapellé par les ordres de la Cour, étoit parti pour Milan, où il étoit allé recevoir le Duc d'Orleans qui y arriva le 12, & qui après y avoir sejourné un jour, se rendit à l'Armée dont il venoit prendre le Commandement; ce Prince fut surpris du desordre où il la trouva. Elle avoit quité l'Adige qu'il étoit inutile de garder depuis le passage des Allemands, & étoit allée defendre celui du Mincio. Son Altesse Roiale aiant visité les Postes voisins de Goito, où étoit le Quartier général de son Armée, jugea que ses efforts seroient inutiles avec le monde qu'il avoit. Il fit dire au Duc de la Feuillade de lui envoier vingt Bataillons & vingt-quatre Escadrons de son Armée devant Turin. 1706.

Il demande des Troupes au Duc de la Feuillade.

Ce dernier s'en excusa sur ce qu'il en avoit besoin pour reduire cette Ville. Le Comte de Thaun Général Allemand à qui le Duc de Savoie l'avoit confiée, avoit fait trois diferentes sorties assez vigoureuses, pour obliger la Feuillade à garder les Troupes qu'il avoit. Il en envoia néanmoins, mais lorsqu'il n'en étoit plus tems. Il craignit peut-être moins les plaintes que pouvoit faire de son refus le Duc d'Orleans, parce qu'il pouvoit compter sur la protection de Chamillard Secretaire d'Etat pour le département de la Guerre, & dont il avoit épousé la fille.

Marche du Prince Eugéne.

Sur ces entrefaites le Prince Eugéne envoia deux Corps de Troupes vers le Panaro pour s'en assurer le passage, l'un s'empara sans dificulté de Finale & l'autre descendit à Bondeno, où il fut repoussé deux fois,

(1) *Le 17. de Juillet.*

1706. fois, mais à la troisiéme il força les François. Les Impériaux aiant passé cette Riviére le 24. se postérent vis-à-vis de Finale aiant la Riviére à dos.

Mouvemens du Duc d'Orleans.

Le Duc d'Orleans avoit laissé le Comte de Medavi sur le haut Mincio pour faire tête au Prince de Hesse, quand il arriveroit avec ses Troupes, & avoit pris poste le 22. à Lorregiole vis-à-vis de Sant-Benedetto, aiant le Pô devant lui & le bas Mincio à dos. Il avoit quarante Bataillons & cinquante sept Escadrons, ce qui suffisoit pour balancer l'Armée Impériale qui n'étoit que de vingt cinq mille Hommes, & qui après avoir reposé trois jours à Finale, en decampa le 28. à la pointe du jour & marcha sur Campo-Santo. Les Chaleurs étoient si grandes que les Troupes ne pouvoient marcher que la nuit. Les Ennemis passérent la Sechia à St. Martin, & sejournérent le 29. & le 30. pour attendre leur Artillerie & leurs Bagages; ils s'approchérent ensuite de Carpi dans le Modenois, & passérent le Canal de Ledo le 1. d'Août, en huit Colomnes, & se rassemblant en un seul Corps dans la plaine, ils voulurent risquer une Bataille; mais le Duc d'Orleans avoit pris l'avantage du terrain, & ils le trouvérent en posture de n'être pas attaqué impunément. Marsin qui avoit été envoié pour servir sous lui, l'assistoit de ses Conseils, & étoit même chargé d'un ordre par lequel il étoit defendu, en Cas d'Action, de rien entreprendre sans son consentement.

Les Impériaux prennent Carpi, Corregio, & Regio.

Les Impériaux n'osant pas engager une Action, attaquérent Carpi dont la Garnison qui consistoit en un Bataillon, se rendit Prisonniere de Guerre le 5., & Corregio qui évita le pillage en ouvrant ses Portes. L'éloignement de l'Armée Françoise qui s'étoit retirée derriére le Crostolo, près de Guastalla, leur facilita la prise de Regio dont la Garnison se rendit à discretion. 1706.

Le Prince Eugéne gagne un jour de marche.

Ils coururent ensuite le Parmesan, & s'aprochérent de Plaisance, pendant que le Duc d'Orleans marcha en diligence à Crémone avec d'autant plus de chagrin, que le Prince Eugéne avoit gagné une journée de chemin sur lui, & qu'il s'avançoit dans le Païs avec une celerité extraordinaire. Il ne fut plus question de disputer le passage; on ne chercha qu'à arriver aussi-tôt que l'Ennemi, & à couvrir le Siége que l'on regarda comme levé, lorsqu'on vit que le 27. le Prince Eugéne avoit joint, auprès d'Asti, le Duc de Savoie qui étoit venu de Carmagnole avec son Corps de Troupes. Le même jour le Duc d'Orleans joignit aussi la Feuillade qui s'étoit avancé pour le rencontrer. Leur dessein avoit été d'abord de s'opposer conjointement à l'Armée Impériale, avant qu'elle eût passé le Tanaro. Il étoit trop tard; & la seule ressource qui restoit, fut de se renfermer dans les Lignes de Circonvallation, & de tenter les derniers efforts, pour hâter la reddition de la Place.

Il se joint au Duc de Savoie.

Le Duc d'Orleans se joint à la Feuillade.

Suite du Siége de Turin.

Dès le 4. d'Août, malgré le feu continuel que faisoient les Assiégez, tout s'étoit trouvé disposé pour l'attaque du Chemin couvert. Le Duc de la Feuillade aiant fait donner le Signal sur les neuf heures du soir, les Grenadiers commandez avoient at-

1706. attaqué en même tems les deux Angles Flanquez des deux Contregardes & de la Demie-Lune & les deux Places d'Armes rentrantes. Le reste des Grenadiers de l'Armée, la Baionnette au bout du Fusil, avoient couru en même tems dans le chemin couvert qu'ils avoient gagné sans resistance, & on y avoit fait un logement malgré le feu des Assiégez. Mais le lendemain ils firent une sortie, & après un Combat fort meurtrier delogérent les François, qui sans se rebuter revinrent à la charge la nuit suivante, reprirent les Postes, & s'y logérent entiérement. Une Mine qui joua le 16. sous le chemin couvert, enterra une Batterie de six piéces de Canon, dix huit Canoniers, un Lieutenant Colonel, trois Capitaines, & plus de deux cents Soldats.

Le Duc tâche de faire entrer de la Poudre dans Turin.

Le Duc de Savoie avoit fait le 18. un mouvement dont la Feuillade se defia; il soupçonna qu'il ne le faisoit point sans quelque dessein important. Les Gardes aiant été disposées d'une maniére à ne craindre aucune surprise, on aperçut le lendemain une heure avant le jour environ quatre cents Cavaliers qui tâchoient d'entrer dans la Ville. Ils avoient chacun un sac de poudre en croupe, & devoient se couler, ou par la Hauteur des Capucins, ou au travers du Pô, & de la Doire vers l'embouchure de cette Riviére, où est un gué assez facile. Le Comte d'Estain les attaqua si à propos qu'il en tua quatre vingt en prit 15. & le reste se sauva après avoir jetté à terre environ deux cents sacs de poudre dont on profita. La Cavalerie de la Garnison avoit fait une sortie pour favoriser l'entrée de ce Convoi; mais elle fut repoussée avec perte. Si ce succès anima les Assiégeans, la vue du peril redoubla l'ardeur des Assiégez. Un des Prisonniers déclara que cette entreprise ne s'étoit faite que par l'extrême besoin où étoit la Garnison de recevoir des Munitions. Les Sapes furent poussées jusques dans la Galerie, où les Mineurs de l'un & de l'autre parti furent aux mains. Le 21. on batit en breche, & on se hâta de disposer tout pour célébrer le 25, jour de St. Louïs, par un Assaut à la Demi-lune, & aux deux Contregardes; mais on ne put être prêt ce jour-là, & on remit au lendemain cette attaque, où après quelque résistance, les Assiégez demeurérent maîtres de ces Postes. Deux Mines terribles qui jouérent peu après, diminuérent bien la joie que la Feuillade avoit de cet avantage; deux Bateries qui étoient sur le chemin couvert, l'une de huit piéces & l'autre de douze, sautérent en l'air avec les Canoniers, les Travailleurs, & les Soldats qui occupoient le terrain qu'elles remuérent. Une sortie que les Assiégez firent en ce moment, augmenta la consternation; & les François y perdirent trois Colonels, vingt Capitaines, quarante autres Officiers avec plus de six cents Soldats, suivant le calcul des Alliez. Les choses étoient dans cet état, lors que l'Armée du Duc d'Orleans arriva devant Turin. La jonction du Prince Eugéne avec le Duc de Savoie ne permetoit pas de douter qu'ils ne jettassent du secours dans la Place.

Le Duc d'Orléans veut livrer Bataille.

On assembla aussi-tôt le Conseil de Guerre pour déliberer sur les moiens

1706. moiens de l'empêcher: le resultat fut que le Duc de la Feuillade redoubleroit ses efforts contre la Place, pendant que le Duc d'Orleans empécheroit qu'il n'y entrât du secours. Le Conseil ne fut pas unanime; ce Prince vouloit marcher à l'Ennemi & donner Bataille, plutôt que de se laisser affamer dans les Lignes; Il remontroit que si on remportoit la Victoire, la conquête de la Place suivroit immediatement, & que si on étoit malheureusement battu, la retraite se feroit avec plus de sureté.

Marsin s'y oppose.

Marsin opina pour le contraire. Les affaires ne lui sembloient pas dans un état, qui demandât une résolution si violente. Il étoit d'avis que l'on continuât le Siége, il jugeoit qu'il n'étoit pas impossible de prendre Turin à la vûe même du Duc, & il ajoutoit que ce ne seroit pas la premiére Ville qui auroit été forcée en présence d'une Armée: que le Duc de Savoie qui ne la pouvoit sauver que par le gain d'une Bataille seroit obligé de la présenter lui-même, & qu'il seroit plus avantageux de l'attendre derriére des Lignes, que de le combatre en rase Campagne. Qu'à l'égard des Vivres & des Munitions de Guerre, on en avoit encore beaucoup, & qu'il seroit aussi facile d'en recevoir dans les Lignes, que dans la Campagne.

Le Duc d'Orleans repliquoit que les trois Assauts donnez sans succès à la Demi-lune, avoient fait assez connoître le peu d'apparence qu'il y avoit d'emporter si-tôt la Place: qu'il faudroit y aller par la Sape; Voie sure; mais dont la lenteur fourniroit au Duc de Savoie mille moiens de rafraichir la Garnison: Que des Lignes d'un si grand circuit ne pouvoient être si bien gardées; que l'Ennemi n'y trouvât toujours un endroit foible, qui le rendroit maître de tout le reste. Tous les avis se joignoient à celui de Son Altesse Roiale, lors que le Maréchal de Marsin tira de sa poche l'ordre secret de la Cour par lequel on devoit déférer à son avis en cas d'Action. Le Prince se fit violence pour cacher le prémier mouvement de depit que cette circonstance lui causa: forcé d'obéïr au Maréchal, il envoia un exprès au Roi pour l'informer de ce qui s'étoit passé, & ne songea plus qu'à mettre les Lignes où il resta, en état de n'être point facilement forcées par les Ennemis. 1706.

Ces Lignes avoient environ cinq lieues d'étendue; à cela près elles étoient bordées de six vingts piéces de Canon, & munies d'un large fossé où il y avoit de l'eau, & en quelques endroits elles avoient un double Retranchement, avec un abatis d'arbres au dehors par tout où il avoit été possible. L'Armée qui les defendoit, avoit été de quatre vingts treize Bataillons & de six vingts Escadrons, & malgré les pertes du Siége & les fatigues de la Campagne, elle n'étoit guéres inferieure à celle du Duc de Savoie & du Prince Eugéne. Mais elle étoit dispersée dans ces vastes Retranchements, & la Doire qui les coupoit, empêchoit que les Quartiers pussent se seconder en cas de besoin.

Le Prince Eugéne veut forcer les Retranchements.

Le Prince Eugéne dont tant de Riviéres, bordées de Troupes & d'Artillerie, n'avoient pu retarder la marche, ne fut point arrêté par les Re-

1706. Retranchemens de l'Armée Françoise. Le Duc de Savoie & lui n'eurent pas plutôt vu la disposition des Lignes, qu'ils regardérent la Victoire comme une chose certaine. Il n'étoit question que de penetrer dans ces Lignes, & ils savoient cet axiome de la Guerre: *Que les Retranchemens étant forcez, l'Armée est batue à coup sur.* Le Comte de Santena eut ordre du Duc de Savoie de marcher avec quatre Bataillons, & dix mille Hommes de Milices qui se postérent vers la Hauteur des Capucins sur la Droite du Pô. Il devoit faire entrer de la poudre dans la Place, s'il trouvoit moien de se faire jour. Le reste de l'Armée Ennemie au nombre d'environ trente mille Hommes passa le Pô entre Montcalier & Carignan la nuit du 4. au 5. de Septembre. Ce même jour Visconti à la tête de quelques Impériaux enleva un Convoi d'environ cinq cents Mulets chargez de Munitions de Guerre & de Bouche, qui venoient de Suse. Le Marquis de Langalerie eut part à cet avantage, en coupant l'Escorte de ce Convoi au dessus de Pianesse, & obligeant Bonel qui la commandoit, de se retirer avec un Régiment dans le Château de Pianesse où il fut fait Prisonnier de Guerre.

Bataille devant Turin.

Ce fut le 7. de Septembre, que le Duc & le Prince de Savoie qui avoient franchi la Doire la veille, & passé la nuit entre cette Riviére, celle de Sture & la Venerie, marchérent en ordre de Bataille sur huit Colomnes, pour attaquer le Retranchement que les François avoient entre ces deux Riviéres. Marsin y avoit pris son Quartier, avec huit mille Hommes. Le Duc de Savoie commandoit le Centre, le Prince Eugéne la Gauche, & le Prince de Saxe-Gotha avec le Prince d'Anhalt-Dessau commandoient la Droite. S'étant avancez en cet ordre, ils commencérent l'attaque à huit heures, & furent plusieurs fois repoussez avec perte; mais sans se rebuter de la resistance des François, ils revinrent à la charge avec plus de furie qu'auparavant. Le Duc d'Orleans accourut dans l'endroit attaqué, & sa valeur qu'il signala dans cette occasion, auroit peut-être arraché la Victoire aux Alliez. Mais le moment que la Providence avoit marqué pour le retablissement du Duc de Savoie, étoit arrivé. 1706.

Le Duc d'Orleans est blessé.

Le Duc d'Orleans vit bien-tôt qu'il ne devoit point compter sur la defaite des Ennemis, il voulut au moins s'en dedommager du coté de la gloire, en faisant en même tems les fonctions de Capitaine & de Soldat. Il se ménagea si peu qu'il reçut au bras gauche une blessure qui lui decouvroit l'os, & une autre dans le côté au défaut de sa Cuirasse, sans parler de trois autres dont ses Armes le sauvérent.

Les Alliez forcent les Retranchements.

Il y avoit déja trois heures qu'une bravoure égale des deux côtez balançoit encore le succés de cette Journée, lors que le Retranchement fut forcé, dans le tems que l'on pensoit le Duc d'Orleans. La Cavalerie des Allemands penetrant par les intervales de leurs Bataillons, mit en desordre les François qui ne songérent plus qu'à se sauver. Les vainqueurs cessérent alors le Carnage, pour piller le Camp, & faire des Prisonniers. Ils prirent tous les Ba-

1706. Bagages des Officiers qui avoient leur Quartier dans le Retranchement forcé, & les chevaux de quelques Escadrons de Dragons à qui on avoit fait mettre pied à terre; L'Artillerie, les Vivres, & les Munitions leur furent abbandonnées.

Retraite des François.

L'Armée vaincue se partagea en deux Corps dont l'un passa la Sture, & se sauva vers Chivas où étoient les gros Equipages de l'Armée venue de Lombardie, qui dès la même nuit reprirent la route du Milanez. Le Duc d'Orleans passa la Doire avec le reste des Troupes du Retranchement forcé, & ordonna à celles qui étoient devant la Citadelle, de décamper & de le suivre vers Pignerol. Cet ordre fut exécuté avec tant de confusion que cette Armée auroit pu être facilement pillée & ruinée par les Impériaux; mais contents d'avoir délivré Turin, & mis l'Armée hors d'état d'en recommencer le Siége, ils profitérent mal de cette déroute, & ils ne trouvérent dans ce quartier-là que de la grosse Artillerie & des Munitions que l'on n'avoit pu emmener. Dès que l'Armée fut sortie des Lignes, St. Fremont qui commandoit l'Arriére-Garde, donna de si bons ordres que la confusion cessa, & il ne perdit que les Malades, les Blessez, & les Traineurs qui furent faits Prisonniers de Guerre. Albergoti & d'Arêne eurent aussi ordre de décamper avec cette partie de l'Armée qui occupoit la hauteur des Capucins; ils firent prendre les devants aux Bagages & aux Malades avec quelques piéces d'Artillerie. Ils quittérent leur Camp quelques heures après & firent leur retraite en si bon ordre, qu'ils ne perdirent pas un seul homme. Les Milices qui les observoient aimérent mieux aller piller ce qu'ils laissoient dans le Camp, que de harceler cette Marche. 1706.

Le Duc de Savoie rentre à Turin.

Le Duc de Savoie & le Prince Eugéne entrérent à Turin le même jour d'une maniére triomphante, & donnérent au Comte de Thaun les louanges que méritoit sa constance, & la vigueur avec laquelle il avoit défendu la Place. Le lendemain jour de la fête où l'Eglise Romaine célébre la Nativité de la Vierge, le *Te Deum* retentit dans toutes les Eglises. Tel fut le succès de ce fameux Siége qui avoit attiré les regards de toute l'Europe: Siége encore plus memorable, si la grandeur des autres évenemens de cette année n'eût point partagé l'attention des Spectateurs. Les François eurent environ quinze cents Hommes tuez à l'attaque des Retranchemens, & à peu près deux mille cinq cents Blessez, qui outre les Malades du Camp de l'attaque de la Citadelle, & quelques Pelotons postez dans les Cassines entre la Doire & la Sture d'où ils ne furent point retirez assez promtement, tombérent entre les mains de l'Ennemi. Le nombre des Prisonniers parmi lesquels on doit les comprendre, fut d'environ quatre mille Hommes.

Mort du Maréchal de Marsin.

Je n'ai pas le courage de reprocher au Maréchal de Marsin le mauvais succès de son avis, puisqu'il le païa bien cher. Il eut sans doute regret de n'avoir pas suivi celui du Duc d'Orleans, & tacha de reparer cette faute en s'exposant en Grenadier. Il fut blessé dans cette Action

1706. & mourut de ses blessures le lendemain. Le Duc de Savoie & le Prince Eugéne le firent inhumer dans l'Eglise Metropolitaine de St. Jean avec tous les honneurs militaires. On chercha même à justifier sa memoire après sa mort, en publiant qu'il y avoit à la Cour une intrigue fomentée par la Duchesse de Bourgogne en faveur du Duc son Pere. On assura que cette Princesse sensible aux dangers de sa famille, n'avoit rien épargné pour faire changer les ordres qui en auroient achevé la ruine; & qu'elle avoit été la cause secrete de la délivrance de Turin. On en alleguoit comme une preuve son changement de conduite à l'égard de la Maintenon. Elle n'avoit pu se resoudre auparavant à avoir les moindres complaisances pour elle, au lieu qu'elle commença alors à lui faire des caresses extraordinaires. D'un autre côté on fit un crime à Chamillard de ce que la Feuillade son gendre n'avoit pas pris Turin; tant il est vrai que les plus beaux projets sont ou louez, ou blamez, selon le succès. Ainsi en moins de fort peu de mois le Siége de Barcelonne fit chanceler le Trône d'Espagne d'où Philippe pensa être renversé; la Bataille de Ramelies livra aux Alliez une étendue de Païs dont la conquête sembloit demander plusieurs années; & l'entreprise de Turin manquée fit perdre l'Italie aux François. Evenements d'autant plus dignes de la reflexion des Politiques, qu'ils furent plutôt causez par le decouragement que par la perte des Armées dans les Batailles. L'Histoire n'en fournit guéres, où il y ait eu si peu de sang repandu, & qui cependant aient eu de si grandes suites. 1706.

Le Comte de Medavi bat les Impériaux à Castiglione.

La Deroute devant Turin rendit inutile la Victoire que le Comte de Medavi remporta deux jours après dans le Mantouan. Les Troupes Hessiennes qu'attendoit le Corps laissé par le Prince Eugéne, joignirent le Général Wezel qui les commandoit, auprès de Valegio, & dès le même jour qui étoit le 16. d'Août, toute cette Armée passa le Mincio auprès de Borghetto, & alla faire le Siége de Goito dont le Gouverneur se defendit mal, & capitula dès le 19. Cet Officier étant arrivé à Cremone, le Duc d'Orleans le fit mettre aux Arrêts pour sa lâcheté. De là le Prince de Hesse résolut ensuite le Siége de Castiglione delle Stivere, pour s'ouvrir un passage dans le Milanez, & en attendant qu'il eût la grosse Artillerie qu'il envoia chercher, il fit toujours investir la Place. Le Comte de Medavi qui n'avoit point jugé à propos de disputer le passage du Mincio aux Impériaux, feignit de craindre un engagement, & se retira à Santa Maria delle Gratie, comme s'il eût voulu couvrir Mantoue. Il retira secrettement une partie des Garnisons de Mantoue, de Guastalla, & toutes celles des petits Postes voisins, & se voiant une Armée de vingt cinq Bataillons & de trente cinq Escadrons, il décampa tout à coup & marcha vers le Prince de Hesse qui n'étoit point informé de ces Renforts. Ce Prince déja maître de la Ville, étoit occupé à reduire le Château. Il aima mieux marcher au devant des François, que de les attendre dans ses Retranchements, & n'y laissant que ce qu'il falloit de monde pour la sureté de

la

1706. la Tranchée, & pour tenir la Garnison du Château dans le respect, il s'avança dans la Plaine de Solfarino entre Castiglione & Guidizzolo. Ce fut là que se livra une Bataille (1) où la valeur des deux partis rendit la Victoire fort incertaine; elle pencha même quelque tems du côté des Impériaux. Déja trois Bataillons Espagnols de la premiére Ligne avoient plié, & les Ennemis profitans de cette ouverture, pénetroient dans l'Armée de France. Mais Sebert qui étoit à la seconde Ligne, remplit ce vuide avec tant de diligence qu'ils ne purent profiter assez promtement de ce desordre. Envain ils tâchérent de rompre la Cavalerie Françoise, leur Infanterie après avoir compté quelque tems sur la deffaite de l'Aile droite, fut poussée à son tour & mise en fuite. Cette deroute couta aux Alliez, selon les Relations des François, plus de quatre mille Prisonniers, en y comprenant ce qu'ils avoient laissé à Castiglione, & qui fut enlevé par le Comte de Medavi. Les Alliez prétendirent n'avoir perdu, tant en Morts, qu'en Blessez, & en Prisonniers, qu'environ douze cents Hommes. Ils publiérent que le Prince de Hesse s'étoit retiré en bon ordre avec le reste de son Armée vers Valegio. Le lendemain il se posta à St. Michel sur l'Adige où il rappela la Garnison qu'il avoit mise à Goito; & prenant la route du Pô, il se hâta de joindre le Prince Eugéne qui étant entré dans le Capitale du Milanez, le 25. de Septembre, avoit sommé inutilement le Marquis de la Floride de lui en livrer le Château. Le Prince de Vaudemont en étoit parti deux jours auparavant 1706. avec la Princesse son Epouse, & s'étoit retiré à Pizighitone sur l'Adda, d'où il donna ses ordres pour rassembler ses Troupes, qui se joignant au Corps du Comte de Medavi, furent emploiées à couvrir le Mantouan & le Cremonois, & à soutenir en Italie le debris de la fortune des deux Couronnes.

Suite de la Campagne en Flandres.

L'Armée que l'on tâcha de rassembler dans les Païs-Bas n'empêcha point les Alliez de poursuivre leurs conquêtes. Après les avantages qu'ils avoient tirez de la Victoire de Ramelies, le Duc de Marlboroug avoit proposé de profiter de la consternation où étoit l'Armée de France, & d'entrer le plus avant que l'on pourroit. On s'étoit opposé à ce Conseil, dans la crainte que l'Armée vaincue ne se trouvât en pouvoir de l'enfermer, & de reprendre par l'éloignement de nouvelles forces, ce qui n'étoit pas absolument impossible. Pour décider la question, il se rendit à la Haie, d'où étant retourné en Flandres le 13. de Juin, il eut le même jour une conference avec d'Owerkerque, qui avoit eu le Commandement de l'Armée en son absence.

Siége d'Ostende.

Le lendemain Ostende que le Général Fagel bloquoit déja par terre depuis quelques jours avec le Corps qu'il commandoit, fut aussi bloquée du côté de la Mer par le Vice-Amiral Fairborn qui y amena neuf Vaisseaux de Guerre & quatre Galiotes à Bombe. Le Gouverneur dont la Garnison avoit été renforcée avant l'arrivée de l'Escadre, refusa de se rendre, & les Alliez pour le resser-

(1) *Le 9. de Septembre.*

1706. rer d'avantage attaquérent & prirent Plassendal, Fort situé sur le Canal de Bruges ; tandis qu'un gros Détachement de l'Armée alla pour surprendre Nieuport. Mais comme on ne trouva point à cette derniére Place toute la facilité que l'on s'y étoit promise, l'Armée se contenta de laisser quelques Troupes pour garder les Ecluses dont les François auroient pu se servir pour inonder les Environs d'Ostende, & en empêcher le Siége, & elle retourna devant cette Place. Les Bateries furent dressées le 27. & la nuit du 28. au 29. on ouvrit la Tranchée. Malgré la vigilance du Vice-Amiral, le Comte de la Mothe reçut trois Bâtimens chargez de Munitions, & il y avoit sujet d'esperer qu'il se defendroit long-tems. Il capitula néanmoins le 6. de Juillet à condition que la Garnison sortiroit l'épée au côté, laissant ses autres Armes, ses Drapeaux & l'Artillerie ; qu'elle ne pourroit porter les Armes contre les Alliez dans le tems de six mois ; que la Garnison d'Espagne seroit conduite à Mons, & que les Malades & Blessez François seroient transportez à Dunckerque. La Garnison sortit le 8. composée de deux mille Hommes.

L'Electeur de Baviére tombe malade.

L'Electeur de Baviére étoit cependant à Mons retenu par une maladie, à laquelle le chagrin causé par tant de revers avoit peut-être la principale part. Il se repandit même un bruit qu'il étoit mort, & qu'il n'avoit pu supporter plus long-tems l'affreuse idée de ne devoir plus rentrer dans ses Etats.

Le Maréchal de Vauban va à Dunkerque.

Le grand armement naval que fesoient les Puissances Maritimes encouragées par tant de succès, repandant l'allarme sur toutes les côtes de France, le Maréchal de Vauban eut ordre du Roi d'aller à Dunkerque, où il arriva le 29. de Juin. Il faut attribuer aux sages précautions qu'il prit pour mettre cette Place & le voisinage à couvert de toute insulte, la conservation de cette forteresse que les Ennemis menaçoient. Elle leur étoit trop importante pour qu'ils n'eussent pas fait tous leurs efforts, afin de la conquerir, s'ils n'avoient été retenus par l'impossibilité d'y réussir. Le Maréchal fit faire plusieurs seignées pour ouvrir les Canaux, & inonder le Païs en cas que les Alliez s'approchassent de Furnes. Il fit pointer du Canon sur les Dunes de Nieuport, pour empêcher d'Owerkerque d'envoier des Troupes de ce côté là le long du Risban sur le Sable ; & enfin il forma une Ligne de quarante pieds de large dont la terre remuée formoit un Parapet avec une Banquette. Cet ouvrage étoit par tout frisé de Palissades, & la Ligne s'étendoit depuis la Riviére de Bourbourg, jusqu'au Fort Louïs, & de là se terminoit aux Dunes. Les Alliez furent rebutez par l'impuissance où ils étoient de faire en même tems l'investissement de Dunquerque, de Bergues, & des Lignes dont je viens de parler. Ils trouvérent plus de jour à forcer Menin, pendant qu'une autre partie de leur Armée pressoit Dendermonde. 1706.

Menin assiégé par les Alliez.

Menin fut investi la nuit du 21. au 22. Le Lieutenant Général Caraman qui y commandoit une Garnison de douze Bataillons & un Regiment de Dragons, avoit toutes

1706. tes les Munitions, pour se defendre long-tems, & outre cela l'esperance d'être secouru par l'Armée qui se retablissoit de jour en jour. L'Amnistie générale que le Roi avoit accordée aux Deserteurs qui se rendroient à l'Armée, l'avoit déja grossie, & l'on s'attendoit que le Duc de Vendôme la trouveroit en état d'arrêter les malheurs publics.

Le Duc de Vendôme arrivé en Flandres.

Ce Prince arrivé à Versailles le 31. de Juillet, après avoir conferé deux heures avec le Roi dans le Cabinet de Sa Majesté, avoit pris le 3. d'Août la Route de Flandres, & avoit joint le 5. l'Armée dont les cris de joie lui firent connoître l'impatience avec laquelle il étoit attendu. Il visita d'abord les Frontiéres, & donna ordre aux Troupes qui devoient joindre son Armée, de s'y rendre incessamment. On ne doutoit point qu'il ne delivrât Menin; mais il ne remplit point à cet égard les esperances de la Cour & de la Nation.

Il ne peut secourir Menin.

Cette Place étoit foudroiée par une nombreuse Artillerie qui en avoit déja reduit une partie en Cendres, & fait sauter un Magazin à Bombes; & les Alliez qui avoient cessé de compter pour rien l'Armée de France, poussoient ce Siége avec tant de vigueur qu'à moins d'un secours aussi promt que puissant, la perte de cette Place étoit assurée. Le 5. d'Août la Garnison fit une sortie, & retarda la nécessité de se rendre, qui ne put néanmoins être differée que jusqu'au 22. du même mois. Le Comte de Caraman fit une Capitulation honorable contenant vingt neuf Articles dont les principaux furent qu'il livreroit une Porte le 23. & qu'il sortiroit le 25. avec sa Garnison, quatre piéces de Canon, à savoir deux de dix huit livres de Balle, deux de huit livres & deux Mortiers, vingt coups de Munition pour chaque Soldat; huit Chariots couverts qui ne pouroient être visitez, du pain pour quatre jours; du vin & de la viande à proportion; & quelques autres Conditions, dont il sembloit que l'usage eût été aboli. En vertu de cet accord signé par le Général Salisch qui avoit commandé le Siége, & par le Comte qui avoit defendu la Place, la Garnison fut escortée à Lile par deux cents chevaux.

Il demande du Renfort.

Le Duc de Vendôme n'avoit pas trouvé une Armée avec laquelle il pût s'oposer aux Ennemis, & il n'y avoit guére que la superiorité du nombre, qui fût capable de rendre aux Troupes ce courage vif & intrepide, qui est presque toujours un gage de la Victoire. Il manquoit sur tout d'Infanterie, & fit connoître à la Cour, que le Maréchal de Villars ne courant point risque d'être attaqué, il seroit à propos qu'on envoiât en Flandres une partie des cinquante Bataillons qu'il commandoit. Les ordres furent donnez pour faire ce Détachement; mais il faloit du tems pour le recevoir.

Chamillard se rend à l'Armée.

La prise de Menin annoncée au Roi par un Exprès du Duc de Vendôme, fit craindre pour les autres Places parmi lesquelles il y en avoit peu de si bien fortifiées. Chamillard partit aussi-tôt pour l'Armée de Flandres, afin de consulter avec le Duc sur les moiens de mettre en sureté les Frontiéres. On ne douta point que les Alliez ne se servissent de leurs avantages, & qu'ils ne fissent

1706. sent tous leurs efforts pour forcer encore quelques Forteresses avant la fin de cette Campagne. Il étoit question de couvrir la Barriére, & d'empêcher que l'on ne fit de plus grandes pertes. On regardoit celle de Dendermonde comme inévitable.

Dendermonde assiégée & prise par les Alliez.

Peu de jours après la funeste journée de Ramelies, les Alliez qui avoient compté qu'elle tomberoit d'elle même entre leurs mains comme tant d'autres, y envoiérent des Troupes pour en prendre possession. Le Gouverneur voiant qu'elles s'approchoient, les fit avertir de se retirer, & perça les dignes pour inonder les environs. Le 21. de Juin, le Lieutenant Général de Verboom y entra avec six cents Hommes d'Infanterie, quatre piéces de Canon, & plusieurs Chariots de Munitions. Ce secours inopiné leur fit comprendre que la Ville ne se rendroit point à moins d'un Siége. Pendant quinze jours elle essuia le Canon & les Bombes des Ennemis, qui discontinuant le Siége le 5. de Juillet, prirent le parti de l'affamer. Il y avoit déja plus de deux mois qu'elle étoit bloquée, les Vivres commençoient déja à manquer, & la maladie avoit affoibli la Garnison, lors que les Alliez avertis de cet état par un Deserteur, reprirent le Siége qui ne pouvoit être long. Le Général Churchil Frere du Duc de Marlboroug fut chargé de cette expedition. Il fit ouvrir la Tranchée le 31. d'Août, & obligea le 5. de Septembre, la Garnison à se rendre Prisonniére de Guerre. Les Officiers & les Soldats conservérent néanmoins leurs Equipages, & leurs Hardes. Outre les raisons que je viens de raporter, la mesintelligence qui survint entre les Troupes de France & celles d'Espagne, obligea le Gouverneur de se rendre quelques jours plûtôt qu'il n'auroit fait. 1706.

Ils se rendent maîtres d'Ath.

L'Armée Hollandoise commandée par le Général d'Owerkerque investit Ath le 16, & son Artillerie fit un feu si terrible, que le Marquis Spinola Gouverneur & le Sieur de St. Pierre Commandant, voiant leurs Fortifications ruinées, songérent à capituler le 1. d'Octobre, aux mêmes Conditions qui avoient été accordées à la Garnison de Menin. Elles leur furent refusées, & le lendemain ils furent obligez de se rendre Prisonniers de Guerre avec la permission aux Officiers de sortir l'épée au côté, & de conserver leurs Equipages. Ce fut par cette conquête que les Alliez terminérent en Flandres cette Campagne la plus funeste que la France eût encore faite depuis plusieurs siécles.

Triste état de l'Electeur de Baviére.

L'Electeur de Baviére étoit alors dans une triste situation. Depouillé de ses Etats, il ne voioit point le Roi en pouvoir de le rétablir. Les efforts que l'on s'étoit proposé de faire en Allemagne sous les Généraux Villars & Marsin, s'étoient bornez à se saisir de Lauterbourg qui fut abandonné à leur Aproche, & à reprendre Haguenau dont le Siége fut commis au Marquis de Peri. Les Assiégez demandérent à capituler, & le Marquis leur aiant répondu que huit mois auparavant le Général Thungen lui avoit refusé cet honneur, il les força de se rendre Prisonniers de Guerre. Ils étoient environ deux mille cinq cents Hommes; on trouva dans la Place plus de deux cents Milliers de poudres, & des grains en abondance.

Un

1706. Un si beau commencement faisoit esperer une suite bien diférente de celle que je viens de raporter. Mais le Maréchal de Marsin fut envoié en Italie, & ce que Villars conserva de Troupes étant affoibli par les Détachemens qu'on lui ordonna de faire, ne fut plus capable de rien entreprendre.

La Cour de Vienne met au Ban de l'Empire les deux Electeurs.

Outre ces malheurs publics les deux Electeurs avoient leurs chagrins particuliers. L'Empereur Leopold n'avoit pas été pas moins irrité que le fut son Successeur, des obstacles que la Maison de Baviére avoit voulu apporter à ses desseins: mais son temperament flegmatique lui avoit permis d'envisager les bornes que les loix ont mises à l'Autorité Impériale, & lorsque des personnes de son Conseil voulurent exciter sa vengeance à mettre les deux Electeurs au Ban de l'Empire, il ne meprisa point les avis de ceux qui lui remontrérent qu'il ne pouvoit negliger des formalitez essentielles qui rendoient la chose impraticable. On lui fit connoître qu'il ne pouvoit proscrire des Princes de ce rang, sans les citer en pleine diéte; qu'il faudroit leur donner des Sauf-Conduits pour eux ou pour leurs Ambassadeurs; écouter leurs motifs de justification, les soumettre à l'examen des trois Colleges; Qu'en cas même que les trois Colleges les trouvassent coupables, on devoit les sommer à trois diferentes fois de satisfaire à leurs obligations, dans un terme qui ne pouvoit être moindre que de trois mois; avant que d'en venir à la proscription proposée. Leopold étoit trop bon politique pour permettre que l'on agitât dans une diéte les motifs de ces deux Princes. Mais sous l'Empire de Joseph le Conseil 1706. Aulique toujours attentif à saisir les occasions d'évoquer à soi les affaires qui appartiennent à la Diéte générale, se prévalut des chagrins que donnoit au jeune Empereur le peu de soumission qu'il trouvoit dans la Baviére.

Ses Commissaires non contents d'exiger du Païs les Contributions ordonnées par la Cour de Vienne, regardoient leur Poste comme une occasion de faire leur main. La rigueur qu'ils exerçoient sous prétexte de reduire ceux qui étoient refractaires à l'Autorité Impériale, mettoit au desespoir les peuples accoutumez à un Gouvernement doux & paisible, & rendoit plus vif le regret qu'ils avoient de n'être plus sous l'Electeur. De là les Conjurations frequentes, les soulevements des Villes & des Païsans, que la severité des châtimens ne fesoit qu'irriter. Le Conseil Aulique prit ce tems pour insinuer au nouvel Empereur qu'il falloit retrancher aux Bavarois l'esperance de rentrer sous l'obéïssance de leur Souverain. A la verité les Loix de l'Empire s'y opposoient; mais les circonstances du tems dispensoient des formalitez; les Etats de l'Empire étoient occupez à la Guerre contre la France, & ne pouvoient opposer que des remontrances inutiles. Ce Coup d'Autorité assuroit au Conseil Aulique un Droit qu'on lui avoit toujours disputé, & après qu'il auroit eu le credit de proscrire deux Electeurs, les autres Princes qui ne s'y seroient point opposez, ne pouvoient plus se dispenser de reconnoître sa juridiction.

La

1706. Avec quelles Cérémonies se fit cette proscription.

La résolution en aiant été prise, l'Empereur se rendit en Cérémonie le 29. d'Avril sur le midi, dans la grande Sale du Palais, avec une nombreuse suite de Noblesse, & s'étant placé sur un Trône, se fit lire les deux Actes d'Investiture qui avoient été donnez à ces deux Princes quand ils l'avoient prise de Leopold; après quoi l'Empereur prit ces deux Actes, les déchira par le milieu, & les aiant jettez à terre, les poussa avec le pié. Un Heraut d'Armes les leva ensuite avec la pointe d'une lance, & les aiant dechirez en petits morceaux, les jetta par les fenêtres dans la Basse Cour du Palais. On lut ensuite le Decret par lequel les Electeurs de Baviére & de Cologne étoient mis au Ban de l'Empire; & il fut publié au son de six Trompettes. Pour rendre la proscription plus entiére, on ota le nom de Princes de Baviére aux jeunes Princes qui étoient detenus Prisonniers, & il fut ordonné qu'ils ne seroient apellez que les fils du *Comte de Witelsbach*; qui étoit le nom que la Cour de Vienne laissoit encore par grace à leur Pere: Nom que leurs Ancêtres portoient avant l'acquisition de la Baviére.

La plus fâcheuse circonstance de la proscription, c'étoit l'épuisement où la France étoit reduite par tant de pertes, & le danger où elle étoit de succomber elle même à tant de revers. A ces chagrins de l'Electeur se joignoit celui de voir avec quelle legereté les peuples du Brabant, qui lui avoient temoigné une tendre veneration jusqu'à sa défaite à Ramelies, venoient tout à coup de changer de parti, & avoient marqué avec des transports d'une joie publique, combien la revolution présente leur étoit agréable. 1706.

Suite de la Campagne en Espagne.

Les nouvelles que l'on recevoit d'Espagne, n'étoient guéres plus consolantes. Le Corps de Troupes qui étoit en Estramadure sous les ordres du Duc de Barwick étoit trop disproportionné aux forces que les Alliez avoient du coté du Portugal. Une autre petite Armée que commandoit le Marquis de Villa d'Arias dans l'Andalousie, n'étoit pas une Barriére plus capable d'arrêter Milord Galowai, qui avoit été revêtu du Caractere de Généralissime, & le Marquis das Minas, qui s'étoit mis en Campagne dès le commencement d'Avril. Les Portugais déja maîtres d'Alcantara, de Coria, & de Placentia, se préparoient à penetrer dans le cœur de la Castille; mais ils changérent de dessein, & au lieu de s'avancer vers Madrid, ils retournérent sur leurs pas, & firent le Siége de Ciudad-Rodrigo, qui n'aiant qu'une foible Garnison, resista fort peu, & ils prirent possession de Salamanque qu'ils trouvérent ouverte, après quoi ils entrérent en Quartiers de Rafraîchissement.

Progrès des Portugais.

Retour de Philippe V. à Madrid.

Les choses en étoient là quand Philippe V. retourna à Madrid le 6. de Juin, après la malheureuse Expedition de Catalogne. Il trouva les Grands plus atachez à son service qu'ils ne l'avoient été peu auparavant. Le trop grand ascendant que la Princesse des Ursins avoit pris à la Cour, refroidissoit le zèle d'un certain nombre des Principaux de la Nation: ils l'accusoient même d'avoir trafiqué depuis quelque tems les plus beaux Gouvernemens d'Espagne. C'est du moins ce que dit le Duc de Medina-Celi à l'Ambassadeur

Causes du refroidissement des Grands.

1706. deur Amelot qui avoit aſſemblé les Grands pour ſavoir d'eux de la part du Roi Très-Chrétien ſi on pouvoit compter ſur leur zèle, & pour les aſſurer qu'autrement il aimeroit mieux rapeler ſon petit-fils, que de le maintenir contre les ſentimens de la Nation. Le Duc aiant pris la parole pour l'aſſemblée, répondit „ que „ ſi quelque choſe avoit pu donner du „ chagrin à la Nation, cela ne pouvoit provenir que du mépris que „ l'on faiſoit d'elle, de voir commander les Armées par des Etrangers, & les principaux Gouvernements d'Eſpagne entre les mains „ d'une Dame qui les vendoit publiquement: que cependant les choſes n'étoient pas ſans remède, & „ que ſi Sa Majeſté vouloit bien y „ faire quelque attention, elle connoîtroit à quel excès la Nation „ prendroit ſes Interêts contre ſes „ Ennemis". L'Ambaſſadeur repliqua „ qu'il avoit pouvoir de les aſſurer de la part du Roi qu'il remedieroit à tous ces deſordres, & qu'il „ s'en raporteroit entiérement à leurs „ Grandeſſes. Le Duc qui parloit au „ nom de l'aſſemblée, dit que le Roi „ d'Eſpagne pouvoit compter qu'ils „ ſacrifieroient tous leurs biens & „ leur vie pour le maintenir; qu'ils „ entretiendroient quarante mille „ Hommes à leurs dépends, ſans en „ diminuer rien de ſes revenus; qu'il „ pouvoit en toute ſureté revenir à „ Madrid, & qu'il connoîtroit leur „ fidelité. S'il y a, *ajouta-t-il*, des „ mécontens trop intereſſez pour „ l'Archiduc; ils peuvent ſe retirer, „ & on leur fera tenir leurs revenus „ où ils voudront; mais ſi après cette Déclaration, il s'en trouve quelques uns, ils peuvent compter qu'ils „ porteront leur tête ſur un échafaut, avec confiſcation de tous „ leurs biens; & ſi dans ma propre „ conduite on decouvre quelque „ choſe qui ſoit contraire aux Interêts de mon Prince, je conſens „ de ſervir d'exemple". Il finit par cette acclamation: *Vive Philippe V.* notre Roi legitime; & toute l'aſſemblée témoigna ſon approbation par un applaudiſſement général. 1706.

Les Alliez marchent vers Madrid.

Des aſſurances ſi zelées ne ſuffiſoient pas pour remedier au mal préſent. Vers le 18. de Juin, c'eſt-à-dire, treize jours après l'arrivée de Philippe à Madrid; on apprit que les Portugais informez de la délivrance de Barcelone, s'étoient remis auſſi-tôt en marche vers Madrid, & qu'ils n'en étoient pas fort loin; que d'un autre côté Charles & le Comte de Peterboroug aiant traverſé le Roiaume de Valence, étoient à Velez à treize lieues de cette Capitale, & que l'on étoit à la veille de s'y voir enfermé par ces deux Armées. Le même jour à trois heures après midi la Reine partit avec la Princeſſe des Urſins & ſes autres Dames, pour ſe retirer à Burgos; & le Roi partit la nuit ſuivante accompagné de quelques Conſeillers de chaque Tribunal, & de quelques Grands: pluſieurs de ces derniers s'étoient refugiez dans leurs Maiſons de Campagne, pour attendre le denouement de tout. Les François ſe retirérent de Madrid, & le Duc de Barwick marcha avec ſes Troupes pour eſcorter le Roi qui prit le chemin de Pampelune.

Philippe ſe retire en Navarre.

Avant que de partir, Philippe fit emporter les joiaux de la Couronne, la Vaiſſelle, les Tableaux & tous les meubles de prix qui furent em-

1706. Declaration de Philippe sur sa retraite.

balez & transportez à Burgos & à Pampelune. Il fit publier peu de jours après une Déclaration par laquelle il faisoit entendre à ses peuples, que son dessein étoit diferent de celui que lui imputoient le *Duc de Bragance*, & ses Alliez qui tâchoient de donner une mauvaise couleur à sa retraite. „ Leur présomtion, *y disoit-„ il*, est si grande, qu'elle leur persua-„ de à eux-mêmes que la Nation Es-„ pagnole oubliant le renom immor-„ tel de ses Triomphes & les hauts „ Titres acquis par elle d'ancienne-„ té, pour sa fidelité à ses legitimes „ Maîtres, pourroit àprésent y „ manquer, en faveur de ces mêmes „ Ennemis qui ont aujourd'hui en-„ trepris de la fouler aux pieds". Il déclaroit ensuite, que son unique dessein étoit de se mettre en état de chasser les Ennemis, que ne pouvant l'entreprendre sans trop exposer le peu de Troupes qu'il avoit auprès de soi, à un danger trop évident, & à un succès trop douteux, il faisoit rassembler de tous côtez les Troupes, qui jointes aux secours de Sa Majesté Très-Chrêtienne, suffiroient pour rétablir le repos de ses sujets. Cette Déclaration datée de Jadroques le 7. de Juillet, releva un peu les esperances de son parti.

Les Alliez vont à Madrid.

Cependant l'Armée des Alliez arriva le 24. de Juin à la Torre auprès de Madrid. Elle y sejourna deux jours, pour y recevoir les soumissions des Deputez de Madrid, après quoi elle alla devant cette Capitale pour y faire reconnoître Charle III. & le 29. il en partit des Couriers pour annoncer à toutes les Cours des Alliez un succès si beau, & sur lequel on n'eût pas cru devoir compter au commencement de la Campagne.

1706. Quelques Grands se joignent à eux.

Le Duc de Medina-Celi, le Duc de l'Infantado, le Marquis del Carpio & le Comte de Lemos croiant que Philippe étoit perdu sans ressource, se rangérent du côté de son Ennemi. Il manquoit à un si beau Triomphe la présence du Monarque en faveur de qui se faisoient toutes ces conquêtes. On l'invita à se rendre incessamment à Madrid pour y prendre possession de la Capitale de tant de Couronnes. Ce Prince parti de Barcelone dans le même tems que les Alliez arrivoient aux Portes de Madrid, avoit pris sa route vers le Roiaume de Valence, pour se joindre au Comte de Peterboroug, & à l'Infanterie qui y avoit été transportée sur les Vaisseaux de l'Amiral Leake. A peine étoit-il à Villa-Franca qu'il y reçut avis que les Portugais s'étoient déja avancez jusques à l'Escurial; il apprit d'une autre côté que la Ville de Saragoce étoit disposée à le recevoir. Le Conseil de Guerre qu'il fit assembler, lui conseilla d'interrompre son voiage de Valence, pour aller prendre possession de Saragoce.

Le Roi Charle va à Saragoce.

Philippe retablit son Armée.

Ce fut le bonheur de Philippe, qui profitant mieux que les Alliez des conjonctures favorables, fut joint par le Marquis de Legal, & par les Troupes Françoises qu'on lui envoioit par la Navare. Son Armée grossie encore par les Troupes que le Comte de las Torres amenoit du Roiaume de Valence, se trouva forte de quarante sept Bataillons & de soixante & quinze Escadrons; & se mit aussi-tôt en marche du côté des Ennemis, dans la résolution de les combatre avant qu'ils eussent le tems de se joindre au Corps que Charles & le Comte de Peterboroug commandoient.

Le

1706. Marche contre les Alliez.

Le 29. de Juillet, l'Armée des deux Couronnes & celle des Alliez étoient en présence & commencérent à se canonner, ce qu'elles firent tout ce jour là & le lendemain. Une petite Riviére les separoit & aucune d'elles n'aiant voulu risquer de la passer en présence de son Ennemi, la nuit du 30. au 31. les Alliez se retirérent par le même chemin qu'ils étoient venus. La fortune de Philippe fut changée; il poursuivit à son tour les Ennemis qui s'arrêtérent sur les Hauteurs auprès de Guadalaxara, où ils avoient leur Aile droite. Il prit son Camp à Marchialamo, & le lendemain 3. d'Août, il détacha le Marquis de Legal pour reprendre possession d'Alcala, où étoient l'Hôpital & les Magasins de l'Ennemi; la Garnison qui étoit de six cents Hommes sans compter un plus grand nombre de Malades, fut enlevée avec les Magazins.

Et reprend Madrid.

Le même jour un autre Détachement partit pour Madrid. Les Magistrats témoignérent leur joie de cet heureux changement, & remerciérent S. M. de ce qu'elle approuvoit leur conduite à l'égard de son concurrent. Dom Alonce de Narvaes y alla pour faire la fonction de Corregidor, à la Place de celui qui aiant fait serment de fidelité au Roi Charles, n'étoit plus capable d'exercer cette charge pour le service du Roi Philippe. Le peuple fit éclater sa joie, & se mettoit en devoir de bruler les Maisons de ceux qui avoient fait paroître un cœur Austrichien, si la sagesse des Magistrats n'eût reprimé l'indiscretion de son zèle. Les Armées étoient toujours à la vue l'une de l'autre, celle des Ennemis avoit l'avantage du terrain, & celle des deux Couronnes avoit la superiorité du nombre. Le Roi Charles joignit enfin le 6. d'Août ses Alliez avec trois mille Hommes, & le lendemain le Comte de Peterboroug arriva avec un pareil nombre de Troupes. 1706.

Les Alliez se retirent.

Les Espagnols s'attendirent que les Portugais avec ce Renfort, livreroient Bataille, mais ils se trompérent; les Ennemis qui avoient perdu leurs Provisions à Alcala, & n'avoient plus de fourage, decampérent à petit bruit la nuit du 11. au 12. Philippe décampa la même nuit, & les poursuivit de si près qu'il fit quatre cents Prisonniers, leur prit cinq piéces de Canon & quelques Bagages. Les Alliez laissant Madrid à trois lieues sur leur droite, marchérent sur Tolede dans la vûe de passer le Tage, mais un Détachement des deux Couronnes les avoit déja devancez, & occupoit le passage par lequel ils comptoient de regagner le Portugal. Leur situation fut d'autant plus desagréable qu'ils se voioient entourez de Païsans à qui le retour du Roi avoit rendu le courage, & ceux ci irritez du degât que les Alliez avoient fait en traversant le Païs, loin de vouloir porter des vivres à leur Camp, massacroient & pendoient autant de Soldats qu'ils en pouvoient attraper. Comme l'Armée Ennemie diminuoit tous les jours, au lieu que celle des deux Couronnes grossissoit, les Alliez prirent le parti de se retirer dans le Roiaume de Valence.

Avantages de Philippe balancez par des grandes pertes.

Cette vicissitude de prosperité, & de desastres, ne permettoit pas de regarder la Roiauté de Philippe comme quelque chose de bien établi. La re-

1706. retraite des Alliez, le soulévement de plusieurs Villes qui avoient été soumises à l'approche des Portugais, étoient des conjonctures qui lui donnoient le tems de respirer; mais ses pertes étoient réelles. Des Roiaumes entiers sembloient perdus sans ressource, & pour peu que l'Armée Ennemie reçût de Renfort par la Mer dont elle se conservoit la libre Communication, elle étoit toujours à portée de reprendre ses avantages. Le départ du Comte de Peterborough pour Alicante dont la Flote Ennemie s'étoit emparée le 8. d'Août, & d'où il devoit faire voile pour Génes, ôtoit véritablement aux Ennemis un Général d'une grande expérience, & à qui ils devoient la conquête de la Catalogne & du Roiaume de Valence; mais il leur restoit le Comte de Galowai, qui ne lui étoit pas inferieur en mérite: peut-être même que s'ils fussent demeurez ensemble, leur mesintelligence eût été funeste à leur parti. „L'abandon de Madrid après en „avoir été si long-tems les maîtres, „sembla couvrir cette Campagne „des Alliez, d'une tache qu'on ne „sauroit laver, *dit l'Apologiste d'un* „*de leurs Généraux*. Mais il est clair, „*ajoute-t-il*, qu'on doit l'atribuer „au retardement du Roi Charles, à „joindre l'Armée des Portugais, & „au peu de Troupes qu'il y ame- „na".

Il punit les grands qui l'ont trahi.

La prise d'Alcala dont j'ai parlé, livra au Roi plusieurs sujets qui l'avoient trahi; à savoir le Patriarche des Indes qui fut conduit dans la Citadelle de Baionne; l'Evêque de Barcelone que l'on envoia dans le Château de Saint-Jean-Pié-de-Port; Le Comte de Lemos qui fut condamné à une prison perpetuelle dans le Château de Pampelune, & le Duc de l'Infantado. On fit ensuite quelques recherches, & des châtimens exemplaires de ceux qui avoient fait connoître qu'ils se soumettoient au Roi Charles plus par inclination que par nécessité; de ce nombre étoient les Comtes Runno, de las Amaguelas, & de Requena auquels il en couta la liberté. 1706.

Il envoie la Reine Douairiére à Baionne où elle est reçue magnifiquement.

La Reine Douairiére d'Espagne avoit un peu trop tôt declaré son penchant pour le parti Austrichien; la joie que ses Domestiques temoignérent des mauvais succès de Philippe, fut regardée comme un témoignage public des sentimens de cette Princesse. On la soupçonna d'agir couvertement en faveur de Charles, & la Cour jugea à propos de la tirer de Tolede, pour l'envoier à Burgos, d'où elle fut conduite à Baïonne. Il est vrai que l'on prit toutes les mesures pour lui rendre cet exil plus supportable. Elle fut reçue dans cette derniére Ville avec tous les honneurs, & toute la magnificence qu'auroit pu desirer une Reine dans un jour de triomphe. Le Duc de Grammont Gouverneur de Baïonne n'oublia rien pour rendre cette entrée éclatante: les rues étoient tapissées & illuminées, les Bourgeois rangez en haies sous les Armes; l'Artillerie la salua par des décharges, les Magistrats l'allérent complimenter, & l'on fit tout ce qui dependoit de la France, pour qu'elle regretât moins Tolede d'où l'on venoit de l'arracher. D'un autre côté la Reine Epouse de Philippe partit de Burgos le 15. d'Octobre pour Madrid. Mais comme je viens de dire, ce retablissement n'étoit

1706. toit rien de fort assuré, tant que les Alliez n'étoient pas chassez de Valence, d'Arragon & de Catalogne.

Philippe profite de la foiblesse de ses Ennemis.

On tacha de profiter de leur foiblesse; il fut à la vérité impossible de reprendre entiérement sur eux les conquêtes de cette Campagne; mais ils ne purent conserver Cartagene, qui avoit reçu une Garnison de six cents Hommes des Alliez, sur la menace que leur Flote avoit faite de bombarder la Ville, & de la donner au Pillage. Le Duc de Barwick fit deux Détachemens de son Armée, dont l'un reprit Origuela dans le Roiaume de Valence, l'autre alla degager Murcie assiégée par les Austrichiens, prit le Château d'Albuzon qui facilita la prise de Cartagene dont la Garnison se rendit Prisonniere de Guerre le 15. de Novembre.

Il reprend Cartagene,

Salamanque,

Salamanque qui s'étoit delivrée des Portugais, & qu'ils avoient reconquise, en fut abbandonnée de nouveau. Les Alliez plus heureux d'un autre côté, soumirent au mois de Septembre les Isles de Majorque & Iviça; & ils gardérent toute la côte depuis Barcelone jusqu'à Alicante; mais le Marquis de Bai aiant attaqué la Ville d'Alcantara, contraignit les Portugais qui y étoient en Garnison, de se rendre Prisonniers de Guerre le 14. de Decembre.

Et Alcantara.

L'Electeur de Baviere propose de la part du Roi des conferences pour la Paix.

Sa Majesté Très-Chrétienne fit faire des propositions de Paix aux Puissances Maritimes par le Canal du Duc de Baviére. Cet Electeur envoia de Mons le 21. d'Octobre de cette même année deux lettres. L'une adressée au Duc & Prince de Marlboroug, contenoit en substance „que le Roi Très-Chrétien aiant „reconnu que quelques ouvertures „pour la Paix qu'il avoit fait faire „par des voies particuliéres, au lieu „de produire l'effet, de faire con„noître ses dispositions pour procu„rer une Paix générale, avoient „été regardées par des gens mal-in„tentionnez, comme un artifice „pour desunir les Alliez, & pour „profiter de la mesintelligence qu'on „pourroit exciter entre eux; il avoit „résolu de faire connoître la sincé„rité de ses intentions, en renonçant „à toutes Negociations secrettes, „pour proposer ouvertement des „conferences, dans lesquelles on pût „trouver les moiens de rétablir la „tranquilité de l'Europe. Il pro„posoit ensuite que pour avancer „un si grand bien & si nécessaire à „l'Europe on choisît dès lors un „lieu entre les deux Armées, & „après leur separation entre Mons „& Bruxelles, dans lequel avec ce „Milord, & les Deputez des Etats „Généraux, on pût commencer à „s'expliquer sur une matiére si im„portante." 1706.

L'autre lettre adressée aux Deputez de leurs Hautes Puissances contenoit la même chose en d'autres termes. Ceux-ci l'aiant communiquée aux Etats Généraux, ils resolurent qu'on en feroit part aux Ministres des Princes engagez dans la Grande Alliance. Ils témoignérent que la Paix ne leur pourroit être qu'extrêmement agréable, si on la pouvoit avoir telle qu'on se pût raisonnablement promettre qu'elle seroit bien ferme & de durée. Ils jugérent qu'il étoit nécessaire que la France s'ouvrît plus particuliérement de ses intentions, & que l'on

1706. vît une fureté probable, & une apparence de bon fuccès; fans quoi ils s'en tenoient aux mefures prifes par la grande Alliance. La reponfe que fit Milord Duc fut à peu près la même; & il déclara que la voie propofée par des conferences, fans des éclairciffements plus particuliers de la part du Roi Très-Chrétien, ne fembloit pas à Sa Majefté Britannique une voie propre à arriver à cette Paix réellement folide & durable. Il étoit de la deftinée du Roi de faire de plus grandes pertes, avant que d'arriver à cette Paix tant de fois tentée; & qu'il obtint enfin plus avantageufe qu'il ne l'eût alors obtenue.

Union de l'Ecoffe & de l'Angleterre.

Si la Fortune avoit abbandonné les François, elle fembloit s'être dévouée à remplir les fouhaits de la Reine Anne. Elle eut cette année le bonheur d'exécuter un projet qui avoit toujours été jugé impoffible; je veux dire l'Union de l'Angleterre avec l'Ecoffe fous un même Parlement qui fut apellé le Parlement de la Grande Bretagne. Ce ne fut pas fans de grandes contradictions, & elle donna lieu par là à des mecontentements qui fervirent de prétexte à des entreprifes contre elle, & contre le Gouvernement. Il eft tems de voir en peu de mots les affaires Domeftiques du Roiaume.

Le Roi emancipe le Duc de Berri.

Le prémier jour de l'an le Roi retira le Gouverneur & le Sous-Gouverneur qui avoient été chargez de l'éducation du Duc de Berri, & ce Prince fut entiérement émancipé. Sa Majefté aiant fait fes devotions le Samedi de Pâques dans l'Eglife Paroiffiale de Verfailles, toucha deux mille quatre cents perfonnes affligées des écrouelles. 1706.

Il touche les Malades.

Tant de difgraces alterérent la fanté du Roi, les inquiétudes qu'il en prit, lui cauférent une maladie dont on aprehenda les fuites.. Pour les prévenir, la Maintenon & les autres perfonnes qui l'approchoient, réfolurent de lui déguifer dans la fuite les mauvais fuccès, autant qu'il feroit poffible. La tendreffe du Dauphin y confentit, & le Miniftere fut chargé de réparer les pertes, fans que Sa Majefté en effuiât les chagrins.

On affecte de remarquer les vieilleffes extraordinaires.

On affecta de marquer avec foin dans les nouvelles publiques les exemples de diverfes perfonnes qui atteignoient un âge extraordinaire, & l'attention qu'on eût à les recueillir, en fit trouver un grand nombre. On remarqua par exemple qu'un homme âgé de cent huit ans s'étoit marié à Nevers & qu'au fortir de l'Eglife, il danfoit d'une maniére ferme & enjouée, pour faire connoître à une foule de peuple atirée par la fingularité du fpectacle, qu'il lui reftoit encore affez de vigueur pour juftifier les engagements qu'il venoit de contracter. On parla auffi d'Ifabelle Helouin de la Paroiffe de Lion-fur-la-Mer, près de Caen, qui étoit morte âgée de cent huit ans, fept mois & vingt fix jours. On n'oublia pas non plus le fecond mariage de Claude Dubois avec Madelaine Roiaux de St. Dizier. Après avoir vêcu enfemble cinquante ans dans les liens du mariage, ils affemblérent leur famille, celebrérent leur jubilé avec éclat, & firent, du moins à l'Eglife, prefque toutes les mêmes Cérémonies qu'ils avoient faites un demi Siécle auparavant. Comme ces exemples recherchez reve-

1706. venoient fort frequemment, je ne m'y arêterai plus; je passe aux morts célébres de cette année.

Mort du Cardinal du Cambout-Coislin.

Le Cardinal du Cambout de Coislin, Grand-Aumonier de France, Evêque d'Orleans, mourut à Versailles le 5. de Février âgé de 70 ans. Il possedoit un grand nombre de Benefices dont le Roi disposa en faveur de plusieurs Ecclesiastiques.

De Laubanie.

Laubanie (1) dont j'ai parlé à l'ocasion du dernier Siége de Landau, mourut le 25. de Juillet. Il étoit Lieutenant Général Grand Croix de l'Ordre de St. Louïs, Commandant de la Haute & de la Basse Alsace. Une Mine lui aiant couvert le visage de terre, lorsqu'il defendoit Landau, le priva de l'usage de la vue, & le Roi lui donna pour recompense une riche Commanderie de St. Louïs.

De Baillet,

Les autres sont Adrien Baillet Auteur d'une vaste Litterature, & dont les ouvrages sont plus remarquables par leur grand nombre & par l'utilité du dessein, que par l'exactitude & l'exécution.

De J. B. du Hamel,

Jean Baptiste du Hamel Secretaire de l'Academie des Sciences, Philosophe estimable par le temperament qu'il prit entre le mépris que quelques Modernes témoignent pour la Philosophie ancienne, & le culte superstitieux avec lequel d'autres en revérent jusqu'aux Erreurs. Il tacha de concilier ces deux diferentes maniéres de chercher la vérité. Il composa aussi des ouvrages Theologiques fort estimez parmi ceux de sa Communion.

A ces morts illustres j'en dois ajouter deux autres qui ne firent pas moins d'honneur à leur Siécle & à leur Patrie.

D'Amelot de la Houssaie.

L'un est Amelot de la Houssaie connu par sa traduction de Tacite & par ses autres ouvrages accompagnez de Notes Politiques. 1706.

De Bayle.

L'autre est Pierre Bayle renommé par son Dictionnaire Critique, & par d'autres livres où sa plume répandoit un agrément dont peu d'Auteurs savent orner les matiéres les plus épineuses. Quoi qu'il fût sorti de France depuis long-tems, il faisoit trop d'honneur à sa Patrie, pour n'en pas recevoir les Eloges qu'il en mérita.

Le debordement des Riviéres fit de grands ravages; mais ce malheur ne fut point particulier à la France, & les autres Païs eurent aussi le même fleau.

Renouvellement du Capitulat de Milan.

Deux Evenemens heureux suspendirent les chagrins du Roi. La République Helvetique renouvela avec Philippe V. le Capitulat de Milan, malgré les oppositions que les Alliez y apportérent. Mais la Campagne suivante fit perdre le fruit de cette Négociation.

Naissance du Duc de Bretagne.

L'autre sujet de joie fut la grossesse de la Duchesse de Bourgogne qui accoucha à Versailles le 8. de Janvier 1707. d'un Prince qui fut nommé le Duc de Bretagne. 1707.

Introduction des Billets de Monnoie.

Avant que d'entamer l'Année 1707. je ne puis me dispenser de faire ici une reflexion sur les ressources que le Roi trouva pour subvenir aux affreuses depenses de la Guerre. Durant les années précédentes on s'étoit contenté de faire des changemens aux Monnoies, en décriant les vieilles espèces. Outre ce que le Roi y gagnoit en faisant les nouvelles à un titre plus bas, cela empêchoit les peuples de thesauriser, & de renfermer dans leurs cofres un métal inutile; mais on prit peu à peu

(1) *Il s'apelloit Ivick de Mongontier.*

1707. peu un moien qui avoit été inconnu jusques-là. On supposa que les Balanciers ne pouvoient suffire à réformer toutes les espèces qui étoient portées aux hôtels de la Monnoie. En recevant les vieilles espèces, on donnoit aux propriétaires des Billets pour recevoir de nouvelles espèces, quand il y en auroit assez de frapées. Pour prévenir les murmures que la disette d'argent pouvoit exciter de la part de ceux dont le Commerce étoit interrompu par ce retardement de paiement, le Conseil du Roi ordonna que ces Billets auroient cours, comme de l'argent comptant. Leur nombre se trouva monté en peu de tems à un tel excès, qu'il donna lieu à un décri général de ces sortes de paiemens. On ne les pouvoit changer contre de l'argent comptant qu'en y perdant beaucoup. La Cour pour remedier à ce desordre, & rompre un peu le cours des usures pernicieuses qui se pratiquoient à cette occasion, résolut d'en diminuer le nombre, & de faire revenir peu à peu l'usage de l'argent comptant en obligeant les propriétaires à les convertir en d'autres Billets d'une nature un peu differente. Elle ordonna donc „ qu'à l'avenir à commencer „du prémier de Janvier 1707. tous „les Billets qui resteroient dans le „Commerce, & continueroient d'y „avoir cours seroient convertis en „Billets de mille livres, & de cinq „cents livres, au choix de ceux qui „en seroient les Porteurs, sans qu'il „pût s'en expédier d'autres, & que les paiémens qui se feroient avec les dits Billets, ne seroient point reçus à moins qu'il n'y eût au moins un quart de la somme en deniers comptans ; qu'à l'avenir les Billets de Monnoie qui resteroient dans le Commerce, ne porteroient plus aucun interêt à commencer du 1. de Janvier suivant. Pour donner à ceux qui en étant trop chargez, n'étoient point dans le Commerce de Banque & des Négociations de Billets, le moïen de s'en defaire, elle vouloit qu'il fût converti des Billets de Monnoies en Billets signez par six des Fermiers Généraux, jusqu'à la concurrence de vingt-cinq Millions de livres paiables en cinq années par égales portions. Que lesdits Billets de Monnoie portez au bureau, pour être ainsi convertis, seroient biffez sur le Champ, enregistrez, & remis au Commis de la Monnoie, à qui ils tiendroient lieu de décharge, comme le recepissé devoit pareillement servir de décharge aux Fermiers. Les propriétaires desdits Billets devoient joüir d'un interêt de cinq pour cent, en attendant le remboursement promis. Outre cela le Roi fit publier un Edit portant création d'un million de rentes au denier 18. permettant de paier la moitié en Billets de Monnoie, & l'autre moitié en argent comptant. 1707.

Préparatifs pour la Campagne en Espagne.

Le Maréchal Duc de Barwick s'étoit rendu à Madrid au commencement de Décembre, pour y concerter les operations de la Campagne suivante. La Cour d'Espagne à qui il importoit extrémement de ne point attendre pour attaquer les Ennemis, qu'ils eussent réparé leurs forces, fit tout ce qui dependoit d'elle pour entrer de bonne heure en Action. Elle grossit ses finances par la confiscation des biens qui avoient appartenu à ceux qui l'avoient trahie. Ceux des Comtes d'Oropesa, de Galvetz, de Cyfuentes, de la Corsada, de las Amay-

Biens des Rebelles confisquez.

1707. Amaynelos, d'Elda & des autres transfuges, furent appliquez aux dépenses de la Guerre. La France de son côté se hâta d'envoier les secours nécessaires, pour prévenir la supériorité des Ennemis dans le Roiaume de Valence, où ils s'étoient retirez, depuis qu'on leur avoit fermé la Communication avec le Portugal.

Mort du Roi de Portugal.

On se flata même que la mort de Sa Majesté Portugaise arrivée à Lisbonne le 9. de Décembre, apporteroit quelque changement dans les affaires; mais Don Jouan-François-Anthoine Prince de Bresil, fils ainé de ce Monarque, prit des engagemens trop forts avec la Maison d'Autriche, en épousant une Archiduchesse, pour se détacher de ce parti. Le Duc d'Orleans avoit souhaité l'année précedente de faire la Campagne en Espagne au lieu d'aller en Italie; il n'eût pas de peine à obtenir durant celle-ci le Commandement qu'il desiroit. Sa présence eût été inutile en Piémont; le Milanez conquis, & le Piémont délivré des Troupes Françoises, ne laissoient plus de communication avec le Corps de Troupes qui étoit dans la Lombardie; ainsi du consentement de la Cour, l'Armée convint d'évacuer toutes les Places qu'elle y occupoit, & la Capitulation en fut signée le 13. de Mars. On y régloit l'ordre & la sureté de son passage jusqu'à Suse, où elle devoit avoir la liberté de se retirer. Quoique l'on prevît bien dès lors que la perte des Etats d'Italie étoit immanquable après cette retraite, la nécessité ne laissoit point d'autre moien de conserver ces Troupes. D'ailleurs le Roi étoit résolu de sacrifier ces Etats à la Maison d'Autriche, pour conserver à son Petit-fils le reste de la Monarchie Espagnole, & c'est sur ce plan qu'étoient dressées les propositions de Paix qu'il avoit fait faire. 1707.

Les François abbandonnent la Lombardie.

Le Pape & les Suisses s'interessent pour la Paix.

Le Pape & les Cantons Catholiques des Suisses, firent aussi tous leurs efforts au commencement de cette année, pour faire agréer ce partage; mais ils ne purent y réussir. Les Alliez comptérent pour rien l'offre d'un Païs qu'ils regardoient déja comme conquis, & qui ne pouvoit manquer de se rendre à leurs Armes victorieuses.

La Reine d'Espagne est enceinte.

Cependant le zèle des Espagnols se ranimoit pour Philippe, sur tout depuis qu'on leur avoit annoncé la grossesse de la Reine. Il y avoit tant d'années que la Nation étoit privée d'un tel bonheur, que l'on doit attribuer en partie à cette fécondité la préférence qu'ils donnérent alors à ce Monarque sur son Competiteur. Cette grossesse aiant été annoncée par le son d'une cloche suivant la coutume d'Espagne, le peuple accourut en foule devant le Palais qu'il fit retentir de ses acclamations. Il demandoit par ses cris à voir la Reine, qui eût la complaisance de paroître sur un balçon du Palais, où elle ne fut pas plutôt, que la joie publique éclata par ces cris: *Vivent leurs Majestez, & que Dieu leur donne un Prince pour le soutien de la Couronne & la gloire des Espagnes.* Le Duc d'Albe Ambassadeur de Sa Majesté Catholique communiqua cette nouvelle au Roi de France qui en fit part à toute la Cour.

Plusieurs Princes de l'Empire protestent contre la proscription

Une autre circonstance favorable à la cause des deux Couronnes, ce fut le resultat d'une déliberation que tinrent entre eux les Ministres du

1707. des deux Electeurs.

Roi de Suede, comme Duc de Pomeranie & de Breme, des Ducs de Saxe-Gotha, de Weimar, de Wolfenbutel, de Wirtenberg, de Meckelbourg, du Landgrave de Hesse & de quelques autres Princes de l'Empire. S'étant assemblez chez le Deputé de Suéde, ils signifiérent le 20. de Janvier, au Commissaire de l'Empereur une protestation, sur ce que Sa Majesté Impériale, sans consulter le College des Princes, avoit mis au Ban de l'Empire les Electeurs de Baviére & de Cologne. Ils prioient très-humblement l'Empereur de casser & d'annuler cette procedure irreguliére & contraire au Traité de Westphalie, au Recès de l'Empire en 1654. & même à la Capitulation que Sa Majesté Impériale avoit elle même jurée, lors de son Election à la dignité de Roi des Romains. Ils prioient Sa Majesté de ne plus rien entreprendre de pareil contre aucun Prince, sans la participation & le consentement de la Diéte. Ce n'est pas qu'on esperât que l'Empereur auroit quelque égard à leurs demandes; mais on se flatoit que la réponse qu'ils en auroient, produiroit un mécontentement dont les suites seroient utiles aux deux Couronnes. Leur zèle fut tel que la Cour de Vienne l'avoit prévu; & le chagrin qu'ils eurent de cette conduite, se termina à des Remontrances auxquelles elle ne fit que des réponses vagues qui ne l'obligeoient point à rien changer.

Un parti des Alliez enléve le Marquis de Beringhen.

Au mois de Mars un parti de la Garnison d'Ath fit une de ces entreprises hardies qui ne sont louées qu'après l'exécution. Il étoit composé presque tout d'Officiers, tous gens de main, & qui munis d'une commission en bonne forme, s'avancérent secretement jusqu'au cœur du Roiaume. Quelques uns se glissérent dans Paris, d'autres entrérent dans les appartements de Versailles. Comme ils étoient tous François de naissance, on ne les remarqua point dans des lieux où l'on est accoutumé de voir tous les jours de nouveaux visages. Leur but étoit d'enlever le Dauphin; la rançon qu'on eût exigée pour sa liberté, auroit sans doute été la fin de la Guerre à des conditions utiles aux Alliez. Déja toutes les mesures étoient prises, pour le mener dans les Païs-Bas. Le Partisan étant informé par ses Espions que ce Prince devoit passer dans la Plaine de Seve, ne manqua point de s'y mettre en Embuscade; & sur les sept heures du soir on vit venir du côté de Versailles un Carosse à six chevaux précedé d'un Palfrénier à cheval portant un flambeau. Le Carosse fut arrêté, & la personne qui étoit dedans, obligée d'en descendre, pour monter sur le cheval du Palfrenier. Cela fait ils prirent la route de Flandres avec toute la rapidité possible. Ils s'apperçurent bientôt qu'au lieu du Dauphin, ils avoient pris un Officier de la Cour: C'étoit le Marquis de Beringhen prémier Ecuier du Roi; la meprise étoit irreparable. Ils tâchoient de gagner la Frontiére; mais la nouvelle de l'enlevement avoit été d'abord portée à Versailles, d'où l'on avoit aussi-tôt dépêché des Courriers de toutes parts avec ordre aux Gouverneurs des Places, & aux maréchaussées de battre toutes les routes, & de fermer tous les passages. Des Cavaliers du Régiment de Livri détachez de la Garnison de Peronne, joignirent près de Ham

1707.

1707. Ham le Marquis avec trois de ses Conducteurs, le reste s'étant dispersé pour cacher leur marche. On en prit neuf qui furent conduits à la Bastille.

Il est arrêté sur la Frontiére.

On balança quelque tems sur la destinée qu'on leur feroit. La douceur pouvoit être funeste, & la Cour n'étoit plus en sureté dans Versailles, s'il étoit permis à un Partisan d'attenter sur les personnes les plus sacrées, dans des lieux aussi respectables. On avoit même un exemple de severité que les Alliez avoient eux mêmes donné. En 1704. le Brigadier la Croix étant en course dans l'Electorat de Cologne, avoit fait couler dans la Capitale quatorze Hommes de son parti, pour y enlever des ôtages pour les Contributions. Leur Lieutenant les aiant trahis, les treize Soldats furent saisis; on les accusa d'avoir voulu enlever le Cardinal de Saxe-Zeitz, qui y étoit en qualité de Commissaire de l'Empereur. On refusa au Brigadier de les traiter en Prisonniers de Guerre. Envain il remontra qu'ils avoient le nombre, & les Droits d'un parti reglé, on les exécuta sans misericorde. La cause de ceux qui avoient voulu enlever le Dauphin, étoit moins favorable; ils n'étoient point venus ensemble comme un parti, & la personne qu'ils avouoient d'avoir voulu enlever, étoit d'un rang fort au dessus du Cardinal. Cependant le parti de la douceur prévalut; soit clemence, soit justice, on les traita en Prisonniers de Guerre, & le Roi à qui le Marquis de Beringhen dit qu'il avoit été bien traité par le Colonel Guetten, qui commandoit le Parti, ne put s'empêcher de louer son courage, & eût la curiosité de le voir. Le Dauphin même lui demanda, dit-on, quel traitement ils lui eût fait, s'il fût tombé entre ses mains. Un des Officiers lui répondit: *Le meilleur que nous aurions pû; & nous aurions accordé notre devoir avec le respect qui est du à un si grand Prince.* 1707.

Jubilé universel pour la Paix.

Comme le Ministere ne comptoit point que le Jubilé universel ordonné par le Pape, pour demander à Dieu une Paix générale entre les Princes Chrétiens, opereroit d'avantage dans la situation présente, que les solicitations de ce même Pontife en plusieurs Cours, il s'appliqua uniquement à mettre les Armées en état de commencer la Campagne de bonne heure. Déja les Troupes commençoient à s'ébranler; & le Duc d'Orleans étoit en chemin pour l'Espagne, où il avoit souhaité de commander. Son Etoile voulut qu'il y arrivât trop tard, pour partager les prémiers Lauriers que l'Armée des deux Couronnes y cueillit. Vers le 17. de Février, le Duc de Barwick aiant visité les Frontiéres d'Arragon, retourna à Madrid pour rendre compte à Sa Majesté de l'état, où il avoit trouvé les Places & les Garnisons. Au commencement du mois suivant, il en prit congé & alla assembler l'Armée. Les nouveaux secours de France étoient en marche pour s'avancer sur les Frontiéres de Catalogne & de Navarre.

Départ du Duc d'Orleans pour l'Espagne.

Cartel pour l'échange des Prisonniers.

On avoit fait dès le mois de Février un Cartel pour l'échange des Prisonniers faits durant les deux derniéres Campagnes. Il étoit même survenu une dificulté qui avoit pensé rompre la Négociation. Les Portugais prétendoient que dans ce traité,

1707. té, il seroit fait mention du Roi Charles III. que les Espagnols ne consentoient de nommer qu'en qualité d'Archiduc. L'utilité de la Négociation fit qu'on trouva l'expédient de ne point parler de ce Prince, & que les personnes chargées de conclure le Cartel, se diroient simplement *Commissaires du Roi Philippe* V., & *Commissaires des Hauts Alliez.* Ce milieu avoit déja été emploié à la Capitulation de Barcelone.

Bataille d'Almanza.

Le 24. d'Avril qui cette année étoit le Dimanche de Pâques, le Duc de Barwick fut averti que les Ennemis vouloient l'attaquer le lendemain dans son Camp près d'Almanza, où il s'étoit avancé pour s'opposer aux Ennemis qui avoient résolu de faire le Siége de Villena. Il avoit même mandé à Madrid que sans attendre l'arrivée des Troupes qui lui venoient, il épargneroit aux Ennemis la peine de faire tout le chemin qui separoit encore leurs Armées. Aussi-tôt qu'il eût reçu cet avis, il en fit part au Duc d'Orleans qui étoit encore à Madrid, & disposa tout pour une Action générale. Le lendemain au matin il rangea son Armée en Bataille aiant la Ville d'Almanza derriére sa seconde Ligne un peu à la Droite du Centre. Sur les dix heures cinquante & un Bataillons & soixante & dix Escadrons des Alliez commencérent à paroître dans la Plaine sous les ordres du Comte de Galoway, & du Marquis das Minas, & à mesure qu'ils débouchoient dans la Plaine, ils se rangeoient en Bataille, & entre-mêloient leur Cavalerie parmi l'Infanterie. L'Action commença vers les trois heures après midi. On vit d'abord les Alliez marcher au Duc de Barwick avec beaucoup de fierté, & lorsqu'ils furent à la portée de la Carabine, l'Armée des deux Couronnes s'ébranla pour marcher en avant, & le Combat commença par le Centre. La Brigade de la Couronne qui étoit à la premiére Ligne fut la premiére qui abborda l'Ennemi avec un peu trop de vivacité. Elle en essuia une décharge à la petite portée du Pistolet, sans tirer de sa part, & tombant la Baïonnette au bout du Fusil sur les Troupes qui lui étoient opposées, elle les renversa sur leur seconde Ligne. Comme elle ne fut pas soutenue par les autres Troupes, & que les Alliez firent un mouvement pour l'envelopper & la prendre en flanc, elle plia & se retira. Le Régiment de la Couronne se rallia néanmoins à quarante pas de là, à la faveur d'un petit fossé, & ce fut alors qu'il fit sa décharge sur deux Escadrons qui l'avoient poursuivi, & dont il renversa quantité de Cavaliers. La Cavalerie des deux Couronnes posée aux deux Ailes, chargea avec fermeté; mais elle ne put resister au feu que faisoit sur elle l'Infanterie des Alliez: elle se rallia pourtant & revint à la charge avec l'Infanterie qu'elle seconda fort bien. Quelques Bataillons Espagnols aiant lâché le pied, cette premiére Ligne perdit beaucoup de terrain dont les Alliez s'emparérent, & ils gagnérent même une Batterie de six piéces de Canon. Le Chevalier d'Asfeldt qui étoit à la seconde Ligne, envoia promtement ses Aides de Camp à la tête de l'Infanterie, pour l'avertir de ne se pas étonner de ce qu'elle venoit de voir; que le tout se faisoit par ordre

1707. dre du Duc de Barwick, afin de mieux engager l'Ennemi, & que dans un moment on verroit l'effet de cette feinte. Il n'eſt pas ſûr que c'en fût une ; & on doit peut-être le ſuccès de cette Bataille au Stratageme de ce Général.

Les Alliez ſont mis en deroute.

Déja l'Infanterie Angloiſé commandée par le Général Erle, & la Hollandoiſe ſous le Baron de Friesheim, étoit engagée juſqu'au Centre qu'elle enfonça, faiſant main baſſe ſur tout ce qui ſe trouvoit devant elle. Mais elle ne jouit pas longtems de ce ſuccès. On vit dans un moment paſſer de la ſeconde Ligne à la premiére les Brigades du Maine, & d'Orleans ; & alors l'Infanterie Eſpagnole appuiée par ces deux Brigades, & par celles de la Couronne & de Silleri ſentit ſon prémier courage ſe ranimer. Toute l'Armée chargea auſſi-tôt celle des Alliez & renverſa leur Cavalerie. Un corps de leur Infanterie qui s'étoit formé dans le Centre, reſiſta quelque tems ; mais il fut attaqué avec tant d'opiniatreté qu'il fut enfin enfoncé ſans pouvoir ſe remettre. Les quatre Brigades que j'ai nommées, ſoutenues par les autres Troupes, percérent à travers l'Infanterie des Alliez, & taillérent en piéce tout ce qui ne prit pas la fuite. On pourſuivit les Fuiards près de deux lieues, & l'on ne ſonna la retraite qu'à l'entrée de la nuit. Treize Bataillons firent leur retraite ſur la hauteur de Caudete en aſſez bon ordre. Ce fut leur perte, une débandade en auroit ſauvé une partie ; mais le Chevalier d'Asfeld les aiant enveloppez, les obligea le lendemain du Combat, dès la pointe du jour, à mettre les Armes bas, & à ſe rendre Priſonniers de Guerre. Cinq autres Regiments s'étoient ſauvez dans les Montagnes ſous les ordres du Comte de Dohna, & du Major Général Felton ; ils couroient riſque d'y perir faute d'eau & de vivres. Ces deux Officiers envoiérent prier le Duc de Barwick de les recevoir Priſonniers de Guerre, ce qu'il leur accorda. Il commanda une Eſcorte de Cavalerie pour les amener au Camp. 1707.

Leur perte.

Les Alliez perdirent dans cette journée cent vingt deux Drapeaux ou Etendards, tout leur Canon, & une grande partie de leur Bagage. Ce Combat dura deux heures avec un acharnement d'autant plus grand qu'il devoit décider du ſort des deux Rois. Le Bataillon des Gardes Angloiſes combatit avec tant d'opiniatreté qu'il n'en reſta que trois Officiers & quatre Soldats. Le Comte de Galowai reçut deux coups de Sabre au viſage, & le Colonel Clayton un coup de Mouſquet au travers du Corps. Les Colonels Dormer, Greene, Roper, Hamilton, de Loche, Neal & Wolet périrent à cette Bataille. Les Morts du côté des Alliez ſe montérent à ſix mille Hommes ; ceux des François à deux ou trois mille qui même furent preſque remplacez par quantité de Soldats qui aiant été faits Priſonniers à Hochſtedt & à Ramelies, prirent cette occaſion pour retourner à leurs prémiers Officiers. Les Morts les plus conſidérables du coté des deux Couronnes, étoient les Marquis de Courville & de Polaſtron, & le Chevalier de Silleri fils du Marquis de Puiſieux.

L'Armée victorieuſe ſoumet le

Le Duc d'Orleans ne joignit l'Armée que le lendemain de la Bataille, &

1707. Roiaume de Valence.

& le même jour le Duc de Barwick écrivit une lettre très-obligeante au Commandant de Villena, qui par une vive & courageuse défense avoit donné le tems de sauver la Place, & fourni l'occasion d'une si heureuse Victoire. S. A. R. aimoit trop la gloire pour ne pas regreter le tems de son sejour à Madrid, qui le privoit de celle qu'il auroit aquise dans ce Combat, il songea du moins à en tirer tous les avantages qu'il pouvoit. L'Armée décampa le 27, & pendant qu'un Corps d'Infanterie prenoit la route de Valence, son Altesse Roiale marcha avec le reste de l'Armée, & aiant passé les Riviéres de Xucar & de Cabriel, ce Duc arriva le 2. de Mai devant Requena dont la Garnison se rendit Prisonniére de Guerre. Delà il s'avança vers la Capitale du Roiaume de Valence; A peine l'Armée eut-elle passé le Mont Puochera que les Deputez de Valence apportérent les Clefs, & priérent Son Altesse Roiale d'obtenir de Sa Majesté le pardon de leur revolte. Le Duc de Barwick y entra le 8. avec dix Bataillons & sept Escadrons. Il y trouva environ huit cens Malades ou Blessez, une nombreuse Artillerie & des Magazins, que l'Ennemi ne put emporter par la précipitation de sa retraite. Il obligea les Bourgeois de la Ville, & les Habitans de la Campagne, de raporter leurs Armes, & de se racheter du saccasement en païant trois millions. Tout le Roiaume de Valence rentra dans l'obéïssance du Roi, & il n'en resta plus aux Alliez que les Châteaux de Xativa, de Denia, & d'Alicante.

Elle reduit le R. d'Arragon.

Au lieu d'amuser son Armée à soumettre ces trois Places, dont les Garnisons faisoient craindre que leur resistance ne donnât à l'Ennemi le tems de se rétablir par quelque secours, le Duc d'Orleans laissa un Détachement, sous les ordres du Chevalier d'Asfeld. Cet Officier devoit agir unanimement avec l'Evêque de Murcie pour achever de reduire le Roiaume de Valence. Ce Prélat consultant moins sa qualité d'Evêque qui est un Ministére de Paix, que son zèle pour Philippe, & son naturel guerrier, avoit endossé la Cuirasse & pris les Armes en faveur de Sa Majesté. Le Duc de Barwick prit les devants avec l'Armée vers l'Arragon, pour faire rentrer ce Roiaume sous la domination qu'il avoit quittée, & Son Altesse Roiale partit en Poste pour se rendre à Madrid, où aiant assisté à un grand Conseil de Guerre, elle en partit en diligence le 15. pour se mettre à la tête du Corps que Legal avoit assemblé à Tudela sur la Frontiére de Navarre, & qui devoit entrer de ce côté là en Arragon. Elle marcha ensuite à Sarragoce avec cette Armée qui n'étoit que de treize Bataillons & de vingt trois Escadrons. Les Houssards qui faisoient la tête de l'Armée, rencontrérent le 25. de Mai, cent cinquante Maîtres qui étoient sortis de la Ville pour aller à la découverte. Ils les poursuivirent le Sabre à la main, & en tuérent ou blessérent environ quarante. La Cavalerie des deux Couronnes s'étoit alors arrêtée sur une hauteur, pour attendre l'Infanterie. Cela donna le tems à la Garnison, quoi que nombreuse, de se sauver de l'autre coté de l'Ebre, plutôt que d'attendre quelle fût investie par une Armée, que l'épouvante des Cavaliers 1707.

1707. liers batus avoit grossie au de là de ce quelle étoit effectivement. Le même jour les Députez de Sarragoce portérent les Clefs au Duc d'Orleans, dont ils implorérent la protection auprès du Roi qu'ils avoient trahi l'année précedente. Les Députez avoient presenté à ce Prince un Projet de Capitulation par laquelle ils demandoient la conservation de leurs Vies, de leurs Biens & de leurs Privileges. Le Duc se contenta de l'envoier à Madrid sans y faire de réponse, & fit entrer dans la Ville deux mille Hommes, & ôter les Armes aux Bourgeois & à la Noblesse qui avoient marqué trop de zèle contre le Roi. On leur accorda la vie, & ils rachetérent leurs biens du pillage en paiant quarante cinq mille Pistoles pour la Capitale, & quatre vingts dix mille pour le reste du Roiaume; & sur ce qu'ils remontrérent l'impossibilité de fournir cette somme en espèces, on en accepta le paiément en Vaisselle d'argent & en grains; ce qui les mettoit hors d'état de faire subsister les Ennemis en cas d'une revolution : mais leurs Privileges leur furent retranchez.

Le Duc de Noailles reprend le Lampourdan.

Cependant le Duc de Noailles, sur les ordres du Duc d'Orleans, avoit passé les Pirennées, & soumis la plus grande partie du Lampourdan. Il n'attendoit plus que ses Convois pour faire le Siége de Gironne;

On oppose divers Corps aux Portugais.

& comme les Portugais assembloient auprès de Castel-Rodrigo une Armée de dix mille Hommes, le Marquis de Bay s'avança près de Coria entre Placentia & Ciudad-Rodrigo avec cinq mille fantassins, & deux mille six cents chevaux. Le Duc d'Ossune avoit un autre Corps d'environ six mille Hommes d'Infanterie, & de quinze cents chevaux. Le 1707. Marquis de Rixbourg commandoit un troisiéme Corps en Galice. Tandis que l'on assuroit les Frontiéres de ce côté, le Roi Charles inébranlable à ce revers songeoit à garantir la Catalogne, & à mettre Barcelone en état de défense. Le Comte de Galowai avoit rassemblé les restes de sa déroute & les Garnisons qu'il avoit retirées des Villes abbandonnées, & en avoit formé une Armée de douze mille Hommes. On entretenoit leur zèle en leur faisant esperer un promt secours que la Flote devoit amener. Une Escadre des Alliez aiant touché à Alicante y avoit laissé une Garnison de Catalans & d'Arragonois à la Place de huit cents Anglois qu'on en tira pour Barcelone. Cette Ville, & celles de Denia, de Xativa & de Gandia, étoient assez bien pourvues d'Hommes & de Munitions pour arrêter long-tems l'Armée qui en entreprendroit le Siége. D'un autre côté l'Ennemi avoit pris les mêmes précautions, pour conserver Girone, Lerida, Monçon, Tortose & les autres Places frontiéres.

Siége de Xativa.

Le Chevalier d'Asfeld à qui le Duc d'Orleans avoit laissé un Détachement, & le soin d'achever la conquête de Roiaume de Valence, se présenta devant Xativa. La Garnison ne put soutenir que quelque jours; le 25. de Mai, le Chevalier se rendit maître de la Ville & de deux Monasteres fortifiez. La Garnison & les Habitans se defendirent de rue en rue : Ils avoient des Retranchemens de vingt en vingt pas. On eut beau les menacer de les traiter avec la derniére rigueur, s'ils ne se rendoient; ils n'en furent que plus fermes

1707. mes dans leur dessein, & le Chevalier fit passer au fil de l'épée tout ce qui trouva armé ; Troupes reglées, Gens du Païs, tout fut égorgé sans distinction. Quelques-uns qui eurent le bonheur de se retirer dans le Château, y furent bloquez ; & se rendirent par une Capitulation qui leur permetoit d'aller joindre les Alliez en Catalogne. Sur les ruines de la Ville qui fut rasée, on éleva un monument pour apprendre à la Posterité qu'on l'avoit detruite pour avoir été rebelle à son Roi & à sa Patrie. Les Eglises y furent conservées avec quelques Maisons dont les propriétaires n'avoient point eu de part à la rebellion.

& d'Alcira.

Le Chevalier d'Asfeld, laissa neuf Bataillons & onze Escadrons à Mahoni qui alla bloquer Alcira, dont il fut maître après cinq jours d'attaque. Pour lui il alla avec trois mille fantassins & quinze cens chevaux devant Tortose, dont il devoit commander le blocus, en l'absence du Duc de Barwick, qui alla joindre le Duc d'Orleans pour faire le Siége de Lerida. Son Altesse s'empara de Fraga que les Alliez lui abbandonnérent après en avoir rompu le Pont qu'il fit reparer. Son Armée passa la Cinca sans opposition, & les Troupes qui avoit fait mine de lui vouloir disputer ce passage, se retirérent à son approche. Il fit assiéger ensuite Mequinenza dont la Garnison qui étoit de cinq cents Hommes se renferma dans le Château. Le Commandant s'y défendit quelques jours; mais la Brêche étant déja faite, il demanda à capituler. Il n'eût point d'autres Conditions sinon, qu'il se rendroit Prisonnier de Guerre avec sa Garnison, qu'il sortiroit par la brêche au pied de laquelle la Garnison seroit desarmée. Ce fut entre cette Ville, & Sant-Salvador que l'on jetta un Pont sur lequel un Corps de dix huit Bataillons & cinquante quatre Escadrons passa la Segre la nuit du 15. au 16. de Juillet pour surprendre l'Armée des Alliez qui étoit campée à Torre de Segra ; à demi-lieue de Lerida. Le Comte de Gallowai averti de ce mouvement, décampa dès les quatre heures du matin, & prévint ainsi le dessein du Duc qui ne put l'atteindre. Les chaleurs obligérent l'Armée des deux Couronnes de faire des Cantonnemens pour tenir Lerida bloqué, en attendant que la Campagne d'Automne en rendît le Siége possible. 1707.

Progrès du Duc d'Orleans.

Avantages remportez contre les Portugais.

Des conjonctures si favorables ne pouvoient causer qu'une extrême joie dans les deux Cours. Philippe eût encore le plaisir d'apprendre que les Portugais avoient abbandonné Ciudad-Rodrigo. Le Duc d'Ossune voulant avoir sa part aux operations glorieuses de cette Campagne, avoit fait une irruption en Portugal, & s'étoit rendu maître (1) de Serpa dans la Province d'Alentejo, dont la Garnison qui étoit de neuf cents Hommes, fut faite Prisonniere de Guerre. Celle de Moura qui étoit de huit cens Hommes, obtint de lui une Capitulation par laquelle il lui fut permis d'aller en Portugal, à condition de ne servir de six mois contre l'Espagne.

Dignitez conferées au Duc de Barwick.

La reconnoissance de Philippe V. pour le Duc de Barwick ne pouvoit trop éclater : il le nomma son Lieu-

(1) *Le 27. de Mai.*

1707. Lieutenant Général dans le Roiaume d'Arragon & ses Provinces; Dignité dont personne n'avoit été honoré avant lui, que Dom Jouan d'Autriche qui la posseda sous le Titre de Vicaire Général. Dès le commencement de 1706. Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit conferé le caractere de Maréchal de France.

Assemblée du Clergé.

Je laisse pour quelque tems les Armées d'Espagne dans leurs Quartiers de rafraîchissement, pour marquer ce qui se passoit ailleurs. Les ravages que faisoit dans le Commerce l'introduction des Billets de Monnoie, demandant un promt remede, la Cour convoqua extraordinairement le Clergé; & l'ouverture de l'Assemblée se fit à Paris le 21. de Mars. Le Cardinal de Noailles qui y présidoit, fut admis à Versailles le 23. & harangua le Roi à la tête des Députez, & ensuite il eut audience du Dauphin. Le lendemain six Conseillers d'Etat s'y rendirent de la part du Roi, dont ils présentérent la lettre. L'un d'eux parla éloquemment de la concorde qui doit regner entre le Sacerdoce, & le reste de l'Etat, & de l'obligation de se secourir mutuellement dans les besoins. Le Cardinal repartit que la nécessité des conjonctures obligeoit le Clergé à consentir aux demandes que Sa Majesté lui fesoit.

Il se charge d'une partie des Billets de Monnoie.

Il s'agissoit d'engager le Clergé à se charger de trente trois millions de Billets de Monnoie, moiennant des Rentes que le Roi lui engageoit. Après quelques séances qui se consumérent à examiner la nature des fonds qui étoient donnez pour le remboursement de cette somme, l'affaire se termina le 13. du mois suivant, & fut signée à Versailles par le Roi, & par le Clergé, qui en prenant pour trente trois millions de Billets de Monnoie, se fit par là un revenu d'un million six cents cinquante mille livres sur la Ferme des Postes du Roiaume. 1707.

Le Marêchal de Villars s'empare des Lignes de Stolhoffen.

La Campagne ne commença sur le Rhin qu'au mois de Mai. Le Maréchal de Villars aiant pris congé du Roi pour se rendre sur la Frontiére, reçut à Mets un Courrier extraordinaire de la Cour, qui lui annonça le gain de la Bataille d'Almanza, & redoubla en lui l'impatience où il étoit de contribuer au rétablissement des affaires par quelque conquête. Il visita les bords du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Hagenbach, & le Comte de Broglio qui avoit commandé l'hiver dans la Basse Alsace, lui aiant fait remarquer un Canal dans lequel il seroit aisé de jetter des bateaux, & d'abborder ensuite une Isle que les Impériaux gardoient avec peu de monde, il fit venir de Strasbourg un Pont de Bateaux jusqu'à Lauterbourg. Pour mieux cacher aux Ennemis le véritable dessein de son entreprise, il ordonna plusieurs fausses attaques le long du Rhin, & fit faire tout ce qu'il faloit pour persuader les Ennemis qu'on vouloit forcer un passage à l'Isle du Marquisat, & à celle de Talhund, pendant qu'il iroit avec un gros Corps de Cavalerie, & quelques Bataillons se présenter aux Lignes de Biehl & de Stolhoffen. Le Marquis de Vivant & le Comte de Broglio, les seuls à qui il confia son dessein, reçurent chacun une copie des dispositions qu'il leur laissa, afin qu'ils pussent les étudier, & que rien ne manquât de leur part pour l'exécution. Le soir du 22. de Mai, vingt Bataillons & qua-

1707. quarante cinq Efcadrons s'affemblérent fous Lauterbourg, commandez par le Marquis de Vivant & par le Comte de Broglio. Ce dernier qui étoit chargé du debarquement, remplit foixante Bateaux de Grenadiers, & abborda en bon ordre à l'Ifle de Neubourg. Il renvoia chercher de l'Infanterie par les mêmes Bateaux, pendant qu'avec ce qui étoit déja débarqué il marchoit aux Ennemis; ceux-ci firent peu de refiftance pour défendre l'Ifle, & les François les aiant pouffez, fe jettérent à l'eau pour gagner la terre ferme & s'y retrancher. Ils repouffèrent un Corps de deux mille Hommes, qui fe préfentoit pour les attaquer. Quatre autres Bataillons attaquérent Talhund, pendant que le Marquis de Peri fe faifoit un paffage par l'Ifle du Marquifat, à la faveur d'une bonne Artillerie, avec neuf Bataillons choifis. Le Maréchal s'étoit déja avancé jufqu'à Biehl avec le gros de fa Cavalerie & peu d'Infanterie & occupoit quatre petits Camps des Ennemis poftez derriere les Lignes au pied de la Montagne.

Defcription de ces Lignes.

Ces Lignes auxquelles les Impériaux avoient travaillé depuis le commencement de cette Guerre, & que les François dans le tems même de leurs profperitez avoient paru refpecter, étoient regardées comme le Boulevart de l'Empire. Elles étoient d'une profondeur & d'une largeur extraordinaires, & s'étendoient depuis le Rhin jufqu'au pied de ces Montagnes impraticables où commence la Forêt-Noire. Plufieurs Riviéres qui ont leur fource dans ces Montagnes, fortifioient encore ces Retranchemens par des inondations que caufoient des digues de Maffonnerie, qui retenoient les eaux dans les endroits moins fortifiez. Le Prince Louïs de Bade dont elles couvroient le Païs, n'avoit rien épargné, pour les rendre imprenables. Ce Prince étoit mort à Raftat dès le 4. de Janvier, & le Margrave de Bareuth avoit obtenu le Commandement de l'Armée de l'Empire en qualité du plus ancien Veldt-Maréchal. Il y avoit eu de la difficulté en ce que le Directoire de Mayence vouloit un Général Catholique Romain, & propofoit le Prince Eugéne; mais pour prévenir les fuites d'un mecontentement qui étoit prefque inévitable, on regla qu'ils commanderoient alternativement. Le Prince Eugéne étoit dans le Milanois, lorfque le Maréchal de Villars entreprit de forcer les Lignes de Stolhoffen. Il avoit fait toutes les difpofitions pour s'en rendre maître malgré quarante quatre Bataillons qui les gardoient; & le 23. au matin il fe préparoit à les attaquer; un Brouillard qui laiffoit à peine voir les Tentes des Ennemis, favorifoit l'entreprife; les Fafcines & les Echelles étoient prêtes, lorfque le Brouillard étant tombé, découvrit la retraite des Impériaux. L'Armée Françoife qui entra dans les Lignes le 23. à cinq heures du matin, y trouva des Pontons de Cuivre, & des Habits pour plufieurs Regimens, une Artillerie nombreufe, cent Milliers de Poudres, plus de quatre vingts mille facs de bled ou d'avoine, avec un amas prodigieux de fourage. Le Maréchal en fit tranfporter la plus grande partie au Fort-Louïs & à Strasbourg, & fans attendre que les Impériaux fe remiffent de leur confter- 1707.

Les Impériaux les abandonnent.

1707. ternation, il se hâta d'avancer dans le Païs pour exiger les Contributions.

L'Armée Françoise va dans le Païs de Bade.

Dès le même jour il établit son quartier à Radstadt. La Princesse Douairiere de Bade effraiée par les premiéres nouvelles de la prise des Lignes, avoit pris la fuite avec ses enfans, & laissoit son Palais garni de meubles précieux à la discretion du Soldat, qui se flatoit déja d'un riche butin. Villars eût plus de generosité qu'elle n'en attendoit d'un Ennemi; il ordonna des Sauves-Gardes pour la conservation de ce Palais, & dépêcha à la Princesse un Gentil-homme accompagné d'un Trompete, pour la prier d'en revenir prendre possession, & lui offrir à elle & à sa famille la Protection de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il séjourna quatre jours à Rastad pendant qu'on transportoit le butin fait dans les Lignes, qu'on en rasoit les Retranchemens; il en décampa le 28, & prenant sa route par Etlingue, Dourlach & Pfortzheim, il alla pour dissiper les Impériaux qui s'étoient ralliez, & qui sur le bruit de sa Marche abbandonnérent ce dernier poste & se retirérent à Hailbron. La Duchesse Douairiere de Wirtenberg lui envoia un Gentilhomme pour le complimenter, & lui demander des Sauve-Gardes pour sa Capitale; des Deputez de la Regence traitérent des Contributions pour le Duché de ce nom, & convinrent à deux millions deux cents mille livres. Le Marquisat de Dourlach convint de païer cent mille écus; & la Ville Impériale d'Etlingue cent trente mille livres. Les Contributions des Etats voisins furent imposées à proportion. Villars s'arrêta encore quelques jours à Stutgard pour y attendre son Infanterie, ses Bagages & le Canon qui n'avoient pu suivre la rapidité de sa course. Il fut même obligé de laisser une partie de son Armée, pour garder les Ponts qu'il avoit jettez au Fort-Louïs & sur le Necker.

Civilité du Maréchal de Villars pour la Princesse de Bade.

Il exige les Contributions dans les Païs voisins.

Les Renforts qu'on avoit envoiez au Margrave de Bareuth, n'avoient pas assez rassuré l'Armée Impériale, pour qu'elle osât attendre les François dans son Camp de Hailbron; les ordres de l'Empereur l'avoient forcé de se défaire de douze mille Hommes, qui avoient été emploiez à grossir les Garnisons de Landau, de Philipsbourg, & de Fribourg. La pensée des Impériaux avoit d'abord été que Villars commenceroit le Siége de quelqu'une de ces Forteresses. Il étoit trop habile Général pour s'amuser devant une Place bien munie, pour donner aux Princes de l'Empire le tems d'envoier leurs contingens, de rétablir leur Armée, & de venir faire lever un Siége qui auroit déja couté beaucoup de sang. Il trouvoit mieux son compte & celui du Roi, à entrer dans l'Empire, à y répandre l'effroi, à en tirer les Contributions, & à tacher de detruire la petite Armée qui fuioit devant lui. D'Immecour & Peri aiant passé le Danube au-dessus d'Ulme avec un Détachement de Cavalerie & de Dragons, faisoient contribuer toute cette partie du Cercle de Souabe qui est entre l'Isler & le Danube jusqu'au Lac de Constance. Ils en raportérent de grandes sommes, & emmenérent des ôtages pour le restant. Un autre Détachement commandé par le Comte de Broglio, s'avança du côté de Franconie, & 1707.

Il poursuit les Impériaux.

 mit

1707. mit ſous contribution les environs de Hailbron.

Prend Schorendorf,

Villars établit des Magazins à Schorendorf dans le Wirtemberg, cette Place qui autrefois arrêta huit jours le Vicomte de Turenne, avoit demandé à capituler le lendemain. Les Ennemis étoient campez à Gemund, d'où les François ne pouvoient approcher que par un defilé le long de la Rems. Au milieu de ce defilé étoit un Village nommé Lohr, où le Général Janus s'étoit poſté avec deux mille Hommes, qui s'y étoient retranchez & avoient croiſé les chemins par des abbatis d'Arbres. Le Maréchal de Villars marcha à eux le 20. de Juin avec quatre piéces de Canon, quatre Brigades d'Infanterie & une de Cavalerie. L'attaque fut vive, mais ils furent forcez & voiant que le Général Janus étoit lui-même tombé entre les mains des François, ils gagnérent auſſi-tôt le reſte de leur Armée. Le Marquis de Hautefort qui étoit reſté au Camp, eut ordre de joindre avec l'Armée pour marcher enſemble aux Ennemis. Il ne put arriver que le 22. au ſoir, & l'attaque fut remiſe au lendemain. Les Impériaux décampérent la nuit, & tout ce que put faire le Maréchal ce fut d'incommoder leur Arriere-Garde par une Eſcarmouche qui auroit peut-être engagé une Bataille, s'il avoit pu être joint par ſon Infanterie. Le Comte de Merci aquit beaucoup d'honneur dans cette retraite, & ſa bonne contenance ſauva en partie la Cavalerie Allemande.

Force le paſſage de Lohr.

Dans ces entrefaites la Cour de Vienne allarmée des ravages que faiſoit dans l'Empire cette Armée à laquelle on ne pouvoit rien oppoſer, envoia au Général Heiſter un ordre de ſe rendre à l'Armée Impériale, & en fit offrir le Commandement à l'Electeur d'Hanover. Ce n'eſt pas qu'elle eût lieu de ſe plaindre de la maniére dont le Margrave s'étoit conduit, & quoi qu'elle prit prétexte de ſon grand âge, le principal deſſein étoit d'engager l'Electeur à faire des efforts extraordinaires pour groſſir l'Armée dont on lui décernoit le Géneralat. Ce Prince ſavoit le mauvais état des Troupes, & le peu d'apparence qu'il y avoit que les contingens des Etats de l'Empire arrivaſſent aſſez tôt pour remedier aux pertes que cette Campagne avoit cauſées. Il ne refuſa ni n'accepta l'emploi; & ſe contenta de repondre que ſi les Eaux de Pirmond retabliſſoient ſa ſanté, il examineroit la propoſition, & il ajouta que l'on devoit être aſſuré de ſon zèle pour la gloire & le ſalut de l'Empire. 1707.

On offre le Géneralat à l'Electeur de Hanover.

Les Cercles de Souabe & de Franconie firent le 15. de Juin, leurs Remontrances à la Diéte, & inſinuérent qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de fournir long-tems les énormes Contributions que les François exigeoient d'eux, & que leur épuiſement les obligeroit enfin à écouter les propoſitions de Neutralité qu'on leur faiſoit. Il courut même un bruit que les Maiſons de Wirtemberg & de Bade avoient beaucoup de penchant à prendre ce parti, pour prévenir la Ruine totale qu'ils ne pouvoient éviter, ſi on ne leur donnoit un promt ſecours. Je doute que la France eût véritablement fait alors des propoſitions de Neutralité; elle n'en pouvoit tirer aucun avantage, puiſque ces deux Cercles y au-

Allarmes des Cercles les plus expoſez.

1707. y auroient renoncé aussi-tôt que l'Armée Impériale auroit été à portée de les soutenir: au lieu que durant la Guerre l'Armée de France s'enrichissoit des depouilles des Provinces qu'elle parcouroit.

Les Impériaux retournent vers le Rhin.

Quoi qu'il en soit, la Diéte ne trouva point de meilleur moïen pour empêcher la desolation de l'Empire, que d'ordonner au Général de prendre sur la Gauche à travers la Franconie, où il trouveroit les Troupes de Westphalie, & de quelques autres membres de l'Empire, lesquelles s'assembloient près de Mayence, & de marcher ensuite vers le Rhin. On ne pouvoit rien imaginer de plus salutaire que cet expédient, car Villars ne s'étant avancé que pour suivre l'Armée qui se retiroit devant lui, il étoit infaillible que tant qu'elle eût reculé, il auroit toujours continué la même route; au lieu que l'Armée Impériale retournant du coté du Rhin forçoit Villars à retourner sur ses pas. Ou bien s'il vouloit se jetter dans la Baviére, ou ravager quelqu'autre Province, l'Alsace étoit ouverte, & abbandonnée aux Represailles des Ennemis.

Le Marêchal de Villars les suit.

L'Empereur avoit interêt de ne pas s'opposer à cette resolution. L'Armée prit donc la route de Hailbron, avec tant de célerité que Villars ne put l'atteindre, & comme il apprehendoit qu'elle ne s'emparât des Lignes de Lauterbourg, où il n'avoit laissé que quatre mille Hommes, il se hâta d'arriver à Schorendorf, où il fit deux Détachemens; l'un sous le Comte du Bourg arriva à Rastadt le 1. de Juillet, & passa le Rhin le lendemain, pour défendre les Lignes en cas d'insulte; l'autre commandé par le Comte de Broglio alla s'emparer de Lauffen, où l'Armée passa le Necker: elle arriva le 4. du même mois à Dourlach. Villars eut la précaution de laisser des Garnisons à Schorendorf, à Lauffen, & dans les autres Postes, tant pour presser le paiement des Contributions, que pour avoir toujours un passage ouvert dans la Souabe. 1707.

Son retour sur le Rhin aiant rendu l'Alsace respectable aux Ennemis, le Détachement du Comte du Bourg étoit devenu inutile. Il repassa donc le Rhin, & alla joindre l'Armée au Camp de Bruchsal au dessous de Philipsbourg; & le 10. il fut détaché avec une partie de l'Armée pour insulter Heidelberg, dont il fût maître le lendemain. Cette conquête fut fatale aux Etats que l'Electeur Palatin possede sur le Haut Rhin, & les contributions auxquelles ils furent forcez de se soumettre, leur firent souhaiter que l'Armée fût demeurée sur le Danube.

Il s'empare de Heydelberg & fait contribuer le Palatinat.

Dans ces entrefaites l'Electeur d'Hanover accepta le Commandement. La Reine d'Angleterre, lui fit entendre que l'Electeur de Saxe n'aiant plus besoin de ses Troupes, après la Paix qu'il venoit de faire avec le Roi de Suéde, & par laquelle il venoit de renoncer à la Couronne de Pologne, pour se reduire à la possession de son Electorat; ne demandoit pas mieux que de les envoier au service de la grande Alliance, moiennant des subsides; qu'avec cette Armée il pourroit remporter quelque avantage qui confirmeroit les peuples de la Grande Bretagne dans les dispositions favorables où ils étoient déja pour lui.

Le Margrave de son côté représentoit qu'il y avoit de l'injustice à le

Le Margrave veut conserver le

1707. Commandement. le deplacer d'une dignité qui lui appartenoit de droit, & à lui imputer les mauvais ſuccès qui n'étoient néanmoins qu'une ſuite inévitable de la foibleſſe de l'Armée qu'il commandoit: Qu'il avoit fait beaucoup, de la garantir des coups d'un Ennemi à qui la Victoire étoit aſſurée: que Philipsbourg, Landau & Ulm conſervez à l'Empire par la marche qu'il avoit fait faire aux François, ne pouvoient pas être mis en parallele avec les Contributions qu'ils avoient tirées. Ses amis voiant que le parti oppoſé l'emportoit, lui conſeillérent de ſe démettre volontairement ſous prétexte que ſon âge, & ſes indiſpoſitions frequentes, le mettoient dans la néceſſité de préferer le repos aux fatigues attachées au Generalat.

Il conſent de s'en démettre.

Cependant touché des plaintes que lui adreſſoient les peuples que l'Armée de France ruinoit, il décampa de Rhinhauſen où il avoit été quelque tems, & s'avança ſur Manheim pour s'aſſurer du paſſage du Rhin, & recevoir des Vivres du Palatinat & de l'Electorat de Mayence, & en même temps pour faciliter la jonction des Troupes qu'il attendoit de Saxe & de Weſtphalie. Mais le Maréchal de Villars le prévint en occupant Manheim le 14. de Juillet. La Garniſon Allemande ſe retira à la Gauche du Rhin pour garder le Fort qui couvroit la tête du Pont. Le Margrave retourna à Rhinhauſen, & envoia un Détachement de deux mille Hommes pour renforcer les Troupes ſorties de Manheim. Mais Villars alla camper de Bruchſal à Waldorf, d'où les Impériaux tiroient la plus grande partie de leurs fourages, & les contraignit par là de repaſſer le Rhin à Philipsbourg. Le 16. les Ennemis marchérent vers Spire, Franckendal & Wormes, où ils reçurent le Renfort de quatre mille Saxons à la Solde d'Angleterre & de Hollande. Ce mouvement donna lieu à divers Détachemens de l'Armée de France d'établir des Contributions dans le Bergſtrat, à Nuremberg, à Ulm, & dans toute une vaſte étenduë de Païs dont ils tirérent des ſommes immenſes.

Les François s'emparent de Manheim.

1707. Les Impériaux repaſſent le Rhin.

L'Armée de Flandres n'agiſſoit pas avec moins de bonheur, car enfin c'en eſt un que d'arrêter un Ennemi, & lui ravir par l'habileté les conquêtes dont il ſe croit déja aſſuré. Le Duc de Marlboroug revenant d'Angleterre avoit fait un voiage aux Cours d'Hanover & de Berlin, afin de les exciter à redoubler leurs efforts pour la cauſe générale. Delà il étoit paſſé en Saxe où Charles XII. Roi de Suéde avoit ſuivi l'Electeur qu'il venoit de détrôner. Ce jeune Monarque, qui venoit de donner un Roi à la Pologne, ſe voioit entouré d'une Armée peu nombreuſe, mais choiſie; Paſſionné pour la gloire, & ne reſpirant que la Guerre, lié d'ailleurs à la France par des penſions & des ſubſides, il étoit un objet formidable à l'Allemagne. Ce Prince demandoit juſtice en faveur des Proteſtans de Sileſie, & ſatisfaction d'une inſulte que ſon Miniſtre avoit reçue à Vienne d'un particulier, & l'Empereur avoit lieu de craindre que ce ne fût un prétexte pour commencer une querelle dont la France auroit ſans doute profité. Il étoit queſtion de l'engager à quiter des lieux où ſa préſence embaraſſoit les Al-

Voiage du Duc de Marlboroug en Saxe.

1707. Alliez; & c'étoit le but du voiage de ce Milord. A la vérité il ne gagna rien sur le Monarque qui ne vouloit point partir qu'il n'eût vû les suites de l'expedition que le Duc de Savoie méditoit contre la Provence; mais il sçeut mettre dans ses interêts le Comte Piper dont il acheta les suffrages, & qui engagea ensuite Sa Majesté Suédoise à rentrer en Pologne, & à emploier toutes ses forces contre le Czar.

Campagne de Flandres.

Le Duc de Marlboroug arriva à Bruxelles le 13. de Mai, & le 21. les Alliez qui s'étoient assemblez au Camp d'Anderlée, marchérent du coté de Halle. L'Armée de France commandée par l'Electeur de Baviére & le Duc de Vendôme, sortit des Lignes qu'elle avoit tirées derriere la Haine, & alla camper à Fleurus. Le Duc de Vendôme averti qu'ils ne cherchoient qu'à livrer Bataille, desiroit avec ardeur de les défaire dans cette même Plaine, que le Maréchal de Luxembourg avoit autrefois rougie du sang des Ennemis de la France. Mais ils ne lui en donnérent point l'ocasion, ils aimérent mieux retourner sur leurs pas, & mettre à couvert Bruxelles, Louvain & Malines, que de s'exposer au danger qu'ils auroient couru dans les defilez qu'il faloit passer avant que de l'attaquer. Le Duc satisfait de les avoir attendus cette fois, se borna ensuite à les fatiguer par des marches & des contremarches, qui les amusérent.

Le Prince Eugéne envoie un Détachement à Naples.

Il n'en étoit pas de même en Italie. Toute la Lombardie étoit rendue aux Impériaux par la Capitulation que le Comte de Medavi avoit faite pour sauver les Troupes qu'il y avoit. Le Prince de Vaudemont s'étoit retiré en France avec la Duchesse de Mantoue, & le Duc son Epoux avoit choisi Venise pour le lieu de sa retraite. Le Prince Eugéne se tenant assez honoré de l'estime que la Diéte de Ratisbonne lui avoit temoignée, en lui décernant le Commandement de l'Armée l'Empire sur le Rhin, n'avoit eu garde de s'y rendre. Sa présence étoit nécessaire dans le poste où il étoit alors. Déja Maître du Milanez où la charge de Gouverneur lui venoit d'être conferée, il avoit en vue la conquête du Roiaume de Naples. Manchester Ambassadeur de Sa Majesté Britannique à la Cour de Vienne, & Bruining, Envoié extraordinaire de leurs Hautes Puissances, avoient envain remontré, que cette conquête pouvoit être diferée & qu'il seroit plus avantageux d'emploier toutes les forces des Alliez contre la France; qu'après qu'on l'auroit reduite, le Roiaume de Naples, & les autres parties de la Monarchie Espagnole tomberoient d'elles mêmes au pouvoir des Alliez. Rien ne put détourner l'Empereur de son dessein. Dès le commencement de Mai le Prince Eugéne eut des ordres positifs d'envoier à Naples un Détachement considerable.

Intrigues pour livrer ce Roiaume a la Maison d'Autriche.

Le Cardinal Pignatelli Archevêque de la Capitale, & le Duc de Monteleon son frere, avoient pris des engagemens pour y former une révolution. Le Prélat étant à Rome sous prétexte de soutenir les immunitez de l'Eglise, négocioit secretement avec le Cardinal Grimani un Traité sous les Conditions duquel le Roiaume se devoit soumettre au Roi Charles. Le Duc son Frere servoit ce même parti avec d'autant plus

1707. plus de facilité que n'étant point ſuſpect au Marquis de Villena (1), il profitoit de tous les ſecrets, que ce Vice-Roi lui confioit, le regardant comme un Seigneur affectionné au Gouvernement.

Marche du Comte de Thaun.

Sur ces aſſurances le Comte de Thaun fut détaché avec huit mille cinq cents Hommes, & traverſant le Boulonois, la Romagne, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone, & l'Umbrie, il arriva le 12. de Juin à Terni ſur la Riviére de Turano. Enſuite il paſſa aux Environs de Rome où les Généraux Thaun, Martinitz, & Vaubonne entrérent le 18. eſcortez de deux Compagnies de Cuiraſſiers. De là les Impériaux s'avancérent à Sant-Germano, d'où le Général Vaubonne fut envoié avec un Détachement à Capoue, que le Marquis de Tiberia lui rendit le 5. de Juillet, ſans faire trop de reſiſtance. Ils continuérent leur marche vers Naples, pendant que le Vice-Roi ſe retiroit à Gaëtte. A peine étoit-il ſorti de la Capitale, que les Habitans n'étant plus retenus par ſa préſence, ſe partagérent en diverſes factions, & hâtérent le Triomphe des Impériaux.

Il ſe rend maître du Roiaume.

On porta les Clefs de la Ville à leur Général qui étoit déja à Averſe & le 7. il entra dans la Capitale, & y fut reçu avec les mêmes acclamations & les mêmes témoignages de joie, que les Napolitains avoient autrefois prodigué pour Philippe V. Les trois Chateaux de Naples, quoi que pourvus de tout ce qui étoit néceſſaire pour une longue defenſe, ſe rendirent peu de jours après, ſans attendre le Canon, & le Prince de Monteleon qui avoit promis de les defendre juſqu'à la derniere extrémité, changea de parti, auſſi-tôt qu'il ſe vit entouré des Impériaux. La Cavalerie Napolitaine abbandonna le Prince de Caſtiglione qui la commandoit, avant que d'avoir vu l'Ennemi, & le mena Priſonnier aux Généraux du Parti Auſtrichien. Le Comte de Martinitz eut pour recompenſe la Vice-Roiauté, & penſa tout perdre par la conduite qu'il tint envers les Napolitains. Le Comte de Thaun fut declaré Generaliſſime des Armées de Terre & de Mer dans le Roiaume de Naples. Les Officiers à qui la Cour de Madrid avoit confié les principales Forteresses du Roiaume, livrérent en peu de jours des Poſtes qui auroient deu occuper le Comte de Thaun pluſieurs Campagnes de ſuite. Il ne reſtoit à Philippe dans tout ce Roiaume qu'une partie de la Calabre où il avoit encore des Partiſans, & un petit nombre de Places. L'Armée Impériale ſe diviſa en trois Corps dont l'un alla vers la Calabre, un autre marcha dans l'Abbruze pour reduire Peſcaira, qui capitula peu après, faute de Vivres: Et le troiſiéme commandé par le Comte de Thaun arriva le 22. d'Août devant Gaëtte pour en faire le Siége.

Siége de Gaëtte.

La Garniſon qui étoit forte de trois mille Hommes, & qui outre les vives exhortations du Vice-Roi, avoit encore la facilité de recevoir des Munitions & des rafraîchiſſemens par la mer, ſoutint les efforts des Aſſiégeans juſqu'au 30. de Septembre qu'elle fut trahie par le Régiment de Verdi Catalan, qui livra la Ville au Comte de Thaun. Les Corps de Garde furent enlevez; & D.Jo-

(1) *Duc d'Eſcalona.*

1707. D. Joseph Caro qui étoit de Garde au Poste de la Marine, fit des prodiges de valeur pour repousser les Impériaux qui vouloient, en s'en emparant, ôter au Vice-Roi l'esperance de se retirer par mer. Le Général de Vaubone commandoit cette attaque; D. Caro déja blessé lui donna un coup de pistolet, & lui passa ensuite son épée au travers du Corps. Le Vice-Roi se retira dans le Château & demanda à capituler: Le Comte de Thaun lui fit dire qu'il le feroit pendre, s'il ne se rendoit à discretion dans le moment. Il n'y avoit point à balancer, le Marquis de Villena, le Duc de Bisacia, & le Prince de Cellamare se soumirent à la Loi du vainqueur qui les fit conduire à Naples comme des criminels, les fit tenir quelque tems dans une Place publique, exposez à toutes les insultes de la Populace, & cria du haut d'une des fenêtres du Palais où il étoit entré, qu'on les menât au Château St. Elme. Ces outrages faits à des Grands d'Espagne qu'on auroit deu traiter comme Prisonniers de Guerre, ne pouvoient guéres être excusez que par le chagrin que le Comte de Thaun avoit de la perte du General Vaubone: ce dernier n'aiant pu rechaper des Blessures qu'il avoit reçues à l'attaque de Gaëtte.

Entreprise sur Toulon.

Si les Alliez avoient temoigné de la répugnance pour cette entreprise, ce n'étoit pas qu'ils doutassent de la réussite; mais ils prévoioient que les Troupes destinées à cette expedition, seroient autant de rabatu sur l'Armée que demandoit le Duc de Savoie pour exécuter un dessein qu'il avoit concerté avec eux. Les bruits qui avoient été semez des vues que ce Prince avoit sur Toulon, n'avoient pas été trouvez vrai-semblables. Il y avoit tout sujet de croire que ce n'étoit qu'une allarme politique, pour y attirer une partie des Troupes du Dauphiné, & en affoiblir la Barriere. Cependant on prit quelques précautions pour garantir la Provence d'une invasion. 1707.

Motifs de ce dessein.

L'Angleterre avoit applaudi au projet d'un Siége qui devoit lui livrer le meilleur Port qu'ait la France dans la Mediterranée. Toulon pris ouvroit une Communication avec les Sevennes dont il étoit facile de ranimer les espérances, & l'on reduisoit la France à souffrir chez elle une partie des mêmes malheurs dont la Savoie se croioit àpeine delivrée. On l'obligeoit à envoier au secours de la Provence les Troupes qui menaçoient l'Empire d'une course plus ruineuse que la premiére. Pour encourager le Duc de Savoie, l'Amiral Schowel devoit croiser avec une Flotte & lui favoriser le passage. Sur ces Vaisseaux étoient mis en dépôt les subsides accordez à ce Duc pour cette Campagne, & la moitié lui en devoit être comptée après son entrée en Provence, & l'autre moitié après la prise de Toulon. Ces dispositions étant faites, il donna ordre aux Troupes de son Armée de marcher vers le Comté de Nice par le Col de Tende. Le Prince Eugéne partit de Turin le 1. de Juillet, & le Duc le suivit le lendemain.

Marche du Duc de Savoie.

Lorsqu'ils eurent passé le Col de Tende, ils firent la revue de leur Armée qui se trouva forte de vingt cinq mille Hommes d'Infanterie, & de quatre mille chevaux, outre quatre

1707. mille Hommes que la Flotte devoit débarquer. L'Artillerie, les Munitions, & les gros Bagages dont le transport eût été trop embarassant dans les Montagnes, avoient été embarquez à Final & à Oneille. Cette Armée, en y comprenant un Détachement que le Prince de Hesse-Cassel amenoit de la Frontiére du Dauphiné, étoit composée de quarante mille Hommes. Le 11. de Juillet, le Duc & le Prince de Savoie passérent le Var en ordre de Bataille, pendant que pour les favoriser l'Amiral Schowel se présentant devant Antibes, y jetta quelques Bombes; mais ils n'osérent en faire le Siége, depeur de s'y occuper trop long-tems. Ils laissérent donc derriere eux Antibes, Ville-Franche, & Monaco où il y avoit Garnison Françoise. Nice qui depuis la demolition de la Citadelle n'étoit plus un Poste tenable, fut abbandonné après qu'on en eut fait sauter le Fort de Montalban.

Fidelité de l'Evêque de Frejus.

Les Ennemis s'avancérent vers Toulon, exigeant des Contributions des Villes qui étoient sur leur route, comme Glandeves, Vence, & Fréjus. L'Evêque de cette derniére Ville se tira avec honneur & fort prudemment d'un piége qui lui fut tendu. Le Duc de Savoie l'aiant voulu obliger de lui prêter le serment de fidelité, ce Prélat lui répondit: „Il n'y a pas assez long-tems „que Votre Altesse Roiale est dans „mon Diocese, & peut-être qu'elle ne compte pas d'y rester assez, „pour obliger un Prélat à manquer „de foi à son legitime Souverain. „Si j'avois eu l'honneur d'être né „sujet de Votre Altesse Roiale, & „que je lui fusse redevable de mon „Evêché, elle n'approuveroit pas „sans doute que je lui manquasse de „fidelité". Il demanda ensuite la permission de se retirer, ce qui lu fut accordé. 1707.

L'Armée des Alliez detruit les Vignes de St. Laurent.

L'Armée des Alliez s'étoit flattée qu'elle n'auroit pas plutôt mis le pié dans le Roiaume que les peuples se porteroient à une révolte générale: pour gagner leur affection, elle observa d'abord une exacte discipline; mais quand elle leur trouva plus de fidelité qu'elle n'en avoit attendu, elle changea de conduite, & usa de rigueur. Le Bourg de St. Laurent, & quelques Villages voisins furent ruinez par l'ordre du Duc qui fit arracher les Vignes qui produisoient les vins delicieux de St. Laurent.

Ils arrivent devant Toulon.

Le 16. de Juillet, l'Armée arriva à une lieue de Toulon. Les Marquis de St. Pater & de Dillon y arrivérent à propos avec treize Bataillons, pour renforcer la Garnison qui étant très-foible, n'eût pû long-tems deffendre une Place assez negligemment fortifiée du côté de Terre. A cette Garnison se joignirent deux mille Hommes de Marine, & huit mille des Milices qui furent postez sur les Hauteurs qu'on borda d'Artille. On travailla d'abord à faire des Retranchemens depuis la Ville jusqu'au Mont St. Anne, & peu de jours après vingt neuf Bataillons François arrivérent sous le Canon de la Place, en attendant les Détachemens qui venoient du Haut Dauphiné, de Languedoc, de Guienne, & de Roussillon. Leur marche fut si rapide que le 3. d'Août, il y avoit dans Toulon, ou dans les Retranchemens, quarante deux Bataillons de Troupes reglées, outre les Milices, sous les ordres de Besons & de Medavi.

Le

1707. Le Maréchal de Teſſé après avoir donné tous les ordres néceſſaires, pour perfectionner les ouvrages & mettre la Ville en état de deffenſe, ſe rendit à Aix pour y former une petite Armée des divers Détachemens qu'on lui envoioit de toutes parts & ſe préparoit à couvrir cette derniére Ville & à harceler l'Armée Ennemie qui commençoit déja à s'affoiblir par les maladies & la deſertion. Tous les François qui avoient été faits Priſonniers en Piémont l'année précedente, & que l'on avoit enrolez par force, prenoient ce tems pour reprendre leur liberté. D'autres obſtacles s'oppoſoient à l'exécution du projet du Duc. Les vents contraires retardérent quelques jours le debarquement de l'Artillerie & des Vivres. La plûpart des farines ſe trouvérent gatées par l'humidité de la mer; & la Garniſon d'Antibes aiant enlevé deux Convois de Mulets chargez de farine, que les Munitionnaires avoient achetée dans le Comté de Nice, l'Armée du Duc de Savoie étoit à la veille d'être affamée. Si la rapidité de ſa marche juſqu'au paſſage du Var avoit mis la France en danger, la lenteur avec laquelle il l'avoit continuée donna le tems de lui oppoſer une Armée. Ce Duc fit attaquer la Hauteur de Ste. Catherine (1), où commandoit le Comte de Teſſé qui le repouſſa; & le lendemain il fit attaquer de nouveau ce Poſte avec un plus grand nombre de Troupes. De Guerchois qui avoit relevé le Comte de Teſſé, craignant d'être enveloppé, abbandonna ce terrain, & ſe rapprocha de la Ville. Cette hauteur en domine une partie, mais auſſi elle eſt commandée de pluſieurs endroits d'où les Batteries pouvoient y prendre l'Ennemi à decouvert; de maniére que la ſituation de ce Poſte diminuoit extrémement l'utilité de cette conquête. Le Duc fit tirer des Lignes depuis la Montagne de Caedon juſqu'à Hieres, pour avoir une Communication libre avec la Flotte, & couvrir le débarquement des Munitions. Six Bateries de Canon de dix-huit à vingt-quatre livres de balle commencérent le 9. d'Août à tirer ſur la Ville, où même quelques perſonnes furent tuées; mais comme on n'y manquoit ni d'Artillerie, ni de Canonniers, & que d'ailleurs un grand nombre d'Officiers de Marine intereſſez à la conſervation de ce Port, étoient un merveilleux Renfort pour la Garniſon qui pouvoit être rafraichie tous les jours, on commença à ſe perſuader que le Duc de Savoie y échoueroit. 1707.

Il y avoit des Détachemens de Flandres, d'Allemagne, & du Rouſſillon, qui étoient en marche. Les Ducs de Bourgogne & de Berri devoient commander cette Armée, ou plutôt l'animer par leur préſence. Envain les Aſſiégeans étoient déja maîtres du Fort de Ste. Catherine, après une vigoureuſe deffenſe de quinze jours; envain ils avoient forcé la Garniſon du Fort des Vignettes à l'abbandonner, ils ne purent continuer le Siége ſans s'expoſer à être coupez dans leur marche, où à perir faute de vivres. Le matin du 15. d'Août, le Maréchal de Teſſé les aiant fait attaquer par trois endroits differens, s'étoit reſaiſi de la Hauteur de Ste. Catherine, avoit comblé les travaux, renverſé les Retranchemens,

(1) *Le 29. de Juillet.*

1707. mens, pillé les Tentes, & encloué les Canons de fer qu'ils avoient abbandonnez.

Retraite du Duc de Savoie.

Dans un grand Conseil de Guerre il fut décidé que sans attendre qu'ils fussent assiégez eux mêmes de toutes parts, ils leveroient le Siége, & que pour couvrir le dessein de leur retraite, on bombarderoit la Ville & le Port. Ils emploiérent ensuite la nuit du 17, jusqu'à celle du 20. pour rembarquer les gros Bagages, l'Artillerie, les Malades & les Blessez ; la nuit suivante, le Duc de Savoie & le Prince Eugéne décampérent à petit bruit, & pour mieux tromper les François & leur dérober leur marche, ils laissérent une partie de leurs Tentes toutes tendues, avec quelques Cannoniers pour servir les bateries qui jouoient sur la Ville du côté de terre ; mais qui ne tiroient plus avec la même vigueur qu'auparavant. L'Amiral Showel, fit en même tems avancer les Galliotes à Bombes dans la Grande Rade d'où elles jettérent quelques Bombes sur la Ville, & sur les Vaisseaux qui étoient dans le Port. Vingt quatre maisons brulées, & environ cent endommagées, avec deux Vaisseaux brûlez furent tout l'effet qu'elles produisirent.

On lui attribue ce mauvais succès.

Ceux qui jugérent peu favorablement de la conduite du Duc de Savoie dans toute cette expédition, en attribuérent le mauvais succès au dépit qu'il avoit eu de ce que les sommes qu'il avoit exigées pour les subsides, n'avoient point été debarquées lorsqu'il le souhaitoit ; & ils publiérent que la lenteur de l'Amiral Anglois à satisfaire ce Prince sur cet Article, avoit donné occasion à la lenteur qui venoit de faire échouer un projet qui auroit causé à la France une perte que plusieurs Regnes auroient eu de la peine à reparer. 1707.

Son Armée repasse le Var.

L'Armée Ennemie quitant le Camp de la Valette, marcha sur cinq Colonnes, & arriva le lendemain à Cuers : elle repassa le Var le 30. d'Août, & alla camper à Vigone auprès de Pignerol le 8. de Septembre. Le Maréchal de Tessé la suivit en queue jusqu'à Nice, d'où il détacha le Comte de Medavi vers le Dauphiné. Dans ces entrefaites le Duc de Savoie, & le Prince Eugéne concertérent ensemble le Siége de Suse & ce dernier se chargea de l'exécuter ; de maniére qu'il se détacha le 18. avec les Troupes destinées pour y servir. On fit venir de Turin six grosses piéces de Canon. Le 20. le Duc s'approcha plus près de Pignerol, & fit un Détachement de ses Troupes pour aller chasser les François de la Vallée de Saint Martin.

Il fait le Siége de Suse.

Le même jour le Prince Eugéne s'empara de la Ville de Suse dont la Garnison s'étoit retirée dans le Château, & se saisissant des Hauteurs, il lui coupa toute esperance de secours. Quelques Troupes de Savoie furent envoiées vers le Fort de la Perouse, pour y attirer les François & causer une diversion favorable au Siége de Suse. La Garnison assiégée étoit très-foible, & le Fort de Catinat étant pris le 29. de Septembre, les Ennemis y dressérent aussi-tôt des Bateries contre le Château. Chamarante qui y commandoit s'offrit à capituler, en sortant avec Armes & Bagages, ce qui lui étant refusé, il se rendit Prisonnier de Guerre avec sa Garnison le 3. d'Octobre, après un

1707. un Siége de douze jours; après quoi l'Armée Ennemie entra en quartiers d'hiver.

Malheur de la Flotte Angloise.

La Flotte qui avoit été emploiée dans la Mediterranée à seconder le Siége de Toulon, ne se retira point avec tant de bonheur. Elle fut agitée d'une horrible tempête qui en fit perir trois des plus grands Vaisseaux: de ce nombre étoit l'Amiral nommé l'Association, dont l'équipage, qui étoit de neuf cents Hommes, ne put être réchapé. Le Chevalier Showel fut lui même envelopé dans ce malheur, & y perit la nuit du 2. de Novembre par un gros vent qui jetta son Vaisseau sur les rochers de l'Isle de Scilli, nommez l'*Evêque & ses Clercs*. Les deux autres Vaisseaux eurent la même destinée avec tous leurs équipages vers le même endroit. Le Corps de l'Amiral fut trouvé à quelques jours de là, sur les côtes de l'Isle de Scilli par des Païsans qui l'enterrérent après l'avoir dépouillé, & lui avoir ôté entre autres bijoux une bague de prix; mais la chose étant connue, on le fit deterrer, & embaumer pour le transporter à Londres, où on lui fit des obseques plus conformes à sa dignité.

Mort de l'Amiral Showel.

Avantages remportez par le Chevalier de Fourbin.

Cette disgrace ne fut pas la seule qu'éprouva cette année la Nation Angloise sur un Element qu'elle compte entre ses domaines. Je ne mets point tout à fait de ce nombre les mouvemens inutiles que le Chevalier Jennings se donna en parcourant avec son Escadre les Côtes de l'Amerique Espagnole, pour y engager les Gouverneurs à se déclarer pour Charles III. Le Chevalier de Fourbin aiant mis à la voile de la Rade de Dunkerque le 12. de Mai, avec neuf Vaisseaux de Guerre, & aiant été joint le lendemain par huit Armateurs, rencontra une Flotte de cinquante six Voiles qui alloit en Portugal sous l'Escorte de quatre Vaisseaux de Guerre. Il les attaqua & après un assez rude Combat il prit deux des Vaisseaux du Convoi, & dix huit Batimens de Transport, les autres s'étant sauvez à la faveur de la nuit. Il rentra le 14, à Dunkerque avec ses prises. Le Roi l'en recompensa par une Patente de Chef d'Escadre, & éleva au Rang de Capitaine de Vaisseau le Chevalier de Nangis qui s'étoit signalé dans ce Combat. Le prémier ne tarda guére à païer le Roi de cette faveur par un nouvel avantage. Il y avoit déja trois mois qu'il étoit resorti de Dunkerque, lors qu'à la Hauteur de Waarhuys, il rencontra le 11. d'Août, la Flotte Ennemie qui revenoit d'Archangel. Ce n'en étoit qu'une partie, il l'attaqua & en prit quelques Vaisseaux; les autres retournérent joindre le gros de la Flotte, qui le lendemain trouva la même Escadre sans pouvoir l'éviter. Huit Vaisseaux se sauvérent près du Port de Waarhuys, où ils esperoient d'être garantis de tout peril par la protection du Roi de Dannemarck. Le Chevalier de Fourbin les y poursuivit, & sur ce que l'Officier qui commandoit dans le Fort lui envoia dire, que s'il ne s'abstenoit de leur faire du tort, il seroit obligé de faire tirer sur lui, il répondit que si le Commandant du Fort osoit en faire la moindre mine, il detruiroit le Fort & la Ville & ravageroit le Païs. L'Officier intimidé par cette Menace n'osa rien entreprendre pour la deffense des Vaisseaux dont le Che- 1707.

1707.

valier se rendit maître, comme il avoit déja fait de presque tous les autres de la Flotte. Il y en eut huit de brulez, quatre d'emmenez & quatre autres rançonnez, quelques uns furent échouez après avoir été pillez. A quelques jours de là il attaqua la Flotte de Hambourg qui retournoit de la pêche de la Baleine, & en enleva quelques Vaisseaux.

Préparatifs pour les Couches de la Reine d'Espagne.

Ce fut à peu près dans ce même tems que la Reine d'Espagne fit gouter aux Espagnols une sorte de joie publique que la Nation n'avoit point sentie depuis long-tems. Le tems de ses couches approchoit; Philippe avoit devant les yeux l'exemple d'une Reine dont on avoit rendu la fecondité douteuse; & il eut peur qu'on ne se servît un jour des mêmes Armes contre lui & contre sa posterité. Pour ne laisser aucune incertitude sur l'accouchement de la Reine, il dépêcha des Courriers aux Ducs de Berri, & d'Orleans, pour les avertir que la Reine entroit dans le dernier mois de sa grossesse, & les inviter d'envoier à Madrid des personnes de confiance pour assister à ses couches de leur part. Il ordonna que le Cardinal Porto-Carrero Archevêque de Tolede en qualité de Primat du Roiaume & de Grand Chancelier des Etats d'Espagne, le Nonce du Pape, l'Ambassadeur de France, les autres Ministres Etrangers, les Conseillers d'Etat, les Présidens des Conseils, les Ministres d'Etat, les grands Officiers de sa Maison, & ceux de la Maison de la Reine, avec le Capitaine des Gardes en quartier, se trouveroient dans l'appartement de la Reine lorsqu'elle seroit en travail. La plupart de ces Seigneurs s'étant rendus à la Cour,

Naissance du Prince des Asturies.

n'abbandonnérent point le Palais jusqu'à ce que la Reine fut delivrée. Le Prince qu'elle mit au monde le 25. d'Août, fut nommé le Prince des Asturies; ce jour où l'Eglise Romaine celebre la fête de Saint Louïs Roi de France, fut pris pour un augure favorable par les Espagnols, qui ne pouvoient recevoir qu'avec joie un Prince de son Sang, & dont ils attribuoient la naissance à l'intercession de ce Saint Roi. 1707.

Joie des Habitans de Madrid.

Aussi-tôt que cette nouvelle fut repandue dans Madrid, le peuple courut en foule devant le Palais, demandant à voir le Prince. Des Deputez qu'il choisit, allérent supplier au Roi qu'on le leur montrât: le tems étoit beau & serain, & les ardeurs du Soleil étoient temperées, Philippe pour les satisfaire, consentit qu'on portât le petit Prince sur un balcon pour le montrer au peuple La Princesse des Ursins l'aiant pris entre ses bras, n'eût pas plûtôt paru sur le balcon qui répond à la grande Place du Palais, que les cris de joie éclatérent, & sans attendre que le Prince fût nommé, tout l'air retentit de cette Acclamation: *Vive le Jeune Louïs.* Les réjouissances & les illuminations qui se firent à Madrid, furent comme le signal de celles qu'on fit dans le Roiaume. Je reprends le fil des évenemens militaires en Espagne, d'où d'autres objets m'ont écarté.

Le Château de Monçon repris par les Espagnols.

Tout étoit disposé pour la Campagne d'Automne, & on avoit reçu nouvelles à la Cour que Legal s'étoit rendu maître du Château de Monçon sur la Frontiére de Catalogne, & que la Garnison qui étoit de deux cents Hommes, s'étoit rendue Prisonniere de Guerre.

Les

1707.

Le Marquis de Bay assiége & prend Castel-Rodrigo.

Les Portugais éfraiez de la revolution causée par la Bataille d'Almanza, avoient d'abord songé à évacuer Castel-Rodrigo; il en avoient en effet tiré tout ce qu'ils croioient pouvoir sauver; mais lorsqu'ils apprirent que le Duc d'Orleans marchoit vers l'Arragon, ils changérent de plan & resolurent, en se conservant cette Ville, d'en faire leur Place d'Armes: Ils y mirent une Garnison de cinq Régimens d'Infanterie Portugaise avec quelques Compagnies de chevaux. Le Marquis de Bay l'aiant investie, s'empara le 22. de Septembre de trois Monasteres, où des Troupes étoient postées pour empêcher les Approches. Deux jours après il en occupa un quatriéme, & fit continuer les Travaux les jours suivants avec tant de succès que le 4. d'Octobre sur les cinq heures du soir, il fit donner un Assaut Général, & en trois quarts d'heures, il se rendit maître de la Ville. Il avoit eu la sage précaution d'ordonner que les premiéres Troupes qui seroient entrées dans la Place, marchassent droit au Château; prévoiant bien que les Assiégez s'y retireroient, cette prévoiance lui réussit. Le Marquis de Miromenil qui commandoit les Troupes qui se firent jour les premiéres, arriva au Château aussi-tôt que le Gouverneur qui ne s'atendoit pas à être coupé dans sa retraite. Cinq cents Hommes qui y étoient déja, mirent bas les Armes, les autres ne furent pas si heureux: dans la plus grande chaleur de l'action, on en fit passer au fil de l'épée trois ou quatre cents. Le Gouverneur de la Place, deux cents quatre vingts Officiers, & dix huit cents soixante & dix Soldats furent faits Prisonniers, & envoiez à Salamanque, outre six cents Malades ou Blessez qui restérent dans les hopitaux. La Ville fut épargnée; il y auroit eu de l'inhumanité de la punir de l'hommage forcé qu'elle avoit rendu aux Portugais.

1707.

Le Duc d'Orleans assiége Lerida.

La Tranchée étoit déja ouverte devant Lerida. Le Marquis de Legal la poussa la nuit du 2. au 3. d'Octobre jusqu'à cinquante cinq Toises de la Place à la faveur d'un Ravin. Les Approches furent continuées avec vigueur, nonobstant le feu des Assiégez qui tiroient de quarante cinq piéces de Canon, & de quelques Mortiers qui jettoient une douzaine de Grenades à la fois. Les Batteries des Assiégeans furent en état le 9. de battre en Brêche & l'on fit les Approches à la sape pour menager les Troupes. Le Duc d'Orleans qui s'étoit reservé l'honneur de commander ce Siége, visitoit tous les jours les Tranchées & animoit les Soldats par ses caresses & ses liberalitez. Tout étant disposé pour l'Assaut le 12. à l'entrée de la nuit, six Compagnies de Grenadiers s'avancérent, soutenues à la Gauche par les deux Bataillons d'Auvergne & à la droite par un Bataillon de Bresse, & un d'Angoumois. La Brigade d'Orleans se posta à la queue de la Tranchée pour se porter où il seroit nécessaire. La Brêche fut deffendue par les Assiégez durant deux heures; mais ils furent enfin obligez de ceder, malgré les efforts que fit le Prince de Darmstadt (1) pour retarder la perte de cette Place

(1) *C'est un frere du Prince qui fut tué au Siége de Barcelone. Voiez ci-devant page 653 de ce Volume.*

1707. ce où il commandoit. Il n'épargna rien pour la sauver, & deffendit la Brêche avec quinze cents Hommes de Troupes fraîches qui soutinrent les Soldats déja fatiguez. Le Duc d'Orleans auroit pu entrer dans la Ville dès le soir même; mais craignant que la nuit n'augmentât le desordre qu'il vouloit éviter, il aima mieux diferer jusqu'au lendemain, & cette prudence donna aux Magistrats, & à ceux qui avoient signalé leur haine contre Philippe, le loisir d'entrer dans le Château avec la Garnison, & d'y retirer ce qu'il étoit le plus aisé d'emporter. Le 13. au matin les Assiégeans entrérent dans Lerida, où ils ne trouvérent que des vieillards, des femmes & des enfans dont les Eglises étoient remplies, ils respectérent ces aziles & la foiblesse des Ennemis qui s'y étoient refugiez; mais des Moines qui avoient paru sur la Brêche l'épée à la main, avoient irrité le Soldat qui ne s'en vengea néanmoins que sur leur cuisine. Les Monasteres de filles n'aiant point eu de part au soulevement, ni à la resistance aux Armes du Roi, furent à couvert de toute insulte.

Lerida pris d'assaut,

Donné au Pillage.

Le 14. la Ville fut donnée au pillage, après qu'on eut pris les précautions pour éviter le desordre ordinaire dans ces sortes d'occasions, & le butin que les Assiégeans y firent, fut d'autant plus abondant, que les Habitans des Environs avoient transporté dans cette Ville leurs bestiaux, leurs grains, & leurs effets les plus précieux. Cette conquête allarma les Mecontens qui avoient regardé cette Ville comme imprenable. Le Comte de Harcourt y avoit consumé inutilement sept mois en 1646, & le fameux Prince de Condé qui l'avoit assiegée l'année suivante, n'y avoit pas été plus heureux. Ces tentatives infructueuses jointes à d'autres exemples plus anciens, étoient des gages assez vains de l'esperance des Mécontents, & relevent le prix de la conquête du Duc d'Orleans. 1707.

Siége du Château.

Il y manquoit encore la reduction du Château. La Tranchée fut ouverte le 16. du côté de la Campagne; outre l'envie qu'avoit Son Altesse Roiale d'épargner la Ville que la defense des Assiégez auroit ruinée, les Bateries qu'on auroit pu élever de ce côté, auroient eu peu d'avantage, parce que la Ville est commandée par le Château. Une Baterie de Mortiers fit beaucoup de mal aux Assiégez. Milord Galowai faisoit mine de vouloir tenter le secours. Il étoit dificile de le faire à cause de la Segre qu'il lui faloit passer; mais ce passage n'étoit pas absolument impossible. La Garnison étoit nombreuse, & les Mécontens qui étoient dans le Château avec elle, ne refusoient pas de combatre jusqu'à l'extrémité, persuadez que leur conduite passée les exposoit à de plus grand dangers; d'ailleurs le feu continuel qu'ils faisoient sur les Assiégeans sembloit les devoir rebuter. Mais quelques Deserteurs assurérent que les citernes commençoient à tarir, & les vivres à manquer. Plusieurs de ceux qui s'étoient retirez dans le Château, voulurent sortir; les Assiégeans les y rechassérent avec la Bayonnette dans les reins, afin d'affamer plutôt la Garnison. Le 11. de Novembre, le Prince de Darmstat demanda à capituler; mais le Duc d'Orleans prévoiant qu'après la reduction du Château

1707. teau il y avoit encore un Fort sur un rocher escarpé à demi-portée du Canon au dessous de la Ville de Lerida, dont il faudroit faire le Siége, refusa de traiter à moins que ce Fort ne se rendît en même tems. Les ôtages furent donnez de part & d'autre, & une Treve de quatre heures fut emploiée en negociations. Le Prince vouloit qu'on accordât une Amnistie pour les Miquelets, les Bourgeois, les Moines, & les gens d'Eglise qui s'étoient refugiez dans le Château, & le Duc prétendoit qu'ils se remissent à la Clémence du Roi. On sollicitoit qu'ils pussent aussi-tôt rentrer dans leurs Maisons, Monasteres, Charges, Benefices, & on ne leur accordoit point d'autre condition que de se soumettre & de demander grace. Quant à la Garnison, on lui accordoit de sortir par la Brêche avec Armes, Bagages, & deux piéces de Canon de six livres de balles, pour être conduite à l'Armée du Comte de Gallowai. Comme deux Bataillons Anglois, deux Hollandois & un Portugais n'étoient pas complets, on y incorpora cinq cens Miquelets qui passérent pour des Troupes reglées. Le Prince de Darmstadt dût à son mérite, & à la civilité du Duc d'Orleans, des marques d'estime bien opposées à la maniére dont le Comte de Thaun avoit traité les Espagnols dans le Roiaume de Naples. Son Altesse Roiale lui fit présent de deux piéces de Campagne, pour lui appartenir & à sa famille, & elle se chargea à sa consideration de reconcilier avec la Cour les Bourgeois & les Ecclesiastiques Rebelles, & leur permit de retourner dans leurs Maisons, & d'y reporter ce qu'ils en avoient sauvé.

1707. *Le Duc d'Orleans retourne à Madrid.*

Le Duc d'Orleans étoit attendu avec impatience à Madrid, pour y célébrer la Cérémonie du Batême du Prince des Asturies, qu'il devoit tenir sur les fonts au nom du Roi. La Princesse des Ursins devoit représenter la Duchesse de Bourgogne. Il se rendit dans cette Capitale, & l'on choisit le 8. de Décembre pour cette Cérémonie qui se fit avec une magnificence extraordinaire.

Ceremonies du Batême du Prince des Asturies.

La Marche commença sur les deux heures par un riche Carosse à Portieres de velours cramoisi chamarrées d'or & attelé de six chevaux. Ce Carrosse, où il n'y avoit personne & qui est appelé *Carrosse de respect*, étoit suivi de celui du Duc d'Orleans à six chevaux. Son Altesse Roiale en occupoit seule le fond, & les autres Places étoient remplies par le Comte de Châtillon prémier Gentil-homme de sa Chambre, le Marquis d'Etampes Capitaine de ses Gardes, l'Abbé de Tressan son prémier Aumonier & par son Chambellan. Dans l'ordre qu'on avoit dressé d'abord pour cette Ceremonie, on n'avoit nommé que le Prémier Gentil-homme de la Chambre, pour accompagner Son Altesse Roiale, parce que c'est le seul Officier qui accompagne d'ordinaire les Infants d'Espagne dans ces sortes d'occasions; mais l'Abbé de Tressan aiant représenté qu'avant le Duc d'Orleans les Infants d'Espagne n'avoient point eu de Prémier Aumonier, ni de Capitaine des Gardes, & que s'ils en eussent eu, on n'auroit pu les exclurre d'une Ceremonie pareille, l'affaire aiant été mise en deliberation fut décidée en sa faveur.

1707. Le Carrosse de Son Altesse Roiale se rendit au Palais, ou peu de tems après qu'elle fut arrivée, on se mit en Marche pour aller à la Chapelle où se devoit faire la solemnité. Les Massiers marchérent d'abord suivis des Grands qui alloient deux à deux; les Herauts d'Armes venoient ensuite, & après eux six Grands nommez par le Roi, portant dans des Bassins les choses nécessaires pour la Cérémonie du Batême. Ensuite parut le Duc d'Orleans aiant son prémier Aumonier à sa droite, & le prémier Gentil-homme de sa Chambre à sa gauche; le Capitaine de ses Gardes suivoit le prémier Aumonier. Immédiatement après venoit la Princesse des Ursins portée en chaise, & aiant entre ses bras le Prince des Asturies. Toutes les Galeries du Palais par où l'on devoit passer, étoient tendues de Tapisseries magnifiques. A un signal, que fit la Princesse des Ursins en sortant de la Sale, le Roi dit aux Grands de se couvrir: ce qu'ils firent. Ce fut dans cet ordre qu'on arriva à la Chapelle, où il n'entra que les Grands, douze Députez du Conseil de Castille, & les trois Officiers de Son Altesse Roiale. Le Cardinal Porto-Carrero assisté des Evêques de Siguença & d'Urgel fit la Cérémonie en qualité d'Archevêque Diocesain, & le Batême fut fait sur les mêmes fonts sur lesquels l'Instituteur de l'Ordre des Jacobins fut bâtisé.

Zèle & liberalitez du Cardinal Porto-Carrero.

Le Cardinal Porto-Carrero témoigna en cette occasion un attachement parfait pour la famille qu'il avoit élevée sur le Trône des Espagnes. Il ne put s'empêcher de dire tout haut qu'il n'avoit plus rien à desirer dans ce monde, & qu'après cette grande Action, il n'auroit plus de regret de mourir. Non seulement il refusa de recevoir les vases d'or & d'argent qui avoient servi à la ceremonie, & qui suivant l'usage d'Espagne lui appartenoient; mais encore il depensa plus de cent mille écus en présens considerables qu'il fit à la Reine, au Prince des Asturies, à la Princesse des Ursins, aux Dames de la Reine, à la Nourice, & à quantité d'autres qui en cette occasion éprouvérent sa liberalité. La maniere noble & galante dont il fit ces présens, en relevoit encore le prix. Il ne fut pas plûtôt de retour chez lui après la Ceremonie, qu'il envoia au Palais par le Tresorier de la Reine une riche Corbeille dans laquelle on trouva d'abord les présens destinez pour les Dames de la Reine, au nombre desquelles étoit comprise la Nourice du Prince des Asturies. Chaque présent consistoit en un Manchon, deux Paires de Gands, une Tabatiere d'or de même valeur pour chacune des Dames, à quoi il avoit ajouté des bagues de plus ou de moins de valeur selon le rang & la qualité des personnes à qui elles étoient destinées: Chaque présent aiant pour cela son adresse particuliére. Dans le fond de la Corbeille on trouva deux agraffes de Diamans, l'une de soixante & dix mille livres pour la Reine, l'autre de trente mille pour la Princesse des Ursins, & une Croix de Diamans pour le Prince. La Reine accepta la Croix, & permit aux Dames de recevoir les présens qui leur étoient adressez; mais elle renvoia les Agraffes de Diamans destin ées pour elle & pour la Princesse des 1707.

1707. des Urſins, & fit faire au Cardinal un compliment par lequel elle le prioit de trouver bon qu'elle menageât des biens qu'il emploioit ſi genereuſement pour l'Etat. Le Prélat donna une nouvelle marque de ſon zèle pour le Roi en lui donnant volontairement cinq mille piſtoles pour les frais de la Guerre. Le Roi penétré de reconnoiſſance pour de ſi grandes marques de zèle, ordonna par une diſtinction inuſitée que les Gardes rendroient au Cardinal les honneurs Militaires, avec cette clauſe que cela ne pourroit jamais tirer à conſequence, pour quelque perſonne ou conſideration que ce pût être. Le ſoir de cette Fête il y eut des Illuminations dans toute la Ville, & en particulier au Palais dans la Cour duquel on tira un très-beau feu d'artifice. Les deux jours ſuivans furent emploiez à la courſe des têtes dont le Duc d'Orleans remporta le prix : le ſoir du ſecond jour il fit tirer auſſi un feu d'artifice dans le Palais d'Uceda, où il logeoit & il termina ainſi cette fête. On peut dire que la naiſſance de ce Prince fit plus de tort au parti Auſtrichien, que la Victoire d'Almanza. Le Duc d'Orleans partit le 18. du même mois (1) pour retourner à Verſailles, rendre compte au Roi de la Campagne, & concerter les operations de la Campagne ſuivante.

Bruit repandu ſur la naiſſance de l'Ante-Chriſt.

Quoi que le peuple eût aſſez dans les nouvelles publiques dequoi s'occuper, il ſe répandit en France & ailleurs un bruit populaire que l'Antechriſt étoit né. Cette badinerie qui fit quelque éclat au commencement de cette année, n'amuſa que les cervelles foibles & diſpoſées à recevoir de pareils prodiges. Pour la confirmer on débita une prétendue lettre du Grand Maître de Malthe, par laquelle il aſſuroit avoir apris de ſes Ambaſſadeurs de Babilone que, dans un Village nommé Ajeſtoli, l'Antechriſt étoit né d'une femme parfaitement belle, ſans que l'on ſceût de quel Pere. On ne manquoit point d'en faire une deſcription auſſi detaillée que la pourroit faire un temoin oculaire. *Il eſt*, diſoit le prétendu Grand-Maître, *plus noir que blanc*, *il a le col noir*, *la tête pointue*, *le front ridé*, *les yeux brillants*, *les oreilles très-grandes*, *la bouche de travers*, *les dents aigues*, *& le nez enfoncé : il a mangé & parlé huit jours après ſa naiſſance d'une maniere fort diſtincte*. La naiſſance d'un Antechriſt devoit être annoncée par des prodiges ; on n'eût garde d'y manquer : Selon la narration débitée alors, *on trouva le jour de ſa naiſſance une ſtatue avec ces mots* : Enfin voici le jour de ſa naiſſance. *On vit au Ciel des figures épouventables*, *& une Eclipſe en plein midi : un Dragon portant dans ſa gueule une Lance de feu*, *deux grifons dechirant un vieillard*, *un aigle portant un enfant ſous ſes ailes* ; *les Riviéres ſe debordérent* : *la maiſon où il étoit né*, *parut en feu & diſparut en même tems*. On y ajoutoit encore d'autres circonſtances très-remarquables. Les prétendus Ambaſſadeurs de Malthe avoient interrogé cet enfant, & il avoit répondu que ces événemens étoient des ſignes d'affliction & de tourmens éternels pour ceux qui ne croiroient pas en lui. Il avoit reſſuſcité des morts en préſence des Ambaſſadeurs, 1707.

Yyyy 2

(1) *Décembre.*

1707. deurs, rendu la vûe aux aveugles & guéri toute sorte de maladies. Les peuples de ce Païs (*Babilone*) l'adoroient, les savants croioient en lui, & ceux qui refusoient de le faire, étoient massacrez sans quartier. On avoit entendu de trois cens lieues à la ronde le chœur des Anges qui chantoient ces mots: *Préparez vous, c'est le fils qui vous a été promis.* Il manquoit à cette fable quelque chose de plus que la vérité. Le vraisemblable même n'y étoit pas, & quelques personnes trouvérent qu'il y avoit environ un siécle que cette lettre avoit été forgée par quelque Imposteur, & publiée dès ce temslà, & qu'enfin quelqu'un voulant profiter de la credulité du peuple, l'avoit donnée au public comme nouvelle.

Morts célébres.

Les morts les plus célébres de cette année furent, celle de Françoise Athanasie de Rochechouart, femme du Marquis de Montespan, qu'elle abbandonna pour courir au devant de la Passion de Louïs XIV., qui eut d'elle le Duc du Maine, le Comte de Thoulouse & deux filles dont l'une épousa le Duc de Bourbon, & l'autre le Duc de Chartres aujourd'hui Duc d'Orleans. Cet infortuné Mari vécut assez pour voir sa femme punie par le Roi même, qui lui préfera la Maintenon; n'étant mort qu'en l'année 1701. Elle mourut aux eaux de Bourbon, & son Corps fut porté à Paris chez les filles de St. Joseph.

De la Marquise de Montespan.

Celle de Silvain Regis dont on a un Cours de Philosophie en François, & de Louïs Cousin à qui le public est redevable de plusieurs Traductions très-utiles & très-estimées, & qui composa seul pendant plusieurs années le Journal des Savans; il mourut au mois de Mars. Le Marquis de Mimeure obtint la Place qu'il avoit occupée dans l'Academie Françoise qui fit encore deux autres pertes cette année. L'une étoit de l'Abbé Gallois qui eut pour Successeur l'Abbé Mongin Précepteur du Duc d'Anguien, l'autre de Jaques Nicolas Colbert Archevêque de Rouen, dont elle donna la Place à l'Abbé Fraguier. 1707.

Du Marêchal de Vauban.

Le 30. de Mars, mourut Sebastien le Prêtre, plus connu sous le nom de Marêchal de Vauban. Son mérite seul l'avoit élevé aux plus grands honneurs de la Guerre, & jamais homme n'eut un genie plus fecond, ni plus varié dans l'art de fortifier les Places qu'il porta à un degré de perfection qui avoit été ignoré par ceux qui avoient été ses maîtres. Deux autres Savans non moins distinguez dans le Genre d'étude qu'ils avoient embrassé, paiérent aussi le tribut à la nature, à savoir Dom Jean Mabillon Moine Benedictin de la Congregation de St. Maur; écrivain laborieux, d'une Critique sage & modeste, d'une vaste Litterature, & dont l'exemple contribua beaucoup à faire fleurir les Etudes dans son Ordre qui passe aujourd'hui pour l'un des plus savans qu'il y ait en France; & Toinard savant Critique, & qui avoit fait de grands progrès dans la connoissance des Langues Orientales.

Mort de la Duchesse de Nemours.

Le 16. de Juin, mourut à Paris Anne Marie d'Orleans-Longueville Duchesse de Nemours âgée de 83. ans. Sa mort rendoit la Principauté de Neufchâtel vacante, & sans repeter ici, ce que j'ai déja dit des Prétentions du Prince de Conti

(1) à

1707. (1) à cette succession, il sembloit que ce Prince dût l'emporter sur ses Competiteurs, qui étoient les mêmes que la Duchesse avoit eu autrefois à combatre. La plupart d'entre eux abbandonnérent leurs poursuites, lorsqu'ils virent que le Tribunal qui devoit decerner cette succession, étoit determiné à préferer Sa Majesté Prussienne dont les Droits étoient fondez sur ce qu'elle se portoit heritiére de la Maison de Chalons à qui cette principauté appartenoit.

La Succession de Neufchâtel ajugée au Roi de Prusse.

En effet le Tribunal décida en faveur de Sa Majesté Prussienne, fondé, suivant les termes de la sentence, sur ce que „ quelques unes des parties avoient fait retraite, & volontaire desertion en cause, nonobstant la reconnoissance de ce Tribunal, & l'exécution de plusieurs sentences contradictoirement rendues & agréées de leur part, au moien dequoi elles étoient dechues de leurs prétentions. Les trois Etats aprés avoir donné leur attention à l'importance de la matiere & fait reflexion que cette souveraineté & le domaine direct a appartenu originairement à la Maison de Châlons: que l'utile a été réuni & consolidé au direct, tant par le decès sans enfans de Jean de Fribourg arrivé en 1457. que par diverses ouvertures suivantes: Que ces droits n'ont pas été préscripts; mais qu'ils sont de leur nature imprescriptibles, de l'aveu même de l'Avocat du Prince de Carignan: que les Droits de la Maison de Chalons ont été transmis légitimement en la personne de Guillaume de Nassau dit le Belgique, qui a été reconnu généralement & par toutes les Puissances de l'Europe l'heritier universel des Biens & Droits de la Maison de Nassau-Orange, dont lui & ses Successeurs ont joui librement, & dans lesquels ils ont été réintegrez, lorsqu'ils y ont été troublez. Que par le decès sans enfans de Guillaume III. Roi de la Grande Bretagne dont le Pere Guillaume II. étoit fils de Frederic-Henri, & petit fils dudit Guillaume le Belgique, le Roi de Prusse, du Chef de Louïse de Nassau sa mere, fille ainée de Frederic-Henri, se trouvoit incontestablement le véritable & legitime heritier à cet égard de la Maison de Nassau-Chalons-Orange; sur quoi les trois Etats fondant l'exclusion du Prince de Carignan, ajugérent à Sa Majesté par sentence souveraine & absolue l'investiture de cet Etat & Souveraineté, pour être par elle possedé comme independant, inalienable & indivisible; en conservant les libertez, franchises, Privileges & immunitez tant des Bourgeois que des autres peuples de cet Etat, les Concessions accordées par les précedens Souverains, & les Traitez d'Alliance & de Combourgeoisie faits & dressez avec les Etats voisins. 1707.

Les trois Etats prononcent en sa faveur.

Les autres Competiteurs avoient protesté en se retirant; le Prince de Carignan fit la même chose après son exclusion, & la France qui avoit fait agir son Ministre, pour prévenir cette décision, déclara qu'elle n'étoit demeurée neutre que tant qu'elle avoit cru que les trois Etats pron-

(1) *Voiez Tome VII. page 104. & suiv.*

1707. nonceroient en faveur de quelqu'un de ses sujets. Elle témoigna son chagrin de voir écheoir cette succession à un Prince l'un des plus zélez contre elle. Elle menaça; mais elle ne put empêcher la decision qu'elle craignoit.

Fin de cette Campagne en Allemague.

Le reste de cette même Campagne fut moins funeste à l'Empire que n'en avoit été le commencement. Le Maréchal de Villars se fortifioit dans son Camp, & rapeloit les Détachemens qu'il avoit eu ordre d'envoier au secours de la Provence, où le danger venoit de cesser par la retraite du Duc de Savoie. Les Ecuries qu'il faisoit dresser pour toute sa Cavalerie, les Vivres & les Munitions qu'on lui avoit amené, faisoient craindre aux Cercles voisins qu'il ne voulût passer l'hiver au delà du Rhin. Cependant l'arrivée de Son Altesse Electorale d'Hanover changea cette disposition. Ce Prince entra au Camp des Alliez le 15. de Septembre, & son prémier soin après avoir visité les Postes, & passé les Troupes en revue, fut de donner tous les ordres possibles pour prévenir un malheur pareil à celui qui avoit fait ôter le Commandement à son Prédecesseur. Il sembla même que sa fortune eût arrêté celle de Villars.

Le 24. du même mois le Comte de Merci fut detaché pour surprendre le Marquis de Vivans qui étoit auprès d'Offenbourg; après une Marche de vingt cinq lieues au travers de la Forêt Noire, il descendit dans la plaine à la faveur d'un brouillard, & tomba sur deux mille Hommes que le Marquis y avoit. La surprise & la foiblesse de ce Corps firent qu'il fut aisément dissipé avec perte d'environ quatre cents chevaux, & de la plus grande partie du Bagage. Le reste se retira sous le Canon du Fort de Kehl. L'Electeur emploia ensuite ses Troupes à tirer une Ligne depuis la Vallée de Gersbach, jusques sur le bord du Rhin. Il s'agissoit de ne point quiter la Campagne le prémier, & il n'y avoit point d'autre voie pour obliger l'Armée de France à se retirer, que de se conserver dans son Poste. Les Lignes auxquelles on travailloit, produisirent cet effet; elles resserroient le Camp de Villars qui n'aiant plus les mêmes facilitez pour avoir des Vivres, décampa le 3. d'Octobre, & repassa le Rhin en partie au Fort Louïs, & partie au Fort de Kehl. Les deux Armées entrérent ensuite dans leurs quartiers d'hiver. 1707.

La varieté des Evénemens, cette vicissitude de Batailles perdues, & de Victoires montrent bien que la France a des forces superieures à ses Voisins. Elle n'en a point qui n'eussent été accablez sans ressource, s'ils eussent souffert les mêmes revers où nous venons de la voir exposée pendant tant de Campagnes consecutives. Si la providence lui marqua sa colere par les fleaux dont il l'affligea, elle lui donna de grandes preuves de sa protection par les ressources promtes & éficaces qui réparoient les malheurs presque aussi-tôt qu'ils étoient arrivez. Mais il y auroit eu de la temerité à se flater quelles pussent durer long-tems: les peuples étoient épuisez; le Clergé avoit fait de grands efforts, & on ne pouvoit pas exiger de lui par la force les mêmes subsides auxquels on contraignoit les peuples de fournir,

1707. nir, pour acheter une Paix qui sembloit reculer à mesure que l'on croioit en approcher. L'Angleterre étoit l'Ame de la grande Alliance; une occasion se présenta d'y allumer un feu qui pouvoit causer une heureuse diversion, & la Cour n'eut garde de la negliger.

1708. **Entreprise sur l'Ecosse.** J'ai déja dit que la Reine étoit parvenue à réunir ses Roiaumes sous un même Parlement. Cette réunion si utile, & si long-tems desirée par les Rois ses Prédecesseurs, ne put se faire sans que quelques particuliers y perdissent; de là les Mecontentemens. Quelques uns de ceux qui crurent que leur condition étoit empirée par cette union, jettérent en Ecosse des semences de division dont la Cour de France crut profiter. On la flata que jamais elle ne trouveroit une occasion plus favorable de se décharger du fardeau qu'elle avoit en la personne du Prétendant qu'elle traitoit de Jaques III. Roi de la Grande Bretagne, en le replaçant sur un Trône qui lui appartenoit; que l'Ecosse ancien heritage de ses ancêtres se declareroit pour lui; qu'un parti nombreux n'attendoit que son arrivée pour lui rendre la Couronne. Ces propositions étoient trop du goût de la Cour pour qu'elle n'y prêtat point l'oreille. Elle promit tout & se hâta de faire les préparatifs pour le transport. Tout fut conduit avec tant de secret, que quoi que l'armement se fit aux Portes de l'Angleterre & de la Hollande, elles ne s'en apperçurent que quand on fut prêt de mettre à la voile. Huit Vaisseaux de Guerre, vingt quatre Fregates, soixante & dix Barques longues, ou autres Bâtimens de transport, avec quelques Armateurs devoient exécuter l'entreprise sous la conduite du Chevalier de Fourbin. 1708. Outre les succès qu'avoit eus jusques là ce Chef d'Escadre, on tiroit encore un augure favorable de ce qu'une grande partie des Vaisseaux destinez à cette expedition étoient des prises faites sur les deux Puissances maritimes la Campagne derniere. Plusieurs Lords qui s'étoient rendus à St. Germain pour hâter l'exécution de ce projet, se devoient embarquer avec le Prince qu'ils vouloient couronner.

En attendant que tout fût prêt le Chevalier de Nangis Capitaine de Vaisseau fut envoié secrettement à Edimbourg avec des lettres de créance & des instructions, pour reconnoître la disposition de la Noblesse & du peuple. Il y fut reçu par ceux du parti avec de grands témoignages de joie, & tout lui parut favorable pour une revolution. Il y débarqua quelques Armes & des Munitions, & on lui fit esperer que Jaques à son arrivée trouveroit trente mille Ecossois prêts à prendre les Armes pour son service.

Jaques aiant pris congé du Roi, & de toute la Cour partit de St. Germain en chaise de poste, & arriva le 9. de Mars à Dunkerque. Il y trouva une magnifique Vaisselle d'or, & une provision d'Habits que le Roi y avoit envoié devant lui; présent nécessaire à un Prince que l'on supposoit devoir demeurer quelque tems au milieu d'un peuple dont l'entiére soumission n'étoit pas encore assurée. Douze Bataillons François furent nommez pour l'accompagner sous les Ordres des Généraux Gacé, la Mothe, Vibrai, Ruffey, Levi, Schelton, Dorington, Richard, & Hamilton.

1708. Le Prince de Galles veut être nommé le Chevalier de St. George.

Il témoigna à ceux de sa suite qu'il ne vouloit être nommé pendant le voiage que le Chevalier de St. George, & qu'on lui feroit plaisir de ne lui donner le titre de Roi qu'après son Débarquement. La Flotte mit à la voile le 17. de Mars, & fut arrêtée à la Hauteur de Nieuport par les vents contraires jusqu'à la nuit du 19. au 20. & fit route vers l'Ecosse avec un vent peu favorable. L'Amiral Bings partit le 20. des Dunes avec vingt huit Vaisseaux de Guerre pour attaquer la Flotte Françoise; mais il ne put l'empêcher d'arriver le 23. à l'Embouchure du Golphe d'Edimbourg.

Il arrive devant Edimbourg.

Le Chevalier de Fourbin sans s'engager plus avant, fit entrer deux Frégates pour reconnoître la Rade de Leith, & prendre les Pilotes que les Ecossois avoient promis d'envoier, pour faire entrer surement les Vaisseaux. Personne ne parut: ni les feux qu'on alluma, ni les Signaux que l'on fit, n'eurent aucun effet. D'Andrezel Secretaire du Cabinet de Sa Majesté, & attaché au Dauphin, avoit été embarqué pour faire les Fonctions d'Intendant de l'Armée Françoise qu'on devoit former en Ecosse. La Cour l'avoit chargé d'un Paquet contenant diverses promotions; de Gacé y devoit acquerir un bâton de Maréchal, les Marquis de Levi & de Ruffey y étoient nommez Lieutenans Généraux; Moni, Montandre, & Bois-fermé y étoient assurez de la Dignité de Brigadiers. D'Andrezel prévint peut-être les intentions de la Cour en ouvrant le Paquet & donnant à chacun de ces Officiers le Brevet qui lui étoit destiné. Cependant la froideur & le calme qu'ils trouvérent au lieu du Débarquement, les obligea de tenir un Conseil de Guerre. On y remontra que le manque des secours auxquels on s'étoit attendu venoit sans doute des ordres que la Cour de Londres avoit donnez, pour enchainer le zèle des Mécontens, qu'il n'y avoit point de sureté à debarquer, & encore moins à attendre dans une Rade une Flote superieure; que comme il étoit presque impossible qu'on ne la recontrât au retour, il y auroit moins de risque à en essuier le feu dans la course. 1708.

Il retourne en France.

Le 24. dès la pointe du jour le Chevalier remit à la voile & faisant une fausse route, continua sa Navigation vers le Nord, ce qui fit croire qu'il vouloit débarquer dans le Golphe de Dundée où à Yvernesse. Cette manœuvre n'étoit que pour éviter la Flotte Angloise qui le suivoit de si près, que l'Avant-Garde atteignit un des Vaisseaux de son Arriére-Garde, & força le Chevalier de Nangis qui le montoit, à se rendre après une vigoureuse défense depuis les quatre heures du soir jusqu'à la nuit. Outre cent quatre vingt sept Soldats, il avoit sur son bord, les Marquis de Levi & de Meuse, & les Lords Griffin, Clermont & Midleton.

Promotion d'Officiers.

L'Armée de France en fut quite pour cette perte. Quelques particuliers y gagnérent: entre autres Gacé qui revint en France avec le Titre du Maréchal de Matignon, que le Roi confirma par son agrément. Sa Majesté fut si persuadée qu'il n'avoit pas tenu à la bonne conduite du Chevalier de Fourbin que l'expédition ne réüssît, qu'à son retour elle le gratifia d'un présent de deux mille écus, & d'une pension de trois

1708. trois mille Livres. Plusieurs des Officiers de Marine furent avancez.

Le Duc de Barwick est fait Gouverneur de Limosin.

Sa liberalité ne se reposa pas entiérement sur celle de Philippe V. pour recompenser le Duc de Barwick. Elle l'honora du Gouvernement de la Province de Limosin, dont il prêta les sermens ordinaires le 17. d'Avril, aussi bien que pour sa dignité de Maréchal de France.

Préparatifs pour la Campagne.

Le Chevalier de St. George étant arrivé à Dunkerque après les éforts inutiles qu'il venoit de faire, ne jugea point à propos de retourner à la Cour; peut-être que craignant qu'on ne l'accusât de timidité, il fut bien aise de faire la Campagne pour détruire ce préjugé. Chamillard s'étoit rendu en Flandres pour visiter les Places, & les Magazins, ou plutôt pour y préparer par les finances des avantages dont on vouloit faire honneur aux Fils de France destinez à y commander cette année. Le Duc de Bourgogne revêtu de la charge de Generalissime devoit avoir sous lui le Duc de Berri, le Chevalier de St. George & le Duc de Vendôme en qualité de Généraux.

Destination des Officiers Généraux.

L'Electeur de Baviére à qui il eût été desagréable de se voir obscurci par les Princes, pria le Roi de lui donner le Commandement de l'Armée du Rhin; ce qui lui fut accordé avec le Titre de Generalissime, & le Duc de Barwick fut nommé pour le seconder. Le Maréchal de Villars aiant eu ordre d'aller à la Cour pour y rendre compte de l'Etat des Troupes & des Magazins sur la Frontiére d'Allemagne, eut aussi celui de s'aller mettre à la tête de l'Armée du Dauphiné, pour s'opposer aux projets du Duc de Savoie.

1708. Un Détachement surprend Gand.

Le Ministére comptoit beaucoup sur les conquêtes qu'il esperoit de faire en Flandres, & ce fut pour en donner toute la gloire aux Ducs de Bourgogne & de Berri qu'on les y envoya. Le Comte de Bergeyk persuadé que l'acquisition de Gand entraineroit la reduction de Bruges, d'Anvers, de Malines, & de Bruxelles, avoit concerté les moiens de se resaisir de cette importante Place, avec la Faille Grand Bailli de Gand, qui s'en étoit banni depuis que cette Ville étoit occupée par les Alliez, & qui servoit dans les Troupes d'Espagne: On ne fit entrer dans le secret que les personnes absolument nécessaires. Un Détachement commandé par Chemerault, Grimaldi, & le Baron de Capres Lieutenans Généraux, & par Ruffei Maréchal de Camp; composé de mille Grenadiers, d'autant de Carabiniers, & de deux mille trois cents chevaux, partit le 4. de Juillet du Camp de Braine-l'Alleu, & arriva auprès de Gand le 5. au matin. La Faille avoit prévenu les Troupes. Il s'étoit rendu à la Porte de Gand, dans le moment qu'elle ouvroit, avec Grimaldi & Capres, suivis d'une Troupe qui avoit forcé sa Marche. La Faille déguisé en Païsan se présenta à la Porte lui huitiéme: un de ceux qui la gardoient, reconnut le Sergent du Regiment du Grand Bailli, le tira, & le manqua. La Faille se déclara, se saisit de la Porte, où il fut bientôt joint par Grimaldi & de Capres, & par la Cavalerie du Détachement qui arriva peu après à toute bride.

Un autre se rend maître de Bruges.

Le même jour le Comte de la Mothe avoit eu ordre de s'avancer vers Bruges: le principal Magistrat fit d'a-

1708. bord quelque opposition ; mais les Bourgeois qui aimoient mieux une reduction paisible, que les risques d'un Siége qu'ils ne pouvoient pas même soutenir, l'obligérent d'ouvrir les Portes. Chemerault étant entré dans Gand mit sa Cavalerie sur les Places, s'empara des Portes de Bruges, par où le Camp de Wingelgheme pouvoit se jetter dans la Ville, & envoia Cano avec trois cents chevaux, pour ôter à ces Troupes le passage du Canal du Saz : Ce qui réussit ; car elle furent obligées de se retirer au Saz-de-Gand. L'Infanterie détachée étoit si fatiguée, qu'elle ne put arriver que quelques heures après la Cavalerie. Deux cens cinquante Hollandois qui étoient en Garnison dans la Ville, se jettérent dans le Château dont la Garnison étoit de deux cents vingt cinq Anglois. Le Peuple témoigna de la joie de ce changement. Le Château fut investi & le Gouverneur qui avoit autrefois été Lieutenant de Roi pour Philippe V. capitula le 7. & sortit le 10.

Marche du Duc de Bourgogne.

Cependant le Duc de Bourgogne s'étoit mis en Marche avec l'Armée, à sept heures du soir, & quitant le Camp de Braine-Laleu s'avançoit sur plusieurs Colomnes, la Gauche à la tête, avec la reserve du Comte de Chemerault ; ensuite l'Infanterie, puis la droite sur quatre Colomnes. Les Troupes furent longtems retardées par les mauvais chemins, & par la pluie qui commença à dix heures du soir & dura toute la nuit & partie de la matinée. Lors que le jour parut, deux Colomnes passérent la Senne à Lembeck & deux à Tubise, & l'on déboucha sur Haute croix & sur Pepingheme où l'on fit halte, pour laisser joindre toutes les Troupes. On jetta les mêmes Bagages & l'Artillerie sur Pois-Seigneur, Isac, & Nivelle pour aller par Braine-le-Comte sur Enghien & Herine, & l'on prit seulement une Brigade d'Artillerie qui marcha avec la seconde Colomne d'Infanterie. Après une halte de quelques heures, l'Armée se remit en Marche, & le Generalissime avoit à peine passé Kaestergal qu'il reçut l'agréable nouvelle de la prise de Gand qui répandit une extrême joie dans l'Armée. Il continua la marche avec la Gauche de Cavalerie & d'Infanterie, sur le Moulin de Goiek, tandis que les Droites tenoient le chemin de Fonte-Bergheme & de Ninove. Déja les Ennemis informez de ce mouvement avoient commencé dès le matin à passer la Senne à Bruxelles, & à peine étoit-on au Moulin de Goiek, qu'on apperçut quelques Troupes qui s'arrêtérent, dès qu'on envoia les reconnoître, & firent plusieurs mouvemens tantôt en avant, tantôt en arriere. 1708.

Comme il ne paroissoit point que rien les suivît de près, le Duc de Vendôme crut qu'il étoit bon de gagner Ninove pour y passer la Dendre, & se mettre entre Gand & les Ennemis. On forma donc la Gauche sur deux Lignes, tandis que l'Infanterie défiloit. Quand Albergoti en eût placé quatre Brigades à la tête des défilez, à une demie lieue sur la Gauche du Moulin de Goiek, la Cavalerie se branla & marcha droit sur Ninove. Les Alliez dont l'Armée marchoit sur St. Quentin de Linnick, parurent Cavalerie & Infanterie sur les six heures du soir, mais on marcha toujours & la tête com-

1708. commença à passer à Ninove. Sur les huit heures on étendit les Troupes sur le chemin d'Alost: elles firent halte à mesure que l'on trouva du terrain pour les placer; & le 6. à la pointe du jour, on se remit en marche sur deux Colomnes pour gagner Alost, qu'on avoit fait occuper dès la nuit par des Grenadiers, & sur quoi la Reserve du Comte de Cherault s'étoit avancée.

Le Duc de Marlboroug attaque les François & se retire.

Cependant l'Artillerie & les Bagages dont les chevaux étoient extrémement fatiguez, étoient demeurez de l'autre coté de la Dendre vers Pallare, Biron étoit avec sa reserve, pour proteger les Bagages, & St. Maurice avec les Troupes de Cologne pour escorter l'Artillerie. Les Alliez qui avoient commencé le soir du 5 à camper, la Droite à St. Quentin de Linnik, & la Gauche vers Anderlech, parurent à l'Arriére-Garde vers les six heures du matin; les Bagages & l'Artillerie étant encore de l'autre côté de la Dendre avec une partie de la Cavalerie de la Droite. Biron & le Comte de St. Maurice s'étant mis en Bataille, les Ennemis qui avoient trente Escadrons, & six mille Hommes de pied, chargérent quelques Troupes de l'Arriére-Garde, & un Escadron de Lano qui chargea fort bien; mais qui fut culbuté par le grand nombre, & ils pillérent quelques Bagages dont les chevaux outrez n'avoient pu suivre avec assez de diligence, pour se couvrir du reste des Troupes; mais Biron en Bataille les arrêta. Un Lieutenant Colonel du Régiment de la Reine qui étoit à l'Arriére-Garde avec deux cents Hommes, se trouvant pressé, se jetta dans un Château & dans une Houblonniere où il tint bon. Les Alliez qui le sommérent, ne purent le resoudre à se rendre & se retirérent totalement. Le Duc de Marlboroug étoit en personne à cette attaque, & son Armée avoit ordre de le suivre, parce qu'il croioit que l'Armée Françoise étoit encore toute entiére de l'autre coté de la Dendre; mais quand il sçut qu'elle étoit passée, il contremanda la sienne, & la rejoignit sur les quatre heures du soir. L'Artillerie & les Bagages achevérent de passer le même soir, & l'Armée prit Poste au Camp de Ledde, aiant sa Droite sur la chaussée d'Alost à Gand, & sa Gauche à Schellebelle sur l'Escaut. 1708.

Le Prince Eugéne passa en Flandres.

L'arrivée des Princes à l'Armée de Flandres avoit fait juger aux Alliez que tout le fort de la Guerre tomberoit cette année de ce coté. Milord Duc fut le prémier, dit-on, à conseiller que l'on invitât le Prince Eugéne à venir partager le Commandement avec lui. Ce Prince appellé à Vienne pour y recevoir le prix des conquêtes qu'il avoit faites en Italie, & pour y donner ses conseils, se rendit en Flandres. Sur la route il s'aboucha le 9. de Juin à Francfort avec les Electeurs d'Hanovre & de Mayence, & partit comme s'il eût voulu prendre les eaux de Slangenbad, en attendant que l'Armée qui, selon la premiére destination, devoit agir sous ses ordres sur la Moselle, fût assemblée. Il fit ensuite avancer ses Troupes à grandes Journées vers le Brabant. Il prit même les devants avec quelque Cavalerie, & arriva dans le tems que le Général Anglois cherchoit à empêcher les François de faire le Siége d'Oudenarde, & à se conser-

1708. ver un passage pour sauver Ath, Courtrai, & Menin.

Bataille d'Oudenarde.

L'Armée de France qui avoit compris l'importance d'occuper Oudenarde, marcha le 10. de Juillet dans le dessein de l'investir; mais elle fut prévenue; le retardement de quatre heures qu'elle consuma à dresser trois Ponts sur l'Escaut à Gavre, pendant qu'une partie de l'Armée passoit à Gand, fut la cause de ce malheur. On apprit à dix heures du matin que les Alliez passoient aussi l'Escaut à Oudenarde. Le 11. Biron qui avoit passé le prémier avec sa Reserve commandée pour investir cette Ville, fit avertir à deux heures après midi qu'il voioit sous cette Place vingt Escadrons, & de l'Infanterie dont le nombre augmentoit à chaque moment. Les Ducs de Bourgogne & de Vendôme pressérent le passage de l'Armée qui fut achevé à trois heures, & se placérent, sans aucun dessein de combattre, dans un Poste très-avantageux, où le Prince de Condé étoit campé quand il fit lever le Siége d'Oudenarde. Cependant les Alliez passérent en diligence, & à mesure que leur Infanterie arrivoit, le Prince Eugéne la postoit derriére des Haies, & dans un terrain coupé de fossez & de chemins creux. On seroit apparemment demeuré quelque tems dans cette situation, sans une avanture qui engagea l'action.

Un Maréchal de Camp Espagnol & un Brigadier François crurent qu'il étoit aisé d'enlever quatre Bataillons Ennemis trop avancez vers le Château de Beham. Ils obtinrent du Duc de Bourgogne la permission de prendre les deux Brigades d'Infanterie du Roi & de Poitou, pour exécuter leur dessein. Ils marchérent vers les quatre heures aux quatre Bataillons, dans la résolution de les enlever, sans pourtant engager un Combat; mais l'affaire étoit devenue plus difficile; quatre autres Bataillons avoient joint les quatre prémiers: d'autres encore les suivoient. Les Officiers Généraux en ce moment consultérent plus leur valeur que le nombre des Ennemis: ils les chargérent pour ne pas revenir au Camp sans avoir rien fait. Ils furent obligez de ceder au nombre. L'Infanterie du Centre voulut soutenir les deux Brigades que les Alliez poussoient; & un Aide de Camp s'étant figuré que c'étoit par ordre du Duc de Bourgogne qui faisoit charger, le persuada au Duc de Vendôme qui se porta à la Droite, & fit attaquer de son côté par vingt Bataillons. Dix piéces de Canon qu'il fit tirer à propos, ébranlérent les Ennemis qui pliérent, & on s'empara de leur Canon. Mais favorisez par l'avantage du lieu, ils firent de derriére les Haies, où l'on ne pouvoit pénetrer, de si effroiables décharges, que l'on fut obligé de reculer. On ne se contenta point d'une charge, on y revînt plusieurs fois. Le Chevalier de Luxembourg, digne heritier d'un nom qu'il soutient par sa valeur, chargea jusqu'à quinze fois, à la tête des Troupes qu'il commandoit. Le Duc de Vendôme s'exposa en Grenadier, & sembla oublier combien sa vie étoit alors nécessaire à l'Etat. La Cavalerie ne pouvoit donner, & surtout la Gendarmerie fut pendant tout le Combat exposée au plus grand feu des Ennemis, & le soutint avec un sang froid qui mérite des éloges d'au-

1708. d'autant plus grands, qu'elle n'avoit point le secours dont la valeur a souvent besoin pour se soutenir; je veux dire cette espèce d'yvresse causée par la chaleur de l'Action, qui ne laisse pas le tems d'envisager le peril. Quoi que le mauvais terrain ne permît pas à la Cavalerie d'agir en Corps, il y eut cependant quelques attaques particuliéres qui furent heureuses pour les François. Sur les huit heures le Prince Eugéne aiant remarqué du vuide entre le Centre des François & Noringhem, fit couler par des chemins creux, entre la Droite de l'Infanterie & la Gauche de l'Infanterie de la Droite, une Colomne de Cavalerie, & de Dragons qui aiant renversé quelques Escadrons de Cavalerie tomba sur le gros où étoient les Princes. Mais les Chevaux-Legers conduits par le Vidame, & la Gendarmerie animée par les Princes, repousserent vigoureusement ces Troupes. Deux Escadrons de Gendarmerie séparez des autres, percérent au travers des Ennemis & se rendirent à Tournai. La nuit termina le combat entre huit & neuf heures. Le succès en fut si douteux, que les deux Armées s'en attribuérent l'avantage: celle de France demeura sur le Champ de Bataille jusqu'à deux heures après minuit. Le 12. on prit la resolution de retourner à Gand; il falloit traverser un bois, où il n'y avoit qu'un seul chemin, ce qui causa quelque embaras dans la retraite, & donna aux Alliez le moien de faire des Prisonniers. Ils voulurent charger l'Arriere-Garde; mais le Chevalier du Rosel, & le Marquis de Nangis firent ferme avec une contenance qui ôta à l'Armée Ennemie la pensée d'engager une seconde Action. L'Armée Françoise traversa Gand le même jour, & campa le long du Canal de Bruges. 1708.

Cette Bataille fut si peu décisive que la perte fut égale des deux cotez. On tua aux Alliez plus d'Officiers, & plus de Soldats; mais ils firent plus de Prisonniers. On prit des Drapeaux de part & d'autre, Témoignages équivoques de la Victoire. Parmi les Morts distinguez que les François eurent dans cette journée, furent Duplessis Major de la Gendarmerie, Chiméne Colonel du Roial Roussillon, & la Breteche. Roquelaure Capitaine de Gendarmerie, Officier de mérite, d'une famille differente de celle du Duc de ce nom, & le Marquis de la Porte Sous-Lieutenant des Gendarmes moururent aussi de leurs Blessures. Les plus remarquables entre les Prisonniers que firent les Ennemis, étoient Biron Lieutenant Général, Ruffey Maréchal de Camp, le Duc de St. Aignan, les Chevaliers de Rohan & de Crouy, Fitzgeral, Dilliers, de Chapuiseau, d'Angennes, de Seppeville, de Belabre, de Louville, de Graves, & de Creci.

Les François s'emparent de Plassendael.

Heureusement pour l'Armée, la nuit qui préceda la Bataille le Brigadier Villemor détaché par le Comte de la Mothe, s'étoit saisi du Fort de Plassendael, Poste nécessaire pour ouvrir aux Convois de Nieuport & de Dunkerque le chemin de Bruges & de Gand, & dont le mouvement que fit l'Armée de ce coté-là, augmenta encore l'importance. On se rendit maître aussi de Rotenhuis (1) Fort situé à la tête du Ca-

(1) Ou le Fort-Rouge.

1708. Canal qui va au Saz-de-Gand, & on travailla à mettre le Canal plus en défense qu'il n'étoit. Pendant que divers Partis étendoient les Contributions dans les Mairies de Breda & de Bois-le Duc, dans le Betau & jusques dans la Zelande, le Chevalier du Rosel penetra dans l'Isle de Cassand, & à son approche les Généraux Murrai Anglois, & Fagel Hollandois se retirérent dans l'Ecluse. Les Lignes & les Redoutes qu'ils avoient fait élever, furent rasées, & il imposa l'Isle à huit cents mille livres. Les Alliez de leur coté firent des Courses dans l'Artois, où ils exigérent des Contributions.

Et vont camper sur le Canal de Bruges.

Siége de Tortose.

L'Armée que le Duc d'Orleans commandoit en Espagne, étoit alors occupée au Siége de Tortose. Ce Prince parti de Versailles le 23. de Février, arrivé à Madrid le 11. de Mars, détacha le 10. de Juin quinze Escadrons sous le Comte de Bezons, pour aller se poster dans la plaine qui est entre Tortose & la Mer, & le lendemain 11. ils furent renforcez par douze Bataillons, qui servirent à couper aux Mécontents la Communication de la Mer & de Tarragone, tandis que le reste de l'Armée étoit posté, la Cavalerie près de l'Ebre, dans les plaines qui sont au dessus & au dessous de la Ville, & l'Infanterie dans les Montagnes. Le Chevalier d'Asfeldt qui arriva presque en même tems avec neuf ou dix mille Hommes, acheva d'investir la Place du côté de Valence. On établit l'Hopital du côté des Capucins, après en avoir emporté le Poste où les Mécontens s'étoient retranchez, & ceux qui le defendoient furent faits Prisonniers. La Circonvallation de la Place fut achevée le 14., & la Communication entre tous les Quartiers fut établie malgré la dificulté du Terrain. 1708. Les sept jours suivants se consumérent à faire passer dans des Chaloupes toutes les Munitions de Guerre que le Chevalier d'Asfeldt avoit amenées & à transporter au Parc de l'Artillerie vingt deux piéces de Canon de vingt quatre, & de seize livres de balle, que l'on joignit à seize autres, & à huit Mortiers, qui y étoient déja. La Tranchée fut ouverte le 21. du coté des Carmes: la dificulté du terrain rempli de pierres, & de rochers, ne rebuta point le Duc d'Orleans, & les Travailleurs y furent avec d'autant plus de sureté, que Son Altesse trompa les assiégez en feignant de vouloir faire les travaux d'un autre côté. Un faux bruit d'outils que l'on y fit, obligea les Ennemis à donner toute leur attention vers cet endroit, & ils ne s'aperçurent de leur erreur que lorsqu'il fut trop tard. Le travail du côté des Carmes étoit déja fort avancé, avant que les Troupes de la fausse attaque fussent revenues. Il n'y eut ce jour là que huit Hommes blessez & trois tuez; si pourtant on doit ne compter que pour un homme Labat Colonel reformé & aide de Camp du Comte de Besons, l'un des plus braves Officiers de cette Armée. Le lendemain on acheva un Pont au dessous de la Ville, & on commença à dresser les Batteries, pendant que l'on avançoit les travaux malgré le feu continuel des Assiégez. Le matin du 24. les Mortiers commencérent à jetter des Bombes, l'une desquelles tomba sur le couvent des Carmes, le brula avec les Fascines qu'on y avoit amas-

1708. maſſées, fit ſauter dix Barils de poudres, & écarta les Tireurs qui incommodoient le plus la Tranchée. La nuit ſuivante fut fatale à Mouchant Major Général de l'Armée qui fut tué d'un coup de fuſil au front, & fort regretté pour ſa valeur. Environ trente Hommes firent une ſortie; mais ſix d'entr'eux aiant deſerté, les autres n'oſérent rien entreprendre, & ſe retirérent avec précipitation. Le 27. à la pointe du jour les Aſſiégez firent une ſortie de ſept à huit cents Hommes en deux Troupes, l'une par le Front de l'attaque pour enclouer le Canon, & l'autre par le côté de la Riviére: mais leur deſſein fut éventé par trois Deſerteurs, & le Chevalier d'Asfeldt qui étoit de Tranchée, en aiant été informé, fit une ſi belle diſpoſition pour les recevoir qu'ils ne rentrérent dans la Place qu'avec perte d'environ cent cinquante Hommes tant Tuez que Bleſſez, outre un Capitaine & vingt cinq Soldats faits Priſonniers. Le Marquis de Parabere ne reçut pas moins bien ceux qui s'étoient avancez du côté de la Riviére: Sa Cavalerie les alloit couper, s'ils ne ſe fuſſent promtement retirez. La nuit du 29. au 30. ils hazardérent une autre ſortie de cent Grenadiers ſoutenus de deux cents autres qui furent encore repouſſez. Plus on approchoit de la Contreſcarpe, plus on perdoit de monde chaque nuit: celle du 4. au 5. de Juillet, on diſpoſa tout pour batre en Brêche, ce que l'on commença à faire dès le matin ſuivant avec ſuccès, & le lendemain on continua de batre la Place avec dix Mortiers & vingt-deux piéces de Canon qui firent un ſi grand effet que ſix Deſerteurs deſcendirent par la Brêche. Le 9. à l'entrée de la nuit, le Duc d'Orleans fit faire le Signal de l'attaque par trois Bombes, & auſſi-tôt les Grenadiers entrérent dans le chemin-couvert par deux endroits, & on s'y logea à la faveur d'un feu extraordinaire, après en avoir chaſſé trois cents Hommes. Les Aſſiégez craignant qu'on ne voulût emporter la Place d'Aſſaut, firent ſonner le Tocſin, pour faire armer les Bourgeois. Un Fourneau qu'ils firent jouer ſur le chemin-couvert, fit peu d'effet, mais une de leurs Mines enterra un Sergeant & douze Grenadiers. Cependant on demeura maître du chemin-couvert, où l'on eut cinquante Hommes Tuez & cent cinquante Bleſſez. Le 10. à ſept heures du matin, ils batirent la Chamade, & après quelques conteſtations, il fut reglé que la Garniſon ſortiroit le 15. pour être conduite à Barcelone avec toutes les marques d'honneur, ſix piéces de Canon & deux Mortiers, à condition qu'ils livreroient dès le même jour une Porte de la Ville vieille, une de la nouvelle, & une du Château, & que le Comte d'Erfere, Gouverneur de la Place ordonneroit à la Garniſon d'Arnez, Château ſitué ſur l'Algas, de ſe rendre; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le grand nombre des Soldats qui deſertérent de la Garniſon, remplaça avantageuſement cinq cents Hommes Tuez ou Bleſſez que ce Siége avoit couté. 1708.

Réjouiſſances à Gand pour la priſe de Tortoſe.

Le Marquis de Lambert depêché par Son Alteſſe Roiale arriva le 19. au ſoir à Fontainebleau, & apporta au Roi la nouvelle de la reduction de cette Place: on en fit dans l'Armée

1708. mée de Flandres des rejouïssances, qui animérent le Soldat. Le *Te Deum* fut chanté le 10. d'Août à Gand, où les Princes, & le Chevalier de St. George se rendirent. Les Bourgeois sous les Armes reçurent le Duc de Bourgogne, hors les Portes. Cent des plus considerables de la Ville portoient des Flambeaux de cire blanche allumez en plein jour, & accompagnoient un Dais magnifique sous lequel ce Prince ne voulut pas marcher; l'Evêque le reçut à la Porte de sa Cathedrale. Toutes les ruës étoient tapissées, & il ne manqua à cette solemnité que de tirer le Canon de la Place. Le Duc de Bourgogne ne voulut pas le permettre, dans la crainte d'incommoder les Blessez; sensibilité rare dans un Prince de son âge & de son rang.

Armée sous les ordres du Duc de Barwick.

L'arrivée du Prince Eugéne à l'Armée de Flandres fut cause que la Cour changea quelque chose à la destination des Géneraux. Le Duc de Barwick qui devoit servir en Allemagne, se rendit à Douai, où il recueillit les Troupes qui dans la journée d'Oudenarde avoient été separées du gros de l'Armée. Le Marêchal de Bouflers ne doutant pas que les Alliez dont l'Armée étoit superieure à celle de France, ne tentassent quelque Siége, se rendit à Lille pour veiller à la sureté des Places de son Gouvernement.

Motifs du mouvement du Duc de Bourgogne.

Le mouvement que le Duc de Bourgogne avoit fait pour se mettre entre Gand & Bruges, passa pour une retraite, & parut autoriser les nouvelles exagerées qu'on répandit dans les Cours Etrangeres. Cependant la prudence avoit eu plus de part que la nécessité à cette demarche. Lors que la nuit eut séparé les combatans, on delibera dans un Conseil de Guerre, si on coucheroit sur le Champ de Bataille, âfin de se regler sur le mouvement des Ennemis, ou même renouer la partie le lendemain. Le Duc de Bourgogne fut alors averti que le Général Anglois avoit fait un gros Détachement qui marchoit sur deux Colomnes, avec ordre d'aller le long de la Lis reprendre Gand, où il n'y avoit que deux Bataillons. Ce fut sur cet avis que l'Armée décampa après minuit, & ce fut ce même Détachement qui étant rapellé par le Général, sur la nouvelle que son dessein étoit decouvert, attaqua une partie de l'Arriére-Garde des François. On dit même qu'un des Géneraux des Alliez s'avisa la nuit d'une ruse qui lui réussit, & qu'il envoia à la tête du Camp plusieurs Tambours qui batirent la retraite à la Françoise, pendant que des François Refugiez crioient *à moi Picardie*, *à moi Piemont*, &c. Plusieurs Soldats seduits par cette tromperie dont ils ne pouvoient se defier, se jettérent d'eux mêmes entre les mains des Ennemis, croiant se rendre à leurs Corps. 1708.

Artifice pour faire des Prisonniers.

Mouvement des Alliez après la Bataille.

La difficulté que les Alliez trouvoient à forcer les François dans un Poste avantageux, leur fit prendre la resolution d'avancer vers les Frontiéres du Roiaume, & d'obliger ainsi l'Armée du Duc de Bourgogne à venir les défendre. Dès le 15. de Juillet, ils se rendirent maîtres des Lignes, que les François avoient élevées entre Ipres & Comines. Le Duc de Marlboroug qui avoit son quartier général à Vervick, envoia le lendemain le Détachement dont j'ai déja parlé, & qui alla exiger les contributions de la Province d'Artois.

Il

1708. Il fit aussi occuper le Poste de Varneton sur la Lis, pendant que le Prince Eugéne alla avec son Armée du côté de Bruxelles, pour empêcher, disoit-on alors, que l'Armée du Duc de Bourgogne ne se joignît à celle du Duc de Barwick qui étoit campé auprès de Mons; mais son principal dessein étoit d'assurer la grosse Artillerie que l'on amenoit par eau de Mastricht & du Saz-de-Gand. On fut quelque tems sans savoir contre quelle Ville étoient destinez les préparatifs que faisoient les Alliez. Ipres, Tournai, & Lille étoient également menacées. Ils ne savoient eux-mêmes laquelle de ces trois Places ils devoient attaquer; mais après de longues deliberations ils conclurent le Siége de la derniére.

Ils font investir Lille.

Un Convoi de près de six mille Chariots partit de Bruxelles le 6. d'Août, sous l'Escorte de l'Armée du Prince Eugéne qui se chargea de l'exécution du Siége. Le Prince de Nassau-Frise arriva devant Lille le 12. avec trente & un Bataillons & trente quatre Escadrons, & le lendemain la Place fut achevée d'investir par le Prince Eugéne dont l'Armée fut renforcée par un Détachement de Troupes Angloises que le Duc de Marlboroug y ajouta.

Histoire de ce Siége.

La Ligne de Circonvallation fut tirée depuis l'Abbaïe de Loos sur la haute Deule, & passoit à Lambresart, à l'Abbaïe de la Marquette, à Flets, à Aseq, & finissoit à Haubourdin près de Loos, occupant une étendue d'environ trois lieues. Le Prince Eugéne prit son quartier général à Loos, & le Prince de Nassau prit le sien dans l'Abbaïe de la Marquette. Milord Duc commandoit l'Armée d'observation qui étoit de plus de soixante & quinze mille Hommes, outre l'Armée du Siége consistant environ en cinquante mille Hommes, sans les Troupes qu'on avoit jettées en plusieurs Places pour en grossir les Garnisons. Milord Duc alla camper à Helchin sur l'Escaut; Poste d'autant plus avantageux, qu'il mettoit à couvert l'Armée qui devoit faire le Siége, favorisoit les Convois, & le metoit à portée de s'opposer à la jonction des deux Armées de France, dont l'une étoit toujours à Gand & l'autre à Mons. 1708.

Le 14. d'Août les Assiégeans qui avoient investi la Ville dès la veille, firent attaquer un Fortin detaché des ouvrages, nommé Canteleu, du côté de la haute Deule. Le Maréchal de Bouflers qui s'étoit reservé l'honneur de défendre la Place dont il étoit Gouverneur, repoussa avec perte les deux mille Hommes commandez pour cette attaque. Le 16. il y eut une Action beaucoup plus vive, & qui ne réussit pas mieux aux Assiégeans qui entreprirent de rompre une digue qui soutenoit les eaux destinées à former une inondation du côté de la Ville. Les Troupes qui y furent emploiées, furent encore repoussées avec une perte considérable. Depuis le 16. jusqu'au 22. les Alliez ne s'occupérent qu'à perfectionner les Lignes de Circonvallation & de Contrevallation auxquelles dix mille Pionniers travaillérent avec chaleur. Elles étoient soutenues de Fortins & de Redoutes & Munies d'Artillerie. La nuit du 22. au 23. la Tranchée fut ouverte. L'Armée d'observation aiant passé l'Escaut le même jour, alla camper à Vaudripont sur la Ronne, tan-

1708. tandis que le Duc de Barwick aiant augmenté son Armée de plusieurs Renforts, tirez des Places voisines, se disposoit à aller camper à Bossut & à St. Guilain. Les Assiégeans firent d'abord deux attaques, dont l'une fut à la droite de la Basse-Deule & l'autre à la gauche. Ils y emploiérent deux mille Travailleurs soutenus par quinze Bataillons & cinq cents chevaux. Les Assiégez ne s'en apperçurent que deux heures après; mais ils firent voir ensuite qu'ils feroient acheter cher cette Place aux Assiégeans qui aiant voulu s'emparer d'une maison entourée d'un fossé, en furent repoussez avec perte la nuit du 24. Celle du 25. ne leur fut pas moins funeste; les Assiégez à la faveur de la lumiére d'un Moulin où ils avoient mis le feu, en firent un si grand de Canon & de Mousquetterie, que les Assiégeans furent forcez d'interrompre leurs travaux à cause du grand nombre de Morts & de Blessez.

Les Ducs de Bourgogne & de Barwick se joignent & marchent vers Lille.

Dans ces entrefaites le Duc de Bourgogne qui avoit jusqu'alors douté que les Ennemis osassent entreprendre serieusement le Siége de Lille, se disposa à marcher au secours du Maréchal de Bouflers. Il envoia ses ordres au Maréchal Duc de Barwick pour le venir joindre, & le vainqueur d'Almanza exécuta ce commandement avec une prudence digne de lui. Il partit le 27. d'auprès de Mons avec vingt sept Bataillons, & quatre vingt douze Escadrons, & passant auprès de Soignies sans obstacle, il arriva le lendemain à Herines sur la Marque au dessous d'Enghien, & à deux lieues de Ninove. Le Duc de Bourgogne de son côté s'étoit mis en Marche le 27. avec la grande Armée, après avoir envoié les gros Bagages à Dunkerque, & laissé un Détachement sous les ordres du Comte de la Mothe pour la Garde de Gand & de Bruges. Les deux Armées se joignirent vers Grammont le 29. & s'avancérent du côté de Lille avec tant de diligence, que le 31. une partie arriva sur l'Escaut près de Tournai, & le reste le lendemain à neuf heures du matin. Le soir du même jour l'Armée commença à passer l'Escaut, & acheva le lendemain à midi. Elle campa à trois quarts de lieues de Tournai, pour attendre l'Artillerie qui ne pouvoit arriver que le soir. 1708.

A l'Approche du Duc de Bourgogne les Alliez redoublérent le feu & pressérent le plus qu'il fut possible le succès d'un Siége qu'ils craignoient qu'on ne les forcât d'abandonner. Cette Place, où ils avoient déja vu diminuer considerablement l'Armée du Prince Eugéne par la resistance vigoureuse de la Garnison, n'étoit pas encore prête à se rendre. Milord Duc détacha quatre mille Grenadiers pour l'attaque du chemin couvert, & loin de songer à troubler la Marche de l'Armée Françoise, il repassa l'Escaut & fut camper au Pont-à-Tressin sur la Marque.

On ne douta point que le Duc de Bourgogne ne tentât une Bataille pour sauver Lille; & l'on crut devoir s'y attendre plus que jamais, quand il eut ordonné le 2. de Septembre, que les gros & menus Bagages fussent envoiez à Valenciennes, à Condé & à Tournai. Il fut camper le 4. à Mons en Peule, & reçut le lendemain une nombreuse Ar-

1707. Artillerie; & en même tems il apprit que le Duc de Marlboroug étoit allé camper à l'entrée de la Plaine de Lille, la droite au delà de Seclin appuiée à un Marais, aiant au devant plusieurs ravins où ses Troupes se retranchoient, & la Gauche aussi appuiée à un Marais, à Tressin près de la Marque, aiant au devant un Païs impraticable. Son Armée étoit soutenue au Centre des Villages de Templemars, & d'Entiers qu'il faisoit fortifier.

L'Armée de France veut attaquer les Lignes des Alliez,

Malgré cette situation avantageuse on ne laissa pas de se disposer à marcher contre lui; & pour cet effet on commença de travailler à huit larges chemins à la Gauche des Ennemis. Le 9. de Septembre les Ducs de Vendôme & de Barwick allérent reconnoître la situation du Camp. Pendant qu'on se préparoit à tout tenter pour degager Lille, les Assiégez à qui le Maréchal de Bouflers communiquoit son zèle & son intrepidité, encouragez d'ailleurs par l'approche de l'Armée, continuoient de se deffendre avec une vigueur capable de rebuter tout autre Général que celui qui commandoit l'Armée du Siége. Les ordres du Maréchal étoient si prudemment donnez, & si ponctuellement exécutez, que les Assiégeans ne pouvoient encore se vanter d'être maîtres d'aucun ouvrage. Envain la nuit du 28. au 29. d'Août, ils s'emparérent d'un Moulin retranché du côté de la Porte de St. André. Le Maréchal fit faire une sortie si vigoureuse que dix huit Compagnies de Grenadiers des Ennemis, qui s'étoiens postées près de ce Moulin, furent entiérement culbutées, les Retranchemens ruinez & le Canon encloué.

La nuit du 6. au 7. de Septembre, le Prince Eugéne fit attaquer la Contrescarpe du coté de la Porte de la Magdelaine. Ses Troupes ne purent se loger que sur les deux Angles Saillans après avoir été cinq fois repoussées en deux nuits avec une perte considerable. Le 11. Rermangle & le Marquis de Maillebois firent une sortie dans laquelle ils chassérent les Ennemis des Angles du Glacis de la Contrescarpe, où ils s'étoient logez, comblérent une partie de leurs Tranchées, leurs enclouérent du Canon, & firent quarante Prisonniers. La nuit du 17. au 18. les Alliez donnérent trois Assauts aux Traverses qui défendent les Angles Saillants; au troisiéme ils s'en emparérent; mais ce ne fut pas pour long-tems: ils en furent déposstez la même nuit. Le Sieur du Méc l'un des deux Ingenieurs qui avoient la direction du Siége, fut blessé dangereusement dans cette occasion, & grossit la liste des Ingenieurs qui avoient été Tuez ou Blessez devant cette Place. L'Histoire ne fournit point de Siége où il ait peri tant d'Ingenieurs qu'à celui-ci. Je passe une infinité de détails qui seroient une riche Moisson dans une Histoire moins feconde en grands Evenemens que celle-ci, & l'abbondance fait que je ne m'arrête qu'aux principaux. 1708.

La nuit du 21. au 22. de Septembre, le Prince Eugéne fit donner en même tems un Assaut général aux Attaques de la Droite & de la Gauche par quatre mille Grenadiers soutenus de quelques Bataillons d'élite. On attaqua tout à la fois, à la Droite la Corne du Bastion de St. André, la Tenaille, la Contres-

1708. trescarpe de la Basse Deule, le Chemin-couvert vis-à-vis de la Brêche du Bastion, & la Place d'Armes entre la Corne de ce Bastion & le Ravelin. A la Gauche de la Riviére on attaqua la Tenaille & la Contrescarpe depuis le Ravelin jusqu'à la Porte de la Magdelaine. Pour soutenir les Allemands rebutez par le peu de fruit qu'ils tiroient de tant d'Assauts, où les plus braves trouvoient une mort certaine, le Duc de Marlboroug envoia cinq mille Anglois choisis. Le Prince Eugéne persuadé par l'experience que sa présence seule leur redoubleroit le courage, se trouva en personne à une de ces attaques; les fatigues qu'avoit soutenues la Garnison, les pertes qui l'avoient déja affoiblie, tout faisoit esperer aux Assiégez qu'elle ne pourroit faire ferme en tant de lieux, & qu'on l'entameroit par quelque endroit. Un feu terrible de part & d'autre commença vers les six heures, & dura jusqu'à huit: les Assauts furent donnez & repoussez avec la même vigueur, la bravoure de la Garnison ne se démentit aucunement; & après quatre Assauts fort meurtriers, les Alliez se trouvérent maîtres d'une partie de la Tenaille à la Droite, & d'une partie du chemin couvert à la Gauche. Le Prince Eugéne fut dans cette occasion blessé d'un coup de feu au dessus de l'œuil gauche. Un Tambour alla le 22. demander au Marêchal de Boufiers une suspension d'Armes de vingt quatre heures pour retirer les Morts; il n'eut garde de l'accorder, il craignit qu'à la faveur de cet accord les Ingenieurs ne s'avancassent trop près de sa Place pour en reconnoître les ouvrages. *La suspension n'est pas nécessaire*, répondit-il au Tambour; *quand il y aura d'avantage de Morts, j'aurai soin moi-même de les faire enterrer.* Il tint parole, & dès la nuit même il fit faire une sortie où l'on regagna les Postes que les Assiégeans avoient pris, & on combla quelques Toises de Tranchées, où l'on jetta les Corps morts qui se trouvérent à portée de recevoir cette sorte de Sepulture. 1708.

L'Armée de France change de dessein.

L'Armée de France s'attendoit toujours que les mauvais succès rebuteroient les Assiégeans, & qu'ils léveroient enfin le Siége, sans qu'il fût nécessaire de les y contraindre par un Combat. C'étoit dans cette pensée que dès le 15. le Duc de Bourgogne avoit fait repasser la Marque à son Armée, à la vuë des Ennemis, qui ne firent aucun mouvement pour s'y opposer: il alla camper à Bergée entre Orchies & Mons-en-Peule. Vingt Escadrons, & quelques Bataillons en furent détachez pour aller à Douai; sept Escadrons & deux Bataillons pour Arras, & un pareil nombre fut envoié à Bethune, tant pour resserrer les Alliez, que pour mettre l'Artois à couvert de leurs Courses. L'Armée étoit allée couper au dessous de Tournai le 16., elle passa l'Escaut le 17, & s'étendit le 18. depuis Tournai jusqu'à Herines, pendant que Chemerault, Souternon, & de la Chastre étoient à Pottes avec des Corps de Troupes dont la Communication étoit libre, & qui étoient protegez par la grande Armée.

Le Sieur du Bois entre dans Lille en nageant entre deux eaux.

Ce fut le 17. qu'un Capitaine de Grenadiers nommé du Bois exécuta une entreprise dans laquelle je ne sais ce que l'on doit le plus admirer, ou son

1708. son adresse, ou son zèle. Il se chargea d'entrer dans Lille, sans être aperçu des Ennemis, d'informer le Maréchal des intentions des Ducs de Bourgogne & de Vendôme, & d'en rapporter des nouvelles. Pour cet effet il se jeta nud dans la Riviére, & nageant entre deux eaux, il traversa heureusement, & après avoir vû l'état de la Place & executé sa commission, il revint au Camp par le même chemin, raportant des lettres du Maréchal, qui avoient été envelopées dans de la toile cirée. Les nouvelles dont il étoit chargé, portoient en substance que Bouflers avoit pris toutes les mesures nécessaires pour faire durer le Siége: qu'il avoit fait faire des Retranchemens palissadez derriére les remparts, dans les endroits des Attaques, avec des Traverses pour les deffendre: qu'il avoit fait faire aussi un troisiéme fossé entre la Citadelle & l'Esplanade: qu'il avoit fait munir la Citadelle d'Artillerie, d'Armes, & de tout ce qui est nécessaire pour une longue deffense: que beaucoup de jeunes gens & d'apprentifs s'étoient volontairement enrôlez, & qu'ainsi les Troupes qui avoient souffert, étoient recrutées. Une autre circonstance fit croire que le Siége tireroit en longueur.

L'Ingenieur du Mée homme qui avoit plus de feu & de vivacité que de reflexion, avoit, disoit-il, preparé une brêche à pouvoir donner l'Assaut quand on voudroit. Son Collegue au contraire alloit lentement; & fut blamé par les Généraux impatiens de voir les travaux plus avancez; mais la suite le justifia. La Brêche de du Mée n'étoit pas une chose dont on pût profiter. Avant que d'y arriver, il faloit passer sous le feu de quelques ouvrages, & ce qui auroit échapé à ce danger, n'eût point été capable de donner un Assaut: on en revint donc à la maniére lente; mais sure de Des Roques, & de l'avis de Milord Duc qui étoit alternativement à l'Armée d'observation & à celle du Siége, on résolut d'aller aux Approches par la Sappe. Cette voie longue, & la dificulté de recevoir les Convois, & sur tout les Munitions de Guerre qui s'épuisoient facilement dans un Camp, où l'on faisoit un feu continuel sur la Ville, firent douter quelque tems si l'entreprise sur Lille réussiroit. 1708.

On envoïe d'Ostende un Convoi aux Alliez.

Le Général Anglois avoit trouvé que la voie d'Ostende étoit la plus sure pour faire passer au Camp les Munitions dont on commençoit à manquer. La Reine d'Angleterre en étant avertie, changea la destination d'un Convoi qui devoit être conduit en Portugal par le Chevalier Bings, & ordonna à ce dernier de se rendre à Ostende, & d'y disposer de tout à la volonté de Milord Duc. Il y arriva le 21. de Septembre, & Milord Duc informé le 22. des ordres que la Reine avoit donnez, détacha le lendemain seize mille Hommes pour se saisir du passage du Canal de Nieuport. Ils s'emparérent du Village de Leffingue & du gros Bourg d'Oudenbourg en deça du Canal. L'ordre qu'il avoit donné de se resaisir de Plassendael, ne put être exécuté, tant parce qu'il y avoit une Garnison trop forte pour être enlevée par un coup de main, qu'à cause de l'inondation qui couvroit la Campagne voisine. Six cents Chariots vuides, partis de

1708. l'Armée des Alliez, passérent le Canal de Nieuport sur des Ponts que l'on y jetta, pour aller à Ostende charger les Munitions débarquées. Outre l'Escorte qui les avoit amenez, le Brigadier d'Eltz fut détaché avec six Bataillons, & s'avança du côté de Dixmude. Le Major Général Web alla avec un autre Détachement se poster à Rousselaer pour proteger ce Convoi, & le Lieutenant Général Cadogan le suivit avec dix-huit Escadrons.

Le Comte de la Mothe attaque inutilement le Convoi.

Le Comte de la Mothe averti de l'arrivée de ce Convoi à Ostende, & des mouvemens des Alliez pour en assurer le passage, quita le voisinage de Bruxelles d'où il s'étoit approché, & voulut se poster entre Bruges & Nieuport. La diligence des Alliez le prévint: Ils s'étoient rendu maîtres de Leffingue & d'Oudenbourg, & déja le Convoi passoit le Canal de Nieuport. Le matin du 28. il partit de Bruges avec un Corps de dix huit à vingt mille Hommes pour l'attaquer, sans attendre le Maréchal de Barwick qui étoit à moitié chemin de Gand à Bruges avec un autre Corps; mais qui ne pouvoit arriver si-tôt, à cause des grands Circuits qu'il étoit obligé de faire autour des Marais impraticables. Il étoit quatre heures après midi lorsqu'il attaqua le Convoi entre Ichtenen & Kokelaer (1); il fut repoussé trois fois, mais ses Troupes se ralliant toujours autant que le terrain le permetoit, il fit charger jusqu'à quatre diferentes reprises. Durant cette Action qui peut passer pour un véritable Combat, ceux qui conduisoient les Chariots, firent défiler la plus grande partie du Convoi, & le reste retourna vers Ostende. Le Comte de la Mothe s'appercevant enfin qu'il n'étoit plus question de disputer le chemin à ce Convoi, & que de plus il alloit être pris à dos par le Corps des Alliez qui étoit entre Dixmude & Rousselaer, il se retira vers Bruges. Les Alliez parlérent de ce Combat comme d'une Victoire, où les François avoient perdu beaucoup de monde. Les François au contraire publiérent que la perte avoit été à peu près égale; mais que l'avantage avoit été pour les Alliez, en ce qu'ils avoient fait passer une partie du Convoi sans lequel l'Armée du Siége eût été forcée de le lever. 1708.

Le Chevalier de Luxembourg entre dans Lille.

Le même jour on préparoit à la Garnison de Lille un secours dont elle n'avoit pas encore un si grand besoin, & que le Chevalier de Luxembourg se chargea d'y faire entrer. Les Portes de Douai où l'on en fit les préparatifs, furent fermées le 28. de Septembre à tous ceux qui en vouloient sortir, & ouvertes à ceux qui entroient, & lorsqu'il fut nuit le Chevalier de Luxembourg en partit avec un Détachement de deux mille cinq cents chevaux, choisis dans le Régiment des Dragons de la Reine, dans ceux de Bourgogne, du Roial, de St. Aignan, la Breteche, Satteville, Tourotte, avec cent Carabiniers, la Compagnie des Sauve-Gardes du Roi, deux Compagnies de Grenadiers, & une Compagnie franche de cent Hommes. Chaque Cavalier avoit en croupe un sac d'environ soixante livres de Poudre: chaque Dragon & chaque Carabinier avoit trois fusils, avec une provision de pierres à fusil.

Ce

(1) *A deux lieues de Dixmude.*

1708. Ce Corps marchant à petit-pas, se présenta devant une Barriére de la Ligne de Circonvallation le 29. de Septembre. La Sentinelle aiant crié: *Qui vive?* on répondit: *Hollande*. L'Officier chargé de repondre, savoit precisément les noms des Régimens qui étoient hors du Camp, & parloit Hollandois; ainsi il n'eut point de peine à persuader l'Officier de Garde qui lui fit ouvrir la Barriére avec d'autant plus de promtitude qu'il lui dit qu'ils apportoient de la poudre, & qu'ils étoient poursuivis par les François. Environ deux mille Hommes avoient passé la Barriére avec les Armes, & quatre vingts Milliers de poudres, lorsqu'un Officier eut l'imprudence de crier: *Serre*, *Serre*. Ce mot fit connoître la surprise. L'Officier de Garde cria *Arrête*; & comme on ne lui obéissoit pas, il fit faire feu sur ceux qui passoient. Le feu prit à trois sacs de poudre; le reste du Convoi fut arrêté, & la Barriére fermée. Ce qui étoit passé au nombre de dix huit cens chevaux, entra dans la Ville par la Porte de Notre Dame & le reste retourna à Douai. Le Maréchal reçut ce secours avec une joie que toute la Garnison partagea.

Le 3. d'Octobre les Assiégez donnérent un cinquiéme Assaut général aux Tenailles, au Ravelin, & au Chemin couvert de ces ouvrages, & leurs fourneaux en aiant ruiné une partie des deffences, ils s'en emparérent à la quatriéme attaque. Le 4. ils travaillérent à s'y loger, & le 5. ils commençoient à y faire monter du Canon, lors que la Garnison fit une sortie, se coulant le long du Chemin-couvert. Le Chevalier de Luxembourg étoit à 1708. la tête des dix huit cents chevaux qu'il avoit fait entrer dans la Place. Il penetra jusques dans le Parc de l'Artillerie, y mit le feu, encloua quelques piéces de Canon, combla une partie des Tranchées, & fit des Prisonniers, pendant que l'Infanterie repoussoit l'Ennemi des Tenailles, du Ravelin & de la partie du Chemin-couvert dont il s'étoit emparé deux jours auparavant. Le lendemain au soir les Assiégeans donnérent un Assaut général aux ouvrages d'où ils avoient été chassez la veille & à la troisiéme attaque, ils s'emparérent des Tenailles & de la Demi-Lune qu'ils ne gardérent que huit heures. La Garnison les contraignit de les abbandonner avec perte.

Le Duc de Marlboroug va au devant d'un second Convoi.

La partie du Convoi qui étoit arrivée au Camp des Assiégeans, étant un secours trop leger pour une si grande Armée, le Duc de Marlboroug marcha en personne à la tête d'une partie considerable de son Armée, & s'avança vers Nieuport, avec des Chariots vuides pour en ramener un second. Il trouva de ce côté le Duc de Vendôme, qui par les inondations qu'il avoit fait faire, & par les postes dont il s'étoit emparé, l'obligea de s'en retourner. On commençoit à desesperer du succès. La blessure du Prince Eugéne l'empêcha quelques jours d'agir avec son activité ordinaire. La mort de la Comtesse de Soissons sa Mere, arrivée à Bruxelles le 9. d'Octobre, lui causa une douleur qui fit craindre que sa blessure ne devînt mortelle. Mais le heros soutint le fils dans cette occasion, & ce Prince donnant à la nature ce qu'il lui devoit, ne perdit

1708. dit point de vuë le projet de la conquête de Lille, qui attiroit sur lui les regards de toute l'Europe. Le Roi de Pologne voulant être le temoin d'un si beau spectacle, s'étoit rendu au Camp des Alliez sous le nom de Comte de Meissen; le Landgrave de Hesse-Cassel y étoit aussi arrivé. De si illustres Spectateurs animérent ce Prince qui étoit déja assez excité par l'amour qu'il a naturellement pour la gloire. Le malheur qu'avoit eu le Comte de la Mothe en attaquant le prémier Convoi d'Ostende, fraia le passage à un second Convoi que les Alliez firent passer à Leffingue sur des Barques plates à la faveur de l'inondation, & de là il fut porté au Camp sur des Chariots dont les roues étoient plus hautes qu'à l'ordinaire.

Le Roi de Pologne & le Landgrave de Hesse-Cassel vont au Camp devant Lille.

Ostende alloit devenir par cette facilité, un entrepôt commode aux Alliez pour transporter au Camp les Convois; mais le Duc de Vendôme aiant remarqué que, malgré l'inondation, les Alliez conservoient toujours les Postes de Slipe & de Leffingue qui leur ouvroient la Communication avec Ostende, résolut de les en chasser. Il fit avancer le Chevalier de Langeron sur le Canal de Nieuport, avec des Barques Armées sur lesquelles on mit des Troupes de la Marine qui s'emparérent du Pont de Slipe. En même tems Puiguion eut ordre d'attaquer par Tranchée le Poste de Leffingue du côté où le terrain trop élevé n'avoit pu être inondé. Deux mille Anglois qui y étoient en Garnison, & qui se retranchoient depuis quelques jours, étoient encore protegez par un Camp volant posté au delà de Dixmude. Peu de jours après la Tranchée ouverte, ils firent une sortie dans laquelle ils culbutérent les Travailleurs, & firent quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouvérent le Chevalier de Croissi Maréchal de Camp, & le Chevalier de Montmorenci qui fut degagé avant la fin de l'action; mais la nuit du 25. au 26. d'Octobre, Valernod Capitaine de la premiére Compagnie des Grenadiers de Navarre, traversant l'inondation & aiant de l'eau au dessus de la Ceinture, entra dans Leffingue l'épée à la main, & avec sa Troupe qui le suivoit, se rendit maître de ce Poste. On y trouva quinze cents mille livres, douze cents Barils de Poudre, & d'autres Munitions destinées pour le Siége de Lille.

Le Duc de Vendôme reprend Leffingue.

1708.

Le 14. d'Octobre, le Comte de Mont-roux Maréchal de Camp avoit surpris près de Furnes le Régiment d'Infanterie du Prince Albert de Brandebourg, & celui de Gromkau avec deux Escadrons de Heiden & de Lottum, qui y amassoient des grains, & après quelque resistance qui leur couta environ deux cents Hommes, il força le reste à se rendre Prisonniers de Guerre, au nombre d'onze cents Hommes, y compris deux Colonels, deux Lieutenans Colonels, un Major & trente trois Capitaines ou autres Officiers.

Autre avantage remporté par les François près de Furnes.

L'arrivée de cent Chariots de Poudre, & d'autres Munitions envoiées d'Ostende, mit les Assiégeans en état de ne plus menager le feu. Ils le redoublérent le 14. & les jours suivants. Outre l'ancienne Brêche qu'ils aggrandirent, ils en firent une nouvelle. Ils livrérent divers Assauts au Chemin-couvert dont ils ne se rendirent maîtres qu'au septiéme, & ils s'y logérent le 18.

La

1708.

Incendies vangez par de Représailles.

La néceſſité de faire ſubſiſter les deux armées, les obligea d'envoier des Détachemens dans l'Artois, & le Boulonnois, pour y amaſſer des grains; quelques Villages déja épuiſez n'aiant pu fournir leur quote-part, furent brulez & en repreſailles des Détachemens François allérent incendier des Villages aux environs de Bois-le-Duc & de Breda, & enlevérent des ôtages pour les Contributions.

Le Marêchal de Bouflers ſe prépare à ſoutenir l'Aſſaut Général.

Cependant la ſaiſon avançoit, & rendoit plus difficile ce qu'il reſtoit à faire aux Alliez, pour achever leur conquête. Ils s'étoient logez ſur le Chemin-couvert, & aiant détruit le Batardeau & ſeigné le foſſé, ils travaillérent aux Galleries, & préparérent tout pour donner le dernier Aſſaut. Le Marêchal réſolu de diſputer le terrain pié à pié, avoit pris des précautions, pour réſiſter aux Ennemis, après que le dernier Mur ſeroit ruiné. Devant les Attaques, depuis la Porte de St. André juſqu'à celle de la Magdeleine, regnoit un Retranchement où l'on avoit emploié la plus grande partie des gros arbres de l'Eſplanade & du Rempart, auxquels on laiſſa les branches que l'on aiguiſa en pointes du coté de la Brêche, outre un grand nombre de pointes de fer dont on les avoit heriſſez. Les Grilles des fenêtres furent converties en Palliſſades, dont on forma un ſecond Retranchement derriére celui-là. Deux machines extraordinaires furent propoſées: L'une conſiſtoit en des Boëtes de Fer-blanc couvertes d'une planche, dans leſquelles on mettoit des Toilles ſouffrées & goudronnées. En partant la Toille s'enflamoit, s'étendoit, & bruloit ceux ſur qui elle tomboit, ſe collant à leurs habits, ſans qu'on pût en éviter l'effet, qu'en ſe deshabillant promtement. L'autre étoit un pot de terre fait en forme de pâté; on le rempliſſoit de Grenades piquées de pointes de fer qui perçoient tout ce qu'elles frapoient. De groſſes piéces de bois garnies de pointes de fer étoient toutes prêtes à tomber ſur ceux d'entre les Aſſiégéans qui oſeroient monter à la Brêche; mais ces ſecours ne pouvoient que retarder la perte de cette Ville, & ôter l'eſperance d'une Capitulation.

1708.

Les Bourgeois le fléchiſſent.

Les Bourgeois, & le Clergé remontrérent au Marêchal qu'il devoit être content de leur zèle, & des témoignages de fidelité qu'ils avoient donnez; qu'ils perſéveroient dans les mêmes ſentiments; mais qu'ils le conjuroient de ne point les expoſer à tous les malheurs du ſaccagement. De ſon côté il fut ému de compaſſion. Il avoit encore la Citadelle, où il avoit fait un amas de Munitions de Guerre & de Bouche; il y pouvoit occuper long-tems l'Ennemi, & donner à l'Armée du Duc de Bourgogne le loiſir de le dégager, ſi la choſe étoit poſſible.

Il rend la Ville.

Le 22. il fit battre la Chamade à quatre heures après midi, & les ôtages furent donnez de part & d'autre.

Civilité du Prince Eugéne envers lui.

Le Prince Eugéne, juge competent du mérite militaire, ne put s'empêcher d'applaudir à celui du Marêchal de Bouflers: il lui écrivit un Billet pour le feliciter d'une ſi longue & ſi glorieuſe deffenſe; il pouſſa la civilité juſqu'à le laiſſer maître des Articles de la Capitulation, l'aſſurant qu'il lui accorderoit toutes les Conditions honorables que ſon devoir lui permettroit de ne pas re-

1708. refuser. La Capitulation fut double, & le Maréchal pour favoriser les Habitans, voulut qu'ils traitassent en leur nom avec leurs nouveaux maîtres, & que cette Capitulation par laquelle leurs Privileges, leur Religion, leur Liberté, leurs Droits étoient mis hors de danger, précedât celle de la Garnison. Les Articles du Maréchal de Bouflers eurent d'abord quelque difficulté. Il y avoit inséré que la Citadelle où il se retiroit, ne pourroit point être attaquée du côté de la Ville, & que reciproquement la Garnison ne tireroit point sur la Ville. Le Prince Eugéne qui prévit les contradictions, refusa d'inserer cet Article dans le Traité; mais il fit esperer verbalement qu'il le feroit observer. Ce fut sur cette esperance que la Capitulation fut arrêtée & signée le 23. d'Octobre.

Capitulation pour rendre la Ville.

Par cette Capitulation il fut accordé trois jours au Gouverneur, pour donner avis au Duc de Bourgogne de l'état de la Ville, recevoir ses ordres, & en attendre le secours: Que la Garnison entreroit dans la Citadelle le 25. à midi: Qu'il ne seroit fait aucun acte d'hostilité jusqu'au 26. Que la Porte de la Magdelaine seroit remise le 25. à midi, & qu'il seroit dressé une Barriére afin que les Troupes des Alliez ne pussent entrer dans la Ville: Que les Officiers, Soldats, Dragons, &c. François, ou Etrangers, Malades ou Blessez dans les Hopitaux, ou ailleurs, seroient transportez avec les Medecins, Chirurgiens &c. à Douai, & qu'on leur fourniroit les Voitures nécessaires aux depends des Assiégez: Que ceux qui seroient hors d'état d'être transportez, resteroient dans leurs logemens où ils étoient alors, & qu'après leur guérison on leur fourniroit aussi des Voitures pour leur transport. Dans les quatre articles suivans on regloit les suretez pour les dettes contractées par les Officiers, pour les contracts & obligations passées avec les particuliers; le libre passage des chevaux & équipages des Officiers, & des Troupes de la Garnison, des Commissaires des Guerres, des Ingenieurs, des Directeurs & Commissaires des Vivres, sans qu'on pût les arrêter, fouiller, où leur faire tort; la liberté aux Officiers de l'Etat Major de se retirer à Douai avec leurs familles, effets, & équipages. Par le VIII. Article il étoit libre de renvoier à Douai avec Armes & Bagages les Détachemens qui étoient entrez dans la Ville depuis le Siége. Le XI. & le suivant accordoient qu'on ne reprendroit point les chevaux pris sur les Alliez & que les Officiers ou les Bourgeois auroient achetez, & que tous les Prisonniers faits pendant le Siége seroient rendus de part & d'autre. Je passe au XVII. par lequel on permetoit aux Officiers, & Domestiques de l'Electeur de Cologne dont la residence avoit été à Lille, de sortir de la Ville pour aller joindre leur maître. Outre les dix neuf Articles que le Maréchal avoit dressez, le Prince Eugéne y en ajouta quatre autres, qui concernoient les ôtages que le Gouverneur devoit laisser dans la Ville jusqu'au paiement des dettes contractées par la Garnison; l'obligation de remettre les Clefs des Magazins, & de découvrir les Mines de bonne foi; & la liberté accordée à ceux de Lille d'en sortir pour aller

1708. ler en France avec leurs effets, & à ceux de la même Ville qui auroient des effets ou actions en France, de les pouvoir retirer sans aucun empêchement.

Siége de la Citadelle.

La Capitulation fut exécutée & le Maréchal entra dans la Citadelle, où il se prépara à soutenir un second Siége. Le Prince Eugéne n'oublia rien pour que les attaques ne se fissent point du côté la Ville, mais les autres Généraux trouvérent trop d'inconveniens à l'attaquer du côté de la Campagne dans une saison aussi avancée & leur avis prévalut. La Tranchée fut ouverte à l'Esplanade le 29. d'Octobre.

Entreprise de l'Electeur de Baviére sur Bruxelles.

L'Electeur de Baviére qui avoit commandé sur le Rhin, content d'avoir traversé les desseins que le Comte de Merci avoit sur la Haute Alsace, s'ennuioit de l'inaction où le reduisoit l'Armée Ennemie. L'Electeur d'Hanover qui la commandoit, se plaignoit hautement de la négligence avec laquelle les Etats de l'Empire avoient fourni leurs contingens, & rempli la Caisse Militaire. Son chagrin étoit devenu public, & il ne pouvoit souffrir, que tandis que ses propres Troupes contribuoient en Flandres aux conquêtes qu'y faisoient les autres Généraux des Alliez, on ne lui donnât qu'une Armée foible & mal pourvue dont l'impuissance le bornoit à garder des Lignes. Un parti de la Garnison de Landau avoit été taillé en piéces, & le Gouverneur qui le commandoit, avoit eu peine à se sauver. L'Electeur se retira dans sa Capitale, voiant déja la saison trop avancée pour rien entreprendre cette année, & son Armée ne songea plus qu'à entrer dans les quartiers d'hiver.

L'Electeur de Baviére dont la présence devenoit inutile sur le Rhin, se rendit en Flandres, & formant une Armée d'environ quinze mille Hommes tirez des Places Frontiéres, & de quelques Détachemens de la grande Armée, il marcha vers Bruxelles avec ces Troupes, & prit avec lui de l'Artillerie. Son Armée n'étoit pas assez nombreuse pour faire le Siége d'une Place de si grande étendue; & on jugea d'abord que c'étoit une feinte pour y attirer l'Ennemi. On ne savoit même s'il n'avoit pas quelque intelligence dans la Ville, & si les Habitans lassez de la domination des Alliez, & reprenant les prémiers sentimens d'amour & de veneration qu'ils avoient eu pour lui, n'étoient pas résolus de favoriser cette entreprise. Arrivé devant cette Place le 22. de Novembre, il envoia le lendemain un Trompette, pour sommer le Commandant Pascal de rendre la Place, le menaçant qu'en cas de refus il n'y auroit point de Capitulation, ni pour sa Garnison, ni pour lui. Cet Officier lui répondit „qu'il étoit bien malheureux de n'avoir pas l'honneur d'être connu de Son Altesse Electorale: Qu'il osoit l'assurer qu'il feroit tout ce qu'un homme d'honneur doit faire, & qu'il étoit très-content de sa Garnison". La nuit du 24. au 25. la Tranchée fut ouverte entre les deux Portes de Louvain & de Namur, & les Bateries commencérent à tirer le 26. au matin. Sur le soir le feu fut beaucoup plus vif, & les Assiégeans après differentes attaques vigoureuses se logérent sur la Contrescarpe.

L'Electeur leve le Siége.

On pressoit la reduction de la Place, & il y a de l'apparence qu'elle

1708. eût été emportée, ſans la Marche du Duc de Marlboroug qui accourut de ce côté avec ſon Armée. Déja un Corps de cinq mille chevaux s'étoit avancé pour couper la retraite des François, & ils alloient être envelopez, ſi l'Electeur n'eût levé le Siége précipitamment, en abbandonnant ſix piéces de Canon de vingt quatre livres de balles, huit de douze, & trois de quatre, & quelques Chariots de Munitions. Les Alliez ne purent refuſer aux Aſſiégeans la gloire d'avoir temoigné une extrême bravoure dans les attaques, il eſt juſte de remarquer que la Garniſon qui étoit de ſept mille Hommes ne ſe ſoutint que par ſa valeur dans une Ville mal fortifiée. Elle dût auſſi ſon ſalut à la précaution qu'eurent les Députez des Etats Généraux à Bruxelles, d'empêcher que les Bourgeois ne s'atroupaſſent, de preſſer le ſecours qu'ils envoiérent demander aux Généraux, & de publier l'arrivée de ce ſecours avant même qu'ils en euſſent avis; cette nouvelle aiant tenu dans le reſpect la Bourgeoiſie qui peut-être avoit quelque penchant pour une revolution.

L'Armée des Alliez repaſſe l'Eſcaut.

Le Détachement de l'Electeur pour cette entrepriſe, & ceux qu'on avoit envoiez à Bruxelles & en d'autres lieux, avoient tellement diminué l'Armée de France qu'elle ne fut point en état de remplir les eſperances dont la Nation s'étoit flatée. On avoit cru que le Duc de Vendôme dont l'autorité étoit bornée par la préſence des Princes, obtiendroit que l'on fît tête aux Alliez après le Siége de Lille. Ils ne pouvoient plus ſubſiſter aux environs, & en leur diſputant le paſſage de l'Eſcaut, il étoit facile de leur faire acheter bien cher la liberté de retourner. On s'attendoit de part & d'autre qu'ils ne paſſeroient point cette Riviére ſans la teindre de leur ſang, mais le Duc de Vendôme ne put obtenir qu'on ſuivît ſes diſpoſitions. 1708.

L'Armée des Alliez ſous les ordres du Duc de Marlboroug, & du Comte de Tilli qui avoit pris la Place du Veldt-Maréchal d'Owerkerque mort le 18. d'Octobre, décampa de Rouſſelaer le 25. de Novembre avec cent Eſcadrons & cinquante Bataillons, & paſſa la Lis à Harlebeck. Pour favoriſer ſa Marche, le Prince Eugéne retira les Troupes qui occupoient St. Venant, Lens & la Baſſée, dont celles de France s'emparérent auſſi-tôt, il laiſſa dix huit Bataillons pour garder Lille & continuer le Siége de la Citadelle juſqu'à ſon retour, & s'étant mis à la tête de cinquante Eſcadrons & de dix neuf Bataillons, il marcha ſur Helchin au deſſous du Pont d'Eſpieres pour tenter le paſſage de l'Eſcaut à Eſcanaffe. Il eſſaia le 27. de jetter des Ponts ſur cette Riviére; mais l'attention que ceux qui gardoient ce Poſte, eurent à l'en empêcher, l'arrêta. Cependant l'Armée qui étoit conduite par le Duc de Marlboroug, s'avança vers Kerkhoven. Elle y arriva le 27. au matin, & à la faveur d'un Brouillard fort épais, elle commença le paſſage avec tant de bonheur qu'un gros Corps de Troupes étoit déja paſſé, avant que celles de France s'en apperçuſſent; le Duc de Vendôme ſe plaignit que le Marquis de Souternon à qui ce Poſte étoit confié, s'en fût éloigné; mais le Mar-

1708. quis se justifia en disant qu'il avoit suivi les ordres du Duc de Bourgogne. Le Comte de Lottum qui commandoit un autre Corps des Alliez, passa aussi, en se rendant maître du Poste de Gavre, où il trouva peu de resistance, & le Prince Eugéne aiant sçeu que le passage étoit ouvert, fit aussi-tôt defiler ses Troupes vers Kerkhoven, où elles passérent aussi la Riviére. De là ils marchérent tous ensemble vers Oudenarde pour y attaquer seize Escadrons & dix neuf Bataillons François qui à leur approche abbandonnérent leur Camp. Ils en attaquérent l'Arriére-Garde dont ils tuérent environ cent Hommes, & firent cinq cents Prisonniers, & voiant que l'Armée de France s'étoit retirée partie vers Gand, & partie vers Tournai, Milord Duc continua sa Marche vers Alost, où il s'arrêta lorsqu'il aprit que le Siége de Bruxelles étoit levé. Le Prince Eugéne retourna à Lille, pour achever celui de la Citadelle.

Pendant que le Détachement de Cavalerie dont j'ai parlé, étoit en Marche pour couper celui de l'Electeur de Baviére, un Détachement de la Garnison d'Ath s'empara de St. Guilain qu'il ne put conserver, y aiant été enlevé le lendemain par les François.

Suite du Siége de la Citadelle de Lille.

Les Troupes laissées pour continuer le Siége de la Citadelle de Lille, avoient toujours avancé leurs travaux, & quoique leurs Bateries fussent dressées, ils s'étoient abstenus de tirer, pour menager leur poudre, & s'en servir, lorsqu'il seroit tems de battre en Brêche. Mais quand le Prince Eugéne vit que l'on pouvoit facilement recevoir les Convois, & reparer les Magazins, il cessa d'épargner les Munitions. Les Assiégez de leur côté faisoient un feu qui inquiétoit les Travailleurs, & leurs fréquentes sorties retardoient souvent leurs progrès. Le 20. de Novembre, ils en firent une dans laquelle ils ruinérent quelques logemens des Assiégeans, & détruisirent les Ponts que ceux-ci avoient commencé de jetter sur le second fossé. L'absence même du Prince Eugéne leur fut favorable. Le Maréchal fit sortir la plus grande partie de sa Garnison qui reprit non seulement les Angles saillans du Chemin-couvert, où les Assiégeans s'étoient logez; mais même les chassa de tout l'avant Chemin-couvert dont ils étoient maîtres depuis quinze jours, combla leurs Tranchées, leur tua & blessa beaucoup de monde; mais le retour de ce Prince & la facilité des Convois ranimérent les Assiégeans: il fit reprendre l'avant Chemin-couvert, continuer les Sapes pour s'emparer du second, & avancer ses Bateries pour s'en servir lorsqu'il le jugeroit à propos.

Civilitez du Prince Eugéne envers le Maréchal de Boufiers.

Il envoia un Trompette au Maréchal de Boufiers pour lui donner avis du passage de l'Escaut, de la levée du Siége de Bruxelles, & de la retraite de l'Armée de France au delà de la Scarpe. Il l'invitoit même à envoier deux Officiers dans la Ville pour s'informer de la vérité de ces nouvelles, & l'exhortoit en même tems de ne se plus roidir à deffendre une Forteresse dépourvue de toute esperance de secours, & de songer à conserver sa personne & le reste de sa Garnison. *La gloire que vous vous êtes aquise*, lui mandoit le Prince, *pendant une si longue & si* 1708.

1708. *belle deffence, vous dédommagera amplement dans l'esprit du public de la nécessité à laquelle le sort des armes vous réduit. Si vous attendez la derniére extrémité, il me sera très-douloureux de ne vous pouvoir accorder toutes les marques d'honneur que méritent un aussi grand Capitaine que vous, & une aussi brave Garnison que la vôtre.*

Le Maréchal répondit à ce qu'il y avoit de personnel dans cette lettre, dans les termes que lui dicta une modestie accompagnée de reconnoissance. Quant au point capital qui étoit la reddition de la Place, il marqua „qu'il n'étoit pas encore „assez pressé pour songer à capitu„ler; Que sa Garnison étoit en bon „état, portée de bonne volonté, & „qu'il esperoit même de la justice „de Son Altesse que plus la deffense „seroit longue, & les esperances „du secours incertaines, plus l'esti„me qu'elle témoignoit avoir pour „lui & pour sa Garnison, augmen„teroit; Que du moins il étoit ré„solu de travailler sur ce fondément „pour la mieux mériter." Il soutint en effet jusqu'au 8. de Décembre, qu'il batit la Chamade, & la Capitulation se fit le 9. Les Articles les plus remarquables étoient que la Chapelle de la Citadelle ne pourroit servir qu'au culte de la Religion Catholique; Que la Garnison & généralement tous ceux qui étoient dans la Citadelle, soit emploiez dans l'Art militaire, soit autrement, sortiroient par la Porte Dauphine le 10. avec Armes, Bagages, Chevaux, Tambour battant, balle en bouche, mêche allumée par les deux bouts, des Munitions de Guerre pour tirer chacun dix coups, six piéces de Canon avec leurs affuts, & des Munitions pour tirer chacun douze coups; pour être le tout conduit à Douai en toute sureté par le plus court chemin; qu'on fourniroit aux Assiégez les voitures nécessaires pour le transport des Malades, des Blessez, du Bagage, avec une Escorte suffisante; que les Malades & Blessez restez dans la Ville, & qui se trouveroient en état de partir, pourroient le faire avec la Garnison de la Citadelle; que les Assiégez auroient deux chariots couverts qui ne pourroient être visitez &c.

La Citadelle capitule.

Lors que cette Capitulation fut signée, le Prince Eugéne, & le Prince de Nassau-Frise allérent dans la Citadelle faire visite au Maréchal, & lui firent compliment sur la gloire qu'il avoit aquise pendant ces deux Siéges. Le Maréchal aiant répondu à leurs civilitez, les invita à souper dans la Citadelle. Les Princes plaisantérent un peu sur l'offre qu'il leur faisoit, dans un tems qu'on savoit qu'il étoit dépourvu de tout; & lui dirent qu'ils acceptoient avec plaisir le regal; qu'il avoit aparemment quelque piéce de cheval de reste; *mais n'importe* ajouterent-ils, *tout est bon à la table d'un homme de votre mérite.* Après cette réponse, il envoia chercher dans la Ville tout ce qu'on y pourroit trouver de plus délicat; mais les Princes voulurent absolument que l'on servît le plat qui auroit été donné au Maréchal si la Capitulation n'avoit pas été signée; & les Cuisiniers donnérent deux assietes de chair de cheval, dont les convives goutérent par debauche, & qu'ils trouvérent moins mauvaise qu'ils n'avoient pensé. Le Maréchal leur rendit le lendemain leur vi-

Les Princes rendent visite au Maréchal de Boufiers.

1708. visite, & il reçut de tous les Généraux, & des Députez de l'Etat, des marques de la plus haute considération. On remarqua seulement que le Prince Eugéne affecta de n'être jamais seul avec lui. Il partit le 16. pour Versailles où il rendit compte au Roi de la bravoure des Officiers & des Soldats. Sa Majesté l'honora d'un Brevet de Pair de France, & donna à son fils ainé la survivance de son Gouvernement de Flandres. Il ne resta que dix jours à la Cour, & se hâta de retourner dans cette Province, où le Roi le chargea de faire tous les mouvemens convenables pour procurer aux Bourgeois de Gand une destinée telle que la méritoit leur Attachement pour les deux Couronnes. Ainsi finit le Siége d'une Place dont les Fortifications avoient paru une dépense inutile dans le tems des prosperitez de la France, & qui occupa les Alliez toute une Campagne. Toute la France regarda l'inaction de l'Armée qui avoit été spectatrice oisive de ce Siége, comme un affront à la Nation. On alla même jusqu'à l'imputer à une jalousie secrette que le Duc de Bourgogne étoit soupçonné d'avoir pour le Roi d'Espagne son Frére; comme s'il se fût agi d'une Place qui n'eût pas appartenu à la France, & qu'il n'eût pas eu lui-même le principal interêt à la conserver. Tout Paris retentissoit des sanglants reproches que le peuple faisoit aux Officiers qui avoient fait la Campagne en Flandre. Le Duc de Vendôme se retira dans sa Maison d'Anet; heureux de ce que le public le justifioit & imputoit à la présence des Princes les fautes que l'Armée avoit faites cette année.

L'arrivée des Alliez dans la Flandre Françoise, & la liberté d'assister aux exercices de Religion selon l'usage des Eglises Reformées, fit cesser le déguisement d'un grand nombre de familles qui avoient long tems dissimulé leurs sentimens par la crainte des Edits. L'esperance où ils étoient que les Alliez conserveroient toujours ce Païs, fit qu'ils se declarérent publiquement, & grossirent les Assemblées qui se faisoient en faveur des Troupes. 1708. *Beaucoup d'Habitans de la Flandre Françoise se déclarent pour la Religion Reformée.*

Les Alliez reprennent Gand.

Quelque gloire que l'Armée Ennemie se fût aquise par la prise de Lille, elle crut n'avoir rien fait, tant que les François resteroient maîtres de Gand & de Bruges. Après avoir ravitaillé les Places qui en avoient le plus de besoin, ils se disposérent au Siége de Gand, quoique la saison fût déja fort avancée. Milord Duc fit investir cette grande Ville le 18. de Décembre, & la Tranchée fut ouverte le 24. la veille de Noel. Cent cinquante Canons ou Mortiers y furent conduits pour la foudroier, & éviter une longue résistance qui auroit fait perir l'Armée des Assiégeans. La France ne comptoit pas de pouvoir la conserver, & il lui eût été facile d'évacuer Gand, Bruges & les autres Postes à la Gauche du Canal, s'il n'avoit pas été question de procurer aux Bourgeois une Capitulation qui les garantît de la vengeance des Alliez. Le Comte de la Mothe ne resista qu'autant qu'il faloit pour l'obtenir. Les Alliez avoient d'abord eu dessein de faire la Garnison Prisonniere de Guerre, & ce qui sembloit favoriser l'exécution de ce dessein, l'Armée de France étoit déja dans ses quartiers, & tous les Généraux étoient à la Cour.

Mais

1708. Mais le Maréchal de Bouflers alla en Poste en Flandres, rassembla en peu de jours un Corps d'Armée sous Douai, & fit préparer une nombreuse Artillerie. Ces mouvemens engagérent les Alliez à finir la Campagne, en accordant aux Bourgeois, & à la Garnison, les Conditions qu'ils avoient d'abord voulu leur refuser. La Capitulation dont les Articles étoient très-favorables aux Assiégez, fut signée le 30. de Décembre. Je passe aux succès qu'eurent cette même année les Armées de Dauphiné & d'Espagne.

Le Duc de Savoie se met en Campagne.

Le Duc de Savoie aiant reconnu la Princesse de Volfenbutel Epouse de Charles III. son Allié, pour Reine d'Espagne, au préjudice de sa fille, la Cour Impériale l'avoit mis en possession du Montferrat, afin de l'engager à perseverer dans les engagemens qu'il avoit pris. Une partie de cette année se passa en Négociations pour lui procurer cette satisfaction de la part de la Cour de Vienne. L'investiture en fut donnée à son Ministre le 7. de Juillet à Vienne où le 30. de Juin, l'Empereur avoit fait publier un Décret par lequel il mettoit Charles IV. Duc de Mantoue & de Montferrat au Ban de l'Empire, & confisquoit ses Etats, à cause de l'attachement qu'il avoit marqué pour les deux Couronnes. Ce Prince n'eut pas le tems de se plaindre de ces Procedures, il mourut subitement à Padoue le 5. de Juillet. Le Duc de Savoie fit enfin avancer ses Troupes du coté de Pignerol, & acheter dix mille sacs de blé dans le Païs de Vaux, & se mettant lui même en Campagne, il arriva le 16. de Juillet à Suze, avec le plus gros Corps de son Armée, un autre arriva le 19. à Sez sur l'Isere vis-à-vis de St. Maurice, & le même jour un troisiéme Corps descendit par le Mont Cenis, & prit poste à Lanebourg. A ces mouvemens Villars jugea que son dessein étoit d'entrer dans la Savoie, & de forcer quelque passage. Il rapella aussi-tôt les Troupes qui étoient dans le Chablais & le Faussigni, Païs où il n'y a point de Places fortes, & ne songea plus qu'à rassembler son Armée au Fort de Barreaux au dessous de Montmelian, pour faire tête à ce Duc dont l'Armée étoit forte d'environ trente quatre mille Hommes. L'Ennemi déboucha par la Vallée d'Aoste, & par le Mont Cenis, s'empara du Chablais & du Faussigni, & s'avança jusqu'à St. Jean de Morienne, à la Chambre, & à Saint Remi sur la Riviére d'Arc, tenant la route de Chamberri. Son but étoit de reprendre la Savoie, & de se faire un passage dans le Viennois, pour s'approcher de Lion; mais aiant trouvé un obstacle insurmontable dans l'Armée que lui opposa le Maréchal de Villars, il changea de route, & prit le parti d'aller par les Vallées de Bardonache & d'Oulx gagner le Mont Genevre, pour descendre vers Quayras, & s'emparer d'Ambrun, Ville Archiépiscopale, mal fortifiée. Un Corps de son Infanterie avoit ordre de s'avancer en même tems entre le Col de Lautaret & le Val de Monestier, pour couper toute Communication à Briançon, Fenestrelles, Exiles, & autres Postes qui confinent au Marquisat de Suze, & à la Principauté de Piémont. Il fut encore prévenu dans ce dessein; le Comte d'Artagnan suivant les

1708. les ordres du Maréchal de Villars, arriva à Briançon avec les Troupes qu'il amenoit de Provence, & l'empêcha d'occuper le Val de Monestier, par où devoit passer Villars qui venoit à grandes journées. En effet ce Maréchal arriva le 8. d'Août à Briançon, & ses Troupes y arrivérent le 10. Cependant le Duc de Savoie déja maître de la Vallée d'Oulx & du Col de Sestieres, avoit gagné les Hauteurs du Mont Genevre. Son Armée n'étoit qu'à deux lieues de Briançon, lorsque le Comte de Muret, commandé avec treize Bataillons pour attaquer les Troupes les plus avancées, les obligea d'abandonner le Mont Genevre, & de descendre à Sezane sur la Doria, où Son Altesse Roiale avoit choisi son quartier général. Le 11. un autre Détachement de trois mille Hommes, sous la conduite du Marquis de Thoui, les força de quiter les deux Sesanes, & il y eut même une action où les Piemontois perdirent environ mille Hommes. Son Altesse Roiale s'en dédommagea par le Siége d'Exiles dont la Garnison qui étoit de trois cents Hommes, se rendit le troisiéme jour, & fut Prisonniere de Guerre. Celle de la Peirouse qu'il attaqua aussi, eut le même sort; elle consistoit en quatre cens Hommes. Fenestrelles où il y en avoit six cents, se rendit à lui le 31. d'Août aux mêmes conditions.

Il prend Exiles, la Peirouse & Fenestrelles,

Il permet la liberté de conscience à ses sujets.

Sensible aux vœux de ses sujets, & à l'intercession de ses Alliez, ce Prince accorda cette année aux Habitans des Valées de Pragelas & de Saint Martin la liberté de conscience, & leur permit l'exercice de la Religion Reformée qui leur avoit été interdit depuis quelque tems.

Echange des Prisonniers. 1708.

Il y avoit long-tems que l'on avoit tenté en Espagne de dresser un Cartel pour l'échange, & la rançon des Prisonniers de Guerre entre les Alliez & les deux Couronnes. Des Commissaires s'étant rendus de part, & d'autre à Liniola en Catalogne, terminérent enfin heureusement cette Négociation le 26. d'Octobre, & l'échange se fit selon qu'ils étoient convenus. Suivant l'estimation des qualitez des Officiers rendus des deux parts, regleé sur le pied d'un Cartel arrêté en Lombardie le 31. d'Août 1702, on trouva que les Alliez étoient redevables aux deux Couronnes de trois cents soixante & quinze livres, dont on leur devoit tenir compte sur les Places des premiers Officiers que les Alliez prendroient. Les Sergeans & les Soldats furent réglez par Places, & non en argent, chaque Sergeant étant compté pour deux Soldats, les Cavaliers & les Dragons furent échangez homme pour homme. Ils reglérent aussi que les Matelots & autres gens de Marine, les Commis des Vivres, des Hopitaux, Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, Auditeurs, Valets, & Vivandiers seroient renvoiez sans échange; Qu'on ne donneroit de part ni d'autre aucun azile aux Voleurs, mais qu'ils seroient rendus avec leurs Vols pour en faire justice. On tint aussi des Conferences à Turcoin pour un pareil échange, & l'on convint de rendre homme pour homme de même Caractere. La France eût bien souhaité que l'on eût fait une compensation des Charges, âfin de pouvoir retirer le Maréchal de Talard; mais la Providence qui le destinoit comme une ressource à la France, pour en-

1708. entamer des propositions de Paix, dans les momens qu'elle avoit marquez pour les rendre fructueuses, ne permit pas que le Ministere d'Angleterre y donnât les mains.

Le Chevalier d'Asfeld reprend Denia.

Denia premiére conquête des Alliez après le soulévement de Valence, étoit toujours munie d'une Garnison qu'ils y entretenoient. Le Chevalier d'Asfeldt eut ordre du Duc d'Orleans de prendre quelques Régimens de l'Armée de Catalogne, pour joindre à celles qui étoient restées dans le Roiaume de Valence. Avec cette petite Armée il alla faire le Siége de Denia où, sur le bruit de son Approche, le Gouverneur d'Alicante fit entrer le 5. de Novembre, un Renfort de deux cents Hommes avec quelques Munitions. La Tranchée fut ouverte le 7. & on commença à battre en Brêche le 9. Le Chevalier aiant tout disposé pour l'Assaut, se mit le 12. à la tête des Grenadiers soutenus des autres Troupes, & prit la Ville l'épée à la main, aiant été legerement blessé à la Cuisse. On passa au fil de l'épée, tout ce qui s'y trouva les Armes à la main: le Commandant avec neuf cents cinquante Hommes qui lui restoient de sa Garnison, se sauva dans le Château, & ils se rendirent Prisonniers de Guerre le 17. quoi qu'ils eussent des vivres pour tenir deux mois de Siége. Le Chevalier d'Asfeldt y laissa en Garnison deux Régimens & marcha vers Alicante. Dom Pedro de Ronquillo prenant les devans, investit la Ville le 27. & le 28. & le Chevalier y arriva le 30. avec le reste de son Armée & l'Artillerie. La Tranchée fut ouverte le 1. de Décembre, & les Assiégez abbandonnérent deux Fauxbourgs aux premiéres décharges. Le soir du même jour on poussa les Approches jusqu'aux murailles de la Ville, on y attacha le Mineur pour les faire sauter; mais le lendemain le Commandant capitula à des Conditions favorables. La Garnison prit la route de Catalogne. Sur ces entrefaites le Chevalier d'Asfeldt apprit un incident qui l'obligea de l'arrêter Prisonniere de Guerre. Voici à quelle occasion.

Et Alicante.

Les Alliez se rendent maîtres de la Sardaigne & de Minorque & arrêtent la Garnison de Port-Mahon.

La Flotte Angloise s'étant présentée sous les ordres de l'Amiral Lacke devant l'Isle de Sardaigne, en avoit fait la conquête avec d'autant plus de facilité, que le Viceroi se trouva abbandonné par toutes les milices du Païs déja prévenues en faveur de Charles; & contraint d'accepter l'offre que lui fit l'Amiral de le faire transporter lui & les siens dans quelques Villes de la domination de Philippe. Cette Flotte fit voile ensuite vers l'Isle de Minorque, où le Général Stanhope aiant débarqué avec quelques Troupes, il s'empara de quelques Forts détachez, & des ouvrages que le Gouverneur du Château de Port-Mahon avoit fait faire. Il se rendit maître du Château même dont la Garnison capitula à des Conditions honorables. Il ne s'agissoit plus que d'exécuter les Articles, & surtout celui par lequel la Garnison devoit être conduite en France; lorsqu'il vint un ordre de l'arrêter Prisonniére de Guerre en represailles des mauvais traitemens qu'on avoit faits à la Garnison de Xativa. Après la reduction de cette derniére Place, la Garnison qui devoit être conduite en Catalogne, fut divisée en trois bandes pour la commodité des Etapes. La premiére

1708. re arriva à Tortose sans autre inconvenient que la desertion de plusieurs Soldats. La seconde escortée par un Détachement Espagnol, étant arrivée à la hauteur de Moreilla, Ville aiant un bon Château occupé par les Mécontens, tourna contre l'Escorte les Armes qu'on lui avoit laissées, & se jetta dans la Ville. Les Cavaliers Espagnols qu'elle avoit écartez, retournérent sur leur pas, & annoncérent cette infraction, en represailles dequoi la troisieme bande fut arrêtée Prisonniére. Moreilla aiant capitulé quelque tems après, cette partie de la Garnison de Xativa jouït de la Capitulation, & fut conduite avec le reste des Troupes à Tortose. Telle fut l'origine du ressentiment des Anglois qui prétendirent pour satisfaction, que les Anglois & les Hollandois pris à Xativa seroient rendus en Catalogne armez & habillez: Que ceux qui avoient peri, ou deserté, seroient remplacez par un pareil nombre d'Hommes des mêmes Nations; Et qu'en attendant, la Garnison Françoise de Port-Mahon resteroit Prisonniére sur les Vaisseaux Anglois, ou occupée aux travaux des Fortifications. Ce fut sur cette Déclaration que Stanhope écrivit lui-même au Chevalier d'Asfeldt, que ce dernier fit arrêter la Garnison d'Alicante.

Celle d'Alicante arrêtée par Represailles.

Arrivée des Reines à Lisbonne & à Barcelone.

Les Cours de Portugal & de Barcelone firent de grandes réjouissances; la premiére au sujet de l'arrivée de la nouvelle Reine qui fut reçue à Lisbonne le 28. d'Octobre, avec tous les honneurs accoutumez, mais avec moins de joie que si la Flote qui l'avoit amenée, eût apporté au Roi son Epoux les secours qu'il attendoit d'Angleterre: La seconde à l'occasion de la Princesse de Wolfenbutel, Epouse du Roi Charles, laquelle arriva à Barcelonne, & y fit son Entrée publique, le 1. d'Août. 1708.

Entreprise de la Flotte Angloise contre les côtes de France.

La Flotte Angloise commandée par l'Amiral Bings, qui avoit pris dix mille Hommes de débarquement, parut le 13. d'Août à la Hauteur d'Ambleteuse, & de Boulogne, & le lendemain soixante Chaloupes portérent quelques Troupes à terre, où les Anglois vouloient se saisir de l'un de ces deux Ports, & établir ainsi une Communication, de ce côté entre la Mer, & l'Armée, & couper celle de Nieuport, de Dunkerque & des autres Villes voisines avec la Picardie & le reste de la France; mais à la vue des Milices, ces Troupes se rembarquérent. La Flotte tenta un débarquement vers Etaple, & y aiant trouvé les mêmes obstacles, elle remit à la voile le 19. pour retourner en Angleterre.

Les Bijoux & les Pierreries de la Couronne d'Espagne aiant été emportées de Madrid, lors que les Alliez s'en approchérent, étoient depuis ce tems-là demeurées en France. Le peril étant cessé, le Roi jugea qu'il devoit donner aux Espagnols une marque de sa confiance, en les renvoiant & il en chargea le Duc d'Orleans, lorsqu'il se rendit à Madrid au commencement de cette Campagne.

Chamillard se démet de la charge de Controleur-Général, qui est donnée à des Marets.

Chamillard accablé du poids des affaires, & ne pouvant suffire à tous les devoirs de ses Charges, se demit de celle de Controleur Général des Finances, que le Roi donna à Desmarets. Le Roi eut la bonté de témoigner à Chamillard qu'il ne re-

1708. prenoit cette charge de ses mains, que sur l'instance qu'il lui en faisoit, & pour preuve que ses services lui étoient agréables, il le gratifia d'une pension de quarante mille livres, lui conservant le détail de la Guerre.

Desmarets nous apprend lui même, dans un mémoire justificatif qu'il publia depuis, que „la rareté „de l'espèce, les sommes considerables dues aux Tresoriers & aux „Entrepreneurs, le défaut de paiément des Assignations, le discredit des effets du Roi, & l'usure „qui se faisoit sur les Billets de „Monnoie, avoient mis les Finances „dans un état qui paroissoit sans remede. Le Roi, *dit-il*, me nomma Controlleur Général dans cette afreuse situation. Elle m'étoit „assez connue, le peu de possibilité de satisfaire à tant de dépenses „avec si peu de fonds me parut dans „toute son étendue; mais le Roi „ne me laissa pas la liberté de lui „représenter ce que je savois, & ce „que je connoissois de l'état de ses „finances. Il me prévint & s'expliqua nettement, me disant qu'il „connoissoit parfaitement l'état de „ses Finances; qu'il ne me demandoit pas l'impossible; que si je „réussissois, je lui rendrois un grand „service, & que si le succès n'étoit „pas heureux, il ne m'en imputeroit pas les Evénemens".

Supressions & creations de Charges & d'Offices.

Les deux Charges de Directeurs des Finances dont il possedoit l'une, avant que d'être Contrôleur Général, furent supprimées, & d'Armenonville qui avoit la seconde eut pour dédomagement une pension de douze mille livres avec l'Espectative de la premiére charge qui viendroit à vaquer dans le Conseil Roial des Finances, jouïssant en attendant du Droit d'y avoir entrée. Pour fournir au remboursement des huit cents mille livres qui avoient été paiées pour chacune de ces Charges, on obligea les six Intendans des Finances d'acheter chacun pour deux cens mille livres d'augmentations de gages, & on en créa un septiéme avec inspection sur les Tresoriers des Guerres, moiennant huit cents mille livres, ce qui produisit au Roi quatre cens mille livres au delà du remboursement, & dont ses coffres profitérent. 1708.

Le Roi créa au mois de Mai quatre Charges d'Intendans du Commerce, & y attacha un revenu annuel de vingt cinq mille livres de rente, moiennant une finance proportionnée.

Un Edit de Février portoit la création de quarante Inspecteurs de Police dans la Ville & les Fauxbourgs de Paris. Leurs principales fonctions étoient de retirer tous les mois les registres des Aubergistes, & des personnes qui louent des Chambres Garnies. Il leur étoit attribué un droit de quarante sols par mois sur chaque Hôtel ou Maison Garnie à Porte Cochere, & de la moitié pour celles à petite Porte, & pour chaque Auberge. Un autre Edit du 4. Juin, ordonna qu'en attendant la vente de ces Offices, les Droits en seroient perçus par un traitant qu'il nommoit. Edits.

Le Parlement enregistra le 27. de Septembre, un Edit perpetuel & irrevocable par lequel le Roi permettoit à ses sujets de se racheter de la Capitation pour toute leur vie, en paiant tout à la fois six années sur le pied qu'ils étoient taxez annuellement;

ment;

1708. ment; outre cet avantage le Roi leur promettoit de leur en faire la rente perpetuelle au denier vingt.

Par une Déclaration du 14. de Mai, le Roi prorogea pour trois ans la defense faite le 9. de Juin 1705. aux nouveaux convertis qui auroient dessein de sortir du Roiaume, de vendre leurs biens immeubles, sans en avoir obtenu la permission d'un Sécretaire d'Etat, pour ceux qui monteroient à trois mille livres & au dessus; ou de l'Intendant de leur ressort, pour les biens dont la valeur seroit estimée au dessous de mille écus.

Au mois d'Avril, le Grand Prieur revint en France de son voiage de Rome. La Cour le rappela, peut-être pour dédommager par cette sorte de faveur le Duc de Vendôme son Frére, à qui on alloit enlever la gloire d'une Campagne en le faisant servir sous les Fils de France. Le même mois la Cour eut quelques allarmes pour la vie de la Duchesse de Bourgogne qui fit une fausse couche.

Le Roi fait faire un magnifique Autel à Notre-Dame de Paris.

Après ce que je viens de marquer de l'afreux dérangement où étoient les Finances, & de la dissipation des fonds qui ne pouvoient fournir aux dépenses de la Guerre, on s'étonnera sans doute que le Roi ne perdît rien du goût qu'il avoit pour les Batimens. Ce Prince fit reprendre cette année le travail du magnifique Autel de Notre Dame de Paris, qui avoit été commencé en 1699, & interrompu pendant quelques années. Mansard avoit fait élever un grand modelle de Plâtre qui n'eut guéres d'approbateurs; mais comme il mourut subitement à Marli au mois de Mai de cette année, sa charge de Sur- Intendant ordonnateur Général des Batimens & Jardins du Roi fut supprimée, & les appointemens en furent donnez au Marquis d'Antin avec le titre de Directeur Général des Batimens. Le 21. d'Août ce Marquis alla avec le Cardinal de Noailles, & Cotte premier Architecte de Sa Majesté, prendre les derniéres mesures pour élever cet Autel qui avoit été destiné par Louis XIII. Un Chanoine de la Cathedrale nommé de la Porte âgé de quatre vingts deux ans offrit de contribuer sans interêt dix mille livres tous les ans, tant qu'il vivroit, pour avancer cet ouvrage; à condition qu'après sa mort, le Roi s'obligeroit de faire rendre à l'Hotel-Dieu les avances qu'il auroit faites. Le Roi ne se contenta pas d'assurer un fonds pour remplacer cet argent, selon l'intention du Chanoine; il en marqua un autre de vingt mille livres par an, qui joints à la somme qu'offroit le Chanoine, fournirent dix mille écus par an. On commença donc à y travailler avec ardeur sur les desseins de Cotte. Je ne m'arrêterai point à faire la description de ce travail qui seroit l'une des plus belles choses de Paris, si le haut du Chœur y répondoit. Je passe aux personnes célébres qui moururent cette année.

Mort de l'Archevêque d'Aix.

Daniel de Cosnac qui avoit passé des Evêchez de Valence, & de Die à l'Archevêché d'Aix, & qui étoit de plus Commandeur de l'ordre du St. Esprit, & le plus ancien Evêque du Roiaume, mourut le 18. de Janvier, âgé de quatre vingts & un ans. Il avoit beaucoup moins de ce zèle persecuteur contre les nouveaux réunis, que les autres Evêques ses voisins. On trouva chez lui après sa

 mort

1708. mort une Caffette, où étoient onze mille Louïs du coin de Louïs XIII. gravé par Varin. Je ne dois pas refuser une Place en cette Histoire à un Maître d'Ecole de Paris nommé Meunier, qui mourut le 22. de Mars, âgé de cent vingt deux ans, & ce qu'il y eut en lui d'auffi rare que fon âge, c'eft qu'il conferva l'ufage de la raifon jufqu'à fa mort. Il avoit vécu fous Henri III. Henri IV. Louïs XIII. & vu foixante & cinq ans du Regne de Louïs XIV.

Vieilleffe extraordinaire.

Anne Jules Duc de Noailles, Pair & Marêchal de France, Chevalier des trois Ordres du Roi, & frere de l'Archevêque de Paris mourut à Verfailles le 2. d'Octobre. Il étoit Pere du Duc de Noailles, qui commanda cette année l'Armée Françoife fur les Frontieres du Rouffillon.

Mort du Marêchal de Noailles.

Au mois d'Avril la Republique des Lettres perdit un de fes Ornemens en la perfonne de Maucroix Chanoine de Rheims & Prieur de Creci célébre par plufieurs ouvrages, & fur tout par des traductions très-eftimées. Il avoit atteint l'âge de quatre vingts dix ans. Les Jefuites firent auffi une perte à la mort du Pere Anthoine Verjus qui s'étoit encore moins diftingué par fa qualité d'Auteur, que par fes autres talens qu'il avoit fouvent emploiez pour le fervice de l'Etat, fur tout dans le voiage qu'il fit en Allemagne, pour foulager le Comte de Creci fon frere; voiage qui lui procura une eftime générale dans les Cours qu'il parcourut. L'Academie Roiale des Sciences regreta d'autant plus Jofeph Pithon de Tournefort, qui mourut auffi cette année, que c'étoit un de ces genies rares qu'il eft dificile de remplacer. La Botanique 1708. devra en partie à cet infatigable Academicien la perfection, où l'on tâche de la porter. Il mourut le 18. de Décembre.

De Maucroix.

Du Pere Verjus Jefuite.

De Jofeph Pithon de Tournefort.

Nous voici enfin arrivez à une 1709. époque bien funefte au peuple, par les maux publics dont il fut affligé dans le cours de cette année. Depuis le commencement de la Guerre, la France entourée d'Ennemis, avoit fait d'extrémes efforts pour fe maintenir. Le Commerce ruiné par les expedients qu'avoit emploiez le Miniftere, pour attirer à foi les fommes dont il avoit befoin, ne laiffoit pas de fournir encore. Les Villages obligez de contribuer un certain nombre d'Hommes tous les ans, pour recruter les Armées, en avoient encore affez pour la culture des terres; & on fe confoloit par l'efperance d'une Paix prochaine qui rétabliroit le Negoce, & renvoieroit les milices dans leurs maifons. Les grandes difgraces étoient balancées par des avantages affez beaux, & fur tout par le fuccès des Troupes en Efpagne, où Philippe s'affermiffoit de jour en jour. Mais la France étoit deftinée à éprouver cette année ce que la famine a de plus affreux. On vit, dit un Orateur (1), le Riche & le Pauvre réduits à manger en foupirant un pain de douleur & à fe dépouiller même pour l'obtenir. Ces malheurs dont je parlerai dans le cours de cette année, furent une fuite du froid exceffif de cet hiver.

On obferva que dans les Provinces Meridionales le froid devança de quelques jours celui qui fe fit fentir du côté du Septentrion. Dès le pré-

Du froid exceffif de cet hiver.

(1) *L'Abbé le Prevôt dans fon Oraifon Funebre du Duc de Berri.*

1709. prémier de Janvier 1709. la Riviére d'Ebre en Espagne commença à se glacer; quoi que deux jours auparavant le tems fut si doux, qu'on avoit de la peine à se promener au Soleil, sans être incommodé de sa chaleur. Le 8. de Janvier, le froid devint si violent en Provence, en Languedoc & en Dauphiné, que le Rône, le plus rapide fleuve de l'Europe, fut glacé en plusieurs endroits. La gelée ne commença à Paris, en Angleterre, & en Hollande que la nuit du 5. au 6. du même mois, & les vieillards ne purent trouver dans leur mémoire aucun exemple d'un hiver si rude. On trouva qu'en quelques endroits les glaces avoient jusqu'à cinq pieds d'épaisseur. De gros arbres se fendirent par l'âpreté du froid. Les Ecoles, les Spectacles, la plupart des Tribunaux, furent interrompus à Paris, les boutiques fermées, & les travaux cessez. Beaucoup d'enfants & de vieillards ne purent suporter la rigueur de la saison, sur tout ceux qui n'avoient pas les commoditez pour s'en garentir. On trouva des familles entieres mortes de froid dans les maisons.

Les Riviéres se debordent.

Le 25. de Janvier, le tems fut beaucoup radouci, & un dégel de quelques jours fit espérer la fin de ces maux; mais la neige qui couvrit ensuite la Campagne, fut suivie d'une nouvelle gelée, qui fut trouvée fort moderée, lorsqu'on la compara à la précedente. Il s'en falut peu que le dégel ne causât autant de desordres que le grand froid. Les Riviéres venant à charrier, renversérent plusieurs Ponts, & brisérent un grand nombre de Bateaux. Plusieurs Riviéres sortirent de leur lits, & à Paris on traversoit la Greve en Bâteau. Ceux dont les maisons étoient bâties sur des Ponts, les abbandonnérent, & on tendit les chaines aux deux bouts pour empêcher les Carosses de passer sur ces Ponts déja ébranlez par les grosses piéces de glaces qui heurtoient avec violence contre leurs Pilliers. 1709.

Mort du Pere de la Chaise Confesseur du Roi.

Pendant que le peuple gémissoit sous le poids de ses miseres, le Roi fit une perte à laquelle il fut très-sensible. Son Confesseur le Pere François de la Chaise qui remplissoit ce Poste depuis trente quatre ans, mourut le 20. de Janvier, âgé de 85. ans. Il ne fut guéres regrété sincerement que par le Roi, qui s'étoit fait une longue habitude de se conduire par ses conseils. Les Jesuites lui reprochérent de ne s'être pas assez servi du pouvoir qu'il avoit sur le Roi, & de s'être comporté trop mollement, dans le grand ouvrage de l'extinction du Jansenisme: aussi son Successeur qui fut le Pere le Tellier, se hâta-t-il de pousser cette entreprise avec plus de vigueur, comme je le dirai dans la suite: D'un autre côté, les nouveaux convertis lui imputérent la Barbarie avec laquelle on les traita, & le regardérent comme l'Auteur de tous leurs maux.

Du Prince de Conti.

Le 22 de Février, mourut François Louïs de Bourbon Prince de Conti. Ce Prince avoit des qualitez héroïques dignes de la Couronne de Pologne à laquelle il avoit été destiné; mais elles ne lui servirent qu'à causer à la Cour une jalousie qui l'éloigna du Commandement des Armées. Le peuple le vangea de cette injustice, & publia assez haut qu'il étoit également honteux, & préjudiciable à la Nation que dans le

1709. le tems que la France avoit tant d'Armées sur pied, ce Prince fût retenu dans une oisiveté forcée. Il étoit dans sa quarante cinquiéme année, lors que la mort le frapa, comme la premiére des victimes qu'elle avoit choisies dans la Famille Roiale. Il laissoit un fils qui quita le nom de Comte de la Marche, pour prendre celui de Prince de Conti. Par son Testament il choisit sa sepulture dans l'Eglise de St. André des Arts sa paroisse, où Anne Marie Martinozzi sa mere est aussi inhumée. Ses funerailles se firent la nuit du 6. de Mars avec les Ceremonies ordinaires.

Du Prince de Condé.

Il fut suivi de bien près par Henri Jule de Bourbon Prince de Condé, Prémier Prince du Sang, fils unique du Prince qui a repandu un éclat immortel sur le nom de Condé. Il mourut à Paris le 1. d'Avril, dans sa soixante sixiéme année. Le 13. son cœur fut deposé dans l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites, & le lendemain on porta son Corps à Valleri en Gâtinois où est la sepulture de ses ancêtres. Son attachement pour le bien ne lui laissa presque point d'autre soin que celui d'accumuler; & pendant que la Nation étoit dans une affreuse indigence, causée par les depenses de la Guerre, ce Prince eut la dureté de conserver dix huit cents mille Louïs d'or en Espèces, outre des sommes immenses, en argent blanc, qu'on lui trouva après sa mort: bien diferent en cela du Prince de Conti qui n'étoit pas moins aimé pour sa générosité, qu'estimé pour sa valeur. Le Duc de Bourbon son fils lui succeda dans tous ses Gouvernemens, & dans ses dignitez dont la survivance lui avoit été assurée, lors de son mariage avec Mademoiselle de Blois Princesse légitimée de France. 1709.

Le Président Rouillé va à la Haie pour traiter de la Paix.

Les apparences de Paix ranimérent un peu les courages abbatus. Petkum que le Duc de Holstein-Gottorp entretenoit à la Haie pour l'interêt de quelques Regimens qu'il avoit au service des Alliez, fit un voiage à Paris, & parut un sujet propre à faire sous main quelques ouvertures pour enfiler une Negociation. Le Président Rouillé qui avoit été Ambassadeur en Portugal, se rendit à Halle auprès de Bruxelles, & s'y aboucha avec le Comte de Bergheik Ministre d'Espagne, & le Baron de Renswoode & Van den Berg Députez des Provinces-Unies. Il passa ensuite à la Haie, & y eut quelques Conferenrences avec les Pensionnaires Buys & Vander Dussen, l'un d'Amsterdam, l'autre de Gouda, nommez pour entendre ses propositions. La Nation Britannique engagea la Reine à demander que par le traité à faire le Roi de France reconnût le Titre de Sa Majesté, & la Succession dans la Ligne Protestante, sous la garantie des Alliez, & obligeât le Prétendant à sortir du Roiaume de France; & que Dunkerque, si funeste au Commerce des Anglois, fût demoli & son Port ruiné. Le Prince Eugéne & le Comte de Sinzendorf, chargez des Interêts de l'Empereur, le Duc de Marlboroug, & le Vicomte de Thownsend, Plenipotentiaires de la Reine d'Angleterre, & le Conseiller Pensionnaire Heinsius avec quelques autres Députez de la République, aiant examiné les propositions du Président, ne les trouvérent pas assez étendues pour

1709. pour servir de fondement à une Négociation, & pendant qu'un Gentil-homme alloit porter au Roi cette réponse, & demander de plus grands éclaircissemens, le Duc de Marlboroug alla concerter avec la Reine quels avantages particuliers l'Angleterre pouvoit se procurer en cas de Congrès.

Le Marquis de Torci fait le même voiage.

Le Roi impatient d'avancer un ouvrage aussi nécessaire que celui de la Paix, envoia le Marquis de Torci Ministre & Secretaire d'Etat, à qui il déclara ses derniers sentimens, & se remit à sa prudence de l'usage qu'il auroit occasion d'en faire. Ce Ministre étant arrivé à la Haie où ceux d'Angleterre s'étoient aussi rendus, eut une longue Conference, & le 20. de Mai, lui & son Collegue déclarérent que le Roi consentiroit à demolir Dunkerque, qu'il renonceroit à toute prétention sur la Monarchie d'Espagne, & cederoit les Places dont on conviendroit pour former la Barriére que les Etats Généraux demandoient pour eux. Ils offroient de plus de remettre toutes choses sur le pied où elles étoient par le Traité de Ryswick, & de raser certaines Forteresses qui donnoient de la jalousie. A mesure que les Ministres de France sembloient se relâcher, les prétentions grossissoient, l'Empereur redemandoit la Haute & la Basse Alsace; ils offrirent de rendre Strasbourg dans l'état où il étoit.

Difficultez qui en empêchent la réussite.

Dans les diverses Conferences qu'ils eurent sur ce sujet, ils virent combien il étoit dificile de convenir de quelque chose; ils témoignérent donc que n'étant pas instruits sur chacune des nouvelles demandes qu'on leur faisoit, y en aiant mêmes qui étoient trop fortes, pour que l'on pût en exiger du Roi l'exécution, ils se préparoient à partir. Le Roi en renonçant à la succession d'Espagne, croioit Philippe assez bien affermi, pour s'y soutenir avec les Troupes dont il n'auroit pas manqué, après la Paix déclarée entre la France & les Alliez; mais on vouloit quelque chose de plus.

Demandes Preliminaires des Alliez.

On prétendoit que le Roi le rapellât, & qu'en cas qu'il refusât d'évacuer le Trône, il joignît ses forces à celles des Alliez pour l'y forcer : on demandoit encore qu'il démolît Dunkerque, & rendît d'abord Strasbourg & Brisac à l'Empire, Furnes le Fort de Knocq, Menin, Ipres, Varneton, Comines, Vervic, Popperingue, Lille, Tournai, Condé, & Maubeuge aux Hollandois, le Comté de Nice au Duc de Savoie; sans compter qu'il lui devroit ceder Exilles, Fenestrelles, Chaumont, la Vallée de Pragelas &c. Tout cela devoit être non seulement accordé, mais même exécuté, avant que d'en venir au Traité de Paix. Le 28. de Mai, les Ministres de l'Empereur, de l'Angletere & des Provinces-Unies signérent quarante Articles Préliminaires qu'ils présentérent au Marquis de Torci, qui pria d'être dispensé de signer. Il allegua pour raison que n'aiant pas eu ordre du Roi de consentir à quelques-uns de ces Articles, il faloit qu'il eût son aveu, avant que de les signer; qu'il se rendroit à Versailles, & feroit savoir la derniére réponse du Roi sur ces Articles avant le 15. de Juin. A son arrivée la Paix parut plus éloignée que jamais, & dès le 2. de Juin, il écrivit au Prince Eugéne que selon les promes-

Le Marquis de Torci retourne en France.

1709. ſes qu'il lui avoit faites de l'informer de la réſolution du Roi à l'égard du projet de Paix, Sa Majeſté après l'avoir examiné, avoit trouvé qu'il étoit impoſſible de l'accepter, & qu'elle ordonnoit au Préſident Rouillé de faire ſavoir au plûtôt aux Puiſſances intereſſées dans la Guerre la réſolution qu'elle avoit été obligée de prendre. Ce dernier s'acquita en effet de ſa commiſſion, & s'en retourna en France. Il ſembloit que Dieu eût amené ces tems d'humiliation, pour faire ſentir à Louïs XIV. combien on eſt à charge & odieux à ſes voiſins, lorſque l'on meſure ſes deſirs plutôt ſur la néceſſité d'un Ennemi vaincu, que ſur les Regles de la moderation.

Le Preſident Rouillé part de la Haie.

Effet que produit la publication des Prelimi-naires.

Il fit diſperſer dans le Roiaume des imprimez, à fin de faire connoître au peuple quelle Paix on vouloit bien lui accorder. Une Lettre Circulaire adreſſée à ce ſujet à tous les Gouverneurs de Province, expliquoit les raiſons qui portoient le Roi à ne point conſentir à ces Articles: & faiſoit voir que même en les acceptant, la Guerre ne ſeroit point ceſſée pour cela; puiſqu'ils fixoient à deux mois l'exécution de toutes leurs demandes, & que pendant ce tems-là ils prétendoient l'obliger à leur livrer les Places qu'ils demandoient dans les Païs-Bas, & dans l'Alſace, & à raſer celles dont ils exigeoient la démolition.

Lettres circulaires du Roi.

„Ils refuſoient, dit le Roi, de „prendre de leur côté d'autres engagemens que celui de ſuſpendre tous „Actes d'hoſtilité juſqu'au 1. d'Août, „ſe reſervant la liberté d'agir alors „par la voie des Armes, ſi le Roi „d'Eſpagne, mon petit fils, perſiſtoit „dans la réſolution de deffendre la „Couronne que Dieu lui a donnée". 1709. Il marquoit enſuite combien cette ſuſpenſion étoit plus dangereuſe que la Guerre même, puiſque qu'elle ne diſpenſoit point de la dépenſe d'entretenir les Armées, & qu'après que le terme en ſeroit expiré, les Alliez l'auroient attaqué avec les nouveaux avantages qu'ils auroient tirez des Places, où il les auroit lui même introduits, en même tems qu'il auroit démoli celles qui ſervoient de rempart à ſes Villes Frontiéres. „Je „ſuis perſuadé, diſoit-il, que mes „peuples s'oppoſeroient eux mêmes à „la recevoir à des Conditions également contraires à la Juſtice, & „à l'honneur du nom François.

Il écrivit des lettres dans le même eſprit aux Archevêques, & aux Evêques de France, qui par des Mandemens très-touchans excitérent le zèle du peuple à redoubler ſon attachement pour le Roi, & ſa ferveur pour demander à Dieu une Paix qui ne fût pas un préſent de ſa colere. Les peuples quoique épuiſez louérent le Roi de n'avoir pas accordé des Articles ſi préjudiciables à l'Etat, & qui ſans en finir les malheurs, ôtoient plus à la Couronne qu'elle ne pouvoit perdre en pluſieurs Campagnes.

Mandemens des Evêques.

Tout ſe prépara pour continuer la Guerre. Mais le Duc de Vendôme ſe trouvant incommodé de la goute, fit vendre ſes équipages, & paſſa cette année à joüir d'un repos tel que le pouvoit goûter un cœur auſſi ſenſible que le ſien l'étoit aux calamitez publiques.

Le Duc de Vendôme vend ſes Equipages.

Des nouvelles reçuës d'Amerique annoncérent un ſuccès heureux qu'avoient eu les Armes de France le 1. de Janvier. Coſtebelle Gouverneur de

Priſe des Forts St. Jean en Amerique.

1709. de Plaisance dans la nouvelle France, forma le dessein de deposter les Anglois des Forts de St. Jean, qu'ils occupoient sur le rivage oriental de Terre-neuve. St. Ovide Lieutenant de Roi à Plaisance s'étant chargé de l'exécution, marcha à la tête de cent soixante & quatorze Hommes, avec lesquels il fut s'embarquer le 18. de Décembre à la Baie de Ste Marie. Delà il se rendit dans la Grande Saumoniere (1), où il débarqua son monde, & aiant fait environ trente lieues, il arriva le 1. du mois suivant à deux heures après minuit auprès du principal Fort de St. Jean. Les sentinelles aiant apperçu les François qui s'avançoient à petit bruit dans l'obscurité, criérent: Qui vive; mais on doubla le pas sans leur répondre, & on arriva à l'entrée du Chemin-couvert, où l'on ne fit qu'un cri général de *Vive le Roi.* Les François s'emparérent du Chemin-couvert, traversérent le fossé, & à la faveur des Echelles qu'ils avoient apportées, montérent sur le rempart. Le Colonel Anglois à qui ce Fort étoit confié, se défendit à la tête de cent Hommes de sa Garnison, secondée par les Habitans armez qui faisoient un feu continuel, & reçut trois blessures. Il n'y eut point de Capitulation, & ils se rendirent à la discretion du vainqueur. St. Ovide se voiant maître du Fort, envoia assurer les Habitans qu'il ne leur seroit fait aucun tort. Il fit apeller les Chefs de famille qui lui remirent leurs Armes. Un Officier accompagné d'un Tambour alla sommer le Gouverneur du Fort-Guillaume de se rendre dans le terme de vingt quatre heures: Ce qu'il fit, se rendant Prisonnier de Guerre, le 2. de Janvier à huit heures du matin. 1709.

Rareté des grains. Déclaration du Roi à ce sujet.

Ni cet avantage, ni celui que remporta du Gué-Trouin au mois de Mars dans un Combat qu'il livra à une Flotte Angloise de laquelle il enleva cinq Bâtimens Marchands, n'excitérent presque point l'attention du peuple qui étoit alors distraite par l'esperance d'une Paix prochaine; & par les craintes que donnoit déja la recolte peu favorable de 1708, & la mauvaise apparence de la prochaine. Le prix des bleds étoit considerablement augmenté, & quoi qu'il y eût encore assez de grains dans le Roiaume, comme il parut par la recherche que le Roi en fit faire, les usuriers les resserroient avec soin pour profiter de la nécessité, & en faire hausser le prix. Cela donna lieu à une Déclaration du 27. d'Avril, par laquelle il étoit ordonné à tous, de quelque qualité & condition qu'ils fussent, de specifier exactement la quantité de grains de toute espèce qu'ils avoient chez eux; de marquer de quelle année ils étoient, & combien ils en avoient de chaque année, le tout à peine de trois mille livres d'Amende. Ceux que les personnes nommées pour faire la visite des grains trouveroient avoir fait des Déclarations fausses ou défectueuses, devoient être condamnez outre l'Amende & la Confiscation des Grains, aux Galéres, & même à la mort, sans distinction d'état, de condition, ni de dignité des personnes. Comme la Guerre ôtoit toute esperance de secours du côté des Roiaumes voisins, la France eut recours aux Ports de

(1) *Riviére ainsi nommée à cause de la grande quantité de Saumon qu'on y trouve.*

1709. de Barbarie qui permirent d'acheter des grains. Ce qu'on en reçut par ce moien, fut un soulagement que les Provinces Maritimes partagérent aux autres avec joie.

Edit du Parlement de Toulouse en faveur des Pauvres.

Le Parlement de Toulouse donna le 30. d'Avril un Arrêt par lequel il étoit ordonné, sans consequence pour l'avenir, que pour subvenir à la subsistance des Pauvres jusqu'au tems de la Moisson, on taxeroit tous les Archevêques, Evêques, Abbez, Chapitres, Prieurs tant seculiers que reguliers, Curez & autres personnes prenant Dimes dans l'étendue de son ressort, de même que les Chapelains, Ecclesiastiques & autres sans exception de personnes, à raison d'un sixiéme du produit annuel de leurs Prelatures ou Benefices; au paiement de quoi leurs Rentiers, Agens, ou Receveurs devoient être contraints, même par Corps, en vertu de cet Arrêt dans lequel on établissoit des Receveurs de la subsistance des Pauvres. Cet Arrêt que les Ecclesiastiques du Languedoc traitérent d'abord de nouveauté, ne faisoit qu'en renouveller un pareil, rendu au mois de Juillet de l'année 1562.

Edit pour la reforme de la Monnoie.

Pour achever la ruine des familles, les Usuriers se prévaloient de plus en plus de la néceßité des citoiens & de la cherté des vivres. Pour soulager ceux qui étoient encore chargez de Billets de Monnoie, dont il restoit alors pour la valeur de soixante & douze millions repandus dans le public & dans les Caisses Roiales; le Ministere ne trouva point de plus sur moien de les aquiter, qu'en refondant les espèces, & en ordonnant que ceux qui apporteroient aux changes ou aux hôtels de la monnoie, cinq sixiémes en espèces anciennes ou reformées, & un sixiéme en Billets de Monnoie, recevroient le tout argent comptant en nouvelles espèces, & que les Billets de Monnoie seroient biffez en leur présence. Le benefice de cette refonte se montoit à la concurrence des soixante & douze millions que l'on vouloit aquiter. L'Edit fut enregistré le 14. de Mai à la Cour des Monnoies. 1709.

Mandement du Cardinal pour ordonner une Procession génerale.

Ce fut dans le même tems que le Cardinal de Noailles donna son Mandement pour exciter son troupeau à calmer la colere du Ciel, qui se déclaroit si visiblement. Il n'y deguisoit point les malheurs de la Patrie. „La main de Dieu, *dit-il*, est toujours apesantie sur son peuple; il „joint la Sterilité de la terre aux „autres fleaux dont il nous afflige „depuis plusieurs années. Nous „commençons à voir l'accomplissement de la terrible menace qu'il „fit aux Israëlites; *je ferai que le Ciel sera pour vous comme de Fer, & la terre comme d'Airain*. La „terre n'a plus sa fecondité naturelle; elle refuse en plusieurs endroits les choses les plus nécessaires à la vie; le Ciel loin d'échauffer la terre, & de repandre sur elle ses douces rosées qui la rendent „fertile, ne donne que des pluies „froides & steriles, un tems inconstant dont les suites sont à craindre. Nous devons donc recourir „promptement à la bonté & à la „puissance de celui qui seul est le „maître du Ciel & de la Terre, qui „nourrit jusqu'aux plus vils animaux, & n'abandonne aucune de „ses créatures, si elle ne l'y oblige „par son ingratitude. Quoi qu'il „soit changé à notre égard, & qu'il „n'ait

1709. „ n'ait depuis quelque tems que des „ rigueurs pour nous, il ne laisse „ pas de nous donner quelque con- „ solation : les maladies dont nous a- „ vons été allarmez diminuent con- „ siderablement, & ne sont point „ d'une nature à faire craindre la „ contagion dont les gens trop cre- „ dules avoient eu peur. Allons „ donc à lui avec confiance. Il de- „ viendra pour nous le Pere des mi- „ sericordes, & le Dieu de toute „ consolation. Il n'est sourd à no- „ tre voix, & il ne rejette nos prie- „ res, que parce qu'elles ne sont ni „ assez humbles ni assez perseveran- „ tes. Cessons d'offenser Dieu, afin „ qu'il cesse de nous punir; dechi- „ rons nos cœurs & non pas nos vê- „ temens; demandons moins la fin „ de nos maux, que la fin du peché „ qui nous les attire". Ce Prélat après une instruction si touchante ordonnoit de faire une Procession générale, où seroient portées les Chasses de St. Marcel & de Ste Genevieve Patrone de Paris : Cérémonie qui ne se fait que dans les besoins de l'état les plus pressans, & lors qu'on ne voit presque plus d'autre remede qu'une protection miraculeuse du Ciel. Les circonstances dont cette solemnité est accompagnée, méritent d'être raportées ici; peu d'Historiens ont eu occasion d'en donner une description entiére.

On descent la Chasse de Ste Genevieve.

Lors que la résolution fut prise de descendre cette Chasse du lieu où elle a coutume d'être en depôt, & que la Cour eut donné ses ordres qui sont nécessaires dans cette occasion; peu de jours avant la Cérémonie, l'Archevêque de Paris se rendit à l'Eglise de Ste Genevieve, accompagné de son Chapitre & du Clergé de St. Benoît, de St. Etienne des Grez, de Saint-Merri, & du Sepulchre, & fit aux Chanoines de Ste Genevieve un discours, où il leur représenta la calamité publique, & le besoin que l'on avoit des secours divins, & il finit en priant l'Abbé de consentir à la descente de la Chasse. L'Abbé lui en remontra les difficultez, ajoutant qu'il la permetroit, pourvû que l'on observât les solemnitez requises, & les Conditions établies par l'ancien usage. Les principales sont que la Chasse sera portée à l'Eglise Cathedrale & non ailleurs; que les Lieutenans civil, & criminel, l'Avocat & le Procureur du Roi au Chatelet, en habits de Cérémonie, & douze Commissaires au nom de toute la Ville, doivent se rendre à l'Eglise avant la Procession, & là s'obliger, par serment & par écrit, de l'accompagner, & de ne la point perdre de vûe, qu'elle n'ait été raportée & remise en sa place; & que la Chasse de St. Marcel qui est gardée à Nôtre Dame, sera portée sur le Maître-Autel de Ste Genevieve un peu avant la Procession.

On la porte en Procession.

Le 16. de Mai, toutes les Cours, & le Corps de Ville se rendirent à l'Abbaïe de Ste Genevieve, où arrivérent peu après les Ordres religieux, toutes les Paroisses & les Collegiales de Paris, l'Archevêque, & le Chapitre de la Cathedrale. Après les formalitez & les prieres accoutumées, les ordres Religieux & les Paroisses commencérent la Marche selon leur rang. Le Chapitre de Notre Dame & celui de Ste Geneviéve, alloient ensemble, le prémier à la Gauche, avec la chasse de St. Marcel, le second à la Droite, avec celle

1709. celle de la Sainte. Le Parlement & la Cour des Aides suivoient l'Abbé: la Chambre des Comptes & les Corps de Ville marchoient après l'Archevêque. Les ruës étoient pleines d'une affluence de peuple, qu'attiroit la curiosité où la devotion. Quand les Chasses furent placées dans le Chœur de Notre Dame au lieu qu'on leur avoit préparé, on fit les priéres qui durérent jusques à quatre heures après midi, après quoi on partit de la Cathedrale dans le même ordre qu'on étoit venu, & lorsque l'on fut arrivé au petit Pont, les Chasses & les deux Chapitres se separérent, & s'en retournérent chacun dans son Eglise.

Progrès en Espagne.

Si quelque chose étoit capable de consoler le Roi du triste état où il voioit ses sujets, c'étoit sans doute la situation favorable où étoient en Espagne les affaires de son Petit fils. Le Général Stanhope avoit tenté inutilement d'introduire du secours dans le Chateau d'Alicante: son Escadre s'étant présentée le 17. d'Avril devant cette Ville qu'elle canonna durant quelques heures, n'en retira point d'autre avantage que celui de procurer une Capitulation honorable à la Garnison, qui s'embarqua sur son Escadre le lendemain & fut transportée à Barcelone. Je passe quelques Places que le Comte d'Estain reduisit en Arragon, pour venir à la Bataille que le Comte de Galoway perdit malgré la superiorité de son Armée.

Ce Comte informé que le Marquis de Bai avoit passé la Guadiana au dessus de Badajoz avec un Corps de quinze mille Hommes, se mit à la tête de l'Armée Portugaise qui, grossie par les Troupes Angloises & Hollandoises, pouvoit être forte 1709. d'environ dix sept mille Hommes d'Infanterie & de cinq mille chevaux, sans y comprendre les milices, & se mit en mouvement pour l'aller chercher. Les deux Armées en vinrent aux mains le 7. de Mai, dans la Plaine de Gudiña à deux journées d'Elvas. Le Comte de Gallowai fit tout ce qu'on devoit attendre d'un Général aussi brave & aussi experimenté qu'il est; mais il fut si mal secondé par la Cavalerie Portugaise, qu'il vit l'Infanterie de cette Nation rompue par la Cavalerie Espagnole qui l'attaqua le sabre à la main, & qui après un grand carnage, la mit en fuite. Trois Bataillons Anglois à savoir Batimore, Stanwich & Gallowai furent coupez, sans pouvoir rejoindre le Corps d'Armée, & furent faits Prisonniers de Guerre: Une grosse pluie qui survint, n'empêcha point qu'on ne poursuivît les fuiards pendant deux heures. La nuit leur fut plus favorable, & les déroba à la fureur des Espagnols à qui ils abbandonnoient vingt six piéces de Canon, sept Drapeaux, huit Etendards, & leurs Bagages. Le Comte de St. Juan, Mestre de Camp général de la Cavalerie Portugaise, un Maréchal de Camp, & divers autres Officiers de marque des Troupes Angloises, furent faits Prisonniers. Le Comte de Galowai faillit lui même à en accroître le nombre, & se retira avec les debris de son Armée sous le Canon d'Elvas, pendant que le Général Espagnol étendoit les Contributions à la Gauche de la Guadiana, & se rendoit maître du Château d'Alconchel dont le Commandant & la Garnison se rendirent Pri-

1709. Prisonniers de Guerre le 1. de Juin. Delà le Marquis de Bai alla bloquer Olivença malgré le Renfort de cinq Bataillons que le Comte de Gallowai y avoit jettez après sa défaite, il detruisit le pont par ou cette Ville avoit communication avec Elvas; mais après quelques legers succès auxquels je ne m'arrêterai point, les extrêmes chaleurs obligérent dès le mois suivant les Armées d'entrer en Quartiers de rafraichissement, & les Portugais abbandonnérent alors Valencia d'Alcantara, qu'ils demantelérent auparavant. La naissance d'un second fils de Philippe V. répandit dans l'Espagne une joie que sa mort arrivée huit jours après convertit en Dueil. Il fut baptisé par le Patriarche des Indes, & nommé Don Philippe.

Philippe renvoie les Troupes Françoises. motifs de ce Renvoi.

Ce fut en ce tems-là que ce Monarque renvoia à son Aieul les Troupes Françoises qu'il avoit à son service: deux motifs également puissans concoururent à lui faire prendre ce dessein. La lecture des Préliminaires avoit fait comprendre combien il lui étoit important que la France se servît de toutes ses forces pour obtenir d'autres Conditions, & le Conseil de Madrid entrant dans ces vuës, jugea que Sa Majesté Très-Chrétienne pouvoit bien retirer vingt quatre Bataillons, & vingt sept Escadrons pour renforcer ses Armées de Roussillon & de Dauphiné, en laissant seulement vingt neuf Bataillons à la solde d'Espagne, sous le Chevalier d'Asfeld qui devoit les commander en qualité de Lieutenant Général. L'autre raison étoit que Bezons nouvellement élevé à la dignité de Maréchal de France, & nommé pour commander les Troupes Françoises en Catalogne en l'absence du Duc d'Orleans, n'empêcha point le Comte Gui de Staremberg de passer la Segre & de prendre Balaguer. Ce desavantage qui provenoit de la mesintelligence survenue entre le Maréchal de Bezons, & les Généraux Espagnols, qui refusoient de lui obéïr, auroit attiré de plus grandes pertes; si Philippe ne fût accouru en Poste, pour remedier à ce desordre par sa présence qui suspendit les disputes. Il donna ses ordres & laissa le Commandement au Maréchal qu'il honora de la Toison d'or, & repartit pour Madrid; plus content encore du Duc de Noailles qui resserroit de plus en plus les Alliez en Catalogne. 1709.

La vérité dont l'Histoire se fait un devoir indispensable, ne me permet pas de suprimer, ni de garantir un bruit qui courut en ce tems-là, que le Duc d'Orleans regardant la Couronne d'Espagne, comme un bien perdu pour la Maison de Bourbon, par la fermeté avec laquelle les Alliez étoient résolus d'en priver le Duc d'Anjou, il fit faire quelques ouvertures pour se la faire donner en ce cas, & que ce fut pour cette raison qu'il n'alla plus commander l'Armée en Espagne.

Brouilleries entre les Cours de Rome & de Madrid.

Philippe V. eut encore une autre mortification cette année. La tendresse paternelle que le Pape lui avoit témoignée, n'avoit pu lui procurer d'autre bien que de calmer les consciences de quelques Espagnols; mais il savoit qu'il n'avoit pas tenu au Pontife qu'il n'en retirât de plus grands. Après que les Impériaux eurent soumis l'Italie, ils justifiérent les pressentimens de Clement

1709. ment XI. par la maniére dure dont ils traitérent l'Etat Ecclesiastique. Envain il les menaça des foudres du Vatican, il fit même quelques levées pour se defendre; efforts que ne purent seconder les deux Couronnes trop occupées à repousser ceux de leurs Ennemis. Il ne put faire autrement que de reconnoître Charle III. pour Roi d'Espagne. Philippe n'ignoroit pas que le Pape n'avoit point été libre de le refuser; mais quoi qu'il le justifiât dans son cœur, la raison d'Etat vouloit qu'on lui en marquât son ressentiment. Peut-être même que le Conseil de Madrid eût souhaité de voir les Impériaux encore plus irritez contre le Pape, s'atirer la haine des Catholiques zèlez, par la rigueur exercée contre le Pere commun des fidelles. On interdit par Arrêt du Conseil d'Espagne tout Commerce avec la Cour de Rome, avec deffense d'envoier aucun argent à la Daterie, sous des peines très-rigoureuses. L'Arrêt portoit de plus que durant l'interdiction, les Prélats, & Superieurs des Ordres ne feroient aucun usage des Brefs, Lettres, ou Ordonnances émanées de la Cour de Rome, & feroient tenus de les remettre entre les mains du Cardinal Porto-Carrero pour en faire son raport à Sa Majesté. Ce Prélat étant mort à Madrid le 14. de Septembre, le Roi d'Espagne nomma à l'Archevêché de Tolede, l'Archevêque de Sarragosse, dont le Siége fut donné à D. Alonzo Pimentel; & les Benefices de ce dernier furent conferez à l'Abbé Molinez Doien des Auditeurs de Rote à Rome. Les ordres de la Cour ne leur permirent pas de se pourvoir à la Daterie pour avoir les Bulles. Le chagrin de la Cour de Rome ne trouva de prise que sur l'Auditeur, qu'elle suspendit de ses fonctions, & priva de l'entrée du Palais: Telle fut la source des persecutions qu'il essuia de cette part, pour obéïr à son Roi. Peut-être même l'eût-on plus mal traité devant un Tribunal inflexible quand il s'agit de ses interêts temporels, s'il n'eût pas été revêtu du Caractere de Ministre de Sa Majesté Catholique, depuis le départ du Duc d'Uceda son Ambassadeur qui avoit quité Rome le 8. de Mai, sans prendre congé. Voions ce qui se passoit ailleurs. 1709.

Le Roi donne la charge de Sécretaire d'Etat à Voisin.

Les apparences de Paix s'étant évanouies par le retour du Président Rouillé, le Marquis de Chamillard, non content d'avoir resigné le département des Finances, remit aussi entre les mains du Roi sa charge de Secretaire d'Etat pour le département de la Guerre, & son fils qui en avoit obtenu la survivance, en donna aussi sa demission au Roi qui augmenta de vingt mille livres les pensions du Pere, en accorda au fils une de douze mille, & nomma Voisin (1) Créature de la Maintenon pour remplir ce Ministere.

Les Alliez en dictant les Préliminaires qu'ils vouloient faire signer à Sa Majesté Très-Chrétienne, & dont les Conditions devoient faire attendre un refus presque inévitable, n'avoient rien épargné pour obtenir de la force ce qu'ils n'osoient encore se promettre de l'abbaissement où la France étoit reduite. Dans les

(1) *Daniel François Voisin du Plessis de la Noraie, Conseiller d'Etat & Directeur Général de St. Cyr.*

1709. Campagne de Flandre. les Païs-Bas ils avoient, outre un Camp-volant de dix Bataillons & de douze Escadrons, deux Armées, l'une sous les ordres du Prince Eugéne de cent huit Escadrons & de soixante six Bataillons, l'autre sous le Duc de Marlboroug de soixante trois Bataillons & de cent quatre Escadrons, qui se joignant en un seul Corps, firent une Armée la plus formidable qui eût encore paru dans les Païs-Bas. Celle de France qui faisoit à peine deux tiers de celle là, étoit commandée par le Maréchal de Villars, à qui il ne manquoit plus que de signaler sa valeur en Flandres, comme il avoit fait en Allemagne & en Dauphiné. Son quartier général étoit à Anai Abbaïe située entre Lens & Pont-à-Vendin. Un Retranchement qu'il fit faire depuis le Marais de Vingle, joignant le Canal de Douai, s'étendoit jusqu'au Marais de Cambrin, flanqué par des Redans avec une baterie à chacun. Ce Retranchement étoit bordé de son Infanterie qui ne pouvoit former qu'une ligne, à la reserve de trois Brigades postées en seconde ligne, une au Centre & une à chacune des deux Ailes. Il avoit placé la Cavalerie derriére, pour soutenir son Infanterie. Il fit raser le Village d'Auchi, couper les arbres & les haies, entre son Camp & la Bassée, âfin que rien n'embarassât le Champ de Bataille, si les Ennemis venoient l'attaquer; comme leurs préparatifs & leur superiorité s'embloient l'en menacer. Le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug après avoir fait la revue de leurs Armées le 20. & le 21. de Juin, se mirent en mouvement le 26. La Droite commandée par le Prince Eugéne marcha sur Wavrin entre Lille & la Bassée. La Gauche s'étendit sous les ordres du Duc de Marlboroug au de-là de la Marque, où deux attaques devoient se faire l'une à Berclau, & l'autre à Pont-à-Sault, entre Pont-à-Vendin & Douai, pendant que le Prince Eugéne attaqueroit par la Bassée. On s'attendoit à une Bataille, ou plutôt, à une Victoire des Alliez dont la prise d'Ipres devoit être le fruit. Cette conquête étoit regardée comme une ouverture nécessaire pour leur faciliter l'entrée dans l'Artois & le Boulonnois, & ouvrir la Communication avec la mer. Mais ils avoient à faire à Villars dont la contenance, & les ordres qu'il donna pour la sureté d'Ipres, amortirent le feu de deux habiles généraux, & les firent resoudre à se retirer, plutôt que de l'attaquer dans un Poste, où un Général tel que lui étoit presque assuré de vaincre: Une retraite, à la vue d'une Armée si inferieure, ne se pouvoit justifier que par une entreprise d'éclat. 1709.

Siége de Tournai. L'attente d'une Bataille avoit obligé Villars à renforcer son Armée aux dépends des Garnisons. Celle de Tournai étoit affoiblie, & ils résolurent d'en faire le Siége. Ils décampérent le 26. de Juin, & quelques Détachemens de Cavalerie & de Dragons furent chargez d'investir cette Place, ce qu'ils exécutérent le 27. Le Duc de Marlboroug y arriva le lendemain, & fit travailler aux Lignes de Circonvallation & de Contrevallation, & le Prince Eugéne content de l'honneur dont la prise de Lille l'avoit couvert la Campagne précedente, lui laissa les détails du Siége, & commanda l'Armée d'observation.

1709. Hautefort de Surville avoit eu part à la défense de Lille. Un sort favorable à la France avoit voulu que ce Lieutenant Général vît par ses yeux un exemple de tout ce que peut imaginer un heros pour la défence d'une Ville assiegée. Il avoit outre cela Saint Pierre & Megrigni Gouverneur de la Citadelle. La Tranchée fut ouverte la nuit du 7. au 8. de Juillet, en trois endroits differens, à savoir l'un contre la Citadelle, les deux autres contre la Ville entre les Portes de St. Martin & des Fontaines. Villars ne les vit pas plutôt engagez à ce Siége, que pour se conserver un libre passage sur la Lis au dessus de Menin, il envoia le Comte d'Artagnan avec un Détachement, favorisé par une partie de la Garnison d'Ipres, pour reprendre le Poste de Varneton que les Alliez occupoient depuis la derniére Campagne. Seize cents Hommes qui en faisoient toute la Garnison, furent si brusquement attaquez, qu'après quelques volées de Canon, ils voulurent passer la Riviére & abbandonner leur Poste; mais ils ne purent éviter d'être faits Prisonniers de Guerre; un Corps que le Prince Eugéne envoia pour les soutenir, n'étant arrivé qu'après la perte de ce Fort. Le Maréchal persuadé que les Ennemis ne songeoient plus à Ipres, alla camper le long de la Scarpe, aiant la Droite à Douai, & la Gauche à Pont-à-Rache, & le Chevalier de Luxembourg fut détaché avec dix mille Hommes, pour s'aller mettre entre Quevrain, Mons, Valenciennes, Condé & le Quesnoi, afin d'empêcher que les Assiégeans ne fissent des courses de ce côté. Villars fut averti d'un dessein des Ennemis qui lui fit changer de mesures. Il sçeut qu'ils avoient résolu de bloquer la Citadelle de Tournai, aussi-tôt après la reduction de la Ville, tandis que le gros de l'Armée passeroit la Scarpe entre St. Amant & Marchiene, pour s'aller camper entre Bouchain & Marchiene. Telle est la situation avantageuse de ce Camp, qu'ils y auroient trouvé du fourage en abondance, & bloqué en même tems Condé & Valenciennes. Pour les prévenir, Villars passa la Scarpe au dessous de Douai, & le 24. il avança sa Gauche à Marchiene, sa Droite sur l'Escaut entre Valenciennes & Condé, aiant devant lui le Bois de Vigoigne. Le Comte d'Artagnan qu'il avoit laissé dans son Camp d'Anai près de Lens, lui envoia une partie de ses Troupes. Le Poste de l'Abbaie de Hasnon sur la Scarpe avoit une Garnison de deux cens Hommes; le Chevalier Albergoti Brigadier, chargé de les chasser de là, fut tué au commencement de l'action, mais le Chevalier de Nangis qui prit sa place aussi-tôt, les fit Prisonniers de Guerre. 1709.

Cependant la Tranchée étoit ouverte depuis la nuit du 7. au 8. de Juillet, devant Tournai, en trois endroits differents, & chaque attaque étoit commandée en Chef par les Généraux Lottum, Schuylenbourg, & Fagel qui avoient sous eux chacun trois Lieutenans Généraux, & trois Majors Généraux, & tous ensemble étoient subordonnez au Duc de Marlboroug. Dix Bataillons montoient la Tranchée tous les jours, quatre à la premiére attaque & trois à chacune des deux autres. Le Marquis de Surville avoit une Garnison

trop

1709. trop foible, vû l'étendue de sa Place, pour risquer dans des sorties les Troupes assez fatiguées par trois attaques à la fois. Tout ce qu'il pouvoit faire n'étoit que de disputer le terrain, & d'incommoder les Assiégeans par un feu continuel. Le 13. une bombe tombée dans le parc de l'Artillerie des Assiégeans, alluma quelques bombes & fit beaucoup de desordre, le feu aiant fait sauter plusieurs barils de poudres: mais ce malheur ne fut d'aucune utilité aux Assiégez, qui firent jouer le 18. une Mine sous les ruines de laquelle fut renversée une Baterie de dix sept Mortiers, avec les Officiers & les Soldats qu'elle ensevelit. L'attaque du Général Lottum fut continuée le 24; & la nuit du 26. au 27. ses Troupes se logérent sur le Chemin-couvert devant la Porte de Valenciennes, & secondées par le grand feu qui fut fait en même tems à l'attaque du Général Fagel, elles se postérent sur l'épaulement & le ravelin; le soir suivant Schuylembourg se rendit maître de l'Ouvrage à Cornes & du Bastion détaché. Une sortie que le Marquis de Surville voulut faire pour reprendre ces ouvrages, ne lui aiant pas réussi, les Brêches étant d'ailleurs assez grandes pour donner un Assaut Général aux trois attaques, il fit batre la Chamade le 28. au soir.

Capitulation de Tournai.

Il y eut, comme à Lille, une Capitulation pour les gens de Guerre, & une autre pour les Habitans. Par la premiére il fut reglé que la Porte de Lille seroit livrée le 30. au matin, & que la Garnison entrant le 31. dans la Citadelle, livreroit la Ville aux Alliez; que les Malades & les Blessez, avec leurs Medecins, Chirurgiens &c. seroient transportez à Valenciennes six jours après la signature de la Capitulation, par le chemin le plus court; mais les Alliez se reservérent d'en prendre les noms & les qualitez pour leur faire suivre le sort de la Garnison de la Citadelle, & d'en tirer les Deserteurs; que les chevaux & équipages de la Garnison sortiroient de la Ville le 31. pour être conduits en sûreté à Valenciennes, aussi bien que l'Etat Major, les femmes, les enfans & familles des Officiers, le Directeur des Postes & ses Commis. Je n'entrerai point dans le détail des Conditions que demandérent les trois Etats de la Ville, les Etats du Tournesis, le Parlement & la Chancellerie de Tournai; parce que la plus part des Articles furent ou accordez provisionellement, ou remis à un examen ulterieur. En conservant la Religion dominante, les Vainqueurs exigérent des lieux destinez au culte divin selon la Religion Protestante, tant pour ceux de la Garnison, que pour les autres qui y voudroient assister. 1709.

La Capitulation militaire fut exécutée à la lettre & Surville entra le lendemain (1) dans la Citadelle avec trois mille cinq cens Hommes d'Infanterie, & cinq cens Dragons à pied, & le soir du même jour les hostilitez recommencérent contre la Citadelle. On convint verbalement de ne faire aucune attaque du côté de la Ville. Les Alliez firent une tentative pour conquerir cette Citadelle, l'un des plus beaux ouvrages de l'univers, sans la ruiner, & en épargnant le monde qu'ils prévoioient

Eeeee 2 qu'elle

(1) *Le 31. de Juillet.*

1709. qu'elle leur alloit couter. Ce fut de proposer que les hostilitez cessant de côté & d'autre, la Citadelle seroit seulement bloquée, & que si le 5. de Septembre, elle n'étoit pas dégagée par l'Armée de France, Surville la rendroit aux Alliez. C'étoient les propositions dont étoit apparemment chargé Ravignan Maréchal de Camp, sorti le 4. d'Août, de la Citadelle, pour se rendre auprès de Villars, & delà à la Cour de France. Mais le Ministere n'eût guéres d'envie de consentir à un accord qui ne tendoit qu'à conserver pour les Ennemis une Forteresse déja perdue pour la France, & à épargner des Munitions dont ils devoient profiter. Le feu de l'attaque redoubla, & les Bombes ruinérent les dedans de la Place, pendant que les Assiégeans avançoient les Approches, malgré les Mines que les François faisoient jouer.

Proposition des Alliez rejetée par la France.

Mouvemens des Armées.

Villars se regloit toujours sur l'Armée du Duc de Marlboroug renforcée par une partie des Troupes du Siége, & mettoit tout son soin à l'empêcher de penetrer; le terrain n'étant pas propre à un engagement général. C'étoit tout ce qu'on pouvoit attendre de lui dans cette occurrence.

Campagne sur le Rhin.

Les Armées d'Allemagne s'étoient bornées à de moindres entreprises. Au commencement de Juin, le Maréchal d'Harcourt qui commandoit sur le Rhin, l'avoit fait passer à ses Troupes en trois diferens endroits, au Fort de Kehl, à Drusenheim & au Fort-Louïs; laissant un Corps pour garder les Lignes de Lauterbourg: son dessein étoit de faire subsister sa Cavalerie au dépends des Allemands, en attendant que la moisson fût faite en Alsace. 1709. Son séjour fut plus court qu'il ne pensoit, & dès la fin du même mois, il repassa le Rhin, tant à cause que le débordement de ce fleuve avoit inondé une partie de la Campagne voisine, que parce que son Armée se trouva trop affoiblie par les Détachemens qu'il eut ordre d'envoier en Flandres. Il ne rentra pourtant dans ses Lignes que le 11. d'Août. L'Electeur de Hannovre dont les Cours de Vienne & de Londres avoient calmé le mécontentement, s'étoit résolu à reprendre le Commandement des Troupes de l'Empire, & marchoit avec une Armée superieure de dix mille Hommes à celle de France. Il passa le Rhin près de Philipsbourg le 7. & le 8. d'Août, & fit quelques mouvemens, comme s'il eût voulu attaquer les Lignes des de Weissenbourg & de Lauterbourg; mais il en fut détourné par la bonne contenance du Maréchal qui avoit rassemblé la plus grande partie des Troupes que la France avoit alors en Alsace. Un plus grand dessein avoit fait faire cette démarche à l'Electeur, & il avoit formé une entreprise bien plus importante, s'il eût pû y réussir. Il vouloit s'ouvrir une Communication dans la Haute Alsace pour penetrer dans la Franche-Comté, à la faveur des mouvemens du Duc de Savoie dont l'Armée s'étoit déja avancée jusqu'à Anneci pour passer le Rhône.

Bataille de Rumersheim où le Comte de Merci est defait par le Comte du Bourg.

Pour cet effet le Comte de Merci à la tête de cinq mille Cuirassiers Impériaux passa le 20. d'Août sur les terres du Canton de Bâle, & entra le 21. dans la Haute Alsace, s'avançant à la Hauteur de l'Isle de Nieubourg entre Brisac & Huningue.

1709. gue. Le Comte du Bourg Lieutenant Général parti des Lignes le 20. avec trois Escadrons, étant arrivé près du Nouveau Brisac, aprit que les Impériaux s'étoient fait un passage par la Suisse, & eut peur que le Brigadier des Roseaux ne fût enlevé dans cette Isle où il commandoit cinq Escadrons & deux Bataillons, pour garder le passage du Rhin. Il lui envoia donc trois ordres consécutifs de le venir joindre incessamment, & cette retraite se fit en bon ordre à la vue même du Comte de Merci, qui occupa l'Isle, & fit passer quelques Troupes, aiant laissé environ trois mille Hommes d'Infanterie pour garder le Pont & l'Isle. Le 24. le Comte du Bourg reçut huit Escadrons que lui envoioit le Maréchal, & le lendemain il se vit joint par quatre Bataillons auxquels on avoit fourni des Chariots à Strasbourg pour hâter leur Marche. Ce fut avec cette petite Armée que le Comte du Bourg se mit en marche le 26. à cinq heures du matin, n'aiant avec lui que dix huit Escadrons tant Dragons que Cavalerie, & six Bataillons dont on avoit tiré quatre cents Grenadiers pour les mettre à la tête. On ne peut justifier l'imprudence qu'eut alors le Comte de Merci; car il lui étoit aisé de se tenir dans son Poste, qui depuis l'établissement du Pont qu'il avoit jetté, ne pouvoit être forcé, à moins que le Comte du Bourg ne reçût de plus grands renforts: auquel cas l'Electeur de Hannovre étoit le maître de forcer le Maréchal dans ses Lignes. Merci aima mieux par une bravoure à contre-tems aller à la tête d'environ neuf mille Hommes à la rencontre de du Bourg qu'il trouva entre Hormetat & Rumersheim, à demie lieue de l'Isle de Nieubourg. L'action fut plutôt engagée qu'il ne pensoit & deux Bataillons soutenus de quelque Cavalerie qu'il envoia pour s'emparer d'un Poste dont il avoit connu trop tard l'importance, furent repoussez, & un Regiment François commandé pour remplir un vuide, fut chargé par cinq Escadrons d'Impériaux, & en soutint le feu; le Comte du Bourg aiant commandé à ses Troupes de donner la Baionnette au bout du Fusil, sans tirer. Cette action qui fut decidée en demie heure à l'avantage du Comte du Bourg, couta aux Allemands douze Drapeaux, deux Etendars, une Paire de Timbales, le peu d'Artillerie qu'ils avoient & les Equipages du Comte de Merci. Sa Cassete remplie de papiers importants ne fut pas la partie la moins précieuse de ce butin; elle fut envoiée à Versailles, & on y aprit alors quel avoit été le projet de cette jonction dont j'ai parlé. Le Pont par où les Troupes vaincues voulurent regagner l'autre côté du Rhin, étant rompu, il y perit beaucoup de Cavaliers qui se noiérent, & les débris du Détachement eurent peine à repasser avec le Comte de Merci, & à se sauver par le même chemin qu'ils étoient venus. L'Electeur de Hannovre voiant son projet manqué, se retira dans ses Lignes d'Etlingue. Un Cordon-bleu fut la recompense du Comte du Bourg, & le Marquis d'Anlezi qui s'étoit signalé dans cette action, & en avoit porté la nouvelle au Roi, fut gratifié d'une Commanderie de St. Louïs à laquelle est attaché un revenu de trois mille livres. 1709.

Le Comte de Merci est batu.

Ce fut à peu près dans ce tems-là

Défaite du Roi de Suéde.

1709. de par les Moscovites.

là qu'on apprit le grand changement qui venoit d'arriver dans les affaires du Roi de Suéde. La France le plaignit d'avoir été chercher si loin une défaite qui l'exposoit lui & son Roiaume aux plus grands dangers, & remetoit sur le Trône de Pologne un Prince très-zelé pour la grande Alliance. Elle regarda la déroute du Roi de Suéde, comme un malheur qu'il s'étoit attiré de gaieté de cœur, en quitant des lieux où il étoit invincible, & perdant l'ocasion qui lui avoit été donnée, d'imposer à toute l'Europe la nécessité de faire une Paix équitable, & de s'en faire l'arbitre. Revenons à la Citadelle de Tournai.

Suite du Siége de la Citadelle de Tournai.

Les Assiégeans qui n'avoient eu d'abord qu'une attaque, en firent une seconde le 8. d'Août, sous les ordres du Général Schuylembourg; & les Approches se firent par la sappe, précaution nécessaire devant une Place minée & contreminée. Le grand nombre des Soldats qu'ils perdoient, obligéa le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug de détacher neuf Bataillons pour renforcer l'Armée du Siége qui se vit alors de vingt-deux Bataillons, sous neuf Lieutenans Généraux, & dix Brigadiers, à l'attaque de Lottum; & de treize Bataillons sous neuf Majors Généraux à l'attaque du Général Schuylenbourg, sans compter quatre Bataillons qui étoient en Garnison dans la Ville. Le Marquis de Surville, & Megrigni disputérent le terrain, ensevelissant souvent l'Ennemi sous les ruines des ouvrages qu'il croioit avoir gagnez; mais quand ils virent leurs Munitions de Guerre épuisées, & leur Garnison plus affoiblie encore par les maladies, que par le feu des Alliez, ils demandérent à capituler le 31. d'Août. Les ôtages étoient donnez & Surville s'atendoit à une Capitulation honorable; on exigea de lui que sa Garnison se rendroit Prisonniere de Guerre à discretion: ce qui rompit la Négociation, & fit recommencer les hostilitez jusqu'au 3. de Septemb. qu'on lui fit des Conditions plus moderées: A savoir, „ que tous les „ Officiers & Soldats qui sortiroient „ de la Citadelle le 4. de Septembre, seroient remplacez chacun „ suivant leur Rang, par un pareil „ nombre des Prisonniers, que les „ François avoient faits sur les Alliez en Flandre, & qu'en attendant que cet échange fût fait, les „ Officiers, ni les Soldats sortant de „ la Place, ne pourroient point servir dans les Troupes; qu'on laisseroit à la Garnison épées & bagages, & qu'elle seroit provisionnellement conduite à Douai en „ toute sureté; que dans quinze „ jours, tous les Prisonniers faits à „ Warneton par les François, seroient renvoiez à Tournai; que „ jusqu'à ce que cet échange fût fait, „ le Marquis de Surville & les autres Officiers de la Garnison, resteroient en ôtage à Tournai; que „ s'il ne se trouvoit pas parmi les „ Prisonniers François des Généraux des Alliez du rang de ceux „ qui étoient dans la Citadelle, pour „ le remplacement des Officiers Généraux François, on leur permettroit néanmoins d'aller en France, „ à condition de ne pas servir jusqu'au remplacement".

Mouvement de l'Armée des Alliez.

Le même jour que la Capitulation fut signée, les Alliez étant informez de la foiblesse de la Garnison qui étoit

1709. étoit à Mons, & que de plus la Maiſon de l'Electeur de Baviére qui y faiſoit ſon ſéjour depuis quelque tems, en avoit conſumé une partie des Proviſions; un Corps de Cavalerie avec de l'Infanterie en croupe partit ſous les ordres du Prince de Heſſe-Caſſel, pour ſe ſaiſir du paſſage de la Haine & inveſtir Mons; & le lendemain toute l'Armée ſe mit en Marche de ce côté, ne laiſſant à Tournai que vingt ſix Bataillons avec quelque Cavalerie, pour aſſurer cette conquête. Le principal deſſein du Prince Eugéne étoit de ſurprendre l'Electeur de Baviére, qui n'en ſortit en effet que lorſqu'il eut avis de la Marche des Alliez vers cette Ville. Le Détachement du Prince de Heſſe-Caſſel ne put s'emparer du paſſage de St. Guilain, étant prévenu par Puiſegur; ainſi il fut obligé de paſſer la Haine au deſſus d'Havré; où l'Armée des Alliez arriva le 7.

Celui de l'Armée de France.

Le Maréchal de Villars averti le 5. que l'Armée Ennemie avoit décampé d'Orchies, qu'elle paſſoit l'Eſcaut, & ſe préparoit au Siége de Mons, raſſembla ſon Armée étendue le long de la Deule & de la Ligne de Cambrin. Il paſſa l'Eſcaut auprès de Valenciennes, & campa le 6. à Quevrain, & le lendemain il paſſa la Riviére de Hoſnau, & campa ſur deux Lignes. Il ſéjourna le 8. afin de diſtribuer le pain à l'Armée qui ſe mit en mouvement pour déboucher dans la Plaine de Mons par les bois. Les Alliez réſolus de le prévenir s'étoient avancez, & occupoient les Poſtes le long des bois de Blangis, de Sart & de Jean-Sart.

Le 9. les deux Armées préludérent par des Canonades, & reſtérent en Bataille une partie de la nuit. 1709. Le lendemain un Détachement François de quinze cents Chevaux s'avançant pour reconnoître la ſituation des Ennemis, en trouva un autre qu'il pouſſa juſqu'à leur piquet, & ce ſuccès quoique leger parut être un préſage de la Victoire pour laquelle les deux partis faiſoient toutes les diſpoſitions poſſibles. Les Généraux des Alliez comptant ſur une action générale, apellérent les Troupes laiſſées à Tournai, & la Garniſon d'Ath, qui ne purent arriver qu'après que la Bataille fut commencée. Leur Armée ne laiſſoit pas d'être ſuperieure à celle de France de quarante deux Bataillons, ſans parler de la Cavalerie, & de l'Artillerie qu'ils avoient en plus grande quantité.

L'Armée de France au contraire avoit l'avantage du terrain, par les bois qui la couvroient & par les Retranchemens qu'elle s'étoit faits derriére des abbatis d'arbres; mais d'un autre côté cette diſpoſition ôtoit à la Cavalerie la liberté d'agir; outre que les Bataillons ne pouvoient, ni ſe manier dans le bois, ni ſe rallier ſi facilement. Ce fut dans cette diſpoſition que les Maréchaux de Villars & de Boufiers attendirent l'événement de cette grande journée. Le prémier aiant le Commandement général, ceda l'Aile droite à ſon Collegue, & ſe reſerva la Gauche. La veille de la Bataille il y avoit eu au matin un grand Brouillard, & comme il en fit un pareil le 11. l'Armée de France ne douta point que les Alliez ne s'en ſerviſſent pour la ſurprendre; mais auſſitôt qu'il ſe diſſipa, un peu avant huit

1709. huit heures, le Canon commença de part & d'autre à tonner avec plus de furie que les deux jours précédents.

Bataille de Blangis.

Une Colonne des Alliez de plusieurs Bataillons de front, marcha droit au bois de la gauche des François, & l'attaqua avec beaucoup d'activité. Villars la reçut d'une fermeté qui repoussa l'Ennemi, avec une destruction presque totale des prémiers Bataillons qui attaquérent, mais le terrible feu de ceux qui les soutenoient, l'obligea de ceder enfin un peu de terrain, après l'avoir opiniâtrement disputé plus de deux heures. D'un autre côté l'Infanterie Ennemie aiant formé une nouvelle attaque par le petit bois de la droite, fit d'abord plier quelques Bataillons qui y étoient retranchez; cependant la Maison du Roi qui les protegeoit, les ramenant à la charge, & la présence de Boufflers les ranimant, ils reprirent leur Poste & repoussérent l'Ennemi. Le reste de l'Infanterie de la Droite, fit pareillement plier toute la Gauche des Alliez, & conserva son avantage jusqu'à la fin de l'Action.

Le Marêchal de Villars y est blessé.

Dans ces entrefaites Villars s'étant porté à l'endroit de la Gauche qui étoit le plus vivement attaqué, y fit venir quelques Brigades du Centre & de la Droite, au moien desquelles Albergotti attaqua si vigoureusement les Ennemis, qu'il les repoussa assez loin & presque jusques hors des bois. Ce fut alors que les Troupes rapellées d'Ath & de Tournai arrivérent, & firent une seconde charge si furieuse, que l'Infanterie de la Gauche reperdit peu à peu le terrain qu'elle venoit de regagner. Villars déja blessé d'un coup de feu au dessous du genou, étant contraint de se retirer, & Albergoti en aiant reçu aussi un à la Cuisse, l'Infanterie privée de leurs ordres, & de leur exemple, se retira hors du bois. 1709.

Les Alliez cependant continuoient de faire un grand feu d'Artillerie sur la Cavalerie Françoise qui étoit dans la plaine, & se trouvant maîtres des Postes que la Gauche venoit d'abbandonner, ils avancérent des Batteries croisées qui faisoient un grand desordre dans les Escadrons, pendant qu'ils marchoient en Bataille aux Retranchemens qu'on avoit été obligé de dégarnir; leur Infanterie s'y posta, & fut se mettre en Bataille devant celle de France. Dans le tems qu'ils faisoient ce mouvement ils attaquérent encore la Droite avec un plus grand nombre de Troupes qu'ils n'avoient fait d'abord, & aiant fait plier quelques Bataillons, ils prirent en flanc les Troupes qui bordoient le Rétranchement de la Droite, & qui se retirérent sans desordre.

Le Marêchal de Bouflers fait faire la retraite.

Bouflers sur qui la blessure de Villars fit retomber le Commandement général de l'Armée, jugea qu'on ne pouvoit recommencer ces attaques d'Infanterie qu'avec desavantage. Après avoir fait charger plusieurs fois la Cavalerie des Ennemis, dont les quatre Lignes furent renversées sur l'Infanterie, il se lassa de faire des efforts inutiles, & sans attendre la déroute de son Armée, il fit faire une retraite à laquelle les Ennemis de la France ne purent refuser de grands éloges. Il emmena son Artillerie, & ne perdit que quelques piéces démontées par le Canon des Alliez durant la Bataille. La

Droite

1709. Droite de l'Armée marcha ſur Teſnieres. Quelques Troupes des Alliez l'obſervérent juſqu'au défilé de ce Village, & la trouvérent encore aſſez reſpectable, pour n'oſer pas l'inſulter. Le Maréchal de Bouflers alla camper au Queſnoi, & le Chevalier de Luxembourg fit l'Arriére-Garde avec le Corps de reſerve. La Gauche paſſa le Hoſneau, l'Infanterie commandée par Puiſegur, & la Cavalerie par Legal. Quelques Eſcadrons Ennemis qui s'avancérent du côté du bois de Sart, furent pouſſez, & les Troupes de la Gauche marchérent en bon ordre ſur Valenciennes. Le Chevalier de St. George, plus connu par le nom de Prétendant, aiant ſçu à Douai qu'il ſe devoit donner une Bataille, en partit en poſte, & arriva aſſez tôt pour donner des marques de ſa bravoure. Les Suiſſes de la Maiſon du Roi portérent à Notre-Dame de Paris trente deux Drapeaux ou Etendars pris ſur les Alliez dans cette journée, qui valut au Maréchal de Villars le Titre de Pair du Roiaume, & au Comte d'Artagnan le bâton de Maréchal de France.

Pertes des deux Armées.

Les Alliez ne gagnérent ce jour-là que le Champ de Bataille, & la liberté de faire le Siége de Mons ſans obſtacle, ils avouérent qu'ils y avoient retrouvé dans les François le même courage que dans le tems de leur plus brillante proſperité. Je ne garantis point le nombre des morts de part ni d'autre; rien ne varie d'avantage que les calculs qu'on en fit, & il eſt certain que les Vainqueurs y furent les plus mal-traitez. Ils en convinrent & le Baron d'Olderſon l'un des Députez aux Etats Généraux, aprenant les détails de cette Victoire, dit que la République étoit perdue, ſi elle en gagnoit encore deux ou trois à ce prix-là. Les Alliez y perdirent ſelon le raport d'un de leurs Officiers, ſix Lieutenans Généraux, dix Maréchaux de Camp, dix ſept cents Officiers parmi leſquels étoient pluſieurs Brigadiers, huit mille Soldats tuez & ſeize mille Bleſſez, dont un grand nombre moururent de leurs bleſſures. Les François ſelon le calcul d'un Officier de cette Nation, eurent ſept mille Morts & dix mille Bleſſez. Chemerault, le Comte de Broglio & Palavicini Lieutenans Généraux; le Chevalier de Crouy, du Beuil & le Comte d'Agenne Brigadiers; Rochebonne Meſtre de Camp; Tourville Meſtre de Camp, & pluſieurs autres Officiers de marque reſtérent ſur le Champ de Bataille. Le Chevalier de St. George, le Maréchal de Villars, Albergoti, le Duc de St. Agnan, le Chevalier de Montmorenci, furent du nombre des Bleſſez. Courcillon qui eut une Cuiſſe coupée ſur le Champ de Bataille, & Coaquin qui eut une jambe emportée, moururent peu après. Deſgrebert Brigadier des Mouſquetaires, âgé de quatre vingts ans, eut les deux jambes emportées. Le Champ de Bataille fut nommé diverſement, à cauſe des divers lieux du voiſinage, Teſnieres, Malplaquet, Blangis, & Sart. Peut-être auroit on du l'appeller Champ-de-ſang par l'horrible effuſion qui s'y en fit. 1709.

On ne douta plus de la priſe de Mons pour peu que les Alliez l'attaquaſſent; cependant l'Armée Françoiſe compta preſque pour une Victoire l'avantage de les borner à cette conquête. La bleſſure de Villars n'é-

1709. n'étoit point mortelle. Le Roi qui auroit cru perdre en lui toute une Armée, lui envoia son Chirurgien, qui le rétablit en peu de tems, & le mit en état de monter à cheval, & d'animer les Troupes par sa présence.

Les Alliez assiégent Mons.

Il se passa quelques jours après la Bataille, sans qu'on pût resoudre dans l'Armée des Alliez, si on feroit effectivement ce Siége; mais le Prince Eugéne fit entendre qu'on ne pouvoit s'en dispenser; que l'Armée de France étoit trop forte encore & dans un Poste trop avantageux, pour laisser aux Alliez aucune esperance d'occuper un autre terrain que celui qu'ils avoient déja fouragé; que ce seroit décourager les peuples qui fournissoient le plus aux frais de la Guerre, & qu'on leur persuaderoit par là que les François avoient effectivement ruiné l'Armée. Ses raisons prévalurent sur celles des Généraux à qui l'Armée paroissoit trop affoiblie pour entreprendre un Siége à la vue de l'Armée de France. Le Prince de Nassau-Frise eut le Commandement de ce Siége, aiant sous lui quatre Lieutenans Généraux, & neuf Majors Généraux. La Tranchée fut ouverte la nuit du 25. au 26. de Septembre à deux Attaques, & la grosse Artillerie étant arrivée devant la Place, commença de tirer le 1. d'Octobre. Le Marquis de Grimaldi, Gouverneur de Mons, avoit une Garnison très-foible, quoi que le Marquis de Livri eût fait entrer dans la Ville un secours de douze cents Hommes. Le Comte de Bergheick Ministre d'Espagne dans les Païs-Bas, s'y laissa enfermer pour contribuer à la défendre. La disette des grains n'avoit pas permis de l'en pourvoir sufisamment; ainsi elle ne put soutenir que vingt six jours de Tranchées ouvertes, & la Garnison voiant les Ennemis déja maîtres des travaux exterieurs, bâtit la Chamade. 1709.

Principaux Articles de la Capitulation.

Par la Capitulation signée le 20. d'Octobre, il fut accordé qu'elle livreroit une Porte le 21. & sortiroit le 23. à huit heures du matin; que le Duc de Croy Gouverneur & Grand Bailli de la Province, le Marquis de Grimaldi Lieutenant Général & Commandant de la Ville, Dom Antonio Grimaldi, Lieutenant Général Commandant en second, le Prince François de Nassau, & Dom Pedro de Zuniga Maréchaux de Camp, les Brigadiers & autres Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons des Troupes des deux Couronnes, & de l'Electeur de Baviére, tous les Officiers dépendans de l'Etat-Major, de l'Artillerie &c. le Comte de Bergheick Sur-Intendant Général des Finances, & Ministre de la Guerre, les Commissaires des Guerres, les Tresoriers, & toutes les personnes emploiées au service des deux Couronnes, sans exception de personne, nommée ou non nommée, sortiroient de la Place pour être conduites, les Troupes de France à Maubeuge, celles d'Espagne & de Baviére à Namur, entre Sambre & Meuse & par le plus court chemin, en quatre jours de Marche, avec Armes, Bagages, Chevaux, Valets, Domestiques, leurs effets, meubles, papiers, équipages, Tambour battant, Drapeaux déploiez, balle en bouche, mêche allumée par les deux bouts, & des Munitions à chaque Soldat pour tirer six coups, quatre Chariots couverts, avec cinq jours

1709. jours de vivres aux Soldats qui iroient à Namur, & deux pour ceux qui seroient conduits à Maubeuge. Les Gentils-hommes, les Officiers, & Domestiques du Duc de Baviére, ceux mêmes de l'Armée qui sans être de la Garnison, se trouvoient alors dans la Place, étoient compris dans la Capitulation; mais les Alliez stipulérent que Brouckhoven & la Forge, l'un Intendant, l'autre Receveur Général des Finances, & Don Antoine Sortello Brigadier Espagnol, resteroient en ôtage pour le paiement des dettes de la Garnison, & autres justes prétentions de la Ville, & du Païs de Hainaut, à la charge de la Couronne d'Espagne, & que le Comte de Bergeick seroit responsable, & satisferoit de même dans le terme de trois mois à tous ses engagemens, & à ceux de Brouckhoven à la Ville de Gand & Païs de Waes : faute dequoi les trois mois expirez, il seroit obligé de se rendre à Gand dix jours après qu'il en seroit requis par les Alliez. A ces Conditions la Garnison sortit le 23. d'Octobre, & l'Armée se sépara pour entrer en quartiers d'hiver.

Renouvellement de la Monnoie.

La disette d'argent rendant toujours la famine plus affreuse, on tâcha cette année de remedier au prémier Chef par une refonte des espèces, & un grand nombre de Seigneurs & de Prélats envoiérent volontairement leur Vaisselle d'argent à la Monnoie. On y en porta une si grande quantité qu'il falut eriger de nouveaux bureaux dans le louvre pour la recevoir, & fabriquer de nouveaux fourneaux pour la fondre. Ce qu'il y eut de plus favorable pour la Cour; c'est qu'ils n'en demandoient le remboursement que lors que le Roiaume seroit tranquile. Le Roi fit garder un morceau de l'Argenterie de chaque famille avec leurs Armes, pour leur en rendre de pareille en la même quantité, ou la valeur en argent comptant, à leur choix. 1709.

Edits Bursaux.

Sa Majesté créa par un Edit, six cents mille livres de rentes au denier dix huit, à prendre sur les Aides & Gabelles, paiables par semestres à l'hôtel de Ville. L'Edit promettoit que les Etrangers mêmes sujets des Puissances Ennemies de la France, pourroient les acquerir, & en jouïr eux & leurs héritiers, le Roi renonçant à cet effet au Droit d'Aubaine & de Confiscation.

Un autre Edit du mois de Mai, portoit l'établissement d'une nouvelle Tontine, avec quelque diference des deux déja établies dans les années 1689. & 1696.

Exemptions de tailles suspendues.

Une Déclaration du 11. de Juin, suspendoit pour cette année & pour les deux suivantes, toutes exemptions de tailles atribuées aux offices de Judicature, de Police & de Finance, créez depuis le 1. de Janvier 1689. dont la Finance étoit au dessous de dix mille livres. Les sommes provenantes des quotes parts des privilegiez, devoient être apliquées à la décharge des contribuables de la paroisse, qui seroient hors d'état de trouver les sommes pour lesquelles ils seroient compris sur les Roles, & en 1712. les Privilegiez devoient recommencer à jouïr de leurs exemptions comme avant cette suspension.

Déclaration pour la culture des terres.

Par une autre Déclaration du même jour, le Ministere pourvut à la culture des terres, en ordonnant qu'il seroit permis à toute sorte de per-

1709. ſonnes d'enſemencer les terres abandonnées par les propriétaires ou par les fermiers, ſans rien paier pour le produit de la recolte: Que ceux qui auroient prété de l'argent ou des grains pour enſemencer les terres, auroient un Privilege ſpecial & préferable à tout autre, même aux deniers Roiaux.

Campagne de Savoie.

Le Duc de Savoie perſuadé que jamais il n'auroit un tems plus favorable, pour s'agrandir, preſſoit la Cour Impériale de le mettre en poſſeſſion de tout ce qu'on lui avoit fait eſperer. On crut même au commencement de cette Campagne apercevoir du chagrin dans ſa conduite. La Reine d'Angleterre l'engagea néanmoins à joindre ſes Troupes à celles du Comte de Thaun qui tâchoit de penetrer dans le Dauphiné. Un Détachement de ſix mille Hommes s'approcha d'Anneci dont il s'empara le 21. d'Août, & fit Priſonniers de Guerre quarante cinq Hommes qui en faiſoient la Garniſon. Son but étoit de s'ouvrir par ce Poſte un paſſage ſur le Rhone, & de penetrer dans le Bugei & dans la Breſce, pour favoriſer l'entrepriſe des Impériaux ſur la Franche Comté; Mais le malheur du Comte de Merci fit avorter ce projet. Dillon Lieutenant Général mit en fuite un autre Détachement des Alliez, conſiſtant en près de quatre mille Hommes d'Infanterie, & deux cents chevaux, ſous les ordres du Général Rebinder, qui s'étoit avancé vers le Pont de la Vachette près de Briançon. Dillon lui tua trois cents Hommes, en bleſſa un pareil nombre, & fit ſoixante & dix Priſonniers. C'eſt à quoi ſe réduiſit cette Campagne, par les dégoûts que la Cour Impériale donna à celle de Turin, qui ſe voiant ſi peu menagée, ne ſe ſoucia guéres d'acheter par de nouveaux ſervices des faveurs qu'elle croioit lui être déja dues. 1709.

Le Cardinal Ottoboni eſt fait Protecteur de la Nation Françoiſe.

Un Incident penſa cauſer une Rupture entre la France & la République de Veniſe. Le Roi choiſit le Cardinal Ottoboni Venitien, pour le revêtir de la qualité de Protecteur de la Nation Françoiſe à Rome. Il y avoit lieu de croire que la République ne s'oppoſeroit pas à l'élevation d'un de ſes ſujets qui l'avoit utilement ſervie. D'un autre côté la France s'aplaudiſſoit du choix qu'elle venoit de faire d'un homme rompu dans les affaires; mais c'étoit juſtement ce qui y metoit le plus grand obſtacle. Le ſcrupuleux Senat ne put ſe reſoudre à enfraindre ſes Loix, qui ne permettent pas qu'un Citoien qui a eu part aux affaires publiques, puiſſe jamais paſſer au ſervice d'un autre Souverain. Ce changement eſt traité de Felonie. Le Roi paſſant ſur cette dificulté, perſiſta dans ſa nomination, & le Cardinal Ottoboni en aiant reçu & communiqué au Pape le Brevet, fit arborer les Armes de France ſur la porte de ſon Palais. La République irritée de ſon procedé s'en reſſentit contre ſa famille, qu'elle dégrada de Nobleſſe, & exila de l'Etat.

Les Venitiens ſe brouillent avec le Roi pour ce ſujet.

Le Roi ne crut pas devoir laiſſer plus long-tems ſon Ambaſſadeur chez une Nation qui le menageoit ſi peu. L'Abbé de Pompone eut ordre d'en partir; il fit embaler ſes meubles, & avant que de ſe retirer, il préſenta au Senat un Mémoire par lequel il déclaroit „que le Roi ſon Maître „avoit fait honneur à la Républi-

„que

1709. „ que en choisissant un de ses sujets „ pour cet emploi, qui n'avoit jamais „ été donné qu'à des Cardinaux issus de Maisons Souveraines: Mais „ que puisque Sa Majesté voioit ses „ faveurs si mal reconnuës, elle les „ transporteroit ailleurs, & que cependant elle lui avoit ordonné de „ se retirer, ne voulant plus avoir affaire avec la République". Le Senat depêcha sur ce sujet un Exprès à Mocenigo son Ambassadeur en France, & fit prier l'Abbé de Pompone de diferer son départ jusqu'au retour du Courrier. Il accorda ce delai, & ne laissa pas de faire fermer son Palais le 1. de Janvier 1710. & ôter les Armes de France de dessus sa porte. Il partit en effet & prenant sa route par Florence où il arriva le 18. il continua son voiage par Génes & par Antibes; Mocenigo ne demeura guéres à Paris d'où il partit sans audience, & sans recevoir les presens que Sa Majesté a coutume de donner aux Ministres dont elle est satisfaite.

L'Evêque de Chartres condamne les Institutions du Pere Juennin.

Le Jansenisme reçut cette année deux coups funestes; le premier par l'Ordonnance que fit publier l'Evêque de Chartres, portant Condamnation des Institutions Theologiques du Pere Juennin, dont plusieurs propositions tendoient à justifier la doctrine de Jansenius, & à moderer l'obéïssance que l'Eglise R. demande sur ses decisions qui regardent les faits; l'autre fut la demolition de Port-Roial des Champs. Cette maison si célébre pendant le siécle passé, mérite bien que j'en donne ici une Histoire abregée.

Histoire abregee de l'Abbaïe de Port Roial des Champs.

L'Abbaïe de Port-Roial doit sa fondation à Mathilde de Garlande femme de Mathieu I. de Marli, Cadet de la Maison de Montmorenci, qui partant pour la Terre Sainte, laissa à sa femme une somme d'argent, pour l'emploier en des œuvres de pieté, afin d'obtenir la protection de Dieu & un bon succès de son voiage. Mathilde suivant le conseil d'Odon de Sulli Evêque de Paris, commença la fondation de ce Monastere par la donation du fief de Porrois, ou Port-Roial, situé dans une Vallée près de Chevreuse, à six lieues de Paris, vers l'Occident. Elle l'acheta pour ce dessein, & y ajouta encore quelques autres revenus. Telle fut l'origine du nom de ce Monastere, & dès le mois d'Août 1204. l'Eglise portoit celui de Notre-Dame de Port-Roial, la maison étoit bâtie en 1207. & il y eut des Religieuses l'année suivante. Au mois de Décembre 1214. Pierre de Nemours Evêque de Paris, donna à ce Monastere le droit de Paroisse, & en fit faire cession au Curé de Magni-Lessarts qu'il dedommagea; il y fit en même tems une visite, & aiant supputé les biens de cette Maison, il y trouva dequoi entretenir treize ou quatorze Religieuses. Il permit qu'on y elût une Abbesse selon l'intention des Fondateurs, & il y en avoit une en 1216. La conduite de Port-Roial fut donnée aux Religieux de l'Abbaïe des Vaux-de-Cernay, ordre de Cisteaux, qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie: & en 1225. deux Moines de cette Abbaïe étoient Confesseurs & Chapelains de ce Monastere. 1709.

Une Bulle du Pape Honoré III. (1) accorda à cette Abbaïe plusieurs Privileges. Entre autres choses il def-

(1) *Cette Bulle du 18. de Janvier 1223. est adressée à l'Abbesse & aux Religieuses.*

1709. deffend aux Evêques d'empêcher l'Election reguliere de l'Abbesse, ou d'en déposer une élue canoniquement : il annulle les suspenses & excommunications que les Evêques pourroient faire contre elles & contre les personnes qui leur appartiennent; il leur permet de célébrer les divins offices pendant un interdit général; il deffend qu'on arrête personne & qu'on exerce aucune violence dans leurs Maisons, ni dans l'enclos de leurs granges; & il excommunie ceux qui troubléront ce Monastere, qui s'empareront de ses biens & qui les retiendront. Gregoire IX. déclara par une Bulle, qu'il prenoit l'Abbesse & les Religieuses de Port-Roial, & tous leurs biens sous la protection du St. Siége; & leur en accorda une nouvelle pour la Dedicace de leur Eglise, qui se fit le 25. de Juin de 1230.

Cette Abbaïe compta entre ses Bienfaicteurs Philippe Auguste, Louïs VIII. St. Louïs, Marie de Bourbon femme de Jean Comte de Dreux, Renaud de Corbeil, Evêque de Paris comme Baron de Chevreuse, & diverses autres personnes du plus haut rang. Dès le mois de Novembre 1233. ses biens suffisoient à l'entretien de soixante Religieuses. C'est à l'Histoire particuliere de cette Maison à rapporter la Succession de ses Abbesses, & les accroissemens qu'elle reçut en differens tems. Je passe tout à coup à Angelique Arnauld qui fut la cause innocente de la ruine de cette Abbaïe.

Cette Religieuse étoit d'une famille odieuse à la Societé, depuis l'établissement des Jesuites en France. Elle avoit à peine huit ans, lorsqu'elle prit l'habit, & fit ses vœux 1709. à neuf ans, le 29. d'Octobre 1600. & la même année elle fut nommée Coadjutrice de l'Abbesse, qui étant morte deux ans après, laissa sa place à une enfant de 11. ans qui fut benie, & fit sa premiére Communion le 29. de Septembre 1602. elle trouva l'Abbaïe occupée par dix Religieuses dont trois étoient imbéciles, & deux novices, & qui toutes n'observoient, ni regle ni clôture.

Six années s'écoulérent dans ce relachement; mais en 1609. l'Abbesse prit des sentimens dignes de son état, & entreprit de rétablir la discipline. Cette conduite lui atira des Ennemis qui ne purent arrêter son zèle, & la reforme qu'elle établit à Port-Roial, la fit choisir pour en faire une pareille à Maubuisson, autre Abaïe qui en avoit du moins autant de besoin que la sienne. Ces occupations ne lui permetant pas de resider en son Abbaïe; elle proposa de ceder la dignité d'Abbesse à sa sœur Agnès Arnauld, qui ne fut reçue que Coadjutrice. Ainsi Angelique n'étant point degagée par là de ses obligations, quita Maubuisson, & fut accompagnée de vingt & une novices qui ne voulant point la quiter, la suivirent à Port-Roial; quoi qu'elles n'apportassent point de bien à cette Abbaïe. Après un voiage qu'elle fit encore pour un pareil sujet, elle s'établit à Paris à l'extrémité du Fauxbourg St. Jaques où sa mere lui donna une grande maison. Ce fut l'origine de l'Abbaïe de Port-Roial de Paris. Elle la fit bâtir & obtint des lettres patentes de Louïs XIII. avec permission d'y transferer toute sa communauté,

1709. nauté. Du consentement de l'Archevêque de Paris, & de l'Abbé de Cisteaux, cette communauté de soixante & dix Religieuses s'y transporta en 1626. Port-Roial des Champs n'aiant point alors de batimens suffisans pour un si grand nombre de Religieuses; les Edifices y étoient en fort mauvais etat, & la conduite des eaux y aiant été long-tems negligée, y formoit des marécages très-incommodes, & en rendoit le séjour malsain. Il demeura à Port-Roial des Champs un Chapelain pour desservir l'Eglise, & conserver le Droit de Paroisse, & ce fut dans le même lieu que l'on continua à rendre foi & hommage, & tous les autres Droits Seigneuriaux. La Mere Angelique fut encore emploiée à reformer d'autres Monasteres, selon les pratiques de devotion qu'elle avoit introduites parmi ses Religieuses. Elle trouva tant d'opposition dans les Moines, qui les dirigeoient, qu'elle prit un parti qui parut bon alors; mais qui eut des suites bien funestes pour le Monastere. Ce fut de se démettre de sa dignité d'Abbesse pour rétablir la liberté de l'Election, & de se mettre sous la juridiction de l'Ordinaire. Au mois de Juin 1627. elle obtint d'Urbain VIII. une Bulle qui la tiroit de la juridiction de l'Ordre de Citeaux, pour la soumettre à celle de l'Archevêque de Paris. Le Roi donna aussi-tôt ses lettres patentes pour l'enregistrement; elle obtint de plus au commencement de 1629. par l'entremise de la Reine Marie de Medicis que le Roi renonceroit à son droit de nomination, en faveur de la reforme, pour accorder l'Election Triennale d'une Abbesse, & 1709.
en 1630 elle donna sa demission pure & simple. Agnes sa sœur se demit aussi de sa Coadjutorie à condition que la reforme subsisteroit. Une devotion particuliere de cette fille lui fit naître l'envie de former un institut qu'elle appelloit *de l'adoration perpetuelle du St. Sacrement*; & elle en fut choisie superieure. Elle s'établit dans une maison auprès du Louvre en 1636. avec quatre Religieuses de Port-Roial, & quelques filles qui se joignirent à elle. Mais elle ne put s'accorder avec l'Evêque de Langres, qui l'avoit principalement excitée à cet établissement. Elle se fit rapeller à Port-Roial par son Archevêque, qui voulut continuer l'entreprise; mais faute de fonds suffisans, cette nouvelle Colonie s'en retourna à Port-Roial au mois de Mai 1638. Le séjour que la mere Angelique fit à Paris, lui procura la connoissance du fameux Abbé de St. Cyran (1) qu'elle prit pour son Directeur, après s'être retirée de dessous la conduite de l'Evêque de Langres. Et comme Agnes Arnauld fut élue Abbesse de Port-Roial en 1636. & qu'elle posseda cette dignité jusqu'en 42. cet Abbé se fit une liaison très-étroite, non seulement avec le Monastere qui le regardoit comme un homme d'une *spiritualité* très-sublime; mais encore avec toute la famille des Arnaulds. L'Abbé de St. Cyran avoit été fort attaché à la personne de Jansenius que la plus grande partie du Clergé traitoit d'herétique, & il n'épargnoit rien pour justifier la doctrine de son Maître. En 1637. Anthoine le Maître Neveu de la Mere Angelique re-

(1) *Jean du Verger de Hauvane.*

1709. renonça au barreau où il brilloit par ſon éloquence, & quoi qu'il n'eût alors que vingt huit ans, il renvoia un brevet de Conſeiller d'Etat que ſon mérite lui avoit obtenu. Sericour ſon Frere, homme de Guerre, quita en même tems la profeſſion des Armes. Ils ſe retirérent dans une petite maiſon près de Port-Roial de Paris, pour ne plus ſonger qu'à leur ſalut. Leurs freres de Saci, de St. Elme, & de Valmont ſe joignirent à eux, & ils goutoient les douceurs de la retraite; lorſque l'Abbé de St. Cyran fut arrêté & envoié au Château de Vincennes le 14. de Mai 1638. & l'Archevêque leur fit dire qu'il avoit ordre de la Cour de les déloger de là. De ſon conſentement ils ſe retirérent tous cinq dès le lendemain à Port-Roial des Champs, où ils étoient à peine depuis deux mois, lors que Laubardemont Conſeiller d'Etat y fut envoié pour les interroger, & les faire ſortir de ce refuge. L'orage regardoit auſſi la Mere Angelique que l'on penſa enlever; mais l'Archevêque de Paris l'empêcha. Lors que la tempête fut un peu appaiſée, nos ſolitaires retournérent à Port-Roial des Champs, trois mois après leur ſortie. La vie pure & chrêtienne qu'ils y menoient, groſſit leur Societé, & ils ſe virent bien-tôt une nombreuſe Compagnie de perſonnes qui avoient paru avec diſtinction dans le Clergé, dans l'Epée, dans la Robbe & à la Cour. Après quatre Elections d'intervale la Mere Angelique fut élue en 1642. & fut continuée douze ans dans cette charge, & quatre mois après l'Abbé de St. Cyran fut mis en liberté (1). Il eſt vrai qu'il mourut la même année 1709. qu'il fut élargi; mais il eut aſſez de loiſir, pour inſpirer ſon zèle à la nouvelle Societé de Port-Roial. Le bruit qu'excita Anthoine Arnauld Docteur de Sorbonne par ſon Livre de la Frequente Communion, reveilla les Ennemis du Janſeniſme. Leur indignation s'alluma contre Port-Roial, où ce Docteur avoit ſa mere, pluſieurs Sœurs & pluſieurs Nieces Religieuſes. On décria ce Monaſtere comme une pepiniere de l'hereſie.

Cependant la Maiſon de Port-Roial de Paris prenoit la forme d'un véritable Monaſtere. L'Egliſe en fut commencée en 1646. & achevée en deux ans. Cette Maiſon devenant de jour en jour trop petite pour le grand nombre de Religieuſes qu'y attiroit la reputation de vertu & de ſainteté, on travailla à déſecher les Marais de Port-Roial des Champs, & à rendre l'ancien Monaſtere plus habitable, & avec la permiſſion de l'Archevêque de Paris on y envoia au mois de Mai 1648 dix Religieuſes. Les ſolitaires qui en l'abſence des Religieuſes, habitoient le monaſtere, ſe retirérent aux Granges, maiſon ſituée ſur la montagne, & il ne reſta qu'Arnauld d'Andilli, deux Prêtres, un Chirurgien & un Medecin; mais les Guerres civiles obligérent les ſolitaires à deſcendre dans l'Abbaïe au commencement de l'année ſuivante, & forcérent les Religieuſes mêmes à changer de lieu, pour ſe mettre à couvert de l'inſulte des gens de Guerre. La Bulle d'Innocent X. aiant condamné les cinq propoſitions de Janſenius en 1653., donna lieu

(1) *Le 6. de Février* 1643.

1709. lieu à une persecution que l'on fit au Monastere de Port-Roial. Les deux années suivantes se consumérent en des justifications qu'on emploia inutilement auprès du Cardinal de Rets qui étoit à Rome, c'est-à-dire, dans le lieu le moins favorable à des filles qui y étoient déja accusées comme desobéïssantes aux Decrets des Papes, & qui refusoient de condamner sur la parole du St. Pere, ce qu'elles ne se croioient pas en état d'entendre. Cependant il y avoit une école très-florissante établie aux Granges, & c'est de là que nous sont venues ces excellentes Methodes pour les Langues Grecque & Latine, les Elements de Géometrie, l'Art de penser, & quantité d'ouvrages qui sont aujourd'hui d'un usage plus général. Peut-être la reputation de cette école contribua-t-elle à dissiper ceux qui la gouvernoient. Le 30. de Mars 1656. d'Aubrai Lieutenant-Civil se rendit par ordre de la Cour à Port-Roial des Champs, pour en chasser ceux qui y étoient retirez & renvoier tous les enfans qu'on élevoit aux Granges. Les solitaires prévenus sur sa visite, se retirérent chacun de son côté. Quelques mois après Arnauld d'Andilli obtint pour lui, & pour Luzanci son fils, la permission d'y retourner, & lors que l'orage parut un peu calmé, presque tous les autres y revinrent. Mais le 10. de Mai 1661. le Lieutenal-Civil retourna à Port-Roial des Champs, & chassa les enfans qui y étudioient, & qui étoient dans les Villages voisins: la tempête devenoit de tems en tems plus dangereuse jusqu'au 13. d'Avril 1662. que le Conseil du Roi résolut la destruction de Port-Roial. Le Confesseur de S. M. prit le tems des devotions de la Fête de Paques, pour l'engager à ce sacrifice qu'il lui demandoit pour la Religion, ou plutôt pour sa jalouse Societé. Le 23. le Lieutenant-Civil alla faire sortir toutes les Pensionnaires de Port-Roial de Paris, un Commissaire eut les mêmes ordres pour celles de Port-Roial des Champs & les exécuta le lendemain. Le 13. de Mai, on leur défendit de plus recevoir des Novices. Le Formulaire qui fut dressé à l'ocasion du Jansenisme, fût le comble de leurs maux: on s'obstina à prétendre que des filles le signassent purement & simplement: & quel moien d'accorder une telle signature avec les préjugez que l'Abbé de Saint-Ciran, & d'autres Theologiens leur avoient donnez en faveur de l'innocence & de la doctrine de Jansenius, qu'ils assuroient n'avoir jamais écrit les propositions condamnées? De là les enlevemens de Religieuses, l'interdiction des Sacremens à celles que l'on traita de Rebelles à l'Eglise. Les Religieuses dispersées furent ensuite renvoiées à Port-Roial des Champs. Onze ou douze qui étoient restées à Paris signérent le formulaire, & furent déclarées capables de faire communauté à part & d'élire entre elles une Abbesse; ce qu'elles firent. On ne chercha plus qu'à leur sacrifier tout le temporel de cette communauté, dont le principal étoit à Port-Roial des Champs. On défendit aux autres de procéder à l'Election d'une Abbesse, & on prétendit les soumettre totalement à celle de Paris. Comme les Archevêques qui occupérent depuis le Siége de la Capitale, n'obtenoient cette dignité, que par le 1709.

1709. le canal des ennemis de Port-Roial des Champs, & à condition d'en hâter la destruction, on poussa la sevérité jusqu'à les dragonner comme on fit ensuite les Protestans : rien ne fut oublié pour lasser la constance de ces Religieuses, & le Cardinal de Noailles se voiant à la veille d'être accusé de Jansenisme, ne trouva point de plus court moien pour prévenir cette accusation, que de ruiner ce Monastere jusqu'aux fondemens. Quoi que l'usage des Sacremens leur eût été rendu, puis ôté à diverses fois, elles furent enfin traitées, comme les plus dangereuses héretiques de l'univers. Le 29. d'Octobre 1709. d'Argençon Lieutenant de Police accompagné de deux Commissaires, d'un Greffier des Commissions extraordinaires, de quelques exemts & archers, alla se saisir de leurs papiers, & de toutes les Clefs du Monastere de Port-Roial des Champs, & fit mettre toutes les Religieuses en differens Carosses qui prirent aussi-tôt les routes qu'il leur avoit marquées, & les disperſa dans les Couvens de France, où l'on étoit le plus prévenu contre elles. Après leur départ, les effets du Monastere furent vendus & dissipez, les édifices démolis jusqu'aux fondemens, & afin que le Cimetiere pût être labouré avec moins d'horreur, on recueillit tous les os qu'on y trouva, & ils furent jettez pêle mêle dans un des Cimetieres de Paris. Telle fut la fin de cette maison, dont le nom est devenu immortel par une multitude d'excellens livres composez par les solitaires dont j'ai parlé, & qui sont encore aujourd'hui appellez les livres de Port-Roial. Le Cardinal de Noailles n'atteignit point le but 1709.
qu'il se proposoit par ce sacrifice, qui n'empêcha point ses Ennemis de le flêtrir comme Janseniste, & il fut obligé peu après d'avoir recours à ceux dont il avoit conjuré la perte, pour se défendre contre leurs communs adversaires, comme je le dirai dans la suite de cette Histoire.

On traita avec moins de rigueur à proportion une fausse devote prévenue de crimes atroces. Elle s'appelloit Sœur de la Croix, & étoit originaire de Paris. Depuis trente ans elle gouvernoit la maison des filles penitentes du Refuge d'Aix en Provence. Elle fut accusée & convaincue de s'être plusieurs fois travestie en Prêtre, pour ouïr les Confessions des filles qui étoient sous sa conduite. Elle connoissoit par cet artifice celles qui avoient le plus de goût pour le libertinage, & prostituoit les plus jolies à ceux qui paioient ces sortes de services avec plus de liberalité. Ce trafic d'iniquité fut enfin découvert, & par sentence du Parlement d'Aix, elle en fut quitte pour la fustigation & le bannissement qu'elle subit le 4. de Juin.

Béate fustigée & exilée.

Quoi que les Conferences de la Haie eussent été inutiles, cela ne découragea point le Ministere François, qui se flata que les derniéres preuves de bravoure données à Blangis, auroient produit quelque bon effet en faveur de la Paix. Le Marquis de Torci tâcha de renouer la Négociation & à cet effet il écrivit à Petkum. Ce Ministre du Duc de Holstein dont j'ai déja parlé, avoit fait au mois de Novembre un voiage à Versailles, & en avoit raporté

1710. *Nouvelles ouvertures de Paix.*

1710. porté un écrit (1) du Marquis de Torci par lequel il étoit prié de faire connoître au Pensionnaire Heinsius, que le Roi ne pourroit pas exécuter le trente septiéme Article des Préliminaires, quand même Sa Majesté se seroit résolue à les signer; que cet Article & les autres n'avoient été proposez que pour empêcher les Evenemens de la Campagne prête à commencer, que cette raison ne subsistant plus, & l'hiver établissant naturellement l'Armistice, sans aucune convention par écrit, on pourroit emploier les trois mois de l'hiver à traiter la Paix définitivement; qu'en suprimant la forme de ces Articles, le Roi en laisseroit la substance; qu'on traiteroit sur le fondement des Conditions auxquelles Sa Majesté avoit déja consenti pour la satisfaction de l'Empereur, de l'Empire, de l'Angleterre, de la Hollande & de leurs Alliez; qu'elle étoit prête à reprendre les Négociations sur le même pié, & à envoier des Plénipotentiaires, pour commencer à conférer avec ceux des Alliez le prémier de Janvier 1710. Comme ceci n'avoit pas semblé assez positif, Petkum démanda des éclaircissements, & reçut au mois de Février suivant un projet de Paix par lequel le Roi consentoit aux Conditions suivantes.

Projet proposé par la France.

I. Il acceptoit de reconnoître immediatement après la signature de la Paix, l'Archiduc Charles d'Autriche en qualité de Roi d'Espagne & de tous les Etats de cette Monarchie, tant dans l'ancien, que dans le nouveau monde, à la reserve seulement des Etats & Païs promis au Roi de Portugal & au Duc de Savoie, & des Places reservées dans 1710.
les Païs-Bas à la République de Hollande. Il promettoit de retirer tout le secours qu'il auroit pu donner au Roi son Petit-Fils, de ne lui donner aucune assistance, ni directe, ni indirecte, pour le maintenir sur le Trône; de ne s'interesser en aucune façon aux affaires de cette Monarchie, & pour gage de sa parole S. M. vouloit confier aux Etats Généraux quatre de ses Places en Flandres en ôtage, jusqu'à ce que les affaires d'Espagne fussent terminées. Elle s'engageoit de plus de défendre à ses sujets, sous de rigoureuses peines, de prendre parti dans les Troupes de Philippe; elle consentoit que la Monarchie d'Espagne, ni aucune de ses parties ne fût jamais unie à celle de France, & qu'aucun Prince de la Maison de France ne pût regner, ni rien aquerir dans l'étendue de la Monarchie d'Espagne par aucune des voies à specifier dans le Traité. Les Indes Espagnoles devoient être comprises dans ce qui seroit stipulé au sujet de l'Espagne, & le Roi prometoit qu'aucun Vaisseau de ses sujets n'iroit dans les dites Indes, ni pour le Commerce, ni sous aucun autre prétexte.

II. A l'égard de l'Empereur & de l'Empire, le Roi s'obligeoit de rendre Strasbourg, le Fort de Kehl, & Brisac, & de se contenter de l'Alsace suivant le sens litteral du Traité de Westphalie; que Landau seroit remis à l'Empire, avec la liberté d'en démolir les Fortifications, que les Forteresses bâties sur le Rhin par la France, seroient rasées depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg; & que Rhinfeld seroit remis au Landgrave

 de

(1) *Datté du 27. de Novembre 1709.*

1710. de Heſſe-Caſſel. On remettoit aux Conferences la diſcution du IV. Article du Traité de Ryſwick. Sa Majeſté devoit reconnoître le Roi de Pruſſe en cette qualité, ne le point troubler dans la Poſſeſſion de Neufchâtel & de Valengin, & reconnoître auſſi le neuviéme Electorat érigé en faveur du Duc de Hanovre.

III. A l'égard de l'Angleterre, le Roi devoit reconnoître la Reine Anne en cette qualité, & l'ordre établi pour la Succeſſion par les Actes du Parlement; céder l'Iſle de Terre-neuve aux Anglois, & convenir d'une reſtitution reciproque de tout ce qui avoit été occupé dans les Indes, tant de la part de la France que de l'Angleterre, durant cette Guerre. Il conſentoit de raſer les Fortifications de Dunkerque, & d'en combler le port, ſans les pouvoir rétablir. Il y auroit eu de la dureté à faire ſortir le Prétendant de l'azile qu'on lui avoit accordé, & de ne lui pas menager une retraite; Sa Majeſté offrit de conſentir qu'il ſe retirât de France, auſſi-tôt que la Paix ſeroit faite, pourvû qu'il eût une entiére liberté de ſe retirer & d'aller où il voudroit, & qu'il y jouît d'une Neutralité parfaite. Cet Article du Projet lui donnoit la qualité de Roi d'Angleterre.

IV. On convenoit de céder aux Provinces-Unies la Barriére qu'elles avoient demandée par les Préliminaires, & de faire enſorte que les Places des Baïs-Bas qui appartenoient encore au Roi d'Eſpagne fuſſent remiſes au pouvoir de l'Archiduc après la ſignature de la Paix, lors que les Troupes de France les évacueroient, & enfin de confirmer ce qui avoit été offert aux Etats Généraux pour leur Commerce. 1710.

V. En conſentant aux demandes des Alliez en faveur du Duc de Savoie, Sa Majeſté exigeoit le rétabliſſement des Electeurs de Cologne & de Baviére dans leurs Etats & leurs dignitez; & que leurs Miniſtres fuſſent admis aux Conferences.

Ce fut ſur ce fondement que les Alliez accordérent des Paſſeports à l'arrivée deſquels (1) le Roi tint un grand Conſeil, où fut admis le Duc d'Alve Ambaſſadeur d'Eſpagne, & dès qu'il fut fini, le Miniſtre en envoia le réſultat à Madrid. L'après-midi le Maréchal d'Uxelles, & l'Abbé de Polignac nommez pour cette Négociation eurent un long entretien avec Sa Majeſté dans ſon Cabinet, où le Marquis de Torci fut auſſi apellé, & le 4. de Mars, ils partirent pour Gertruydenberg, où ils arrivérent le 9.

Ils s'y abouchérent d'abord avec les deux mêmes Députez des Provinces-Unies qui avoient été chargez d'écouter les propoſitions du Préſident Rouillé. Dans cette prémiere Conference, les Miniſtres des Provinces-Unies jugérent que l'offre de donner des Villes en ôtage pour garantir la promeſſe de ne ſe point mêler des affaires d'Eſpagne, n'étoit point acceptable; „ parce „ que par là les Alliez ſe trouve„ roient engagez dans une Guerre „ particuliére & incertaine, avec „ l'Eſpagne, pendant que la France „ de ſon côté jouïroit de la Paix. „ Ils prétendirent qu'on ne pouvoit „ pas exiger d'eux, qu'ils demeuraſ„ ſent

(1) *Le 27. de Février.*

1710. „ſent engagez dans une Guerre ſu-
„jette à toute ſorte d'incidens, &
„qui même feroit courir riſque de
„ne recouvrer jamais l'Eſpagne &
„les Indes; mais que la Paix devoit
„être générale".

Les Plenipotentiaires de France
n'eurent garde de heurter ce ſenti-
ment, mais ils propoſérent dans cet-
te conference & dans les ſuivantes,
„que puis qu'ils voioient bien que
„les Alliez ne vouloient qu'une Paix
„générale, & qui procurât la reſti-
„tution de l'Eſpagne & des Indes
„dont le Roi Philippe étoit encore
„en poſſeſſion; il n'y avoit que deux
„voies pour le porter à s'en déſiſ-
„ter, l'une de contrainte, & l'au-
„tre de perſuaſion: que la premiére,
„à leur avis, ſeroit trop rude à la
„France, & que par conſequent la
„ſeconde ſeroit ſeule praticable, &
„pourroit réüſſir, ſi on leur remet-
„toit entre les mains quelque por-
„tion de la Monarchie d'Eſpagne,
„dont ils puſſent diſpoſer en faveur
„du Roi d'Eſpagne, & par ce moien
„le porter à renoncer au reſte". Ils
demandérent à ceux des Alliez, ſi
pour parvenir à une Paix générale,
ils ne voudroient pas conſentir à un
partage. Ils propoſérent pluſieurs
Alternatives, l'une deſquelles étant
acceptée, le Roi Charles entreroit
en poſſeſſion de la Monarchie d'Eſ-
pagne à l'exception de cette por-
tion qui ſeroit au Roi Philippe, &
après pluſieurs conferences qui ſe
tinrent ſur ce ſujet, ils reduiſirent
cette Alternative aux Roiaumes de
Sicile & de Sardaigne.

Quoi que toutes les Cours des
Alliez retentiſſent des cris de ceux
qui vouloient une reſtitution totale
de la Monarchie, il y a aparence
que le plus grand nombre des Al- 1710.
liez auroit enfin conſenti à cette
condition, ſans un ſcrupule qu'ils
eurent ſur le refus que firent les Ple-
nipotentiaires de France de s'expli-
quer nettement touchant la queſ-
tion qu'on leur fit : à ſavoir ſi en
cas qu'ils conſentiſſent à la propoſi-
tion du partage, l'Eſpagne & les
Indes ſeroient effectivement remiſes
au Roi Charles. On jugea même
qu'ils panchoient pour la negative,
de ce que l'un d'eux demanda, ſi
les Alliez ne pouvoient pas ſe con-
tenter que le Roi leur fournît une
certaine ſomme d'argent pour les
aider à faire la conquête de l'Eſpa-
gne & des Indes. Les Plenipoten-
tiaires des Alliez étoient bien éloi-
gnez d'écouter une pareille propo-
ſition qui ſuppoſoit l'obligation de
conquerir l'Eſpagne & les Indes, ce
qui étoit directement opoſé à leurs
vûes. Ils crurent donc qu'avant que
de s'expliquer ſur la propoſition d'un
partage, ils devoient connoître plus
à fonds l'intention de la France. Ils
chargérent Petkum de faire connoî-
tre aux Plenipotentiaires François,
qu'ils ne pouvoient accepter la pro-
poſition d'un ſubſide par la raiſon
que je viens de dire, ils deman-
doient en même tems un éclairciſ-
ſement ſur les intentions de la Fran-
ce, au ſujet de l'Evacuation de l'Eſ-
pagne & des Indes en faveur du Roi
Charles. Ils déclarérent que l'in-
tention des Alliez étoit que le fon-
dement qui avoit été poſé d'abord,
ſavoir la reſtitution de la Monarchie
ſuivant les Préliminaires, devoit de-
meurer ferme.

Sans répondre directement à ce
que Petkum avoit communiqué aux
Plenipotentiaires de France, ceux-ci

1710. démandérent peu de jours après une nouvelle Conference, & dirent à ceux des Alliez „que quoi qu'ils ne „se crussent pas obligez à recevoir „les paroles qui leur étoient portées par le Ministre de Holstein, „ils n'avoient pas laissé d'envoier à „la Cour de France la proposition „qui leur avoit été faite; mais qu'ils „n'avoient pu recevoir aucun ordre „sur ce sujet, parce qu'elle y avoit „été trouvée obscure & ambigue".

Les Députez leur répetérent ce qu'ils avoient dit des subsides & le motif de leur refus; „surtout parce qu'il „avoit paru par les discours qu'on „avoit tenus dans la précedente „Conference, qu'on ne pourroit jamais s'accorder tant à l'égard des „sommes, que pour la sureté du „paiement, non plus qu'à l'égard „de la sureté que la France devroit „donner de n'assister le Duc d'Anjou, ni directement, ni indirectement. Ils ajoutérent que les „Plenipotentiaires de France aiant „proposé un partage, & l'aiant en „dernier lieu réduit à la Sicile & à „la Sardaigne, on avoit toujours „entendu, & on entendoit encore „du côté des Alliez, qu'en cas qu'„ils se déclarassent sur cette proposition, les Articles Préliminaires, avec „cette exception seule, subsisteroient „en leur entier, le XXXVII. aussi „bien que tous les autres, lesquels „la France avoit déclaré devoir subsister, avant qu'on reprît cette Négociation: Et qu'en consequence „l'Espagne & les Indes avec leurs „dépendances devoient être restituées en conformité des Préliminaires; c'est-à-dire, dans le tems „qui y étoit exprimé, ou dans tel „autre espace dont on pourroit convenir: ce qui n'étant pas exécuté, 1710. „alors ce qui étoit stipulé dans les „Préliminaires auroit lieu, & la „suspension d'Armes cesseroit: Que „l'Article de la restitution de l'Espagne & des Indes, & de leurs „dépendances étant le fondement, „& le point capital de la Négociation, les Alliez ne pouvoient en „aucune maniére demeurer dans l'incertitude à cet égard: ni se contenter de paroles & de promesses, „sans être assurez qu'elles seroient „suivies des effets. C'est pourquoi „ils exigeoient qu'on leur donnât „là-dessus une Déclaration claire & „précise avant qu'eux mêmes vinssent à s'expliquer sur le partage „proposé; mais qu'après qu'ils seroient éclaircis & assurez à cet égard, ils faciliteroient les voies „pour terminer le reste de la maniére la plus convenable. Qu'entre les moiens qui pourroient contribuer à faciliter la fin de cette „affaire, celui-ci pouvoit être emploié; savoir, qu'au cas que le „Roi de France ne pût pas par „voie de persuasion, porter son petit fils à quiter l'Espagne & les „Indes selon les Préliminaires, mais „qu'il fût obligé d'emploier les „voies de contrainte; en ce cas les „Alliez feroient aussi agir pour cette fin les Troupes qu'ils avoient „en Espagne & en Portugal, pendant le tems limité pour la cessation d'Armes, ou pendant tel autre espace dont on conviendroit: „*quoi qu'ils n'y fussent pas obligez par „les Préliminaires, & qu'ils pussent „satisfaire à leurs engagemens, en demeurant dans l'inaction.*

Ces derniéres paroles furent relevées par les Plenipotentiaires de Fran-

1710. France, dans la lettre qu'ils écrivirent au Conseiller-Pensionnaire Heinsius, & qui fut regardée comme une réponse à ces propositions.

Lettre des Plenipotentiaires de France au Conseiller Pensionnaire.

„ Vous savez, disoient-ils à ce Ministre, que nous avons consenti à „ tout ce que Messieurs les Députez nous avoient proposé, sans „ qu'on puisse dire que nous avons „ varié surquoi que ce puisse être; „ encore moins que nous aions retracté les paroles que nous avions „ données par l'ordre du Roi notre „ Maître, dans la vûe de parvenir à „ la Paix si nécessaire à toute l'Europe.

„ Messieurs les Députez n'en ont „ pas jugé de même; vous n'avez „ pas oublié ce qui s'est passé entre „ eux & nous, depuis le commencement de la Négociation: trouvez bon, Monsieur, que nous „ vous remettions devant les yeux „ les propositions nouvellement inventées, injustes, impossibles „ dans leur exécution, que ces Messieurs pour toute réponse aux nôtres nous firent dans notre derniére Conference. Ils nous dirent: Que la résolution de leurs „ Maîtres & de leurs Alliez étoit de „ rejeter absolument toute offre d'argent de la part du Roi pour les „ aider à soutenir la Guerre d'Espagne, de quelque nature qu'elle pût „ être, & quelque sureté que Sa Majesté voulût donner pour le paiement: Que la République & ses „ Alliez prétendoient obliger le Roi „ notre Maître à faire seul la Guerre au Roi son Petit-Fils pour le „ contraindre à renoncer à sa Couronne, & que sans unir ses forces „ à celles de Sa Majesté, il falloit „ que ce Monarque fût dépossédé „ de l'Espagne & des Indes dans le 1710. „ terme de deux mois.

„ Que ce terme étant expiré sans „ que le Roi Catholique fût réellement chassé de son Trône, la Trêve dont les Alliez seroient convenus avec le Roi notre Maître, „ cesseroit, & qu'ils reprendroient „ les Armes contre Sa Majesté, quoi „ qu'elle eût exécuté toutes les autres Conditions contenues dans les „ Articles préliminaires. Qu'avant „ que de les signer, ils vouloient „ bien, moiennant l'engagement cidessus, s'expliquer positivement sur „ le partage qu'ils consentiroient „ de laisser au Roi d'Espagne; & „ qu'ils faciliteroient même les „ moiens de convenir des demandes „ ulterieures. Qu'enfin ils pourroient permettre, comme une „ grace que les Troupes qu'ils ont „ en Portugal & en Catalogne, concourussent avec celles de France, „ pendant l'espace de deux mois, „ pour faciliter la conquête de l'Espagne & des Indes, que Sa Majesté seroit obligée de faire en faveur de l'Archiduc; mais qu'aussitôt que ce terme seroit expiré ces „ mêmes Troupes des Alliez cesseroient d'agir, & que la trêve seroit rompue.

„ Nous représentames à Messieurs „ les Députez que ces propositions „ étoient contradictoires tant à celles qu'ils nous avoient toujours faites, qu'aux Articles IV. & V. des „ Préliminaires auxquels l'Article „ XXXVII. qu'il s'agissoit entre „ nous de regler, étoit relatif. Quant „ à la maniére d'assurer aux Alliez „ l'Espagne & les Indes, ils nous „ dirent que la concession d'un partage, dont ils s'expliqueroient dans

„ la

1710. „la suite, & qu'ils n'ont point encore déclaré, les mettoit en droit „d'exiger plus à présent que ne portoient les Articles IV. & V.

„Nous leur répondimes par une „raison sans replique en leur demandant si dans toutes nos Conferences, il n'avoit pas été question „d'un partage, & si sur ce fondement ils avoient jamais exigé de „nous autre chose que les mesures „de Concert & l'union des Forces? „Messieurs les Députez ne le niérent pas, car ils ne pouvoient le „nier; mais ils nous dirent que s'ils „avoient proposé les mesures de „Concert & l'union des forces, ils „ne le faisoient plus, qu'ils avoient „ordre de nous le déclarer au nom „des Alliez, & de nous dire qu'ils „prétendoient en un mot, soit que „le partage fût accepté, soit qu'il „ne le fût pas, recevoir des mains „du Roi notre Maître la Monarchie d'Espagne & des Indes; en „lui laissant le soin d'emploier seul „les moiens ou de persuasion, ou „de contrainte qu'il jugeroit les „plus éficaces, pour mettre actuellement l'Archiduc en possession de „ses Etats dans l'espace de deux „mois". Après ce détail Historique la lettre contenoit plusieurs reflexions qui tendoient à montrer les bonnes intentions du Roi, & à rejetter sur les Alliez la Rupture de la Négociation. Les Plenipotentiaires déclaroient que s'agissant de demandes nouvelles, jusqu'à présent inouies, & dont l'accomplissement n'étoit pas au pouvoir de Sa Majesté, il étoit inutile de leur donner le terme de quinze jours pour avoir réponse, qu'ils la faisoient le sixiéme jour, & ils finissoient par prier le Conseiller Pensionnaire 1710. de leur faire réponse par l'exprès qu'ils lui envoioient, ou de lui donner un certificat comme il avoit reçu cette lettre.

Le Conseiller Pensionnaire l'aiant communiquée aux Députez de l'Etat pour les Affaires Etrangeres, qui en firent part aux Ministres des autres Puissances interessées; les Etats Généraux s'assemblérent le 23. au soir, & leur résolution fut *qu'il étoit inutile de conferer plus long-tems sur les dites propositions.* Ils se rassemblérent le 27. & la résolution de ce jour contient une Justification de ce qui leur étoit imputé dans la lettre des Ministres François; j'ai déja anticipé ce qu'elle a d'Historique. Les Plenipotentiaires de France étoient partis de Gertruidenberg deux jours auparavant.

Les Conferences n'avoient pas interrompu les hostilitez, & les Armées avoient repris leur activité en Flandres; mais avant que d'entamer les operations de cette Campagne, je vais marquer quelques événemens Domestiques, pour ne point interrompre la narration des expeditions militaires.

Le 15. de Février sur les huit heures du matin la Duchesse de Bourgogne accoucha d'un second fils. Ce Prince fut d'abord ondoié par le Cardinal de Fourbin grand Aumonier de France, & immédiatement après la Cérémonie, le Roi lui mit le Collier de l'ordre du Saint Esprit, en lui disant; *Duc d'Anjou, je te fais Chevalier.* Ce Titre que le Roi d'Espagne avoit porté avant que d'heriter de la Monarchie, fit juger que Sa Majesté n'avoit pas dessein de mettre Philippe dans la né-

Naissance de Louïs XV.

1710. néceſſité de la reprendre. Mais perſonne alors n'auroit deviné que l'intervalle qui étoit entre le nouveau Duc d'Anjou & le Trône de ſon Biſayeul, diſparoîtroit ſi-tôt, & que la Fortune deſtinât cet enfant pour le Succeſſeur immédiat de Louïs XIV.

Reconciliation du Duc de Vendôme avec le Duc de Bourgogne.

La Campagne de 1708, avoit mis entre les Ducs de Bourgogne & de Vendôme une froideur, qui dura juſqu'au commencement de cette année, qu'une rencontre la fit ceſſer. Ils ſe rencontrérent ſur le grand Eſcalier de Verſailles; le Duc de Vendôme s'étant rangé par reſpect contre le mur, le Duc de Bourgogne qui n'atendoit qu'une occaſion de renouer avec bienſéance, prit celle-ci & s'approchant de lui, le combla de civilitez. Le Duc de Vendôme demanda la permiſſion de lui faire viſite, & le Prince la lui aiant accordée, il y fut, & leur amitié n'en devint que plus intime après cette longue interruption.

Son mariage.

Cette reconciliation contribua ſans doute à l'agrément que le Roi donna peu après au mariage de ce Duc avec Mademoiſelle d'Enguien (1) petite fille du Grand Condé. La célébration s'en fit à Sceaux le 21. de Mai.

Mort du Duc de Bourbon.

Louïs III. Duc de Bourbon, frere de cette Princeſſe, avoit paié le tribut à la nature le 4. de Mars de cette année.

De l'Archevêque de Reims.

Une autre mort digne de remarque fut celle de Charles Maurice le Tellier, Archevêque Duc de Reims, Prémier Pair de France, qui déceda dans ſa ſoixante & huitiéme année. Ce Prélat qui avoit toutes les maniéres hautaines & bruſques du Marquis de Louvois ſon frere, poſſedoit d'ailleurs de belles qualitez qui le firent regretter dans ſon Diocéſe. Il donna aux Chanoines de la Congregation de Ste Geneviéve de Paris, ſa belle & nombreuſe Bibliothéque, à condition qu'ils la rendroient publique: Outre le choix, & la grande quantité des livres qu'elle contient, elle eſt ſinguliére en ce qu'on y trouve un amas très-complet de tout ce qui s'eſt écrit contre les Jeſuites, que cet Archevêque n'aimoit pas. 1710.

De la Valiere.

(2) A ces morts illuſtres je joindrai celle de Louïſe Françoiſe de la Valiere Ducheſſe de Vaujour. Son renoncement volontaire aux honneurs, où la paſſion du Roi l'avoit élevée, & ſa perſéverance dans les auſteritez qu'elle pratiqua chez les Carmelites, parmi leſquelles elle paſſa trente ans d'une penitence continuelle, ſous le nom de Sœur Louïſe de la miſericorde, ſont des preuves inconteſtables de la ſincerité de ſa converſion. Les perſonnes à qui leurs charges permirent d'être les témoins de ſes derniéres heures, lui rendirent un témoignage auſſi honorable à ſa mémoire que le recit en fut édifiant.

Chapelle de Verſailles achevée.

Cette année on acheva la magnifique Chapelle de Verſailles, l'un des plus grands Ornemens de ce Château. Elle avoit été commencée en 1699. Rien n'eſt mieux, ni plus richement traité que la décoration interieure & exterieure de cet édifice.

Le Duc de Berri épouſe Mademoiſelle d'Orleans.

Le Duc de Berri aiant témoigné à Sa

(1) *Marie Anne de Bourbon.*

(2) *Cet Article ſe trouve par mégarde dans l'année* 1702. *à laquelle il n'appartient pas.*

1710. à Sa Majesté qu'il souhaitoit d'épouser Mademoiselle d'Orleans, en obtint le consentement, & sur la dispense du Pape, ces deux illustres personnes furent fiancées le 5. de Juillet, dans le Cabinet du Roi, par le Cardinal de Fourbin, & le lendemain la solemnité du mariage se fit dans la nouvelle Chapelle du Château avec les Cérémonies accoutumées. Le soir il y eut un grand repas dans le Salon de l'appartement du Roi, qui eut le plaisir de voir une table de vingt huit couvers, occupée seulement par des Princes ou des Princesses de son Sang. Je ne raporterai point les visites, ni les complimens que les époux reçurent à cette ocasion. Je me contente de marquer que par des Lettres du 10. de Juillet, l'appanage du Duc fut reglé à deux cents mille livres de rente.

Le Clergé se rachette de la Capitation.

Le Clergé de France s'assembla à Paris au mois de Mars, & le Roi lui aiant demandé vingt quatre millions, pour se racheter à perpétuité de la Capitation, la Compagnie les accorda sans opposition, & travailla aussi-tôt à les trouver par voie d'emprunt.

Les Alliez entrent dans les Lignes des François.

Pendant que l'Armée Françoise se confiant en ses Lignes, tardoit à se mettre la premiére en Campagne, les Alliez qui ne trouvoient pas les propositions de Paix assez à leur gré, se hâtérent de profiter de l'absence de Villars qui étoit encore à la Cour. Le 16. d'Avril, le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug étant arrivez à Tournai, y concertérent l'exécution du dessein qui avoit été pris à la Haie, de forcer les Lignes. Leur Armée étoit en mouvement depuis le 12, & s'étant formée à Fromion entre Lille & Tournai, elle marcha aux Lignes en quatre Colomnes, & fut le 20. au soir à portée de les attaquer. Ils en furent maîtres le lendemain sans résistance, & le Maréchal d'Artagnan leur céda la petite Ville de Lens, & se retirant entre Cambrai & le Quesnoi, leur donna lieu de venir camper le soir du 22, leur Droite à Douai & leur Gauche à Vitri. Ils s'étoient déja assurez du Poste de Mortagne qu'un Détachement de la Garnison de Tournai avoit pris le 14. & le Chevalier de Luxembourg l'aiant repris le lendemain, ils s'en étoient resaisis le 18. 1710.

Ils assiégent Douai.

Leur dessein étoit de faire le Siége de Douai qu'ils investirent le 26. & ils y ouvrirent la Tranchée le 4. de Mai. Il y avoit une forte Garnison commandée par Albergotti qui fit le 7. une sortie de douze cents Hommes, avec beaucoup de succès. Cependant l'Armée Françoise s'assembloit du coté de Cambrai, du Catelet & d'Amiens, & fut grossie par un Corps de dix huit Bataillons & de vingt huit Escadrons. On se flatoit alors que Villars à qui le Roi avoit laissé la liberté de donner Bataille, s'il le jugeoit à propos, ne manqueroit pas de tout risquer plutôt que de voir prendre Douai; mais il ne trouva point son Armée en état de le faire, & lorsqu'il eut pourvu à tout, celle des Ennemis étoit devenue formidable par l'arrivée des Troupes qu'ils attendoient. Il se contenta donc de les incommoder par des Détachemens. Le 8. de Mai, cinq cens Hommes entrérent dans Liége, pillérent la Maison du Comte de Wels Ministre de l'Empereur, &

1710. & celle de quelques Magiſtrats, où ils firent un riche butin avec lequel ils ſe retirérent.

Le Siége de Douai ſe continuoit avec une extrême activité & quoi que Albergoti fît tout ce qui dépendoit de lui pour le prolonger, il ne pouvoit éviter de capituler, ſi Villars ne le dégageoit. Il ſoutint tous les efforts de l'Armée Ennemie juſqu'au 25. de Juin, & n'avoit plus que le Corps de la Place dont même le foſſé étoit comblé à la hauteur de ſeize pieds, lorſqu'il capitula, & obtint preſque tous les honneurs de la Guerre qu'il avoit démandez. Outre cette Capitulation, il y eut des Articles ſéparez pour rendre le Fort de Scarpe que les Alliez aſſiégeoient en même tems. Le Roi témoigna combien il étoit content des ſervices d'Albergoti, par le préſent qu'il lui fit du Cordon bleu & du Gouvernement de Saar-Louïs.

Reddition de cette Place.

Le Roi récompenſe Albergoti.

La mort du Maréchal de Joieuſe arrivée à Paris le 1. de Juin, dans ſa quatre vingtiéme année, fournit à Sa Majeſté une occaſion de gratifier le Maréchal de Villars du Gouvernement de Metz & de Verdun, & des Païs qui en dépendent. Les Alliez aiant pris Douai ſe propoſoient d'aſſiéger Arras; mais le Maréchal de Villars avoit ſitué ſon Armée de telle ſorte que cette Place ne pouvoit être inveſtie, ſans donner un Bataille, dont le gain lui étoit aſſuré par l'avantage du terrain.

Mort du Maréchal de Joieuſe.

Son Gouvernement donné au Maréchal de Villars.

Ils rabatirent ſur Bethune dont les inondations leur rendirent la conquête plus dificile qu'ils n'avoient penſé. La Tranchée fut ouverte le 27. de Juillet, & la Garniſon animée par l'eſperance que lui donnoient les mouvemens de l'Armée Françoiſe, ne capitula que le 29. d'Août, à des Conditions honorables. 1710.

Les Alliez prennent Bethune.

Le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug prirent alors le parti de faire deux Siéges à la fois, & leur Armée aiant marché le 2. & le 3. de Septembre, inveſtit Aire le 6. avec quarante Bataillons & quarante ſix Eſcadrons. Saint-Venant étoit déja inveſti dès la veille par vingt Bataillons que commandoit le Prince de Naſſau-Friſe. Cela donna lieu à un mouvement du Maréchal de Villars ſur St. Pol. Six mille Hommes qu'on lui envoioit d'Allemagne empêchérent par leur marche l'exécution d'une courſe que les Alliez avoient projeté de faire dans les trois Evêchez, Metz, Toul & Verdun, & les força de rapeller un Détachement qui s'étoit déja avancé juſqu'auprès de Luxembourg. Villars ne réüſſit pas mieux dans une entrepriſe qu'il fit ſur Menin. Un Détachement formé de pluſieurs Garniſons s'avança la nuit du 21. au 22. d'Août pour ſurprendre cette Place; mais le Gouverneur averti de l'Approche de ces Troupes mit les ſiennes ſous les Armes, & rendit le projet inutile. Une autre tentative que fit le Partiſan du Moulin accompagné de cent Hommes pour ſe rendre maître de Louvain, où il entra effectivement par Eſcalade, n'eut pas un meilleur ſuccès. Un Bourguemaître de la Ville aiant fait armer le peuple, le Partiſan fut contraint de ſe retirer ſans tirer aucun fruit de ſon expédition, & laiſſa même quelques uns de ſes Soldats.

Ils aſſiegent Aire & Saint Venant.

Il n'en fut pas de même des Alliez; Saint-Venant ſe rendit à eux le 29. par une Capitulation honorable. Aire que l'art & la nature a-

Priſe de St. Venant.

1710. voient rendu capable d'une plus longue résistance, prolongea la sienne jusqu'au 9. de Novembre. Le Marquis de Goesbriant obtint tous les honneurs de la Guerre, & sa Garnison fut conduite à St. Omer, après quoi les Armées se séparérent ; à savoir celle de France le 15. celle des Alliez le 17. & les jours suivans, pour entrer en quartiers d'hiver.

Le Cardinal de Bouillon sort de France.

Ces pertes affligérent peut-être moins la Cour que la fuite du Cardinal de Bouillon. Ses disgraces dont j'ai déja parlé dans l'année 1700, continuoient toujours & la mort du Prince de Monaco, à la haine & aux intrigues duquel il les attribuoit, n'y avoit point aporté de soulagement. Toute la grace qu'il avoit pu obtenir du Roi, c'étoit de pouvoir changer d'exil, lors que ses affaires, ou sa santé le demandoient, & passer d'une de ses Abbaïes à une autre. La Cour lui avoit même préscrit la condition de n'approcher point de Paris plus près que de trente lieues, & ce fut justement ce qui lui fournit l'ocasion de finir sa captivité. Il feignit de se rendre à Rouën, & prit sa route pour Arras, sous prétexte d'aller à son Abbaïe de Vigoigne. Il trouva en chemin (1) son Neveu le Prince d'Auvergne Marquis de Berg-op-Zoom, qui l'attendoit avec une Escorte, & le conduisit à l'Armée des Alliez, où ce Prélat fut reçu du Prince Eugéne, & des autres Généraux, avec des marques d'une grande distinction.

Sa lettre au Roi.

Il écrivit au Roi une lettre, par laquelle il lui envoioit la démission de sa charge de Grand Aumonier de France, & de la dignité d'un des neuf Prélats Commandeurs de l'Ordre du St. Esprit, & conformément aux Statuts il y joignoit dans la lettre même le Cordon & la Croix de cet Ordre. „ En consequence de „ ces demissions, je reprens, *disoit-il*, „ la liberté que me donnoient ma „ naissance de Prince Etranger, fils „ d'un Souverain qui ne dépend que „ de Dieu, ainsi que ma dignité de „ Cardinal Evêque, & celle de Doien „ du Sacré College, Evêque d'Ostie, prémier suffragant de l'Eglise „ Romaine". Cette lettre étoit accompagnée d'une autre pour le Marquis de Torci. 1710.

Le Roi lui fait faire son Procès par le Parlement.

La Cour ne fut pas plutôt informée de cette retraite, qu'elle la traita de desertion criminelle, & expedia les ordres nécessaires pour faire le Procès au Cardinal, comme à un criminel d'Etat. Le Procureur Général l'accusa en Parlement de desobéissance & de Felonie, & cette Cour décreta le 20. de Juin, contre la personne même du Cardinal, contre le Pere de Monthiers Jesuite & contre le Chevalier de Serte, qualifié Gentil-homme au service de son Eminence. L'Arrêt fondoit cette severité sur la qualité de sujet, & la Requête du Procureur Général sur laquelle il avoit été donné, insistoit sur ce que le Cardinal apelloit volontaire la renonciation qu'il envoioit au Roi, & la demission d'une charge dont il avoit été privé dès l'année 1700 : comme s'il n'eût été engagé à l'Etat que par les sermens qu'il avoit faits en entrant dans ses Charges. Il se plaignoit que pour donner une couleur à son entreprise, il voulût se couvrir également de l'ombre d'une Souveraineté qui n'exis-

(1) *Le 22. de Mai.*

1710. existoit plus que dans son souvenir, & de l'éclat d'une dignité qu'il devoit à la protection du Roi.

Baluze est exilé & son livre suprimé.

Cet incident, & la mention que son Eminence avoit faite de sa qualité de Souverain independant, donna lieu de rechercher un livre que Baluse homme connu par une rare & profonde litterature, & attaché à la famille de Bouillon, avoit composé de l'Histoire Généalogique de cette Maison. La Cour trouva dangereuses plusieurs assertions trop favorables à leurs prétentions, & en suprimant le livre, quoi qu'imprimé peu auparavant avec Privilege, elle exila l'Auteur, & le priva d'une chaire de Professeur Roial que sa grande capacité lui avoit procurée. Ce Vieillard (1) digne d'un meilleur sort, fut en même tems privé d'une pension que lui faisoit le Clergé de France. Un Arrêt du Conseil d'Etat du 7. de Juin, avoit déja donné ordre au Parlement de pourvoir à l'administration, & à la Regie de tous les biens & Revenus du Cardinal, & le Cardinal de la Tremouille avoit déja ordre de le considerer, s'il arrivoit à Rome, comme un homme livré aux Ennemis, & comme un sujet rebelle & se glorifiant de son crime.

Opinion de quelques-uns sur cette disgrace.

Ceux qui aiment à chercher du mistére où il y en a le moins, ne purent se figurer que la colere du Roi fût sincere, & ils insinuérent qu'elle étoit concertée, pour l'élever à la dignité papale, & detruire en sa faveur les préjugez du Conclave que les infirmitez, vraies, ou politiques, de Clement XI. sembloient annoncer alors comme prochain. L'évenement fit voir qu'ils se trompoient.

Le Roi d'Espagne fait arrêter le Duc de Medina-Celi.

Le Roi d'Espagne avoit au milieu de sa Cour un mécontent bien plus dangereux que celui dont je viens de parler. Parmi ceux qui durant le Triomphe des Alliez à Madrid s'étoient déclarez en leur faveur, plusieurs étoient rentrez dans leur devoir, & ensuite dans les bonnes graces du Roi à l'ocasion de la naissance du Prince des Asturies. Le Duc de Medina-Celi se trouvoit cette année revêtu de le Charge de Ministre d'Etat. Le Marquis d'Astorgas étant mort le 15. d'Avril, laissa un papier cacheté avec ordre de le remettre entre les mains du Roi. Sa Majesté l'aiant lu, fit arrêter & garder fort étroitement le Duc de Medina-Celi sans lui laisser aucun de ses Domestiques, & le fit transferer au Château de Segovie; on publia, & il y a bien de l'apparence, que le Marquis & le Duc avoient eu ensemble quelques intrigues contre les Interêts du Roi, & que le Confesseur du prémier l'obligea d'en reveler le secret. On se saisit des Sécretaires, & des papiers du Duc. La Cour de Barcelonne donna ordre de faire au Marquis de Villena dernier Vice-Roi de Naples pour Philippe, les mêmes traitemens qui seroient faits au Duc de Medina-Celi; comme s'il y avoit eu de la conformité entre leur conduite & leurs malheurs, & qu'il n'y eût point de diference entre choisir le parti que l'on croit le plus juste & y demeurer attaché; ou trahir celui que l'on fait profession publique de reconnoître, & abuser de la confiance d'un Prince auquel on est lié par la Religion du serment.

Dispositions pour la

Pendant que ce Roi étoit occupé à pré-

(1) *Il avoit alors environ 80. ans.*

1710. Campagne en Espagne.

à prévenir les dangers d'une conspiration, le Marquis de Villa d'Arias lui rassembloit une Armée entre Fraga & Monçon pour s'opposer à celle que son Ennemi formoit sur les Frontiéres d'Arragon, & le Marquis de Bai en assembloit une autre à Arrojadel Puerco, entre le Tage & la Guadiana pour faire tête aux Portugais, qui se disposoient à entrer en Campagne entre Villa-Viciosa & Estremos. Le Roi partit lui-même le 5. de Mai, pour se mettre à la tête de l'Armée de Catalogne. Il avoit fait inviter l'Electeur de Baviére, qui depuis le Siége de Mons, avoit sa Cour à Compiegne, à venir prendre le Commandement de son Armée; mais ce Prince ne jugea point à propos de s'écarter du lieu, où les Négociations recommencées lui faisoient esperer qu'on decideroit de son rétablissement. Philippe résolut d'ouvrir la Campagne par le Siége de Balaguer, & le 16. il en fit faire toutes les dispositions. Il y avoit une Garnison de seize cents Hommes & des Munitions en abbondance. L'Armée que commandoit le Comte de Staremberg n'étoit que de dix huit à vingt mille Hommes, & par consequent trop foible pour secourir cette Place. Cependant diverses considerations firent diferer l'exécution de ce dessein. Arens Château situé sur la Novara-Ribagorçana étoit bloqué depuis long-tems par les Miquelets; un Détachement de trois mille Hommes l'alla délivrer, & en renouveller la Garnison qui étoit reduite à la derniére extremité, & tout d'une course Amezaga Lieutenant Général qui commandoit ce Détachement, assiégea & prit d'Assaut la Ville d'Estadilla en Arragon. Le 16. du même mois Mahoni avec un autre Détachement de deux mille Hommes & de six cents chevaux alla attaquer Cervera où étoit un Magazin des Alliez : trois cents Hommes qui y étoient en Garnison se retirérent à Calaf, où Mahoni fut les assiéger. Cette Campagne n'eut rien de fort remarquable du coté de Portugal, & il n'y eut aucune entreprise de part, ni d'autre, si ce n'est la prise de Miranda qu'un parti détaché par le Marquis de Bai prit par Escalade le 7. de Juillet. La Garnison qui étoit de quatre cens Hommes, se rendit Prisonniére de Guerre, & fut d'autant plus surprise de cette attaque imprévue, qu'elle croioit les Troupes Espagnoles dans leurs Quartiers de rafraîchissement.

Les Espagnols degagent Arens.

1710. Ils prennent Estadilla, Et Cervera.

Mouvement des Armées vers l'Arragon.

Le Général Staremberg qui étoit demeuré en possession du Commandement de l'Armée des Alliez en Catalogne, par le départ du Prince de Darmstad, avec qui il avoit eu un violent démêlé, jusqu'à s'apeller en Duel, servit bien son parti, en évitant le Combat que Philippe avoit voulu lui livrer, & en attendant que son Armée fut renforcée par les Troupes qu'il attendoit. En effet la Flotte les aiant embarquées sur les côtes d'Italie, arriva fort à propos pour le mettre en état de s'opposer aux partis du Roi, qui enlevoient souvent des Convois & des Magazins. Il fit venir en même tems deux mille Hommes de la Garnison de Gironne, & ensuite d'un grand Conseil de Guerre, où il fut résolu de prévenir les Espagnols, & de transferer le Théatre de la Guerre en Arragon, & de couper

1710. per ainsi la Communication entre Madrid & l'Armée, il disposa tout pour l'exécution de ce plan. Il s'empara de Monçon, d'Estadilla, & de Ralbastro, & dirigea sa Marche sur Sarragoce. Informé de ce mouvement Philippe résolut de le suivre, ou même de le devancer, s'il étoit possible; il laissa dans Lérida, Fraga, & Mequinença, des Garnisons assez fortes pour la sureté de ces Places & des Environs, & envoia ordre au Gouverneur d'Arens de faire sauter ce Château, de brûler toutes les provisions qu'il ne pourroit pas emporter, & de se rendre avec sa Garnison à Lerida.

Action près d'Almenares.

Le 27. d'Août, il détacha le Duc de Sarno & Verboom Lieutenans-Généraux avec un petit Corps de Cavalerie, & quatre Bataillons pour s'assurer des passages de la Nogara. Ce Détachement fut attaqué par l'Armée des Alliez, & defait avec perte de trois cents Fantassins & de cent cinquante Cavaliers ou Dragons. Les Alliez avouérent qu'ils avoient eu environ quatre cents Hommes Tuez, ou Blessez. Le Lord Rochefort & le Comte de Nassau furent du nombre des prémiers, les Lords Stanhope & Cuper furent blessez legérement. Du côté des Espagnols le Duc de Sarno y perit, & Verboom fut blessé & fait Prisonnier.

L'Armée Espagnole ne consistoit plus qu'en dixhuit mille Hommes, lorsqu'elle se mit en Marche le 12. d'Août. Après quelle eut passé la Cinca son Arriére-Garde fut attaquée le 15. entre Torrente & Pennalva par vingt huit Escadrons des Ennemis qui furent repoussez à diverses fois, quoi qu'ils eussent une

Autre à Penalva.

Armée de plus de trente mille Hommes. Ils y eurent néanmoins mille Hommes Tuez ou Blessez, & perdirent sept Etendars & deux Paires de Timbales. Le Roi qui avoit depuis quelques jours des atteintes de fiévre, prit la route de Sarragoce, & laissa à ses Lieutenans Généraux la conduite de son Armée qui s'y rendit avec toute la diligence possible, & elle passa l'Ebre sur le Pont de Sarragoce le 19. 1710.

Bataille de Sarragoce.

Ce fut à la vûe de cette Ville que les deux Armées se rangérent en Bataille, & le 20. vers les six heures du matin, elles se canonérent jusqu'à dix: Le Duc d'Havré fut tué dès le commencement. Le Comte de Staremberg, qui avoit engagé le Roi Charles à se tenir à Pinna, forma son Armée sur trois Lignes; les Espagnols n'en pouvoient former que deux. Leur Droite rompit néanmoins la Gauche de l'Ennemi, & en renversa les deux premiéres Lignes; mais leur Gauche qui n'étoit presque composée que de nouvelles levées, étant allée à la charge, fut prise en flanc par deux Bataillons qui la firent plier, & elle mit le Corps de Bataille en confusion sans qu'il fût possible de rétablir l'ordre. Les Généraux furent obligez de se retirer avec cinq piéces de Canon, & tout le Bagage qui étoit de l'autre côté de l'Ebre, & de laisser aux vainqueurs le Champ de Bataille & seize piéces de Canon. Le Marquis de Bai marcha sur Alagon & Tudella avec neuf mille Hommes, & le Prince de Tserclas sur Agreda avec environ six mille Hommes. Cette perte qui ne pouvoit être que de trois mille Hommes, & qui n'auroit presque été comptée pour rien dans une

1710. autre conjoncture, pensa entrainer la perte du parti de Philippe. L'Armée que le Marquis de Bai avoit rassemblée n'étoit plus capable de résister à celle des Alliez, & le lieu où il étoit ne pouvoit pas fournir long-tems la subsistance à ces Troupes, étant un Terroir sterile, & n'y aiant point de Magazins; aussi n'y séjourna-t-il que douze jours, & il marcha vers Arenda de Duero en Castille. Outre que ce Poste étoit abondant en fourages, il y pouvoit facilement conserver la Communication de la Castille avec la Navarre & le Roiaume de Leon. Jaca, Mequinença, Lerida, Tortose, Alicante, Denia & plusieurs autres Places fortes de Catalogne, d'Arragon & de Valence, étoient bien munies, & pourvues de Garnisons suffisantes pour occuper long-tems les Alliez. Ceux-ci ne jugérent pas à propos d'y consumer un tems qu'il croioient pouvoir mieux emploier à la conquête de la Castille.

Prisonniers envoiez à Barcelonne & delivrez.

Ils craignirent que quatorze cents Prisonniers pris sur les Espagnols à la journée de Saragoce, ne les embarassassent dans la course qu'ils avoient résolue de faire vers Madrid. Environ sept cents prirent parti dans l'Armée victorieuse & en desertérent peu après, le reste fut envoié à Barcelonne, & enlevé en chemin par la Garnison de Lerida, dont le Commandant prit ocasion de l'éloignement des Ennemis pour surprendre Balaguer dont il fit raser les Fortifications; ne le pouvant pas conserver sans trop affoiblir sa Garnison.

Balaguer surpris.

Le Duc de Medina-Celi transferé à Fontarabie.

L'Armée Ennemie s'avançant vers Catalain, pendant qu'un Détachement marchoit vers Medina-Celi & Siguença; Philippe qui craignit que le Duc de Medina-Celi ne lui échapât, le fit transferer de Ségovie à Fontarabie. Il déclara ensuite à ses Conseils & aux Grands de sa Cour, qu'il avoit résolu de resider à Valladolid, ancien séjour des Rois de Castille; il assura en même tems qu'il ne vouloit forcer personne à le suivre, pas mêmes ceux qui lui étoient les plus nécessaires par leurs emplois; Que ceux qui auroient des motifs pour se dispenser de ce voiage, pouvoient cependant conserver leurs Charges. La Ville de Madrid fit éclater son zèle pour lui à son départ, & lui souhaita un prompt retour.

La Cour va à Valladolid.

La Cour partie de cette Capitale le 9. de Septembre, arriva à Valladolid le 16. Il étoit reservé à un Prince de la Maison de Bourbon, d'avoir la gloire de ramener ce Monarque dans Madrid. Son Conseil aiant souhaité dès le commencement de la Campagne que le Duc de Vendôme voulût prendre le Commandement de l'Armée; Sa Majesté Catholique en fit faire la proposition à ce Prince, & demander l'agrément du Roi Très-Chrétien par le Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne à Paris. Aussi-tôt que les Conférences de Gertruydemberg furent rompues, Sa Majesté n'eut point de peine à l'accorder, & offrit même au Duc de Vendôme cinquante mille écus pour sa Campagne. Il eut la génerosité de les refuser, avec des termes qui lui font trop d'honneur pour ne devoir pas être conservez. „Je suplie, *dit-il*, Votre Majesté „d'emploier cet argent en faveur de „ceux qui feignent d'être, ou qui „vé-

Le Duc de Vendôme va commander en Espagne.

Sa génerosité.

1710. „ véritablement ſont moins en pouvoir de donner à Votre Majeſté, & à l'Etat des marques d'un devoir, d'un zèle & d'un attachement deſintereſſé. J'ai trouvé dans mes propres reſſources cent mille livres qui ſuffiſent pour les frais de mon voiage, j'eſpere même de n'être point à charge à la Couronne d'Eſpagne. Je ne doute point, Sire, que Votre Majeſté & le Roi Catholique ne trouvent dans tous leurs ſujets à proportion de ſemblables témoignages de zèle, d'attachement, & de fidelité. Les Ennemis des deux Etats travaillent efficacement à reveiller tant en France qu'en Eſpagne des vertus naturelles aux deux Nations, qu'un calme, ou de trop longues proſperitez avoient comme enſeveli dans une eſpèce de Letargie.

Il étoit déja en route, lorſqu'il aprit la perte de la Bataille de Sarragoce, & la nouvelle de cette défaite lui fut annoncée avec des circonſtances exagerées, capables de faire rebrouſſer chemin à un Général moins zelé que lui. On publioit que tout étoit perdu ſans aucune apparence de rétabliſſement; que l'Armée de Philippe étoit entiérement diſſipée; que toute l'Artillerie étoit priſe; qu'on ne ſavoit pas même où étoit le Roi.

Etat où il trouve le Roiaume.

Il ne laiſſa pas de continuer ſa route juſqu'à Baionne, où il s'arrêta quelques jours pour ſavoir où étoit le Roi, & quel parti prendroit le Général Staremberg. Auſſi-tôt qu'il fut informé de la réſolution que les Alliez avoient priſe d'aller à Madrid, *Ils y échoueront*, dit-il, *& ſi je retrouve le Roi, la Reine, & le Prince des Aſturies en parfaite ſanté, j'eſpere tout de Dieu.* Un Courrier lui apprit que la Cour étoit allée à Valladolid, il ſe mit en chemin pour la joindre, & eut ſur ſa route la conſolation de voir combien les peuples étoient attachez au parti qu'il venoit ſoutenir. Sa premiére entrevue avec leurs Majeſtez eut quelque choſe de bien tendre, & fut bien differente de celle qu'ils avoient eue avant la Bataille de Luzara, lors que l'avant-mur de l'Eſpagne ſubſiſtoit encore. Il voioit au contraire une Cour reduite à s'exiler de ſa Capitale, la Famille Roiale dans la conſternation, & toutes les eſperances de Philippe fondées ſur les ſecours qu'il pouvoit encore recevoir de France, & ſur l'uſage que l'on feroit du peu de Troupes qui lui reſtoient encore. Il ne perdit point courage; la trop grande vivacité de Mahoni à pourſuivre trop loin l'Ennemi qu'il avoit fait plier à la Bataille de Sarragoce, avoit entrainé la perte de cette journée; mais le Duc de Vendôme regarda comme un bonheur que les Alliez, au lieu de pourſuivre le Marquis de Bai, s'amuſaſſent à courir un Païs ouvert, d'où le moindre revers les obligeroit de ſe retirer, ſans s'y pouvoir maintenir, tant que Philippe auroit des Troupes, & poſſederoit les cœurs de ſes ſujets. 1710.

Le Roi Charles entre à Madrid.

Cependant le Roi Charles avoit fait ſa premiére entrée à Madrid le 28. de Septembre, & pouvoit aſſez juger par la froideur que les habitans témoignérent en cette rencontre, qu'il ſeroit plus facile de battre les Troupes de Philippe que de lui ôter l'affection de ce peuple. Il ſe rendit auſſi maître de Tolede, afin de s'ouvrir la Communication avec les Portugais, & tomber tous en-

1710. semble après la jonction sur l'Armée Espagnole qui se rassembloit. La jonction aiant été empêchée par des obstacles insurmontables, le Roi Charles eut avis que le Duc de Noailles qui avoit été à Valladolid, puis en France, étoit enfin de retour, & dans le dessein d'assiéger Gironne avec une Armée de vingt deux mille Hommes, qu'il avoit obtenue de Sa Majesté Très-Chrétienne; que Montrevel aiant mis des Garnisons Françoises dans les Villes frontiéres, les Troupes Espagnoles qui étoient à St. Jean pié de Port, à Estella, à Pampelune, à Jaca, à Fontarabie, à St. Sebastien, & en d'autres Places de la Navarre, se rendoient à l'Armée où étoit le Duc de Vendôme; que le Marquis de Bai dont la présence n'y étoit plus si nécessaire, étoit allé commander les Troupes d'Estramadure, pour les amener, ou les y retenir selon les événemens.

La Cour se retire à Victoria.

Philippe avoit envoié la Reine & le Prince son fils à Victoria, & quitant le séjour de Valladolid, s'étoit avancé par Tordesillas sur le Duero, Salamanque sur la Tormes, & Placentia, & campoit entre Casa Texada, & Talavara de la Reina.

Les Alliez abbandonnent la Castille.

Le Comte de Staremberg eut raison alors de s'applaudir des motifs qu'il avoit eus de s'opposer à la marche de l'Armée dans la Castille. On vit trop tard combien son avis eût été plus sur que celui des autres Généraux. La faute étoit faite & le Parti de Charles se trouva reduit à quitter Madrid & Tolede pour la seconde fois. Cette Armée prit la route d'Arragon en divers Corps, & à une distance qui ne les empêchoit pas de se secourir l'un l'autre, en cas qu'ils fussent attaquez par quelque Détachement. La situation de l'Armée Espagnole ne permettoit pas de croire qu'ils pussent la trouver toute entiére en leur chemin, la chose ne laissa pas d'arriver ainsi. 1710.

Siége de Brihuega.

L'Armée de Philippe fut camper dès le 8. de Décembre à Guadalaxara, & ce Prince averti que l'Arriére-Garde des Alliez s'étoit arrêtée à Brihuega pour proteger leurs Bagages, & le butin qu'ils emmenoient de Castille, tint Conseil avec le Duc de Vendôme, & fit partir à minuit six Régimens de Dragons & deux de Cavalerie sous les Ordres du Marquis de Valdecanas Capitaine Général, & tous les Grenadiers & les Piquets sous ceux du Marquis de Thoui. L'Armée suivit de fort près ce Détachement, & après quelques volées de Canon on somma la Ville de se rendre. Stanhope qui y avoit deux Lieutenans Généraux, autant de Maréchaux de Camp & de Brigadiers, huit Bataillons Anglois & huit Escadrons de la même Nation, répondit fierement, *qu'il se défendroit jusqu'à l'extrémité, après quoi il verroit quel parti il auroit à prendre.* La nuit qui commençoit, suspendit l'attaque jusqu'au lendemain: Staremberg n'étoit qu'à cinq lieues de là, il n'y avoit point de momens à perdre. Toute la nuit fut emploiée à élever des Batteries; & pendant qu'on les préparoit, l'Infanterie & la Cavalerie arrivérent devant la Place sur laquelle l'Artillerie commença de jouer vers les 7 heures du matin. On pressoit d'autant plus cette entreprise, que l'on ne doutoit point que Staremberg ne vint au secours des Assiégez. Dom Feliciano Bracamonte, & D. Joseph Vallejo furent char-

1710. chargez de l'obſerver. Ils avertirent en effet que ce Général raſſembloit ſes Troupes pour dégager le Détachement Anglois, & ſur cet avis le Duc de Vendôme alla poſter la Cavalerie ſur les Hauteurs par où devoit venir l'Ennemi qui faiſoit de vifs mouvemens. Cette précaution obligea Staremberg de marcher toujours en Bataille & par conſequent avec moins de promtitude, il devoit arriver à Villa Vicioſa le 11. à midi, aſſez près de Brihuega; mais il y arriva trop tard. Les Aſſiégeans avoient fait jouer une Mine, & renverſé la Porte de l'attaque de la Gauche. La Brêche étoit aſſez grande pour tenter un Aſſaut; des Grenadiers choiſis ſoutinrent ſur la Brêche le feu terrible des Anglois, la réſiſtance des Aſſiégez étoit ſi belle & ſi meurtriere, que le courage des Aſſiégeans commençoit à ſe relacher dans le premier abbord. Le Duc de Vendôme qui étoit déja revenu de poſter la Cavalerie ſur les Hauteurs, s'aperçut que ſes Troupes molliſſoient; il prit un piſtolet à l'arçon de la ſelle de ſon cheval, & alla lui même ſur la Brêche. *Sire*, dit-il au Roi dans ce moment, *ils ne tirent pas droit*, *car s'ils avoient tiré juſte*, *Votre Majeſté & moi nous aurions déja été tuez.*

Le Marquis de Thoui bleſſé.

Le Marquis de Thoui ſe diſtinguoit à la tête des Grenadiers; le Comte Sant Eſtevan de Gormas, le Comte de Rupremonde & lui, étoient entrés par une Porte que l'Artillerie avoit renverſée. Il attaqua le premier Retranchement des Anglois, & eut la main percée d'un coup de mouſquet, & n'obéït qu'à regret au Roi qui lui commanda de ſe retirer pour ſe faire panſer de cette bleſſure, & d'une autre qu'il avoit reçue au pied. 1710.

Le premier Retranchement des Anglois étant forcé, le terrain fut diſputé de rue en rue; ils tachérent inutilement de ſe jeter dans le Château dont un Capitaine des Gardes Vallones leur coupa le chemin. Le combat qui fut très-ſanglant ſe termina enfin à ſept heures & demie du ſoir, que les Anglois batirent la chamade, & capitulérent à condition que la porte du Château ſeroit inceſſamment ouverte aux Troupes du Roi; que les Généraux & les Officiers ſeroient Priſonniers de Guerre avec toutes les Troupes de la Garniſon à diſcretion, tant à pié, qu'à cheval; que le lendemain 11. du mois ils ſortiroient de la Ville pour être conduits en tels endroits qu'il plairoit à Sa Majeſté; qu'on laiſſeroit aux Officiers, Cavaliers, Dragons, & Soldats, les Hardes & Bagages qu'ils avoient lorſqu'ils étoient entrez en Caſtille, à la reſerve de leurs chevaux & de leurs armes; qu'on prendroit ſoin des Malades & des Bleſſez, autant que la commodité des lieux le permettroit. Les Lieutenans Généraux qui furent faits Priſonniers de Guerre avec Stanhope étoient Carpenter, & Wils.

Capitulation des Anglois.

Bataille de Villa-Vicioſa.

Le Général Staremberg qui ne ſavoit rien de la Capitulation, vint la même nuit à deux lieues de l'Armée Eſpagnole, & fit tirer neuf coups de Canon pour avertir la Garniſon du ſecours qu'il lui amenoit. Ce Signal tardif & qui pouvoit être équivoque à une Garniſon déja rendue, n'empêcha point que ſur les onze heures du matin ſuivant, on fit ſortir tous les Priſonniers de Brihuega,

1710. pour les repartir dans les Villes de Castille. Le Duc de Vendôme étoit à les voir défiler, lors qu'on vint l'avertir que l'Armée de Staremberg n'étoit plus qu'à trois quarts de lieues. Cet avis lui donna quelque inquiétude par raport aux Prisonniers; mais sans se troubler, il courut au plus pressé & chargeant un Officier de hâter la Marche de la Garnison, il alla disposer tout pour recevoir l'Ennemi; & il rangea son Armée en Bataille, quoi que la disposition du terrain ne fût nullement favorable à la Cavalerie. L'Artillerie préluda de part & d'autre dès le matin, & l'action fut entamée à deux heures après midi. Elle dura jusqu'à la nuit, & quoi que très-sanglante, elle eut un succès équivoque; les deux partis s'en attribuérent également la Victoire & le Champ de Bataille. Les relations qui en furent publiées dans ce temslà, sont si diferentes qu'elles semblent parler de deux Batailles qui n'ont rien de commun que le nom de Villa-Viciosa que l'on donna à cette journée. Si on s'en raporte à celle que le Ministre d'Espagne publia à Rome, l'Armée Espagnole avoit eu tout l'avantage, fait neuf mille Prisonniers, y compris la Garnison de Brihuega, les Alliez avoient eu quatre mille Hommes tuez, & perdu le Champ de Bataille, tout le Canon & le Bagage. Le recit qu'un autre Courrier en porta au Prince d'Avellino Ambassadeur de la Cour de Barcelone, annonçoit une Victoire complette remportée par le Comte de Staremberg, avec gain du Champ de Bataille, de l'Artillerie, d'une partie du Bagage & six mille Espagnols restez sur la Place. Le Pape ne pouvant démêler ces contradictions, & prévoiant que les rejouissances publiques que ces deux Ministres se préparoient de faire pour l'avantage que chacun attribuoit à son parti, causeroient quelque desordre; interposa son autorité pour interdire le *Te Deum*, & les solemnitez accoutumées. Le Comte de Staremberg marchant à grandes journées vers Saragoce à la tête de sept mille Hommes d'Infanterie, & de huit cents chevaux, retira les Garnisons qu'il avoit laissées en Arragon; ce qui lui forma une Armée de dix mille Hommes, avec laquelle il se hâta d'arriver à Barcelone, dérobant au Duc de Noailles l'ocasion de le couper dans sa marche. Cette retraite précipitée auroit eu plutôt l'air d'une fuite, sans la nécessité de courir au secours de Barcelone où Charles étoit déja de retour. 1710.

Philippe avoit déja repris possession de sa Capitale aussi-tôt après le départ des Alliez, & le 3. de Décembre il y avoit fait son entrée avec le Duc de Vendôme à qui les acclamations du peuple donnérent le Titre de Liberateur. Les marques de la tendresse publique qu'ils y reçurent, ne servirent pas peu à leur faire esperer un bon succès de la Bataille de Villa-Viciosa; après laquelle ils se rendirent à Sarragoce, où ils arrivérent le 1. de Janvier de l'année suivante.

Les Alliez font une descente au Port de Cethe.

La Flotte des Alliez fit cette année une descente sur les Côtes de Languedoc, & y débarqua le soir du 25. de Juillet, un Corps d'environ trois mille Hommes entre Cethe & Agde. Le projet de cette entreprise tendoit à pénetrer plus avant, à donner des Armes aux mecontents

des

1710. des Sevennes, où le feu sembloit plutôt être amorti, qu'entiérement éteint. Ces Troupes se partagérent en deux Corps, s'emparérent de Cethe, & d'Agde. Le Duc de Roquelaure qui commandoit dans cette Province, assembla les Milices & la Noblesse, & fit en même tems avertir le Duc de Noailles du danger que couroit le Languedoc. Ce dernier fit aussi-tôt avancer un Détachement, prit les devans & s'abboucha avec Roquelaure à Montpelier. Les Alliez furent forcez de se rembarquer le 29. avec perte de quelques centaines d'Hommes, des Armes & des Munitions qu'ils avoient déja débarquées; mais ils obtinrent leur principal but qui étoit de favoriser les desseins du Comte de Staremberg. En effet ce mouvement du Duc de Noailles mit le Général des Impériaux en sureté du coté du Roussillon, & lui permit de grossir son Armée, de diverses Garnisons qu'il retira pour son expédition de Castille.

Le Comte de Thaun s'attendit envain de faire une autre diversion, & de pénetrer en Provence avec une Armée de vingt mille Hommes. Le Maréchal de Barwick fit tête à tout, & lui fit consumer toute cette Campagne en mouvemens inutiles. Les indispositions du Duc de Savoie dans lesquelles quelques-uns de ses Alliez ne voioient qu'un prétexte à cacher son mécontentement, l'empêcherent de faire cette Campagne.

Le Grand Prieur enlevé par Masner. Suites de cette affaire.

Un habitant du Coire nommé Thomas Masner fut cause de beaucoup de troubles dans sa patrie. La France l'accusoit de s'être approprié injustement des remises considérables qui lui avoient passé par les mains, & on lui demandoit depuis long-tems la restitution de plusieurs sommes destinées à acquiter les pensions annuelles que la France paie aux Grisons. Son fils qui étoit son associé, & suspect à la France, à cause de la qualité de Commissaire de l'Empereur dont son Pere étoit revêtu depuis quelque tems, eut l'imprudence d'entrer sur les terres de France sans Passeport & fut arrêté (1). Le Pere craignant pour son fils, enleva Merveilleux Sécretaire interprette de Sa Majesté Très-Chrétienne, qu'on l'obligea de relâcher: il le promit; mais sans dessein de l'exécuter, qu'il n'eût son fils. Sur ces entrefaites le Secretaire s'évada d'entre les mains de Masner; celui-ci qui avoit quelques gens de main à sa disposition, chercha quelqu'autre Otage pour lui repondre de son fils, & tacha d'enlever la Chapelle Banquier François établi à Soleure. La Chapelle eut le bonheur d'être averti de ce piége & de l'éviter. Masner trouva enfin l'ocasion d'avoir un ôtage tel qu'il le souhaitoit: le Prince de Vendôme, Grand Prieur de France allant de Venise à Coire, fut arrêté par des gens que Masner avoit appostés, & fut conduit dans le Tirol sur les terres de l'Empereur, de crainte que les Grisons ne lui arrachassent cette proie.

Le Comte du Luc avoit succedé au Marquis de Puisieux dans l'Ambassade de Suisse. Il demanda justice de cet attentat, & bien-tôt les Ministres de l'Empereur & de la Grande Bretagne prenant le parti de 1710.

(1) *Au mois de Mai.*

1710. Masner, prétendirent justifier sa conduite. Les trois Ligues Grises déclarérent *que toute la Nation avoit conçu beaucoup d'horreur de la scandaleuse & détestable Action de Masner commise à l'égard de Son Altesse le Grand Prieur*, & promirent de s'assembler pour donner une entiére satisfaction à Sa Majesté Très-Chrétienne. Ils firent en effet plusieurs decrets, où ils obligeoient Masner de restituer le Grand Prieur avec sa suite & ses équipages dans le 15. du mois d'Avril 1711. à l'endroit où il fut enlevé, sous peine d'encourir la disgrace du Souverain. Cet homme qui se sentoit appuié par l'Empereur & par l'Angleterre, ne se pressa point d'obéir. Une Diéte s'assembla (1) pour décider cette affaire, & résolut de convoquer un Tribunal extraordinaire à Hans dans la Ligue Grise. L'accusé n'en voulut pas attendre le succès & se refugia à Vienne. Un Decret de la Chancellerie de Sargans avoit déja mis sa tête à prix, & les Procedures prenoient un mauvais tour pour lui, lorsque pour les finir, on relâcha le Grand Prieur, sous promesse de procurer la liberté du jeune Masner, & de faire cesser le procès intenté contre le Pere. A ces Conditions ce Prince fut mis en liberté, & arriva le 6. de Juin à Soleure d'où il se rendit en France.

Deux Brefs du Pape supprimez par le Parlement de Paris.

Cette même année 1710. fournit au Pape une de ces occasions qu'il recherchoit avec soin, pour abbaisser l'Episcopat dans l'Eglise Gallicane. Par deux Brefs du 18. de Janvier, il condamna le Traité de l'origine de la Regale par Andoul, & le Mandement que l'Evêque de St. Pons avoit fait pour publier la derniére Constitution contre le Jansenisme. L'Avocat Général (2) représenta au Parlement que l'on pouvoit douter de la vérité de ces Brefs, parce que des formalitez essentielles y étoient négligées; que cependant ils méritoient une attention particuliére de la Cour. A l'égard du livre condamné, il n'entreprit point de le deffendre, & allegua au contraire que, quoique le Droit de Regale soit un des droits des plus certains & des mieux établis de la Couronne, il ne convient pas à toutes sortes d'Auteurs de traiter une matiere si importante; qu'il y avoit dans cet ouvrage plusieurs choses dignes de reprehension; que cet Auteur avoit voulu établir un droit incontestable par des moiens & des motifs capables d'en faire douter. Quant au Bref, l'Avocat Général, en doutant que c'en fut un, le dénonça comme attaquant l'universalité de la Regale, comme si ce droit devoit être restraint à quelques Eglises particuliéres de ce Roiaume. Il ajoûta que ce Bref n'aiant point été accepté dans les formes, & contenant d'ailleurs des clauses contraires aux maximes de France & aux libertez de l'Eglise Gallicane, il ne pouvoit avoir aucune exécution legitime dans le Roiaume: Que cependant il s'en étoit répandu plusieurs copies dont quelques mal-intentionnez pourroient abuser, & qu'il estimoit qu'il étoit du devoir de la Cour d'y pourvoir. 1710.

Il ne s'éleva pas moins contre celui qui regardoit le Mandement de l'E-

(1) *Le 29. de Mai* 1711.

(2) *Guillaume François Joli de Fleuri.*

1710. l'Evêque de St. Pons, mais ſans approuver le Mandement même, qui plein d'ambiguitez & de Contradictions, ſembloit ne tendre à autre choſe qu'à rendre inutile la derniére Conſtitution du Pape, & il conclut que le Bref qui le fletriſſoit, n'étant adreſſé ni au Roi, ni aux Evêques, ni revêtu d'aucune des ſolemnitez accoutumées, ne pouvoit avoir aucune autorité dans le Roiaume, d'autant plus qu'il y avoit des clauſes contraires aux maximes de la France, & que marquant un pouvoir immediat du Pape ſur les Diocéſains de St. Pons, il pouvoit avoir de facheuſes conſéquences. La Cour en ſuprimant les deux Brefs, ſans pourtant aprouver le Mandement de l'Evêque, ni le Traité de l'origine de la Regale, défendit d'imprimer, & de débiter aucunes Bulles ou Brefs de la Cour de Rome, ſans lettres patentes du Roi pour en ordonner la publication regîtrée en la Cour, à peine de trois mille livres d'Amende ou même de punition corporelle. Cet Arrêt fut rendu le 1. d'Avril. Le Pape trouva mieux ſon compte dans la Brouillerie qui s'éleva enſuite entre trois Evêques, & le Cardinal de Noailles. Je ne veux pas anticiper ici cette querelle qui peut paſſer pour un des grands fleaux dont la France ait été affligée.

L'Angleterre émue par deux Sermons du Docteur Sacheverel.

La Tranquilité dont jouiſſoit l'Angleterre fut auſſi alterée par les tumultes qu'excita dans la Capitale l'impreſſion de deux Sermons du Docteur Sachewerel dont l'un prononcé aux Aſſiſes de Derby le 26. d'Août 1709. avoit pour Titre *la Communication du Peché*, l'autre prononcé le 16. de Novembre de la même année étoit intitulé *le Danger des Faux-Freres dans l'Egliſe & dans l'Etat.* Ces deux Sermons aiant été denoncez au Parlement, furent qualifiez de Libelles malicieux, ſcandaleux, & ſeditieux, très-injurieux à Sa Majeſté & à ſon Gouvernement, à la derniére heureuſe revolution, à la Succeſſion Proteſtante établie par les Loix, & aux deux Chambres du Parlement, tendans à aliéner les cœurs des bons ſujets de Sa Majeſté, & à faire naître parmi eux la jalouſie & la diſcorde. La Chambre ordonna que ledit Sachewerel & l'Imprimeur comparoîtroient le jour ſuivant. Je n'entre point dans les détails de ce procès qui n'eſt qu'épiſodique pour moi. Il me ſuffit de remarquer que l'affaire fit un grand éclat, que les deux Chambres concoururent pour faire le procès au Docteur, & que la chaleur avec laquelle l'accuſation avoit été intentée, n'aiant pas duré long-tems, il en fut quite pour une ſuſpenſion de trois ans, pendant leſquels il fut même comblé d'honneurs dans tous les lieux qu'il parcourut. Ceux qui croioient mieux connoître la Conſtitution de l'Angleterre, ne virent en lui qu'un perſonnage appoſté pour préparer les eſprits à une revolution dont on commencoit dès lors à jetter les premiéres ſemences. La Providence n'aiant pas ſecondé les vûes de ceux qui lui faiſoient jouer ce rôle, tout ſe diſſipa enfin & le Docteur après avoir été le ſujet de toutes les converſations, retomba dans ſa première obſcurité. 1710.

Mort du M. de Chaumont.

Outre les morts illuſtres dont j'ai parlé au commencement de cette année, il s'en préſente encore quelques unes qui demandent une mention honorable. Le Marquis de Chau-

1710. Chaumont fameux par son Ambassade de de Siam, mourut cette année dans un âge fort avancé. Esprit Flechier Evêque de Nîmes, célébre par son Eloquence qui lui merita les bienfaits de la Cour & les Eloges de son siécle & ceux de la posterité, mourut le 16. de Février, âgé de soixante & huit ans. Il fut regrété même par les Protestans de son Diocese, envers lesquels il avoit plus d'humanité qu'ils n'en trouvoient dans la plupart des autres Evêques ses Contemporains. Il étoit de l'Academie Françoise, aussi bien que Pierre du Cambout Duc de Coislin Pair de France, qui paia le tribut commun le 7. de Mai.

De l'Evêque de Nimes.

Du Duc de Coislin.

Edit pour le Rachat de la Paulette.

Entre les principaux Edits de cette année, il y en eut un qui obligeoit à racheter le droit de la Paulette au denier seize. Ce Droit que Henri IV. avoit établi (1) pour conserver aux veuves & aux heritiers la possession des Charges, en les dispensant de la rigueur de perdre leurs offices, faute de survivre quarante jours après leur resignation & reduisant le droit qui se paioit sur le pied du quart-denier, au huitiéme seulement, moiennant un droit annuel. Sous les Regnes de Louïs XIII. & de Louïs XIV. il avoit été publié de neuf en neuf ans des Déclarations pour confirmer ce droit. Le terme de celle du 27. d'Août 1701. étant prêt d'expirer, le Roi prit cette occasion d'ordonner que ce droit seroit racheté, & que tous les Officiers sujets au prêt, & à l'annuel seroient tenus d'en faire le Rachat sur le même pied du denier seize, en faisant une année commune de neuf années, & pour établir une uniformité dans la possession de tous les Offices, Gages, Taxations, Augmentations de gages & autres Droits, créez héreditaires ou domaniaux, S. M. prétendoit qu'ils fussent tous possedez à Titre de Survivance, pour laquelle les nouveaux Aquereurs des offices casuels paieroient un huitiéme denier, & ceux des offices hereditaires le huitiéme du quart de la finance principale : à l'égard de ceux qui à chaque mutation étoient obligez de paier une année de leurs gages, on devoit en user comme par le passé. 1710.

Etablissement du dixiéme denier.

Cet argent & la vente que l'on fit au profit du Roi de toutes les Charges & des Offices de la Maison du Duc & de la Duchesse de Berri, ne suffisant pas aux horribles dépenses de la Guerre, le Roi donna à Marli une Déclaration du 14. d'Octobre par laquelle il établissoit une taxe du dixiéme du revenu, sur toutes les Terres, Maisons, Obligations, Charges, Emplois, Commissions, Pensions, Douaires & autres biens portant revenu, soit à toujours, soit pour un tems, de quelque nature qu'ils fussent; paiable par quartiers, dont le prémier paiement fut fixé au prémier de Janvier de l'année 1711. Cette taxe qu'on apella le dixiéme denier avoit du raport avec une Dîme Roiale dont on avoit trouvé le plan dans les Manuscrits du Maréchal de Vauban; mais le peuple n'en recueillit pas le fruit que ce grand homme s'étoit proposé. Son dessein avoit été de substituer cette Dîme à une infinité d'impôts dont la repartition ne se fait presque jamais avec équité, & empêcher par là que les pauvres fussent plus foulez que les riches à pro-

(1) *Dans sa Déclaration du 12. de Décembre 1604.*

1710. proportion. Au lieu de ſoulager le peuple à la faveur de cette taxe dont le produit devoit ſe monter à des ſommes immenſes, le Miniſtere lui retrancha ſa ſubſiſtance par d'autres Edits.

Autres Edits.

Un du 7. d'Octobre reduiſoit au denier vingt les Rentes ſur l'Hôtel de Ville, & toutes les augmentations de gages créées depuis 89. qui la plûpart étoient au denier dixhuit & au denier ſeize. Un Edit du mois de Septembre confirmé par une Déclaration du 7. d'Octobre, ordonnoit par toutes les Villes & lieux du Roiaume une double levée des Droits d'Octroi & de Tarif & de l'établir ſimple dans tous les lieux où il n'y en avoit point: un autre Edit à peu près de même date reduiſoit à cinq pour cent les interêts des promeſſes de la Caiſſe des Emprunts accordez ſur le pied de dix pour cent. Un autre rétablit ſur le pied de 1709. les Tailles qu'on avoit diminuées à cauſe de la famine, & des pertes cauſées par le grand hiver. Un autre enfin décria le cours de tous les Billets de Monnoie ſans exception à commencer au 1. de Février de l'année ſuivante.

Le Roi défend le Commerce des Hollandois dans le Roiaume.

Le Roi crut avoir remarqué plus d'éloignement pour la Paix dans les Hollandois que dans les autres Alliez. Ce fut pour cette raiſon, ou plutôt pour ſemer de la jalouſie entre eux & les autres Nations qui commerçoient dans les ports de France, que par une Déclaration donnée à Verſailles le 10. de Novembre, il interdit tout Commerce avec eux. En accordant que les Paſſeports qu'ils avoient déja, fuſſent exécutez juſqu'au terme de leur expiration, il defendit qu'on leur en expediât de nouveaux, & permit à ſes ſujets de courir ſur les Vaiſſeaux Hollandois qui n'auroient point de Paſſeports, ou qui en auroient d'expirez, de les arrêter, même tels Vaiſſeaux Hollandois qui ſeroient pourvus de Paſſeports du Roi d'Eſpagne. 1711.

1711. Negociations ſecrettes entre la France & l'Angleterre.

La Cour étoit bien éloignée de traiter avec la même hauteur l'Angleterre où elle commençoit de voir des ſouterrains pour venir à bout de ſes projets. Le Maréchal de Tallard y avoit jetté peu à peu des Semences de Paix, & le changement arrivé dans le Miniſtere y avoit amené les choſes à un point qu'il ne faloit plus que faire un pas pour détacher l'Angleterre de ſes Alliez. Le mauvais ſuccès de ceux-ci en Eſpagne avoit porté le Parlement à rechercher la conduite de ceux qui y avoient donné lieu; un parti puiſſant à la Cour avoit excité un nuage qui éclipſa la grande faveur du Duc de Marlboroug; la Ducheſſe ſa femme ne put ſupporter les froideurs de la Reine, & ſe démit des Charges qu'elle avoit dans la Maiſon de Sa Majeſté. Le Duc même put reconnoître que cette Princeſſe ne le conſideroit plus que par politique, & pour mieux cacher aux Alliez les meſures qu'elle prenoit pour ſe pouvoir bien-tôt paſſer de ſes ſervices. Quoi qu'elle le renvoia en Flandres ſur les inſtances des Etats Généraux à qui même elle écrivit une lettre fort honorable à ce Général; Saint Jean Sécretaire d'Etat avoit déja pris des meſures pour lui derober la connoiſſance de la Négociation qu'il avoit réſolue avec la France.

Mort de l'Empereur Joſeph.

Un Incident imprévu acheva de diſpoſer le Miniſtere Anglois à la Paix,

1711. Paix, à ſavoir la mort de l'Empereur Joſeph que la petite verole emporta le 17. d'Avril dans ſa trente troiſiéme année. Ce Prince ne laiſſoit que des filles de ſon mariage avec Guillelmine de Hannovre fille du Duc Jean Frederic, de la Branche de Blanckenbourg, & ſa mort qui remettoit le Sceptre Impérial entre les mains du Roi Charles ſon Frere, donnoit à ce Prince un degré de Puiſſance que la France rendit aiſément ſuſpect. Elle n'eut pas de peine à faire comprendre à un peuple jaloux de la liberté de l'Europe, qu'il ne prenoit pas le meilleur parti en ôtant la Monarchie d'Eſpagne à un Prince de la Maiſon de Bourbon, diſtingué de celui qui devoit regner en France, & peut-être à la veille de ſe brouiller avec lui, pour la donner à un Prince qui alloit joindre la Couronne Impériale à tant de Roiaumes & de Provinces héreditaires. Un autre motif de Politique agit en même tems. Du vivant du Roi, ou du Dauphin, il étoit hors de doute que les deux Couronnes ſe conduiroient toujours par le même Conſeil. Mais l'âge du Roi ne pouvoit lui promettre encore un grand nombre d'années, & le Dauphin avoit précedé l'Empereur de trois jours; on ne remarquoit pas entre le Roi d'Eſpagne & le Duc de Bourgogne devenu Dauphin par cette mort, une amitié qui pût être préjudiciable à la liberté de l'Europe.

Mort du Dauphin fils unique du Roi.

Louïs Dauphin le ſeul fruit qui reſtoit du mariage de Louïs XIV, & de Marie Thereſe d'Autriche avoit gagné l'amour des François & des Etrangers par la haute idée qu'on avoit généralement de ſa bonté. On 1711. ſe flatoit qu'après les Guerres ruineuſes que le Roi avoit entrepriſes, le Roiaume trouveroit dans ce Succeſſeur un Monarque porté à la Paix, & on ſe croioit en droit d'eſperer qu'après le Regne guerrier de David, il feroit gouter à la France le Regne pacifique de Salómon. Ces idées furent détruites par la mort de ce Prince. Il compta pour rien une indiſpoſition qu'il eut la nuit du 6. au 7. d'Avril, & il ne laiſſa pas de ſouper le ſoir du 9. avec toute la Compagnie qu'il avoit dans ſon Château de Meudon. La nuit ſuivante il ſe ſentit plus mal, & ſa maladie que les Médecins prirent d'abord pour une fiévre pourprée, ſe déclara le 11; on vit que c'étoit la petite verole; & quoi qu'elle ſoit preſque toujours mortelle à ſon âge, les Médecins eſperérent de l'en tirer, & leur confiance dura juſqu'au 14. à midi. Son mal augmenta toujours juſqu'au ſoir à 11. heures qu'une apoplexie l'étoufa. Il étoit âgé de quarante neuf ans, cinq mois, & quatorze jours. La Princeſſe de Conti ſa Sœur qui le ſervit durant cette maladie, la gagna; mais la Medecine réuſſit mieux à la guérir. Le Roi qui avoit alors ſon ſéjour à Marli, le viſita frequemment & lui témoigna beaucoup de tendreſſe.

Sa pompe funebre.

Son Corps étoit ſi défiguré, & ſe corrompit ſi horriblement, qu'il ne fut pas poſſible de le garder, pour préparer la pompe funebre, & lui rendre les honneurs dus à ſa naiſſance. Son Corps fut porté ſans cérémonie à St. Denis la nuit du 16. au 17. d'Avril. Il n'y eut que deux Caroſſes de Deuil: dans l'un étoit

1711. étoit le Cercueil, escorté d'un Détachement des Gardes du Corps; dans l'autre étoient l'Evêque de Mets, prémier Aumonier du Roi; le Duc de la Tremouille prémier Gentil-homme de la Chambre; le Marquis de Dreux, Grand-maître des Cérémonies; l'Abbé de Brancas Aumonier de Sa Majesté; & le Curé de Meudon. Le Duc de Bourgogne reçut du Roi le 17. le Titre de Dauphin, avec cette diference que pour le distinguer de son Pere qui avoit été apellé simplement Monseigneur, on diroit en parlant du fils *Monseigneur le Dauphin*. Comme il étoit mort *ab intestat* le Roi partagea sa succession entre ses trois fils; & donna le Château de Meudon à l'ainé, un milion en argent au Roi d'Espagne, & un million en bijoux & en équipages au Duc de Berri. Son oraison funebre fut prononcée au mois de Juillet suivant, dans l'Eglise de Paris, par le Pere de la Rue qui traita ce sujet avec toute la force, & toutes les graces de l'éloquence; & les plus fameux Orateurs du Roiaume s'exercérent tour à tour sur une matiere d'autant plus heureuse, que les larmes de leurs Auditeurs prévenoient les paroles mêmes du Prédicateur qui les vouloit exciter.

Le Duc de Noailles prend Gironne.

Les debordemens des Riviéres grossies tout à coup par la fonte subite des neiges, firent de grands ravages en France, & dans presque tous les Païs de l'Europe. Elles causérent une inondation qui interrompit les travaux devant Gironne. Cette Ville que le Duc de Noailles avoit investie le 15. de Décembre, fut néanmoins obligée de capituler le 24. de Janvier. La rigueur de la saison avoit rendu ce Siége fort dificile, & la Garnison avoit fait une defense si belle que le Duc ne put lui refuser des conditions très-honorables, qui regardoient en même tems la Ville & les Forts qui en dépendent. Ce fut presque la seule expédition d'éclat que firent cette Campagne les Armées des deux Couronnes. 1711.

Campagne en Flandres.

Celles de Flandres se contentérent d'abord de se poster avantageusement, & sur la résolution qu'on avoit prise de faire une tentative du coté de l'Allemagne, le Maréchal de Villars détacha 15 Bataillons & autant d'Escadrons, & peu de jours après il les fit suivre de seize Bataillons & de dix huit Escadrons qui prirent la route d'Alsace. Il tâcha de prendre sur les Alliez le Poste de Vimi: cette entreprise manqua. En échange les Alliez s'emparérent du Poste d'Arleux, le Chevalier de Luxembourg qui essaia de le reprendre, y trouva un petit Corps des Alliez qui rendit l'entreprise inutile. Il se retira après avoir ruiné ce qu'il y avoit de Cavalerie dans ce Camp. Le Maréchal ne le reprit que le 24. de Juillet, après un Assaut qui dura près de sept heures.

Arleux pris & repris sur les Alliez.

Les Alliez entrent dans les Lignes des François.

Maître de ce Poste il fit marcher de l'Artillerie comme s'il eût voulu entreprendre le Siége de Mons. Le Duc de Marlboroug qui sçut que les Lignes étoient assez mal pourvues, vû le grand nombre des Détachemens, fit une Marche qui fit juger qu'il les vouloit attaquer par Avenes le Comte, ou par Oisi. Le Maréchal se mit en mouvement du côté de ce dernier Poste, & y arriva à midi avec toute la Maison du Roi. Déja plus de cinquante Es-

 cadrons

1711. cadrons des Ennemis étoient entrez par Pallué & Pont-à-Bacheul, & le reste de leur Armée s'y forma le même jour. Villars, qui sur cette nouvelle étoit allé rejoindre le gros de son Armée, parut le 6. pour leur présenter la Bataille. Les Troupes des Alliez n'avoient surpris les Lignes que par une Marche très rapide qui les avoient fort fatiguées; leurs Généraux trouvérent trop de danger à livrer un Combat; & comme ils aprirent par les lettres trouvées sur un exprès depéché par le Gouverneur de Bouchain, que cette Place étoit mal pourvue, Milord Duc résolut d'en faire le Siége. Pendant qu'il songeoit à empêcher Villars d'enlever un Convoi parti de Douai, le Chevalier de Luxembourg jetta dans Bouchain deux Régimens de Dragons, aiant chacun en croupe un sac de farine.

Ils assiegent & prennent Bouchain.

Le Général Fagel qui devoit commander ce Siége avec trente Bataillons & vingt Escadrons, s'avança le 9. pour investir Bouchain, & travailler à la Ligne de Circonvalation, & trouva à la Hauteur de Thun sur l'Escaut une Baterie de trente piéces de Canon qui fit un feu terrible. Les Généraux y étant accourus, il y eut une legere action où restérent quelques Hommes tuez de part & d'autre. L'Armée de Villars se retablissoit par le retour de plusieurs Détachemens, & ce Général voiant que les Alliez refusoient de combatre, il jetta six Ponts sur l'Escaut, & y fit passer cinquante Escadrons, pour tenter s'il ne pourroit pas engager une action. Il trouva les Ennemis si avantageusement postez, qu'il ne put ni les attirer pour les combatre, ni sauver Bouchain dont la Garnison forte de deux mille soixante & treize Hommes sans les Malades & les Blessez, batit la chamade le 12. d'Août, & fut conduite à Tournai, en attendant que les Alliez eussent marqué les lieux où elle devoit tenir prison. On laissa les équipages aux Officiers & les habits aux Soldats. 1711.

Le Maréchal de Villars se plaint qu'on a violé la Capitulation.

Il y eut à cette occasion une dispute entre le Maréchal de Villars & le Duc de Marlboroug. Ce prémier prétendit que la Garnison n'avoit pu être arrêtée Prisonniere de Guerre par ce Général, & produisit un Mémoire par lequel les Assiégez déclaroient qu'après les ôtages donnez de part & d'autre, Milord Duc aiant declaré qu'il vouloit toute la Garnison Prisonniere de Guerre, & les hostilitez aiant recommencé, un Officier des Alliez qui avoit été un des ôtages dans le tems du pourparler, étoit venu parler aux Assiégez de la part du Général Fagel; & qu'on étoit convenu avec lui d'un temperament convenable aux deux parties, à savoir que toute la Garnison seroit simplement sujette à être échangée; qu'elle sortiroit avec Armes & Bagages, enseignes deploiées, pour être conduite à Cambrai, avec l'entiere liberté de continuer, sans interruption, ses services dans les Armées & Places du Roi; Que l'Officier étant allé demander l'ordre du Général Fagel, en avoit raporté le consentement, & amené un Major pour ôtage de la parole qu'il portoit; que malgré la parole donnée, l'Officier desavoué par Milord Duc avoit protesté publiquement qu'il avoit eu ordre de porter cette parole, & qu'il étoit au desespoir qu'on la revoquât, en emmenant la Gar-

1711. Garnison Prisonniere. Villars prétendoit qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'une Garnison aussi forte, eût consenti à rendre si honteusement une Place qui n'étoit pas en état d'être emportée, & dont les Ennemis n'avoient pas encore les demi-Lunes, ni commencé le passage du Fossé.

Justification des Alliez.

Milord-Duc opposa à ce Mémoire un autre Mémoire du Général Fagel qui nioit d'avoir promis rien de pareil à la Garnison, & assuroit au contraire d'avoir dit à un des ôtages, qu'il souhaitoit que la Garnison se défendît jusqu'à l'extrémité, & refusât la condition que présentoit le Duc de Marlboroug, afin qu'il eût la gloire de la prendre d'assaut l'épée à la main. Le Colonel Pagnies qui étoit le même Officier des Alliez que les Officiers François prétendoient leur avoir apporté la parole du Général Fagel, protesta par un Mémoire que celui de ce Général étoit conforme à la vérité, & qu'il n'avoit promis que d'emploier ses bons offices pour que la Garnison ne fût pas Prisonniere, en quoi il n'avoit pu réussir: belle leçon aux Gouverneurs de Place, pour leur apprendre à ne pas compter trop legerement sur les apparences équivoques d'une Capitulation qu'ils souhaitent.

Les Armées de Flandre se séparent.

Après la prise de Bouchain les Alliez déliberérent s'ils entreprendroient encore quelque Siége, & le Comte d'Albemarle se rendit à la Haie pour prendre l'avis des Etats Généraux, qui apparemment ne le jugérent pas à propos, puisqu'après son retour les deux Armées se séparérent, & Villars qui au commencement de la Campagne, & étant à St. Omer où on lui montroit un endroit foible des Fortifications, avec priere qu'il donnât les ordres nécessaires pour en reparer les travaux, répondit que c'étoit à présent aux Ennemis du Roi de fortifier leurs Frontiéres; Villars, dis-je, n'eut point occasion de livrer la Bataille qu'il cherchoit avec tant d'empressement. 1711.

Les Electeurs de Baviére & de Cologne demandent d'être admis à l'Election de l'Empereur.

Une Victoire eut été fort nécessaire dans les circonstances où l'on étoit alors. Depuis la mort de l'Empereur Joseph, l'Empire étoit sans Chef & le Successeur présomptif étoit fort éloigné de l'Allemagne. Les Electeurs de Baviére & de Cologne demandoient instamment à l'Archevêque de Maience qu'on leur envoiât des Sauf-conduits pour assister à l'Election future, à faute de quoi ils protestoient de nullité. Il est vrai que lors de la mort de Léopold, ils n'avoient pas été admis pour le Couronnement de Joseph, mais les choses étoient bien differentes. La qualité de Roi des Romains qu'il avoit déja, lui étoit un gage certain de l'Empire, au lieu que la qualité d'Archiduc ne pouvoit donner à son frere qu'une disposition favorable des Electeurs à le préferer, sans qu'il y eût aucune nécessité de le faire. Les Electeurs attachez à la Serenissime Maison d'Autriche se préparérent à l'Election, sans avoir égard aux Remontrances de ceux de Baviére & de Cologne, & le Prince Eugéne prit toutes les précautions nécessaires pour empêcher que la France ne profitât d'un Evenement si dangereux pour l'Empire.

Le Prince Eugéne commande.

Ce Prince dont l'Allemagne n'avoit jamais eu un si grand besoin s'y

1711. l'Armée sur le Rhin. s'y étoit transporté, & avoit retiré des Païs-Bas les Troupes Autrichiennes avec une partie de celles de l'Electeur Palatin : il arriva à Francfort le 23. de Juillet, & en partit le 28, pour aller faire tête aux François dont les grands préparatifs faisoient craindre une entreprise extraordinaire. Dès le mois de Mars leur Armée s'étoit assemblée, & avoit passé le Rhin entre Huningue & Brisac, pour profiter d'une intelligence dans Fribourg, & se saisir de cette Place & de Villingue. Les pluies continuelles, & les mesures que prit le Commandant de Fribourg averti de la conspiration, firent avorter ce projet. La France sembloit résolue de porter le fort de la Guerre sur le Rhin. Le Comte de la Tour se tint sur ses gardes dans ses Lignes jusqu'au 27. d'Avril, que le Prince Eugéne arriva à Bruchsal, & fit les dispositions pour s'y opposer.

Un grand Conseil de Guerre tenu le 27. de Juin à Fort-Louïs entre les Marêchaux de Harcourt & de Besons avec les Généraux Quad & du Bourg, fit croire qu'ils alloient enfin entreprendre un coup d'éclat. L'Electeur de Baviére qui devoit se mettre à la tête de cette Armée, étoit demeuré à Luxembourg: Cependant ils passérent le mois de Juin & une partie de Juillet dans les Lignes de Veissenbourg. Les Détachemens de l'Armée de Villars étant arrivez dans ce tems-là, leur Armée qui étoit alors d'environ soixante & dix mille Hommes passa le Rhin à Selingue, à Kehl & à Reineau, & campa le 8. d'Août à Offenbourg. Cette Marche se termina à consumer les fourages jusques dans le Brisgau, & l'Armée aiant repassé le Rhin délivra l'Empire d'une inquiétude dont il n'avoit pas cru être quite à si bon marché. 1711.

Campagne en Savoie. La Course que le Comte de Peterboroug fit cette année chez tous les Alliez, tendoit en apparence à exciter leur zèle dans une crise qui sembloit decisive pour la cause commune. On peut croire néanmoins que le Ministere d'Angleterre déja porté pour la Paix, étoit bien aise de connoître les sentimens de ses amis, & de sauver en même tems les apparences par une démarche de cette nature. Ses instances à la Cour de Turin avoient été éficaces, & le Duc de Savoie se voiant une Armée superieure à celle du Duc de Barwick, & d'ailleurs trop bon politique pour ne pas entrevoir les desseins de l'Angleterre qui lui promettoit une des Couronnes de la Monarchie d'Espagne en cas de Traité, fit tous ses efforts cette Campagne pour reprendre la Savoie. Le Marêchal de Barwick se retira à mesure que l'Armée de ce Duc avançoit, & ne lui disputa ni Chamberri, ni Montmelian. Le Marêchal avoit averti la Cour que son Armée étoit trop foible pour arrêter l'Ennemi: la Cour attentive à d'autres objets ne put lui envoier de Renforts, & les mouvemens qu'il fut obligé de faire pour éviter une action générale qui eût trop exposé le Dauphiné, affoiblissoient encore son Armée par la desertion & les fatigues.

Les Ennemis s'atendoient de profiter de son mauvais état ; sa prudence supléa néanmoins à tout. Il se posta sous le Fort des Barreaux, sa Droite à l'Isere & sa Gauche à la Montagne, & son Front couvert d'un

1711. d'un bon Retranchement. Cette situation étoit d'autant plus avantageuse que tous les passages étoient gardez, Silli étoit aux Echelles avec de la Cavalerie, Dillon défendoit le passage de l'Arc. Le Duc de Savoie fit un mouvement qui parut être le prélude d'une Bataille; on s'y attendoit de part & d'autre, & dans ce dessein il avoit fait venir sa Cavalerie de Piémont; mais quelques atteintes de fiévre qu'il avoit déja eues, & l'avantage du Poste qu'occupoit l'Armée de France contre laquelle sa Cavalerie n'auroit pu agir, lui firent changer de pensée.

Les Troupes du Duc repassent les Montagnes.

Sur ces entrefaites le Maréchal reçut un Renfort qui lui en fit esperer quelques autres plus considérables. Le Duc alla prendre les Eaux de St. Maurice: Les pluies continuelles retardoient les voitures qui portoient les vivres à son Armée, qui avoit déja épuisé la plaine. Il n'étoit pas possible que ses Troupes hivernassent en deça des Monts, faute de Places fortes pour s'y maintenir: ainsi il les rapella sans attendre que les neiges en fermassent les passages. Le Duc de Barwick les poursuivant à son tour, tenta de donner sur l'Arriére-Garde. Il avoit eu la précaution d'élever pour cela des Bateries qui furent inutiles, les Ennemis aiant pris leur route hors de la portée du Canon. S'il ne put leur causer beaucoup de perte par les obstacles qu'il tacha d'apporter à leur retraite, il la leur rendit fort dificile, & laborieuse. Il voulut enlever un Corps des Ennemis qui s'étoient retranchez à St. Colomban, sous le Comte de la Roque, mais après un Combat fort vif ce Comte se degagea, & on ne lui put couper la Communication.

Le Duc de Savoie ne remplit point tout à fait les esperances que les Alliez avoient conçues de cette Campagne. Il ne pénetra point dans le Dauphiné, il ne prit point ses quartiers d'hiver à Lion, & ses Troupes ne vendangérent point les Vignes de France; mais du moins il obligea cette Couronne à affoiblir l'Armée du Rhin par les Détachemens qu'il rendit nécessaires au Duc de Barwick. 1711.

Edit concernant les Duchez Pairies.

Entre les Edits que le Roi donna cette année, il n'y en a point de plus remarquable que celui par lequel il régla les difficultez qui avoient embarassé depuis long-tems les Cours Souveraines touchant les Duchez Pairies. La Préface de l'Edit observe que depuis que les anciennes Pairies Laïques ont été réünies à la Couronne dont elles étoient émanées, les Rois en créérent de nouvelles en faveur des seuls Princes de leur Sang, & ensuite en faveur de ceux de leurs sujets que la grandeur de leur naissance & l'importance de leurs services en rendoient dignes. Les Titres de Pairs se multipliérent, chaque famille desirant & plusieurs obtenant cette dignité, & par une espèce d'émulation, de faveur & de credit, elles cherchérent dans le comble même de l'honneur des distinctions nouvelles par des clauses recherchées, soit pour perpetuer dans leur posterité la Pairie au de-là de ses bornes naturelles, soit pour faire revivre des rangs déja éteints & des Titres qui ne subsistoient plus. Cette multitude de dispositions nouvelles & singulieres que l'ambition des derniers siécles avoit ajoutées à la simplicité des anciennes Erections, avoit souvent embarassé le Parlement

1711. ment de Paris juge naturel ſous l'autorité Roiale des differens illuſtres qui concernent les Pairies. Entrainé d'un côté par les regles générales, & retenu de l'autre par la force des clauſes particuliéres, il étoit ſouvent réduit à ſuſpendre ſon jugement, & à ne rendre que des Arrêts proviſionels. Le Roi voulant prévenir toutes ces dificultez, déclara I. Que les Princes du Sang Roial repréſentéront les anciens Pairs du Roiaume aux Sacres des Rois, & auront droit d'entrée, ſéance & voix déliberative au Parlement à l'age de quinze ans, tant aux Audiences qu'au Conſeil, ſans aucune formalité, quoi qu'ils ne poſſedent aucune Pairie. II. Que les Princes Legitimez & leurs enfans & deſcendans mâles, qui poſſederont les Pairies, repréſenteront pareillement les anciens Pairs aux Sacres des Rois, après & au défaut des Princes du Sang; qu'ils auront droit d'entrée, ſéance & voix déliberative tant aux Audiences qu'au Conſeil à l'âge de vingt ans, & prêtant le ſerment ordinaire des Pairs avec ſéance immédiatement après les Princes du Sang; qu'ils précederont tous les Ducs & Pairs, quand mêmes leurs Duchez & Pairies ſeroient moins anciennes; & qu'en cas qu'ils aient pluſieurs Pairies & pluſieurs enfans mâles, il leur ſera permis (en s'en reſervant une pour eux) d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en joüir avec les mêmes honneurs, rang & préſeance du vivant de leur Pere. III. Que les Ducs & Pairs repréſenteront aux Sacres les anciens Pairs, lorſqu'ils y ſeront appelez au défaut des Princes du Sang & des Princes Legitimez qui auront des Pairies. Qu'ils auront rang & ſéance entre eux, avec droit & voix deliberative, tant aux Audiences qu'aux Conſeils, du jour de la premiére reception & preſtation de ſerment après l'enregiſtrement des lettres d'érection, & ſeront reçus à l'âge de vingt-cinq ans. IV. Que par les termes d'*Hoirs* & *Succeſſeurs & Aiant cauſe* tant inſerez qu'à inſerer dans les lettres d'érection, ne doivent être entendus que les enfans mâles deſcendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que les mâles qui en ſeront deſcendus de mâle en mâle en quelque ligne & degré que ce ſoit. V. Que les clauſes générales en faveur des femelles n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui deſcendra, & ſera de la Maiſon & du nom en faveur duquel les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'épouſera perſonne que le Roi ne le juge digne de cet honneur, & que Sa Majeſté n'ait agréé le mariage par des lettres adreſſées au Parlement de Paris, & qui porteront confirmation du Duché en ſa perſonne & ſes deſcendans de mâle en mâle; & que ce nouveau Duc n'aura rang & ſéance que du jour de ſa reception au Parlement. VI. Qu'à ceux qui ont des Duchez & Pairies, il ſera permis d'en ſubſtituer à perpetuité le Chef-lieu, avec une certaine partie de leur revenu juſqu'à quinze mille livres de rentes, auquel le Titre de ces Duchez & Pairies demeurera annéxé ſans pouvoir être ſujet à aucunes dettes, ni détractions, après qu'on aura obſervé les formalitez préſcrites par les ordonnances pour la publication des ſubſtitutions. Le Roi de- 1711.

1711. dérogeant pour cet effet à l'ordonnance d'Orleans, à celle de Moulins, & à tous usages & coutumes contraires. VII. Que l'ainé des mâles descendans en ligne directe de celui en faveur duquel l'érection des Duchez a été faite, ou à son défaut ou refus, celui qui le suivra immédiatement & ainsi de degré en degré, pourra les retirer des filles qui se trouveront en être propriétaires en leur en remboursant le prix dans six mois, sur le pied du denier vingt-cinq du revenu actuel, sans qu'ils puissent être reçus dans cette dignité qu'après en avoir fait le paiement réel & effectif, & en avoir raporté la quitance. VIII. Que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet des Duchez & Pairies, des Rangs, Honneurs & Préséances seront tenus de représenter à Sa Majesté l'interêt qu'ils prétendent y avoir chacun en particulier, afin d'avoir la permission de le poursuivre au Parlement, si le Roi n'aime mieux le décider par lui même. Si après la permission obtenue ils veulent former de nouveaux incidents, ils seront obligez d'obtenir de nouvelles permissions, sans que ces sortes de procès puissent être sujets à la voie des Evocations. Le neuviéme Article de l'Edit terminoit le diferent qui y avoit donné lieu, & ordonnoit que le Duc de Luxembourg auroit rang au Parlement du 22. de Mai 1662. jour de la reception du feu Duc de Luxembourg son Pere, & que le Marquis d'Antin qui ne fut reçu Duc & Pair au Parlement que le 11. de Juin de cette année, n'auroit rang & séance que du jour de sa reception (1).

Le Conseil du Roi donna son jugement sur un fait qui n'en méritoit l'attention que par sa singularité. Un Batiment François fut pris par un Vaisseau Anglois; pendant que les vainqueurs emmenoient leur proie, trois Matelots François qui étoient sur le Vaisseau Anglois, prirent si bien leur tems, qu'après avoir tué les Officiers, & rendu la liberté à leurs Camarades, ils se rendirent maîtres du Vaisseau, & firent voile vers les côtes de France. Un Armateur François voiant un Vaisseau de fabrique Angloise, le prit & l'emmena dans le Port: Il fut question de juger à qui appartenoit le Navire, ou aux trois Matelôts, ou à l'Armateur. Le Conseil décida que le Bâtiment seroit vendu, & que la moitié du prix seroit partagée entre les trois Matelots, & que l'autre moitié seroit donnée à l'Armateur.

Assemblée & Don Gratuit du Clergé de France.

Le Clergé de France fut encore assemblé cette année. Les Deputez allérent le 17. de Juin à Marli, où ils eurent Audience du Roi. Le Cardinal de Noailles le complimenta en qualité de Président. S. M. lui répondit ainsi. „Depuis que je „suis sur le Trône, j'ai toujours „cherché les moiens de procurer la „Paix, & la tranquilité à mes peu„ples; j'en ai été empêché par les „obstacles qui se sont rencontrez de „tems en tems. J'espere que Dieu „me fera la grace de les mettre bien„tôt dans l'abbondance, & de leur „donner cette Paix que je desire „ardemment. Mais comme je sens „diminuer mes forces, & que la „mort qui vient de m'enlever ce „que j'avois de plus cher, s'appro„che; si je n'ai pas le tems d'exé„cuter

(1) *L'Edit étoit du mois de Mai, la Cour étant alors à Marli.*

1711. „cuter mes desseins, voila Mr. le „Dauphin qui a toutes les qualitez „requises pour les rendre heureux, „& qui les exécutera. Je sais que „le Clergé a extrémement souffert „& a fait de grands efforts; cependant je le prie de les continuer „encore cette fois seulement". Le Clergé fut attendri de ces derniéres paroles, & accorda un Don Gratuit de huit millions en faveur de l'exemption du dixiéme denier.

Le Roi d'Yvetot veut être exempt du dixiéme denier.

Le Comte d'Albon, proprietaire d'Yvetot, n'imita point cette générosité. Il prétendit que le Titre pompeux de Roiaume donné à sa terre, l'exemptoit du dixiéme denier. Il fit même plaider en faveur de son independance au grand Conseil, où il perdit sa cause.

La Duchesse de Berri acouche d'une Princesse qui meurt aussi-tôt.

Mort du Marêchal de Boufiers.

Pendant que la Cour passoit une partie de la belle Saison à Fontainebleau, elle y fit deux pertes qui y répandirent la tristesse. Le 21. de Juillet, la Duchesse de Berri y acoucha avant terme d'une Princesse qui mourut en naissant, & dont le Corps fut porté à St. Denis: & le 22. d'Août, Messire Louïs François Duc de Boufiers Pair & Marêchal de France y finit une vie qu'il avoit mille fois hazardée dans les plus grands dangers de la Guerre. Il étoit dans sa soixante & huitiéme année. Une autre mort que les Historiens de ce Regne ne doivent point passer sous silence, c'est celle de Nicolas Boileau Despréaux qui fut en même tems l'Horace, le Juvenal & le Perse des François. On s'étoit attendu qu'il en seroit aussi le Quinte-Curse; mais sa mort détruisit les espérances qu'on avoit eues à cet égard. Seroit-ce que l'abondance des matiéres auroit éfraié un Ecrivain qui travailloit lentement, ou bien que le Roi dans un âge plus mur auroit revoqué un ordre qu'il avoit donné dans le tems qu'il étoit le plus ébloui de sa fortune. 1711.

De Nicolas Boileau Despreaux.

Du Duc de Medina-Celi.

La Mort du Duc de Medina-Celi arrivée au mois de Janvier, le déroba à la clemence de son Roi. Ce Prince n'avoit pu se rendre aux sentimens des Grands d'Espagne, qui après l'instruction du procès de cet illustre prisonnier, l'avoient declaré coupable de Leze-Majesté au prémier Chef, & condamné à perdre la tête. Sa Majesté se souvenoit toujours du zèle que ce Duc avoit témoigné dans la conjuration de Naples qu'il avoit étoufée, & il n'attendoit pour lui faire grace entiére que l'ocasion de la lui pouvoir faire sans danger. Ces sentimens sont plus conformes au naturel de Philippe que les bruits que ses Ennemis repandirent sur cette mort qu'ils tachérent de rendre suspecte, aussi bien que celle du Marquis de Leganez, qui déceda à Vincennes le 28. de Février suivant.

Du Marquis de Leganez.

Du Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne.

Le Duc d'Albe Ambassadeur d'Espagne, mourut à Paris le 28. de Mai. Il s'appeloit Antoine Martin Alvarez de Tolede & Beaumont, Henriquez de Rivera, Fernandez, Manrique, Duc d'Albe & Huesca. Il étoit Comte de Lerin & Salvatierra, Marquis de Coria, Connêtable & Grand Chancelier de Navarre & Sommelier de Sa Majesté Catholique.

Du Marêchal de Catinat.

Le Marêchal de Catinat mourut aussi cette année le 15. de Juillet. Il étoit dans un âge fort avancé, & depuis quelques tems, il se préparoit à l'éternité dans sa Maison de Campagne aux environs de Paris.

Peu

1711. Le Comte de Toulouse se fait tailler de la Pierre.

Peu s'en falut que le Comte de Toulouse ne coutât un Deuil à la Cour. Il y avoit quelque tems que ce Prince étoit attaqué de la pierre, & ses douleurs étoient augmentées à tel point qu'il comptoit sur une mort prochaine. Le Chirurgien qui le tailla, fit l'operation avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il lui conserva une vie à laquelle il avoit presque renoncé, & au Roi un fils qui n'a point d'autre défaut que celui de sa naissance.

Le Roi d'Espagne cede les Païs-Bas à l'Electeur de Baviére.

Un voiage que l'Electeur de Baviére fit à la Cour à peu près dans ce même tems, & les Conferences secretes qu'il eut avec le Roi, sembloient ne concerner que les mesures que la France prenoit en apparence pour troubler l'Election Impériale. Le Roi avoit un but tout different, il savoit que cette Election détacheroit du nouvel Empereur l'Angleterre, dont l'exemple entraineroit le reste des Alliez; & si l'Electeur fit sa protestation, ce ne fut que pour ne pas convenir que sa proscription fût legitime. Mais il s'agissoit de mettre en sa disposition un Païs qu'on étoit résolu d'abbandonner à l'Autriche par la Paix, & qui fût un gage à l'Electeur de sa restitution dans sa dignité & dans ses Etats. C'est dans cette vue que Philippe, lui ceda & transporta tous les Païs-Bas Espagnols, tels que Charles II. les avoit possedez par le Traité de Ryswick. Il partit de Paris le 4. de Juin, pour se rendre dans ses nouveaux Etats, & prendre possession du Comté de Namur & du Duché de Luxembourg.

La France veut détacher le Roi de Prusse de la grande Alliance.

Les Electeurs n'étoient guéres bien disposez en sa faveur, & l'un des Plenipotentiaires de Sa Majesté Prussienne proposa, dans une des premiéres séances pour l'Election d'un Successeur à l'Empire, que l'on mît dans la Sale des Assemblées deux fauteuils brisez à la Place qu'auroient dû occuper les deux Freres Electeurs. Cette proposition fut rejettée par les Princes. Ce n'est pas que Sa Majesté Prussienne portât une haine irréconciliable au parti qu'ils soutenoient. Ce Prince au contraire negocioit alors secrettement avec la France. Son beau frere le Duc de Mecklenbourg avoit été prendre les eaux à Aix la Chapelle, & dans quelques visites que le Comte de la Marck lui avoit faites, il étoit convenu avec lui, qu'il engageroit sa Sœur à mettre le Roi son mari dans le goût de négocier une Paix particuliere. Ce Monarque qui avoit ses vues sur la Principauté d'Orange dont il esperoit la restitution, ne refusa point d'écouter les propositions; mais il ne voulut pas permettre que la personne qui en seroit chargée, se rendît à sa Cour, & il aima mieux remettre cette Négociation à son Ministre auprès du Roi de Dannemarck qui étoit alors sur les Frontiéres du Mecklenbourg. Laverne Gentilhomme François au service du Duc de Montbeliard, se rendit dans la Basse Saxe, & s'abboucha avec le Ministre Prussien. Ils convinrent que moiennant un subside de douze cents mille écus, Sa Majesté Prussienne retireroit toutes les Troupes qu'elle avoit au service des Alliez, excepté le contingent dont elle ne pouvoit se dispenser. Ce Traité étoit à la veille d'être conclu; mais le Roi de Prusse démandoit la Restitution de la Principauté d'Orange; &

1711. & la Cour de France vouloit n'en accorder que le petitoire, exigeant que celle de Berlin envoiât des Procureurs pour justifier son droit devant les tribunaux; ce que celle-ci trouvoit contraire à la Souveraineté & à l'indépendance de cette Principauté. Cette dificulté fit trainer la Négotiation si long-tems, que le Roi de Prusse ennuié de n'en pas voir la fin, la rompit entiérement & remit la discussion de ses interêts au Congrès général. Laverne avoit eu l'indiscretion d'avouer à quelques femmes ce qu'il étoit. Son secret lui aiant ainsi échapé devint bien-tôt public, & l'Electeur de Hannovre en aiant été averti, en donna avis à la Cour de Vienne qui le fit enlever, lorsqu'il s'en retournoit en France. Ainsi échoua cette Négociation, par la politique du Marquis de Torci qui, pour épargner le subside stipulé, ne se pressa point de rien terminer dans l'esperance que l'on pourroit se passer de cette dépense, vû les dispositions favorables où il voioit l'Angleterre.

Négotiations pour la Paix particuliére de l'Angleterre.

Depuis le 22. d'Avril de cette année que la Négociation secrette avoit été entamée avec l'Angleterre par de nouvelles propositions qu'envoia ce Ministre, les choses avoient pris une autre face. Le Sécretaire St. Jean les avoit fait communiquer aux Etats Généraux des Provinces-Unies; mais ce n'étoit qu'une fausse confidence, & le nouveau Ministere Anglois n'en étoit pas moins résolu de sacrifier tous les Alliez à ses interêts particuliers: quoi qu'il les fit assurer par Milord Rabi que la Reine vouloit agir de concert avec les Etats, tant pour faire la Paix, que pour continuer la Guerre. Il mit bien-tôt cet Ambassadeur à la Haie dans le secret, âfin qu'il aidât à calmer les inquiétudes que causoient les voiages de Prior en France, & ceux de Menager en Angleterre. „La „Grande Bretagne, lui écrivoit ce „Secretaire, n'a que trop entrelassé „ses interêts avec ceux du Continent, „& il ne sera pas aisé de les démêler „sans déchirure." Le Marquis de Torci avoit d'abord proposé de traiter avec les deux Puissances Maritimes conjointement; mais le Ministere Anglois trouva mieux son compte à en exclure la Hollande, & la France qui ne perdoit rien à cette disposition, y donna les mains aisément. 1711.

Prior avoit été au Congrès de Ryswick en qualité de Sécretaire d'Ambassade, il avoit eu le même Titre en France sous les Comtes de Portland & de Jersei Ambassadeurs d'Angleterre. Tant qu'avoit duré le grand credit du Duc de Marlboroug & de Milord Godolfin, il avoit été éloigné des affaires; mais le Secretaire St. Jean le remit en credit, & ce fut lui qu'il chargea d'aller à Paris concerter avec le Marquis de Torci les Préliminaires dont on pourroit convenir, pendant que le Maréchal de Talard travailloit de son coté à applanir les difficultez.

Préliminaires signez entre la France & la Grande Bretagne.

Menager Chevalier de l'Ordre de St. Michel, & deputé de la Ville de Rouen au Conseil du Commerce, se rendit en Angleterre, où il signa au nom du Roi les Préliminaires par lesquels „le Roi s'engageoit, I. à re„connoître la Reine de la Grande „Bretagne en cette qualité & la „succession de cette Couronne se„lon l'établissement présent. II. Il „consentoit qu'on prît toutes les „mesures justes & raisonnables pour

„em-

1711. „empêcher que les Couronnes de „France & d'Espagne soient jamais réunies en la personne d'un „même Prince; III. Que tous les „Princes & Etats engagez dans cette Guerre, sans aucune exception, „trouvassent une satisfaction raisonnable dans le Traité à faire; que „le Commerce fût rétabli, & maintenu à l'avantage de la Grande „Bretagne & de la Hollande, & des „autres Nations qui ont accoûtumé de trafiquer; IV. Que les „Hollandois fussent par le Traité „mis en possession des Places fortes „specifiées pour leur servir de Barriére; V. Que l'on formât aussi „une Barriére sure & convenable „pour l'Empire & la Maison d'Autriche; VI. Que Dunkerque fût „démoli après la conclusion de la „Paix à condition qu'on donneroit „au Roi, un équivalent pour ses Fortifications, à la satisfaction de Sa „Majesté, dont la discussion seroit „remise aux Conferences. Et qu'enfin lors que les Conferences pour „les Négociations de la Paix seroient „formées, on y discuteroit de bonne „foi & à l'amiable, toutes les prétentions des Princes & Etats engagez „dans cette Guerre, & qu'on ne négligeroit rien pour les regler, & terminer à la satisfaction des parties interessées." Quoi que ces Préliminairez fussent signez dès le 8. d'Octobre, par Milord Darmout & le Sécretaire St. Jean, le Ministere ne laissa pas d'écrire au Comte de Straford, c'est le nom que portoit depuis peu le Lord Rabi Ambassadeur en Hollande, de représenter aux Etats Généraux que le grand Principe de tous les Alliez devoit être de se tenir étroitement unis ensemble. Les sept Articles Préliminaires dont je viens de donner la substance, étoient le resultat de quelques démandes & réponses des deux Cours, parmi lesquelles il y avoit outre cela un article secret qui concernoit le Duc de Savoie en particulier, & un autre par lequel on prometoit que le secret seroit gardé inviolablement jusqu'à ce que les deux parties consentissent qu'il fût divulgué. Outre Menager, la France emploia encore Gautier Chanoine de St. Germain en Laie, qui fit plusieurs voiages en Angleterre sans avoir aucun caractere, mais personne n'ignora qu'il étoit chargé de propositions qui même tendoient à quelque chose de plus qu'à une Paix entre les deux Nations. L'arrivée du Maréchal de Talard à Paris le 12. de Novembre, contribua à confirmer les bruits qui s'étoient déja répandus d'un accommodement prochain. Peu de jours auparavant l'Amirauté avoit fait expedier un grand nombre de Passeports pour les Vaisseaux Anglois. Des marques si publiques d'une bonne intelligence allarmérent les Alliez; mais ils n'eurent plus lieu d'en douter, lorsqu'ils virent la lettre circulaire que Sa Majesté Britannique leur écrivoit pour les inviter à envoier leurs Plenipotentiaires à Utrecht, qu'elle avoit choisi pour le lieu des Conferences, dont elle avoit même fixé l'ouverture au 12. de Janvier 1712. 1711.

La Reine d'Angleterre fixe le jour & le lieu du Congrez.

L'Empereur & la Hollande envoient à Londres pour empêcher une Paix particuliere.

Charles VI. élu Empereur du consentement unanime des Electeurs assemblez à Francfort, & couronné au même lieu le 22. de Décembre, prévoioit qu'il perdroit ses conquêtes en Espagne, si l'Angleterre l'abandonnoit. Les assurances qu'elle con-

1711. continuoit de lui donner de son zèle n'étoient plus conçues qu'en des termes vagues & généraux. Le Prince Eugéne se rendit à Londres pour rompre la Négociation particuliére. Il n'étoit plus tems & les engagemens étoient trop forts; il n'en raporta que des promesses de contribuer à procurer une Paix avantageuse à l'Empereur & à l'Empire. La Reine étoit déja devenue Mediatrice d'Alliée qu'elle étoit auparavant. Les Ministres que les Etats Généraux envoiérent pour exorter la Reine à ne point perdre les fruits d'une longue Guerre par une Paix précipitée, furent bien surpris, lorsqu'on leur déclara que l'Angleterre étoit lasse d'un fardeau dont on lui avoit laissé porter presque tout le poids. Le Ministere Anglois prétendit que les Alliez n'avoient pas satisfait à leurs engagemens, ni contribué selon la proportion dont on étoit d'abord convenu. Cette discussion qui produisit de part & d'autre de longs Memoires justificatifs, fut une nouvelle pomme de discorde, & la Cour de Londres s'en servit, pour mettre dans ses sentiments le peuple que le parti opposé à la Paix ne cessoit point d'animer par des écrits d'autant plus libres, que la licence de la presse est excessive dans ce Roiaume.

Le Comte de Gallas Ministre de l'Empereur, part de Londres sans audience de Congé.

Le Comte de Gallas Envoié de l'Empereur, vivement touché du parti que prenoit l'Angleterre, exhala son dépit en des termes qui parurent injurieux à la Cour. Il sembloit que tout contribuât à avancer la Paix après laquelle la France avoit si long-tems soupiré. Ce Ministre fit demander un Passeport sur son certificat pour un exprès qu'il envoioit à Sa Majesté Impériale. Sur 1711. le refus qu'on lui en fit, il voulut s'adresser à Milord Darmouth Secretaire d'Etat, pour savoir de lui quand il pourroit prendre Congé de la Reine, & lui faire part de l'ordre qu'il avoit reçu de se rendre à Francfort. Ce Ministre lui répondit „qu'il étoit faché que sa lettre „fut venue trop tard; qu'il avoit or„dre de la Reine de ne plus com„muniquer avec lui". Le Maître de Cérémonie alla chez lui deux jours après lui déclarer „qu'il ne „devoit plus venir à la Cour; sa „mauvaise conduite n'étant pas a„gréable à Sa Majesté; mais que „tout ce qui viendroit dans la suite „de la part de Sa Majesté Impéria„le par le canal d'un autre Minis„tre seroit très-bien reçu". Il partit sans audience.

Les Conferences demeuroient toujours fixées au 12. de Janvier: déja 1712. les Plenipotentiaires s'étoient rendus à Utrecht de toutes parts; & comme un projet de Paix concerté entre la France & l'Angleterre avoit été envoié à toutes les Cours engagées dans cette Guerre, chacun vint préparé, & il n'y eut guéres de petits Princes qui n'y apportassent des prétentions. Sa Majesté Britannique trouva bon d'engager la France à consentir que les Plenipotentiaires du Roi Philippe, & ceux des Electeurs de Cologne & de Baviére n'entreroient point au Congrès que le point qui regardoit ces trois Puissances ne fut ajusté. Elle l'avertit aussi que pour éviter l'embaras des Cérémonies, & la longueur qui en pourroit naître, ni ses Plenipotentiaires, ni ceux des Provinces-Unies ne prendroient point le caractere d'Am-

1712. d'Ambaſſadeurs que le jour de la ſignature de la Paix.

Arrivée des Plenipotentiaires à Utrecht.

Les Plenipotentiaires de l'Angleterre furent les prémiers qui ſe rendirent à Utrecht, où ils arrivérent, l'Evêque de Briſtol, connu auparavant ſous le nom du Docteur Robinſon, le 15. de Janvier, & le Lord Rabi devenu Comte de Strafford le 16. Deux jours après les Sieurs Buys & de Renſwoude, l'un Plenipotentiaire des Etats Généraux pour la Province de Hollande, & l'autre pour la Province d'Utrecht s'y rendirent auſſi, & le 18. le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, & le Sieur Menager, revêtu par le Roi de la dignité de Comte de St. Jean qu'il ne devoit prendre que dans le Traité, notifiérent leur arrivée aux Plenipotentiaires que je viens de nommer qui les envoiérent complimenter. Le 20. les Miniſtres Anglois & Hollandois leur firent viſite, & le même jour une Deputation du Magiſtrat alla faire compliment aux Plenipotentiaires de la Grande Bretagne, & enſuite à ceux de France. Le Marquis du Bourg prémier Plenipotentiaire de Savoie ſe rendit à Utrecht ce jour-là, & aſſiſta à une Conference chez l'Evêque de Briſtol, où l'on delibera ſur l'ouverture du Congrès qui fut remiſe au 29. Les deux jours ſuivants ſe paſſérent à viſiter l'Hôtel de Ville où ſe devoient tenir les Conferences: on convint de la diſtribution des appartemens, & le Maréchal d'Uxelles ayant propoſé d'ôter la cheminée, & le miroir de la ſalle commune, afin qu'il n'y eût ni haut, ni bas bout, la choſe fut agréée & exécutée.

Reglement pour le bon ordre entre les Domeſtiques.

On fit auſſi un Reglement qui regardoit la rencontre des Caroſſes & les demélez qui ſurviennent entre les Domeſtiques, ou à leur ſujet entre les Maîtres mêmes. Il fut reglé „que les Plenipotentiaires viendroient au Congrès chacun avec „un Caroſſe à deux chevaux & peu „de ſuite; & qu'ils entreroient dans „la Maiſon de Ville par la porte „qui conduiſoit à leur appartement. „II. Que les Conferences ſe tiendroient ſans Cérémonie en ſorte „que les Plenipotentiaires s'aſſieroient du côté de leur entrée dans „la Sale où il n'y auroit ni haut ni „bas bout; mais qu'ils ſeroient tous „enſemble indiſtinctement & pêlemêle. III. Qu'il ſeroit ordonné „aux cochers de ſe traiter civilement entre eux, & d'être diſpoſez à ſe ſecourir mutuellement en „toute occaſion. Le IV. Article „prévenoit les diſputes pour la rencontre des Caroſſes. Le V. établiſſoit que dans les promenades „tant hors que dans la Ville, chacun conſerveroit la droite de ſon „côté, ſans aucune affectation de „preſéance. Le VI. defendoit les „Armes, comme épées, couteaux „& piſtolets de poche, tant aux Pages, Valets de pied, que généralement à tous les gens de livrée, „& leur défendoit de ſortir la nuit „après 10. heures, à moins que ce „ne fût pour le ſervice de leurs „maîtres. Le VII. regardoit les „Domeſtiques qui ſeroient convaincus de quelque crime capable de „troubler la tranquilité publique; „auquel cas ils devoient être remis „entre les mains de la juſtice pour „être châtiez; il étoit auſſi permis „au Lieutenant criminel, nommé „en langue du Païs Schout, d'arrêter

1712. „ rêter les Domeſtiques qui après „ que la grande cloche auroit ceſſé „ de ſonner, ſeroient trouvez dans les „ Cabarets ou lieux ſuſpects ; en „ avertiſſant le Plenipotentiaire ſur „ le Champ, & retenant ou rela- „ chant le Domeſtique ſelon que le „ Maître l'ordonneroit. Par le VIII. „ les Plenipotentiaires s'engageoient „ à remettre celui de leurs Domeſti- „ ques qui auroit fait querelle ou in- „ ſulte à celui d'un autre Plenipo- „ tentiaire, au maître de l'offencé, „ afin d'en faire juſtice comme il le „ jugeroit à propos. Par les deux „ Articles ſuivants les Plenipoten- „ tiaires s'obligeoient de chaſſer ceux „ de leurs Domeſtiques tant Gen- „ tils-hommes que les autres, qui „ entreprendroient de vuider leurs „ querelles par la voie des armes ; & „ de ne point recevoir dans leur ſer- „ vice aucun Domeſtique qui auroit „ été chaſſé par ſon Maître. XI. Si „ quelque Miniſtre ſouhaitoit de pu- „ nir aucun de ſes valets par la pri- „ ſon, les Magiſtrats devoient être „ priez de le mettre pour un tems „ dans les priſons de la Ville aux „ dépends du Miniſtre. Le XII. Ar- „ ticle regardoit l'ordre dans lequel „ les Caroſſes devoient s'arranger „ pour ne point faire d'embaras ; & „ le XIII. & dernier étoit une „ proteſtation que ce réglement ne „ pourroit être allégué en exemple, „ ni préjudicier en aucune occa- „ ſion".

Ce réglement fut communiqué le 27. aux Etats de la Province qui étoient aſſemblez, & aux Magiſtrats de la Ville qui promirent d'y tenir la main. Les Sieurs Van-der Duſſen & Goſlinga Plenipotentiaires des Provinces-Unies, & Mellarede Plenipotentiaire de Savoie étoient arrivez la veille à Utrecht ; & le 28. l'aſſemblée fut encore groſſie par le retour du Plenipotentiaire Buys, & par l'arrivée du Sieur le Begue Miniſtre de Lorraine. 1712.

Ouverture des Conferences.

Ce fut le 29. à dix heures & demie du matin que ſe fit la premiére aſſemblée générale. Les Plenipotentiaires de France & ceux d'Angleterre arrivérent en même tems à l'Hôtel de Ville, & entrérent chacun par une porte differente. Tous les Plenipotentiaires que j'ai nommez y aſſiſtérent & la Conference dura deux heures. L'Evêque de Briſtol revêtu d'une robe de velours noir garnie d'une dentelle d'or, aiant au cou une chaine d'où pendoient deux plumes d'or paſſées en ſautoir ſous une Couronne Roiale, qui eſt la marque de ſa charge de Sécretaire de l'ordre de la Jarretiere, adreſſa ce diſcours aux Plenipotentiaires de France.

Diſcours de l'Evêque de Briſtol.

„ Nous nous aſſemblons au „ nom de Dieu pour travailler à une „ Paix générale. Les Plenipoten- „ tiaires des Hauts Alliez ſont dans „ de ſinceres diſpoſitions, & ont „ même des ordres précis de leurs „ Maîtres pour concourir, en tout „ ce qui dépendra d'eux, afin de „ conduire à une heureuſe fin une „ affaire ſi ſalutaire & ſi Chrétien- „ ne. Nous eſperons que Vos Ex- „ cellences ſeront dans la même diſ- „ poſition, que vos ordres ſeront ſi „ amples, que vous pourrez répon- „ dre ſans perte de tems à l'attente „ des Hauts Alliez, en vous expli- „ quant nettement ſur les points „ dont on traitera, & que Vos Ex- „ cellences le feront de maniére que „ chacun des Princes & Etats Alliez „ y trouvera une ſatisfaction raiſon- „ nable".

1712. „nable". Le Maréchal d'Uxelles répondit à cette Harangue en peu de mots, & se contenta d'assurer que telle étoit leur intention, & que les ordres dont ils étoient chargez, étoient conformes à ce qui venoit d'être dit. L'Abbé de Polignac prenant la parole, fit un discours sur le même sujet, & s'en acquita avec une éloquence qui lui attira l'approbation de l'Assemblée. On résolut dans cette Conference que l'on s'assembleroit deux fois la semaine, à savoir le Mercredi & le Samedi, & que l'on travailleroit sans perte de tems aux affaires principales. Le Comte de Meternich, Plenipotentiaire de Prusse, arriva à Utrecht le lendemain : Ainsi il ne put assister qu'à la seconde Conference générale qui fut tenue le 3. de Février.

Seconde Conference.

Les Plenipotentiaires de France, & d'Angleterre, y déclarérent „ que „ les sept Articles Préliminaires donnez en Angleterre, & signez par „ Mr. Menager, ne devoient être „ considerez que sur le pied de simples propositions qui n'obligeoient „ en rien les Hauts Alliez, ni en général, ni en particulier". L'effet que cette Déclaration produisit, fut que le 9. le Comte de Sinzendorf & le Comte de Consbrugh, l'un prémier Plenipotentiaire de l'Empereur, & l'autre le troisiéme, se rendirent à Utrecht, où ils assistérent à la Conference générale des Alliez, qui même fut retardée à leur consideration. Le même jour le Sieur de Randwyck & le Comte de Kniphuysen, Plenipotentiaires des Provinces-Unies, y arrivérent aussi, & tous ensemble se trouvérent le lendemain à un Congrès général, où se trouva le Comte de Tarruca Ambassadeur de Portugal. Le Comte de Sinzendorff y fit un discours où il assura l'assemblée des sinceres intentions de son Maître pour une Paix bonne & sure, une Paix dans laquelle chacun pût trouver une raisonnable satisfaction, & qui assurât le repos de la Chrétienté. Il parla en François à la priere des autres Ministres, au lieu de parler en Latin, selon l'usage des Ministres Impériaux, dequoi il fit une reservation. Ce fut dans ce Congrès que les Ministres de France remirent aux Alliez l'explication specifique de leurs offres pour la Paix Générale.

Explication specifique des offres de la France.

Le Roi s'y obligeoit comme dans les sept Articles Préliminaires „ de „ reconnoître, en signant la Paix, la „ Reine de la Grande Bretagne dans „ cette qualité & la succession à cette Couronne, selon l'établissement „ présent, & de la maniére qu'il „ plairoit à Sa Majesté Britannique; „ de faire démolir toutes les Fortifications de Dunkerque immédiatement après la Paix, moiennant un „ équivalent à sa satisfaction. Il accordoit de plus de ceder à la Grande Bretagne l'isle de St. Christofle, la Baie & le Détroit de Hudson, de restituer l'Acadie avec le „ Fort, & le Port-Roial, & ceder l'Isle „ de Terre-neuve, en se reservant le „ Fort de Plaisance & le droit de „ pêcher & de sécher la Morrue „ comme avant la Guerre; Que l'on „ conviendroit de faire, avant ou après la Paix, au choix de l'Angleterre, un Traité dont on rendroit „ les Conditions égales entre les deux „ Nations, le plus qu'il seroit possible.

„ Qu'en signant la Paix, le Roi „ consentiroit que les Païs-Bas Es-

1712. „ pagnols cedez à l'Electeur de Baviére par le Roi d'Espagne, servissent de Barriére aux Provinces-Unies; & pour l'augmenter, il y vouloit joindre Furnes, & Furner-Ambacht, la Knoque, Ypres & sa Chatellenie, Menin avec sa Verge, en échange de quoi Sa Majesté demandoit pour sa Barriére, Aire, St. Venant, Bethune, Douai & leurs dependances. Que si les Etats Généraux vouloient tenir des Garnisons dans les Places fortes de la Barriére specifiée, ils pourroient y mettre leurs Troupes en si grand nombre qu'il leur plairoit, & les faire entretenir aux dépends du Païs. Pour équivalent de Dunkerque, ils demandoient les Villes & Citadelles de Lille & de Tournai avec leurs Chatellenies & dependances. Outre cette Barriére, la France proposoit aux Provinces-Unies de remettre leur Commerce sur le pied du Traité de Ryswick, & suivant le Tarif de 1664. excepté six genres de Marchandises dont on conviendroit, & qui demeureroient chargées des mêmes droits qui se paioient alors. Elle leur offroit de plus l'exemption de cinquante sols par tonneau sur les Vaisseaux Hollandois venans en France. Elle retablissoit le Commerce d'Espagne sur l'ancien pied, tel qu'il étoit sous le Regne & jusqu'à la mort de Charles II. tant à l'égard de l'Angleterre & de la Hollande, que des autres Nations; & elle s'assujetissoit comme elles aux anciennes Loix & aux Reglements faits par les Rois Prédecesseurs de Sa Majesté Catholique au sujet du Commerce & Navigation des Indes Espagnoles; & vouloit que toutes les Puissances de l'Europe entrassent dans la garantie de cette promesse. 1712.

„ Le Roi Très-Chrétien prometoit au nom de Philippe que ce dernier pour le bien de la Paix renonceroit à toute prétension sur les Roiaumes de Naples & de Sardaigne & sur le Duché de Milan dont il consentiroit, au dit nom, que la partie cedée au Duc de Savoie demeurât à Son Altesse Roiale; bien entendu que moiennant cette cession, la Maison d'Autriche se desisteroit pareillement de toute prétension sur les autres parties de la Monarchie d'Espagne, & qu'elle en retireroit ses Troupes immediatement après la Paix: Qu'à l'égard de l'Empire, les Frontiéres de part & d'autre sur le Rhin, seroient remises au même état qu'avant la Guerre; Que moiennant toutes ces Conditions, & le rétablissement des Electeurs de Cologne & de Baviére dans la pleine & entiere possession de leurs Etats, dignitez, prérogatives, biens meubles & immeubles, Sa Majesté reciproquement reconnoîtroit en Allemagne, & dans la Prusse tous les Titres qu'elles n'avoit pas encore reconnus.

„ Que la France & le Duc de Savoie se rendroient reciproquement leurs conquêtes & que les limites de part & d'autre seroient les mêmes qu'avant la Guerre.

„ Qu'entre la France, l'Espagne & le Portugal, les choses seroient retablies, & demeureroient en Europe sur le même pié qu'elles étoient avant la Guerre, & que pour les Domaines en Amerique, les differens, s'il y en avoit, seroient reglez à l'amiable.

„ Que

1712. „Que le Roi consentiroit volontairement & de bonne foi, à prendre de concert avec les Alliez toutes les mesures les plus justes pour „empêcher que les deux Couronnes „de France & d'Espagne soient jamais réunies sur une même tête, „c'est-à-dire, qu'un même Prince „puisse être *tout ensemble* Roi de „l'un & de l'autre. Qu'enfin tous „les précedens traitez savoir ceux „de Munster, & les suivants seroient „rapellez & confirmez à l'exception des Articles auxquels le Traité à faire auroit dérogé, ou changé „quelque chose.

Les Plenipotentiaires des Alliez s'assemblérent entre eux le même jour, & convinrent qu'ils tiendroient prêtes chacun leurs Demandes Specifiques, pour les donner tous ensemble le 5. de Mars, aux Ministres de France. Celles que ceux-ci venoient de faire, excitérent de grandes plaintes parmi les Alliez. Sa Majesté Très-Chrétienne ne se mettoit gueres en peine d'y satisfaire que l'Angleterre, & les autres Puissances n'y trouvoient aucun des fruits qu'ils avoient attendus de la Guerre longue & ruineuse qu'ils avoient soufferte. L'explication de l'Article penultiéme marquoit assez que l'on reservoit à Philippe une reversion à la Couronne de France, qui pouroit rejetter l'Europe dans les mêmes malheurs que l'on vouloit finir. Nous verrons dans la suite comment l'Angleterre tâcha d'y remedier par une double renonciation, & quels sentimens on avoit en France de la validité de cette précaution. La renovation des traitez précedents étoit fondée sur ce que l'Empereur avoit insinué dans sa Capitulation, que la France par sa conduite étoit déchue de la garantie des traités de Westphalie qui lui donnent droit de s'interesser aux Griefs des Membres de l'Empire qui sont lesez au préjudice de ces Traitez. 1712.

Demandes specifiques des Alliez.

Les Ministres des Alliez se trouvérent prêts à présenter ensemble les Démandes Specifiques de leurs Maîtres le 5. de Mars; excepté celles de l'Electeur de Hannovre, dont le Secretaire d'Ambassade pria les Plenipotentiaires d'Angleterre de les inserer dans celles qu'ils devoient présenter au nom de la Reine. Dès le 4. ils étoient tous convenus d'inserer dans ces démandes une clause par laquelle chacun dans ses démandes particuliéres se reservoit le droit de soutenir les prétentions des autres Alliez selon les Traitez.

De l'Empereur.

L'Empereur demandoit que les Decrets & changemens faits ou à faire dans l'interieur de l'Empire, subsistassent, (ce qui regardoit sans doute la proscription des deux Electeurs, & les dispositions faites en faveur des Electeurs Palatin & de Hannovre.) Que la France rendît, tant pour satisfaction que pour sureté, tout ce que l'Empire & la Maison d'Autriche avoient cedé par les Traitez de Munster, de Nimegue, & de Ryswik, ou autrement; Que le Duc de Lorraine fût entiérement rétabli en toutes ses Terres, Forteresses, & Places cedées par le Duc Charles IV. à la Couronne de France, & déchargé de toute obligation feodale, hommage & vasselage. Sa Majesté Impériale se reservoit une explication plus ample de cette demande, après que la diéte de l'Empire en auroit déliberé; elle démandoit

1712. doit l'entiére restitution de la Monarchie d'Espagne pour sa Maison, selon le Testament de Philippe IV.; mais avec cette restriction que Sa Majesté ne refuseroit pas de traiter ulterieurement, si les Plenipotentiaires François faisoient des propositions plus raisonnables que les derniéres. Elles insistoit qu'il fût donné à tous ses Alliez une entiére satisfaction en tout ce qu'ils avoient à prétendre de la France; que tous les dommages faits aux Amis, Etats, Vassaux, & sujets de l'Empire avant ou durant la Guerre fussent réparez. L'Empereur se reservoit enfin d'interpreter ou changer ces demandes, comme il le jugeroit convenable à la Paix & à la sureté commune.

Les Cercles associez démandoient la Cession de tout ce que la France avoit gagné par le Traité de Munster & les suivants, de la Haute & Basse Lorraine & du Duché de Bar.

De la Grande Bretagne. L'Angleterre éxigeoit que le Roi reconnoîtroit dans les termes les plus forts la succession à la Couronne selon l'établissement présent, dans la Ligne Protestante de la Maison de Hannovre, & feroit sortir du Territoire de France le Prétendant; qu'il n'inquiéteroit jamais, ni directement, ni indirectement, la Reine, ni ses Héritiers, & Successeurs selon l'ordre établi, ni ne favoriseroit en aucune maniére ceux qui s'opposeroient à la succession reglée par le Parlement; que l'on commenceroit dès lors à faire un Traité de Commerce entre les deux Roiaumes; qu'il demoliroit Dunkerque sans le pouvoir jamais reparer; qu'il remetroit à la Grande Bretagne le jour de l'échange des Ratifications de la Paix à faire, des Actes authentiques de Cession tant pour les Isles de St. Christofle, & de Terre-Neuve avec la Ville de Plaisance, & les autres Isles situées dans les Mers circonvoisines, que pour l'Acadie avec la Ville de Port-Roial, autrement Annapolis; qu'il lui rendroit la Baie & le Detroit de Hudson, & après quelques précautions pour assurer la tranquilité entre leurs sujets de l'Amerique, elle finissoit par demander pour chacun de ses Alliez une satisfaction juste & raisonnable. Ce qui regardoit l'Electeur de Hannovre, tendoit à obliger la France de reconnoître en lui la dignité Electorale. L'Angleterre reservoit aux Ministres des Alliez qui n'avoient pu encore être arrivez, le droit de donner aussi leurs prétentions; elle demandoit l'abrogation du IV. Article du Traité de Ryswik qui regarde la Religion; & déclaroit le desir où elle étoit de favoriser les Réformez de France, tant ceux qui gemissoient sur les Galéres ou dans les prisons, que ceux qui étoient refugiez hors de leur Patrie; & après avoir requis que l'on fit bonne & prompte justice à la Maison d'Hamilton pour le Duché de Château-Renault, & au Chevalier Charles Douglas pour les terres qui lui avoient été ôtées par la France, elle insistoit sur la satisfaction due à ses amis pour les pertes qu'ils avoient faites, & sur le retablissement de leurs Privileges. 1712.

Des Etats Généraux. Les Etats Généraux demandérent que le Roi renonçât & fit renoncer, à toutes prétentions que lui ou ses Alliez pourroient faire sur les Païs-Bas Espagnols, tels que Charles II. les avoit possedez, ou dû posseder, selon le Traité de Ryswick, y compris le Luxembourg & le Comté de Na-

1712. Namur, & les fit livrer à leurs Hautes Puissances, pour les rendre à l'Empereur, quand elles seroient convenues avec ce Prince d'un Traité de Barriére pour leur sureté. Ils nommoient en suite un grand nombre de Villes que la France devoit leur ceder, avec cette condition qu'elles ne pourroient jamais revenir à cette Couronne, ni à aucune ligne de la Maison de Bourbon. Leurs Garnisons devoient demeurer dans les Forteresses de Huy, de Liege & de Bonne, jusqu'à ce qu'on en fût autrement convenu avec l'Empereur & l'Empire. Ils demandoient pour leur Commerce tous les avantages accordez par le Traité de Ryswick, l'exemption de cinquante sols par tonneau sur les Navires étrangers, & le Tarif de 1664. sans exception, avec abrogation des Edits posterieurs, & même du Tarif arrêté en 1699. à l'égard des Hollandois; ils insistoient qu'il fut permis aux Maris, Femmes, Enfants, Peres, Meres, ou autres proches parents des Refugiez, de sortir librement de France, pour les venir joindre; qu'on rendît aux-dits Refugiez les biens meubles & immeubles apartenans de droit aux-dits Refugiez ou à leurs descendants, nez sujets de l'Etat, ou à leurs Heritiers qui s'y trouvoient; que lesdits Réfugiez & leurs descendans nez sujets de l'Etat fussent considerez comme véritables sujets de l'Etat, & jouïssent de toutes les franchises & immunitez accordées aux autres sujets de la République; qu'en faveur de l'amitié qui devoit être retablie par la Paix, Sa Majesté Très-Chrétienne accordât la liberté de conscience aux Reformez qui resteroient dans le Roiaume, & fît relâcher ceux qui étoient détenus dans les Prisons, les Convens, & les Galeres; Qu'elle remît aux Etats en qualité d'Exécuteurs Testamentaires la Principauté d'Orange, & autres biens situez sous sa domination, qui avoient appartenu à Guillaume III. pour être restituez par les-dits Etats à ceux qui y auroient droit. Le reste s'accordoit avec les démandes de l'Angleterre, tant pour la démolition de Dunkerque, & pour le IV. Article du Traité de Ryswick, que pour la satisfaction de tous les autres Alliez, & pour reserver aux absents le pouvoir de donner en suite leurs demandes specifiques. Je passe celles de l'Electeur de Treves, du Duc de Savoie, du Landgrave de Hesse, de l'Evêque de Munster, de Sa Majesté Prussienne, & des autres Princes interessés dans cette Guerre; on verra dans le Traité ce qu'ils obtinrent effectivement. Je n'ai raporté celles des trois principales Puissances engagées dans cette querelle, que pour faire voir combien la Paix étoit encore éloignée, si le Ministere Anglois eût continué d'agir de concert, & que la France n'eût pas trouvé les moiens de l'allarmer par l'objet de l'accroissement excessif de la Maison d'Autriche. 1712.

Eloge de la Dauphine & du Dauphin.

Celle de Bourbon étoit alors dans une extrême desolation. La Dauphine faisoit les delices & l'ornement de la Cour, son humeur enjouée y faisoit naître les plaisirs, & le Roi avoit pour elle tous les sentimens de tendresse qu'un pere peut sentir pour sa propre fille. Le Dauphin s'étoit corrigé de la fierté dont on avoit cru voir des marques dans son enfance: la pieté à laquelle il s'étoit livré depuis quelques années,

1712. avoit contribué à lui former un caractere doux, affable, compatissant. Le Roi qui l'avoit admis dans les Conseils les plus secrets, se reposoit déja sur lui d'une partie des soins du Gouvernement. Ce Prince donnoit toute son attention à reparer par de nouveaux arrangemens le desordre qui regnoit dans les finances, & il avoit commencé d'une maniére qui faisoit esperer au peuple un soulagement proportionné au besoin que l'on en avoit. On attendoit de lui un Regne heureux, un Gouvernement sage & florissant. La Providence apprit par sa mort que les peuples ne doivent point asseoir leur felicité sur des hommes mortels.

Mort de la Dauphine.

La Dauphine tomba le 7. de Février, dans un assoupissement qui étoit le présage de sa maladie; les Medecins la firent saigner par précaution, en attendant que la maladie venant à se déclarer, ils pussent ordonner plus surement. La Rougeole se montra le 10. & la Dauphine qui se trouvoit déja très-mal, n'aiant point été soulagée par l'Emetique qu'on lui fit prendre, on la crut assez en danger pour lui administrer les Sacrements. Elle ne songea plus qu'à se disposer à la mort. Envain ceux qui étoient auprès d'elle tachoient de la flater sur son état. *Princesse* lui disoit une personne de sa Maison, *votre vie est trop précieuse à l'Etat pour que le Ciel veuille vous en priver si-tôt.* Elle lui répondit ces mots, que lui arrachoit la piété plutôt qu'aucun regret à la vie. *Princesse aujourd'hui, demain rien, & dans deux jours oubliée.* Quelqu'un lui remontra que les priéres du peuple, & celle de son Epoux obtiendroient de Dieu sa guerison. *Au contraire*, répondit elle, *c'est par ma mort que Dieu voudra l'affliger.* Ces pressentiments étoient justes & elle rendit le dernier soupir le 12. après les sept heures du soir; n'étant âgée que de vingt cinq ans & quelque mois. 1712.

& du Dauphin.

Le Dauphin fut d'autant plus vivement touché de sa mort, que leur union étoit très-intime; *Princesse*, s'écria-t-il, *Je vous suivrai bien-tôt.* Il ne laissa pas de se rendre le 13. à Marli auprès du Roi, pour lui donner toute la consolation dont il avoit lui même besoin. Il s'étoit senti frapé du même mal avant son départ, & il emportoit avec lui la plaie mortelle qui devoit faire couler de nouveau les pleurs de toute la Cour. Sa maladie que les Medecins prirent d'abord pour un effet de sa douleur, & qu'ils croioient pouvoir dissiper par le changement d'air & d'objets, étoit cependant la même Rougeole qui venoit de braver leur Art dans la mort de la Dauphine. Leurs remedes ne furent pas plus éficaces sur ce Prince qui mourut le 18. du même mois, à huit heures du matin, dans sa trentiéme année. Toute la France crut perdre en lui un Roi juste, tendre pour les pauvres, appliqué aux affaires, capable des détails qu'il vouloit savoir par lui-même; & le peuple l'appella dès lors le Saint Dauphin. Heureux si la voix du peuple a été en cette occasion la voix de Dieu.

Il se repand un bruit de la maladie du Roi.

Le Roi pénetré de la plus sensible douleur n'en voulut avoir que peu de témoins, il demeura quelques jours retiré dans son appartement, & se fit saigner par précaution. Il courut alors un bruit que ce Prince étoit mortellement malade, & comme ces sortes de nouvelles

1712. les s'augmentent en se répandant, on publia des circonstances & des symptomes de sa maladie qui ne laissoient pas esperer qu'il put réchaper.

Le Corps du Dauphin fut porté le 19. lendemain de sa mort, de Marli à Versailles, dans son appartement, & le même jour son cœur & celui de la Dauphine furent portez au Val de Grace. L'Evêque de Senlis qui faisoit cette fonction, étoit accompagné de la Princesse de Condé, de la Duchesse de Vendôme, de Mademoiselle de Conti, du Duc du Maine, & de la Duchesse du Lude dans le même Carosse.

Pompe funebre des deux Epoux.

Le lendemain 20. on mit ensemble les deux Corps en dépôt dans l'appartement de la Dauphine où l'on commença de leur rendre les honneurs funebres, & leurs Officiers furent continuellement dans la Chambre. Il y avoit quatre Evêques outre les Officiers de la Chapelle, & ceux qui avoient servi auprès du Dauphin & de la Dauphine, & plusieurs Ecclesiastiques qui psalmodioient jour & nuit, outre les Messes que l'on célébra sur des Autels dressez dans la Chambre.

Leurs funerailles se firent le 23. La Marche commençoit par un grand nombre de pauvres que suivoient les garçons d'Office portant des flambeaux; les Officiers de la Dauphine à cheval; les Carosses des principaux Officiers & des Ecuiers; ceux du Duc d'Orleans & des Princesses. Ensuite venoient une brigade de chaque Compagnie des Mousquetaires, cinquante Chevau-legers de la Garde, six Carosses du Roi, ou de la Dauphine dans lesquels étoient le Duc d'Orleans, les Duchesses de Bourbon & de Vendôme, Mesdemoiselles de Conti & de la Roche-Sur-Yon, avec la Duchesse du Lude Dame d'honneur; la Marquise de Mailli Dame d'Atour, les Dames du Palais & les Dames titrées que les Princesses du Sang avoient amenées avec elles. Ces Carosses étoient suivis de celui du Roi, où étoient les Evêques de Senlis, de Tournai, de St. Omer, & d'Autun, l'Abbé Morel Aumonier & le Curé de Versailles. Le char funebre qui portoit les deux Corps, attelé de huit chevaux caparaçonnez de Noir, étoit précedé des Herauts d'Armes, du Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies, de des Granges Maître des Cérémonies; & entouré des Valets de pied du Dauphin & de la Dauphine, des Pages du Roi & des Suisses de la Garde. Il étoit suivi de cent Gardes du Corps, & de cinquante Gendarmes de la Garde qui fermoient la Marche. Ce Convoi traversa Paris où il entra sur les trois heures du matin le 24. par la Porte St. Honoré, & il sortit par celle de St. Denis, & arriva sur les sept heures, à l'Abbaïe de ce nom, où l'Evêque de Senlis présenta les Corps au Grand Prieur de l'Abbaïe. On les porta ensuite dans l'Eglise, & la Messe fut celebrée pontificalement. Ils y demeurérent en dépôt jusqu'au 18. d'Avril, qu'on les mit dans le Caveau après un service où assistérent les Ducs de Berri & d'Orleans, & le Comte de Charolois, en Manteau long, en qualité de Princes du Deuil pour le Dauphin; les Duchesses de Berri, & de Bourbon, & Mademoiselle de Bourbon, revétues de Mantes, étoient les Princesses du Deuil pour la Dauphine: le Parlement & les

1712. les Cours y assistérent ; & l'Evêque d'Aleth y prononça l'Oraison funebre.

Mort du Duc de Bretagne.

Le Roi qui n'étoit point sorti de son appartement que le 26. de Février pour prendre l'air dans le jardin de Marli, retourna le lendemain à Versailles, où le Duc de Bretagne sur qui reposoient les esperances de la Couronne, avoit eu un accès de fiévre dont une crise l'avoit sauvé. Le Roi dit en le voiant : *Voila donc maintenant le Dauphin.* On commença dès lors à ne plus appeler cet enfant d'un autre nom. Mais il n'en jouit pas long-tems, & la même maladie qui le lui avoit donné, enleva cette derniére victime. Sa mort arrivée un peu avant minuit du 8. au 9. de Mars réduisit la Maison Roiale à trembler pour les jours du Roi, qui n'avoit plus d'autre Successeur présomptif, qu'un enfant de deux ans, qui même fut aussi attaqué de la Rougeole. La delicatesse de son temperamment, & les ravages que faisoit cette maladie, faisoient craindre qu'il ne succombât. Comme en ce cas Philippe devenoit le plus proche heritier de la Couronne, le Roi tint plusieurs Conseils sur les mesures que l'on pourroit prendre, si la mort de ce jeune Prince arrivoit. Je ne m'amuserai point ici à conjecturer quelles résolutions on prit en cette occasion. C'est un secret que les deux Cours se reservérent, & ces mesures furent inutiles par la convalescence du Duc d'Anjou.

Le Duc de Berri blessé par malheur le Duc de Bourbon.

Le Duc de Bourbon eut aussi la Rougeole. Il avoit eu le malheur d'être blessé à la chasse peu de jours auparavant par le Duc de Berri. Ce Prince ne le voiant pas, & voulant tirer sur un lievre, il arriva qu'une dragée perça un des yeux du Duc que tout l'art des Chirurgiens ne lui put sauver. Cependant il recouvra la santé, & en fut quitte pour porter un œuil d'émail. 1712.

L'Angleterre exige du Roi d'Espagne qu'il renonce à la Couronne de France.

Ces trois morts firent craindre à l'Angleterre, que le Roi d'Espagne devenant Dauphin de France ne réunît les deux Monarchies. Cette idée effraiante qui avoit déja fait verser tant de sang, alloit éloigner la Paix, si le Ministere Anglois determiné à la conclurre au plutôt, n'eût pas regardé comme une précaution suffisante celle de la renonciation reciproque des deux branches. Le Marquis de Torci remontra par un Mémoire du mois de Mars, „que par „les Loix fondamentales de la France, la Renonciation demandée seroit nulle & invalide ; & que suivant les Loix, le Prince le plus „proche de la Couronne en est nécessairement l'heritier. C'est, *disoit-il*, un heritage qu'il ne reçoit „ni du Roi son Prédecesseur, ni du „peuple, mais du benefice de la „Loi, en sorte que quand un Roi „meurt, l'autre lui succede aussitôt, sans demander le consentement de qui que ce soit. Il succede, non comme héritier ; mais „comme Maître du Roiaume dont „la Seigneurie est en lui, non par „choix, mais par droit de naissance seulement. Il ne tient sa Couronne, ni de la volonté de son Prédecesseur, ni d'aucun Edit, ni „d'aucune Ordonnance, ni de la liberalité de qui que ce soit, mais „de la Loi. Cette Loi est regardée „comme l'ouvrage de celui qui a „établi toutes les Monarchies, & „nous sommes persuadez en France „qu'il n'y a que Dieu qui la puisse

Sentimens du Ministere François sur la validité de cette renonciation.

„abolir.

1712. „abolir. Ainſi aucune Renonciation ne la peut détruire, & ſi le „Roi d'Eſpagne renonçoit pour l'amour de la Paix, & pour obéïr „au Roi ſon grand Pere; ceux là „ſe tromperoient eux-mêmes, qui „recevroient cela comme un expedient ſuffiſant, pour prévenir le mal „que nous nous propoſons d'éviter".

Réponſe des Anglois.

La Déclaration ne pouvoit être plus expreſſe, ni mieux marquer les ſentimens du Roi, & il falloit avoir de grandes diſpoſitions à la Paix, pour ſe contenter d'une Renonciation dans de telles circonſtances. Le Secretaire Anglois répondit à ce Mémoire. „Nous ſommes prêts, *dit-„il au Marquis de Torci*, à croire que „vous êtes perſuadez en France que „Dieu ſeul peut abolir la Loi ſur „laquelle votre Droit de ſucceſſion „eſt fondé; mais vous nous per„mettrez d'être perſuadez en An„gleterre, qu'un Prince peut renon„cer à ſon Droit par une ceſſion vo„lontaire, & que celui en faveur de „qui la Renonciation eſt faite, peut „être juſtement ſoutenu dans ſes pré„tentions, par les Puiſſances qui „deviennent garantes du Traité". Il ajoutoit de la part de la Reine que cet Article étoit d'une ſi grande conſequence, tant pour elle, que pour toute l'Europe, qu'elle ne conſentiroit jamais de continuer les Négociations de Paix, à moins que l'expedient qu'elle avoit propoſé, ou quelque autre également ſolide ne fût accepté. La Cour de Verſailles voulut éluder ces inſtances en offrant que le Roi Catholique promettroit par le Traité de Paix de faire ſon choix & ſa renonciation, lorſqu'il deviendroit heritier préſomptif de la Couronne de France. L'Angleterre tint ferme & répliqua qu'il faloit faire ce choix dès à préſent, & que s'il choiſiſſoit la France, il falloit qu'il deſcendît du Trône d'Eſpagne, en faveur du Duc de Savoie, dont il devoit poſſeder les Etats, & les annexer à la Couronne de France, lors que la ſucceſſion lui en ſeroit échuë. Les Plenipotentiaires Anglois inſinuérent même qu'il ſeroit bon d'inſerer, comme une des clauſes du Traité, que Philippe ne pourroit pas être Regent de France; mais le Traité fut conclu ſans cette reſerve. Le Roi eut à peine déclaré qu'il obligeroit ſon petit fils à accepter l'Alternative des deux Roiaumes; que le Général Anglois qui commandoit en Flandres, eut ordre d'éviter de s'engager à un Siége, ou à une Bataille, juſqu'à nouvel ordre.

Le Duc d'Ormond commande en Flandres à la Place du Duc de Marlborоug.

Ce n'étoit plus le Duc de Marlboroug; ſon attachement public pour la cauſe commune n'accommodoit pas le Miniſtere, qui lui avoit ſubſtitué le Duc d'Ormont. Ce Général étant arrivé à la Haye y eut deux deſagremens; ſes inſtructions portoient qu'il exigeât du Penſionnaire la Communication du plan dont on étoit convenu pour les Operations de la Campagne. Ce Miniſtre lui répondit „qu'on n'avoit „projeté aucun plan particulier, & „qu'on s'en étoit remis à la pruden„ce des Généraux & des Deputez, „d'autant plus qu'étant ſur les lieux, „ils pouvoient mieux juger ce qu'il „étoit à propos de faire". Les Députez à qui il porta des Declarations de la Reine pour pouſſer la Guerre & obtenir une Paix ſolide, l'en remerciérent; mais ſoit que la défiance les empêchât de s'ouvrir à lui, ſoit

1712. soit qu'effectivement il n'y eût point encore de plan projeté; ils le renvoiérent sur cet Article aux Députez à l'Armée, & au Prince Eugéne qui étoit déja parti pour Tournai quelques jours avant l'arrivée du Duc. Le Président de Semaine lui fit à son tour quelques excuses sur ce qu'on avoit déféré le Commandement Général au Prince, & ajouta que le Prince & sa Grandeur seroient considerez comme égaux en autorité. En arrivant à l'Armée, il trouva que les Alliez vouloient prendre poste à Oisi sur la Sensette, afin d'assurer le passage de l'Escaut, & de tomber ensuite sur Cambrai dont le Siége étoit résolu. Le delai qu'aportérent à ce dessein les irresolutions des Députez Hollandois, donnérent à Villars le tems d'éventer le projet, & de se saisir du poste d'Oisi, & de tous les autres sur la Sensette.

Les Alliez investissent le Quesnoi.

Les Ennemis songérent ensuite à investir le Quesnoi, & à cette occasion ils partagérent leur Armée en deux. Le Duc d'Ormond prit sous son Commandement les Troupes Angloises, & celles qui étoient paiées par la Reine & la Hollande en commun. Le Prince Eugéne se reserva les autres Troupes, qui composoient encore une belle Armée; mais inferieure à celle de Villars. Le Duc peu après reçut l'ordre dont j'ai déja parlé; mais avec une reserve qui l'obligeoit à éviter habilement les occasions, sans déclarer l'ordre qu'il en avoit; il ne put cependant dissimuler que jusqu'au 28. de Mai; que les Alliez aiant envoié reconnoître l'Armée Françoise, on leur raporta qu'elle n'étoit point encore retranchée par un endroit, où il étoit aisé de l'attaquer: La résolution fut prise aussi-tôt de profiter d'une occasion si favorable. Le Lord Strafford étoit allé en Angleterre, aparemment pour y concerter la *déchirure* qui se préparoit. Le Duc prit ce prétexte pour s'opposer au Conseil: il représenta que le voiage si subit de ce Lord lui donnoit lieu de croire qu'il falloit qu'il y eût quelque affaire de la derniére importance sur le Tapis; qu'on en seroit éclairci dans quatre ou cinq jours; qu'ainsi il prioit de remettre cette entreprise, ou telle autre que ce fût, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres d'Angleterre. Le Prince & les Députez trouvérent cette réponse conforme aux soupçons que leur avoit donné la negligence affectée de Villars, à la vue d'un ennemi qu'il n'avoit pas sujet de mépriser. Je passe les Mémoires, & les Reproches qu'ils adressérent au Général Anglois sur ce sujet. Ils prétendirent qu'il n'avoit pas droit de tenir dans l'inaction les Troupes qui étoient à la solde des Etats & de l'Angleterre; & il ne put éviter de fournir sept Bataillons & neuf Escadrons des Troupes paiées par la Reine & par les Etats, pour servir au Siége du Quesnoi qui fut investi. Villars lui écrivit le 20. pour lui en demander une explication, ce qui commença entre ces deux Généraux une correspondance très-intime.

1712.

Le Duc d'Ormond refuse d'agir avec eux.

Depuis que les Ministres des Alliez avoient remis à ceux de France leurs Demandes specifiques, ils s'attendoient, & ils en faisoient même une condition nécessaire, qu'on leur donnât des Réponses specifiques, à quoi la France ne vouloit pas s'engager. L'Angleterre étoit la seule qui

1712. qui voulut bien l'en diſpenſer, parce qu'elle avoit déja les ſiennes. Le Parlement étoit dans l'attente de ce que la Reine lui communiqueroit: partagé en deux factions dont l'une vouloit la Paix, l'autre animée par les Amis de l'Autriche ne vouloit point ſe deſiſter de l'évacuation totale de la Monarchie Eſpagnole, tous avoient de l'impatience de ſavoir ce qui reſulteroit de tant de ſecrettes Négociations. Le Comte de Strafford embaraſſé d'être le ſeul d'entre les Miniſtres des Alliez qui ne demandât pas cette réſolution, étoit allé à Londres pour chercher lui-même le remède aux jalouſies que cauſoit une reflexion ſi aiſée à faire, & à la repugnance qu'il trouvoit dans les autres Miniſtres qui refuſoient de trouver une ſatisfaction ſuffiſante dans les offres dont l'Angleterre ſe contentoit. La renonciation de Philippe à la Couronne de France, & la ceſſion immediate de la Ville de Dunkerque étoient devenues les deux points dont la Paix dépendoit. La France en les acceptant étoit ſure de l'Angleterre. Ce que le Plenipotentiaire de cette Couronne raporta de ſon voiage, ſe reduiſit à ceci; que ſi à ſon retour il trouvoit les Hollandois plus traitables qu'ils n'avoient été juſqu'alors, la Reine feroit ſon poſſible afin d'obtenir pour eux une ceſſation d'Armes, & une Paix aux conditions les plus favorables; ſinon qu'il leur déclarât que la Reine ſe croioit dégagée envers eux.

Les Troupes Angloiſes ſe ſeparent de l'Armée des Alliez.

La ceſſion de Dunkerque étoit retardée par une difficulté. La Cour de France n'obtenoit point par ce ſacrifice de deſarmer toute l'Armée du Duc d'Ormond, & il ne pouvoit tenir dans l'inaction que les Troupes qui étoient à la ſolde de la Reine; les Généraux aiant temoigné qu'ils ne pouvoient ſe ſéparer de l'Armée du Prince, ſans un ordre exprès de leurs Maîtres. Le Marquis de Torci exigeoit leur retraite comme une condition néceſſaire; mais le Secretaire Anglois lui fit voir que la retraite des Troupes Nationales mettoit la Paix entre les mains du Roi, parce que les Etrangeres alloient être obligées de ſubſiſter aux frais des Provinces-Unies qui ne pourroient porter long-tems cette dépenſe. Toutes les meſures aiant enfin été priſes pour l'évacuation de cette Place, les deux Généraux Villars & Ormond convinrent de publier le 18. de Juillet la ſuſpenſion d'Armes entre leurs Armées. Celle d'Angleterre ſe ſepara des Alliez, qui venant de ſe rendre maîtres du Queſnoi (1), ſongeoient à faire le Siége de Landreci; le Comte de Strafford, au lieu de paſſer par Oſtende, pour s'abboucher avec le Duc d'Ormond, avoit pris ſa route par la Hollande, & n'étoit arrivé que le 12. au Camp des Anglois. Le Prince Eugéne qui ne pouvoit pas douter des intentions de l'Angleterre, ne laiſſa pas d'envoier le 15. un Aide de Camp à ce Duc pour lui faire ſavoir qu'il avoit deſſein de marcher le lendemain. Le Duc fit réponſe qu'il étoit d'autant plus ſurpris de ce meſſage qu'il n'avoit rien concerté avec Son Alteſſe, qui ne lui mandoit pas même de quel côté, ni pour quel deſſein on marcheroit: qu'ainſi il ne pouvoit ſe reſoudre à l'accompagner. Il l'avertiſ- 1712.

 ſoit

(1) *Cette Ville ſe rendit à eux le 4. de Juillet.*

1712. ſoit en même tems qu'elle devoit encore moins s'atendre à aucun ſecours de l'Armée de la Reine, & que quand l'Armée du Prince marcheroit, il ſeroit obligé de ſon côté de changer auſſi de Camp pour la ſureté des Troupes qu'il commandoit. Le Prince marcha en effet, & toutes les Troupes Etrangeres le ſuivirent, excepté un Bataillon & quatre Eſcadrons de Holſtein, & deux Eſcadrons Liégeois de Valeff, qui demeurérent attachez aux Anglois.

Elles vont s'emparer de Gand & de Bruges.

Le Duc d'Ormond décampa le 17. de Juillet, de Château-Cambreſis, & arriva le jour même au Camp d'Avéne-le-ſec, où il fit publier la ſuſpenſion d'Armes avec la France pour quatre mois; & comme les Alliez lui refuſérent paſſage par les Villes où ils avoient Garniſon, il ſe hâta d'arriver à Gand, où les Anglois étoient les plus forts, & dont il ſe rendit maître, auſſi bien que de Bruges: Il campa avec ſon Armée le long du Canal qui va à Oſtende.

Dunkerque reçoit les Anglois.

Quinze Vaiſſeaux de Guerre Anglois, avec quelques Bâtimens de tranſport, debarquérent à Dunkerque le Général Hil & environ cinq mille Hommes. Le Comte de Lomont Commandant de cette Place, qui avoit ordre de la leur remettre pour ſureté de la Paix, ſe retira avec ſa Garniſon à Berg-St.-Vinox La Marine du Roi avec les Vaiſſeaux & les Galeres reſtérent à Dunkerque, & les Magiſtrats continuérent leurs fonctions.

Les Alliez aſſiegent Landreci.

Le Prince Eugéne fit ſavoir aux Etats Généraux que ſe voiant debaraſſé de l'inquiétude que lui donnoient les Anglois, il chercheroit l'ocaſion d'un Combat général. C'étoit auſſi l'intention de Villars; cependant comme l'un & l'autre cherchoit à prendre ſes avantages; les Alliez ſe fixérent au Siége de Landreci, & le firent inveſtir par trente quatre Bataillons & trente Eſcadrons, le jour même que la ſuſpenſion d'Armes fut publiée entre la France & l'Angleterre. Le Prince d'Anhalt-Deſſau Général des Troupes de Pruſſe, en eut la direction, comme une juſte recompenſe du refus qu'il venoit de faire, de ſuivre les Troupes de la Reine. Le Prince Eugéne ne negligea rien pour n'être point troublé dans ſon entrepriſe. Perſuadé que Villars tenteroit tout, pour ſauver Landreci qui étoit devenu une des Clefs de la France, & dont la perte ouvroit le chemin de la Champagne, il fit couvrir le Camp des Aſſiegeans d'un bon Retranchement bordé d'Artillerie chargée à Cartouche, que le Général Fagel protegeoit avec quarante Bataillons. La grande Armée bien retranchée dans toutes les avenues ne laiſſoit au Prince Eugéne d'autre ſoin, que d'obſerver les mouvements du Maréchal de Villars. Un autre Corps de dix huit Bataillons & de quelques Eſcadrons étoit retranché au Camp de Denain, ſous les ordres du Comte d'Albemarle, qui étoit chargé d'aſſurer les Convois que l'on tiroit de Marchiennes, & des autres Magazins ſur la Scarpe, & de couvrir en même tems les Places de Douai & de Bouchain.

Le Duc de Villars marche pour le degager.

Villars s'apliquant à dérober ſon deſſein au Prince Eugéne par des mouvemens qui le trompérent en effet, envoia les gros Equipages de l'Armée vers St. Quentin, paſſa l'Eſcaut au deſſus & au deſſous de Cambrai, & traverſant le lendemain le Ruiſ-

1712. Ruiſſeau de l'Eſcouvette près de Crevecœur, alla camper dans la plaine ſur quatre Lignes. Le lendemain à la pointe du jour, ſon Armée marcha ſur ſept Colomnes, appuiant ſa Gauche vers Cambrai, & étendant ſa droite du coté de Landreci. Elle reſta un jour & demi dans ce Camp, & le lendemain à midi elle paſſa la Selle vers ſa ſource, où elle ſe rangea en Bataille à la vue de l'Ennemi. Le Prince convaincu que l'on vouloit ſecourir Landreci, fit travailler toute la nuit à augmenter & à fortifier ſes Retranchemens. Il ſe confirma dans cette penſée, lorſqu'on l'avertit qu'un gros Corps de Troupes Françoiſes avoit paru vis-à-vis du Camp de Landreci. En effet le Comte de Coigni, aiant paſſé la Sambre avec trente Eſcadrons, s'étoit avancé juſqu'à demi-lieue des Retranchemens des Aſſiégeans, & faiſoit toutes les demonſtrations, comme s'il eût dû les attaquer cette même nuit. Ce manege obligea le Prince de tirer ſes Troupes de l'Aile Droite qui s'étendoit vers l'Eſcaut, & communiquoit au Pont de Denain par le Pont de Prouvai, âfin de renforcer ſa Gauche. Villars charmé de lui voir prendre ces fauſſes meſures, le fortifia dans ſon erreur, en diſant le ſoir que la retraite ſerviroit de ſignal pour aller à l'Ennemi. Il ne doutoit point que les Eſpions qu'avoit le Prince, ne le lui raportaſſent ainſi; ce qui arriva, & fit que le Prince rapprocha encore ſon Aile Droite de la Gauche. Villars aiant eu la précaution d'envoier des Huſſars pour batre les Plaines entre Cambrai, Bouchain, & l'Armée des Alliez, pour leur ôter le moien de découvrir ſa Marche, fit partir dès le ſoir même le Marquis de Vieux-Pont avec trente Bataillons, les Pontons & une Brigade d'Artillerie, avec ordre de jetter des Ponts ſur l'Eſcaut à Neufville & à Sourche. Le Comte de Broglio étoit chargé avec ſa reſerve de couvrir la Marche de l'Infanterie & de border de Troupes tous les paſſages de la Selle, afin qu'aucun avis ne paſſât à l'Ennemi. 1712.

Trente Bataillons de la Droite ſoutenus par vingt autres Bataillons & quarante Eſcadrons que commandoit le Comte d'Albergoti, ſuivirent de près le prémier Détachement, & toute l'Armée defila. Pendant cette marche nocturne, à meſure que les Troupes défiloient, elles s'étendoient par la Gauche, le long de la Ligne depuis l'Eſcaut juſqu'à Marchiennes au deſſus de Denain. Une autre Ligne prenoit depuis cette Riviére juſqu'à la Scarpe au deſſous de Denain & de Marchienne. Ces deux Lignes couvroient en même tems les Convois des Ennemis, & le Camp retranché du Comte d'Albemarle tant du coté de Cambrai que de celui de Valenciennes. Le Prince de Tingri, (c'eſt le nom que portoit le Chevalier de Luxembourg;) eut ordre de ſortir de Valenciennes avec la plus grande partie de ſa Garniſon, pour tenir les Ennemis en ſuſpens ſur les deſſeins qu'il pouvoit former.

Le Prince Eugéne averti du mouvement que faiſoit l'Armée de France, & voiant le danger où étoit le Comte d'Albemarle, fit marcher ſon Armée de ce côté, & ſe rendit au Camp de Denain, fit les diſpoſitions pour la defenſe, & après avoir exhorté le Comte à tenir ferme, en at-

1712. attendant le ſecours, il partit pour hâter la Marche de l'Infanterie.

Villars le prévint ; à une heure après midi le 24. de Juillet, les Comtes d'Albergoti & de Broglio aiant forcé la Ligne qui couvroit le Retranchement de leur côté, chaſſérent la Cavalerie qui la défendoit, & forcérent, après une legere defenſe, une Eſcorte de ſix cens hommes & de cinq cents chevaux, qui conduiſoit un Convoi de cinq cents Chariots chargez de pain. L'Eſcorte fut faite Priſonniére de Guerre. Villars fit auſſi-tôt attaquer Denain ; il ſe mit à la Droite de l'Infanterie avec le Maréchal de Monteſquiou & le Comte d'Albergoti à la Gauche. Le Comte de Villars Lieutenant Général, ſon frere, ſervoit auprès de lui en qualité de Volontaire.

Action de Dénain.

Trente ſix Bataillons commandez pour cette attaque, marchérent vers le Retranchement ſans tirer un ſeul coup, & eſſuiérent à la demi-portée du fuſil un aſſez long feu d'Artillerie, & trois décharges de l'Infanterie des Ennemis, ſans qu'aucun Soldat s'ébranlât. Les Piquets & les Grenadiers ſe jettérent dans le foſſé, & ſans le ſecours des Faſcines gagnérent les Retranchements, que le Comte d'Albemarle tacha envain de leur diſputer. La retraite lui étant coupée, les fuiards de ſon Armée furent preſque tous tuez, ou faits Priſonniers, ou noiez dans l'Eſcaut.

L'Armée du Prince Eugéne arrive trop tard.

Le Combat fut à peine fini que le Comte d'Albergoti & le Marquis de Nangis allérent s'emparer de la Redoute & du Pont que les Ennemis avoient conſtruit au Village de Pouvrai. On vit alors combien cette précaution étoit néceſſaire ; & on aperçut de l'autre côté de l'Eſcaut les Colomnes de l'Armée du Prince Eugéne, qui poſté ſur une Hauteur avoit été Spectateur de ce Combat. Dès que la tête de ſon Armée fut arrivée, il voulut ſe reſſaiſir de la Redoute de Pouvrai : irrité de ſa diſgrace, & incapable de ſe rebuter par les obſtacles, il ne s'éfraia point du danger qu'il y avoit à attaquer un Poſte defendu par l'Armée de France qui bordoit l'Eſcaut. Les Députez des Etats Généraux l'empêchérent d'expoſer l'Armée à une defaite totale qui les eût livrez à la diſcretion de la France : ainſi il fut contraint de ſe retirer. 1712.

Perte des François.

Les François eſtimérent leur perte à quatre cents Hommes. Le Marquis de Tourville fils du Maréchal de ce nom fut tué ; le Marquis de Meuſe, Choiſeuil, le Chevalier de Teſſé Colonel de Champagne, & Gauſſac Colonel, furent bleſſez.

Perte des Alliez.

Les Alliez ſauvérent à peine quatre cents Hommes des dix huit Bataillons qui étoient au Camp de Denain. Aucun Officier Général n'échapa, & on fit ſur eux environ trois mille Priſonniers dont les Principaux étoient les Généraux d'Albemarle, Sickinga, le Prince de Naſſau-Siegen, le Prince d'Anhalt (1), le Prince de Holſtein, le Comte Corneille de Naſſau, le Baron d'Albert, les Comtes de la Lippe & de Hohenzollern ; quarante Colonels, cinq Lieutenants Colonels, cinq Majors, trente huit Capitaines, quarante cinq Lieutenans, cinq Aides de Camp, ſans parler de ceux qui furent enlevez dans les Poſtes que

(1) *Frere du Prince d'Anhalt-Deſſau.*

1712.

que Villars fit attaquer. Le Comte de Dohna fut noié dans l'Eſcaut.

Ce malheur eſt imputé à la conduite du Comte d'Albemarle qui ſe juſtifie.

Le Prince Eugéne imputa au Comte d'Albemarle le malheur de cette journée qui fut comme l'Epoque du retour de la Fortune dans l'Armée de France. Ce Comte ſe juſtifia, & fit voir qu'il n'avoit pas aſſez de Troupes pour deffendre un ſi grand terrain & garder tant de Poſtes : il allegua qu'après que la grande Armée ſe fut éloignée de l'Eſcaut, il avoit réïteré au Prince les Remontrances qu'il avoit faites à Son Alteſſe lors du départ des Anglois ; qu'il avoit propoſé de faire tranſporter dans les Places fortes l'Artillerie & les Magazins qui étoient en dépôt à Denain, Marchiennes, Saint Amand, & autres Poſtes; de munir les Places de la Scarpe de fortes Garniſons, & d'aſſurer les Convois par des Eſcortes plus nombreuſes; que ſon ſentiment avoit été rejété ſur l'opinion que les François, loin d'être en état de rien entreprendre, ſeroient aſſez occupez à conſerver les Places qui leur reſtoient, & à ſauver la Champagne que la priſe de Landreci alloit ouvrir. Ce furent les motifs de juſtification qu'il allégua au Prince même, dans l'entrevue qu'ils eurent le 27. d'Août, lors que le Roi lui eut accordé un Congé de ſix mois pour retourner en Hollande, où ſes affaires Domeſtiques l'appelloient.

Le Marêchal de Villars fait reprendre d'autres poſtes.

La Victoire de Denain n'étoit pas ſeulement conſiderable par la deroute de ce Corps; bien des circonſtances en relevoient le prix : Les Magazins qu'on y trouva, furent une perte bien facheuſe pour les Alliez. Ceux qu'Albergoti trouva dans Saint Amand dont la Garniſon ſe rendit à diſcretion le 26. de Juillet, n'étoient point à comparer avec ceux qui étoient à Marchiennes. L'Abbaïe d'Anchin, Mortaigne, l'Abbaïe d'Haſnon, & les quatre Clochers, où il y avoit de petites Garniſons, s'étant rendus, le Marêchal ſongea à devenir maître de Marchiennes. 1712.

Ils reprend Marchiennes.

Ce Bourg étoit fortifié : un Brigadier y commandoit ſix Bataillons, outre cinq cents Hommes détachez de l'Armée des Ennemis, & trois Eſcadrons de Carabiniers de l'Electeur Palatin. Le Comte de Broglio l'inveſtit le 25. & le fit ſommer de ſe rendre. Ce poſte étoit fraiſé & paliſſadé, & toutes les avenues en étoient retranchées & bordées d'Artillerie. Le Marêchal de Monteſquion fut prié de ſe rendre au Siége pour le preſſer, & le Marêchal de Villars s'y rendit lui-même tous les jours. On fit dire au Commandant que s'il gâtoit le dépôt qui étoit dans ſa Place, il n'y auroit aucun quartier pour lui, ni pour ſa Garniſon. Un Commiſſaire Hollandois avoit déja fait couler à fonds cinq groſſes Barques chargées de trois cents milliers de poudres. Le 29. la Brêche étant aſſez large & la Tranchée principale aſſez avancée, on ſe diſpoſoit à un aſſaut que la Garniſon prévint en capitulant. Le Marêchal de Villars conſentit que le Gouverneur, les Colonels, les Lieutenans Colonels, & les Majors, conſerveroient leurs Equipages; on laiſſa aux autres Officiers leurs épées & aux Soldats leurs habits. On trouva dans ce poſte plus de cent dix Bélandres que l'on envoia à Condé : elles étoient chargées d'Artillerie, de Munitions & de Vivres.

Le Prince Eugéne leva

Cet avantage qui ne couta que

deux

1712. le Siége de Landreci.

deux cents Hommes à l'Armée de France, reduisit celle des Ennemis à manquer de pain. Le Prince Eugéne dépourvû de tout ce qui est nécessaire pour un Siége, leva celui de Landreci le 29. & remena son Artillerie au Quesnoi. On remarqua que Charles V. aiant assiegé en 1543. la même Ville avec une Armée de cinquante mille Hommes & cinquante piéces de Canon, avoit été obligé de se retirer après un Siége de six mois. Un monument qui est à l'Hôtel de Ville de Landreci, fait connoître que le même jour qui fut fatal à Charles V. le fut aussi au Prince Eugéne.

Le Marêchal de Villars assiege Douai.

Non content de ces avantages, Villars après avoir fait raser les Retranchemens des Postes repris, se disposa à assieger Douai. Le Général Hompesch qui y commandoit, retira les Troupes qu'il avoit repandues en divers petits Postes, grossit la Garnison de sa Place, & celle du Fort de Scarpe, & se prépara à une defense d'autant plus belle que depuis que les Alliez s'en étoient rendu maîtres (1), les anciennes Fortifications étoient augmentées de plusieurs dehors, d'un Avant-chemin-couvert, de Fossez, & d'Ecluses pour grossir les inondations. Il fut investi le 3. d'Août.

Le Prince Eugéne tache envain de secourir cette place.

Le Prince Eugéne tint un grand Conseil de Guerre, où l'on résolut à la pluralité des voix d'aller forcer les Retranchemens que les François avoient faits à Pont-à-Rache, & le 12. toute son Infanterie, & quarante Escadrons arrivérent à Ribaucourt, à une lieue de Pont-à-Rache. Cette Armée avoit amené cinquante piéces de gros Canon tirées de Lille & de Tournai, & avoit un amas prodigieux de Fascines & de Gabions pour combler les fossez. Le but étoit de profiter de la trop grande étendue de terrain que les François étoient obligez d'occuper à cause des inondations, de penetrer jusqu'au Fort de Scarpe, & de jetter par ce moien un secours dans Douai. Villars y avoit pourvu: Il fit ouvrir la Tranchée en même tems (2) devant la Ville & le Fort; & pour plus de ressemblance avec le Heros qu'il avoit à combatre, il eut à surmonter une douleur très-sensible. J'ai dit que le Prince Eugéne avoit apris, durant le Siége de Lille, la mort de la Comtesse de Soissons sa Mere: le Marêchal de Villars eut le chagrin de voir mourir, dans le Camp devant Douai, le Comte son frere qu'une fiévre maligne emporta en peu de jours. 1712.

Ce fut pendant ce Siége que la suspension d'Armes publiée entre les Couronnes de France & d'Angleterre fut renouvellée par le Secretaire Saint Jean qui alla à Paris recevoir lui-même les marques de reconnoissance qui lui étoient dues, pour le changement favorable qu'il venoit de causer dans les affaires de ce Roiaume. Il se rendit à Versailles dans le tems que l'on venoit de publier la nouvelle suspension qui devoit durer quatre mois à savoir depuis le 22. d'Août jusqu'au 22. de Décembre. Comme son voiage regardoit aussi les interêts du Prétendant, à qui la Reine étoit devenue plus favorable; ce Ministre prit audience de la Reine Douairiere à laquelle pour premiére marque de dévouement à son parti, il promit

(1) *En 1710.*

(2) *Le 14. d'Août.*

1712. mit le rembourſement des Arrerages de la penſion qui lui étoit due en qualité de Douairiére.

On preſſoit le Siége de Douai avec une extrême activité. Les Alliez avoient trouvé les François ſi bien ſur leurs gardes, qu'ils ne purent aprocher du Fort de Scarpe qui capitula le 27. Le Commandant ſe rendit Priſonnier de Guerre avec ſa Garniſon déja réduite à trois cents Hommes. On laiſſa les équipages aux Officiers & les habits au Soldats.

Le Prince Eugéne aiant conſumé inutilement quatorze jours à épier un moment favorable pour ſauver la Place, & ne voiant point de jour à y réüſſir, prit la route du Camp de Seclin près de Lille, après avoir fait mettre le feu aux Clayes, aux Faſcines & aux Gabions. Ce feu avertit les Aſſiégez qu'ils n'avoient plus de ſecours à attendre. Arrivé à Seclin, le Prince fit trois Détachemens, l'un pour proteger un Convoi de Bateaux qui venoit de Gand, le ſecond pour retirer du Queſnoi la nombreuſe Artillerie qui n'y étoit plus en ſureté, & le troiſiéme pour couper la retraite du Colonel Paſteur qui avoit ordre du Maréchal de Villars de fourager le Brabant Hollandois, en Repreſailles des incendies que les Alliez avoient faits cette Campagne dans le Païs Meſſin.

Peu avant la ſeparation des Anglois, le Prince Eugéne, pour repondre à la confiance des Alliez qui venoient de lui deferer le Commandement Général de toutes leurs forces, avoit commencé par allarmer la Frontiére de Picardie. Outre cela il avoit détaché ſous les ordres du Comte de Groweſtein environ deux mille Cavaliers, Dragons, ou Huſſars, qui paſſérent entre Guiſe & la Chapelle, traverſérent une partie des Diocèſes de Rheims & de Châlons, & ſe raſſemblérent à vingt-cinq lieues du Camp, pillant les Villages qu'ils trouvérent ſur leur route, & enlevant les ôtages des rançons qu'ils demandoient. Ils ſe jettérent de là dans le Verdunois & dans la Loraine, & continuérent leurs exécutions militaires dans le Païs Meſſin. Ils brulérent même quelques Villages qui paioient contribution. Les Païſans deſabuſez du faux bruit que le Comte de Groweſtein avoit fait courir, à ſavoir qu'une Armée de vingt-cinq mille Hommes le ſuivoit, commençoient à s'atrouper; un gros Détachement envoié par Villars étoit déja en mouvement pour tomber ſur ce parti, qui ſe retira à Trarbach. 1712.

Villars n'aiant plus tant à craindre le Prince Eugéne qui s'éloignoit, envoia Paſteur pour vanger la courſe du Comte de Groweſtein. Ce Partiſan avec un petit Corps de Cavalerie & de Dragons, d'environ quinze cents chevaux, s'avança juſque au de-là de Berg-op-Zom, & ce Détachement s'étant partagé en pluſieurs Troupes, mit ſous contribution tout le plat Païs entre le Bas Eſcaut & la Baſſe Meuſe, enlevant ſoixante ôtages pour la ſureté des rançons. Tollen, & Steenberg furent données au pillage, & Paſteur ſe contenta de mettre le feu à quelques maiſons en ſe retirant, pour marquer aux habitans que rien n'eſt plus aiſé à un Parti que d'incendier un Païs ſurpris par une courſe imprévue, & qu'il étoit le maître d'exercer par un plus grand feu l'inhuma-

1712. nité dont on lui avoit donné l'exemple. Cependant l'allarme s'étoit repandue; les Villes voisines avoient déja détaché de leurs Garnisons, & trente Escadrons du Prince Eugéne alloient enveloper le Parti François qui les évita, & se retira à Namur avec un riche butin.

L'Armée Françoise qui n'avoit plus besoin de garder ses Lignes du côté de la plaine de Lens, se rapprocha de Valenciennes pour couvrir Maubeuge que les Alliez feignoient de vouloir assiéger. L'inondation devant Douai aiant été enfin saignée, & une partie des dehors étant prise, malgré la belle défense que faisoient les Assiégez, l'Ennemi résolut après un grand Conseil de Guerre d'aller en diligence occuper le Camp de Quievrain, pour couvrir Mons & le Quesnoi.

Cependant le Maréchal de Villars pressoit le Siége de Douai: les assiégeans brulérent par des feux d'artifice les Ponts qu'il avoit fait construire sur l'Avant fossé; il en établit de nouveaux qu'il mit à couvert du feu, en les couvrant de peaux de bœufs nouvellement écorchez & de sacs de terre. Il alloit faire attaquer le Chemin-couvert, lorsqu'il fut interrompu par un mouvement du Prince Eugéne dont il rompit les mesures en se portant au quartier général de son Armée. Il fit ordonner à St. Fremont & au Comte de Coigni qui étoient vers Valenciennes, de s'avancer vers le Quesnoi, & d'occuper les passages de l'Hosneau en attendant qu'il les eût joint. Après cette précaution il retourna au Camp devant Douai, & fit faire l'attaque projetée (1) & après un Combat qui lui couta quatre Capitaines des Grenadiers, & environ deux cents Hommes, il se rendit maître du Chemin-couvert & de trois Demi-lunes. Persuadé que le Siége ne demandoit plus sa présence, il laissa au Comte d'Albergoti des Troupes suffisantes pour l'achever, & fit passer l'Escaut à la plus grande partie de son Armée à Valenciennes, sur la nouvelle que le même jour les Alliez le passoient à Tournai. Le Général Hompesch voiant ses dehors perdus ou ruinez, & craignant d'être emporté d'Assaut, offrit de rendre la Place aux mêmes conditions qu'avoit eues le Comte d'Albergoti dans le dernier Siége. Villars lui répondit que le Prince Eugéne avoit donné un autre exemple dans la Capitulation du Quesnoi, & qu'il étoit fâché que ce droit de Represailles tombât sur un Officier de son merite. La Garnison sortit le 10. de Septembre, pour être conduite Prisonniére à Beauvais.

Le Quesnoi est repris.

Le Quesnoi étoit déja investi depuis deux jours, & la tranchée fut ouverte devant cette Place la nuit du 18. au 19. Ivoi Refugié François & Major Général, la defendoit, & se servant parfaitement bien de la nombreuse Artillerie qui y étoit en dépôt, en fit un feu éfroiable sur les Assiégez. Bombes, Carcasses, Grenades, rien ne fut épargné pour rebuter les Assiégeans qui poussérent les attaques par trois sappes. Le Prince Eugéne demeura dans l'inaction durant ce Siége qui ne dura que quinze jours depuis l'ouverture de la Tranchée. Les Assiégez demandérent une Capitulation honorable.

(1) *Le 7. de Septembre.*

1712. rable. Le Maréchal de Villars leur répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, qu'on ne lui eût livré une Porte, & ne leur donna qu'une heure pour l'exécuter. Ils repliquérent que la defense qu'ils avoient faite & plus de cent soixante piéces de Canon qu'il remetoient, méritoient bien qu'on leur accordât les honneurs de la Guerre. „ Vous insistez „ envain, *dit le vainqueur*; sans votre „ Artillerie qui m'a determiné à faire „ le Siége du Quesnoi, j'assiégeois „ Mons". La Garnison ne put éviter le sort d'être faite Prisonniére de Guerre. Villars avoit assez fait pour sa gloire, & on s'attendoit qu'il prendroit ses quartiers aussi-tôt après cette conquête qui venoit de le rendre maître de cent seize grosses piéces de Canon, de beaucoup d'autres Moïennes & Petites, de quarante Mortiers, & d'un prodigieux amas de Poudres, de Bombes, de Boulets, & d'autres Munitions estimées à plus de trois millions. Mais il ne crut pas avoir assez fait pour l'Etat: il fit investir Bouchain dans le tems que le Quesnoi capituloit.

Les Alliez surprennent la Knoque.

La prise du Fort de la Knocque qu'un Détachement de la Garnison d'Ostende surprit la nuit du 3. au 4. d'Octobre, releva un peu l'esperance des Alliez; mais elle ne detourna point le Siége de Bouchain, où furent emploiez quarante Bataillons de Troupes fraiches qui n'avoient point servi aux deux Siéges précedens.

Les François reprennent Bouchain.

Le Marquis d'Alegre en avoit le Commandement, & la Tranchée s'ouvrit avec peu de perte la nuit du 9. au 10. La présence du Maréchal de Villars contribuoit à avancer les ouvrages de telle sorte que la nuit du 15. au 16. la prise de quelques Postes facilita l'établissement des Bateries qui furent achevées le lendemain, & en état de battre le Bastion. Le 16. le Chemin-couvert fut emporté en même tems à la Droite & à la Gauche, & on y decouvrit treize Mines dont on ôta la poudre, outre deux autres qui sautérent sans faire de mal aux Assiégeans. La nuit suivante & le 18. furent emploiez à perfectionner la Brêche & à combler le fossé. Les Assiégez capitulérent le lendemain 19. & eurent le même sort que les Garnisons de Douai & du Quesnoi. C'est ainsi que le Maréchal de Villars n'aiant plus les Troupes Angloises sur les bras, rendit à la France en moins de quatre mois, ce que les Alliez avoient conquis en trois Campagnes, & leur prit, en y comprenant la Garnison de Bouchain, quarante quatre Bataillons. 1712.

Les Armées s'étant séparées peu après firent tourner l'atention des peuples sur le succès des Conferences d'Utrecht, & personne ne doutoit que l'Angleterre ne les rendît efficaces. Il y avoit plus à perdre qu'à gagner pour les Alliez en continueant la Guerre dont la Reine avoit été la principale Actrice; cependant l'hiver n'interrompit point les hostilitez en Allemagne. Les Impériaux pour se dédommager du peu de soin qu'on avoit, disoient-ils, de leurs interêts, ranimérent leur courage, & il se fit diverses petites expeditions qui sans être décisives, étoient un présage de la continuation de la Guerre sur le Rhin.

Expeditions en Allemagne.

Au mois de Décembre le Commandant de Weissenbourg fit une course avec deux cents Dragons & cent Grenadiers, qui montoient en

1712. croupe de tems en tems, & alla attaquer plusieurs Bâteaux de Fourage qui remontoient le Rhin vers Philipsbourg: Il chargea l'Escorte, & mit le feu aux Bâteaux. Il fut attaqué dans sa retraite par un Détachement de la Garnison de Philipsbourg qu'il batit & revint à Weissenbourg, n'aiant eu que douze Grenadiers tuez, & trente Dragons blessez.

Un gros Détachement de Hussars des Impériaux passa le Rhin au mois de Janvier entre Huningue & Neubourg pour exiger les Contributions. Le Commandant de Huningue mit à leurs trousses deux Détachements qui les rencontrérent, en tuérent une partie & mirent les autres en fuite. Un Parti de Traerbach étant entré dans les trois Evêchez, fut coupé & entiérement défait. Un autre sorti de Landau s'avança vers la Saar & eut la même destinée. Ces petites pertes annonçoient aux Impériaux ce qu'ils devoient attendre de la Guerre qu'ils étoient résolus de continuer, & qu'ils continuérent en effet.

Les François prennent & pillent Rio-Janeiro.

Le Portugal étoit dans une situation bien violente. Il étoit de la derniére consequence pour cette Couronne de hâter un Traité pour n'être pas exposée au Forces de toute l'Espagne. Une grande perte qu'elle fit cette année lui inspira des sentimens pacifiques. Sa Majesté Très-Chrétienne fut informée qu'en 1710. un Officier nommé du Clerc à qui elle avoit donné une commission pour aller en course sur les côtes du Bresil, avoit été pris avec huit cents, tant Soldats, que Matelots, qui loin d'être traitez comme des Prisonniers de Guerre, furent la plûpart massacrez avec les Chirurgiens qu'on avoit envoié à terre pour panser les Blessez. Du Clerc lui même fut égorgé dans le logis que le Gouverneur lui avoit marqué pour prison. Cette Action barbare engagea le Roi Très-Chrétien à vanger le sang de ses sujets. Une Escadre fut armée à la Rochelle & à St. Malo; & du Gué-Trouïn qui fut chargé du Commandement, mit à la voile le 9. de Juin 1711. & arriva le 11. de Septembre suivant à l'Embouchure du fleuve nommé Rio-Janeiro. L'intrepidité avec laquelle il méprisa le feu de quatre gros Vaisseaux de Guerre Portugais, obligea leur Général de les mener échouer sous les Bateries de la Ville, pour éviter l'Abbordage; & ensuite de les faire sauter en l'air. La Ville qui reçoit son nom de ce fleuve, fut prise, & ce qui restoit encore des gens de Du Clerc enseignant où étoient les maisons les plus riches, le Soldat y fit un butin qui eût été encore plus considerable, si la Garnison, en se sauvant de la Ville, n'eût pas mis le feu à un des principaux Magazins, & emporté l'or en des lieux de sureté. Les Forts & les Bateries qui défendoient cette Ville, ne firent que peu de resistance, & du Gué-Trouïn obligea le Gouverneur à racheter la Ville de l'incendie. Il encloua ou jetta en mer l'Artillerie qu'il ne put emporter, & fit mettre le feu à ce que les Habitans refusérent de racheter. Il reprit ensuite la route de Brest, où il arriva le 6. de Février 1712. Cette perte ne pouvoit qu'affliger la Cour de Lisbonne déja allarmée par le peu d'apparence qu'elle voioit à recueillir les avantages qu'elle s'étoit

1712. toit promis de son Alliance avec l'Autriche. 1712.

Evenemens en Espagne.

Les affaires de Philippe prenoient de jour en jour une face plus favorable. Depuis le Siége de Gironne dont j'ai parlé, de frequentes conferences entre le Duc de Vendôme & le Général Stanhope, étoient comme une disposition, & un Préliminaire à cette Paix qui devoit rendre le calme à l'Espagne. Mais le Comte de Stahrenberg n'épargnoit rien pour éloigner un accommodement qui devoit ôter à son Maître toute esperance de retourner en Catalogne. Ses soins ne purent empêcher le Marquis d'Arpajou de reprendre le Château d'Arens, Venasque, & Castel Leon; Solsona eut le même sort, & ce Marquis s'étant joint avec le Comte de Muret, ils emportérent Cardone l'épée à la main.

Naissance de l'Infant D. Philippe.

L'année 1712. fut remarquable à l'Espagne par la naissance de l'Infant D. Philippe (1) qui fut regardée par les Espagnols comme une nouvelle faveur du Ciel, pour affermir la Maison Roiale sur le Trône. Mais cette joie fut bien moderée par la grande perte que fit le Roi & l'Etat dans la personne du Duc de Vendôme.

Mort du Duc de Vendôme.

Louïs Joseph, Duc de Vendôme, Comte de Dreux, Duc de Mercœur & d'Estampes, Prince d'Anet & de Martigues, Pair de France, Commandeur des trois Ordres du Roi, Général des Galeres, Lieutenant-Général des Mers du Levant, Gouverneur de Provence, Generalissime des Armées des deux Couronnes, j'ajouterois volontiers à tant de Titres le Conservateur de l'Italie, & le Liberateur de l'Espagne, étoit parti de Madrid le 9. d'Avril, & arrivé le 20. à Valence, d'où il se rendit à Graus, lieu fatal par la commodité qu'il y trouva de satisfaire la passion qu'il avoit de manger du poisson de mer. Pendant trois semaines qu'il y séjourna, le coquillage qu'on lui servit tous les jours, & de mauvais poisson que l'on pêchoit sur le bord de la mer, lui gâta l'estomac: quoique malade, il se rendit à Peniscola, afin de visiter cette Place, & donner ses ordres pour ouvrir la Campagne. En arrivant à Vinaros, il sentit une indigestion extraordinaire, à laquelle Arsonnet, Chirurgien ignorant dont il se servoit par habitude depuis trente ans, ne put apporter de remede. Cet Empirique voiant son maître à l'extrémité, voulut envoier un homme de pied pour apeller les Medecins de la Cour. Le Duc lui répondit qu'il étoit trop tard, & lui commanda de se retirer. Il ne songea plus qu'à se préparer à une mort Chrétienne qui l'enleva de ce monde le 11. de Juin, à l'âge de cinquante huit ans. Lors que son Corps fut ouvert, on en trouva toutes les parties fort saines, à la reserve de trois Pierres qu'il avoit dans le Rein droit & auxquelles il faut attribuer les douloureuses retentions d'urines dont il étoit tourmenté depuis quelque tems. On observa que son crâne étoit de beaucoup plus épais que celui des autres Hommes. Philippe privé d'un ami à qui il avoit fait décerner les honneurs de premier Prince du Sang, témoigna sa gratitude par la sepulture magnifique qu'il lui fit faire à l'Escurial, & par le superbe Mausolée qu'on lui éleva dans ce lieu reservé

(1) *Il naquit le 7. de Juin.*

1712. ſervé à la ſepulture des Rois d'Eſpagne. Comme ce Prince n'eut point d'enfans, & que ſon frere le grand Prieur de France eſt lié par ſes vœux de Chevalier, on peut regarder comme éteinte la Maiſon de Vendôme, à moins que le Grand Prieur ne ſollicite à Rome une diſpenſe pour ſe marier. Sa mort fut un coup de foudre pour les Habitans du Roiaume de Valence qu'il avoit fait rentrer dans leur devoir: ils craignirent que privez d'un tel appui, ils ne ſe viſſent expoſez aux reſſentimens de la Cour de Barcelonne; mais Dieu qui retiroit leur Protecteur, pourvut à leur ſureté d'une maniére plus avantageuſe encore pour eux. Ce mort illuſtre m'a preſque fait oublier pluſieurs grands Hommes que la France perdit cette année.

Du Comte de Brionne.

Henri de Lorraine Comte de Brionne, fils de Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuier de France, mourut à Verſailles âgé de cinquante & un ans, le 3. d'Avril.

De Richard Simon.

Le même mois fut fatal à Richard Simon connu par la grande connoiſſance qu'il s'étoit aquiſe dans les Langues Orientales, & ſur tout dans l'Hébraique. Il avoit été de l'Oratoire, & avoit vêcu long-tems à Paris en faveur de ſes Etudes. La tempête nouvellement excitée dans l'Egliſe l'engagea de chercher le repos à Dieppe ſa Patrie. Les Jeſuites avec qui il s'étoit brouillé, le rendirent ſuſpect à l'Intendant qui le fit apeller, & lui parla d'une maniere qui lui fit croire que l'on vouloit ſe ſaiſir de ſes papiers. Etant de retour en ſon logis, il en brula un grand nombre qui étoient le fruit de ſes longues, & laborieuſes recherches. Il ne vécut pas long-tems après, & cette perte lui fut ſi ſenſible, qu'il mourut le 11. d'Avril. 1712.

De la Princeſſe d'Angleterre.

Le 21. de ce même mois, mourut à Saint Germain, Louïſe Marie d'Angleterre, fille de Jacque II. Elle étoit âgée de vingt ans.

D'Achille de Harlai.

Achille de Harlai, ancien prémier Préſident du Parlement de Paris, mourut le 23. de Juillet, âgé de ſoixante & treize ans.

Du Prince de Soubiſe.

François de Rohan, Prince de Soubiſe, mourut dans ſa quatre vingt & unième année à Fontaine-Bleau le 23. d'Août.

De Caſſini fameux Aſtronome.

L'Academie Roiale des Sciences regretta, & regrette encore, Jean Dominique Caſſini, l'un des plus grands Aſtronomes de ſon Siécle. Le Roi l'avoit fait venir de Boulogne pour perfectionner ſon art. Il mourut à l'obſervatoire de Paris, âgé de quatre vingt-huit ans.

De l'Abbé Talleman.

L'Academie Françoiſe fit auſſi une perte dans l'Abbé Talleman à qui elle fit ſucceder le Sieur Danchet connu par ſes Poëſies Françoiſes. Je me hâte de revenir aux Evénémens auxquels toute l'Europe s'intereſſoit.

Le Portugal ſe trouva hors d'inquiétude par le Traité de Suſpenſion d'Armes avec les Couronnes de France & d'Eſpagne qui fut ſigné à Utrecht le 7. de Novembre, & publié à Paris le 24.

Diſpute entre un Plenipotentiaire de France & un Plenipotentiaire des Etats.

Une querelle ſurvenue entre les Laquais du Sieur Menager Plenipotentiaire de France, & ceux du Comte de Rechteren Plenipotentiaire des Provinces-Unies, troubla les Conferences pendant quelque tems. Ce dernier ſe plaignit que ſes Domeſtiques avoient été inſultez; l'autre aiant examiné les ſiens trouva au contraire qu'ils n'étoient point

1712. point les Agreſſeurs, & refuſa de les livrer ſelon les Articles convenus pour le bon ordre. Les Laquais du Comte de Rechteren s'étant jettez ſur ceux de l'Ambaſſadeur de France qui étoit au Mail, les maltraitérent & donnérent occaſion à une violente querelle entre leurs Maîtres qui étoient enſemble. Le Roi informé par ſes Plenipotentiaires, leur commanda d'interrompre les Conferences, juſqu'à ce que les Etats Généraux euſſent reparé l'inſulte faite à Sa Majeſté en la perſonnne de ſon Miniſtre.

Suites de cette affaire.

Le 5. de Septembre, les Plenipotentiaires de France repréſentérent cet ordre, & demandérent que pour ſatisfaction publique, tous les autres Plenipotentiaires des Provinces-Unies ſe rendiſſent chez l'un des Plenipotentiaires de France où ils ſeroient tous trois: que ces Meſſieurs les aſſureroient au nom de leurs Maîtres que jamais le Comte de Rechteren n'avoit reçu aucun ordre qui pût autoriſer ſa conduite; qu'ils la deſaprouvoient & ſeroient très-fachez que Sa Majeſté pût croire qu'ils euſſent intention de lui manquer de reſpect. Ils déclarérent de plus que le Roi prétendoit que le Comte de Rechteren fût rapellé, & qu'on nommât un autre Plenipotentiaire à ſa place.

L'accuſé ſe pourvut de pluſieurs certificats pour ſe juſtifier; cependant il témoigna qu'il ſeroit fâché que ſes interêts ſerviſſent d'obſtacle à l'avancement de la Paix, & remit ſa Commiſſion de Plenipotentiaire entre les mains de leurs Hautes Puiſſances. Toutes les piéces juſtificatives de ce Comte furent envoiées aux Plenipotentiaires de la Grande Bretagne, par le canal deſquels on avoit reçu celles des Miniſtres de France. Les Etats Généraux les firent remercier de leur médiation; & donnérent ordre à leurs Plenipotentiaires de déclarer de leur part, que les affaires ſe trouvant dans un tel état, ils ne croioient pas néceſſaire de juger du droit ou du tort; Que leurs Hautes Puiſſances n'avoient jamais eu aucun avis de cette querelle, avant que d'avoir reçu la lettre des Plenipotentiaires qui leur racontoient le fait, bien loin d'en avoir donné l'ordre; Qu'elles deſavouoient tout ce qui avoit été fait ſur ce ſujet à leur inſçu & ſans leur ordre; Qu'elles auroient ſouhaité que cette affaire n'eût point été miſe en train ni portée devant Sa Majeſté; que quoi qu'elles euſſent le malheur d'être en Guerre avec le Roi, elles ſe perſuadoient que Sa Majeſté leur feroit la juſtice de croire qu'elles n'avoient jamais perdu le Reſpect, ni la haute Eſtime qu'une Republique doit à un Grand Roi; Que le Comte de Rechteren ne ſeroit plus emploié comme Plenipotentiaire aux Conferences, & qu'on délibereroit ſelon la coutume du Gouvernement pour lui nommer un Succeſſeur. Ainſi ſe termina cette affaire, où l'on ſoupçonna la France d'avoir pouſſé les choſes un peu loin, pour donner au Marêchal de Villars le tems d'achever une Campagne qui rendoit meilleures les Conditions du Roi Très-Chrétien. 1712.

Les Alliez évacuent la Catalogne.

C'étoit peu que l'année 1712. eût ramené la Victoire dans le Camp des François, il étoit reſervé à l'an ſuivant de rendre la tranquilité au Roiaume. Les Anglois continuoient leurs bons offices, pour reconcilier la Fran- 1713.

1713. France avec les autres Nations, & comme les Armées d'Espagne leur coutoient plus que les autres, ils se hâtérent de terminer la Guerre de ce côté. Au mois de Mars on convint d'un Traité Préliminaire par lequel il fut arrêté que les Impériaux & les Hollandois retireroient les Troupes qu'ils avoient en Catalogne; & qu'il y auroit une suspension d'Armes dans toute l'Italie, dans la Mer Méditerranée, & les Isles qui y sont situées.

Les Traitez de Paix sont signez.

Pour reparer l'affront fait à la Maison de Baviére par la dégradation prétendue, la Reine voulut assurer à ce Duc le Roiaume de Sardaigne; mais ce plan ne fut point suivi. La Couronne de Sicile qu'elle procura éfectivement au Duc de Savoie, & les offres que la France faisoit à ce Prince, le contentérent si bien qu'il fut un des premiers à desarmer. Le 11. d'Avril les difficultez se trouvérent assez applanies, & les Traitez de Paix furent signez entre la France, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse, & la Savoie.

Entre la France & l'Angleterre.

Par le Traité avec l'Angleterre, „le Roi reconnut la succession au „Roiaume de la Grande Bretagne „ainsi qu'elle est reglée par les Loix „faites sous le Regne de Guillaume „III. & sous celui de la Reine Anne, en faveur de la Princesse Sophie Douairiere de Brunswick-„Hannovre, & de ses Heritiers dans „la Ligne Protestante. Il confirma „les Renonciations du Roi d'Espagne, & de ses descendans à la Couronne de France, & des Ducs de „Berri & d'Orléans à la Couronne „d'Espagne. Il consentoit que Dunkerque seroit rasé, le port comblé, les Ecluses ruinées, cinq mois „après que la Paix seroit signée, à „condition cependant que cette „démolition ne commenceroit qu'après que le Roi Très-Chrétien seroit mis en possession du dédommagement accordé pour cette perte. Il cédoit à la Reine & à la „Couronne de la Grande Bretagne, „la Baie & le Detroit de Hudson, „avec toutes ses Terres, Mers, Fleuves, Rivages, & lieux qui en dépendent, l'Isle de St. Christofle, „la Nouvelle Ecosse autrement dite „l'Acadie, & la Ville de Port-Roial „à présent nommée Annapolis Roiale, & l'Isle de Terre-neuve. Il „prometoit de remettre à la Reine „la Ville & le Fort de Plaisance; „mais l'Isle Cap-Breton & toutes „les autres situées dans l'Embouchure & le Golphe de St. Laurens, „devoient appartenir à la France. „Le Roi de Suéde, les Villes Anséatiques, le Grand Duc de Toscane, la République de Génes, & „le Duc de Parme, étoient compris „dans ce Traité. 1713.

Entre la France & les Hollandois.

Celui avec les Provinces-Unies, „leur remettoit tout ce que „Sa Majesté, ou ses Alliez, occupoient des Païs-Bas Espagnols, & „ce que le feu Roi d'Espagne Charles II. avoit possédé conformément au Traité de Ryswick; dont „la Maison d'Autriche devoit jouïr „à perpetuité, après qu'elle seroit „convenue d'une Barriére avec les „Etats Généraux: Excepté le haut „quartier de Gueldres, avec la Ville „de ce nom, que l'on donnoit au „Roi de Prusse, pour en jouïr de „la même maniére que le feu Roi „d'Espagne en avoit jouï. On reservoit encore dans le Duché de „Lu-

1713. „Luxembourg une Terre de trente „mille écus de revenu, qui devoit „être érigée en Principauté en faveur de la Princesse des Urſins & „de ſes Héritiers. L'Electeur de „Baviére retenoit la Souveraineté „& les revenus de la Ville & du „Duché de Luxembourg, de Charleroi, de la Ville & du Comté de „Namur, juſqu'à ce qu'il fût rétabli „dans les Etats qu'il avoit poſſedez „dans l'Empire, & il conſervoit le „droit de garder la Souveraineté de „ces Païs, juſqu'à ce qu'on le dédommageât des pertes qu'il avoit ſouffertes, & qu'on le mît en poſſeſſion du Roiaume de Sardaigne; & „on lui permettoit de tenir juſqu'à „ſept mille Hommes dans les Païs „qu'on lui laiſſoit. Le Roi cédoit „de plus aux Etats Généraux Menin & ſa Verge, Tournai & le „Tourneſis excepté Saint Amand „& Mortagne, Furnes & ſon Territoire, la Knocke, Loo, & Dixmude, Ypres & ſa Châtellenie, „Rouſſelaer, Popperingue, Varneton, Commines, & Warwick. „Ils lui rendoient Liſle & ſa Châtellenie, Orchies & le Païs de Lalleu, le Bourg de la Gourgue, Aire, Bethune, Saint Venant, avec „le Fort François. On confirmoit „les Renonciations mutuelles faites „de la part du Roi & des Princes „de ſon Sang à la Couronne d'Eſpagne, & celles de Sa Majeſté „Catholique & de ſes deſcendans „à la Couronne de France; Ces „Renonciations étoient comme la „baze du Traité. Outre ces deux „Traitez il y en eut deux autres „pour regler le Commerce de ces „deux Puiſſances Maritimes.

Entre la France & le Portugal.

„Par le Traité de Paix entre la „France & le Portugal, le Roi Très-Chrétien ſe deſiſtoit pour toujours „en faveur de Sa Majeſté Portugaiſe, de ſes Droits & Prétentions „ſur les Terres du Cap du Nord ſituées entre la Riviére des Amazonnes & celle de Japoc, ou de „Vincent Pinſon. Il reconnoiſſoit „que les deux bords & la Navigation de la Riviére des Amazones „appartiennent en toute propriété „& ſouveraineté à la Couronne de „Portugal. 1713.

Entre la France & le Roi de Pruſſe.

„Dans le Traité avec le Roi de „Pruſſe, Sa Majeſté Très-Chrétienne reconnoiſſoit en ce Prince la qualité de Roi, & celle de Souverain de „la Principauté de Neufchâtel & de „Vallengin, & lui accordoit le Titre de Majeſté qu'elle refuſe aux „autres Rois du Nord. Le Roi de „Pruſſe renonçoit en faveur du Roi „de France à la Principauté d'Orange, & aux Seigneuries de Châlons & de Chatel-Bellin ſituées en „Bourgogne. Le Roi Très-Chrétien cédoit au nom de Philippe V. „au Roi de Pruſſe, la Ville de Gueldres avec tous ſes Droits, Revenus, Préfectures, Villes, & Bourgs „& les Bailliages de Keſſel & de „Krieckenbec. Les treize Cantons „Suiſſes & leurs Alliez étoient auſſi „compris dans ce Traité.

Entre la France & la Savoie.

Par le Traité conclu avec le Duc de Savoie, „Sa Majeſté lui remettoit le Duché de Savoie & le Comté de Nice. Elle lui cédoit les „Vallées de Pragelas, les Forts d'Exilles & de Feneſtrelle, les Vallées „d'Oulx, de Seſane, de Bardonache & de Château-Dauphin, & „tout ce qui eſt à l'eau pendante „des Alpes vers le Piémont & le „Comté de Nice. Le Duc cedoit

1713. „à Sa Majesté la Vallée de Barcelonette, & les Alpes doivent selon ce Traité servir de limites entre la France, le Piémont, & le Comté de Nice; & les plaines qui sont au dessus des Montagnes doivent être partagées. Le Roi consentoit à la cession faite au Duc de Savoie par Sa Majesté Catholique du Roiaume de Sicile & des Isles qui en dépendent. Il approuvoit la Déclaration du Roi d'Espagne, qui au défaut de ses enfants, assure la Succession de cette Monarchie & des Indes au Duc de Savoie, & à ses enfans mâles nez en legitime mariage. Il donnoit aussi son consentement aux cessions faites par le feu Empereur Leopold au Duc de Savoie, de la partie du Montferrat qu'avoit possedé le Duc de Mantoue, des Provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lomeline, de la Valée de Sesia, du Fief de Vigevanasque, du Droit, ou exercice de Droit sur les Fiefs des Langhes". C'est ainsi que Son Altesse Roiale dont la ruine avoit paru inévitable en 1706. se tira avantageusement d'une Guerre, où elle força la Fortune de lui rendre plus qu'elle ne lui avoit ôté.

Offres de la France à l'Empereur & à l'Empire.

Il ne manquoit plus au grand Ouvrage de la Paix générale que le consentement de l'Empereur. Les propositions que lui fit la France, auroient été sans doute acceptées alors, si la Maison d'Autriche n'étoit pas accoutumée de racheter les événemens par sa constance, & si elle eût moins consulté alors ses esperances que ses forces. Le Roi promettoit „de faire la Paix aux „Conditions que je raporterai ci-après, & ne donnoit que jusqu'au 1. de Juin pour les accepter, après quoi il ne se tenoit plus lié aux mêmes engagements. Il offroit de reconnoître dans l'Empire après la signature de la Paix, tous les Titres qu'il n'avoit pas reconnus, specialement le Duc de Hannovre en qualité d'Electeur: Que le Traité de Ryswick seroit rétabli & que le Rhin serviroit de Barriére entre l'Empire & la France. Ainsi le Roi devoit garder tout ce qu'il possedoit actuellement en deça de ce fleuve, & rendre ou démolir les Places qu'il avoit au delà & dans le cours du Rhin. Il vouloit remettre à la Maison d'Autriche le Vieux Brisac avec toutes ses dépendances à la droite du Rhin, se reservant celles qui sont à la gauche: Entre autres, le Fort apellé le Mortier, conformément au Traité de Ryswick. Il offroit outre cela le Fort de Kehl; & de faire démolir deux ouvrages à Cornes devant Huningue, le Fort du Rhin, & le Fort de Tille près de Strasbourg; le Fort-Louïs dans l'Isle du Rhin, & l'ouvrage à Corne dans l'Isle du Marquisat; le Fort de Selingen, & les Fortifications faites à Hombourg & à Bitsch. Landau devoit demeurer à l'Empereur à qui l'Espagne abbandonnoit outre cela en toute Souveraineté Naples, le Milanez excepté tout ce qui avoit été cedé au Duc de Savoie par le Traité conclu entre l'Empereur Léopold & lui en 1703. specialement la Ville, & le Païs de Vigevan, à moins que l'équivalent n'en eût été remis avant la conclusion de la 1713.

„Paix.

1713. „Paix. On demandoit que les Etats „ou Places d'Italie qui ne dépen„dent point du Roiaume de Na„ples, ni du Duché de Milan, & „que la Maison d'Autriche avoit „occupées, fussent rendus à leurs „legitimes Souverains : On lui of„froit les quatre Places, situées „sur la côté de Toscane, qui dé„pendent de l'Espagne. A l'égard de „l'Electeur de Cologne, il devoit „être rétabli dans tous ses Etats, „Honneurs, & Biens dont il avoit „été privé durant le cours de cette „Guerre ; & la Proscription con„tre ses Domestiques revoquée; & les „Hollandois avoient la liberté de „mettre Garnison dans la Citadelle „de Liége, & à Huy, & les For„tifications de Bonne devoient être „démolies. L'Electeur de Bavière „en rentrant dans ses Etats, à l'ex„ception du haut Palatinat qu'on „laissoit à l'Electeur Palatin, étoit „dédommagé selon ce plan par la „Couronne de Sardaigne qu'on lui „vouloit assurer ; & par la jouïssan„ce des Villes & Païs de Luxem„bourg, de Namur & de Charle„roi qu'il ne devoit restituer que „lorsqu'il seroit rétabli ; & mis en „possession du Titre de Roi, & du „Roiaume de Sardaigne ; à condi„tion cependant qu'il souffriroit Gar„nison Hollandoise dans ces trois „Villes immédiatement après la Paix „entre la France & la Hollande. Les autres propositions regardoient la restitution de la Baviére à son Souverain, la sureté de ses Officiers, la maniére de remettre les Païs-Bas à la Maison d'Autriche ; l'Amnistie à accorder de part & d'autre à tous les Espagnols, ou Italiens, qui auroient suivi l'un des deux partis, & leur rétablissement dans leurs biens confisquez, & quelques interêts particuliers du Duc de St. Pierre. 1713.

Elles sont rejettées.

En cédant le Milanez à l'Empereur, on ôtoit aux Princes de l'Empire le prétexte que la Cour de Vienne avoit eu pour les interesser dans sa cause, sous ombre de rejoindre à l'Empire un si beau Fief. Cependant il n'y eut que Son Altesse Electorale de Brandebourg qui en qualité de Roi de Prusse se retira de cette Guerre, content de suivre en qualité d'Electeur les exemples qu'on lui donna de continuer de fournir son contingent. Ce n'étoit plus le même Monarque qui avoit commencé, & même presque achevé la Négociation. Frederic I. le tendre Pere des Refugiez, ce Prince qui leur avoit fait trouver dans ses Etats une nouvelle patrie capable de les consoler de leur éxil ; qui même se donnoit des mouvements dignes de son ardente charité pour délivrer ceux qui gemissoient encore dans l'Esclavage : Il mourut (1) & les Refugiez firent en lui une perte irreparable. Son fils qui acheva le Traité dont je viens de parler, hérita également de sa Couronne & de son zèle pour la Religion Protestante ; mais distrait par l'attention qu'il donna à ses Troupes, il sembla se soucier moins d'un nouveau Peuple que son Pere lui avoit acquis par ses liberalitez.

Diverses protestations.

Ce seroit quelque chose de trop ennuieux que le détail de toutes les Protestations que firent diverses personnes, Princes ou particuliers, pour se maintenir dans leurs prétentions. Je me contente de dire que tous ceux qui croioient avoir droit à quelque Païs ou Ville, déposérent des Actes

(1) *Le 25. de Fevrier.*

1713. entre les mains du Magiſtrat d'Utrecht. Les prétendans à la Principauté d'Orange furent de ce nombre. Le Comte San-Severino d'Arragona, proteſta au nom le Duc de Parme ſon Maître contre la violente détention de Caſtro & Ronciglione uſurpez par le Pape. Le Chevalier de St. George proteſta auſſi ſous le nom de Jacques III. contre ce qui avoit été conclu au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne de la Grande Bretagne.

Pendant que l'Empire s'indignoit du partage qui lui étoit offert, & ſe préparoit à ſe roidir contre la fortune qui venoit de lui enlever ſes plus flateuſes eſperances par la Paix conclue entre ſes Alliez & ſon Ennemi; la France accoutumée à voir toute l'Europe conjurée contre elle, avoit calmé toutes ſes allarmes, & plaignoit les Princes d'Allemagne de reculer pour de vains projets un bien auſſi néceſſaire que la Paix générale.

Publication de la Paix à Paris.

Le 22. de Mai, on publia dans les principales Places de Paris la Paix avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Pruſſe, & la Savoie. Le Châtelet & le Corps de Ville, précedez du Roi d'Armes & des Herauts en habits de Cérémonie, l'annoncérent au ſon des Trompettes, des Timbales, & des Tambours de la Ville, & le ſoir toutes les rues furent éclairées des feux de joie que les particuliers allumérent devant leurs Maiſons. Le Cardinal de Noailles à la tête de ſon Clergé chanta le *Te Deum* dans ſa Cathedrale, où aſſiſtérent ſolemnellement le Chancelier à la tête du Conſeil, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoies, l'Univerſité & le Corps de Ville; & le ſoir il y eut devant l'Hôtel de Ville un magnifique Feu d'Artifice, ſuivi d'un ſuperbe Feſtin. Parmi les illuſtres Convives qui s'y trouvérent, on compta l'Electeur de Baviére & le Prince Ragotzki. Des ſommes d'argent furent jettées au peuple par les fenêtres des principaux Hôtels de Paris, & le vin coula dans un grand nombre d'endroits. Toutes les Villes du Roiaume ſuivirent cet exemple. 1713.

Le Roi eſt complimenté à ce ſujet.

Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoies, & le Corps de Ville furent admis le 16. de Juin, à complimenter le Roi ſur la Paix; le Grand Conſeil eut ſon tour le lendemain, auſſi bien que l'Univerſité, & l'Academie Françoiſe. L'Abbé de Polignac que le Pape avoit honoré du Chapeau de Cardinal le 3. de Janvier de cette année, parla pour l'Academie: perſonne n'étoit plus capable que lui de traiter un tel ſujet auquel il avoit eu une ſi grande part. Je me contenterai de raporter la fin de cet excellent diſcours. „ Les Princes de l'Europe, „ *dit-il au Roi*, deſabuſez par Votre „ Conſtance, ramenez par Votre „ Bonne Foi, deſarmez par Votre „ Moderation, ceſſent enfin de vous „ combatre. Ils ne l'auroient jamais „ entrepris, ſi la Grandeur de Vo„ tre Puiſſance leur avoit laiſſé con„ noître & goûter toutes Vos Ver„ tus. Quelques uns ont encore pei„ ne à ſe rendre, mais on les verra „ bien-tôt revenir de leur enchante„ ment, & tous ceux qui n'ont „ admiré juſqu'ici Votre Majeſté „ qu'avec crainte, l'admireront de-

„ formais

1713. ,, ſormais comme nous avec amour".

L'Eſpagne conclut les Traitez avec l'Angleterre.

Il manquoit encore à la felicité du Roi les Traitez entre l'Eſpagne & les Puiſſances qui venoient de ſe reconcilier avec lui, & celui des deux Couronnes avec l'Empereur & l'Empire. Le Duc d'Oſſune, Grand d'Eſpagne, & premier Plenipotentiaire de Philippe, après avoir quelques mois attendu à Paris qu'il fût temps de paroître à Utrecht, y arriva le 19. d'Avril. Dès le mois de Décembre, le Marquis de Monteléon étoit paſſé en Angleterre, avoit complimenté la Reine ſur la Paix en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire; de là il ſe rendit en Hollande, en qualité de ſecond Plenipotentiaire. Le Traité fut d'autant moins difficile à conclurre que les principales difficultez étoient déja applanies.

& le Portugal.

Ainſi le 13. de Décembre, le Traité entre l'Angleterre & l'Eſpagne fut ſigné avec une joie reciproque. Celui que ſignérent les Plenipotentiaires d'Eſpagne & du Portugal le 6. de Février 1715. acheva de rendre la tranquilité à ces Monarchies.

L'Empereur veut continuer la Guerre.

L'Empereur perſiſtant toujours dans ſon refus, & le Comte de Sinzendorf ſon Plenipotentiaire à Utrecht s'étant retiré en diſant, *Que la gloire de ſon Maître ſeroit bleſſée, s'il ſe contentoit de la petite diſtribution qu'on lui avoit faite dans les Traitez*; il emploia aux préparatifs de Guerre le terme qu'on lui avoit donné pour ſe reſoudre. Les grandes ſommes qu'il exigea de la Diéte de Ratisbonne ne ſuffiſant pas aux frais qu'il alloit ſupporter ſeul, il emprunta à Amſterdam un million de florins ſous la caution des Etats Généraux. Il déclara même publiquement au mois de Mai qu'il vouloit commander ſon Armée en perſonne, aiant ſous lui le Prince Eugéne. 1713.

Avantages qu'il retire de la Neutralité en Italie & de l'Evacuation de la Catalogne.

Le conſentement qu'il avoit donné au Traité de Neutralité & de ceſſation d'Armes en Italie, étoit un trait de politique bien plus important, qu'il ne parut lorſqu'on le ſigna. Réſolu de n'être pas content des offres qu'on lui faiſoit, il s'aſſuroit par ce Traité la tranquile poſſeſſion du Roiaume de Naples & du Milanez, d'où il tiroit les Troupes qui devoient agir ſur le Rhin; & l'Evacuation de la Catalogne lui ſauvoit un Corps qui ne s'y pouvoit plus maintenir, & qui couroit riſque d'être fait Priſonnier de Guerre après la retraite des Anglois & des autres Alliez. Le Général Staremberg crut même qu'il n'étoit pas de l'interêt de ſon maître que ce Traité fût exécuté de bonne foi. Les Articles portoient qu'à meſure que les Alliez évacueroient les Places fortes de Catalogne, on en remettroit la poſſeſſion aux Troupes d'Eſpagne. Ce Général aima mieux ſouffler le feu de la diviſion, & facilita aux Mécontens les moiens de s'emparer de Barcelonne, de Montjoui, de Cardone, & de pluſieurs Châteaux eſcarpez dans les Montagnes: C'eſt ainſi qu'en retirant ſes Troupes de cette Province, le Parti Auſtrichien y laiſſa un levain de ſedition & de guerre.

Suite de Guerre en Allemagne.

Cependant deux Puiſſantes Armées marchoient vers les Frontiéres de l'Empire. Le Maréchal de Villars commandoit particuliérement celle d'Alſace, & le Maréchal de Beſons avoit le commandement de l'autre qui étoit ſur la Saare & la Moſelle. Ces deux Armées devoient

1713. agir ſous les ordres du Maréchal de Villars, à qui le Roi avoit conferé la qualité de Généraliſſime. Toute autre diſpoſition auroit fruſtré les vœux de la France ; cependant il avoit ſi peu compté de faire cette Campagne, qu'il avoit déja vendu ſes équipages.

Le Prince Eugéne arrivé au Camp de Muhlberg, après avoir viſité les Lignes d'Etlingue détacha huit mille Hommes ſous le Général de Vaubonne pour garder les paſſages de la Forêt Noire, & envoia un autre Corps d'Armée qui devoit conſerver les fourages du Palatinat & du Wirtenberg. Cette Campagne lui promettoit la Haute & la Baſſe Alſace. Les trois Evêchez & la Bourgogne étoient une conquête reſervée à l'année ſuivante ; mais Villars qui avoit déconcerté en Flandres les meſures de ce Prince, les renverſa auſſi en Allemagne. Quoi qu'il eût changé de Théatre, c'étoit toujours le même Acteur.

Mouvemens de l'Armée Françoiſe.

Il commença par diſtribuer dans le Païs qui eſt entre Haguenau & Lauterbourg, les Troupes qu'il trouva en Alſace ; & ſur ſes ordres l'Armée s'aſſembla, & ſe forma dans une marche d'une nuit. Il partit de Strasbourg, & vint en poſte au Fort-Louïs. Le Chevalier d'Asfeldt avoit eu ordre de ſe trouver à la tête de l'Iſle de Selingue vis-à-vis le Fort, avec du Canon, & un Corps de Cavalerie & d'Infanterie. Le Maréchal de Villars fit diverſes marches en s'avançant vers Radſtadt pour perſuader aux Impériaux qu'il avoit deſſein ſur leurs Lignes d'Etlingue. Tandis qu'un Corps de Troupe les entretenoit dans cette erreur, il ſe déroba lui-même tout à coup, & alla en poſte à Lauterbourg. 1713.

Déja il avoit fait prendre les devants à vingt deux Eſcadrons, quinze Bataillons, & mille Grenadiers, commandez par le Comte de Broglio Lieutenant Général, accompagné de Maupeou Maréchal de Camp, & de Chaſtenet Brigadier. Il prit enſuite la même route à la tête de l'Armée avec le Comte du Bourg, Saint Fremont, Albergoti, Vivans, Montpeiroux, & Coigni Lieutenants Généraux, les Marquis de Broglio, & de Maulevrier, le Guerchois & de Roſen Maréchaux de Camp. Le Comte de Broglio arriva en un jour de Marche à onze heures du ſoir (1) à la chauſſée de Philisbourg qu'il occupa. Les Troupes marchérent avec tant de rapidité, qu'il y eut des Bataillons qui firent ſeize lieues en vingt heures. L'Armée campa dans un Païs abondant, où le Soldat ſe raffraîchit. Elle avoit devant elle Philisbourg, & derriére elle Spire, & Landau qui par ce moien ſe trouva inveſti.

Le Prince Eugéne qui campoit ſous Philisbourg, & avoit cent Eſcadrons plus que lui, auroit facilement éludé ce deſſein, s'il n'eût été exécuté avec autant de ſecret que de diligence ; & c'eſt ce qui porta le Maréchal à l'entreprendre plutôt avec moins de Troupes, que d'attendre un plus grand Corps d'Armée. Il n'eut d'abord que ſoixante Eſcadrons ; mais il lui arriva des Troupes de tous côtez, & ſon Camp fut bien-tôt groſſi par une partie de l'Armée de la Moſelle.

L'Armée du Roi ſe répandit au milieu du Palatinat, & au deçà du Rhin dans les Evêchez de Spire & de

(1) *Le 4. de Juin.*

1713. de Wormes, & dans les Archevêchez de Maience & de Tréves, où elle trouva du fourage en abbondance. On fit ſavoir à l'Evêque de Spire qu'il étoit le maître de ſon ſort. Il répondit, qu'il ne convenoit pas à un Prince de l'Empire d'être au milieu d'une Armée Ennemie, & qu'on lui feroit un crime à Vienne d'un pareil ſéjour ; ainſi il abbandonna ſa Ville. Les ordres furent donnez pour garantir cette Place, & Vormes des deſordres de la Guerre, & ces ordres rendirent moins odieux à ces deux Villes le nouveau joug qu'elles venoient de ſubir.

L'Armée Françoiſe campa entre Landau & Spire. Le Maréchal de Villars ſe rendit à Berg-Zabern: le reſultat d'un entretien qu'il y eut avec le Maréchal de Beſons, fut que l'on aſſiégeroit Landau. Deux Détachements marchérent, l'un ſous le Comte du Bourg vers l'Alſace, l'autre ſous le Marquis d'Alegre vers Wormes ; pour empêcher que les Impériaux ne fiſſent paſſer quelques Troupes en deçà du Rhin. Il s'établit dans la petite Hollande, & dans le Spirbach dont ſon Armée s'étoit emparée, & reduiſit le Prince Eugéne à être le Spectateur de ſes conquêtes.

Elle inveſtit Landau.

Landau fut inveſti entiérement le 11. de Juin, c'étoit le quatriéme Siége que cette Ville ſoutenoit depuis le commencement de cette Guerre. L'Armée d'obſervation campa d'abord par cantonnemens depuis les Lignes de Lauterbourg, juſqu'au deſſous de Manheim. Le quartier général étoit à Spire, les autres Camps principaux à Lauterbourg, à Franckendal & à Spirbach. A chaque Village ſur la Ligne il y avoit un Lieutenant Général, & d'autres Officiers Généraux qui avoient ordre d'être dans une vigilance continuelle, & de ſe ſecourir mutuellement. 1713.

Le Prince Eugéne demande en vain des Renforts.

Le Prince Eugéne dont le grand mérite étoit déplacé par une inaction de laquelle il ne pouvoit ſortir qu'en recevant des Renforts, envoioit Courriers ſur Courriers à la Diéte de Ratisbonne. Cette Aſſemblée lui répondit que par le Decret qu'elle venoit de rendre, l'Empereur étoit prié de faire contraindre par exécutions militaires les membres de l'Empire qui ſeroient en demeure de païer leur contingent, & de faire punir d'une peine capitale ceux qui aſſiſteroient directement ou indirectement les François. L'Electeur de Maience étoit autoriſé pour emprunter de divers Banquiers des ſommes à rembourſer ſur le produit des contingens des Princes & des autres revenus de l'Empire, à meſure qu'on les pourroit exiger. J'obmets les proteſtations qui ſe renouvellérent, lors que cette lettre fut lue en pleine aſſemblée ; mais elle fit comprendre au Prince Eugéne que ces reſſources étoient trop éloignées. Il demanda inutilement quinze mille Hommes à la Pologne. Le Duc de Marlboroug avec qui il alla conférer à Heidelberg ſur une conjoncture ſi épineuſe, ne le tira point de peine. Il s'agiſſoit d'avoir des bras, ſans quoi toute l'habileté de ces deux grands Hommes étoit inutile.

Expeditions des François.

Cependant le Maréchal ſubſiſtoit ſur les terres de l'Electeur Palatin, exigeoit de groſſes Contributions de l'Archevêché de Maience, & pourſuivoit le Siége de Landau. Il ſe ſaiſit d'un Ouvrage à la tête du Pont de Philisbourg, & rendit ainſi

1713.

ainsi ce Pont inutile aux Impériaux. Il fit défendre sous de grandes peines aux peuples en deçà du Rhin, de leur porter aucunes provisions. Leur Armée ne faisoit aucun mouvement, si on en excepte celui que fit le Général Vaubonne vers la Forêt Noire avec huit mille Hommes, qui furent renforcez par quelques Troupes des Cercles. Le Comte de Broglio détaché pour ramasser les grains des Campagnes situées entre Wormes & Maience, fut soutenu par le Marquis d'Alegre, qui campoit avec cent Escadrons dans la Plaine de Franckendal. Le Marquis de Coigni gardoit avec un gros Corps de Troupes les bords du Rhin du côté d'Yochenon. Plusieurs Bataillons & Escadrons laissez en Alsace devoient s'opposer au Corps d'Armée que les Impériaux avoient dans la Forêt Noire, au cas qu'ils voulussent passer le Rhin de ce côté là.

Ils prennent Keiserlauteren.

Dillon Lieutenant Général s'empara de la Ville, & du Château de Keiserlauteren, dont la Garnison qui étoit de sept cens Fantassins & Hussars, commandée par un Colonel & quarante Officiers, se rendit Prisonniére de Guerre, malgré le secours que le Prince Eugéne lui destinoit. Deux cents cinquante Hommes qui gardoient la Ville & le Château de Linanges dans le Comté de ce nom, eurent le même sort.

Ouvrent la Tranchée devant Landau.

Le Maréchal de Besons fit ouvrir la Tranchée devant Landau la nuit du 24. au 25. de Juin, & elle fut poussée à la demie portée de Fusil des prémiers ouvrages de la Place, sans y avoir perdu qu'un Grenadier, à cause que les Assiégez ne s'en apperçurent qu'à la pointe du jour. Villars établit son quartier à Effingue entre l'Armée d'observation, & celle du Siége, sa vigilance lui fit choisir ce poste pour être à portée de se trouver à point nommé par tout où sa présence étoit nécessaire.

1713.

Prennent l'Ouvrage à Corne devant Manheim,

Le Comte d'Albergoti avoit eu ordre d'attaquer l'Ouvrage à Corne qui couvre le Pont Volant de Manheim, & on étoit déja sur le Glacis; mais le Généralissime ordonna de ménager le Soldat. Les Impériaux voiant que le Pont Volant étoit fort maltraité par le Canon, le retirérent dans leNécker, & la Garnison qui le gardoit s'étant retirée dans des Bâteaux, les François s'emparérent de cet Ouvrage.

& le Château de Wolfftein.

Le Château de Wolfftein n'attendit pour se rendre à eux, que l'honneur d'être assiegé avec deux piéces d'Artillerie.

Siége de Landau.

Les pluies aiant retardé la grosse Artillerie, le Siége de Landau se conduisoit avec lenteur. Une sortie que firent les Assiégez, tua quatre cents Hommes aux Assiégeans. Le Regiment de Navarre qui dans cette occasion poussa l'Ennemi jusqu'aux palissades, fut loué pour sa valeur par le Maréchal de Villars, & querellé par le Maréchal de Besons, pour avoir plus entrepris que la discipline militaire ne permet. Cette querelle étoit une espèce d'éloge. Les Attaques se faisoient avec toute la bravoure que l'on doit attendre d'une Armée commandée par le Maréchal de Villars, & encouragée par ses liberalitez continuelles. Les Assiégez faisoient jouër des mines de tems en tems, & la précaution des Assiégeans les rendoit le plus souvent inutiles, & comme on alloit par la Sappe, & que le Prince de Wirtenberg défendoit la Place avec une sagesse intrepide; les progrès étoient moins

1713. moins prompts que dans les Siéges ordinaires. Il arriva durant celui-ci trois choses qui méritent une digression.

LeMarêchal de Villars est fait Chevalier de la Toison d'Or.

Le Roi d'Espagne crut qu'il manquoit quelque chose à l'honneur de l'Ordre de la Toison d'Or, tant qu'il lui manqueroit un Chevalier tel que Villars. Il le lui envoia sans autre sollicitation qu'un mérite universellement applaudi, & des services signalez rendus aux deux Monarchies.

Bravoure de quelques Grenadiers.

Le Pâté de Molac sur la Droite de la Redoute de Hessi étant emporté, des Grenadiers guidez par leur seul courage, & n'aiant aucun ordre, passérent la Riviére à la nage, l'épée entre les dents, & allérent attaquer un second Pâté, d'où ils chassérent les Impériaux, & où ils se firent eux-mêmes un logement. Ils y étoient sans provisions, & n'y subsistérent qu'à la faveur d'un peu de pain, & de quelques bouteilles d'eau de vie, que leurs Camarades leur firent passer avec des cordes qu'ils leur avoient jettées, pendant trente six heures qu'il falut pour élever un Pont de Communication. On fut surpris que les Assiégez ne fissent aucune tentative pour les déposter.

Politesse du Marêchal de Villars envers le Duc de Marlboroug.

Le Duc de Marlboroug aiant résolu d'aller à Bruxelles avec la Duchesse son Epouse, envoia demander au Marêchal de Villars un passeport pour la sureté de ses Equipages & des gens de sa suite, qu'il vouloit envoier aux Païs-Bas. Le Marêchal lui répondit obligeamment „Que la „Paix rétablie entre les Couronnes „de France, d'Espagne, & d'An„gleterre, abolissoit l'usage des Pas„seports; qu'un Seigneur Anglois „aussi distingué que lui n'en avoit „pas besoin; qu'il pouvoit lui-mê„me en donner à ceux qui condui„roient ses Bagages; & que les „Troupes du Roi auroient le même „respect pour les Passeports qu'il dé„livreroit, que s'ils étoient signez „par les Généraux de Sa Majesté". La Politesse n'est jamais plus admirable que dans les Guerriers, & elle donne un grand relief à la Bravoure. 1713.

Le Commerce interdit entre la France & l'Allemagne.

Le Prince Eugéne fit publier à la tête de son Armée une interdiction de tout Commerce avec la France & ses Alliez. La France avoit de plus grandes raisons encore d'interdire toute Communication avec l'Allemagne où la peste faisoit de cruels ravages, sur tout en Silesie, en Bohéme & en diverses autres Provinces. On crut d'abord que la précaution de ce Prince ne tendoit qu'à ôter au Marêchal de Villars les moiens d'être averti de ce qu'il vouloit tenter pour dégager Landau. Cependant il n'entreprit rien, & il put remarquer dans la conduite des Princes de l'Empire, qu'ils n'approuvoient pas la continuation de la Guerre. Le Prince Alexandre de Wirtenberg voioit sa Place hors d'état de tenir plus long-tems. Il avoit envain attendu le secours; on lui avoit déja enlevé quatorze ouvrages, & il ne lui en restoit plus. Une Brêche déja commencée dans le reduit, le menaçoit d'un Assaut, qui auroit trop hazardé le nombreuse Garnison qu'il avoit encore; Il fit donc batre la chamade le 19. d'Août à huit heures de matin. Les ôtages étant donnez, il demanda une Capitulation pareille aux trois précedentes. Le Marêchal de Villars voulut avoir la Garnison Prisonniere de Guerre, sui-

L'Empire est ravagé par la peste.

Landau capitule.

1713. vant la Maxime du Duc de Vendôme qui disoit que c'est une double conquête que de gagner une Place importante & de desarmer une petite Armée. Après un refus il falut subir la Loi du Vainqueur.

Conditions de la Garnison.

La Capitulation contenoit dix Articles dont la substance étoit que la Garnison seroit Prisonniere de Guerre & conduite à Haguenau sans être séparée; Qu'on attendroit dans cette Ville la réponse du Roi, à qui le Maréchal de Villars, à la priere du Gouverneur & de l'Etat Major, promit d'écrire, pour obtenir que cette Garnison fût envoiée Prisonniere au delà du Rhin; Que le Prince de Wirtenberg & les principaux Officiers garderoient leurs épées leurs pistolets, & même leurs équipages, qu'ils auroient la facilité d'envoier au delà du Rhin; Que les Officiers subalternes au dessous des Capitaines, auroient leurs Epées simplement & leurs Bagages; Que les Soldats ne seroient point dépouillez, ni débauchez, ni même détachez de leurs Régimens; Que le Gouverneur pourroit aller trouver le Prince Eugéne, pour lui rendre compte de sa conduite; Qu'il auroit trois mois pour vacquer à ses affaires; Que les principaux Officiers auroient une semblable permission; Que les Habitans de Landau jouïroient des mêmes Priviléges qu'ils avoient eus sous la domination du Roi; Que le 21. on livreroit une Porte & que le lendemain la Garnison évacueroit la Place.

Perte des Assiegeans & des Assiégez.

La Garnison avoit été avant le Siége d'environ huit mille cinq cents Hommes, en sept Regimens d'Infanterie, deux Compagnies de Cavalerie, deux de Hussars, une de Bombardiers & une de Mineurs. Elle se trouva reduite à quatre cents Officiers, & environ quatre mille cinq cents Hommes, outre onze cents Blessez & Malades qui restérent dans la Place. Les Assiégeans trouvérent que cette conquête leur coutoit douze cents quatre vingt six Hommes Tuez ou Morts de leurs Blessures, en cinquante six jours de tranchée ouverte. Le Marquis de Biron, Lieutenant Général, eut le Gouvernement de Landau, pour recompense du Bras qu'il avoit perdu à ce Siége. 1713.

Le Maréchal de Villars force les Lignes de Fribourg.

Les Lignes que les Impériaux avoient pour couvrir Fribourg, ne purent conserver à l'Empire cette Place. Villars avoit parlé de cette entreprise comme d'une chose impossible, & dans un Conseil de Guerre qu'il tint à ce sujet, tous les Officiers Généraux furent du même sentiment. Le Prince Eugéne avoit dit hautement que si les François osoient tenter un pareil dessein, ils n'arriveroient dans la Plaine de Fribourg, qu'après avoir perdu plus de la moitié de leur Armée.

Les mouvemens du Généralissime François le confirmérent même dans ce préjugé. Celui-ci prit le prétexte de faire escorter la Garnison de Landau pour approcher de Strasbourg plusieurs Bataillons qui, étant joins à ceux que le Chevalier d'Asfeldt avoit sous Brisach & à ceux que le Comte du Bourg avoit placez au Fort Louïs, pouvoient faire une tête d'Infanterie de trente deux Bataillons.

Aussi-tôt qu'il eut fait reparer & munir Landau, il décampa de Spire, prit trente Bataillons & quelques Escadrons de l'Armée du Maréchal de Be-

1713. Besons qui avoient servi au Siége, & qu'il remplaça par d'autres Troupes qui étoient cantonnées dans le Palatinat, & arriva au Fort Louïs, où il passa le Rhin. La plus grande partie de l'Armée défila sur le Pont de Strasbourg, un autre à Brisach, le reste s'arrêta proche du Fort Louïs, tant à la Droite qu'à la Gauche du Rhin. Le Marquis d'Alegre assembla un gros Corps de Troupes entre Offenbourg & Wilstedt. Le Prince Eugéne ne douta plus qu'on ne voulût attaquer les Lignes d'Etlingue, & rapela tout ce qu'il avoit de Troupes depuis Philisbourg jusqu'à Maience.

Le Maréchal de Villars se rendit à Strasbourg pendant que ces dispositions se faisoient de part & d'autre; & il donna aux Dames un regal magnifique, suivi d'un Bal qui dura toute la nuit. Les Officiers Généraux de l'Armée qui campoit au delà du Rhin, eurent part à ce divertissement, & la Porte qui conduit à Kehl fut ouverte toute la nuit. On dansoit encore à Strasbourg lors qu'à la pointe du jour on batit la générale. Les Officiers se rendirent d'abord à leurs Drapeaux; on marcha en diligence contre les Lignes de Fribourg qui furent forcées, & on n'y perdit que cinquante Soldats & huit ou dix Officiers Tuez ou Blessez. Annoncer au Roi cette nouvelle, c'étoit lui porter celle de l'investissement de Fribourg. Villars non content d'avoir forcé ce rempart, songea à suivre les Impériaux, & à marcher diligemment aux secondes Lignes qu'ils avoient à Holgraben à trois lieues au delà de Fribourg; il campa en effet dans ces Lignes, traversa sans obstacle la Forêt Noire, & alla camper à Ferenbach à la tête des sources du Danube. Trouvant un Païs ouvert à ses Partis, il fit repandre à plus de trente lieues dans l'Empire des Mandemens pour les Contributions; mais il donna ses plus grands soins à se rendre maître de Fribourg. 1713.

Il assiege cette Place.

Malgré les difficultez qu'il y avoit à investir cette Place, à cause de la hauteur des Montagnes qui l'environnent, & à établir dans les Lignes les Communications nécessaires entre les Troupes; la Tranchée fut ouverte la nuit du 30. de Septembre au 1. d'Octobre: à la premiére sortie que les Assiégez firent le 2. on les repoussa vivement. Outre que le Camp étoit pourvu avec abondance de toutes sortes de Vivres & de Fourages, un tems favorable sembloit seconder le dessein des Assiégeans. Une seconde sortie qui se fit le 9. ne fut pas plus heureuse que la premiére. Ils en tentérent encore une autre le même jour avec un peu plus de succès; ce qui donna lieu à une quatriéme la nuit suivante. Ils paiérent cher l'avantage qu'ils eurent au commencement; car ils furent coupez & presque tous taillez en piéces, lorsqu'ils voulurent gagner le talus du Fort St. Pierre.

Déclaration de l'Empereur.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que Sa Majesté Impériale renouvella ses Déclarations aux Couronnes de France & d'Espagne & aux Electeurs de Baviére & de Cologne. Elle protesta qu'elle n'avoit jamais rien tant desiré que de rétablir l'union & le repos de l'Europe. Elle se plaignoit que la France n'eût pas voulu prêter l'oreille à des conditions raisonnables. La France n'avoit garde de trouver telles les Con-

 ditions

1713. ditions renfermées en ces trois Articles: à ſavoir I. Que les Etats cedez à cette Couronne par les Traitez de Weſtphalie, de Nimegue, & de Ryſwick, lui fuſſent ôtez. II. Que le Roi renonçât non ſeulement à tout ce que Charles IV. Duc de Lorraine, avoit vendu ou aliéné par Traité en faveur de Sa Majeſté Très-Chrétienne; mais auſſi à toute obligation feodale d'hommage & de Vaſſelage dont Sa Majeſté Impériale ſe reſervoit une plus ample explication. III. Que l'Empereur fût mis en poſſeſſion de la Monarchie d'Eſpagne, tant en Europe, qu'aux Indes. Par le ſecond Article, Sa Majeſté Impériale auroit indemniſé le Duc de Lorraine, au préjudice duquel elle avoit donné le Monferrat à la Maiſon de Savoie, & cette indépendance procurée auroit tenu lieu d'équivalent; mais ces propoſitions étoient devenues moins acceptables que jamais, & l'Allemagne éfraiée par les progrés de Villars, étoit bien éloignée de les obtenir par la force.

Le Prince Eugéne fait faire une courſe dans le Païs Meſſin.

Le Prince Eugéne tenta de renouveler les exécutions militaires que le Comte de Groweſtein avoit faites la Campagne précedente. Un Major Général de ſon Armée fut détaché avec un Corps de Cavalerie, la plûpart Huſſards, & s'avança entre Thionville & Mets. Le Marquis de Saillant, Commandant de cette derniére Place, envoia des Troupes qui ſe ſaiſirent de Pont-à-Mouſſon & des autres Ponts ſur la Moſelle, pour empêcher les Impériaux d'y paſſer, pendant que les Garniſons des autres Villes s'aſſembloient pour former un Corps qui coupât la retraite aux Ennemis. Ils n'attendirent point que les paſſages fuſſent fermez, & ils prirent leur route par le Luxembourg. Ainſi cette démarche qu'avoit faite le Prince Eugéne pour affoiblir le Marêchal de Beſons, par quelque Détachement, ne réüſſit point; & il ne dérangea en aucune maniére le projet du Siége de Fribourg. 1713.

Ce Prince n'ignoroit pas les allarmes de la Diéte. Il tâcha même de la raſſurer & promit à cette Aſſemblée qu'il empêcheroit les François de penetrer plus avant. Il manquoit à cette promeſſe la garantie de Villars.

Les Impériaux regrettoient l'ouvrage à Corne du Pont de Manheim, & l'aſſiegérent: le Marquis de Vieuxpont ne leur donna pas le tems de s'en reſaiſir; & il leur fit lever ce ſiége, & combla les travaux qu'ils y avoient déja faits.

Suite du Siége de Fribourg.

Le Baron d'Arſch, Gouverneur de Fribourg avoit une nombreuſe Garniſon, de laquelle il ſe debaraſſoit par de frequentes ſorties; ce qui rendit ce Siége fort meurtrier. D'un autre côté les Sapes étoient en bon état; mais le terrain étant pierreux, les Boulets des Impériaux élevoient une grêle de cailloux qui incommodoient plus les Aſſiégeans que les Boulets mêmes.

Le Marêchal de Villars fait ſommer le Gouverneur.

Lors que le Marêchal de Villars vit les travaux aſſez avancez, & que les quatre Ponts qu'il faiſoit conſtruire vers les deux Baſtions, ſeroient bien-tôt prêts, il fit avertir le Gouverneur que, s'il ne battoit pas la Chamade avant que les Ponts fuſſent achevez, il n'y auroit aucun quartier pour la Garniſon & les Habitans, que celui que peuvent eſperer des Priſonniers de Guerre à diſcrétion. Le Baron d'Arſch répondit fierement, „qu'il

„avoit

1713. „avoit assez d'experience pour être „dispensé de prendre des leçons ; „qu'il n'ignoroit pas l'habileté du „maître qui les lui donnoit ; mais „qu'il croioit qu'en ne les recevant „pas dans cette occasion, il méri„teroit son approbation : Que du „moins il l'obtiendroit par une plus „belle défense que celle qu'il avoit „encore faite". Il fut inflexible aux suplications du Clergé, de la Noblesse, des Magistrats & des Bourgeois, qui allérent en procession le conjurer au nom du Sauveur du monde, de les garantir, lorsqu'il en étoit encore tems, de la fureur d'une Armée victorieuse. Ce fut pendant ce Siége que le Maréchal de Villars se rendit plusieurs fois à Brisac pour conférer avec les Députez de l'Electeur Palatin. Il jetta dans ces Conferences les premiers fondemens de la Paix.

Sa réponse fiere.

La Bourgeoisie de Fribourg fit une nouvelle tentative pour attendrir le Gouverneur qui répondit: qu'il savoit le parti qu'il devoit prendre. Le desespoir où cette réponse la jetta, fit craindre qu'il n'eût de tristes suites, & il renforça la garde de son logis, & n'en permit plus l'entrée qu'aux Officiers de la Garnison. Lors que tout fut prêt pour un Assaut général. Le Gouverneur se retira dans les Forts avec l'Elite de ses Troupes. Deux Drapeaux blancs furent arborez sur les remparts, & peu de moments après, un des Magistrats apporta au Maréchal de Villars une lettre du Gouverneur qui lui marquoit en substance „qu'il ab„bandonnoit la Ville à sa discretion, „& recommandoit à sa Clemence „près de deux mille Soldats mala„des, ou blessez, un Colonel, plu„sieurs Officiers, sept ou huit cents „Hommes qu'on avoit laissez pour „garder les Brêches, & une grande „multitude de Femmes, d'Enfants, „& de Valets". Le Maréchal fit entrer quelques Bataillons dans la Ville, qui se racheta du pillage en paiant un million. Il permit à plusieurs familles nobles, & roturiéres, qui s'étoient refugiées dans Fribourg, de s'en retourner dans leurs Maisons, après avoir exigé d'elles le serment de fidelité. 1713.

Le Gouverneur retire dans le Château.

Le Baron d'Arsch le suplia de nourrir environ trois mille personnes qu'il avoit laissées dans la Ville : Il lui fit réponse, „Qu'il ne lui pouvoit ac„corder cette faveur ; Que s'il avoit „beaucoup de pain, il n'en devoit „pas refuser à des malheureux qu'il „avoit abbandonnez ; que s'il en a„voit peu, on étoit précisément „dans le cas où l'on devoit lui ren„voier ses gens ; Qu'on lui offroit „une Capitulation honorable ; qu'il „pouvoit par cette voie conserver „sa Garnison qui étoit menacée d'ê„tre détruite ou par la Faim, ou par „le Canon, & les Bombes ; Que le „reproche de dureté que l'on exer„ceroit en ne donnant aucune sub„sistance aux Soldats & aux Fem„mes, qui étoient restez dans la Vil„le, retomberoit sur le Gouverneur, „qui les faisoit perir par son opiniâ„treté ; Que pour lui on ne le taxe„roit jamais de dureté ; Que cinquan„te mille Prisonniers qu'il avoit faits „depuis qu'il commandoit les Ar„mées du Roi, étoient autant de „temoins de son humanité naturel„le". Ces raisons ébranlérent le Gouverneur, il démanda une suspension d'Armes de cinq jours, pour dépêcher au Prince Eugéne, & en re-

1713. recevoir les derniers ordres, & on lui accorda sa démande. Cependant on ne discontinua point les préparatifs pour forcer le Château où il étoit & les Forts que sa Garnison occupoit encore. Le retour de ce Deputé fit connoître au Maréchal de Villars que la Capitulation qu'il avoit voulu offrir, étoit bien éloignée de celle qu'on lui démandoit. Entre autres Articles extraordinaires on y exigeoit la liberté de la Garnison prise à Landau. Il rejeta ces propositions, & le Gouverneur déclarant qu'il étoit lié par les ordres du Prince Eugéne, demanda cinq autres jours pour chercher d'autres ordres; ce qui fut accordé. Le nouveau delai produisit un bon effet, & on capitula le 16. de Novembre. La Garnison devoit sortir avec toutes les marques d'honneur, six piéces de Canon & sept Mortiers. On accordoit la liberté aux Prisonniers faits dans les Lignes de Fribourg, & à ceux qui étoient restez dans la Ville; on devoit pourvoir de pain la Garnison pendant cinq jours, & on lui permettoit de cuire dans les fours de Fribourg. Le Gouverneur tâcha envain d'obtenir la liberté de la Garnison de Landau, & la conservation de Fribourg & de ses Privileges. Ces Articles lui furent refusez: Villars n'étoit pas sûr que quelque interêt d'Etat n'obligeroit point d'en faire sauter les Fortifications: ce qui auroit porté un grand préjudice à l'Empire, par les sommes immenses qu'il auroit fallu pour les rétablir. Les Impériaux remirent le lendemain le Fort St. Pierre, & une partie du Fort de l'Etoile. La Garnison qui de treize mille Hommes qu'elle avoit eus au commencement, étoit reduite à sept mille, sortit le 20. & fut conduite à Rotweil. Les François n'avoient pas moins perdu de leurs gens.

Il capitule.

L'Empereur paroissoit persister dans le dessein de continuer la Guerre. Le Comte de Trautmansdorf son Envoié auprès des Cantons Suisses, ne négligeoit rien pour allarmer les Cantons Protestans, particuliérement celui de Bade. Il s'éforçoit de leur persuader que les François ne seroient pas plutôt maîtres de Fribourg, qu'ils iroient assieger Rhinfels une des quatre Villes Forestieres. Une Diéte fut convoquée à Bade pour déliberer sur le sujet de cette crainte. Mais le Comte du Luc Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, calma si bien à cet égard les inquiétudes, que les Cantons Catholiques refusérent d'envoier leurs Députez, & consentirent seulement qu'on écriroit au nom du Corps Helvetique, aux Ministres & aux Généraux des deux Puissances, afin qu'elles concourussent également à l'observation des Alliances qu'elles avoient contractées avec cette République.

L'Empire tâche de porter l'Empereur à la Paix.

Les Députez du Cercle de Souabe tinrent une diéte à Ulme pour déliberer de leurs interêts particuliers. Ils convinrent de prier l'Empereur de leur procurer la Paix, ou de consentir à la Neutralité qui seule les pouvoit garantir d'une ruine totale depuis la prise de Fribourg. Les Députez des quatre Cercles Associez s'étoient assemblez à Hailbron, puis à Francfort, pour déliberer sur la distribution des Quartiers d'hyver, & sur les mesures qu'ils devoient prendre, si la Maison d'Autriche continuoit la Guerre. Si l'Empereur

Diétes particuliéres des Cercles à ce sujet.

1713. pereur la ſouhaitoit, l'Empire avoit des deſirs bien oppoſez. Les Cercles de Souabe & de Franconie, & les quatre Electorats ſituez ſur le Rhin, étoient extrémement foulez par les repartitions des quartiers d'hyver qu'avoit envoié la Cour de Vienne. Elle demandoit à la Diéte cinq millions pour les préparatifs de la Campagne ſuivante. Ces objets ſi deſagréables, étoient rendus encore plus mortifiants pour l'Empire, par la comparaiſon de ſon état avec la ſituation agréable des Nations qui avoient fait leur accommodement de bonne heure. L'Angleterre outre la poſſeſſion de Port-Mahon & de Gibraltar que ſon Traité avec l'Eſpagne lui avoit conſervée, recommençoit à faire fleurir ſon Commerce. La Hollande voioit ſes Frontiéres en ſureté par la Barriére qui étoit en ſon pouvoir, & avoit renoué la bonne intelligence d'une maniére très-favorable à ſes interêts. Le Duc de Savoie avoit la double ſatisfaction d'avoir agrandi ſes Etats, & d'être mis en poſſeſſion d'une Couronne, dont les ſujets l'avoient reçu avec de grandes demonſtrations de joie, malgré les Manifeſtes que l'Empereur avoit fait repandre en Sicile, pour menacer les Siciliens de ſon indignation, s'ils reconnoiſſoient un autre Souverain que Sa Majeſté Impériale. Et tous enſemble recevoient mille benedictions de leurs peuples à qui ces Traitez avoient rendu le repos.

Diſpoſitions de l'Empire à la Paix.

A cette triſte comparaiſon ſe joignoit l'expérience que l'Empire avoit de l'impuiſſance de ſes Armées, quand elles ſont réduites à dépendre des Contingens des Princes; la perte de Fribourg dont le Gouvernement fut rendu au Marêchal de Villars qui l'avoit poſſedé, lors que cette Ville fut rendue à l'Empire par le Traité de Ryſwick; & l'activité de ce Général, qui malgré les rigueurs de l'hiver faiſoit craindre qu'il ne voulût entreprendre le Siége de Traerbach. Le Prince Eugéne lui même craignit de perdre à la tête d'une Armée incapable de rien tenter, la gloire dont les Campagnes précedentes l'avoient couvert. Il inſinua à Sa Majeſté Impériale, que ce qu'il n'avoit pû faire avec de foibles Troupes, il en viendroit peut-être à bout par la voie des Négociations. L'Empereur ébranlé & craignant de ſe voir abbandonné par les Cercles les plus expoſez, lui envoia un Plein Pouvoir pour traiter avec la France. Le Roi, dans la lettre qu'il avoit écrite pour ordonner le *Te Deum* à l'occaſion de la priſe de Fribourg, avoit témoigné que ce retour de proſperitez ne diminuoit point en lui le deſir de rendre la Paix générale. 1713.

L'Empereur & le Roi de France nomment le Prince Eugéne & le Marêchal de Villars leurs Plénipotentiaires.

Villars, comme je l'ai déja dit, avoit jetté des ſemences de Paix dans les Conférences de Heidelberg; d'ailleurs il la rendoit ſi néceſſaire à l'Empire, que la Cour avoit jugé néceſſaire de lui envoier un Plein Pouvoir pour traiter, au cas que les Impériaux offriſſent d'entamer la Négociation. Ainſi lors que le Gentil-homme du Prince lui vint annoncer que Son Alteſſe étoit munie d'un Plein Pouvoir, il lui répondit que le Roi l'aiant auſſi nommé Plenipotentiaire pour cette Paix, il ne s'agiſſoit plus que de choiſir le lieu le plus convenable pour les Conferences. Ils convinrent du Palais de Raſtadt en Souabe, que le Prince Louïs de

1713. Rastadt est choisi pour les Conferences.

de Bade avoit fait bâtir. Le Maréchal qui savoit l'impatience du Roi pour la conclusion de la Paix, laissa au Comte du Bourg le soin de l'Armée, & des reparations de Fribourg; & il ordonna que les Troupes partissent à mesure que le fourage manqueroit. Il se rendit à Strasbourg, où il communiqua au Maréchal de Besons les résolutions de la Cour. Le Fourrier de l'Armée fut envoié à Rastadt; le Fourrier de l'Armée Impériale s'y étoit aussi rendu; ils partagérent les appartemens du Palais, à savoir la moitié pour chacun des deux Généraux; ils partagérent aussi la moitié des Logements pour les Seigneurs, qui devoient les accompagner, pour leur Escorte & leurs Domestiques. Le Maréchal de Villars alla au Fort Louïs le 25. de Novembre, accompagné du Prince de Rohan, de Contade, & de la Houssaie Intendant d'Alsace. Le Prince de Rohan s'en retourna à la Cour pour annoncer les Conferences.

Arrivée des Plenipotentiaires.

Le Plenipotentiaire François arriva le lendemain à Rastadt à trois heures après midi, & occupa l'appartement qui lui étoit destiné. Son Escorte étoit de cent Cavaliers & de cent Grenadiers. Le Prince Eugéne arriva une heure après, avec une pareille Escorte. Il étoit accompagné d'un Conseiller Aulique, des Comtes de Konigseck, de Whelen, de Falkenstein, Officiers Généraux; & précedé d'une Simphonie de Trompettes, de Bassons, de Haubois & autres Instruments. Les deux Escortes se rangérent en Bataille, chacune devant le logement de leur Général.

Le Maréchal de Villars étant arrivé le prémier, fit les honneurs, & reçut le Prince Eugéne sur le Grand Escalier dont il avoit déja descendu trois marches, quand le Prince le joignit. Ils s'embrassérent avec la cordialité que donne à deux Heros une admiration reciproque. Ils se présentérent l'un à l'autre les Seigneurs qui les accompagnoient. L'Historien (1) qui me fournit ces circonstances, ajoute que la bienveillance & l'estime naissent plus facilement entre les rivaux de la Gloire qu'entre les rivaux de l'Amour. Les prémiers dépouillent sans peine le caractere d'Ennemi : parce qu'ils sont persuadez que la gloire souffre plusieurs concurrens qui sont les véritables Artisans de l'honneur les uns des autres. Le Prince aiant fait la premiére visite, où ils restérent seuls pendant une heure, le Maréchal la lui rendit peu de tems après, & cette Conference fut moins longue que la premiére. Ils se communiquérent alors leurs Pleins Pouvoirs. Ils continuérent leurs Conférences avec beaucoup de secret, ils se regaloient souvent, & les Officiers des deux Nations se piquérent d'imiter la politesse de leurs Généraux.

Préparatifs pour la Campagne.

L'Empereur ne laissoit pas de se préparer à continuer la Guerre, en cas que l'on ne pût convenir d'Articles favorables à ses interêts, car il ne s'agissoit plus de ceux que la France avoit offerts au commencement de la Campagne. Elle avoit la superiorité & prétendoit d'être indamnisée des frais, & conserver quelques Villes qu'elle avoit consenti de rendre. La Cour de Vienne sollicitoit puissamment la Diéte de faire de nouveaux efforts pour l'intérêt com-

(1) *Campagnes du Maréchal de Villars.*

1713. commun de l'Empire, & l'Assemblée des quatre Cercles Associez suspendoit ses déliberations, & attendoit avec toute l'Europe le resultat des Conferences de Rastadt. Rien ne les dégoutoit davantage de la Guerre que les Contributions militaires que les François éxigeoient: il leur étoit impossible d'y subvenir, & de fournir en même tems à ce que l'Empereur leur démandoit. La Forêt-Noire sembloit exempte de ces Contributions. Le Bourg de Neustad (1) avoit une Garnison de trois cents Hommes, qui l'empêchoient de contribuer. Le Chevalier d'Asfeldt, qui commandoit dans Fribourg, fit un Détachement qui prit le Bourg le 25. de Décembre, tua quelques Soldats, en fit quelques autres Prisonniers, & força le reste à prendre la fuite. Les François s'emparérent aussi de Kiern dont la situation est très-commode pour tenir le Palatinat soumis aux Contributions, & pour ouvrir à l'Armée d'Alsace une porte par où elle pouvoit penétrer dans le cœur de l'Empire à l'ouverture de la Campagne.

Les François prennent le Bourg de Neustad & Kiern.

Sa Majesté Impériale demanda cinq millions à la Diéte pour la Campagne suivante: Les Députez du Cercle de Souabe remontrérent l'impuissance où ils étoient de fournir leur quote part.

Les Etats de la Basse Autriche donnérent de meilleures esperances, & on en attendoit onze millions de Florins. Le College des Electeurs & celui des Princes offrirent de contribuer de tout leur pouvoir à la continuation de la Guerre. Le Prince Eugéne craignant que la douce idée d'une Paix qui pouvoit encore manquer, ne favorisât les irresolutions de la Diéte, avoit eu la politique d'écrire au Commissaire Impérial, que la France n'offroit que des Conditions dures, & honteuses à l'Empire; & qu'il seroit déja parti, si le Maréchal de Villars ne l'eût prié d'attendre le retour d'un Courrier qu'il avoit envoié au Roi, pour demander des conditions plus raisonnables; qu'il avoit eu peine à differer son départ, parce qu'il n'esperoit pas que la France prît des sentimens plus moderez. Ce n'est pas que le Prince ne vît bien que quelque repugnance qu'eût l'Empereur à se contenter de ce que la France lui offroit; il ne pouvoit faire autrement que de l'accepter; cependant il étoit bien aise d'exciter le zèle des Princes, & de se ménager des ressources en cas qu'on ne pût rien conclurre. Le Cercle de Souabe consentit alors à tout ce que la Diéte resoudroit, pourvû qu'on lui tînt compte des Régimens surnumeraires qu'il avoit fourni les Campagnes précedentes. Les autres Cercles accordérent les cinq millions, pourvû que la répartition s'en fît suivant les facultez de chaque Païs. Le Comte de Trautsmandorff remuoit Ciel & Terre, pour animer les Suisses. Le Comte du Luc Ambassadeur de France rendit ses cabales inutiles. Le Marquis de Beretti Landi, Ambassadeur d'Espagne auprès du Corps Helvetique, seconda le Comte du Luc, & dans un discours où il notifioit à la Diéte de Lucerne la naissance de l'Infant Dom Fernand; après avoir remercié les Cantons de leur constance pour Sa Majesté Catholique: *Vous seuls* leur dit-il, *n'avez point été éblouïs d'un Météore passager,*

(1) *A quatre lieuës de Willingue.*

1713. *ger, & n'avez point eu les yeux assez troublés, pour voir deux Soleils dans le Ciel.*

L'Empereur établit à Vienne un Conseil suprême d'Espagne.

La Cour Impériale se trouva chargée d'un grand nombre de Seigneurs Espagnols qui perdant toute espérance de rentrer dans leurs biens, lui demandoient la recompense du sacrifice qu'ils avoient fait à la Cour de Barcelonne. On créa un Tribunal qu'on nomma le Supréme Conseil d'Espagne, & on lui attribua la connoissance des affaires qui concernent les Païs qui dépendoient de cette Monarchie. La plûpart de ces Seigneurs avoient reconnu Philippe V. & lui avoient prêté serment de fidelité. De ce nombre étoient l'Archevêque de Valence, qui eut beaucoup de part aux troubles de ce Roiaume, & qui s'enfuit lors que Philippe le reconquit; il fut fait Président de ce Tribunal: & le Duc d'Uceda Ambassadeur de Philippe V. à Rome, qui abbandonna un Roi qu'il avoit représenté plusieurs années; il fut nommé Tresorier de ce Conseil.

Il ordonne au Ministre de Savoie de sortir de l'Empire.

Les Plenipotentiaires gardoient un si profond secret sur le progrès de leurs Conferences, que ceux qui souhaitoient sincérement la fin de la Guerre, commençoient à s'impatienter. On anticipa la nouvelle de l'accommodement, on publia ensuite qu'il ne se feroit point. Les espérances de Paix semblérent se reculer, lors que l'Empereur indigné contre le Duc de Savoie, de ce qu'il avoit fait la Paix avant lui, & accepté une Couronne à laquelle Sa Majesté Impériale ne renonçoit pas, fit signifier au Comte de Borgolo Envoié extraordinaire du Roi de Sicile à la Diéte de l'Empire, qu'il eût à sortir d'Augsbourg en deux fois vingt quatre heures & des terres de l'Empire en quinze jours. 1713.

Inquiétudes que causent les Conferences de Rastadt.

Plusieurs Etats eurent de l'inquiétude de ces Conferences, & craignirent qu'on ne prît des mesures à leur préjudice. Les Hollandois ne furent pas exempts de ce soupçon. Il n'étoit pas impossible que l'Empereur qui n'étoit pas convenu de leur Barriere, ne sollicitât la France de lui abbandonner les Païs-Bas, sans la reserve qu'ils avoient stipulée. Immédiatement après la Paix ils avoient écrit à Sa Majesté Très-Chrétienne une lettre où tout ne respiroit qu'amitié, & un parfait desir de rendre la Paix durable. Le Roi leur avoit fait réponse dans le même stile; mais quoi qu'ils eussent l'exemple de l'Angleterre qui avoit envoié à Paris & à Madrid des Ambassadeurs, ils avoient differé pendant neuf mois d'en envoier de leur part. Le Pensionnaire Buys & le Député Goslinga étoient à la vérité nommez depuis quelque tems: le Marquis de Châteauneuf Ambassadeur Extraordinaire de France, arrivé à la Haie le 18. de Septembre, avoit présenté le 18. du mois suivant, un Mémoire aux Etats Généraux, & avoit eu avec eux plusieurs Conferences; mais sans faire son entrée publique qui fut remise au 15. de Janvier 1714. Les Ambassadeurs de la République étoient partis pour France le 13. Ils eurent quelques audiences particuliéres du Roi avant leur entrée publique qu'ils firent le 27. de Mai.

Expedition du Brigadier la Croix.

Pendant les Conferences de Rastadt le Brigadier la Croix surprit sur le Rhin, au dessus de Bonn, un gros Bâteau dans lequel étoient le Prince de Holstein, Colonel au service de l'Em-

1713. l'Empereur, la Princesse son Epouse, & un de ses fils, avec tout son équipage. Pendant que le Partisan chargeoit l'Escorte, le Prince se sauva de l'autre côté du Rhin. La Princesse qui étoit enceinte, & le jeune Prince ne pouvant le suivre à pied, furent faits Prisonniers; mais on les relâcha sur le Champ, lors qu'ils eurent promis de paier rançon. L'équipage estimé cent mille florins, & où il y avoit beaucoup de Vaisselle d'argent, fut butiné; mais le Roi eut la génerosité de remettre au Prince la rançon de la Princesse & de son fils. Il lui fit rendre sa Vaisselle, & ce qui se trouva de ses Equipages encore en nature.

Quand le Prince Eugéne vit que le Traité s'avançoit, il songea à préparer la Diéte à s'en contenter. Les Ministres de l'Empereur menacérent que si les principaux membres de l'Empire négligeoient de l'assister, il seroit obligé d'accepter des offres qu'ils ne devoient pas desirer. L'Electeur de Mayence donna avis que l'Empereur feroit part incessament à la Diéte de l'état des Négociations.

Edits de l'Empereur contre les Protestans.

Sa Majesté Impériale donna deux Mandements qu'elle n'eût pas sans doute donnez, si elle n'eût été assurée de la Paix: L'un contre les Réformez de Bortscheid près d'Aix la Chapelle, l'autre contre les Lutheriens de ces deux Places. Elle ordonnoit aux uns & aux autres de congedier leurs Ministres & de démolir leurs Temples.

Edit du Roi en faveur des Galeriens.

Sa Majesté Très-Chrétienne donna au contraire un Ordre du 17. de Mai, pour délivrer cent trente six Forçats, qui n'étoient sur les Galéres que pour avoir continué l'exercice de la Religion Réformée contre les défenses. Mais elle y mit la condition qu'ils sortiroient en même tems du Roiaume, sans y pouvoir demeurer, sous peine d'être remis à la Chaine. Un autre Edit du 18. de Septembre, trompa l'attente des Réfugiez qui avoient esperé qu'en consequence de la liberté du Commerce retablie, ils pourroient retourner en France pour y faire quelque séjour. Le Roi apellant cela une fausse interpretation, & confirmant les Edits anterieurs, défendit aux Nouveaux-Convertis de passer dans les Païs étrangers, & aux Réfugiez qui persisteroient dans leur créance, de rentrer dans le Roiaume sans sa permission. 1713.

Autre contre les Réfugiez.

Mariages & Divertissemens.

Depuis la Paix d'Utrecht les plaisirs renaissoient en foule à la Cour de France. Le Mariage du Duc de Bourbon-Condé avec Marie-Anne de Bourbon, Fille de François-Louïs Prince de Conti, & celui du Prince Louïs-Armand de Conti avec Louïse-Elisabeth de Bourbon Princesse de Condé, dont la celebration se fit au mois de Juin, contribuérent à ranimer la joie. Le séjour de Fontaine-Bleau fut égaié par la Comedie, le Bal, & par mille autres divertissemens, & sur tout par des promenades, où le Roi menoit quelque fois lui-même sa Calceche: la Chasse où les Dames se trouvoient avec des habits d'une extrême magnificence, occupoit agréablement la Cour. La Duchesse de Berri avoit remis le jeu à la mode; & on jouoit si gros jeu chez elle, qu'un Capitaine de Vaisseau gagna seize mille Pistoles en une seule reprise.

Le Général des Capucins va à l'Audience du Roi.

Le 10. de Septembre, le Roi donna une Audience publique au Pere Michel-Ange de Raguse, Général des

1713. des Capucins accompagné de vingt cinq autres. Le Chevalier de Saintot l'Introducteur des Ambaſſadeurs l'alla prendre aux Mathurins dans les Caroſſes de Sa Majeſté, & le reconduiſit de même. Il harangua le Roi en Latin, & Sa Majeſté lui répondit ſans interprete.

La Principauté d'Orange eſt unie au Parlement de Grenoble.

Le Parlement de Grenoble fut indemniſé de l'aliénation des Païs cedez au Roi de Sicile, par l'union que l'on fit de la Principauté d'Orange & de la Vallée de Barcelonette, à ſon reſſort.

Le Roi récompenſe les Plenipotentiaires.

Sa Majeſté s'étoit aquitée envers le Cardinal de Polignac par le Chapeau qu'elle lui venoit de procurer, elle fit donner à Menager dix mille livres au delà des deux cents mille qu'il avoit dépenſé à Utrecht. Elle récompenſa auſſi les ſervices du Maréchal d'Uxelles en lui donnant le Gouvernement d'Alſace qu'avoit eu le Duc de Mazarin. Ce dernier venoit de trouver dans le Tombeau un repos qui lui avoit été ôté depuis ſon Mariage avec Hortenſe de Mancini, Niéce du Cardinal Mazarin. Ils ſe deshonorérent l'un l'autre par les Factums les plus ignominieux, & le Roi qui daigna ſe mêler de leur raccommodement, ne put venir à bout de procurer à ce Duc la poſſeſſion paiſible de ſa femme, qui aima mieux paſſer les Mers que de ſupporter la dévotion de ſon mari.

Mort du Duc de Mazarin.

De Seraphin Regnier des Marais.

L'Academie perdit le 6. de Septembre, Seraphin Regnier des Marais Abbé de St. Laon près de Thouars. Il étoit dans ſa quatre-vingt deuxiéme année; & occupoit ſa place d'Académicien depuis quarante trois ans. Elle fut donnée au Sieur de la Monnoie, & pour la charge de Secretaire perpetuel de l'Academie, le choix tomba ſur André Dacier, célébre par les ſavantes traductions dont il a enrichi la Langue Françoiſe. 1713.

Au mois de Janvier de l'année 1714 mourut François VIII. du nom, Duc de la Rochefoucauld, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Maître de la Garde-robe de Sa Majeſté. 1714.

Du Duc de la Rochefoucauld.

De Marie-Louïſe Gabrielle Reine d'Eſpagne.

Une autre mort plus remarquée, fut celle de Marie-Louiſe-Gabrielle de Savoie. Dieu ne permit pas qu'elle goutât long-tems le plaiſir de voir le Roi ſon époux affermi ſur le Trône de l'Eſpagne. Cette Princeſſe avoit partagé ſes dangers avec une conſtance heroïque, & une tendreſſe qui fut une grande reſſource à ce Monarque. Elle étoit née le 17. de Septembre 1688. ſa mort arrivée le 14. de Février, lui laiſſa au moins la conſolation de voir que preſque toute l'Europe étoit convenue de ne plus troubler la ſucceſſion d'une Monarchie que ſa fécondité avoit conſervée à ſon Epoux. Philippe aiant donné quelques mois à la douleur que cette perte lui cauſa, chercha à la reparer par un ſecond mariage, & le 16 de Septembre, le Duc de Parme épouſa au nom de Sa Majeſté Catholique ſa Niéce Eliſabeth Farneſe qui porta aux enfants nez de ce Mariage les pretentions de la Maiſon de Parme ſur la Couronne de Portugal.

Philippe V. épouſe en ſecondes nôces la Princeſſe de Parme.

Les Préliminaires ſont conclus à Raſtadt.

Le même jour que l'Eſpagne fut plongée dans la douleur par la perte de la Reine, on ſe rejouïſſoit à Raſtadt, où les Préliminaires de la Paix furent arrêtez. Les Plenipotentiaires étant convenus des Articles qui étoient la baſe de ce Traité, differérent

1714. rérent de mettre la derniére main à cet ouvrage, jusqu'à ce qu'ils eussent demandé les intentions des deux Cours. En attendant les éclaircissements, le Prince Eugéne alla prendre les plaisirs du Carnaval à la Cour du Duc de Wirtenberg, & le Marêchal de Villars se rendit à Strasbourg. Le Sieur de Contade qui étoit allé porter au Roi ces Articles, revint trouver le Marêchal, qui l'envoia au Prince Eugéne. Les changemens que la Cour y avoit faits ne tendoient qu'à rendre la Paix plus solide; ainsi ils ne causérent point de difficulté. L'Empereur entra dans toutes les vues du Prince Eugéne qui retourna aussi-tôt à Rastadt, où le Marêchal arriva en même tems.

Les Plenipotentiaires signent le Traité.

Il y eut une Conference de deux heures dès le prémier jour; & dès le 3. de Mars tout fut reglé. On travailla à mettre au net le Traité qui fut redigé en François, & signé la nuit du 6. Les Plenipotentiaires envoiérent aussi-tôt leurs ordres aux Gouverneurs des Places Frontieres, de rappeller les Partis qu'ils avoient en Campagne, & de ne plus exercer d'hostilitez. Il est rare que deux Généraux possedent en un même dégré l'habileté que démandent les Négociations, & les qualitez qui concourent à faire un Grand Général: Et il est glorieux à la France d'avoir produit les deux Heros en qui ces deux sortes de mérite se trouvérent réunies.

Articles séparez.

Le Traité contient XXXVII. Articles, outre trois autres separez. „Le prémier des Articles séparez „déclaroit que l'Empereur aiant pris, „dans la Préface du Traité, des Ti„tres de la Monarchie d'Espagne „que le Roi ne pouvoit pas recon„noître; on étoit convenu que les „qualitez prises, ou obmises de part „& d'autre, ne donneroient aucun „droit, ni ne causeroient aucun pré„judice à l'une, ou à l'autre des „Parties contractantes. Le second „prévenoit les consequences qu'on „auroit pu tirer à l'avenir de ce que „le Traité avoit été commencé, „poursuivi, & achevé sans les so„lennitez & formalitez requises & „usitées à l'égard de l'Empire, & „composé & redigé en Langue „Françoise, contre l'usage ordinai„rement observé dans les Traitez „entre Sa Majesté Impériale, l'Em„pire, & Sa Majesté Très-Chré„tienne. On déclaroit que cette „difference ne pourroit être allé„guée pour exemple, ni tirer à „consequence. Par le troisiéme le „Marêchal de Villars promettoit „de faire savoir incessament le choix „que le Roi feroit d'une des trois „Villes que l'Empereur avoit pro„posées pour le Traité général & „solemnel à faire entre l'Empereur, „l'Empire & la France.

Articles du Traité.

„Par les deux premiers Articles „du Traité, l'Empereur, l'Empi„re, & Sa Majesté Très-Chrétien„ne se promettent une amitié per„petuelle. Ils s'obligent de ne „point favoriser les Rebelles à l'un „ou à l'autre; & conviennent d'un „oubli & d'une Amnistie. III. Les „Traitez de Westphalie, de Nime„gue, & de Ryswick doivent servir „de Base à cette Paix, excepté les „Articles auxquels il y est expresse„ment dérogé. IV. Le Roi rend „à l'Empereur le Vieux Brisach, & „toutes ses dépendances situées à la „Droite du Rhin, & garde celles

1714. „qui font à la Gauche, nommémeni „le Fort Mortier. V. Le Roi rend „pareillement à l'Empereur & à la „Maifon d'Autriche, Fribourg avec „les Forts de St. Pierre, de l'Etoile, „& tous les autres, conftruits ou re- „parez, là ou ailleurs dans la Forêt „Noire, ou dans le refte du Brif- „gau. VI. Le Fort de Kehl eft „rendu à l'Empereur. Le Fort de „la Pile & les autres dans les Ifles „du Rhin fous Strasbourg, doivent „être rafez aux frais du Roi: Et la „Navigation du Rhin fera libre aux „fujets des deux Partis; fans qu'on „puiffe augmenter les anciens Droits, „ni en exiger de nouveaux. VII. „Brifach, Fribourg, & Kehl fe- „ront rendus avec leurs Jurifdic- „tions, Dépendances, Artilleries, „& Munitions qui y étoient lors „que les François y entrérent. VIII. „Le Roi promet de faire rafer les „Fortifications conftruites vis-à-vis „de Huningue fur la droite & dans „l'Ifle du Rhin & de démolir le „Pont, & celui qui conduit du Fort „Louïs au Fort Selingue. Le pré- „mier de ces Forts demeure au Roi. „L'autre doit être rafé. IX. La „France doit évacuer les Châteaux „de Bitfch & de Hombourg, en „démoliffant auparavant les Fortifi- „cations, fans endomager les dits „Châteaux. X. Le terme de l'é- „vacuation eft fixé à trente jours „après les Ratifications du Traité „Général & Solemnel à faire entre „les deux Nations. XI. La dé- „molition des Places fe fera au plus „tard deux mois après les dites Ra- „tifications. XII. Le Roi promet „de traiter avec les Princes & Etats „de l'Empire fur le pied du Traité „de Ryfwick, & d'en accomplir „tous les Articles auxquels il ne fe- „ra point dérogé. XIII. L'Em- „pereur confent que le Roi garde „Landau avec fes Dépendances, „comme il en jouïffoit avant la „Guerre, & fe charge d'en avoir „le confentement de l'Empire. XIV. „Le Roi reconnoît la Dignité E- „lectorale dans la Maifon de Brunf- „wick-Hannovre. XV. Les Elec- „teurs de Cologne & de Baviére „feront rétablis dans leurs Etats, „Titres, Dignitez, Prérogatives, „& Droits dont ils ont jouï, ou dû „jouïr avant la Guerre; & pour- „ront envoier leurs Plenipotentiai- „res aux Négociations générales. „On leur rendra de bonne foi leurs „Meubles, Pierreries, Artillerie „& Munitions, felon les Inventai- „res. L'Electeur de Cologne fe- „ra rétabli dans fon Archevêché de „Cologne, dans fes Evêchez de Hil- „desheim, de Ratisbonne, & de „Liége, & dans fa Prevôté de Berg- „tolsgaden. Il n'y aura dans Bonn „en tems de Paix aucune Garnifon; „mais en tems de Guerre l'Empe- „reur y en pourra mettre. Les deux „Electeurs renonceront à toutes „prétentions & indemnitez contre „l'Empereur, l'Empire, ou la Mai- „fon d'Autriche, & ils demande- „ront le renouvellement d'Invefti- „ture comme les autres Electeurs. „XVI. Les Officiers & Domefti- „ques qui ont fuivi l'un ou l'autre „parti, jouïront de l'Amniftie, & fe- „ront rétablis dans tous leurs biens, „& emplois. XVII. Cette refti- „tution fe fera trente jours après „l'échange des Ratifications du „Traité Général. XVIII. Si la „Maifon de Baviére, après fon réta- „bliffement total, trouve qu'il lui „con- 1713.

1714. „convienne de faire quelques échanges de ses Etats contre d'autres, „le Roi ne s'y opposera pas. XIX. „Sa Majesté Très-Chrétienne aiant „remis aux Etats Généraux pour la „Maison d'Autriche, les Païs-Bas „Espagnols tels que Charles II. les „possedoit, elle consent que l'Empereur en prenne possession; sauf „les conventions entre l'Empereur „& les Etats Généraux pour leur „Barriére; & le Roi de Prusse retiendra ce qu'il possede actuellement du Haut Quartier de Gueldres. XX. Le Roi consent que „les Etats Généraux rendent à l'Empereur, après les Ratifications du „Traité Général, Menin & sa Verge, Tournai & le Tournesis. Saint „Amand avec ses dépendances, & „Mortagne sans dépendances demeureront au Roi qui ne pourra „faire à cette derniére Ville, ni Fortifications, ni Ecluses. XXI. Le „Roi confirme en faveur de l'Empereur & de sa Maison la cession „déja faite de Furnes, de Furner-Ambach, de la Knocke, de Loo, „de Dixmude, d'Ypres, de Rousselaer, de Poperingue, de Varneton, de Comines, & de Warwick, qui doivent être remis à „l'Empereur sous les mêmes conditions que les Païs-Bas Espagnols. „XXII. La Navigation de la Lys, „depuis l'Embouchure de la Deule „en remontant, sera libre, & il ne „s'y établira ni péages, ni impôts. „XXIII. Il y aura une Amnistie „perpetuelle pour tout ce qui a été „fait pendant cette Guerre par les „sujets des Païs-Bas. XXIV. Ils „pourront librement négocier avec „les Etrangers, vendre, & aliéner „en leur faveur sans autre permission que celle du présent Traité; 1714.
„& pourront librement dans l'espace d'un an quitter leurs demeures, „& s'établir où il leur plaira. XXV. „Ils jouïront de tous leurs Biens, „Benefices, Charges & Droits comme avant la Guerre. XXVI. A „l'égard des Rentes affectées sur „quelques Provinces, on en paiera de „côté & d'autre sa quotepart selon „ce que chacun possede. XXVII. „Dans les Païs cedez par le Roi, „tout sera maintenu dans l'état, où „il étoit avant la Guerre, à l'égard „de la Religion Catholique. Les „Magistrats ne pourront être que „de cette Religion. Les Evêques, „les Chapitres, & les Monasteres, „l'Ordre de Malthe, & ceux qui ont „des pensions assignées sur des Bénefices, seront conservez dans leurs „Droits & Prérogatives. XXVIII. „Les Communautez & Habitans des „Païs-Bas Catholiques seront maintenus dans leurs Coutumes & Privileges, comme ils en jouïssoient „sous la domination de leurs derniers Souverains. XXIX. Les „Beneficiers jouïront des Benefices „qui leur ont été conferez par l'un „ou par l'autre des deux Partis. „XXX. & XXXI. Le Roi promet „de laisser jouïr tranquilement l'Empereur de tous les Etats qu'il possede actuellement en Italie. L'Empereur s'engage de son côté de ne „point troubler la Neutralité d'Italie, & de rendre bonne & prompte justice sur les prétentions des „Ducs de Guastalla & de la Mirandole & au Prince de Castiglione. „XXXII. On renvoie au Traité „Général & Solemnel la discution „de diverses prétentions dont les „deux Plenipotentiaires étoient

„char-

1714. „chargez de demander satisfaction. „XXXIII. Sa Majesté Impériale „s'engage de procurer que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire envoient des pleins pouvoirs, „& qu'ils consentiront à tous les „points de ce Traité. XXXIV. „On propose trois Villes afin d'en „choisir une pour le lieu du Traité „qui devra se conclure dans deux „ou trois mois au plus tard, à compter du prémier jour que commenceront les Conferences. XXXV. „A la signature de ce Traité doivent cesser les hostilitez, & après „l'échange des Ratifications on „doit s'abstenir de toutes contributions, & se renvoier sans rançons „tous les Prisonniers d'Etat & de „Guerre. Les Troupes seront retirées de part & d'autre. XXXVI. „Le Commerce sera libre comme „avant la Guerre. XXXVII. Le „Traité sera ratifié dans un mois". J'ai déja raporté les trois Articles séparez.

Les Plenipotentiaires sont nommez de part & d'autre pour la Paix de Bade.

Contade qui apporta au Roi la nouvelle de ce Traité, fut recompensé d'une pension de quatre mille livres, & d'un Cordon rouge dans l'Ordre de St. Louïs. Les deux Souverains reconciliez se hâtérent de nommer deux autres Plenipotentiaires outre les deux Généraux pour le Traité Solemnel; ce furent du côté de l'Empire, les Comtes de Goes & de Sailern, & de la part de la France le Comte du Luc Ambassadeur en Suisse & St. Contest Intendant des trois Evêchez.

L'Empereur envoie un Decret à la Diete de l'Empire.

Sa Majesté Impériale adressa le 24. de Mars, un decret à la Diéte générale de l'Empire, il contenoit en substance: „Que le Maréchal de „Villars aiant fait proposer par l'Electeur de Mayence, & peu après 1714. „par l'Electeur Palatin la tenue d'une Conference pour la Paix, Sa „Majesté Impériale avoit envoié ses „pleins pouvoirs au Prince Eugéne; „Qu'au commencement des Conferences les propositions du Maréchal s'éloignant de la Paix, on pouvoit croire qu'elle ne se feroit „point; que cependant on s'étoit raproché de part & d'autre: Que „Sa Majesté Impériale n'avoit pas „cru devoir prendre la voie de conferer avec tous les Cercles de l'Empire; qu'en ce cas la Paix auroit „échapé à cause des longueurs. Elle imputoit à l'abbandonnement „des Alliez les Conditions peu avantageuses, & déclaroit qu'aiant été „priée par les quatre Cercles les „plus exposez, d'accepter la Paix, „elle n'avoit pu continuer la Guerre sans mettre l'Empire en un extrême danger, ni le délivrer autrement des contributions dont il „étoit chargé. Elle laissoit à la Diéte le choix de lui envoier des pleins „pouvoirs, ou d'envoier une petite „deputation, comme on l'avoit pratiqué à la Paix de Ryswick". L'Empereur notifioit en même tems l'Echange des Ratifications, & représentoit qu'il falloit demeurer armé jusqu'à l'exécution de la Paix, & qu'ainsi il étoit nécessaire de fournir à la caisse de l'Empire les cinq millions d'écus démandez pour la Campagne & tous les Arrerages.

Le Maréchal de Villars arrive à Paris.

Le Maréchal de Villars fut reçu du Roi à son retour à Versailles avec toutes les démonstrations de la plus vive reconnoissance. Sa Majesté donna à son fils la survivance du Gouvernement de Provence dont elle avoit gratifié le Maréchal après

1714. la mort du Duc de Vendôme. Le Roiaume avoit long-tems soupiré après la Paix, le Roi protesta qu'il ne vouloit plus songer qu'à en faire goûter à son peuple toutes les douceurs, & cette déclaration contribua beaucoup à rendre précieux au peuple le Heros Pacificateur qui venoit de lui procurer un si grand bien; & l'Academie Françoise non contente de le louer, souhaita de voir sa liste ornée d'un si grand nom.

On assura peu après une circonstance, que je ne veux pas garantir; à savoir que les deux Monarques étoient convenus de quelques Articles secrets pour assurer à Philippe V. la reversion à la Couronne de France, en cas que le Thrône lui fût dévolu par la mort du jeune Dauphin; & que ces Articles demeurérent entre leurs Majestez, & les deux Négociateurs; ainsi, quand ils seroient vrais, on ne peut éxiger de l'Historien qu'il prononce sur de pareils faits: C'est assez de ne les point dissimuler.

Le Port & les Ouvrages de Dunkerque sont démolis.

Comme le Roi étoit mis en possession de l'indemnisation que les Alliez lui avoient faite pour le Port & les Fortifications de Dunkerque, la Nation Angloise en démandoit la démolition: les Habitans de cette Ville firent plusieurs tentatives à la Cour de Londres, pour parer ce coup qui les ruïnoit; la Cour de Versailles en écrivit même au Ministere Anglois en des termes qui depuis confirmérent les vuës qu'on le soupçonnoit d'avoir en faveur du Prétendant qui s'étoit retiré en Lorraine. Dès le mois d'Août 1712. le Marquis de Torcy s'en étoit expliqué en ces termes dans un Mémoire au Sécretaire St. Jean. „ Ce n'est „ pas présentement notre affaire, *lui* „ *disoit-il*, d'examiner si la Reine „ d'Angleterre & la Nation Angloise sont en droit de demander que „ les Fortifications de Dunkerque „ soient démolies; c'est une chose „ resolue & convenue. Il pourra „ peut-être arriver dans le cours de „ cette affaire pour des raisons faciles à prévoir, que l'Angleterre se „ repentira d'avoir demandé la démolition d'une Place, & la destruction d'un Port qui pourroient „ être d'une grande utilité dans des „ conjonctures, qui ne sont peut-être „ pas fort éloignées". Rien ne pût sauver cette Place, ni retarder la consommation du sacrifice qu'on en avoit fait. 1714.

Mort de la Reine Anne.

Ce n'étoit pas le seul indice qu'eût la Nation Britannique du penchant que le Ministere avoit inspiré à la Reine pour le Chevalier de St. George. L'Angleterre se partagea en cette occasion, & les esprits s'échauférent pour ou contre le Parti de la Maison de Hannovre; mais la mort qui enleva cette Princesse le 1. d'Août, en sa cinquantiéme année, assura la succession de l'Electeur, qui fut proclamé Roi d'un consentement presque unanime. Les Ministres & les Mécontents, ne trouvant plus de sureté pour eux dans leur Patrie, passérent la Mer & les principaux Chefs de la sedition aiant été exécutez, la clemence de la Cour pour les autres les gagna, & ramena les trois Roiaumes à un même interêt, malgré le Manifeste du Chevalier de St. George, où se retrouvent de nouvelles convictions des esperances que le Ministere lui avoit données.

Mort du Duc de Berri.

Charles de France Duc de Berri étant tombé de cheval à la chasse, en res-

1714. reſſentit quelques incommoditez qu'il diſſimula, pour ne pas allarmer le Roi dont il connoiſſoit la ſenſibilité. Les meſures qu'il prit pour lui ôter la connoiſſance de cet accident, lui coutérent ſans doute la vie. Le 1. de Mai, il ſentit des douleurs de poitrine qui furent attribuées à une indigeſtion. La Seignée & l'Emetique qu'on lui ordonna, n'étoient guéres propres à guérir une bleſſure interne cauſée par l'effort de la chûte. Le 3. les Médecins deſeſperant de ſa guériſon, il ſe prépara à une mort Chrétienne qui l'enleva le 4. du même mois à cinq heures du matin, dans ſa vingt-huitiéme année. Le Roi lui fit rendre des honneurs funebres conformes au rang qu'il tenoit dans ſon cœur, & dans ſa Cour; & déclara qu'il vouloit être tuteur de la Ducheſſe de Berri, qui étoit enceinte de ſept mois. Les Domeſtiques du Duc furent conſervez dans leurs charges, & deſtinez à l'Enfant Poſtume, mais la Princeſſe qui nâquit le 16. de Juin, étant morte le 17. leurs charges furent ſupprimées.

Ceux qui avoient trouvé de la reſſemblance entre le Duc de Bourgogne & Louïs IX, comparérent ſon frere à Henri IV. pour la bonté, & même pour l'enjouement de ſes diſcours qu'il aſſaiſonnoit ſouvent de plaiſanteries très-ſpirituelles.

Voiſin eſt fait Chancelier de France.

Pontchartrain ſe démit à peu près dans le même tems de ſa charge de Chancelier de France. Il avoit rempli auparavant celles de Contrôleur Général des Finances & de Secretaire d'Etat au département de la Marine. On attribua cette retraite à un dégout pour la vie tumultueuſe de la Cour, & à un amour du repos que ſon âge lui rendoit néceſſaire. D'autres en cherchérent la 1714. cauſe dans un mécontentement ſecret. Cette premiére dignité de la Robe fut donnée à Voiſin Sécretaire d'Etat, à qui la faveur de la Maintenon avoit procuré les bonnes graces de Sa Majeſté.

La Paix Générale avec l'Empire eſt concluë à Bade.

Le Prince Eugéne, le Maréchal de Villars & les autres Plenipotentiaires de l'Empereur, de l'Empire, & de la France, s'étant rendus à Bade, travaillérent à finir ce qu'il manquoit encore à la Paix Solemnelle & Générale. Dans la Conference qu'ils eurent le 6. de Septembre, ils examinérent le Traité qui étoit déja mis au net, & tous les Articles en furent unaniment agréez. La Signature qu'ils remirent au lendemain, ſe fit à l'Hôtel de Ville, où le Traité fut lû à haute voix en préſence de tous les Miniſtres des Puiſſances intereſſées. On y remarque facilement le même eſprit Pacificateur qui avoit dirigé celui de Raſtadt dont il eſt la confirmation; ſeulement on y étendit quelques Articles qui parurent avoir beſoin d'explication.

Subſtance de ce Traité.

On y arrêta que les Places à reſtituer de part & d'autre ſeroient renduës trente jours après l'échange des Ratifications. On y déſigna plus expreſſement les Princes à qui la France promettoit de rendre les Places & les Païs qui leur apartiennent; à ſavoir l'Electeur de Tréves, l'Electeur Palatin, le Grand Maître de l'Ordre Teutonique & ſon Ordre, l'Evêque de Spire, les Maiſons de Wirtenberg, de Montbeliard & de Bade. Les Interêts du Duc de Lorraine ſont reglez ſelon les termes du Traité de Ryſwick. L'Empereur en s'engageant d'accomplir les clau-

ſes

1714. ses du même Traité qui ont raport aux Restitutions à faire, rapelle nommément celles qui regardent l'Evêque de Strasbourg. Les Electeurs de Baviére & de Cologne en renouvellant leur renonciation à toutes leurs prétentions, pour dedomagemens de ce qu'ils ont souffert durant la derniére Guerre, conservent tous les mêmes Droits qu'ils avoient auparavant, & il leur est libre de les poursuivre par les voies reçues dans l'Empire. Sa Majesté Impériale s'engage conformément au Traité de Rastadt d'accomplir ponctuellement le Traité fait à Utrecht pour la Neutralité d'Italie, de laisser jouïr les Princes d'Italie de ce qu'ils possedent actuellement & promet de rendre bonne & promte justice, au Duc de Guastalla, à Pic de la Mirandole, au Prince de Castiglione & à tous les Princes dont les prétentions ont été renvoiées au Congrès de Bade.

Le Roi auroit passionnément souhaité de finir la querelle entre leurs Majestez Impériale & Catholique. Ce dernier l'en pressoit par les lettres les plus vives, & ne croioit point ses Droits assez assurez, jusqu'à ce que l'Empereur eût renoncé. Il craignoit toujours que quelque changement imprévu ne rallumât une Guerre pareille à la précedente. Le Roi Très-Chrétien n'aiant pû porter l'Empereur à cette Renonciation, crut que Philippe obtenoit la réalité de la Paix par la Neutralité d'Italie, qui ôtoit à l'Empereur les moiens de faire aucune entreprise sur ses Etats.

Ratification du Traité.

Après la conclusion du Traité les Plenipotentiaires partirent de Bade, où ils laissérent les deux Sécretaires d'Ambassade, pour attendre les Ratifications dont l'échange se fit au mois d'Octobre. Le Maréchal de Villars arrivant à Versailles, (1) le Roi ne l'eut pas plutôt vû qu'il lui demanda si tout étoit fait. *Oui Sire*, dit ce Général, *& le Prince Eugéne m'a assuré que la Paix seroit durable*. Entre les distinctions que le Roi lui accorda, on peut compter l'honneur qu'il lui fit de lui donner à Versailles le même appartement qu'avoit occupé le Duc de Berri. Le Conservateur du Roiaume n'étoit pas indigne de succeder à un fils de France. 1714.

La Catalogne est reduite.

La Neutralité de l'Italie & les Traitez de l'Empereur & de l'Empire avec la France étoient autant d'avertissements salutaires aux Mécontents de Catalogne, si leur mauvaise fortune ne les avoit empêché d'en profiter. Philippe ne démandoit pas mieux que de se délivrer une fois pour toutes des longues & funestes inquiétudes qu'ils lui avoient causées, & une Amnistie étoit facile à obtenir. Mais les Habitans de Barcelonne étoient reservez à servir d'un exemple mémorable, pour apprendre aux peuples à ne pas mepriser la Clemence du Souverain à qui Dieu les soumet. Tant que les deux Concurrents se disputoient la Couronne, il pouvoit être incertain quel des deux en resteroit maître. Mais après les derniers Traitez, l'incertitude étoit levée, & le seul parti qui restoit aux Mécontents, c'étoit de se soumettre & de procurer une retraite assurée à ceux d'entre eux qui n'osoient compter sur un pardon sincere de leur conduite passée.

(1) *Le 19. de Septembre.*

1714. ſée. C'eſt auſſi ſans doute celui qu'ils auroient pris, ſi pluſieurs choſes n'avoient pas concouru à les en détourner. Ils ſe flatérent long-tems qu'outre l'Amniſtie, la Reine d'Angleterre leur procureroit la conſervation de leurs Priviléges, & le Roi en conſentant à l'une de ces deux demandes, refuſa de ſouſcrire à la derniere. Il voulut qu'ils imploraſſent ſa Clemence : démarche dure à un peuple naturellement fier, & toujours prêt à s'immoler pour ſa liberté. Les principaux Chefs des Miquelets, & ceux qui avoient le plus contribué à la revolution, s'étoient retirez dans Barcelonne, & reculoient par leurs intrigues une ſoumiſſion qui leur alloit ôter le ſeul refuge qu'ils euſſent en Eſpagne. Ils n'oubliérent pas d'appuier ſur le Titre que prenoit dans les derniers Traitez Sa Majeſté Impériale de *Prince de Catalogne & de Comte de Barcelone*. Leurs correſpondances à la Cour de Vienne fourniſſoient ſouvent de nouveaux prétextes à encourager le peuple que quantité d'Eccleſiaſtiques ne diſcontinuoient point d'animer encore par leurs Sermons.

Siége de Barcelonne.

Cette Ville infortunée étoit bloquée. Nebot avec quelques autres des plus mutins, en étoient ſortis, auſſi bien que beaucoup de bouches inutiles. La nouvelle du Traité de Raſtadt étant arrivée au Camp, le Duc de Barwick laiſſa aux Mecontents le temps de réflechir ſur l'abandonnement général de leurs anciens Alliez. L'Amiral Anglois dont ils implorérent le ſecours, leur conſeilla en vain de remettre leurs Interêts entre les mains de l'Ambaſſadeur de la Reine à Madrid; la perte de leurs Priviléges & les exhortations ſéditieuſes des principaux factieux les portérent au deſeſpoir. Ils ſoutinrent un Siége, & la Tranchée étant ouverte le 12. de Juillet, ils ſe défendirent avec toute la furie dont eſt capable un peuple qui n'a plus d'autre eſperance que de retarder de quelques jours une mort qu'il ne ſauroit éviter. Sans m'engager dans les détails de ce Siége, que je laiſſe à ceux qui écriront l'Hiſtoire d'Eſpagne, je dirai ſeulement que le Baſtion de St. Pierre fut pris & repris onze fois en un ſeul jour. Le 6. de Septembre, ils répondirent à la ſommation que le Maréchal de Barwick leur avoit faite : „ Qu'ils étoient réſolus de n'écouter aucune „ des conditions propoſées, & qu'ils „ aimoient mieux mourir les Armes „ à la main, que de ſe ſoumettre". Dans un Aſſaut Géneral qu'ils ſoutinrent avec la derniére intrepidité (1) ils furent forcez, mais comme il étoit difficile de les reduire dans la partie de la Ville qu'ils occupoient, le Maréchal voiant qu'ils arboroient le Drapeau blanc de tous côtez, leur accorda une Capitulation. Ils ſe ſoumetoient à la Diſcretion du Roi; & on leur prometoit qu'ils auroient vie & bagues ſauves; que la Ville ſe racheteroit du pillage, & paieroit une autre ſomme pour le rachapt des Cloches; qu'ils remettroient le même jour le Fort Montjouï aux Aſſiégeans; qu'ils feroient remettre inceſſamment la Ville & le Château de Cardonne, & diſpoſeroient les Majorquins à ſe ſoumettre à l'obéïſſance & à la miſericorde du Roi. L'Aſſaut général couta aux Aſſiégeans environ deux mille Hommes, 1714.

(1) *Le 11. de Septembre.*

1714. mes, y compris près de deux cents Officiers. Tous les Tribunaux établis par un autorité étrangere, ou par les factieux, furent cassez, & on leur en substitua de nouveaux sous les noms de *Gouvernement Superieur* & d'*Administrateurs.* Les Chefs & les principaux Officiers des Mécontens furent saisis, & envoiez dans les prisons d'Espagne, & les Ecclesiastiques qui s'étoient distinguez par leur animosité contre Philippe, furent bannis à perpetuité des Etats de sa domination. On fit bruler par la main du Bourreau dans la Place publique de Barcelonne, les Drapeaux & les Robes des Magistrats de la Députation, pour inspirer plus d'horreur d'une authorité qui s'étoit élevée contre son Roi.

Quelle devoit être la joie de Louïs XIV. de voir réparez par tant de succès inesperez les miseres effroiables qui avoient desolé son Roiaume depuis tant d'années ! La mort en lui enlevant presque tous ses enfans à ses yeux, ne lui laissoit pour heritier de sa Couronne qu'un tendre enfant dont la minorité ne pouvoit être que très-fatale, si les Alliez eussent prolongé la Guerre. La Paix qu'il venoit de faire, bien differente des prémieres propositions qui reduisoient la France au Traité des Pirénées; la Paix, dis-je étoit rétablie par ses soins, & il ne songeoit plus qu'à en faire goûter les fruits à ses peuples durant le peu de jours qu'il lui restoit encore à vivre. Ses forces diminuoient peu à peu; & de tems en tems, lorsqu'il se promenoit dans ses Jardins de Versailles, le souvenir de ses enfans le jettoit dans une profonde reverie. Il croioit les voir passer devant lui; il leur parloit; & dans ces momens, 1714.
il avoit besoin que les personnes qui l'accompagnoient, le reveillassent par quelque distraction ingenieuse. Ces defaillances n'influoient point sur les affaires, & son ame reprenoit toute sa vigueur, si-tôt qu'il se présentoit un objet capable de l'occuper.

Nouveaux troubles au sujet du Jansenisme.

Un de ses plus ardents souhaits eut été de terminer la querelle qui s'étoit échaufée entre le Clergé de son Roiaume, & qui seule suffiroit pour immortaliser son Regne & celui de son Successeur. J'en ai reculé jusqu'ici la narration, pour ne pas interrompre celle de la Guerre & des Négociations de la Paix générale. Je serai court; cette matiére occuperoit plusieurs Volumes, si je la traitois avec toute l'étendue que lui donneront sans doute les Historiens Ecclesiastiques de ce Siécle. En voici les principales circonstances.

L'obscurité tant reprochée à le Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, donnée au sujet du Cas de Conscience, n'avoit pas terminé les Disputes des Jansenistes & des Molinistes. Ces deux factions ne cherchoient qu'à se porter de nouveaux coups. Les Jesuites se plaignoient des trop grands menagements qu'avoit eus, disoient-ils, le Pere de la Chaise Confesseur du Roi. Son Successeur le Pere le Tellier voioit le Roi dans un âge où la devotion donne de la docilité pour les Directeurs. Ces moments précieux pouvoient lui échaper par la mort d'un Monarque septuagenaire : Ainsi il se hâta de remuer toutes sortes de Machines pour écraser le Jansenisme. Le Chef de ce dernier Parti, l'Archevêque de Sebaste, persecuté par la Cour

1714. de Rome, avoit trouvé un Défenſeur dans Paſquier Queſnel ci-devant Prêtre de l'Oratoire, lequel avoit pris la plume en faveur de ce Prélat. D'un autre côté le Clergé de France avoit autrefois dénoncé un écrit du Cardinal Sfondrate ſur la Prédeſtination, & le Cardinal de Noailles avoit eu beaucoup de part à la flétriſſure de ce Livre qui étoit dans le Siſteme de Molina, & protegé par le Cardinal Albani, qui devint Pape. Le Confeſſeur de Sa Majeſté trouva le ſecret de vanger la Cour de Rome, en ſollicitant la Condamnation d'un Livre intitulé *Réflexions Morales ſur le Nouveau Teſtament.* L'Auteur étoit le même Pere Queſnel; & ce Livre étoit muni d'une approbation ſolemnelle du Cardinal de Noailles. Le debit en étoit ſi grand par les magnifiques éloges que lui donnoit le parti Janſeniſte, qu'il s'en étoit fait beaucoup d'Editions. Les Evêques de Luçon & de la Rochelle commencérent la Bataille, & celui de Gap n'attendit que le ſignal pour paroître enſuite avec quelques autres dont le Confeſſeur s'étoit aſſuré. Ils firent imprimer à Paris, une Ordonnance où ce Livre étoit traité comme un ouvrage dont la Lecture devoit être défendue aux fidelles. L'Ordonnance fut même affichée à Paris aux environs de l'Egliſe Cathedrale & aux Portes du Palais Archiépiſcopal. Deux jeunes gens, Neveux de ces deux Evêques & qui faiſoient leurs études au Séminaire de St. Sulpice, furent les inſtrumens de cet affront, que le Cardinal vangea en les faiſant ſortir de cette Maiſon. Les Evêques s'en plaignirent au Roi par une lettre, où il ne ménagérent point le Cardinal, & qu'ils rendirent publique. Ce dernier trouva des amis qui l'exhortérent à ſoutenir ce choc avec fermeté. L'Evêque de Gap publia enſuite une Ordonnance conforme à celle des deux autres. 1714.

Le Cardinal pouſſé à bout fit publier le 3. de Juillet 1711. une Ordonnance contre les Inſtructions Paſtorales des Evêques, qui la dénoncérent au Roi par le canal du Confeſſeur, comme un Attentat contre l'autorité du Roi qu'il avoit mépriſée, diſoient-ils, en ſe rendant juſtice ſoi-même. Cette affaire étant ainſi engagée, & le Roi flottant entre ſon Confeſſeur apuié d'un gros Parti, & le Cardinal qu'il eſtimoit, remit l'affaire au Duc de Bourgogne qui, depuis qu'il étoit devenu Dauphin, entroit dans les détails du Gouvernement. On ne ſait pas au juſte quel parti auroit pris ce Prince. Il ne vécut pas aſſez pour approfondir cette affaire; d'ailleurs étant dévot juſqu'au ſcrupule, le ſeul nom de Janſeniſme l'éfraioit. Cependant le Jeſuite voiant que le Cardinal n'étoit point décredité à la Cour par cette intrigue, en commença une autre, qui fut d'envoier à pluſieurs Evêques de France des modelles des lettres qu'ils devoient écrire au Roi, pour lui dénoncer le Cardinal comme ſuſpect de Janſeniſme; cette manœuvre devoit être comme le cri de l'Egliſe Gallicane contre le danger, où la mettoit la protection accordée par le Cardinal à un Livre pernicieux. Malheureuſement pour le Confeſſeur, le Miſtere fut devoilé par une de ces lettres qui tomba entre les mains des Janſeniſtes qui la firent imprimer. Le Roi auroit aſſez reconnu

1714. connu la mauvaise volonté des Molinistes, s'il n'en eût pas été obsedé; mais il ne voioit rien que par leurs yeux. D'ailleurs toute inimitié à part, il étoit question de décider si le Livre étoit dangereux, comme on le lui assuroit. On lui représentoit souvent qu'après avoir triomphé de l'heresie, (c'est ainsi qu'on lui parloit de l'injuste & funeste proscription des Réformez) il y alloit de sa pieté à ne pas soufrir que le Roiaume fût infecté d'une nouvelle Secte plus dangereuse encore que la premiére.

Le Pape envoie la Constitution Unigenitus.

Dans cette agitation d'où rien ne le pouvoit tirer, il s'adressa à l'Oracle de Rome. Une Congregation de Cardinaux assistez de quelques Théologiens, recueillit dans le Livre des Réflexions cent & une propositions qu'elle qualifia respectivement de *fausses*, *captieuses*, *mal-sonnantes*, *capables de blesser les oreilles pieuses*; *scandaleuses*, *pernicieuses*, *temeraires*, *injurieuses à l'Eglise & à ses usages*, *outrageantes non seulement pour elle*; *mais pour les Puissances seculiéres*; de *seditieuses*, *impies*, *blasphematoires*, *suspectes d'heresie*, *sentant l'heresie*, *favorables aux héretiques*, *aux héresies & au schisme*, *erronées*, *approchantes de l'hérésie & souvent condamnées*; enfin d'*héretiques & renouvelant diverses hérésies*. Pour presser le Pape de prononcer plutôt sur cette matiére, le Roi lui engagea sa parole qu'il emploieroit toute son autorité pour faire recevoir sa Bulle par tout le Clergé & les Parlemens du Roiaume. Elle parut enfin & commence par ces mots *Unigenitus Dei Filius*, en datte du 8. de Septembre 1713. Le Cardinal revoqua alors son approbation, & quarante Prélats s'étant assemblez à Paris par l'ordre du Roi le 16. du mois suivant, déliberérent sur les moiens de l'accepter, avant l'expédition des Lettres patentes pour la faire publier dans le Roiaume. 1714.

L'Assemblée se trouva composée de trois sortes de Prélats. Le plus grand nombre étoit de gens gagnez par des graces nouvellement procurées ou promises. Ils avoient à leur tête Bissi Evêque de Meaux, qui fut recompensé d'un Chapeau de Cardinal, & de la riche Abbaïe de St. Germain des Prez. Le moindre étoit de ceux qui, trouvant que la Bulle ouvroit la porte à une infinité d'erreurs & d'abus, refusérent de l'autoriser par leur consentement: Le Cardinal de Noailles étoit le Chef de ce parti. Un troisiéme étoit composé de Prélats assez indiferents sur le sens bon ou mauvais de la Bulle; mais qui sachant que le Roi en avoit commandé l'acceptation, se joignirent d'abord au plus grand nombre. Armand Gaston de Soubise, Evêque de Strasbourg & Cardinal, étoit à la tête de ceux-là, & fut bien-tôt le Chef de tous. Pour lever les scrupules de ceux qui ne croioient pas que la Bulle pût être acceptée purement & simplement, ils convinrent de faire des explications en forme d'une Lettre Pastorale qui devoit accompagner la Bulle & en fixer le véritable sens. Ils en dressérent une qu'ils envoiérent aux Evêques absens le 5. de Février 1714. & le 14. du même mois le Roi donna ses lettres patentes pour faire observer la Constitution *Unigenitus*, lesquelles furent le lendemain enregistrées au Parlement.

Elle est rejettée par

Les Explications des Evêques & l'ac-

1714. l'acceptation qui y étoit relative, contentérent peu de personnes. Il s'éleva un cri général contre la Constitution; ni la Sorbonne, ni les Parlements ne l'approuvérent. Celle-ci y trouvoit condamnées des Propositions très-catholiques, & ceux là y voioient des piéges tendus pour abolir les libertez de l'Eglise Gallicane dont ils sont les conservateurs. Le Cardinal de Noailles, l'Archevêqué de Tours, les Evêques de Verdun, de Châlons sur Marne, de Senez, de Boulogne, de St. Malo, & de Baionne, jugérent que la Constitution n'étoit pas acceptable sans explications; mais ne trouvant pas suffisantes celles des Evêques, ils aimérent mieux les recevoir du Pape même. Ils lui écrivirent pour les lui demander. Leurs priéres furent inutiles & le Pontife répondit que sa Constitution étoit claire; d'autres Evêques protestérent ensuite qu'elle n'étoit acceptable en aucune maniére, & qu'elle ne pouvoit devenir Orthodoxe que moiennant des explications qui contiendroient souvent un sens contraire au véritable esprit de la Bulle.

une partie du Clergé.

Le Roi fut surpris & indigné que cette Bulle ne fût pas unanimement acceptée, comme il l'avoit esperé. Il ordonna à la Sorbonne de s'y soumettre. Plusieurs Docteurs s'y opposérent, & furent punis par l'exil, & comme une grande partie des Sorbonistes étoient dans le Parti des Jesuites & de la Cour, ceux qui étoient dans les sentimens opposez, sortoient à peine des Assemblées, que dénoncez comme refractaires aux ordres du Roi, ils recevoient des lettres de Cachet qui les releguoient. Leurs murmures venoient de ce que, pour tromper la Cour & le public, les Acceptans avoient fait imprimer une *Conclusion* de la Sorbonne en faveur de la Constitution, & supposoient qu'elle avoit été unanimement reçue; quoi qu'un grand nombre des principaux Docteurs s'y fût absolument opposé. L'Université de Reims la rejeta à la pluralité des voix, & le Roi eut le chagrin de voir tout son Roiaume en combustion par un remède qu'il avoit demandé pour y rétablir la Paix de l'Eglise. Le Clergé de France eut alors la même destinée que la République Romaine, qui après avoir detruit Carthage sa Rivale, se detruisit elle même, par les haines mutuelles de ses Citoiens. Quelques-uns proposérent un Concile National. Ce moien fut bientôt rejeté comme inutile; car, le Pape y auroit-il présidé par ses Legats? C'étoit ôter la liberté du Concile; ou quelqu'un des Prélats de France, auroit-il été à la tête de cette assemblée? tous avoient pris parti pour ou contre, & il n'y en avoit point qui fussent desinteressez: qualité essentiellement nécessaire à des Juges. 1714.

Affaires de Suéde.

Un autre soin occupoit alors Sa Majesté Très-Chrétienne; à savoir le retablissement du Roi de Suéde. Elle n'avoit point discontinué de rendre à cet ancien Allié toutes sortes de bons offices à la Cour Ottomanne, dont il avoit été implorer la protection, après la funeste Bataille qu'il perdit contre le Czar. Lassé des promesses pompeuses & inutiles que la Porte lui faisoit, & découragé par le grand ascendant que prénoit le Czar depuis les rapides conquêtes qu'il avoit faites dans le Nord, il

1174. il résolut de retourner dans ses Etats, en traversant l'Allemagne avec une telle celerité, que ses Domestiques ne purent le suivre dans sa course. Charles XII. avoit essaïé d'engager les Princes de la Basse Allemagne à épouser ses interêts, & leur faisoit esperer de grands avantages, s'il s'étoit une fois resaisi de tous ses Etats. Il faisoit négocier à la Cour de France, pour en tirer des subsides, & tâchoit d'y persuader qu'il ne tenoit qu'à de l'Argent pour faire déclarer un grand nombre de Princes en sa faveur. Le Ministere de France vouloit au contraire savoir de quels Alliez ce Monarque étoit assuré: d'ailleurs le Roi charmé de la Paix, craignoit qu'on ne l'engageât à quelque démarche qui pût la troubler. La plupart des Princes que le Roi de Suéde sollicitoit, avoient leurs Ministres à Paris, ainsi étant avertis du peu de réalité qu'avoient les esperances de la Suéde, ils demeurérent dans l'inaction, & ce Prince ne retourna dans ses Etats, que pour être témoin de la perte de la Pomeranie, malgré la magnifique Ambassade du Marquis de Croissi, qui emploia inutilement ses bons offices, pour ménager un accommodement entre lui & Sa Majesté Prussienne. Ce Ministre partit de Stralsonde peu avant que cette Place fût conquise, & sauva, à la faveur de ses équipages, ceux du Roi Stanislas qui y étoient en depôt.

Edit en faveur des Princes Légitimez.

Le 2. de Juillet, le Roi fit enregistrer au Parlement, en présence des Princes & des Pairs du Royaume, une Déclaration par laquelle il appelloit à la Succession à la Couronne, au défaut des Princes du Sang, les deux Fils qu'il avoit eus de la Marquise de Montespan. Ceux qui n'envisagérent que le mérite personnel de ces deux Princes, ne trouvérent point à redire à la tendresse paternelle qui leur faisoit cette faveur. Ceux qui firent plus d'attention à la source impure de leur naissance, & aux suites fâcheuses que la Déclaration pouvoit entraîner, prétendirent que le Roi avoit passé les bornes de son pouvoir, & donné un exemple très-dangereux pour la Patrie. 1715.

Le Prince Electoral de Saxe arrive à Paris.

L'arrivée du Prince Electoral de Saxe à Paris, sous le nom de Comte de Lusace, donna matiére à divers raisonnemens, & peu de personnes se figurérent qu'il n'y fût venu que pour voir Paris, & pour acheter des Statues. Sa Majesté Très-Chrétienne donna les ordres nécessaires pour lui rendre délicieux le séjour qu'il fit dans sa Cour.

Le Roi fait son Testament.

Ce Monarque se sentant toujours diminuer de plus en plus, voulut encore regner après sa mort. Il dressa un Testament par lequel il établissoit une Regence, pour gouverner pendant la minorité de son Arriere-petit-Fils. Le Testament étoit accompagné d'un Edit du mois d'Août, qui portoit que cette Ordonnance de derniére volonté seroit conservée en depôt au Greffe du Parlement de Paris, jusqu'après la mort du Roi. C'est ainsi qu'Auguste fit son Testament, & l'envoia en depôt chez les Vestales, sans attendre qu'une maladie, & les approches de la mort, le forçassent à cette disposition. Celui de Louïs XIV. est une des plus grandes preuves de sa force d'esprit. Il y envisage sa mort sans effroi, & y donne ses ordres pour l'avenir avec une sagesse merveilleuse.

1715. Le Roi de Perse lui envoie un Ambassadeur.

Pendant qu'il étoit occupé de ces pensées si mortifiantes pour les ames vulgaires, la fortune lui ménagea une distraction par l'Ambassade que lui envoia le Roi de Perse. Mehemet Riza-Beg chargé des ordres de ce Souverain, après avoir traversé la Turquie avec danger, à cause de l'ombrage que donnoit son Ambassade, arriva à Marseille vers la fin d'Octobre. Il y séjourna jusqu'à la fin de Décembre, & arriva à Lion le 4. de Janvier 1715. Dans toutes les Villes de son passage on l'accabla de présens, & on lui rendit des honneurs extraordinaires. Il fit son entrée publique à Paris le 7. de Février. Il refusa de se servir des Carosses qu'on lui avoit destinez, & voulut entrer à cheval. La Marche commença par les Intendans de Police; suivis par les plus beaux chevaux de main de l'Ecurie du Roi, au bruit des Trompettes, des Timbales & des Hautbois. Les Carosses venoient ensuite, & précédoient l'Ambassadeur à cheval, richement vétu à la Persienne & entouré de ses Domestiques. Les présens destinez à Sa Majesté étoient sur un brancart porté par deux mulets. Il fut conduit de cette maniére à l'Hôtel des Ambassadeurs. Le 19. de Février, il eut Audience publique de Sa Majesté, qui se revétit ce jour-là d'un habit le plus superbe que l'on puisse imaginer. Toute la Cour imita la magnificence du Souverain, & la grande Galerie de Versailles, où se donna ce magnifique spectacle, brilla alors de toutes les plus riches Pierreries de la Cour & de la Ville. L'Ambassadeur témoigna d'être plus frapé de l'air majestueux du Roi, que de la pompe qui l'environnoit. La foule ne permit pas d'observer tout le Ceremoniel; il fut ensuite à l'Audience du Dauphin, qu'il venoit de voir à côté du Roi, & aiant été regalé avec sa suite par les Officiers de Sa Majesté, il retourna le soir à Paris; où il fut defraié pendant son séjour. Il y eut quelque dificulté au sujet de l'Etendart du Roi de Perse qu'il faisoit toujours porter devant lui. Il prétendoit que cet Etendard le suivît jusques dans les appartemens; mais on lui fit comprendre qu'il devoit le laisser à la Grille de la seconde Cour. 1715.

On parla diversement du motif de cette Ambassade; les grandes sommes qu'il en coutoit chaque jour pour l'entretien de ce Ministre & de sa suite, ne laissent aucun lieu de croire, comme on le publioit alors, que ce fût une Mascarade inventée pour flater le Roi. On pouvoit l'amuser par quelque spectacle aussi beau & avec moins de dépenses: d'autres prétendoient que Mehemet Riza-Beg étoit chargé de propositions avantageuses pour le Commerce: d'autres enfin se figurérent qu'il s'agissoit d'une ligue contre les Turcs. C'est ainsi que dans les Actions dont la source est inconnue, chacun en imagine une à sa fantaisie.

Entrée du Bailli de Mesmes Ambassadeur de Malthe.

Une autre Entrée publique occupa l'attention des Parisiens, à savoir celle du Bailli de Mesmes, Ambassadeur Extraordinaire de l'Ordre de Malthe. Elle étoit remarquable par le bon goût & la propreté des Equipages de l'Ambassadeur, & par un Cortege de plus de six cents Ca-

1715. roſſes à ſix & à quatre chevaux. Les préparatifs de Guerre que faiſoient alors les Turcs avoient beaucoup de part à cette Ambaſſade.

Rigueur de la Cour contre ceux qui s'oppoſoient à la Conſtitution.

La Cour ne relâchoit rien de ſa ſeverité contre les Eccleſiaſtiques qui refuſoient de ſe ſoumettre à la Bulle *Unigenitus*. Les Prédicateurs avoient toujours dans leur Auditoire un certain nombre d'Eſpions qui au moindre mot ſuſpect échapé à l'Orateur, le denoncoient auſſi-tôt. L'exil ou l'empriſonnement étoit la peine ordinaire de ceux qui manquoient de complaiſance pour le Parti dominant. Mais le zéle des Perſecuteurs ne ſe borna point à ces exemples de rigueur ; ils arrachérent du Roi une nouvelle Déclaration en date du 8. de Mars, par laquelle Sa Majeſté aiant apris que pluſieurs Nouveaux Convertis refuſoient à l'Article de la Mort de recevoir les Sacremens de l'Egliſe Romaine, & proteſtoient qu'ils mouroient dans la Religion Réformée, Elle ordonnoit, en interpretation de la Déclaration donnée le 29. d'Avril 1686. „ Que tous ceux de ſes „ ſujets, nez de parents qui avoient „ été de la Réligion Prétendue Ré„ formée avant, ou depuis la Revo„ cation de l'Edit de Nantes, qui „ dans leur maladie auroient refuſé „ aux Curez, Vicaires, ou autres „ Prêtres de recevoir les Sacremens „ de l'Egliſe, & auroient déclaré „ qu'ils vouloient perſiſter & mou„ rir dans la Religion Prétendue „ Réformée, ſoit qu'ils euſſent fait „ abjuration ou non, fuſſent répu„ tez Relaps & ſujets aux peines pro„ noncées dans la dite Déclaration „ de 1686." Ces peines étoient la confiſcation des biens & la privation de la Sepulture. 1715.

Contre les Réformez de France.

Le Roi renouvelle ſon Alliance avec les Cantons Catholiques.

Un des évenemens remarquables de cette année, fut le renouvellement d'Alliance que jurérent les Députez des Cantons Catholiques-Romains à Soleure, avec le Comte du Luc Ambaſſadeur de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Ce ſerment ſe fit le 9. de Mai, avec les ſolemnitez ſuivantes. Le Portrait du Roi étoit expoſé au deſſus de la porte de la grande Egliſe, où les Députez ſe rendirent comme en Proceſſion, le Comte du Luc marchant à leur téte. Après que les Députez eurent fait les ſermens, ils furent magnifiquement regalez, & chaque ſanté que l'on but, fut marquée par des décharges de Canon. Le lendemain ils s'aſſemblérent tous à l'Hôtel de Ville, où l'Ambaſſadeur les harangua ſur ce ſujet ; après quoi ils ſe rendirent chez lui pour prendre congé & le remercier des Chaines d'or qu'il leur avoit diſtribuées de la part du Roi. Ce Traité qui contient XXXV. Articles ſeroit trop long à raporter ici tout entier. Il eſt aſſez ſemblable pour la ſubſtance à celui de 1663. Je n'en transcrirai que le V. Article, où il eſt ſtipulé „ que ſi le Corps „ Helvetique, ou quelque Canton, „ ou Etat particulier, étoit attaqué „ par quelque Puiſſance étrangere, „ ou qu'il fût troublé intérieure„ ment, au prémier cas Sa Majeſté „ les aidera de ſes forces, ſuivant „ que la néceſſité le demandera ; & „ dans le ſecond cas, comme Ami „ & Allié commun, Sa Majeſté ou „ les Rois ſes Succeſſeurs, emploie„ ront ſur la réquiſition de la partie „ moleſtée toutes ſortes d'offices a„ miables pour porter les parties à

1715. „ſe rendre une juſtice reciproque; „& ſi cette voie n'avoit pas tout „l'effet deſiré, Sa Majeſté, ainſi „que les Rois ſes Succeſſeurs, ſans „rien faire qui détruiſe la préſente „Alliance, & au contraire pour „l'exécuter dans ſon véritable ſens, „emploiera ſes forces, pour obliger „l'Agreſſeur de rentrer dans les re- „gles préſcrites par les Alliances que „les Cantons & leurs Alliez ont en- „tre eux. Sa Majeſté & les Rois „ſes Succeſſeurs ſe déclareront Ga- „rans des Traitez qui pourront ſe „faire entre les louables Cantons, „ſuppoſé que Dieu permît qu'il ar- „rivât quelque diviſion entre eux." Les Cantons Proteſtans ne purent apprendre ſans douleur une Alliance qui donnoit au Roi Très-Chrétien un pouvoir ſi étendu, & dont les ſuites pouvoient devenir funeſtes à leurs interêts.

Le Roi baiſſoit peu à peu; on voioit des marques de ſa fin prochaine, à une ſubite exténuation dans toute l'habitude du Corps, & à une voracité de laquelle un étranger fut ſi ſurpris, en le voiant diner en public, qu'il prédit que ce Prince mourroit bien-tôt. Toutes ſes Actions montroient qu'il ſentoit lui-même ſa caducité, & il n'étoit occupé que du ſoin de prévenir tout ce qui auroit pu cauſer le moindre trouble après ſa mort.

Il menage une reconciliation entre le Roi d'Eſpagne & le Duc d'Orléans.

Les Impreſſions peu favorables qu'on avoit donné du Duc d'Orleans à S. M. C., étoient capables de dégénerer en une haine pernicieuſe aux deux Monarchies. Le Roi travailla à les reconcilier, & commença par faire connoître au Roi d'Eſpagne que tout ce qu'on avoit avancé au ſujet du Duc d'Orleans, du tems qu'il étoit en Eſpagne, étoit faux. 1715. Il ajouta qu'étant bien convaincu de l'injuſtice qu'on faiſoit en cela à Son Alteſſe Roiale, il prioit Sa Majeſté Catholique de relâcher les Priſonniers qui étoient détenus pour ce ſujet, & de vivre en bonne intelligence avec le Duc d'Orleans. Le Roi d'Eſpagne fit réponſe, „qu'il venoit de relâcher les Priſon- „niers, & que s'il ne tenoit qu'à „lui de faire les premiéres démar- „ches pour hâter ce raccommode- „ment, il les feroit avec plaiſir." Le Roi Très-Chrétien aiant communiqué cette lettre à Son Alteſſe Roiale, ce Prince écrivit auſſi-tôt au Roi d'Eſpagne, & en eut une réponſe qui acheva de les reconcilier.

Edits & Déclarations.

La Cour donna un grand nombre d'Edits; les uns pour ſupprimer les Offices onereux à l'Etat, & les Exemptions que les beſoins du Roiaume avoient introduites; les autres pour trouver des fonds, tant pour rembourſer les Charges ſuprimées, que pour aquiter les dettes de la Couronne dont les revenus étoient déja anticipez de pluſieurs années. Elle ſongea auſſi à remettre la Monnoie ſur un pied fixe pour remédier aux maux que le rehauſſement & le rabais avoient faits dans le Commerce. Une Déclaration du 23. de Mai, portoit que le Duc du Maine & le Comte de Thoulouſe ſon frere, & leurs Deſcendans en legitime mariage, prendroient la qualité de Princes du Sang. Une Déclaration du 9. de Juillet, après avoir expoſé l'impoſſibilité d'exempter encore les Peuples de la Capitation, & du Dixiéme Denier que quelques Provinces refuſoient de paier, en interprétant l'Edit de l'impoſition, ordonnoit

1715. noit que l'on continuât de les lever & ſuprimoit les exemptions achetées conformément aux Edits anterieurs. Une autre du 7. de Mai, avoit ſupprimé la Caiſſe des Emprunts, & en convertiſſoit les Promeſſes en Contracts de Rentes. Un autre Edit fit voir combien la Societé étoit puiſſante à la Cour. Les Jeſuites trop génez par la Déclaration de 1702. (1) préſentérent une Requête au Conſeil d'Etat pour avoir droit d'hériter, quand ils ſortent de la Societé, & obtinrent un Decret favorable, qui permet à tous ceux qui voudront quitter leur habit, avant l'age de trente trois ans, de rentrer dans leurs Droits & Biens, dès le jour même de leur ſortie. Le Roi ne croioit pouvoir trop faire pour des gens qu'il regardoit comme le plus ſolide appui de ſa Religion.

La Cour cherche en vain des Défenſeurs de la Conſtitution.

En effet ils étoient les ſeuls, avec quelques Prélats de Cour, qui s'intereſſaſſent en faveur de la Conſtitution que le Roi aimoit comme ſon ouvrage, parce qu'il l'avoit ſollicitée. Il n'étoit pas aſſez ſavant pour obſerver qu'ils étoient auſſi les ſeuls qui y fuſſent intereſſez, puiſque cette Conſtitution canoniſoit ce que la doctrine de leur Pere Molina avoit de plus monſtrueux & de plus combatu. Tout accès étoit interdit à ceux qui l'auroient pû deſabuſer. Il témoigna de l'étonnement de ce qu'entre un ſi grand nombre de Theologiens fameux, il ne ſe trouvoit perſonne que des Jeſuites qui écriviſſent en faveur de la Conſtitution. Il ſe plaignit des Benedictins, & trouva mauvais que dans une Congregation auſſi ſavante, il n'y eût pas une ſeule plume qui prit la deffenſe de cette Bulle. Il en fit donner l'ordre; Dom Martianai & Dom Rouxel que la Cour nomma, comme les plus capables de repondre à ſes vues, s'en excuſérent. Les Superieurs Généraux des Prêtres de l'Oratoire & des Chanoines Reguliers de Ste. Geneviéve, eurent de pareils commandemens: chacun ſe diſpenſa de défendre une Conſtitution laquelle ils étoient tous réſolus de denoncer comme hérétique au futur Concile général, ſi on les pouſſoit à bout pour la leur faire recevoir par force. Le Roi lui même ne ſavoit preſque plus que penſer du déchainement de la plus grande partie du Clergé Seculier & Régulier contre cette production Ultramontaine. Cependant le Pape le preſſoit inſtamment d'emploier les derniéres voies de rigueur pour ſoumettre les têtes rebelles. Il menaçoit de priver le Cardinal de toutes ſes dignitez, & la Cour ſe prenoit à cette Eminence de l'opoſition qu'elle trouvoit dans tout le Clergé inferieur. 1715.

Ses ſoins pour la faire recevoir.

On publia même que le Roi voulant abſolument être obéï, avoit fait dreſſer à Verſailles une Déclaration par laquelle il privoit du temporel, ſans diſtinction, tous ceux qui n'accepteroient pas la Conſtitution. Il devoit lui-même ſe rendre au Parlement, y tenir ſon lit de Juſtice, & la faire enregiſtrer en ſa préſence, perſuadé que perſonne n'oſeroit y reſiſter. Deux jours auparavant il fit appeler d'Agueſſeau & Joli de Fleuri pour les prévenir. Ils lui parlérent ſur ce ſujet avec force & avec courage: l'un deux lui remontra avec reſpect, qu'on avoit déja trop fait pour cette Bulle, ſans la faire

Oppoſitions qu'il y trouve.

(1) *Voiez le Tome III. page 554.*

1715. passer en Loi; que sans toucher à ce qui regardoit la doctrine & la discipline de l'Eglise, elle insinuoit des Maximes qui détruisoient les libertez de l'Eglise Gallicane, & du Roiaume dont les Parlements sont les dépositaires; qu'en demandant au Cardinal de Noailles une acceptation pure & simple de cette Bulle, c'étoit exiger de lui qu'il violât en un jour trois sermens de fidelité qu'il avoit faits au Roi; qu'étant Cardinal & l'homme du Pape par cette qualité, il étoit très-louable de préférer les Interêts de Sa Majesté & de l'Etat à des engagemens étrangers. Le Roi sentit en lui un combat qui lui causa une alteration extraordinaire. Ceux qui le poussoient à terminer cette affaire, le portérent à ne rien changer aux mesures déja prises. Dongois Grefier du Parlement qui étoit à sa Maison de Campagne, eut ordre de se rendre à Paris, & de préparer toutes choses pour l'enregistrement. Joli de Fleuri & les autres Officiers suspects aux Molinistes, devoient être démis de leurs charges; mais le Roi tomba malade, & ne put exécuter ces projets.

Commencement de sa maladie.

Il y avoit déja quelques mois qu'il languissoit. Il aimoit à manger des figues, & elles lui avoient causé une indigestion qui, moiennant le prompt remède qu'on y aporta, n'eut point de suites. Durant le mois de Juin qu'il passa à Marli, il ne sortit presque point de son appartement. Cependant la passion des grandes entreprises ne l'abbandonnoit point; il songeoit à faire enlever les terres d'une Coline qui lui ôtoit la vue de Paris : les ordres étoient donnez pour faire venir les Troupes, & les instrumens que l'on destinoit à ce travail; & il devoit aller à Versailles, & de là à Fontaine-Bleau, pour donner le tems de l'exécuter. 1715.

Il donne l'Audience de Congé à l'Ambassadeur de Perse.

Il donna l'Audience de Congé à l'Ambassadeur de Perse; ce Ministre qui ne logeoit plus depuis quelque tems à l'Hôtel des Ambassadeurs, residoit dans une Maison de Chaillot. Il fut conduit le 13. d'Août à Versailles avec les Cérémonies accoutumées; mais, ni son Etendard, ni les Mousquetaires Persans qui l'avoient accompagné à la premiére Audience, ne parurent point à celle-ci. Il n'y eut point la même affluence de Peuple, la curiosité étoit rassasiée par un long séjour. Comme il n'avoit point voulu se servir des Carosses de Sa Majesté, il ne s'en trouva point pour le remener & une grosse pluie qu'il fit ce jour-là, l'auroit percé jusqu'aux os, s'il n'avoit pas vaincu son aversion pour les Carosses & accepté une Voiture de louage. Il partit de Chaillot peu de jours après, pour s'embarquer au Havre de Grace, sur un Vaisseau qui devoit le conduire à Hambourg.

Au Général de l'Ordre de la Croix.

Le Général de l'Ordre de la Croix, Mathias Goffin, Liégeois de Nation eut aussi Audience publique du Roi, du Dauphin, & des autres Princes. Il y fut conduit avec les mêmes Cérémonies que les Ambassadeurs.

Entrée de l'Ambassadeur de Portugal.

Le Comte de Ribeira, Lieutenant Général, & Grand Maître de l'Artillerie de Sa Majesté Portugaise, & son Ambassadeur Extraordinaire, fit son entrée publique à Paris le 18. d'Août, & se distingua par la magnificence de ses Carosses & par les Medailles d'or & d'argent que son Ecuier jetta au Peuple. Le jour de son

1714. ſon Audience publique étoit fixé au 21. mais la maladie du Roi changea cette diſpoſition.

Suites de la maladie de Louïs XIV.

Elle commença à devenir dangereuſe par de grandes douleurs, & par une extrême foibleſſe dans les jambes, dont la chair devint inſenſible. Le Samedi 24. il ſe préparoit à diner en public; mais il lui ſurvint des douleurs ſi aigues; qu'il ordonna de faire ſortir tout le monde qui étoit dans ſa chambre, & ne retint que le Maréchal de Villeroi, avec qui il reſta ſeul plus de deux heures & demie. „Je vois, *lui dit-il*, que „mon heure approche, & qu'il faut „ſonger ſerieuſement à mourir." Il ne mangea que ſa Panade & un peu de Ris. Sur les quatre heures il lui prit une fiévre violente qui ne lui permit de s'endormir que ſur les cinq heures du matin du Dimanche 25. Il ſe reveilla trois heures après & ſe trouva ſoulagé ſans fievre, & ſans douleur aux jambes. Il fit appeller le Maréchal de Villeroi qui fut enfermé demie heure avec lui. Le Duc d'Orleans entra enſuite, & le félicita ſur ſon retabliſſement, les principaux de la Cour firent éclater leur joie. Le Roi ordonna à midi qu'on ouvrît toutes les portes, & qu'on ne refusât l'entrée à perſonne pour le voir diner. Il mangea peu, & prit moins de vin qu'à ſon ordinaire. Se trouvant plus mal après le diner, il fit apeller Marêchal ſon prémier Chirurgien, à qui il montra ſa jambe & ſa cuiſſe. Elle n'avoit point de mouvement. Les autres Chirurgiens & les Médecins demandérent la permiſſion de mettre la jambe dans de l'eau dont la main ne pouvoit ſoufrir la chaleur. Le Roi ne la ſentit que lors qu'elle eut penetré juſqu'à la moelle de l'os. La Jambe étant retirée hors de l'eau, on y apperçut des taches qui étoient les indices de la Gangréne. Les diſcours des Chirurgiens & des Médecins qu'il voulut entendre, le firent tomber deux fois en foibleſſe. 1715.

Sa conſtance dans ſes maux.

Il rappela cependant toutes les forces de ſon ame, & commanda lui même de faire des inciſions; l'embaras où il les voioit, lui fit peine. *N'avez vous point de Raſoirs*, leur dit-il, *vous n'avez qu'à couper ce que vous jugerez à propos*. Son prémier Médecin lui tenoit le bras pendant cette triſte operation, & n'y remarqua aucune émotion conſiderable. On délibera ſi on lui couperoit la cuiſſe, pour arrêter le cours de la Gangréne; mais le peu d'apparence qu'on vît à prolonger ſes jours par là, ôta aux Médecins la penſée de lui faire ſouffrir cette douleur: Il ſe réſolut à la mort, & comme quelqu'un vouloit le conſoler. *Il y a plus de dix ans*, lui dit-il, *que je penſe continuellement à mourir en Roi Chrétien.*

Son attention pour l'avenir.

Comme ce jour étoit celui où l'on célébre la féte du Roi dont il portoit le nom; il demanda pourquoi les Muſiciens ne lui avoient point donné le Bouquet ordinaire. On lui répondit qu'on les en avoit empêché: *Non*, dit-il, *l'état où je ſuis, ne doit rien empêcher*. Ils vinrent & lui donnérent le Concert préparé, & il témoigna y prendre quelque plaiſir. Il n'étoit cependant occupé que du ſoin de ſe préparer à la mort, il ſe confeſſa le même ſoir, & reçut les derniers Sacremens.

Il écrivit le matin ſuivant un Mémoire qu'il fit cacheter en ſa préſence, & le remit entre les mains du

1715. du Chancelier, il lui en dicta ensuite un autre en forme de Codicile qu'il signa. Il fit venir le Duc d'Orleans qu'il déclara Regent du Roiaume, au lieu de Chef de la Regence, comme il l'avoit seulement qualifié dans le Testament. Il nomma le Duc du Maine Sur-Intendant de l'Education du Dauphin, le Maréchal Duc de Villeroi Gouverneur, & en cas d'incommodité le Duc de Villeroi, pour suppléer à son Pere dans cette charge, Saumeri & Geofreville Sous-Gouverneurs, Fleuri ancien Evêque de Frejus Précepteur, & le Pere le Tellier Confesseur. Cette derniére disposition fut changée. Il recommanda le Dauphin & le Roiaume au Duc d'Orleans.

Le Cardinal de Noailles veut le voir.

Le Cardinal de Noailles allarmé de l'Etat du Roi, écrivit à la Marquise de Maintenon, & lui marqua fortement, quoiqu'avec douceur, qu'il auroit ardemment souhaité de voir S. M. pour lui donner les derniéres marques de son attachement, & lui représenter avec une respectueuse liberté que la Conscience de Sa Majesté avoit été fort engagée par la part qu'on lui avoit fait prendre aux affaires de la Constitution *Unigenitus*. Il en fut touché & démanda aux Cardinaux de Rohan & de Bissi, „ s'ils n'avoient point été trop loin „ dans cette affaire dans laquelle ils „ n'avoit rien fait que par leur Conseil „ & par celui de son Confesseur; il „ ajouta qu'il craignoit de s'être trop „ engagé; que si cela étoit, il pou- „ voit encore y remedier," & il leur ordonna de lui déclarer s'ils n'avoient point agi par passion & par des considerations humaines. Ils lui répondirent qu'il ne devoit avoir aucune peine d'avoir suivi le Pape & les Evêques; Que pour eux ils n'avoient consulté que l'interêt de Dieu, de l'Eglise, & leur Conscience. *Mais* reprit-il, *Mr. le Cardinal demande à me voir; je l'ai toujours aimé & je n'aurois pas de repugnance à le voir.* Le Pere le Tellier aiant répondu que ce seroit détruire tout ce qui avoit été fait; le Roi ordonna cependant que le Chancelier lui écrivît de sa part une lettre obligeante. Voisin qui, quoique créature de la Maintenon protectrice du Cardinal, étoit livré à la Cabale, s'aquita mal de cet ordre, & manda au Cardinal que le Roi ne pouvoit le voir, qu'après qu'il se seroit soumis au Pape. Ainsi la bonne disposition où il étoit, fut rendue inutile. Le Mardi le Cardinal de Bissi qu'il avoit gratifié de l'Abbaïe de St. Germain des Prez au préjudice de plusieurs concurrens parmi lesquels étoit Polignac, recommença de parler de cette matiere. *J'ai fait*, dit le Roi, *tout ce que j'ai pu pour mettre la Paix entre vous: Je n'ai pû en venir à bout. Je prie Dieu qu'il vous la donne; c'est tout ce que je puis faire à présent.* Il lui dit dans une autre occasion. *Je suis de la meilleure foi du Monde. Si vous m'avez trompé, vous êtes bien coupables, car je ne cherche que le bien de l'Eglise.* 1714.

Le Confesseur s'y oppose.

Il prend congé de sa famille.

Il fit appeler le Lundi 26. les Princes & les Princesses de son Sang. Tous fondoient en larmes; lui seul d'un œuil sec, & avec une constance qui ne s'est peut-être jamais rencontrée en un si haut degré, dans un Prince que la mort va dépouiller de tout ce que le Monde a de plus brillant, lui seul leur parla sans trouble & sans émo-

1715. émotion. Il fit un bel éloge de la Duchesse d'Orleans sa belle-sœur, & dit aux autres Princesses ce qui convenoit à chacune d'elles. Le Dauphin étoit assis sur le lit du Roi. Sa Majesté lui tint un discours proportionné à son âge, & lui recommanda sur toutes choses un attachement inviolable pour la Religion & l'amour de ses Sujets. *J'ai*, dit-il, *chargé mon peuple au delà de mon inclination; mais j'y ai été obligé par de longues guerres que j'ai eu à soutenir. Aimez la paix & ne vous engagez dans aucune guerre, qu'autant que l'interêt de votre Etat & de votre Religion le demandera.* Il lui marqua ensuite les trois écueils, où lui même avoit donné; à savoir les Guerres inutiles, les Maitresses & les Dépenses immoderées pour les Bâtimens: Regrets tardifs & dont son peuple ne profita point; mais ils marquent du moins ce qu'on auroit dû attendre de lui, si les Louvois & les autres empoisonneurs, ne l'avoient pas séduit. Durant ce discours le jeune Prince le regardoit fixement, & jettoit de tems en tems de grosses larmes, sans marquer ni frayeur, ni foiblesse. La Duchesse de Ventadour sa Gouvernante, le mit à genoux au pied du lit du Roi, qui lui donna sa benediction, après quoi on le reporta dans son appartement.

Le Roi adressa ensuite la parole aux Princes & aux grands Officiers de la Couronne, *Vous avez pu voir*, leur dit-il, *quelques personnes qui pendant mon Regne se sont écartées de leur devoir pour un tems; & s'en sont repenties toute leur vie. Profitez de leur exemple & ne le suivez pas.* Il fit approcher les Officiers de sa Maison, les remercia des services qu'ils lui avoient rendus, & leur fit excuse des chagrins qu'il avoit pu leur causer: il declara ensuite qu'il se déchargeoit du soin de l'Etat sur le Duc d'Orleans, & ordonna de faire sortir tout le monde, excepté ce Prince qui demeura seul avec lui. Il lui declara ses dernieres volontez & lui recommanda les personnes qui l'avoient servi avec zele, & ceux qu'il avoit aimé. Son Altesse Roiale sortit de la Chambre fondant en larmes & ordonna à tout le monde de se retirer, ce qui donna lieu au bruit qui se répandit que le Roi étoit mort. 1715.

Un Chimiste se presenta avec un remede qu'il disoit infaillible contre la gangréne; le Roi le prit, & reposa assez bien la nuit du mercredi au jeudi & tout le jour suivant; mais après minuit il se trouva plus mal, & alla toujours en empirant jusqu'au dimanche * au matin qu'il expira à huit heures & un quart. Dès le vendredi son corps repandoit une odeur si insuportable, que le Cardinal de Rohan lui aiant fait les prieres des Agonisans, personne ne put demeurer auprès de lui que le Pere le Tellier. Aussi-tôt qu'il fut mort, le Duc de Bouillon Grand Chambellan parut sur un balcon & cria *Le Roi Louïs XIV. est mort* & ajouta trois fois: *Vive le Roi Louïs XV.* Son cœur fut porté à la maison professe des Jesuites pour reposer auprès de celui de Louïs XIII.; ses entrailles furent envoiées à l'Eglise de Notre-Dame. L'infection du Corps ne permit pas de le garder quarante jours selon l'usage, & dès le 9. de Septembre on le

Sa mort.

* *Le 1. de Septembre.*

1715. le porta à St. Denis. Ainsi finit le plus long Règne dont l'Histoire ait conservé le souvenir, le plus fecond en grands Evenemens, & le plus glorieux qui fut jamais, sans les taches que j'y ai remarquées. On fixe l'époque de la grandeur des Romains 1715.
sous le Regne d'Auguste; il est à croire que la Posterité regardera le Regne de Louïs le Grand comme l'époque de la gloire de la Monarchie Françoise.

F I N.

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans les Tomes II. & III. *de* L'HISTOIRE DE FRANCE *Sous le Regne de* LOUIS XIV.

A.

Académies *de Gardes-marine & de Cadets instituées en France* 31. *conditions requises pour y être receu* 32.

Academie (*l'*) *Françoise, son Dictionnaire, & Eloge qu'on fait de cet ouvrage* 232.

Académie (*l'*) *des Sciences: son premier Etablissement renouvellé* 406. *Quatre sortes d'Académiciens composoient cet illustre Corps* 407. *Jours qu'ils devoient s'assembler chaque semaine, & combien d'heures doit durer chaque Séance* ibid. *Quand & où s'en fit la première Ouverture.* ibid. *L'Abbé Bignon y présida, & représenta en peu de mots la manière dont les Matiéres y devoient être traitées* ibid.

Académie (*l'*) *des* Inscriptions & Medailles, *son origine* 519. *Réglement nouveau pour la rétablir* ibid.

Académie *établie à Caën* 520.

Academie *Roiale des Sciences établie à Montpellier* 662.

Agricola, *General Romain, sa Modestie dans ses victoires* 198.

Agy-Ali, *Officier du Roi d'Ethiopie, vient au Caire; sujet de son voiage* 403. *Il y aporte de son Païs pour une grosse somme de poudre d'or, de Civette, &c.* 164.

Aimar (*Jaques*) *autrement* Homme de Lion, *inventeur de la Baguette divinatoire, reconnu pour un veritable imposteur* 184.

Aire *Prise par les Alliez* 795.

Alban, (*le Duc de Saint Envoié Extraordinaire du Roi Guillaume vers Louïs XIV. au sujet du Mariage du Duc de Bourgogne* 351.

Albani (*Jean François*) *est élu Pape & prend le nom de Clement XI.* 490. *Voiez* Clement. XI.

Albemarle (*le Comte de*) *est défait à Dénain* 838. *Justifie sa conduite* ibid.

Albert, *Grand Maître de l'Ordre Teutonique sécularise la Prusse, & la fait ériger en Duché héréditaire* 485.

Alcantara *reprise par les Espagnols* 693.

Alcira *est reprise par les Espagnols* 704.

Alexandre VIII. (*le Pape*) *le Roi de France lui rend Avignon & suspend la querelle pour les Franchises* 108. *se brouille avec le Roi sur d'autres choses plus importantes* 131. *moïens d'accommodement proposez* 132. *sa mort qui laissa l'accommodement imparfait* ibid. *avant sa mort il avoit dressé une Bulle contre les Prelats de l'Assemblée de* 1682. *contenu de cette Bulle* 154. *raisons pour lesquelles il en differa la publication* ibid. Innocent XII. *lui succede* 156. *Voiez* Innocent XII.

Alger *Bombardé* 33. *Bombardé une seconde fois* 34.

Algeriens (*les*) *envoient des Ambassadeurs pour demander la paix* 56. *Bombardez par le Maréchal d'Estrées* 82. *s'humilient & demandent la Paix* ibid. *sont batus par les Armateurs François* 106. *l'Inscription de la Lettre de leur Divan à l'Amiral Russel, & leur protestation de se joindre aux Confederez contre la France* 233. *leur Ambassade en France & quel en est le motif* 286, 287.

Alleurs, (*le Marquis des*) *Envoié de France à la Cour de Berlin, passe de cette Cour à celle de l'Electeur de Cologne en la même qualité* 482. *ses offres à la Cour Palatine* 443.

Alliance (la Grande) Extrait de ce Traité 512.

Alliez (les) marchent vers Madrid 689. quelques Grands se joignent à eux 690. ils se rendent maîtres de la Sardaigne & de Minorque 754.

Almanza (Bataille d') entre le Duc de Berwick & le Comte de Galloway, & le Marquis das Minas 700, & suiv. déroute des Alliez 701. leur perte ibid. Suite de cette victoire 702, & suiv.

Allodiaux (les Biens) & mobiliers de Madame la Duchesse d'Orleans; ce que c'est 344.

Ambassades 415, De Savoye 430.

Ambassadeur de France à Constantinople. Sa fierté sur le Cérémonial de l'Audience aprouvée du Roi 430. Autres occasions où les François se distinguent à la Cour Ottomanne 431. Cet Ambassadeur ne laissa pas de demeurer à Constantinople pour y continuer ses Fonctions ibid.

Ambletuse, Port de mer sur la Manche: singularité qu'on en dit 13.

Amelot, Ambassadeur de France en Espagne assemble les Grands, à quel Sujet 689.

Amelot de la Houssaie Auteur celebre, son Eloge 695.

Andoul, son traité de l'origine de la Regale condamné par le Pape & par le Parlement 806.

Angleterre (Revolution d') 86. ce qui y donne lieu 87. Voiez aussi Jaques II. negocie secrettement la paix avec la France 809, 810 recherche la conduite de ceux qui ont commandé en Espagne 809. signe les preliminaires d'une Paix particuliere avec la France 820. voiez Anne. I.

Anglois (les) s'emparent de St. Christophle 129.

Angola; Monstre singulier aporté de là à Londres 354.

Anjou (le Duc d') second fils du Dauphin, sa naissance 34. appellé à la Couronne d'Espagne par le Testament du feu Roi 451, & suiv. Demandé par les Régens du Roiaume pour leur Roi 456. & accordé ibid. Déclaré Roi d'Espagne par le Roi son Grand Pére, & traitté comme tel 459. Harangues faites là-dessus à ce jeune Prince ibid. Avis que lui donne son Grand Pere ibid. L'Ambassadeur d'Espagne le saluë en mettant les genoux en terre, & prononce en se relevant des paroles qui marquoient sa joie ibid. Le Duc d'Anjou reconnu Roi d'Espagne par les Etats Généraux 464. Son départ pour l'Espagne 469. Il passe par Bordeaux, où il est reçu magnifiquement ibid. Il se sépare dans l'Ile des Faisans d'avec les deux Princes ses Fréres, qui l'avoient accompagné jusque-là 471. Usage qu'il fait de l'argent que la Régence d'Espagne lui avoit envoié pour les fraix de son voiage ibid. Ce jeune Monarque en quittant ses deux Fréres est laissé entre les mains des Seigneurs Espagnols ibid. Et alla coucher à Iron, premiére Place de ses Etats 472. Comment il y est servi, & les Livrées de ses Officiers ibid. De là il se rend à Buen-Retiro, où le Cardinal Porto-Carréro le reçoit ibid. Tient Conseil, fait ses Dépêches & nomme les principaux Officiers de sa Maison ibid. Sur sa route il écrit à la Reine, Veuve du feu Roi, pour la prier de s'éloigner de Madrid; & pourquoi 473. Il exile & prive de leurs Emplois divers Seigneurs qui lui étoient suspects ibid. Il fait son Entrée à Madrid 474. Exemple de sa clémence ibid. voiez Philippe V.

Anne I. est proclamée Reine de la Grande Bretagne 521. entre dans le plan de son predecesseur ibid. fixe le jour & le lieu du Congrès 821. ses demandes specifiques au Congrès d'Utrecht 828. elle oblige Philippe V. de renoncer à la Couronne de France 832.

Année (Abregé de l') 1698. page 350. de l'année 1699. page ibid. De celle de 1700. page ibid. De celle de 1701. page 351.

Année 1680. ses Evenemens renfermez depuis la page 5. jusqu'à la 20. ceux de l'année 1681. depuis la page 20. jusqu'à la 25. ceux de l'année 1682. depuis la page 25. jusqu'à la 34. ceux de l'année 1683. depuis la page 34. jusqu'à la 51. ceux de l'année 1684. depuis la page 51. jusqu'à la 57. ceux de l'année 1685. depuis la page 57. jusqu'à la 67. ceux de l'année 1686. depuis la page 67. jusqu'à la 71. ceux de l'année 1687. depuis la page 71. jusqu'à la 76. ceux de l'année 1688. depuis la page 76. jusqu'à la 95. ceux de l'année 1689. depuis la page 95. jusqu'à la 108. ceux de l'année 1690. depuis la page 108. jusqu'à la 133. ceux de l'année 1691. depuis la page 133. jusqu'à la 160. ceux de l'année 1692. depuis la page 160. jusqu'à la 178. ceux de l'année 1693. depuis la page 178. jusqu'à la 206. ceux de l'année 1694. depuis la page 206. jusqu'à la 226. ceux de l'année 1695. depuis la page 226. jusqu'à la 260. ceux de l'année 1696. depuis la page 260. jusqu'à la 302. ceux de l'année 1697. depuis la page 302. jusqu'à la 349. ceux de l'année 1698. depuis la page 349. jusqu'à la 377. ceux de l'année 1699. depuis la page 377. jusqu'à la 420. ceux de l'année 1700. depuis la page 420. jusqu'à la 462. ceux de l'année 1701. depuis la page 462. jusqu'à la 520. ceux de l'année 1702. depuis la page 520. jusqu'à la 556. ceux de l'année 1703. depuis la page 556. jusqu'à la 587. ceux de l'année 1704. depuis la page 587. jusqu'à la 630. ceux de l'année 1705. depuis la page 630. jusqu'à la 662. ceux de l'année 1706. depuis la page 662. jusqu'à la 695. ceux de l'année 1707. depuis la page 695. jusqu'à la 727. ceux de l'année 1708. depuis la page 727. jusqu'à la 758. ceux de l'année 1709. depuis la page 758. jusqu'à la 786. ceux de l'année 1710. depuis la page 786. jusqu'à la 809. ceux de l'année 1711. depuis la page 809. jusqu'à la 822. ceux de l'année 1712. depuis la page 822. jusqu'à la 847. ceux de l'année 1713. depuis la page 847. jusqu'à la 868. ceux de l'année 1714. depuis la page 868. jusqu'à la 881. ceux de l'année 1715. depuis la page 881. jusqu'à la fin de cette Histoire.

Antechrist (l') Bruits ridicules repandus à ce Sujet 723, & suiv.

Apopléxies fréquentes 486.

Appartemens chez le Roi 34.

Archevéque (l') de Paris, Harlai-Chanvalon, sa mort 258. ce qui l'empêche d'être Cardinal ibid. Louis Anthoine de Noailles lui succéde ibid.

Arci (le Marquis d') sa mort 208.

Armée des Confederez sur le Rhin 112. celle que la France lui oppose 113. la campagne finit sans qu'on entreprît rien de part ni d'autre ibid.

Arragon (le Roiaume d') est reconquis par les Espagnols 702.

Arrêt

Arrêt *du Conseil d'Etat pour diminuer les Droits d'Entrée.* 406. *Et un du Parlement pour la Police des grains* ibid. *Autre Arrêt du Conseil d'Etat au sujet des Monnoies* 426. *Autre encore pour le même sujet* 428. *du Parlement qui condamne un livre d'un Archevêque Espagnol sur le temporel des Rois* 260. *autre Arrêt en faveur de l'Episcopat contre l'exemption* 282, 283.

Arrêts *&* Edits *pour borner le commerce des Anglois en France* 517. *contre le Luxe* 519. *Voiez* Edits.

Armorial *& création des maitrises pour connoître des Armoiries* 288.

Armoiries (*l'Edit des*) *& son preambule* ibid. *mecontentemens qu'il cause* 289.

Arnaud (*l'Abbé*) *laisse tous ses Biens aux Pauvres en mourant* 418.

Asfeldt (*le Chevalier d'*) *reprend Xativa* 703. *& Alcira* ibid. *se resaisit de Denia* 704. *& d'Alicante, dont il arrête la garnison par represailles* 754.

Asoph *enlevé aux Turcs par les Moscovites* 378.

Assemblée *du Clergé dont est élu Président l'Archevêque de Rheims* 436. *Sa Harangue au Roi pleine de flatterie* ibid. *Ce qu'il y dit à la louange du Clergé* ibid. *Ce qu'il y remarque de la Condamnation du Livre de l'Archevêque de Cambrai, & de la conduite qu'on doit tenir envers les Nouveaux-Réunis* ibid. *&* 437. *Don gratuit de cette Assemblée du Roi, qui en remet une partie* ibid. *Voiez* Clergé.

Astorga (*le Marquis d'*) *vient recevoir la Reine d'Espagne au nom du Roi son maitre* 4.

Asturies (*le Princes des*) *sa Naissance* 718. *ceremonies de son Baptéme* 721.

Ath *assiégé par les François* 305. *capitule* 306. *Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris pour en faire chanter le* Te deum ibid. *se rend aux Alliez* 686.

Athlone *siege de cette ville* 150. *sa reduction* ibid.

Avalos (*Cesar d'*) *sa conjuration à Naples* 508. & suiv. *il se forme un parti considerable* ibid. *la Conjuration est découverte* 510. *sa fuite* 511.

Avaux, (*le Comte d'*) *Ambassadeur de France. Memoire qu'il présente aux Etats Généraux sur l'affaire de l'acceptation du Testament de Charles II.* 462. *Second Mémoire du même, ce qu'il contient* 463. & suiv. *L'effet de sa Négociation* 464. *Voiez aussi les* Etats Généraux, *&* Louïs XIV. *Le Roi son Maitre lui ordonne de renouër ses Conférences avec les Etats Généraux, en levant la la difficulté qui les avoit interrompues* 476. *Elles n'eurent aucun effet, & pourquoi* 477. *Audience qu'il eut du Roi Guillaume à la Haye* ibid. *Son rapel* ibid. *Mémoire qu'il présente aux Etats Généraux en prenant son Audience de Congé* ibid. *La Réponse qu'ils y font* 479. & suiv. *Voiez aussi les* Etats Généraux. *Il reçoit du Roi de nouveaux ordres de partir incessamment, qu'il notifia aux Etats Généraux en prenant congé d'eux, & les remerciant de toutes les honnêtetez qu'il en avoit reçues* 480. *Reflexion sur deux autres Mémoires qui lui furent présentez, contenant une espèce de Plan de Paix Générale qu'il envoie au Roi* 487. *Mais il n'en eut point de réponse: ce qui marque qu'ils ne furent point goutez à la Cour de France* ibid.

Aubeterre (*le Chevalier d'*) *entre dans la Cerdagne Espagnole, ce qu'il y exécute* 343.

Auguste (*l'Empereur*) *envoia en depôt son Testament chez les Vestales* 881.

Auguste, *Electeur de Saxe, élevé sur le Thrône de Pologne: son Envoié Extraordinaire en France, & le Discours qu'il tient au Roi* 358. *Difficultez qu'il eut à essuier pour faire reconnoître sa Roiauté au préjudice du Prince de Conti, qui avoit toûjours ses Partisans, & à leur tête le Cardinal Primat* 359. & suiv.

Avignon *saisi diverses fois par la France & rendu ensuite* 82.

Aumont (*le Duc d'*) *sa mort* 624.

B

BAde (*le Prince de*) *ne peut être forcé dans ses Retranchement par le Dauphin* 186. & suiv. *Chasse les François du Wirtemberg* 187. *Son voiage à Londres & les honneurs qu'il y reçoit* 208. *Commande l'Armée des Confédérez sur le Rhin* 216. *En oposition au Maréchal de Lorges qui commande celle de France* ibid. *Ces deux Généraux s'observent l'un l'autre sans presque rien entreprendre* ibid. *L'année suivante les mêmes Généraux* ibid. *& la même succès* 217. *En 1696. ce qu'il fait sur le Rhin* 239. & suiv. *assiége Landau* 547. *refuse aux Dames de sortir de la Ville* ibid.

Bade (*la Famille des Marquis de*) *comprise dans la Paix de Ryswyk* 343.

Baguette *Divinatoire, merveilles qu'on en dit* 184. *attribuées au Démon* ibid. *L'imposture en est découverte* ibid.

Baillet (*Adrien*) *son Eloge* 695.

Balie. *C'est ainsi que les Siamois nomment la Langue de leurs Savans* 67. *Elle a ses regles & ses inflexions comme celles de l'Europe, & ils écrivent aussi de la gauche à la droite* ibid.

Baluse *son exil & son Eloge* 797.

Bankok, *Petite Ville de Siam, où les François furent assiégez avec leur Général* 80. *Leur bravoure les sauve* ibid.

Banqueroutes *fameuses* 818.

Bar (*le Duché de*) *doit Hommage à la Couronne de France* 411. *Le Duc prétend envain s'en exempter* ibid. *Arrêt du Parlement à ce sujet* 412. *Le Roi veut que le Duc lui rende Hommage en personne* ibid. *Erection de ce Duché* ibid. *Cérémonie de l'Hommage* 413.

Barbesieux: (*le Marquis de*) *sa mort, & à qui ses Charges sont données* 487.

Barcelône: *Bombardement de cette Place* 148. *Et de plusieurs autres Villes d'Espagne* 149. *assiégé par Terre & par Mer, la Tranchée ouverte* 307. *Difficultez du Siége* 308. *On capitule enfin* 310. *insulté par les Alliez* 612. *pris par les mêmes* 654. *assiégé par Philippe V.* 665. & suiv. *secouru par la Flotte* 667. *assiegé par le Duc de Berwick*, 875. *se rend à discretion* 876.

Barclai (*l'Amiral*) *se signale par des Bombardemens* 252. & 255.

Barré *Resident de France en Hollande, son Mémoire* 521. *reponse des Etats Generaux à ce Mémoire* 522.

Barreuth (*le Margrave de*) *se retire à l'approche du Maréchal de Villars* 706. *ramene l'Armée sur le Rhin* 708. *veut conserver le Generalat* ibid. *consent enfin à s'en démettre* 715.

Bart: (*le Capitaine*) *Ses Exploits* 221. & 281. *sa mort, son Eloge* 555.

Baudran: (*l'Abbé*) *sa mort* 439.

Baviére (*l'Electeur de*) *sollicité d'entrer dans une étroite Alliance avec la France, à quelle condition & dans quelles vûes* 19. *Ces sollicitations n'ont point d'effet, & pourquoi* ibid. *Il se distingue dans la Bataille contre les Turcs qui assiégeoient Vienne* 44. *Eloge qu'en fait le Roi Guillaume* 197. *Capitule pour la prise de Namur, qui se rend au Roi Guillaume, & on signe la Capitulation* 240. *persiste à demander la Neutralité* 549. *se saisit de la Ville d'Ulm* 550. *ses efforts pour retablir l'association des Cercles* ibid. *mouvemens de ses troupes* 555. *obstacles qu'il rencontre* ibid. *sa conduite est desavouée par la Diéte* ibid. *il défait le General Schlick* 558. *s'empare de Ratisbonne & défait le P. d'Anspach* ibid. *est joint par le Marechal de Villars* 559. *se jette dans le Tirol* 571. *se retire* ibid. *défait le Comte de Stirum* ibid. *prend les Villes d'Augsbourg & de Passau* 599. *l'Empereur tâche de le détacher de la France* 601. *il voit ravager son Pais par les Imperiaux* 602. *reçoit un renfort de Tallard* 604. *qui le joint lui-même* ibid. *perd la Bataille de Hochstedt* 605. *va aux Pais-bas* 623. *prend Huy* 655. *se rend maître de Liége* ibid. *leve le Siége de la Citadelle* 656. *sa maladie* 684. *son triste état* 686. *l'Electeur de Cologne & lui sont mis au Ban de l'Empire* ibid. *diference de la conduite des Empereurs Leopold & Joseph à cet égard* ibid. *Ceremonies de cette proscription* 688. *ses Enfans appellez fils du Comte de Witelsbach* ibid. *Protestation de quelques Princes contre cette proscription* 697. *il propose en* 1706. *de la part du Roi des conferences pour la Paix* 692. *commande sur le Rhin en qualité de Generalissime* 729. *il passe en Flandres* 747. *assiége Bruxelles* ibid. *leve le siege* ibid. *lui & l'Electeur son Frere demandent à être admis à l'Election de l'Empereur* 813. *les Electeurs de Baviere & de Cologne sont retablis* 870.

Baviére (*le Prince Clément*) *élu Evêque de Liége* 210.

Baviére (*le Prince Electoral de*) *nommé par le Testament du Roi d'Espagne pour Successeur à tous ses Etats* 390. *La mort de ce jeune Prince rend le Testament nul* 392. *Effets que produisit sa mort dans les Cours de France & de Madrid* ibid. & 393. *L'Electeur son Pere, après la mort du Roi d'Espagne, qui avoit institué le Duc d'Anjou pour son Successeur, se déclare pour la France, & par quel motif* 467. & 468. *La Lettre que Louis XIV. lui écrit* ibid. *Son départ de Bruxelles pour se rendre à Munich.* ibid.

Baviere (*le Duché de*) *est ravagé par les Imperiaux* 602. *qui s'en emparent* 621.

Bay (*le Marquis de*) *assiége & prend Castel-Rodrigo* 719. *sa victoire à Gudina* 766.

Bayle (*Pierre*) *son Eloge* 695.

Béate *fustigée* 786.

Beauvilliers (*le Duc de*) *Gouverneur des trois Enfans de France* 106.

Bellefonds: (*le Marechal de*) *Sa mort.* 208.

Bénédictins (*les*) *s'emparent des Cures, & en abusent* 68. *Réglemens faits contre eux pour ce sujet en divers tems, & par divers Conciles* ibid. *Et en dernier lieu par un Edit de Louïs XIV.* ibid.

Bénéfices (*la pluralité des*) *toujours blamée, & toujours soufferte* 231.

Beringhen (*le Marquis de*) *est enlevé entre Paris & Versailles par un parti des Alliez* 698. *est recous sur la Frontiere* 699.

Berlo (*le Comte de*) *tué à la Bataille de Fleurus* 114.

Berri: (*le Duc de*) *sa naissance* 69. *se blesse à la chasse* 609. *son mariage avec Mademoiselle d'Orleans* 793. *il fait la Campagne de* 1708. 729. *il blesse par malheur le Duc de Bourbon* 832. *sa mort* 873.

Berri (*la Duchesse de*) *accouche d'une Princesse qui meurt aussi-tôt* 818. *d'une autre Princesse qui meurt le lendemain* 874.

Berwick (*le Duc de*) *laissé en Irlande après le départ de Jaques II. de Tyrconel & Lauzun* 128. *succede au Marechal de Villars dans les Sevennes* 513. *prend Nice* ibid. *se rend à Madrid* 696. *gagne la Bataille d'Almanza* 700. *est fait Lieutenant General du Roiaume d'Arragon* 704. *Maréchal de France* ibid. *Gouverneur de Limosin* 729. *commande sur le Rhin* ibid. *passe en Flandres* 736. *se joint au Duc de Bourgogne* 738. *commande en Dauphiné* 1711. 814. *reduit la Catalogne* 874.

Bethune *prise par les Alliez* 795.

Billets de monnoie *introduits dans le commerce* 695. *Edit à cette occasion* 696.

Blangis (*Bataille de*) *ou de Malplaquet* 776.

Boham *engagé au service de Tékéli. Contes qu'on fait de ses entretiens avec le Roi & le P. de la Chaise* 42.

Boileau-Despreaux (*Nicolas*) *son Eloge* 818.

Boine (*la Bataille de la*) *en Irlande* 125. *Gagnée par le Roi Guillaume* 126.

Boisselot *à qui la defense de Limmerick avoit été confiée: ce qu'il répond à la sommation qu'on lui fait de se rendre* 128. *sa mort* 373.

Bombardemens *de diverses Places de France* 223. & suiv. & 254. & suiv. *Horreur qu'on doit avoir de ces cruelles exécutions* 282.

Boniface VIII. *Instituteur du Jubilé* 422. *En quel équipage il parut dans cette Cérémonie* ibid. *Selon ce Pape il ne se devoit célébrer que tous les cent ans* ibid. *Depuis différens Papes l'ont réduit à moins d'années* ibid.

Bonne. *Prise de cette Place par les Confédérez* 105. *Prise de la même Ville par les Alliez* 567.

Bonrepaux, *Ambassadeur de France en Hollande* 355. *Fait son Entrée Publique à la Haye* 356. *Son Discours aux Etat Generaux lors de son Audience* ibid.

Bonzi (*le Cardinal de*) *sa mort* 585.

Bordage (*le Marquis du*) *tué au Siége de Philipsbourg* 94.

Bossuet (*Jacques Benigne) Evêque de Meaux, sa mort* 629.
Bouchain *est repris par les François* 843.
Boucherat *élu Chancelier de France* 67. *sa mort, & son éloge* 418.
Bouflers (*le Maréchal de) se jette dans Namur lorsqu'elle est assiegée par le Roi Guillaume* 236. *Capitule pour la rendre avec tous les Châteaux, & signe la Capitulation* 274. *Arrêté après être sorti avec la Garnison par ordre du Roi Guillaume, & pourquoi* 243. & suiv. *Est mis en liberté* 244. *Ses liberalitez aux Officiers qui l'escorterent jusqu'à Dinant* ibid. *Les honneurs & les récompenses qu'il reçoit de la Cour, aussi bien que divers autres Officiers* ibid. *Les Conférences entre lui, & le Comte de Portland au sujet de la Paix* 307. *gagne la Bataille d'Eckeren* 569. *est assiegé dans Lille* 737. *fait une belle defense* ibid. & suiv. *il se prepare à soutenir l'Assaut general* 745. *Flechi par les Bourgeois il rend la Ville* ibid. *civilité du Prince Eugene envers lui* ibid. *sa reponse genereuse à ce Prince* 750. *il capitule* ibid. *honneurs qu'il reçoit des Alliez* ibid. *Belle retraite qu'il fait à la Bataille de Blangis* 776. *sa mort* 818.
Bouhours (*le Pere) Jesuite, son éloge* 556.
Bouillon: (*la Duchesse de) accusée de poison, brave ses Juges* 11.
Bouillon: (*le Cardinal de) sa dispute avec le Chapitre de Liége* 210. *comme Doïen des Cardinaux, fait l'Ouverture du Jubilé* 422. *Description de cette Ceremonie* ibid. & suiv. *Marteau emploïé pour faire l'ouverture de la Porte Sainte* 423. *Le Cardinal qui avoit officié en la place du Pape, qui étoit malade, pretendit que ce Marteau lui apartenoit* ibid. *Ce qu'il en fit* ibid. *Sa sortie de France* 796. *sa lettre au Roi* ibid. *precedures contre lui* ibid.
Bordeaux, (*le Parlement de) qui avoit été transferé à Condom, rétabli en son lieu* 112.
Bourbon (*Louïs III. Duc de) sa mort* 793.
Bourdalouë (*le P.) celebre Predicateur, sa mort* 630.
Bourgogne (*la) ses diverses Révolutions* 32. & suiv.
Bourgogne (*le Duc de) sa naissance* 32. *Son Contract de de Mariage avec la Fille ainée du Duc de Savoye signé.* 277. *Leur premiere entrevûe* ibid. *La Celebration de leur Mariage* 315. *Réjouïssances pour les Noces* 316. *Les soins que le Roi prend de son instruction* 364. *Les Mémoires de ce jeune Prince qu'on a trouvez depuis sa mort lui font honneur* ibid. *Moïens que le Roi imagine pour lui aprendre le métier de la Guerre* ibid. & suiv. *Consommation de son Mariage* 416. *Le Roi lui fait ôter le Telemaque, & lui en defend la lecture* ibid. *Beau Discours que lui fait l'Evêque de Nismes comme il passoit par cette Ville* 472. *prend le vieux Brisack* 572. *est fait Chevalier de St. Louïs* 584. *commande en Flandres en qualité de Generalissime* 729. *envoie un detachement qui prend la Ville de Gand* ibid. *fait surprendre Bruges* ibid. *marche pour couvrir cette conquête* 730. *livre la Bataille d'Oudenarde* 732. *sa retraite* 736. *fait divers mouvemens pour degager Lille* 738. *on le soupçonne de jalousie envers Philippe V.* 751. *se reconcilie avec le D. de Vendome* 793. *devient Dauphin* 811. *son Eloge, sa mort* 830. *Sa pompe funebre* 831.
Bourgogne (*la Duchesse de) son Eloge* 828. *sa mort* 829.
Bourlie (*l'Abbé de la) ses intrigues* 563.
Boyer, *de l'Academie Françoise; sa mort, & à quel âge* 373.
Brandenbourg (*l'Electeur de) presse l'Empereur d'entendre à la Paix avec la France* 37. *Sa mort & son eloge* 95.
Brandebourg: (*l'Electeur de) ses Troupes se signalent au Siege de Namur* 345. *Sa Reponse à la Lettre du Duc de Savoye sur le Traité qu'il avoit fait avec la France* 265. *Ce qui fut réglé à la Paix de Ryswyck sur ce qui concerne l'Electeur* 343. *se fait couronner Roi de Prusse* 482. *Il rapelle son Ambassadeur de la Cour de France* ibid. *Ceremonies de son Sacre, & de sa Proclamation* 84.
Brefs. *Trois Brefs du Pape envoiez en France le brouillent avec le Roi* 24 *Renvoiez à l'examen du Clergé* 25. *Comment il y procede & prend le Parti du Roi contre le Pape* ibid. *l'Acte qu'il en dresse porté au Roi* 26. *Reglement qu'il fait sur le Droit du Pape, & sur celui des Rois* ibid. *Voiez aussi* Régale.
Brest: (*la Ville de) son Port est perfectionné. Le Roi la fait fortifier* 79.
Bretagne (*le Duc de) sa naissance* 608. *rejouïssances à ce sujet* ibid. *sa mort* 641. *sa pompe funébre* ibid.
Bretagne (*le II. Duc de) sa naissance* 699. *sa mort* 830.
Bretonvilliers: (*le President) sa mort & son âge* 439.
Brihuega (*Siege de*) 802. *huit Bataillons & huit Escadrons Anglois y sont faits prisonniers* ibid.
Briord, (*le Comte de) Ambassadeur de France en Hollande. Son Discours aux Etats Generaux sur le sujet de son Ambassade* 461. *Ne leur peut faire illusion, mais ils dissimulent* 462. *sa mort* 585.
Brionne (*le Comte de) sa mort* 846.
Brinvilliers (*la Marquise de) grande Empoisonneuse; son suplice* 10.
Brisach: *Chambre qui y est établie pour les Réünions* 16. *Voiez* Chambres.
Bristol (*l'Evêque de) Voiez* Robinson.
Broissiere, (*la) Architecte du Roi, & habile Graveur; sa mort* 440.
Brousson, (*Mr.) Ministre, arrêté pour avoir prêché* 375. *On lui fait son Procès, & à quel suplice il est condamné, & comment il le subit* ibid. & 376. *Effet que son martyre produisit dans l'esprit des Spectateurs, & du Bourreau même* ibid. *Preuves qu'il n'avoit point prêché la rebellion, mais l'obéissance au Roi* ibid.
Busonde, *General François commis au Siége de Coni: Sa faute & sa disgrace* 136. & 137.

C.

CAffé, *originaire d'Egypte, d'où il est passé en Arabie* 405.
Caire; *Lettre d'un Missionnaire venuë de là* 402. *La grandeur de cette Ville* ibid. *Autre Lettre venuë du même lieu,*

lieu, ibid. & 403. *Autre encore venuë du même endroit qui contient le succès du voiage du Médecin Poncet pour la guérison du Roi d'Ethiope* ibid. & 404.
Calais *en* 1694. *bombardé* 224. *une seconde fois* 225. *Et en* 1696. *encore une troisième fois* 280.
Calcinato (*Bataille de*) *perduë par les Imperiaux* 672.
Calendrier *de Grégoire XIII. accepté*, *&* *quand*, *par la plûpart des Etats Protestans* 420.
Calliéres: *Ses Négociations pour la Paix* 273. *Son voiage en Flandres par ordre du Roi pour les continuer* 295. *Il en écrit à Monsieur Dykvelt* ibid. *Fait l'ouverture des propositions du Roi pour la Paix* ibid.
Camaret, *Descente qu'y font les Anglois* 222.
Cambout de Coislin (*le Cardinal du*) *Grand Aumonier de France & Evêque d'Orleans*, *sa mort* 695.
Cambrai (*L'Archevêque de*) *son Livre sur* la Vie intérieure *condamné par des Prélats* 395. *Examiné à Rome* ibid. & 396. *Condamné par une Bulle du Pape*, *qui écrit en même tems à ce Prélat pour le féliciter de sa soumission au jugement porté contre son Ouvrage*, *& pour le consoler* 396 & 397. *Les Evêques qui en avoient sollicité la Condamnation à Rome*, *agissoient en cela contre leurs propres Droits* ibid. *Le Parlement prend leur Parti contre la Bulle. Comment & avec quelle modification les Prélats la reçoivent* ibid. *Ce qu'on doit juger de la soumission du Prélat condamné* ibid.
Camisars (*origine de ce nom*) 568.
Campagne *de* 1691. *Abregé de cette Campagne* 133. *Les Opérations en commencérent en Piémont* ibid.
Campagnes *en* 1695. *dans les Païs-Bas* 234. & suiv. *En Catalogne* 245. & suiv. *Sur le Rhin* & suiv. 249.
Campagne de 1696. (*Les preparatifs de la*) *de toutes les Puissances qui sont en Guerre* 261 & suiv. *La Campagne de Flandre où il ne se fait rien de considérable* 265 & suiv. *Sur le Rhin.* 269 & suiv. *Les François avant que d'entrer en Quartier d'Hiver font une entreprise qui ne leur réüssit pas* 273. *Celle de Catalogne. Le Duc de Vendôme y commande de la part de la France* 274. *Ce qu'il y exécute* ibid. & suiv. *Entre en Quartier d'Hiver* 275.
Canete (*prise de*) *par les Imperiaux* 504.
Capitation (*L'Edit de la*) 229. & suiv. *On a vû des exemples de ce Tribut*, *& c'est encore aujourd'hui la Taille des Turcs* 230. *Bon mot de Patin là-dessus* ibid. *Comment le Roi en use envers le Clergé à ce sujet* ibid. *Sa promesse de la faire cesser après la Paix* ibid. *est renouvellée en France* 485.
Capitulat de Milan (*le*) *est renouvellé entre Philippe* V. *& les Suisses* 695.
Capucins (*les*) *leur General va à l'Audience du Roi* 607.
Caraman (*le Comte de*) *commandant à Menin capitule avec les Alliez* 685.
Carlowits, *où se traite la Paix entre les Turcs & les Chrétiens* 380. *Concluë fort promptement* ibid. *Les plus grandes difficultez viennent du côté des Vénitiens* 381. *Signée par les deux Empereurs* ibid. *Les Turcs refusent de livrer Tékeli* ibid. *Par le Traité les Moscovites conservent Asoph* 381. *Celui des Vénitiens & son contenu* ibid & suiv.
Carmagnole. *Siége & prise de cette Place* 136. *Reprise sur les François par le Prince Eugéne* 138.
Carnaval de Venise, *Comédie jouée à Paris* 156.
Carousel *à Versailles* 60. *Autre Carousel* 69.
Carpi (*Bataille de*) *entre le Prince Eugène & St. Fremond* 499.
Cartagéne, *reprise par les Espagnols* 693.
Cartel *pour l'échange des Prisonniers en Espagne* 699.
Cas de Conscience, *histoire des troubles excitez à son occasion* 630 & suiv.
Casal *se soumet à la France*, *& reçoit ses Troupes pour Garnison* 20 & 24. *Quelles en furent les suites* ibid. & suiv. *assiégé par le Duc de Savoye* 234. *pris* 235. *Conditions de la Capitulation* ibid. *Les François disoient qu'ils ne perdoient rien en perdant cette Place* ibid.
Cassini *fameux Astronome* 846.
Castel-David (*prise de*) *par les Espagnols* 614.
Castel-follit, *assiégé & pris par le Duc de Noailles* 214. *Cette Place est démolie par les François* 248.
Castel-Rodrigo *repris par les Espagnols* 719.
Castiglione delle Stivere *repris par les François* 534.
Catalogne: *Hostilitez qui s'y exercent entre les François & les Espagnols* 245. *Divers Combats qui s'y donnent* 247. & suiv. *se soumet Alliez* 654. *est évacuée par les Alliez* 847. *est reduite sous la domination de Philippe* V. 575.
Catinat: *ses exploits en Piémont* 134. & suiv. *Il assiege Montmélian en Savoie. Et l'emporte* 138. *Il ne peut empêcher l'irruption du Duc de Savoye en Dauphiné* 176. *Les ordres que donne ce Général après la retraite des Ennemis* 177. *Les soins qu'on prend de soulager ceux qui avoient souffert de cette irruption* 178. *Sa Campagne & ses exploits en Piémont* 200 & suiv. *Son Armée & celle du Duc de Savoye en présence* 201. *Dispositiondes deux Armées* ibid. *Gagne la Bataille de la Marsaille* 202. *Ce qu'il fait après cette Bataille*, *& les ordres qu'il reçoit du Roi par la Lettre que Sa Majesté lui écrit*, *d'offrir la Paix au Duc de Savoye* 203 & 204. *Mouvemens de son Armee contre le Duc* 218. *Son habileté tient les Ennemis en échec* 219. *La Compagne finit* 220. *En* 1696. *Catinat en veut à Turin* 262. *Le bruit s'en répand* 293. *Sa Lettre au Duc de Savoye* ibid. *La Réponse du Duc* ibid. *Commande les François en Italie* 496. *dispute la droite des campemens au Prince de Vaudemont* 499. *est rapellé d'Italie* 592. *commande un Corps de troupes en Allemagne* 548. *est fait Maréchal de France* 556. *sa mort* 818.
Cavalier, *Chef des Camisards* 609. *son caractere* ibid. *Il s'accommode avec le Maréchal de Villars* 610. *sa fuite* 611.
Cavallerini, (*Le Cardinal*) *honneurs que le Roi lui fait*, *après lui avoir donné le Bonnet dont le Pape l'avoit honoré* 288.
Cercles (*les*) *de Souabe & de Franconie*, *sont allarmez des progrès de l'Armée Françoise* 704.
Cevenes (*les*) voiez *Sevennes.*

La

La Chaise (*le P. de*) *Confesseur du Roi, sa mort* 759.
Chambres *de Mets & de Brisach érigées par Louis XIV. Origine & dessein de cette érection* 16 *ibid.*
Chamois, *Resident de France à Ratisbonne, son discours à la Diéte de Nuremberg* 492.
Chamillard (*Mr. de*) *fait Controleur Général.* 418. *s'associe Mr. des Marets* 548. *se rend à l'Armée de Flandres se démet de la Charge de Controleur General des Finances* 755. *& de celle de Secretaire d'Etat* 768.
Charges: *Création de nouvelles Charges accablantes pour fournir aux fraix de la Guerre* 160.
Charlemont *cédé à la France par l'Espagne.* 13.
Charleroi *bombardé par la France* 175. *Assiégé par le Marechal de Luxembourg* 199. *& pris* ibid.
Charles-Quint *après avoir gagné la Bataille de Pavie, où il fit Prisonnier François I. ne voulut pas qu'on en fit des feux de joie* 127.
Charles III. *part de Vienne* 587. *est magnifiquement receu par les Hollandois & est retenu par les vens contraires* ibid. *passe en Angleterre* ibid. *il arrive en Portugal* 588. *entre en Campagne* 612. *s'embarque sur la flotte des Alliez* 652. *met pied à terre à Gibraltar* ibid. *descend en Catalogne* ibid. *assiége & prend Barcelone* 654. *va à Sarragoce* 680. *fait son Entrée à Madrid* 801. *abandonne la Castille* 802. *succéde à la Couronne Imperiale* 809. *voiez* Charles VI.
Charles VI. (*l'Empereur*) *tâche envain de détourner la paix entre la France & l'Angleterre* 821. *ses demandes specifiques au Congrès d'Utrecht* 827. *il veut continuer la guerre* 850 & suiv. *avantages qu'il retire de la neutralité d'Italie & de l'Evacuation de la Catalogne* 853. *sa Declaration sur ses dispositions à la Paix* 863. *il ordonne au Ministre de Savoie de sortir de l'Empire* 866. *ses Edits contre les Protestans* 867. *fait la Paix avec la France à Rastad* 869. *envoie un decret à la Diéte de l'Empire* 872.
Charles II. *Roi d'Angleterre, sollicité d'être Médiateur de la paix, refuse de l'être* 37. & 46.
Charles II. *Roi d'Espagne, envoie un Ambassadeur en France, pour demander en Mariage la Fille ainée de* Monsieur 3. *Les conditions du Mariage réglées, la Célébration s'en fait.* ibid. *Compassion & libéralitez de ce Roi pour les Habitans de Barcelône ruinez par les Bombes de la France* 148. *son Testament en faveur du Prince Electoral de Baviére* 390. *Plaintes qu'en fait la Cour de France* 391. *Réponse qu'y fait la Cour de Madrid* ibid. *Mort de ce jeune Prince, & effets différens qu'elle produit dans ces deux Cours* 392. & suiv. *Convalescence du Roi Catholique, & ses promenades.* ibid. *On s'en promet une entiére guérison, & le bruit même se répand de la grossesse de la Reine.* 394. *Envie qui leur prend de visiter les Tombeaux des Rois, & de faire ouvrir le Cercueil de la feuë Reine* ibid. *Ce que cette curiosité causa dans son imagination.* ibid. *Intrigues au sujet de la future succession* 424. *Sa mort & son Testament* 451. *En faveur de qui, & comment il dispose de sa Succession* 452. *Par son Testament il veut qu'aussitôt après sa mort le Duc d'Anjou soit mis en possession de tous ses Etats* 454. *Et au cas qu'au tems de son décès le Duc d'Anjou ne soit pas en Espagne, il nomme les personnes qui doivent être Régens du Roiaume, en attendant sa venuë* ibid. *Ce qu'il régle touchant la Reine sa Veuve* ibid. *Ce que pense l'Empereur du Testament, & de tout le reste* 453. *La Reine Veuve signe avec les Régens la Lettre adressée au Roi Très-Chrétien, pour lui notifier le Testament* 459.
Charles XII. *Roi de Suede son sejour en Saxe* 710. *le Comte Piper gagné par l'Angleterre l'engage à entrer en Pologne* 74. *il est defait par les Moscovites* 774. *son retour & ses pertes* 880.
Charpentier (*François*) *Doïen de l'Academie Françoise, sa mort* 556.
Chartres (*Louis Duc de*) *sa Naissance* 570.
Châteauneuf: (*Le Marquis de*) *sa mort, ses riches Meubles, & son éloge* 340.
Chateau-neuf (*le Marquis de*) *Ambassadeur en Portugal propose la Neutralité* 301. *retourne en France* ibid.
Château-Renaud (*Le Comte de*) *Son Expédition* 281.
Chaumont (*le Marquis de*) *sa mort* 807.
Chaune: *Le Duc de*) *sa mort* 373.
Cheilar (*l'Abbé de*) *persecuteur, sa mort* 562.
Chevreau (*Urbain*) *sa mort* 520.
Chiney, *cedé au Roi de France, & ses prétentions en conséquence* 6.
Chinois (*la Religion des*) *louée par les Missionaires Jésuites, mais condamnée par la Sorbonne* 435 & suiv. *N'est pas mieux traitée à Rome* ibid.
Choiseul, *Capitaine François Prisonnier à Alger, sauvé d'un supplice affreux par la générosité d'un Capitaine Turc,* 36.
Choiseul: (*Le Maréchal de*) *Soin qu'il prend en* 1695. *des Côtes de Normandie* 253. *Ce qu'il fait en* 1696. *sur le Rhin* 27. *Aidé du Marquis de Harcourt tient tête au Prince de Bade* 273.
Clement XI. *succéde à Innocent XII.* 438. *son penchant pour la Neutralité,* 490. *sa lettre à l'Empereur* ibid. *il offre sa mediation pour prevenir la guerre* 491. *envoïe un Legat à Latere à Philippe V.* 532. *Presens du Pape & du Legat à S. M. C.* ibid. *il condamne le fameux cas de Conscience par la Bulle* Vineam Domini Sabaoth 635. *tâche de menager la Paix en* 1707. 697. *envoie en France deux Brefs qui sont suprimez par le Parlement* 806. *condamne le livre des* reflexions sur le Nouveau Testament 179. *sa Constitution est rejetée par une partie du Clergé* ibid & suiv.
Clergé (*le*) *de France s'assemble* 507. *son Discours au Roi* ibid. *il lui accorde deux millions* 508. *Clergé de France se charge de trente trois millions de billets de monnoie pour décharger l'Etat* 705. *se rachette de la Capitation* 794.
Coaslin (*Le Cardinal*) *est fait Grand Aumônier de France* 438.
Coetlogon (*le Marquis de*) *bat la Flotte Hollandoise dans la Mediterranée* 58.

Colbert, *Controlleur-General, sa mort & son éloge; son aplication, ses richesses* 41.
Colbert-Croissi, *Branche Collaterale du Controlleur-General* 42.
Colbert, (*Charles*) *Marquis de Croissi, &c. sa mort & son éloge* 291.
Colbert (*Jacques Nicolas*) *Archevêque de Rouen, Plaintes des Jesuites contre lui* 553. *sa reponse* 554. *sa mort* 724.
Colier, (*Mr.*) *Plenipotentiaire Mediateur des Etats Generaux à la Paix de Carlowits; la reconnoissance que l'Empereur & les Turcs lui temoignent de sa Mediation* 383. *Honnêteté de la Sultane Mere envers la Sœur de Mr. Colier* ibid.
Cologne (*l'Electeur de*) *introduit les François dans ses Etats* 523. *suites de cette affaire* ibid. *jalousie de son Chapitre* ibid. *il fait enlever le Baron de Méan Doien de Liege* ibid. *tâche d'obtenir la Neutralité* 524. *son Manifeste* ibid. *voiez* Baviere.
Comête *extraordinaire: ce qu'on pense de ces Phenomenes* 79.
Compiégne (*le Camp de*) *pour former le Duc de Bourgogne au metier de la Guerre* 363. *Description de ce Camp* ibid. *Prodigieuse depense faite pour cela* 366. *Jusques où on la fait monter* 368. *Image du Siége de la Place* 366. & suiv. *Le Roi se trouve lui-même au Camp* ibid. *Spectacle d'une Bataille rangée* 367. *Recompense donnée par le Roi aux Officiers* 368,
Commerce (*le*) *est interdit entre la France & l'Allemagne* 857.
Commerci: (*le Prince de*) *son Cartel envoié au Duc de Savoie* 266.
Commire (*le Pere*) *son Eloge* 550.
Comte (*le P. le*) *ses Memoires touchant la Religion des Chinois, condamnez par la Sorbonne* 435. & suiv.
Condé (*le Prince de*) *sa mort & son Eloge* 70.
Condé (*Henri-Jules de Bourbon Prince de*) *sa mort* 760. *sa passion pour les richesses* ibid.
Conferences *de la Haie* 760. & suiv. *de Gertruidenberg* 788. *d'Utrecht* 823. & suiv. *de Rastad* 864. *de Bade* 874.
Confucius *honoré des Chinois comme un Saint* 435. *Eloge qu'en font les Missionnaires Jesuites, aussi bien que de toute la Religion des Chinois* ibid.
Coni *assiégé* 136. *Le Siége échoué* 137.
Conti (*les deux jeunes Princes de*) *se signalent à la Bataille qui fit lever le Siége de Vienne* 44.
Conti: (*le* Prince *de*) *sa bravoure à la Bataille de Steinkerke* 166. & 167. *Et à celle de Landen* 197. *Aussi bien qu'au Siége de Charleroi* 199. *Est un des* Pretendans *à la Couronne de Pologne* 299. *Ceux qui lui sont contraires* 300. *Ceux qui le favorisent* 301. *Trois Competiteurs sont proposez* 316. *Un autre Concurrent plus dangereux vient sur les rangs, & l'emporte sur tous les autres, savoir l'Electeur de Saxe. Voiez* Saxe. *l'Assemblée Generale des Senateurs se déclare jusqu'à trois fois pour le* Prince *de Conti* 320. & suiv. *Il est même proclamé Roi de Pologne par le Cardinal* Primat *& on en chante le* Te-Deum ibid. *Son retardement à venir prendre possession de la Couronne fait échouer son Election* 421. *Son arrivée en Pologne ne produit rien* 322. *Il se retire mal content & retourne en France* 323. *prend possession de la* Principauté *d'Orange* 553. *sa lettre aux Ministres & aux Anciens de l'Eglise* Protestante ibid. *sa mort* 759. *son Eloge* ibid.
Conjuration *à* Naples *en faveur de la Maison d'Autriche en* 1701. 508. *comment elle fut découverte* 513. *les Conjurez sont dissipez* ibid. *autres en Espagne* 618, 552.
Connétable (*le*) *de Castille, Député de la Régence d'Espagne pour aller au devant du Nouveau Roi, vient le saluer à Bordeaux* 470. *Il passe ensuite à la Cour de France pour y faire la Fonction d'Ambassadeur Extraordinaire* ibid. *Magnificence de son Ambassade* ibid. *Discours singulier que lui tient l'Introducteur des Ambassadeurs* ibid. *Audience particuliere qu'il eut du Roi à Versailles* ibid. *Réponse du Roi à son Discours* ibid. *Son Entrée* Pu*blique à* Paris ibid. *Son Audience* Publique *à Versailles* 471. *Les presens que le Roi lui fait* ibid. *V. Melgar.*
Conseil *supreme d'Espagne établi à Vienne* 866.
Constitution (*la*) Unigenitus, *Histoires des troubles suscitez en France à son occasion* 877. *elle est approuvée par* 40. *Evêques, & rejetée par les autres* 879.
Cordons Bleus *que fait le Roi* 156.
Courtenai, *Ceux de cette Maison veulent paier la Capitation fixée pour les* Princes *du Sang, on refuse leurs offres pour les conséquences* 230.
Courtrai. *On y traite de la* Paix 107. *Siége & prise de cette* Place *par le Marechal d'Humieres* 36.
Cousin (*Louis*) *son Eloge* 724
Cosnac (*Daniel de*) *Archevêque d'Aix, ses richesses, sa mort* 757.
Crapaut *trouve dans l'estomac d'un homme* 439. *Comment cela se peut concevoir possible* ibid.
Création *de plusieurs Charges* 132 & 157. *de deux cents vingt-cinq Chevaliers de l'Ordre Militaire de St. Louis* 425.
Crémone *est vendue aux Imperiaux par un* Prêtre 528.
Créqui (*le Marechal de*) *bombarde Luxembourg* 150.
Créqui-Lesdiguieres (*le Duc de*) *sa mort* 585.
la Croix (*le Brigadier*) *son Expedition sur le Rhin* 866.

D.

DAnemark (*le Roi de*) *demeure neutre entre la Maison d'Autriche, & celle de Bourbon* 481. & 484.
Dankelman (*le Baron de*) *revêtu de la Charge de Grand Président* 257.
Darmstadt: (*le Prince de*) *sa valeur* 310. *Son entrevûë avec le Duc de Vendôme* 311. *son Manifeste en faveur de la Maison d'Autriche* 546. *il veut se rendre maître de Barcelone* 612. *est tué devant cette place* 653.
Dauphin: (*le*) *Son Mariage avec la Princesse de Baviére* 12. *Leur entrevûë* ibid. *Bénédiction de ce Mariage* 13. *Il commande les Armées du Roi sur le Rhin.* 93. *Passe ce Fleuve, & se rend maître de plusieurs Places* ibid. *Beau Discours que le Roi lui adresse* 159. *arrive à l'Armée*

mée d'Allemagne 186. Il tâche en vain d'engager le Prince de Bade à une Bataille ibid. Finit la Campagne, & retourne à la Cour 187. Quoi qu'on n'y donnât point de Bataille, elle ne laissa pas d'être rude & fâcheuse aux deux Partis ibid. Campagne du Dauphin en Flandre 214. Sa diligence à se saisir d'un Poste avantageux 215. Mouvement qu'il fait pour observer les Ennemis, qui à sa vûë s'emparent de Dixmude & de Deinse ibid. Et font le Siége de Huy qu'ils prennent ibid. Il quitte l'Armée, & retourne à la Cour en passant par Lille, où il est régalé 216. Ce qu'il dit dans le Conseil en opinant en faveur du Testament pour le Duc d'Anjou son Fils 458. Il a une attaque d'apoplexie, dont il revient bien-tôt 486. Les Harangéres de Paris viennent le feliciter de sa convalescence 487. sa mort 810.

Dauphine, (Mort de la) & son éloge 112.

Dauphiné. On y persécute 28. Troubles excitez dans cette Province 50.

Debordemens (les) des Rivieres causent de grands ravages 758.

Déclaration du Roi au sujet des Réformez François & des Nouveaux Convertis 374. Voiez aussi Réformez François.

Declarations de Guerre, de l'Empereur contre la France 542. de l'Angleterre & de la Hollande ibid. du Roi de France ibid. de Philippe V. 1543.

Deinse pris par les Hollandois 215. Repris par les François 242.

Delfino, (le Cardinal) Nonce du Pape en France, se retire incognito sans prendre Audience, & pourquoi 430.

Dénain (Bataille de) gagnée par les François 838.

Dendremonde est assiégée & prise par les Alliez 686.

Des Marets, est fait Controlleur General des finances à la place de Chamillard 755. Mauvais état des finances & ce qu'il fit pour y remedier ibid.

Destions, (Jean) Doyen des Docteurs de Sorbonne: sa mort dans un âge avancé 440. Son Traité contre le Roi boit: auquel on oposa une Apologie de cette Coutume superstitieuse ibid.

Dévotion de la Cour de France, moien de sanctifier les divertissemens 157.

Deux-Ponts (le Duché de) prétendu par la France, en vertu de quoi 17.

Dieppe bombardé 223.

Diettes (Lenteur des) tenuës pour la Paix 37. & suiv.

Dinant (la Ville & le Château de) remis à l'Evêque de Liége par la Paix de Ryswyck 337. & 345.

Disette en France en 1693. quelle en étoit la cause 187. Le Roi donne divers Edits & Arrêts pour y remédier 188. Fait venir des bleds d'Afrique & d'ailleurs ibid. Et encore l'année suivante 210. Ordonne de plus des charitez prises de ses propres Deniers 188. D'autres encore imitent son exemple ibid. autre en 1710. causée par l'affreux Hyver de 1709. 763. declarations pour remedier à la rareté des grains ibid.

Dixmude, Prise de cette Place par les Hollandois 215. Reprise par les François 242. Le Gouverneur est condamné à avoir la tête tranchée ibid.

Dragonnade en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné & à Orange 28.

Droit François (le) Chaire établie à Paris pour l'enseigner 20.

Drusenheim (prise de) par les Alliez 558.

Druses, Peuples des environs du Mont Liban; leur origine, leurs Sciences & leurs Loix 483. Ce qu'ils disent d'un de leurs Rois, dont ils font une espéce de Divinité ibid.

Dunkerque en 1694. bombardé 224. En 1695. une seconde fois 255. reçoit garnison Angloise 836. les habitans prient envain que le Port & les ouvrages soient conservez 873.

Du Quesne (le Marquis) ses exploits contre les Tripolins 21. Bombarde Alger 33. & 34. Quantité d'Esclaves Chrétiens qu'il délivre 35. L'état déplorable où il réduit les Algériens, les oblige d'envoier des Ambassadeurs à Paris pour demander la Paix 36. Il bombarde aussi Gênes 53.

Dykvelt (Mr.) député par les Etats Generaux pour s'aboucher avec Mr. Calliéres 293. & 295. On lui substituë Mr. Boreel ibid. Enfin Mr. Dyckvelt est rejoint à ce dernier 266.

E.

EBérenbourg. Le Siége de cette Place par le Land-Gravé de Hesse 174. Le Maréchal de Lorges le fait lever ibid. Assiégé en 1697. par le Prince de Bade; & pris 304.

Ecosse, Union de ce Roiaume avec l'Angleterre sous un même Parlement 694.

Edit qui autorise les Enfans de sept ans à faire choix d'une Religion 27. Edits Bursaux qui accablent le Peuple 102. & 157. Autre Edit pour faire porter la Vaisselle d'argent à la Monnoie 109. autres 160, 229, 283. Edit de la Capitation. Voiez Capitation. Autres Edits & Arrêts du Conseil & du Parlement pour pourvoir à la subsistance du Peuple 187. 188. Edit contre les Fainéans & les Vagabonds ibid. & 189. Edit de Création de cinq cents Nobles, moiennant une finance de six mille Livres pour chacun 283. Réflexions qu'on fait là-dessus ibid. Trois autres Edits de Création d'Officiers 286. Edit de Création des Lieutenans de Police dans toutes les Villes du Roiaume 414. Réflexion là-dessus ibid. Autres Edits pour la Réforme des Troupes, & pour remplir les Finances ibid. & 426. Ces Edits avoient été précédez par un autre, qui montre l'affection du Roi envers ses Sujets, & son équité 415. & grand nombre d'Edits & de Déclarations 424. Autre Edit qui contient un Nouveau Réglement pour les Etudes de Droit, avec une Liste des Docteurs Honoraires de cette Faculté ibid. & 425. Edit pour réformer le luxe 426. Edit qui permet à la Noblesse de France de commercer en gros sans déroger 551. Edits pour créations & suppressions de Charges 552, 583, 628. touchant la Gabelle 383. Edits & Declarations, portant suppression & creation de charges & d'offices 756, 884, 763. pour prevenir la rareté des grains 764. du Parlement de Thoulouse en faveur des

des pauvres 779. *Edits bursaux* 809. *pour suspendre l'exemtion des Tailles* ibid. *pour la Monnoie* 764, 779. *pour la culture des terres* ibid. *pour établir le dixieme Denier* 808. *pour en continuer le paiement* 884. *pour regler la succession & les prerogatives des Pairs* 815. *en faveur de cens trente six Galériens* 867. *contre les refugiez* ibid. *en faveur des Princes Légitimez* 881, 884. *en faveur des Jesuites* 885.

Elbœuf (*le Duc d'*) *se signale à la Bataille de Landen* 197. *Sa mort, & le nombre des Batailles où il s'étoit trouvé* 207.

Elbœuf (*le* Prince *d'*) *passe au service de l'Empereur* 674.

Election & Postulation. *On ne peut parvenir à l'Archevêché de Cologne que par l'une ou l'autre de ces deux voies* 84. *En quoi elles différent* ibid.

Ellenberg, *Gouverneur de Dixmude, condamné à perdre la tête pour s'être rendu par une Capitulation honteuse* 242.

Emanuel, *Roi de Portugal*, *met les Juifs au desespoir en voulant leur ôter leurs Enfans* 27. *Son procédé condamné par l'Evêque de Sylva* ibid.

l'Empereur, *voiez* Leopold, Joseph & Charles VI.

Empire (*les* Princes *de*) *leurs sentimens sur la guerre d'Espagne* 492. *leur repugnances pour la guerre* 522.

Enfans illégitimes (*les*) *ne sont pas responsables du crime de ceux qui leur ont donné la vie* 41.

Escalona (*le Marquis de Villena Duc d'*) *trahi par ses amis* 712. *est abandonné & se sauve à Gaëtte* ibid. *est pris & outragé par les Imperiaux* 713.

Espagne: (*l'*) *Chicanes que lui fait la France sur les Réünions* 15. jusqu'à 19. *Ses Armemens sur Mer & sur Terre* 46. *Ses plaintes contre les entreprises de cette Couronne* ibid. *Sa Déclaration de Guerre contre la France* 110. *Mort de la Reine d'Espagne* 106. *Triste état de cette Monarchie* 147. *Réflexions qu'elle fait elle même là-dessus & Divers avis qu'on propose pour y remédier* ibid.

Espagne (*Marie Louïse Gabrielle Reine d'*) *est enceinte* 697. *Joie des Espagnols en apprenant cette nouvelle* ibid. *accouche du* Prince *des Asturies* 718. *de trois autres Infants* 767, 845, 864. *sa mort* 868.

Espagne (*la Reine douairiére d'*) *déclare son penchant pour la parti de Charles III.* 692. *elle est envoiée à Baionne* ibid. *où elle est magnifiquement reçue* ibid.

Espagnols: *Leur bonne foi dans une affaire de Commerce où la France étoit intéressée* 103.

Estampes (*Jean d'*) *ou* Jean des Temps, *Ecuier de Charlemagne*, *sa longue vie* 292.

Estrées (*le Comte d'*) *assiége Onelie & la prend* 135.

Estrées: (*le Maréchal d'*) *ses soins pour la Rochelle, & pour Bayonne* 253. *sa mort* 374.

Etats Generaux: (*les*) *Lettre interceptée qui pensa les brouiller avec la France* 55. *Ne veulent point consentir à la Levée de seize mille Hommes pour secourir l'Espagne* ibid. *Se contentent d'être Médiateurs, & de procurer une Tréve de vingt ans* ibid. *font part à leurs Alliez des Négociations qu'on avoit ébauchées à Gand pour la* Paix 296. *Discours que leur fait le Comte de Briord, Ambassadeur de France*, *sur l'acceptation du Testament de Charles II.* 461. *Ce qu'ils en pensent, & quel parti ils prennent* 462. *Ils consentent d'entrer en Négociation* ibid. *Le Roi le veut bien de son côté, dans quelle vûë* ibid. *Ils reconnoissent le Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne* 464. *Satisfaction qu'en témoigne Louïs XIV. par la Lettre qu'il leur écrit* 465. *Ils ne laissent pas d'être inquiets, & ils ont recours au Roi Guillaume* ibid. & suiv. *Ils lui protestent qu'ils ne feront rien sans sa participation* ibid. *Ce qui ne plait pas à la France* ibid. *Ils agissent toûjours de concert avec le Roi Guillaume* ibid. & suiv. & 476. & suiv. *Lettre que leur écrit Louïs XIV. en rapellant son Ambassadeur* 477. *Réponse qu'ils font au Mémoire que cet Ambassadeur leur délivra en prenant son Audience de Congé* 479 & suiv.

Ethiopie (*Nouvelles d'*) *& d'Egypte; Ce qu'on y dit de l'Egypte, de la Religion & du Terroir du Païs, & des eaux du Nil* 402. *Ce qu'on y dit de l'Ethiopie & de ses Habitans* ibid.

Ethiopiens (*les*) *n'ont qu'un seul Archevêque, qui ne se mêle que des affaires Ecclésiastiques, & qui n'est servi que par des Filles vierges* 404. *La* Polygamie *est permise parmi eux, & le Roi même a plusieurs Concubines* ibid. *Il souffre toutes sortes de Religions dans ses Etats* ibid. *Les Ethiopiens n'ont pas tous une même Créance, quoi que Chrétiens: Superstition* Paienne *qu'ils pratiquent* ibid.

Evénement *singulier & presque incroiable, causé par un tonnerre extraordinaire* 257.

Evêques, (*les*) *assemblez à St. Germain en Laye condamnent des Propositions extraites d'un Livre intitulé*, Augustiniana Romanæ Ecclesiæ Doctrina 484.

Eugene (*le* Prince) *fait lever le Siége de Coni* 137. *Assiége & reprend Carmagnole* 138. *opine pour la Guerre contre la France, nonobstant l'avis contraire des autres Ministres de l'Empereur* 476. *son Eloge* 496. *Il entre dans l'Etat de Venise* ibid. *passe l'Adige* 498. *le Mincio* 500. *son entreprise sur Crémone* 528. *il gagne la Bataille de Hochstedt* 605. *va au secours de la Mirandole & se jette sur le Bressan* 645. *passe dans le Ferrarois* 676. *marche vers le Milanez* 677. *se joint au Duc de Savoie* ibid. *force les retranchemens des François & délivre Turin* 679. *envoie un détachement qui s'empare du Roiaume de Naples* 711. *commande avec le Duc au siége de Toulon* 713. & suiv. *assiége & prend la Ville de Suse* 716. *va commander l'armée de Flandres avec le Duc de Marlboroug* 731. *assiege Lille* 737. *est blessé* 740. *le Land-Grave de Hesse & le Roi de Pologne viennent être les temoins de sa valeur* 744. *sa civilité envers le Marechal de Boufiers* ibid. *fait un mouvement pour faciliter au Duc de Marlboroug le Passage de l'Escaut* 748. *sommation glorieuse qu'il fait au Marechal de Boufiers* 749. *il conseille le Siege de Mons qui réüssit* 778. *fait faire une Course dans le Païs Messin* 860. *est nommé* Plenipotentiaire *pour le traité de Rastad, où il se rend* 863. *signe le Traité* 869. *est aussi* Plenipotentiaire *à Bade. voiez* Bade.

Fene-

F.

Fenelon (*l'Abbé*) *Sa réception à l'Académie Françoise en la place de Pélisson* 182. *Son mérite & ses emplois* ibid. *Sa Promotion à l'Archevèché de Cambrai* 231. *Eloge de ce Prélat* ibid. *On l'accuse de Quiétisme* 314. *Détour qu'il prend pour se justifirr.* ibid. *S'il n'y avoit pas plus de politique que de sincerité dans sa soumission* 315.

Fetialiens : *Hérauts chez les Romains, dont on se servoit pour dénoncer la Guerre, & leur modération en la dénonçant* 110.

Feu (*Le*) *du Ciel tombe sur la Citadelle de Turin, y cause un grand dommage: & fait périr quantité de gens* 371.

Feu d'Artifice *au sujet de la Paix de Ryswyk* 351.

Feuillade (*le Maréchal de la*) *éléve une Statuë au Roi, dans la Place des Victoires* 69. *Cérémonies qu'on y observe vont dans l'excès* ibid. *Mort de ce Maréchal, & son portrait* 159.

Feuillade (*le Duc de la*) *s'empare de la Savoie* 620. *assiege Suse* ibid. *assiége Ville-Franche* 640 *& Nice* ibid. *fait investir Pignerol assiége Turin* 677.

Feuquiéres: (*Le Marquis de*) *ses Exploits en Piémont* 133.

Flamands (*les*) *refusent d'aller servir en Espagne* 592.

Flaterie *du Clergé au sujet de la Capitation* 256. *& du Maire de Rouën au Duc de Luxembourg, à qui le Roi avoit donné le Gouvernement de Normandie* 257.

Flechier (*Esprit*) *Evêque de Nismes, son Eloge* 808.

Fleuri: (*l'Abbé*] *Son Discours en prenant Séance à l'Académie* 218. *Ce qu'il dit de desobligeant des François Réfugiez fait leur éloge* 288.

Fleurus [*La Bataille de*] *gagnée par la France* 113. *valeur de l'infanterie Hollandoise dans cette Bataille* 114.

Flottes *d'Angleterre & de Hollande battuës par celle de France* 112. *Les Flottes des deux partis en* 1694. *Leurs préparatifs* 221. *Celle de France met en Mer fort tard, & ne peut rien exécuter à cause des Vents contraires & des Tempêtes* 225. *en* 1696. *Les Flottes d'Angleterre & de Hollande couvrent les Mers* 271. *Ce qu'elles tentent & ce qu'elles exécutent sur la Méditerranée* ibid. & suiv. *Ravages & Descentes que fait celle d'Angleterre sur les Côtes de France* 281. *La Flotte de France en* 1696. *met en Mer de bonne heure* 261. *On aprend de tous côtez quel est son dessein* ibid. *Il échouë* 269. *On comptoit sur une Conspiration qui fut découverte* ibid. *La Flotte des Alliez veut urprendre Cadix* 544. *ravage. Ste. Marie* 545. *attaque les Gallions d'Espagne à Vigo* ibid. *son expedition en* 1704. 614. *la Flotte de France s'approche de Barcelone* ibid. *cherche celle des Alliez* 615. *La Flotte Angloise batuë de la tempête* 717. *une Escadre tache envain de faire soulever l'Amerique* ibid. *une Flotte est batue par le Chevalier de Fourbin* ibid. *entreprend de faire une descente en Picardie* 755 *fait une descente au Port de Cete* 804.

Fontange: (*Mademoiselle de*) *nouvelle Maitresse du Roi* 41. *Sa mort.* ibid.

Force: (*Le Duc de la*) *sa mort* 428. *Sa Veuve s'est retirée en Angleterre pour la Religion, & son Fils demeuré en France est grand ennemi des Réformez* ibid. *Il les persécute par tout* 486.

Fourbin (*le Chevalier de*) *bat une flotte des Anglois* 717. *est fait Chef d'Escadre* ibid. *il bat une autre flotte à Warhuis* ibid. *son Expedition en Ecosse pour y établir le Pretendant* 627.

France (*La*) *ses nouvelles prétentions après la Paix de Nimegue* 5. *Les plaintes qu'on en fait* 5 & 7. *Ce quelle y répond* 7. *Elle se plaint à son tour des mauvaises intentions de la Cour de Vienne* 38. *Tout est ligué contre elle, & elle triomphe de tout* 96. *Mais ses triomphes l'epuisent, & la font gémir* ibid. *Ses succès sur la Moselle & sur le Rhin* 104. *Son Etat en* 1692. *voiez pag.* 160. & suiv. *Les différens de cette Cour avec celle de Rome terminez* 182. *Soumission du Roi envers le Pape* 283. *Rétractation honteuse des Evêques par une Lettre écrite à ce Pontife dans les termes prescrits par le Roi même* ibid. *Par sa Lettre au Pape il desavouë taut ce qui avoit été fait en* 1682. *par le Clergé du Royaume* ibid. *Cette Lettre ne fait guére d'honneur à ce Prince* ibid.

Franchises des Quartiers *à Rome; ce que c'est* 72. *Leur origine* 73. *Atteintes faites à ce Droit par divers Papes* ibid. *Innocent XI. le veut abolir* ibid. *Le Nonce du Pape tâche en vain d'y faire consentir Louïs XIV.* 74. *Fiére réponse qu'il en reçoit* ibid. *Ses Bulles pour les abolir avec Excommunication aux Contrevenans quels qu'ils fussent* ibid.

Frederic *Roi de Prusse, son Eloge* 851. *la France le veut détacher de la Grande Alliance* 819. *particularitez de cette intrigue* ibid. & suiv.

Fresnoi, (*Elie du*) *Tresorier de l'Ordre Militaire de St. Louis, sa mort dans un âge assez avancé.* 362

Fribourg *assiegé par les François* 859. *Suite de ce siege* 860 & suiv. *Capitulation* 862.

Fridlingue (*Bataille de*) *entre les François & les Imperiaux peu decisive* 549.

Frontenac, (*Le Comte de*) *Gouverneur de la Nouvelle France; son expedition contre les Iroquois* 312.

Frosasque: (*Le Comte de*) *Sa Valeur à défendre Onélie où il s'étoit jetté après avoir rendu Nice* 136.

Furnes *capitule sur les ordres de l'Electeur de Baviére donnez au Comte de Horne de la rendre, parce qu'il ne la pouvoit secourir* 182.

Furstemberg *mis en liberté* 3. *La reconnoissance qu'il en témoigne à son Libérateur* ibid. *Son Frere fait Cardinal à la recommandation du Roi* 70. *Ce dernier apuié par la France pour être élu Coadjuteur de l'Archevêché de Cologne* 68. *le Cardinal fait présenter un Mémoire de ses prétentions au Congrès de Ryswyk* 331. *Rétabli par cette Paix dans tous ses Droits, &c.* 347. *l'Abbaïe de St. Germain lui est donnée par le Roi* 106. *sa mort* 629.

G.

Gadaloupe [*la*] *est enlevée aux Anglois* 570.
Gaette *est assiegée par les Imperiaux* 712. *est Prise* ibid.
Gallas [*le Comte de*] *Ministre de l'Empereur à Londres, sa vivacité est odieuse à la Reine* 822. *on lui refuse une audience de congé* ibid.
Galles [*le Prince de*] *est reconnu en France pour Roi d'Angleterre* 516. *suites de cette reconnoissance* ibid. *comment la France la justifia* 517.
Gallois [*l'Abbé*] *sa mort* 724.
Gallowai [*le Comte de*] *perd la Bataille d'Almanza, voiez* Almanza *& celle de Gudina, voiez* Gudina.
Gand, *Conferences secretes qui s'y tenoient pour la Paix découvertes* 295. *Effets qu'elles produisent* ibid. *Transférées à Voorburg en Hollande, & pourquoi* 296. *Gand pris par les François* 729. *repris par les Alliez* 751.
Généraux *François en Flandre* 234. *Ceux des Confédérez* ibid.
Genes *bombardé par la Flotte de France* 51. *Et pour quel sujet* 52. & suiv. *Constitution & génie de cette République* ibid.
Geneve *envoie une Ambassade au Roi de France* 286. *Motifs de cette Ambassade* 287.
Génois [*Les*] *offrent de se soumettre à Louis XII* 52. *Belle réponse qu'il fait aux Députez qu'ils lui envoient à ce sujet* ibid. *Ils obtiennent de Louis XIV. la Paix à de dures conditions* 57.
George. [*St.*] *Siége & prise de ce Château par le Duc de Savoie* 220.
George [*le Chevalier de St.*] *son entreprise en Ecosse* 1708. 727. *quand il prit ce nom* 728. *son retour en France* ibid. *fait la campagne sous les fils de France en qualité de Volontaire, proteste contre le traité d'Utrecht* 729. *se retire en Lorraine* 852.
Germain [*L'Abbaïe de St.*] *donnée au Cardinal de Furstemberg* 106.
Gévres [*le Cardinal de*] *sa mort* 630.
Gibraltar [*Prise de*] *par les Alliez* 615. *les Espagnols tâchent en vain de le reprendre* 618.
Ginkel [*le Général*] *assiége Athlone & le prend* 150. *En consequence de quoi il est honoré par le Roi Guillaume du titre de Comte d'Athlone.* ibid. *Bataille donnée entre ce Général & St. Ruth* 131.
Girardon, *Sculpteur de la Statuë Equestre de Louis XIV.* 400.
Gironne *assiegée & prise par le Duc de Noailles* 213.
Givet *bombardé, & pourquoi* 271.
Grace. *Livre touchant la Grace & la Prédestination: jugement qu'en porte l'Archevêque de Paris* 290.
Grafton: [*le Duc de*] *Sa Mort au siége de Limmerik* 115.
Grana: [*Le Marquis de*] *Sa réponse aux propositions que le Maréchal d'Humiéres lui fait de la part du Roi* 45. *Quel en fut le succès* 46. *L'ordre qu'il a de la Cour d'Espagne d'oposer la violence à la violence, & ses Lettres Circulaires aux Commandans Espagnols, où il se plaint hautement de la France* 47 & suiv. *Son Placart violent contre la France* 48. *Effet que ce Placart produisit à l'égard de la France, & à l'égard des Etats Généraux* 49
Grand, *Surnom donné à plusieurs Grands Capitaines, Rois, Empereurs &c.* 9. *Jugement qu'on en fait* ibid.
Grandval: *Sa Conspiration d'assassiner le Roi Guillaume découverte par deux autres Complices* 168 & suiv. *Instruction de son procès, & sa condamnation* 169. *Genre de son suplice, & la maniére dont il le subit* ibid. *Quel fondement on doit faire sur la Déclaration de ces trois Complices pour ce qui regarde le Marquis de Louvois & d'autres* ibid.
Grenadiers [*quelques*] *leur bravoure* 157.
Grimoald, *Duc de Benevent: conte qu'on en fait* 10.
Gudina [*Bataille de*] *le Marquis de Bay y défait le Comte de Gallowai* 766.
Gueldres [*la Ville de*] *prise par les Alliez* 581.
Guerre [*la*] *est commencée en Italie entre l'Empereur & les deux Couronnes* 496.
Guillaume III. *déclare la Guerre à Louis XIV.* 100. *Le bruit se répand en France qu'il étoit mort à la Bataille de la Boine* 127. *La joie qu'on en a dans Paris & dans les Provinces* ibid. *Le Parlement d'Orange fut même obligé d'assister au* Te Deum *qui y fut chanté en action de grace pour cette nouvelle* ibid. *Entrée du Roi Guillaume à Dublin après cette Bataille* ibid. *Sa clémence qui lui gagne les cœurs encore plus que la Bataille* 128. *Conspirations contre sa vie* 129. *Il ne peut secourir Mons assiégé par la France* 142. *Il passe en Angleterre, & en revient bientôt en Hollande* ibid. *Se rend à l'Armée* 143. *Différens Postes & Campemens des deux Armées.* ibid. *Il quitte l'Armée* 145. *Ses efforts pour secourir Namur traversez* 163. *Il engage la Bataille de Steinkerke* 166. *Ses paroles sur la perte des Anglois qu'on avoit manqué de secourir selon ses ordres* 168. *Conspiration contre lui découverte* ibid. *Il perd la Bataille de Landen, & sauve les débris de son Armée* 196. *Son éloge par le Roi de France, & par le Prince de Conti* ibid. *Subsides que lui accorde le Parlement pour les Armées de Terre & de Mer de l'année* 1694. *& à quoi se montent ses Armées* 208. *Lui & l'Electeur de Baviére, à la tête de l'Armée des Confédérez, oposez à celle de France commandée par le Dauphin sans qu'il se donne Bataille* 214. *Fait en* 1695. *le Siége de Namur le* 3. *de Juillet* 236. *Se rend maître de la Ville le* 4. *d'Août* 239. *& des Châteaux dont la Garnison Françoise sort le* 5. *de Septembre* 247. *La Lettre qu'il écrit sur ce sujet à l'Electeur de Brandebourg, & sur la part qu'y eurent les Troupes & les Commandans de ce Prince* 245. *En* 1696. *il marque son mécontentement au Duc de Savoie d'avoir traité avec la France* 265. *Nouvelle Conspiration contre sa vie découverte* 269. *Il fait part au Parlement des Ouvertures faites pour parvenir à la Paix Générale, & en marque le vrai moïen* 296, *Comment il reçoit l'Ambassadeur de France, qui vient lui notifier que son Maître a accepté le*

Testament du feu Roi d'Espagne en faveur du Duc d'Anjou 461. *Son Discours au Parlement sur le même sujet* ibid. *Sollicité par les Etats Généraux de se souvenir d'eux dans l'extrémité où ils se trouvent* 464 & 466, *Toujours uni avec eux* 476 & suiv. *arrive à la Haie* 505. *son retour en Angleterre* 530. *sa mort* 521.
Guiscar (*Le Comte de*) *fait Gouverneur de Namur* 166. *en fait & signe avec le Maréchal de Bouflers la Capitulation en la rendant au Roi Guillaume* 241.
Guise: (*La Duchesse de*) *sa mort* 291.

H.

HAguenau (*Prise de*) *par les Alliez* 653.
Hamel (*Jean Baptiste du*) *son Eloge* 795.
Hanover (*l'Electorat de*) *conféré par l'Empereur* 179. *l'Investiture de l'Electorat donnée par l'Empereur à cette illustre Maison* 387.
Hannovre (*l'Electeur de*) *on lui offre le Generalat des Troupes Imperiales* 708. *il l'accepte enfin* 709. *succede à la Couronne de la Grande Bretagne sous le nom de George I.* 873.
Harrach, (*le Comte de*) *Ambassadeur de l'Empereur à Madrid, proteste de la part de son Maître contre le Testament du feu Roi d'Espagne* 460. *Il part de Madrid pour retourner à Vienne, & passe par la France, où il rencontre à Paris le Connétable de Castille; surprise, mais honnêtetez de part & d'autre*, 472. *son embaras à la Cour de Madrid* 492.
Harcourt (*le Prince de*) *rémet la Reine d'Espagne entre les mains du Marquis d'Astorga, qui l'étoit venu querir au nom du Roi son Maître* 4. *Ce qu'ils se dirent l'un à l'autre en exécutant leur Commission* ibid.
Harcourt: (*le Marquis de*) *son retour de l'Ambassade d'Espagne* 431.
Harlay (*Nicolas Auguste de*) *sa mort* 629.
Hart *ou* Wintzingen, *vieux Château pris par le Prince de Bade* 273.
Havre *bombardé* 223.
Haute Maison: (*Chevalier de*) *sa Lettre touchant le Missisipi* 434. *Ses avantures, celles de ses Compagnons, & la prédiction qui lui fut faite* ibid. & suiv.
Hérétiques: *Détestable Maxime qu'on ne leur doit point garder la foi, réfutée* 64.
Heron (*le Marquis du*) *Envoié de France en Pologne est arrêté* 582. *le Roi s'en vange par des represailles* ibid.
Hesse-Cassel (*le Prince hereditaire de*) *assiége Traerbach* 556. *leve le siége* ibid. *est batu à Spire* 573.
Heydelberg *contraint de recevoir Garnison Françoise* 93. *Heydelberg & son Château pris & saccagez par les François* 185. *La lâcheté du Gouverneur sévérement punie* ibid.
Hochstedt, *Bataille de*) *combien elle fut fatale à la France* 605. & suiv.
Hollande; *Sa Déclaration de Guerre contre la France & les raisons dont elle l'apuie* 110. *ses Ambassadeurs en France au sujet de la Paix de Ryswyck* 356. *Leur Entrée Publique à Paris se fait avec beaucoup de magnificence* ibid. & suiv. *Ils se rendent à Versailles avec la même Pompe* 357. *Ils ont leur Audience du Roi, du Dauphin & des autres Princes* 358. *Après quoi ils sont splendidement traitez* ibid. *Honneurs faits à l'Ambassadrice* ibid. *la Hollande demeure attachée à l'Empereur & à l'Angleterre* 50?.
Hollandois (*les*) *tâchent, d'empêcher la Paix de l'Angleterre avec la France* 821. *leurs demandes specifiques au congrès d'Utrecht* 828. *envoient une Ambassade à Paris* 866.
Hongrie, *troublée par les Mécontens* 567.
Hopital (*le Marquis de l'*) *sa mort* 630.
Hotel (*l'*) *de Ville de Paris traite le Roi à diner* 71. *le Roi ne veut point d'autre Garde que celle des Bourgeois, ni être servi par d'autres Officiers que par ceux des Magistrats de la Ville* 72. *On en visite le grand Livre, où s'enregistrent tous les Contracts de Rente* 420.
Humiéres: (*le Maréchal d'*) *sa mort* 208.
Hunningue (*le Fort de*) *bâti par la France mécontente les Suisses* 11. *Ce que son Ambassadeur leur représente là-dessus pour les rassurer* ibid. *On en continuë les Fortifications, qui leur donnent de nouvelles inquiétudes* 71. *On ne laisse pas de les achever* ibid. *Ce qui concerne certaines Fortifications qui étoient autour de ce Fort, le Fort-Louïs, le Château de Traerbach &c. est réglé par la Paix de Ryswyck* 346.
Huy *pris par les François* 191. *Repris par les Confédérez* 215. *est assiégé & pris par les Alliez* 580. *repris par les François* 655. *par les Alliez* 656.
Hypothêque *pour les Amendes réglée par une Déclaration du Roi* 428.
Hyver *de* 1709. *combien il fut rigoureux* 758.

I.

JAmaïque; *Descente des François dans cette Isle* 224.
Jansenisme (*le*) *traité à la rigueur* V. Port-Roïal & Constitution.
Jaques II. *Roi d'Angleterre; son zéle pour la Religion Romaine, & sa haine contre la Religion Anglicane, font prendre aux Anglois la résolution d'apeller le Prince d'Orange à leur secours* 87. *Sa Lettre au Prince & à la Princesse d'Orange au sujet du* Test, *& leur réponse à cette Lettre* ibid. *Proclamé Roi sans aucune oposition* 88. *Il arme, il introduit quantité d'Etrangers Papistes, de Prêtres, de Religieux, & sur tout de Jésuites dans le Roiaume, & se laisse gouverner par le Pere Petters* ibid. *Donne un Collége aux Jésuites dans Londres* 89. *Ordonne aux Universitez de recevoir dans leurs Corps des Sujets Catholiques Romains, entre lesquels il y avoit un Jésuite* ibid. *Reçoit un Nonce du Pape, & lui donne Audience* 89. *Fait emprisonner les Evêques, & nomme des Commissaires pour leur faire leur Procès* ibid. *Mais ils furent absous par ces Commissaires.* ibid. *Desobéïssance de son Armée* ibid. *Mémoire de son Ambassadeur aux Etats Generaux au sujet des Armemens qui se faisoient en Hol-*

land:

lande 40. *Secondé par celui de l'Ambassadeur de France* ibid. *Proclamations de ce Prince pour regagner l'affection de son Peuple, & au sujet de la Descente qu'il craignoit* 97. *Jaques II. & sa Famille se retirent en France, où le Roi leur donne asyle, & les loge à St. Germain* 98. *Sa mauvaise conduite* 99. *Il passe en Ecosse, où il ne gagne rien* ibid. *Fait une Descente en Irlande, où il est mieux reçu* ibid. *Sa mauvaise politique refroidit l'affection que les Irlandois avoient pour lui* 100. *Avant que la Bataille de la Boine fut terminée, il se sauve à Dublin tout désolé, & va s'embarquer pour France à Waterford dans un Vaisseau qui l'attendoit* 126. *Sa cruauté dans sa fuite* 128. *Ses efforts pour recouvrer ses Roiaumes, & les secours que Louis XIV. lui fournit pour cela échouent* 170. *Sa Déclaration d'un Projet pour une Descente* ibid. *Il part de St. Germain pour ce sujet accompagné de bonnes Troupes* ibid. *La Flotte de France a ordre de le seconder* 171. *Celle d'Angleterre & de Hollande se mettent en état de s'y oposer* ibid. *On dit qu'il se vantoit d'avoir des intelligences dans la Flotte Angloise* ibid. *Il fut trompé, & de plus temoin de la défaite de l'Armée Navale de France destinée à l'aider dans son Projet* 173. *Sa Lettre à Louïs XIV. là-dessus est d'un tour singulier* ibid. *Reflexions sur ce sujet* ibid. *Son grand dessein de rentrer dans ses Roiaumes se renouvelle en* 1696. *aidé d'une puissante Armée Navale de France* 268. & suiv. *mais il échoue.* 269. *Ce grand dessein étoit fondé sur une Conspiration qui manqua.* ibid. *Il est exclus des Conférences de Ryswyck* 330. *Son Manifeste aux Princes Catholiques* 339. *Ses Déclamations contre le Roi Guillaume* 340. *Autre Manifeste qu'il adresse aux Princes Protestans* ibid. *Succès de ces deux Manifestes, & ce qu'on y répond* ibid. *Ses Protestations contre la Paix de Ryswyck* 341. *sa Maladie* 515. *sa mort* 516.

Iccius, *Port de Mer, d'où César passa des Gaules dans la Grande Bretagne* 13. *Comment on l'apelle aujourd'hui* ibid.

Jean d'Autriche, (*Dom*) *Fils Naturel de Philippe IV. sa mort, son éloge, ses exploits & ses avantures* 4.

Jean d'Estampes, *ou* Jean des Temps. *Voiez* Estampes (*Jean d'*).

Jésuïtes. *Un d'eux aiant prêché à Paris dans leur Eglise, pria le Nonce qui y étoit de donner la bénédiction à l'Auditoire, ce qu'il fit* 209. *Le Roi l'aiant su le trouva mauvais, & fit interdire le Prédicateur* ibid. *leurs plaintes contre l'Archevêque de Rouën* 553. *declaration du Roi peu favorable à la Societé* 554. *obtiennent une declaration pour heriter quand ils quitent l'habit avant* 33. *ans* 884.

Imperiaux (*les*) *entrent dans l'Etat de Venise* 440. *commencent les hostilitez* 496. *passent l'Adige* 498. *entrent dans le Ferrarois & le Modenois* 499. *s'arrêtent dans le Bressan* 501. *prennent leurs quartiers dans le Mantouan* 504. *s'emparent de la Mirandole* ibid. *occupent le Parmesan* 527. *depouillent le Duc de la Mirandole* 595.

Indulgences *Quel en doit être l'usage* 284. *L'abus qu'on en fit donna lieu à la Réformation* ibid.

Infanterie. *Valeur de celle de Hollande dans la Bataille de Fleurus* 114.

Inondation *terrible, effets tristes qu'on en raporte* 370.

Innocent XI. *se brouille avec la France au sujet de la Franchise des Quartiers* 73. *Ses Bulles pour en abolir le Droit. Voiez aussi* Franchise des Quartiers, Louïs XIV. & Lavardin. *Le Parlement de Paris déclare ses Bulles abusives, & en appelle au futur Concile* 81. *Son Nonce demande Audience; on la lui refuse & on lui donne des Gardes* ibid. *Accusé de partialité pour l'Empereur* 91. *& d'avoir favorisé l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre* 92. *Ses démêlez avec la France pendant son Pontificat, sa mort & son éloge* 107.

Innocent XII. *Son Election au Pontificat* 156. *sa mort* ibid. *son Eloge* 436. *son Successeur* ibid.

Joïeuse (*le Duc de*) *est fait Gouverneur des trois Evechez* 585.

Joli, (*Claude*) *Official de l'Archevêque de Paris; sa mort dans un âge fort avancé, ses Ouvrages, & ses Manuscrits* 439. *On ne le doit pas confondre avec un autre Joli, qui s'apelloit* Gui ibid. *Ils avoient pourtant quelque chose de commun* ibid.

Joseph, (*l'Empereur*) *étant Roi des Romains, arrive au Camp devant Landau* 547. *l'assiege encore en* 1704. 622. *succede à l'Empereur son Pere* 642. *s'empare de la Baviere* 643. *fait enlever les Prince* ibid. *met au ban de l'Empire les Electeurs de Cologne & de Baviere* 687. *fait le même traitement à Charles IV. Duc de Mantoue & de Montferrat*, 752. *sa mort* 809. *changemens qu'elle aporte* 810.

Irlande, (*Etat d'*) 149. *Secours qu'y fait passer la France, où s'en fait le Débarquement* ibid.

Iroquois. *Expédition faite contre eux par le Gouverneur de la Nouvelle France* 312.

Isabelle (*le Fort*) *pris & detruit par les Alliez* 627.

Jubilé. *Ouverture du Jubilé* 261. & 284. & suiv. *Le Mandement de l'Archevêque de Paris & les remontrances qu'il fait là-dessus par de belles paroles tirées de St. Augustin* 284. *Mandement de l'Evêque d'Arras en cette occasion, où il fulmine contre le Théatre* ibid. *Les Comédiens s'efforcent d'en justifier l'innocence* 285. *Réflexion qu'on fait là-dessus* ibid. *A qui on en raporte l'Institution* 422. *En* 1700. *l'Ouverture s'en fit avec beaucoup de Pompe, & avec les Cérémonies marquées dans le Rituel Romain* ibid. & suiv. *Cette célébration du Jubilé est apellée par l'Historien Mezerai*, la plus lucrative foire de l'Europe, *par raport aux Indulgences qu'on y distribuë* 423.

Jubilé *universel pour obtenir la paix* 699.

Juennin (*le Pere*) *son livre est condamné comme suspect de Jansenisme* 781.

Juge d'Armes (*la Charge de*) *rétablie en France* 519.

Julien; *Sa bravoure mal recompensée dans la défense de Coni qu'il sauva, lui fait quitter le Parti du Duc de Savoie* 137.

Ka-

K.

KAminiec *rendu par les Turcs aux Polonois à la Paix de Carlowits* 381.
Keller, *Fondeur de la Statuë Equestre du Roi* 400.
Keiferlautern (*prise de*) *par le Lieutenant Général Dillon* 856.
Keiserswert (*la Ville de*) *prise par l'Electeur de Brandenbourg* 115. *Médaille frapée à ce sujet* ibid. *est assiégée & prise par le Prince de Nassau-Sarbruck* 542.

L.

LAmbert, *Musicien du Roi; sa mort* 291.
Landau *assiégé par les François* 855, 856. & suiv. *se rend à eux* 587. *assiégé par le Prince de Bade* 547. *se rend au Roi des Romains* 548. *assiégé par le Comte de Tallard* 573.
Landen. *La Bataille qui s'y donne* 194. *Gagnée par les François* 193. *Accident qui leur en facilita le gain* 196. *Elle leur couta cher* 198.
Langallerie (*le Marquis de*) *passe au service de l'Empereur* 674. *son caractere* ibid.
La-Noue *banqueroutier frauduleux est mis au Pilori* 660.
Lavardin, (*le Marquis de*) *Ambassadeur de France à Rome au sujet de la Franchise des Quartiers* 74. *Y entre comme en triomphe, & prend possession des Quartiers* 75. *Il fait demander Audience au Pape qui la refuse* ibid. *Il s'en plaint, & représente les mauvaises suites que pourroit avoir ce refus* ibid. *Le Pape interdit l'Eglise de St. Louis, où cet Ambassadeur avoit assisté avec Pompe au Service Divin* 76. *Ses protestations contre cette interdiction, & contre les Bulles du Pape* 80. *Arrêt du Parlement de Paris qui declare les Bulles abusives, & ordonne l'enregistrement de l'Acte d'Apel au futur Concile* 81.
Laubanie, *sa belle Reponse au R. des Romains* 625.
Lauzun (*le Comte de*) *passe en Angleterre, à quel dessein* 91. *Se retire avec Tyrconel d'Irlande en France après la Bataille de la Boine* 126. *Ils laissent en se retirant la conduite des Troupes au Duc de Berwick* 128. *Son Mariage avec Mademoiselle de Lorges* 255. *sa mort* 695.
Leganez (*le Marquis de*) *sa Conspiration contre Philippe V. il est arrêté* 652, 653. *sa mort* 818.
Legitimez (*les Princes*) *sont traitez* d'Altesse Serenissime 628. *Voiez* Maine *&* Toulouse.
Léopold (*Empereur*) *refuse la Paix avec la France, aux conditions qu'elle propose* 37. *Les plaintes quil fait contre elle* ibid. *Plan sur lequel il offre de traiter de la Paix* 38. *Ce que répond là-dessus l'Ambassadeur de France* ibid. *Lettre de l'Empereur aux Etats Généraux pour les mettre dans ses intérêts* 47. *proteste contre le Testament de Charles II. touchant la Succession au Roiaume d'Espagne* 460. *Ses Réflexions sur la préférence que Louis XIV. fait du Testament au Traité de Partage* ibid. *Il se prépare à la Guerre* 476. *le Pape veut le detourner de la guerre* 490. *sa reponse au Pape* 491. *conditions auxquelles il veut accepter le Mediation du Pape* 493. *il envoie des Advocatoires contre l'Electeur de Cologne* 523. *céde ses droits sur l'Espagne à l'Archiduc Charles son second fils* 574. *ceremonie à ce sujet* ibid. *son discours* 575. *sa mort* 642.
Lerida, *siége de cette place par le Duc d'Orleans* 719.
Lettre *d'un missionnaire écrite du Grand Caire* 402. *singularité qui s'y trouve* ibid. *du Roi à Philippe V.* 526. *au Cardinal sur la Bataille d'Eckeren* 569. *du Maréchal de Villars au Roi* 570. *du Maréchal de Tallard au Roi* 573. *du Roi au Duc de Savoie* 577. *de ce Duc à la Reine d'Angleterre* 650. *du Roi au Duc de Vendôme* 673.
Libertez *de l'Eglise Gallicane* 26.
Liége *assiégé & bombardé par le Marquis de Boufiers* 143. *Siége levé* ibid.
Ligues *de divers Princes contre la France* 72, 95. & suiv. 97.
Limbourg *est pris par les Alliez* 580.
Limmerick *assiégé par les Anglois, & le Siégé levé* 128. *Assiégé une seconde fois & pris* 151. *Détail & Articles de la Capitulation* 152. & suiv.
Lille *est assiegée par les Alliez* 737. & suiv. *Capitulation pour la Ville* 746. *pour la Citadelle* 750.
Lillienroot, *Plénipotentiaire Médiateur de Suéde à la Paix de Ryswyck* 330. *Manque d'avoir secondé les plaintes des Plénipotentiaires* Protestans *sur un point important à la Religion & en est blâmé* 343. *A son retour en Suéde il eut peine à s'en justifier* ibid.
Locusta, *fameuse pour la subtilité de ses poisons* 9.
Lombardie (*la*) *abbandonnée par les François* 997.
Londonderri *assiége par Jaques II.* 100. *Le Siége levé* ibid.
Lorges: (*le Maréchal de*) *Ses Exploits en Allemagne* 174. *Sa Campagne sur le Rhin en oposition au Pr. de Bade* 216. *Manége du premier* ibid. *Irruption du second en Alsace* 217. *En est chassé par l'autre, à qui il échape par sa diligence* ibid. *L'année suivante ces deux Généraux finirent la Campagne sur le Rhin sans se faire de mal l'un à l'autre* 251. *sa mort* 555.
Lorraine (*le Duc de*) *prie la Diette de Ratisbonne de prendre soin de ses intérêts* 39. *Contribue au succès de la Victoire remportée sur les Turcs au Siége de Vienne* 44. *Sa mort & son éloge* 130. *Ses avantures & ses exploits* ibid. & suiv. *Avant que de rendre l'esprit, il écrit à l'Empereur pour lui recommander sa Famille* ibid. *Et à la Reine son Epouse pour la consoler de leur séparation* ibid. *L'ainé de ses Héritiers a été rétabli dans ses Etats par la Paix de Ryswyck, & par son Mariage avec une des Filles du Duc d'Orléans* 131. *est admis au Congrès de Ryswyck comme Prince Souverain* 331. *Est remis par cette Paix en possession de ses Etats* 346. *son Mariage avec Mademoiselle, Fille du Duc d'Orléans* 361. *Honneurs qu'on lui fait à Strasbourg, par où il passe pour se rendre dans son Duché* ibid. *Magnificence de sa Cour* ibid. *Cérémonies de ses Fiançailles* 362. *Célébration du Mariage* ibid. *La jeune Duchesse de Lorraine part de Fontainebleau pour aller trouver son Epoux* 393. *Leur premiere Entrevue* ibid.

 Ar-

Arrivent ensemble à Bar, où la Cérémonie de leur Mariage, célébré à Fontainebleau par Procureur, fut réitérée par le Grand Aumônier du Duc dans la Chapelle du Château ibid. *Leur Entrée à Nanci* ibid. *La Maison de Lorraine n'avoit point pris jusque-là le titre* d'Altesse Roiale 364. *Le Duc de Lorraine obligé de rendre Hommage au Roi pour le Duché de Bar* 412. *Cérémonie de cet Hommage, & les paroles dont le Duc se servit en le prêtant, & ce que le Roi lui dit ensuite* 413. *Plaintes des Ducs & Pairs en cette occasion au sujet du Duc de Gesvre* ibid. *Ce qu'on en doit penser, & jugement qu'en fit le Roi, aplaudi par le Duc de Gesvre* ibid. *Les Cardinaux eurent la même vanité, & refusérent de voir le Duc de Lorraine* 413 & 414. *Les honnêtetez que le Roi lui fait ensuite de l'Hommage* ibid.

Los Balbasés (*le Marquis de*) *vient à Paris en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne, demander pour le Roi son Maître en Mariage la Fille ainée de* Monsieur 3.

Louïs XII. *Bon mot de ce Roi aux Génois, qui lui offroient de se soumettre à lui* 52.

Louis XIV. *Son contentement au sujet de la Paix de Nimegue* 1. *La maniére dont il en écrit aux Etats Généraux* ibid. *Le Discours flatteur que lui firent leurs Ambassadeurs à la premiére Audience qu'il leur donna là-dessus* 2. *Médaille frapée par la Hollande à son honneur* 2 & 5. *Fait solliciter les Etats Généraux d'entrer avec lui dans une Alliance défensive, & à quelles conditions* 8. *Le surnom de* Grand *lui fut donné pour la premiére fois en* 1680. *ce qu'il prit à bon augure* 9. *Raisonnement qu'on fait à cette occasion* ibid. *Sa Déclaration contre les Empoisonneurs & les Devins* 10. *Son Voiage pour visiter les Frontiéres de son Roiaume* 13. *Il vient à Dunkerque, où il est complimenté de la part du Roi d'Angleterre* ibid. *On lui fait voir un des plus beaux Vaisseaux qu'il y eût dans ses Ports* ibid. *Ses Libéralitez dans ce voiage* 14. *Magnifique réception qu'on lui fait à Ipre* ibid. *& à Lille, où la Marquise d'Humiéres se signala* 14. & 15. *Son retour à Versailles* 15. *l'Ordre qu'il donne à tous les Capitaines de ses Vaisseaux de faire baisser le Pavillon à ceux d'Espagne* ibid. *Oblige le Roi d'Espagne à renoncer au titre de* Comte Duc de Bourgogne ibid. *Il le fait encore citer à la Chambre de Mets & de Brisach sur d'autres prétentions* 16. *Il joint la force à ses prétentions pour les faire valoir* 19. *Il traite de même l'Electeur Palatin, & le Comte de Veldens* 18. *Il établit une Chaire pour le Droit François* ibid. *Ses soins pour la Marine & pour la sureté de la Navigation* ibid. *Expédition contre les Tripolins* 21. *Il se brouille avec le Pape. Voiez* Régale *&* Franchise des Quartiers. *Son voiage en Bourgogne & en Alsace* 39. *Sa douleur sur la mort de la Reine, & comment il s'en exprime* 40. *l'ordre qu'il donne au Maréchal d'Humiéres de faire marcher ses Troupes contre les Païs-Bas Espagnols* 44. *Quoi qu'il fit, disoit-il, il ne cherchoit que la Paix, & il l'offroit toujours* 50. *Tréve qu'il fait avec l'Espagne & l'Empire* 55. *Envoie des Ambassadeurs à Siam* 56. *Sa maladie. Opération douloureuse qu'il lui faut souffrir, & sa guérison* 71. *Nouveau sujet de querelle qu'il a avec le Pape* 72. & suiv. *Suites de cette affaire* depuis la page 80. jusqu'à la 82. *Voiez aussi* Innocent XI. *&* Lavardin. *Accuse ce Pape de partialité contre lui en faveur de l'Empereur, & d'avoir par là rallumé la Guerre en Europe* 91. *Son Manifeste sur ce qui l'oblige à reprendre les Armes, reproches qu'on lui fait là-dessus* 92. & 93. *Ses Armées sur les Bords du Rhin. Ce qu'elles exécutent après l'avoir passé* ibid. *Ses Conquêtes le ruinent, & font gémir ses Sujets* 96. *Réflexions sur ses fautes & sur ses malheurs, & à qui on attribue les principales causes* 97. & suiv. *Son ambition blâmée* ibid. *Après que Guillaume III. lui eut déclaré la Guerre, il la lui déclare à son tour* 101. *Termes de son* Manifeste ibid. *Ce qu'on dit de l'une & de l'autre Declaration, en proposant l'exemple d'Alexandre & de Darius, de César & de Pompée, de Ptolomée & de Démétrius* ibid. *Réponse du Roi au Marquis de Louvois sur la levée du Siége de Coni* 137. *il ne regrette pas la mort de ce Ministre* 158. *Son ressentiment sur la conduite du Pape Alexandre VIII. qui sous de belles aparences l'avoit long-tems trompé* 161. *Le menace de rétablir la Pragmatique Sanction* ibid. *Le beau Discours du Roi Roi dans son Conseil, en parlant au Dauphin* 159. *Ses grands desseins pour la Campagne de* 1692. *& le nombre prodigieux de ses Troupes* 160. & suiv. *Entre de bonne heure en Campagne* 162. *Assiége Namur en personne* ibid. *Fait ouvrir la Tranchée* ibid. *La Ville capitule* 163. *la goute le prend* 164. *Il se rend enfin maitre de tous les Châteaux qui capitulent l'un après l'autre* ibid. & 165. *Importance de cette Conquête* ibid. *On l'en félicite, & sa Lettre à l'Archevêque de Paris pour en faire chanter le* Te-Deum. ibid. *Combien fut grande la perte des deux cotez* ibid. *Retour du Roi à Versailles* 166. *Il fait offrir la Paix au Duc de Savoie* 204. *Et à tous les Alliez* ibid. *Reflexion sur les avantages qui leur seroient revenus en l'acceptant* ibid. *Il continue de souhaiter la Paix, & de la faire offrir au Duc de Savoie & aux autres Alliez, mais en vain* 206. *Fixe le temps qu'il leur donne pour l'accepter* 207. *Il le prolonge* ibid. *Ses préparatifs pour la Campagne* 211. *Les Généraux de ses différentes Armées* ibid. *Les recompenses qu'il fait au Maréchal de Boufiers; au Comte de Guiscar & à tous les Officiers qui s'étoient exposez pour la défense de Namur, quoi qu'ils n'en eussent pû empêcher la prise* 244. *Les ordres qu'il donne pour assurer les Côtes de son Roiaume contre les Flottes, & les entréprises des Ennemis* 253. & suiv. *Fait une Promotion d'Officiers de Marine* 254. *Il travaille à détacher le Duc de Savoie d'avec les Alliez, & y réussit* 263. *Le Traité est conclu, & rendu public* 264. *Quelles en sont les conditions* ibid. *Les soins qu'il prend en* 1696. *des Armées de Terre & de Mer* 267. *Grand nombre qu'il fait d'Officiers Généraux* ibid. *Ses Réglemens pour les Compagnies de l'Amérique* 268. *Fait le Duc de Savoie Généralissime de ses Troupes en Italie* 275. *Il marie le Duc de Bourgogne à la Fille ainée du Duc de Savoie, qui est amenée en France* 277. *Réception que le Roi lui fait* ibid. *L'estime qu'il a pour elle & les*

les paroles obligeantes qu'il lui dit 278. *Fait sa Maison* 279. *Les expressions dont il use au sujet des Impôts dont il avoit été obligé de charger ses Peuples sont remarquables.* 314. *Celles qu'il emploie dans sa Lettre à l'Archevêque de Paris pour lui ordonner de faire chanter le* Te-Deum *au sujet de la Paix de Ryswyck, ne le sont pas moins* 347. *Non plus que les paroles dont il se sert au sujet d'un second* Te-Deum *pour sa Paix avec l'Empereur, & avec l'Empire* ibid. *Sa Lettre au Roi de Suéde pour le féliciter du succès de sa Médiation, & le Discours de son Ambassadeur à ce Prince en lui rendant cette Lettre* 348. *Le départ de ses Plénipotentiaires pour retourner en France, & le Discours de l'un d'eux aux Etats Généraux en prenant leur Audience de Congé* ibid. *Réponse du Président de l'Assemblée* 349. *Statue Equestre qu'on lui érige* 400. *Changement qu'on fait par son ordre dans la Place où elle devoit être mise* 400. *Lettre que lui écrivent les Régens d'Espagne après la mort de Charles II. pour lui notifier son Testament, par lequel il apelloit le Duc d'Anjou son Petit-Fils à la Succession de tous ses Etats* 456. *Deux autres Lettres qu'ils lui écrivent encore pour lui demander incessament leur nouveau Roi* ibid. *La Réponse qu'il fait à leurs Lettres* 457. *Quatriéme Lettre de leur part pour le remercier de sa Réponse, & lui témoigner en même temps l'extrême impatience où ils étoient de voir leur jeune Roi* ibid. *Réflexion sur la Révolution d'Espagne* 458. *Embarras où ce Prince s'étoit trouvé sur le choix du Traité de Partage ou du Testament* ibid. *Après avoir tenu Conseil là-dessus, il préfére le Testament* ibid. *Le même jour il en écrivit à la Reine douairiére* 458. *Au Roi Guillaume par le Comte de Tallard, son Ambassadeur* 460. *Il donne une Déclaration par laquelle il conserve au nouveau Roi d'Espagne son Petits-Fils, & à sa Postérité masculine, le Droit de succéder au Roiaume de France, au cas que celle du Duc de Bourgogne, son Frére ainé, vînt à manquer* 468. *Anéantie par la Rénonciation solemnelle que* Philippe *V. a faite depuis à ce Droit* 469. *Libéralitez que Louïs XIV. fait à ce Prince en partant pour aller prendre possession de la Couronne d'Espagne* ibid. *Ses mouvemens pour lui conserver cette Couronne sans être obligé d'entrer en Guerre* 476. & suiv. *Il le témoigne encore par la Lettre qu'il écrit aux Etats Généraux en rapellant son Ambassadeur* 477. *Nouveaux ordres qu'il lui donne de partir incessamment* 480. *Soin qu'il prend des Finances & des Armemens de Terre & de Mer* 484. *Il renouvelle la Capitation* 485. *Le Gouvernement d'Espane ne lui donne guere moins de soins que celui de France* ibid. *Il envoie des Officiers François en Amérique* ibid. *Donne ordre de renforcer l'Escadre qui étoit à Brest* 486. *se prepare à la guerre* 508. *tâche de l'éviter* 521. *remet au Clergé une partie du Don Gratuit* 507. *reconnoît le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre* 516. *veut justifier cette démarche* 517. *belle Lettre qu'il écrit à Philippe V.* 526. *il nomme à divers Evêchez vacans* 553. *crée Chevaliers du St. Esprit cinq Seigneurs Espagnols* 555. *crée dix Maréchaux de France* 556. *s'empare de la* Principauté *d'Orange* 565. *est loué sur sa magnanimité au sujet de la déroute de Hochstet* 607. *est parrein du* Prince *de Lorraine* 609. *sa generosité en faveur du Maréchal de Villeroi* ibid. *il fait une promotion de Chevaliers du St. Esprit* 636. *fait faire des levées dans les paroisses* 637. *nomme des Généraux pour la campagne de* 1705. ibid. *émancipe le Duc de Berri* 694. *touche les malades* ibid. *cherche à inquiéter la Reine d'Angleterre* 727. *veut mettre le Prétendant sur le Throne d'Ecosse* ibid. *fait faire un magnifique Autel à Notre Dame de* Paris 757. *sa Lettre circulaire sur les demandes preliminaires des Alliez* 762. *il choisit le Cardinal Ottoboni pour être Protecteur de la Nation Françoise à Rome* 780. *les Venitiens s'y opposent & il rapelle son Ambassadeur à cette occasion* ibid. *ses offres pour la paix* 786. *il fait achever la Chapelle neuve de Versailles* 793. *défend le commerce aux Hollandois dans son Roiaume* 809. *motif de cet Edit* ibid. *regle les rangs & prerogatives des Pairs du Roiaume* 815. *fait un discours touchant au Clergé qui lui accorde un Don Gratuit* 817. *ses offres à l'Angleterre & aux autres Alliez* 825. *ses offres à l'Empereur* 850. *elles sont rejetées* 851. *il est complimenté sur la* Paix 852. *recompense les Plenipotentiaires* 868. *son zele pour la Constitution*. 880. & suiv. *il s'interesse pour le Roi de Suede* ibid. *déclare ses fils naturels capales de succeder au défaut des* Princes *du Sang* 881. *fait son Testament qui est mis en dépôt au Greffe du Parlement* ibid. *le Roi de Perse lui envoie un Ambassadeur* 882. *il punit ceux qui s'opposent à la Constitution* Unigenitus 882. *donne une nouvelle declaration contre les Reformez* ibid. *renouvelle son Alliance avec les Cantons Catholiques* ibid. *il menage une reconciliation entre le Roi d'Espagne & le Duc d'Orleans* 884. *cherche envain des defenseurs de la Constitution* 885. *ses soins pour la faire recevoir* ibid. *oppositions qu'il y trouve* ibid. *commencement de sa maladie* 886. *Il donne audience de congé à l'Ambassadeur de* Perse ibid. *au Général de l'Ordre de la Croix* ibid. *suites de sa maladie* 887. *sa constance dans ses maux* ibid. *son attention pour l'avenir* ibid. *le Cardinal de Noailles veut le voir* 888. *le Confesseur s'y oppose* ibid. *ce qu'il dit aux Prelats ennemis du Cardinal, & leur reponse* ibid. *il prend congé de sa famille* ibid. *ses conseils à son successeur* 889. *sa mort* ibid.

Louïs *Dauphin de France, son Eloge, sa maladie* ibid. *sa mort* 810. *sa Pompe Funebre* ibid. & suiv. *partage de ses biens* 811. *Voiez* Dauphin.

Louïs XV. *sa naissance* 792. *il est déclaré Duc d'Anjou* ibid. *succède à la Couronne* 889.

Louïse-Marie *d'Angleterre fille de Jaques* II. *sa mort* 846.

Loups *chassez d'Angleterre sans qu'ils y soient revenus*. 433. *Raison qui fait conjecturer qu'ils faisoient autrefois plus de desordres en France qu'ils ne font à présent*. ibid.

Loups Cerviers *de la Forêt d'Orléans causent de grands ravages par tout aux environs*. 432. *Description de ces animaux, & pourquoi ainsi nommez*. ibid. *On s'arme contre ces bêtes féroces, & la Cour même y emploie l'élite de ses Troupes*. ibid.

Louveterie, (*Les Lettres de*) *où il en est fait mention*. 433.

Louvetier; *Charge de Grand Louvetier. Ce que c'est.* 433.

Louvois. *Ambition de ce Favori.* 7. *A quoi il engage le Roi après la Paix de Nimegue.* 7. & 18. *Ses Négociations pour réduire Strasbourg à l'obéïssance du Roi.* 22. *Sa Lettre au Duc de Noailles pour pousser les Réformez à toute rigueur.* 65. *Inconsolable de la levée du Siége de Coni, reçoit du Roi une réponse qui lui reproche son peu de fermeté dans les disgraces.* 137. *Sa mort.* 157. *Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.* 158. *N'est regretté de personne, pas même du Roi, qui lui impute les cruautez exercées dans le Palatinat & ailleurs* ibid.

Louwenstein-Wertheim (*le Comte de*) *son discours à la diéte de Nuremberg.* 492.

Luxembourg, *pourquoi bloqué.* 29. *Injustice de ce Blocus.* 30 *Ordre de le lever donné au Maréchal de Créqui, & notifié à l'Ambassadeur d'Espagne.* 31. *Raisonnement qu'on fait là-dessus.* ibid. *On aime mieux tout risquer que de le céder à la France.* 46. & 47. *Cette Place est bombardée.* 50. *Assiégée & prise.* 54.

Luxembourg (*Le Duc de*) *profite du départ du Roi Guillaume qui avoit quitté l'Armée des Confédérez.* 145. *Il attaque & bat le Prince de Waldeck.* ibid. *Séparation des deux Armées pour entrer en Quartiers d'Hiver.* 146. *commande l'Armée d'observation au Siége de Namur.* 163. *Empêche les desseins du Roi Guillaume pour secourir cette Place.* ibid. *Sa conduite à la Bataille de Steinkerke.* 166. *Et à celle de Landen qu'il gagna.* 191. & suiv. *Son éloge* 197. *& celui de plusieurs autres Généraux, & des Princes du Sang qui s'y distinguérent.* ibid. *Il s'applaudit trop de ce succès dans la Lettre qu'il en écrit au Roi, & dont le tour est singulier.* 198. *Et d'un stile fort différent d'un illustre Général qui l'avoit précedé, aussi bien que des Grands Capitaines de l'ancienne Rome.* ibid

Luxembourg (*le Chevalier de*) *sa valeur à la Bataille d'Oudenarde* 732. *il entre dans Lille avec un secours d'hommes & de poudres* 742. *prend le nom de Prince de Tingri* 837.

Luzara (*Bataille de*) *entre Philippe V. le Duc de Vendome, & les Imperiaux* 538. *les deux partis s'en attribuent la Victoire.* ibid.

M.

MAbillon (*D. Jean*) *Moine Benedictin, son Eloge* 724.

Madame: *Ses prétentions en la Succession des Electeurs Palatins exposées à la Paix de Ryswyck.* 344. *Ses Biens Allodiaux & Mobiliers, ce que c'est, & en quoi ils consistent.* ibid.

Mademoiselle *d'Orléans de Montpensier*: *sa mort, son éloge & son testament.* 183.

Mademoiselle, *Fille aînée de* Monsieur, *mariée au Roi d'Espagne.* 3. *Quelles en furent les suites.* 4. *Ce qu'on dit de sa mort.* ibid.

Machine *Infernale emploiée aux Bombardemens.* 205. *Description de cette Machine.* 214. 223. 205.

Magodie: (*Le Païs de*) *Conte qu'on en fait.* 10.

Maience *reçoit Garnison Françoise.* 93. *Prise par les Confédérez.* 114.

Maine: (*Le Duc du*) *Son Mariage.* 162. *Installé Comte d'Eu, & Pair de France.* 208.

Maintenon: (*Madame de*) *son élevation.* 41. *Elle profite de la disgrace de Madame de Montespan, son habileté.* ibid. *Ennemie des Réformez.* ibid.

Malaga, *Combat naval devant cette Ville.* 616.

Malebranche: (*Le Pere*) *Son jugement sur la Baguette Divinatoire.* 184.

Malo (*St.*) *bombardé.* 205. & 254.

Mante; *Affaire singuliére qui s'y passe, & qui coûte la vie à un Gentilhomme, & le bannissement avec de très grosses amendes aux Juges qui l'avoient condamné.* 407.

Mantouë (*le Duc de*) *veut quitter l'Italie* 595. *arrive en France.* 596. *se marie & retourne dans ses Etats* 621.

Maréchaux *de France, Création de sept en un même jour, Choiseul, Noailles, Villeroy, Joyeuse, Bouflers, Catinat, & Tourville.* 180. *de dix autres.* 556.

Margrave (*Le*) *Charles de Brandebourg meurt à Turin.* 235.

Marlborough. (*le Comte de*) *ses Exploits en Irlande.* 129. *il commande en chef les Troupes Angloises en Flandres* 546. *prend la Citadelle de Liége.* 547. *prend la Ville de Bonne* 567. *va au secours de l'Empire* 600. *force le passage de Schellenberg ibid. Ses progrès* 601. *gagne la bataille de Hochstedt* 605. *il assiége Ulm* 621. *est fait Prince de l'Empire.* 624. *cherché en vain à engager Villars à un Combat* 657. *gagne la bataille de Ramelies* 668. *grands avantages qu'il retire de cette Victoire.* 671. *son voiage aux Cours de Hannovre, de Prusse & de Saxe* 710. *attaque le Duc de Bourgogne dans sa marche & se retire* 731. *attaque les François à Oudenarde* 732. *fait venir les Convois d'Angleterre à Ostende* 742. *fait repasser l'Escaut à son Armée* 748. *oblige l'Electeur de Baviere à abandonner le siége de Bruxelles* 747. *reprend la Ville de Gand* 751. *commande le siége de Tournai* 769. *la Reine d'Angleterre se refroidit envers lui.* 809.

Marie, (*La Reine*) *Epouse de Guillaume III. Bruit qui se répand en Angleterre d'une Conspiration contre elle.* 122. *sa mort & son éloge.* 228. & 229. *Regrettée de toutes les Cours de l'Europe à la réserve de celles de Versailles & de St. Germain.* ibid. *Sa piété dans sa mort.* ibid.

Maroc, (*Ambassadeur de*) *& sa Harangue au Roi, qui contient le sujet de sa venuë.* 409. *Ses presens pour le Roi, desquels on se mocquoit, donnérent lieu à une réponse de sa part qui le fit admirer.* 104. *La fierté de sa Négociation ne répond point à la politesse de sa Harangue.* ibid. *Lettre Circulaire aux Amirautez au sujet de cette Ambassade.* ibid.

Marseille. *La Bataille qui s'y donne.* 201. *Gagnée par le Maréchal de Catinat.* 202. *Le Duc de Vendôme & le Grand Prieur son Frere s'y signalérent.* ibid. *La Victoire des François fut complette.* 203. *La Lettre du Roi pour en faire chanter le* Te-Deum. ibid. *suites de cette Bataille.* ibid. *Offres que le Roi fait faire au Duc de Savoie pour la Paix.* 203. & 204.

Marsin (*Le Maréchal de*) *commande sur le Rhin* 657. *va en Italie sous le Duc d'Orleans* 677. *s'oppose à l'avis de*

ce

ce Duc 679. *est forcé dans ses retranchemens* 680. *meurt de ses blessures à Turin.* 681.
Martin (*Saint*) *de Ré bombardé.* 281.
Martinique (*La*) *Echec de la Flotte Angloise dans cette Isle.* 190.
Mascaron (*Jules de*) *Evêque d'Agen, sa mort.* 584.
Maucroix, *son Eloge* 758.
Mazarin (*le Duc de*) *son mariage peu tranquille.* 868. *sa mort.* ibid.
Méan (*Le Baron de*) *enlevé par les François.* 523.
Médaille *que la Hollande fait fraper à l'honneur de Louïs XIV.* 2.
Medavi (*le Comte de*) *bat les Imperiaux à Castiglione* 682.
Médecin *venant de Damas aporte des Manuscrits curieux.* 484. *Les aiant présentez au Roi, ils furent jugez dignes par leur rareté d'être mis dans la Bibliotheque Roiale.* ibid.
Medina-Celi (*le Duc de*) *Philippe* V. *le fait arrêter.* 797. *diference de sa conduite avec celle du Duc d'Escalona.* ibid. *il est transferé à Fontarabie* 800. *sa mort* 818.
Mehemet Riza-Beg *son Ambassade à Paris* 882. *son audience de congé & son départ* 886.
Melac *belle défense qu'il fait à Landau* 547.
Melgar (*Le Comte de*) *Amirante de Castille, trahit Philippe V.* 541. *sa mort & son Caractere* 654.
Menager, *ses voiages secrêts en Angleterre* & suiv. 820.
Mendians & Vagabonds; *Déclaration contre eux.* 429. *Ces sortes de Gens ne doivent point être tolérez.* ibid.
Ménéstrier (*Le Pere*) *Jesuite, sa mort* 662.
Menin *assiégé par les Alliez* 884. *le D. de Vendôme veut envain le secourir* 685. *Capitulation de cette place* ibid.
Mesmes (*le Bailly de*) *Ambassadeur de Malthe, son entrée à Paris* 882.
Métempsycose, *Dogme des Siamois.* 67.
Meusnier, *maître d'Ecole, meurt âgé de cent vingt deux ans* 758.
Mezzo-Morto, *Amiral d'Alger, vient demander la Paix à Mr. Du Quesne* 35. *A quelles conditions il l'accorde.* ibid. *Perfidie de celui là.* ibid. *La Guerre recommence.* 36.
Milanez: (*Le*) *L'Ambassadeur d'Espagne à la Cour Impériale demande l'Investiture de ce Duché pour le Duc d'Anjou.* 476. *Ce qu'on lui répond.* ibid.
Mirandole (*la*) *envahie par les Imperiaux* 595. 643. *les Imperiaux la veulent secourir & sont batus* ibid. *elle est assiégée & prise* 644.
Missisipi; *Découverte de cette Riviére.* 433. *Navigation d'onze Avanturiers François sur cette Riviére.* ibid. *On forme le dessein d'y envoier une Colonie; quel en fut le succès.* 434. *Lettre curieuse touchant ce Fleuve, & les Peuples qui habitent sur ses Bords.* ibid.
Modéne (*Le Duc de*) *dépouillé de ses Etats.* 592.
Molo, *Résident du Roi de Pologne à Amsterdam, passe en France, où il propose au Roi les bonnes intentions de son Maître touchant la Paix.* 293. *Calliéres se joint à lui par ordre du Roi, & Mr. Dyckvelt de la part des Etats Généraux.* ibid. *Ce qui en resulta.* ibid.
Monaco: (*Le Prince de*) *son Ambassade à Rome.* 183. *sa mort & son affection pour la France, de quoi il donna encore des preuves le jour même de sa mort.* 482.
Monaldeschi, *Grand Ecuier de la Reine Christine, cruellement massacré.* 107.
Monçon *repris par les Espagnols* 718.
Mongon *fait prisonnier par les Imperiaux, difficulté à son sujet* 530.
Monnoie (*M. de la*) *est receu à l'Academie Françoise* 868.
Mons *assiégé par la France.* 140. *se rend par une Capitulation honorable.* 441.
Monstre *singulier demi-homme & demi-bête.* 354. *Description qu'on en fait, & ce qu'on en pense.* ibid.
Montargis. *Lieu où se fait l'entrevuë du Duc de Bourgogne avec sa future Epouse.* 277.
Montausier: (*Mr. de*) *ses Lettres où il blâme la violence en matiére de Religion.* 66.
Montal. (*Le Comte de*) *Sa Mort.* 291.
Montbelliard (*La Principauté de*) *renduë à la Maison de Wirtemberg.* 345. 398. *Violence qu'on y exerce contre les Protestans.*
Monteleon (*le Duc de*) *trahit le Viceroi de Naples.* 71.
Montmélian: (*La Marquise de*) *sa disgrace. A quoi on l'attribuë.* 41. *Le Roi lui laisse une pension.* ibid. *Reflexions sur cette disgrace.* ibid. *sa mort* 724. *mort de son Mari* ibid.
Montmélian *assiégé par Catinat* 138. & *réduit* 139. *Bloqué par les François se rend à eux* 659.
Montmort. (*L'Intendant*) *Cruelle inhumanité de ce Persécuteur* 287.
Montmouth, (*Le Duc de*) & le Comte d'Argile. *Descente du premier en Angleterre, & du second en Ecosse, où ils périrent tous deux* 88.
Montrevel *s'empare de Liége* 523. *est fait Maréchal de France* 556. *commande contre les Camisards* 563.
Mort *de personnes qui ont vécu long-temps.* 291. *Exemples qu'on en raporte de tous Païs.* ibid. *Entre autres celui d'un Indien & d'un Gentilhomme François peu croiable.* 292. *de personnes mémorables soit par leur grand âge, soit par leurs Charges, &c.* 372. & suiv. 417. & suiv. 439. & suiv. *Mort d'un homme de cent deux ans, & de deux femme de cent cinq ans.* 373. *Mort de l'Archevêque de Besançon à l'âge de* 84. *ans.* ibid. *D'un Curé à l'âge de six vingts ans.* 417. *D'une autre à l'âge de cent cinq ans.* ibid. *Une autre vécut jusqu'à l'âge de cent seize ans.* bid. *Une autre atteignit jusqu'à sa cent quinziéme année; & un Anglois alla jusqu'à sa cent soixante & neuviéme année.* ibid.
la Mothe (*le Comte de*) *s'empare de Bruges* 729. *attaque trop tard les convois des Alliez & est batu* 742.
Mustapha, *Empereur Ottoman, voiant les pertes & les désolations de son Empire, a recours au Ciel par la repentance & par la priére, & songe à faire la Paix avec les Princes Chrétiens.* 380.

N.

NAin *(Jean le) meurt âgé de quatre-vingt-neuf ans* 372.

Namur *assiégé en 1692. par Louïs XIV.* 162. *Passe-port qu'il accorde aux Dames de cette Ville.* 163. *Sa réduction.* ibid. *Siége des Châteaux.* ibid. & suiv. *Impossibilité d'en empêcher la prise,* ibid. *Tous les Châteaux se rendent enfin, l'un après l'autre.* 164. & 165. *Perte des deux côtez.* 166. *Assiégé en 1695. par le Roi Guillaume.* 235. *Comparaison de l'état de cette Place pour lors, avec celui où elle étoit, lors que la France s'en empara* ibid. *Le Maréchal de Boufiers se jette dedans.* 236. *Le Maréchal de Villeroi avec cent mille Hommes n'en peut empêcher la prise.* ibid. *Ordre du Siége & les differens Postes des Assiégeans.* ibid. & 239. *La Ville capitule après un terrible Assaut. Déscription, & Siége des Châteaux.* ibid. *Sommation faite aux Assiégez de se rendre après la retraite du Maréchal de Villeroy.* 240. *Assaut Général qui se donne.* ibid. *Suivi de la Capitulation, dont on regle les Articles.* 241. *Comparaison des deux Siéges qu'elle souffrit.* 241.

Nantes. *(Edit de) Résolution de le révoquer.* 62. *Actuellement révoqué.* 65. *C'est une tache à la gloire du Roi.* 62. *Les justes plaintes qu'en font les Protestans.* ibid. *La justice du Roi surprise en cette occasion.* 64. *Réfutation de l'odieuse Maxime,* qu'on ne doit point garder la Foi aux Hérétiques, *par des autoritez non suspectes.* ibid. & 66. *Examen de l'Edit qui révoque celui de Nantes, lequel Henri en l'accordant avoit lui-même déclaré perpétuel & irrévocable.* 64. *Enregistrement de l'Edit de Révocation précipité, & pourquoi.* 65. *Ce qu'on fait dire au Chancelier en le scellant.* ibid. *Ce que Mezerai observe, en parlant de la Vérification de l'Edit de Nantes,* ibid. *Petit nombre de ceux à qui on accorde la Liberté de sortir du Roiaume après cette Révocation.* 66.

Naples *(le Roiaume de) le Prince Eugene y envoie un détachement* 711. *intrigues pour livrer ce Roiaume à la Maison d'Autriche* ibid. *le Comte de Thaun s'en rend maître* 712.

Nassau, *(Les* Princes *de) de Hanaw, de Leiningen, sont rétablis par la Paix de Ryswyck dans tous leurs Etats* 345.

Nassau*: La prétenduë Comtesse de ce nom qui se qualifie Comtesse d'Elmont, du nom de son prétendu Mari.* 285. *Son portrait & ses filouteries.* ibid. *Enfin découverte & punie.* 286.

Némours *(La Duchesse de) releguée, & pourquoi.* 425. *La maniére dont elle prit la chose, & l'obéïssance qu'elle rendit à l'ordre du Roi.* ibid. *Sa mort.* 724.

Nesmond *(Le Marquis de) se met en Mer avec son Escadre.* 253. *Autre Expedition du même.* 280.

Neubourg *(le Duc de) hérite de l'Electorat Palatin.* 58. *Les démêlez qu'il eut avec la France au sujet de cette Succession, Mouvemens qu'on se donne, & raisons qu'on allegue de part & d'autre là-dessus.* ibid.

Neufchâtel; *Dispute entre la Duchesse de Nemours & le Prince de Conti pour cette Principauté.* 384. & suiv. *Situation de ce petit Etat, & la maniére de son Gouvernement.* ibid. *Ces deux Concurrens en requiérent l'Investiture.* 385. *La Duchesse l'emporte, malgré les sollicitations, & la protestation du Prince.* ibid. *Le Roi de France apuie le premier; le Canton de Berne s'en mêle en faveur de la seconde.* 386. *Ce qui se passa de part & d'autre dans ce démêlé, & comment il se termina.* ibid. *Prétentions du Roi Guillaume sur cette Principauté.* 387. *Mémoires présentez là-dessus par son Envoié,* I. *Au Prince de Conti.* ibid. II. *A la Duch. de Némours.* ibid. III. *Au Conseil d'Etat & de la Ville de Neufchâtel.* 388. *Maniére honnête & polie dons le Prince reçoit le Mémoire qui lui fut présenté de la part du Roi Guillaume.* ibid. *Comment tout se termina par l'intervention du dernier.* 389. *Le Prince de Conti n'y contribua pas moins.* ibid. *cette Principauté est encore disputée après la mort de la Duchesse de Nemours.* 724. *est ajugée au Roi de Prusse* 725. & suiv.

Nice *conquise par la France.* 134. *Vigoureusement défenduë par le Gouverneur qui obtient une Capitulation honorable.* ibid.

Nimegue; *la Paix qui y fut faite en* 1678. 1. *Contentement réciproque du Roi de France, & des Etats Généraux au sujet de cette Paix, & La Lettre que le Roi en écrivit aux Etats.* ibid. *Discours que leur fit son Ambassadeur à sa premiére Audience.* ibid. *Le Discours flatteur de leurs Ambassadeurs au Roi.* 2. *Médaille que la Hollanlande fait fraper à l'honneur du Prince, qui y est qualifié de* Louïs le Grand, Pacificateur de l'Univers. 2. *Plan de la situation où la Paix de Nimegue avoit mis toute l'Europe.* 5. & suiv.

Noailles, *(Louïs Antoine de) Evêque de Châlons: Sa Promotion à l'Archevêché de Paris.* 258. *Reçoit ses Bulles du Pape avec le* Pallium. ibid. *Prend possession de sa nouvelle dignité.* 259. *Son jugement touchant un Livre qui traite de la Grace & de la Prédestination, & Satire violente contre lui.* 408. *Arrêt du Parlement contre ce Libelle.* 409. *Est fait Cardinal.* 431. *Bon mot du Roi en lui donnant le Bonnet.* ibid. *son mandement pour une Procession Generale* 764. *fait descendre la chasse du St. Geneviesve* 765. *description de cette Cerémonie* ibid. *sacrifie les Jansenistes & l'Abbaïe de Port-Roial aux Jesuites* 786. *est insulté par trois Evêques* 878. *suites de cette affaire* ibid. & suiv.

Noailles*: (Le Maréchal de) Ses exploits en Catalogne.* 211. & suiv. *Engage la Bataille contre les Ennemis, & quel en fut le succès* ibid. *Met son Armée en des Quartiers de rafraichissement* 214. *Ensuite prend en* 1694. *Castelfollit* ibid. *Commence en* 1695. *la Campagne en Catalogne* 245. *sa mort* 758.

Noailles *(le Duc de) ses progrès en Espagne* 665. *soumet le Lampourdan* 703. *prend Gironne* 811.

Nobles. *Création de cinq cents Nobles. Voiez* Edit de Création.

Nonces *(les) du* Pape *ne peuvent faire en France d'autre Fonction que celle d'Ambassadeur* 209. *Entrée magnifique d'un*

d'un Nonce à Paris 289. *Son Audience* ibid. *Discours flateur qu'il fait au Roi* 288.
Nouveaux Convertis ; *Declaration du Roi pour les desarmer* 130.

O.

OBdam (*le Général d'*) *perd la Bataille d'Eckeren* 569.
Odescalchi (*Dom Livio*) *brigue la Couronne de Pologne* 317. *Plaisanteries des Polonois là-dessus* 318.
Offarel (*le Brigadier*) *rend Deinse aux François après l'avoir bravement défendu* 242.
Onelie *conquise par la France* 135.
Opra-Petcheratchas, *Chef de Parti pour usurper la Couronne de Siam* 77. *Sa dissimulation & ses intrigues pour y réussir* ibid & suiv. *Il y parvient enfin par son habileté, & par la mort de tous ceux qui auroient pu s'y oposer* 79. & suiv. *Il tâche de faire périr les François qu'il tenoit assiégez* ibid. *Leur courage les sauve* 80.
Orange: (*la Principauté d'*) *on y persecute les Réformez* 28. *Ce qu'on fait pour autoriser cette persécution* ibid. *les Ministres d'Orange détenus au Château de Pierre-Encise retournent à Orange, où l'Exercice de la Religion est rétabli, sans qu'il soit permis aux Nouveaux Convertis de s'y établir, ni d'y aller faire aucunes Fonctions de leur Religion à peine de la vie* 349. *le Roi s'en empare* 565. *l'unit au Parlement de Grenoble* 868.
Orange (*le Prince d'*) *son expedition en Angleterre, & quel en fut le succès* 91. & suiv. *Reçeu des Anglois comme leur Liberateur* ibid. *Ses Lettres Circulaires pour la Convocation d'un Parlement* ibid. *Voiez* Guillaume III.
Ordonnances *pour la Marine* 95. *A quel degré de perfection elle est parvenue en France, & sur quel modèle* ibid.
Ordre (l') *de St. Louïs: son Institution* 181.
Orléans (*le Duc & la Duchesse d'*) *ont leur Plénipotentiaire au Congrès de Ryswyck* 331.
Orleans (*Philippe Duc d'*) *frere du Roi, sa mort* 494. *son caractere* ibid. *ses Enfans & son Testament* 495.
Orleans (*le Duc d'*) *son Fils, son Mariage & la Pompe avec laquelle il se fit* 161. *Ce qu'on dit des sentimens de la Duchesse sa Mére sur ce Mariage* 162. *La bravoure de ce Prince à la Bataille de Steinkerke* 167. *Et à celle de Landen* 197. *affection qu'avoit pour lui Charles II. Roi d'Espagne* 400. *dessein qu'avoit eu ce dernier d'en faire son successeur* 447. *trois des meilleures Têtes de son conseil étoient d'avis de le nommer dans son Testament* 452. *succede au Duc de Vendôme en Lombardie* 676. *demande des troupes au Duc de la Feuillade* ibid. *tâche envain d'empêcher la Marche du Prince Eugene* 677. *se joint à la Feuillade* ibid. *veut livrer Bataille* 678. *le Maréchal de Marsin s'y oppose* 979. *il est blessé à la Bataille devant Turin* 680. *va Commander en Espagne* 699. *reprend Sarragoce* 702. *ses progrez en Espagne* 704. *il assiége Lerida* 719. *qu'il prend d'assaut* 720. *va à Madrid & assiste à la cérémonie du Baptême du Prince des Asturies* 721. *assiéTortose* 734. *s'en rend maître* 735. *le Roi ménage une reconciliation entre le Roi d'Espagne & lui* 884. *le Roi le déclare Regent* 888. *lui recommande le Roi & le Roiaume* ibid.
Orleans *Anne Marie d'Orleans Longueville Duchesse de Nemours, Princesse de Neufchatel, sa mort* 724. *disputes pour sa succession* 725. *Voiez* Nemours.
Orléans, (*l'Abbé d'*) *ainé de la Famille de Longueville: sa mort* 207. *Ses deux Testament* ibid.
Orléans (*le Pere d'*) *sa mort & Eloge de son histoire* 373.
Ormond (*le Duc de*) *commande en Flandres à la place du Duc de Marlboroug* 833. *refuse d'agir avec les Alliez* 834. *se sépare d'eux* 835. *fait publier la suspension d'armes* 836. *s'empare de Gand, & de Bruges* ibid.
Offune (*le Duc d'*) *ses progrès en Portugal* 704.
Ostalric *en* 1694. *se rend au Maréchal de Noailles.* 213. *Rasé la Campagne suivante par ordre du Duc de Vendôme* 247.
Ostende *est bloquée par le Général Fagel* 685. *conditions de la Capitulation* 984.
Ottoboni (*le Cardinal*) *élevé au Pontificat sous le nom* d'Alexandre VIII. *Voiez* Alexandre VIII.
Oudenarde (*Bataille d'*) 732. *peu decisive* 733.

P.

PAget (*Milord*) *Plénipotentiaire Mediateur de S. M. B. à la Paix de Carlowitz* 380. *Honneurs qu'il reçoit à Belgrade* 383.
Paix: (*la*) *efforts inutiles qu'on fait pour y parvenir* 36. & suiv. *Propositions de Paix faites par la France, rejettées par les Alliez* 185, 204, 206. *La Paix tant désirée par la France n'étoit pas moins nécessaire à toute l'Europe* 227. *On en renouvelles les offres* 233. *l'Empereur & l'Espagne les rejettent* ibid. *Discours sur les offres de Paix de la part de la France par le Chancelier de la Basse Autriche* ibid. *le Traité de Paix avec le Duc de Savoie, après avoir été long-tems négocié, est enfin conclu, & accepté de sa part* 264. *Quelles en étoient les condition* ibid. *Rendu public* ibid. *Ce Duc en écrit avant la Publication au Pape, & à tous les Princes & Etats Confédérez* ibid. *Ce Traité publié à Paris avec beaucoup de Cérémonies* 279. *La Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris pour en faire chanter le* Te-Deum ibid. *Feu d'artifice de l'Hôtel de Ville ce jour-là avec diverses Inscriptions, où dans une on voioit Alexandre coupant le nœud Gordien, avec ces mots,* N'importe comment on le dénouë ibid. *Autre Lettre qu'il écrit pour le même sujet au Gouverneur de Lille* ibid. *Quelle fut la joie du Roi pour cette Paix* ibid. *Ses soins pour assurer les Côtes de France* 280. *Négociation pour la Paix Générale entamée dès l'année* 1693. *qui en fit la première ouverture* 293. *Et par qui secondé* ibid. *Louïs XIV. en fait proposer les conditions par ses Envoiez en diverses Cours* ibid. *Sa Lettre là-dessus à Mr. d'Avaux son Ambassadeur en Suède* ibid. *Offres qu'il fait faire aux Alliez pour y parvenir* 294. & 404.
Paix *d'Utrecht*, *voiez* Traitez.
Paix *de Bade*, *voiez* Traitez. *La Paix d'Utrecht est publiée à* Paris 514.

Palamos *assiégé & pris.* 212. *Depuis démoli.* 249. *Le Marquis de Castanaga en fait relever les Fortifications aussi bien que celles d'Ostalric & de Castelfollit.* ibid.

Palatin (*L'Electeur*) *attaqué par la France au sujet des Réunions.* 18. *La mort de l'Electeur Charles fournit à la France de nouvelles prétentions.* 57. *Ce qui est reglé par la Paix de Ryswyck sur ce qui le concerne.* 348.

Palatinat: (*le*) *Ravages qu'y fait la France.* 94.

Palatine (*La Princesse*) *fameuse intriguante, sa mort.* 56.

Palliot *Historiographe du Roi, meurt âgé de quatre-vingt neuf ans.* 373.

Pallium, *ce que c'est, & ce qu'en dit Mezerai.* 259.

Pape, (*Le*) *se brouille avec la France au sujet de la Régale,* 24. & suiv. *Voiez* Brefs du Pape & Régale. *Son autorité réduite à de justes bornes.* 26. *Sentimens d'Innocent sur le traité de partage.* 447. *on déclame à Rome contre ce Traité.* ibid. *réponse du Pape* 448. *Clement élude de prendre des engagemens.* ibid.

Parlement. *Celui de Paris déclare les Bulles du Pape Innocent XI. abusives, & en appelle au futur Concile.* 81. *Celui de Bourdeaux qui avoit été transferé à Condom, rétabli en son lieu.* 112. *Celui de Rennes, qui avoit été transferé à Vannes, y est aussi rétabli.* ibid.

Parlement (*le*) *d'Angleterre; son indignation au sujet du Traité de partage.* 461. *il se joint au Roi Guillaume contre le Testament.* 468.

Partage (*le Traité de*) *qui en forma le dessein.* 394. *ceux qui y travaillérent & le but qu'ils se proposoient.* 442. *difficultez de ce projet.* ibid. *substance de ce Traité.* ibid. & suiv. *il devoit demeurer secret.* 445. *par qui il fut revelé.* 445. *indignation & plaintes de la Cour de Madrid.* ibid. *Elle menace le Roi d'Angleterre* 446. *Ces deux Cours se brouillent.* 446. *Le Conseil d'Espagne fait faire des plaintes à la Cour de France* ibid. *Ce Traité étoit encore imparfait alors, on laisse pas de le conclurre* ibid. *Sentimens du Duc de Lorraine sur ce Traité.* ibid. *mouvemens de diverses Cours à ce sujet.* 447. *L'envoié de France presente à S. M. Cath: un Memoire qu'elle renvoie au Conseil.* ibid. *reponse du Conseil* ibid. *Embarras de ce Prince pour se donner un Successeur.* ibid. *Le Ministre de l'Empereur parle d'accepter le Traité de partage, reponse qu'on lui fait à Madrid.* 448. *on notifie ce Traité à divers Princes.* 449. *& aux Suisses qu'on invite à en être les garands.* ibid. *on propose en vain la même chose à la Cour de Berlin.* 450. *Second Memoire de la part de la France à S. M. Cath:* ibid. *Sa réponse.* 551. *Autre de la part de l'Angleterre & des Provinces Unies sur ce sujet.* ibid.

Patriarches & *Hommes du premier Monde; leur longue vie.* 292. *A quoi on en attribuë la cause, & d'où vient qu'on ne vit plus si long-tems.* ibid.

Pavillon: *L'Amiral d'Espagne baisse le pavillon devant celui de France.* 81.

Pavillon (*Etienne*) *son Eloge.* 662.

Pélisson, *Académicien: son mérite & ses bonnes qualitez.* 182. *Embrasse la Religion Romaine, & fait le Convertisseur.* ibid. *La maniére dont il mourut lui fit perdre l'estime des Catholiques.* ibid.

Peri (*le Marquis de*) *sauve la Garnison de Haguenau.* 659

Periode. *VI. periode de cette Histoire.* 349. *VII. periode* 489. *jusqu'à la fin.*

Perrault (*Charles*) *de l'Academie Françoise, sa mort.* 585.

Perse; (*le Roi de*) *Sa Lettre au Roi de France.* 259.

Persecution (*la*) *commence tout de bon contre les Réformez.* 27. *Le Clergé en est le principal Promoteur, Exemples de persécution.* ibid. & suiv. 50. & 65.

Peste (*La*) *ravage l'Empire.* 857.

Petcheratchas, *voiez* Opra.

Philippe V. *son entrée à Madrid.* 474. *proclamé Roi à Naples, & les céremonies de la proclamation* ibid. *En Sicile* 475. *Son portrait* ibid. *son mariage avec la Princesse de Savoie* 500. 506. *il a dessein de passer en Italie.* 525. *consulte le Roi de France sur ce dessein* 526. *son départ de Madrid* 527. *son arrivée à Naples* 531. *graces qu'il y répand après son Entrée* ibid. *le Pape lui envoie un Legat à Latere* 532. *il part pour la Lombardie* 535. *il reçoit les visites du Grand Duc de Toscane, du Duc & des Duchesses de Savoie* ibid. *il arrive à Milan* ibid. *pourquoi il ne passa point à Rome* 536. *son départ pour Crémone* ibid. *il y reçoit visite du Duc de Parme.* ibid. *son entrevüe avec le Duc de Mantouë* ibid. *se trouve à la Bataille de Luzara* 538. *il prend Borgo-forte & Guastalla* 539. *retourne en Espagne* ibid. *Son Manifeste contre le Roi de Portugal.* 589. *avantages qu'il remporte contre cette Couronne* 612. *conspirations contre lui* 652. *il ne sort plus qu'avec des Gardes.* 654. *assiege Barcelone* 665. *se rend maître du Fort Montjoui* 667. *leve le Siége* ibid. *sa retraite* 668. *retourne à Madrid* 668. *les Grands d'Espagne se refroidissent envers lui.* ibid. *leurs plaintes* ibid. *se retire en Navarre* 689. *sa déclaration sur sa retraite* 690. *retablit son Armée* ibid. *marche contre les Alliez* 691. *reprend Madrid* ibid. *les Alliez se retirent* ibid. *Ses avantages balancez par de grandes pertes.* ibid. *il punit les Grands qui l'ont trahi.* 692. *envoie la Reine Douairiere d'Espagne à Baionne.* ibid. *il profite de la foiblesse de ses ennemis.* 693. *reprend Carthagene, Salamanque & Alcantara* ibid. *& renvoie les Troupes Françoises* 767. *brouilleries entre lui & la Cour de Rome* ibid. *triste Etat où il se voit après la deroute de Saragoce* 800. *il transfere sa Cour à Valladolid* ibid. *appelle le Duc de Vendôme pour commander ses Armées* ibid. *envoie la Reine & le Prince à Victoria* 802. *cede les Païs-Bas à l'Electeur de Baviere* 819. *épouse en secondes noces la Princesse de Parme* 868.

Philipsbourg *pris par le Dauphin.* 93.

Pierre-Encise (*la Prison de*) *les prisonniers en égorgent le Gouverneur.* 660.

Pierre Pieton, *Païsan de longue vie, qui se remaria à l'âge de cent dix ans.* 259. *Ce qu'un Pere de l'Eglise dit des gens de cet âge.* ibid.

Pignatelli (*Le Cardinal*) *élu Pape, prend le nom* d'Innocent XII. 156.

Pignatelli *Archevêque de Naples, ses Intrigues* 711.

Plaffendael *pris par les François.* 733.

Plessis (*Du*) *Mornay, un de ses Petits-Fils servant dans l'Armée de France en Catalogne, & Gouverneur de Castel-*

Castel follit, meurt de ses blessures, & déclare en mourant qu'il meurt bon serviteur du Roi, & tout ensemble bon Réformé. 246. *Réflexion sur ce sujet.* ibid.
Pluiës *extraordinaires & Tonnerres.* 369.
Pointis *est supris par les Angloie* 618. *son Escadre est batue par les Alliez* 644.
Poitou. *On y persécute les Réformez.* 28.
Polignac: (*L'Abbé de*) *Ses intrigues pour l'Election du Prince de Conti à la Couronne de Pologne.* 298. & suiv. *Son habileté pour exclure les autres Prétendans.* 299. *Opositions qu'il y rencontre.* ibid. *Il demeure ferme à recommander l'Election de ce Prince.* 300. & suiv. *Sa dispute là-dessus avec l'Evêque de Cujavie.* 301. *Sa querelle avec la Reine Veuve.* ibid. *Va en qualité de Plenipotentiaire à Gertruidenberg* 788. *à Utrecht.* 823. *Est fait Cardinal.* 868.
Pologne (*Le Roi de*) *fait lever le Siége de Vienne.* 44. *Sa mort & son éloge.* 297. *Il se flatte avant que de mourir que la Couronne pourroit être conservée dans sa Famille.* ibid. *Sa Veuve contribua beaucoup par sa conduite à l'empêcher.* ibid. *Elle fait passer en France une partie des Tresors du feu Roi son Epoux pour en tirer un gros interêt.* ibid. *L'un des Prémiers Prétendans à cette Couronne devoit être son Fils ainé.* 498. *Raisons qui l'en excluront.* ibid. *Continuation des brigues pour l'Election.* & suiv.
Pologne (*Le Roi de*) *son Envoié extraordinaire à la Cour de France; discours de cet Envoié* 358. *le Prince demeure neutre dans la Revolution d'Espagne.* 481.
Pompone (*Le Marquis de*) *sa mort, son Eloge.* 418.
Poncet (*Charles*) *Bourignon va à la Cour du Roi d'Ethiopie pour être son Medecin.* 403. *Est chargé d'une lettre pour ce Roi.* ibid. *Guérit diverses personnes de la lépre.* ibid.
Pontchartrain *fait Controlleur-Général.* 106. *Sa reception à la Charge de Chancelier de France.* 418. *Paroles obligeantes que lui dit alors le Roi.* ibid. *Lettre du Roi au Parlement à ce sujet.* ibid.
Pontdicheri (*Le Fort de*) *rendu aux Hollandois.* 225.
Pont-Major (*La Bataille de*) *ou de Pont de Médigal en Catalogne, entre le Maréchal de Bellefond & le Duc de Bournonville.* 53. & 54.
Popoli (*le Duc de*) *son zele pour Philippe dans la conjuration de Naples* 511. & suiv.
Portions *Congruës.* 68. *Ce que c'est, & leur origine.* ibid. *Le Roi les fixe par un Edit.* ibid.
Portland. (*Le Comte de*) *Conferences qu'il a avec Boufiers au sujet de la Paix.* 307. *Son Ambassade de la part du Roi Guillaume.* 352. *Magnificence de son Entrée à Paris* ibid. *honneurs qu'on lui fait* 353. *son départ.* ibid.
Port-Roial *des Champs, Histoire abregée de cette Abbaïe* 781. *sa destruction* 786.
Porto-Carero (*Le Cardinal*) *vient au devant de Philippe V.* 472. *accusé d'avoir suggeré le Testament.* 473. *Son grand credit sous le nouveau Roi.* ibid. *Son zele & la liberalité à l'occasion du Baptême du Prince des Asturies* 722. *sa mort.* 766.
Portugal. *Comment le Roi de Portugal se conduit dans la revolution d'Espagne.* 481, 482, 484. *Se joint aux Alliez* 539. *motifs de sa rupture avec l'Espagne* 540. *un incident de peu de consequence y sert de pretexte* ibid. *il declare la guérre à Philippe V.* 576. *la France lui propose la Neutralité* 588. *sa mort* 697.
Portugal (*D. Therese, Infante de*) *fiancée au Roi Charles III.* 588. *sa mort* 613.
Postes: (*La Ferme des*) *son prodigieux revenu.* 209.
Pouza (*L'Ile de*) *remise au Duc de Parme par la Paix de Ryswyck.* 337.
Prapié, *qui eut beaucoup de part à la Révolution de Siam* 77. *Qui il étoit.* ibid. *Ses vûës & ses avantures.* ibid. *& enfin massacré.* 868.
Preliminaires *proposez par les Alliez* 762. *autres signez entre la France & la Grande Bretagne* 820. *Conclus à Rastad entre l'Empire & la France.* 868.
Pretendant: (*le*) *Voiez le Chevalier de St.* George.
Prior *emploié pour negocier la Paix secrete entre l'Angleterre & la France* 820.
Procès *entre l'Electeur & la Duchesse d'Orleans, comment décidé* 493.
Prodiges *d'un homme mort revenu en vie* 372. *Superstition des Romains sur les prodiges* ibid. *autres prodiges arrivez en divers lieux & ce qu'on endoit penser.* 368. & suiv. *D'un jeune homme sourd & muet de naissance gueri naturellement* 586. *d'une Grêle singuliere.* ibid.
Protestans (*Les*) *oprimez en France.* 27. *Ils n'imputent cette opression qu'au Clergé.* ibid. & 63. *Les différentes voies qu'on emploie pour les faire changer de Religion.* ibid. & suiv. *Mesures qu'on prend pour les détruire.* 62. *Assemblée du Clergé sur ce sujet.* ibid. *Cette maniére de convertir représentée avec horreur par divers Auteur même Catholiques Romains, par Osorio, Evêque de Sylva.* 27. *Paroles remarquables d'un autre sur le même sujet.* 28. & 62. & 65.
Protestations *faites au Congrès d'Utrecht* 851.
Prusse (*La feuë Reine de*) *son estime pour le Telemaque* 416.

Q.

QUébec: *Descente qu'y font les Anglois* 129.
Quesnel (*Pasquier*) *son livre est condamné par la Constitution* 878. *origine de la haine que la Cour de Rome eut pour lui* ibid.
Quesnoi (*la Ville du*) *investie par les Alliez* 834. *se rend à eux* 835. *est reprise par les François* 842.
Quietisme: (*Le*) *Troubles qu'il cause en France.* 209. & 314. & suiv. *l'Affaire du* Quietisme *& de l'Archevêque de Cambrai* 394. Son livre des maximes des Saints *condamné à Rome.* 395. *Quiétisme d'une autre espece* 398.
Quiros (*Dom*) *découvre le mystére des Négociations de Paix qu'on tenoit secret, & en instruit le Ministre de Savoie.* 295. *Qui en fut profiter à l'avantage de son Maître.* 297. *Sa harangue aux Etats Generaux* 452. *leur reponse* ibid. *autre harangue du même fort diferente* 466. *son memoire sur le même sujet* ibid.

R.

RAbi (*Milord*) *Comte de Straffort. Son Ambaſſade à la Haie* 820. *eſt Plenipotentiaire au Congrès d'Utrecht* 823. *ſon voïage en Angleterre* 834.
Racine *ſa mort, ſon Eloge* 417.
Rain (*Siége de*) *par les Alliez.* 602.
Ramelies (*Bataille de*) 668. *Suites de la deroute des François.* 671.
Raſtad (*la Ville de*) *eſt choiſie pour les conferences.* 863.
Ratisbonne : (*La Diette de*) *ſon Manifeſte contre la France.* 109. *L'Empereur y donne ſon aprobation* ibid. *Les propres termes qu'il emploie.* 110. *Jugement qu'on en fait.* ibid.
Ravaux, *Conſeiller au Parlement de Metz.* 16. *C'eſt ſur le plan de ſes Mémoires qu'on érigea les deux Chambres Souveraines des Rëünions.* ibid.
Rebenac: (*Le Comte de*) *ſa mort.* 208.
Rechteren (*Le Comte de*) *diſpute entre ſes Domeſtiques & ceux de M. Menager au Congrès d'Utrecht* 846. *ſuites de cette affaire* 847.
Réformez François: *déclarations contre eux* 374. *leurs plaintes* ibid. *cruautez exercées contre eux* ibid. *particulierement en Xaintonge & dans le Païs d'Aunix d'où plus de* 600. *paſſent en Angleterre* 375. *triſte accident de deux jeunes filles pourſuivies par des Soldats.* ibid. *Embaras de la Cour, aſſemblée & divers ſentimens du clergé pour ou contre la contrainte.* ibid. *Violences contre eux.* 898. *Mauvais effets de cette rigueur* 399. *cruautez inouies.* 418. *Voiez* Sevenes. *Elles ſe renouvellent en* 1700. 441. *terrible cruauté contre un Galerien proteſtant* 441. *qui convertit deux forçâts touchez de ſa patience.* ibid.
Régale: (*Le Droit de la*) *Ce que c'eſt.* 24. *Devoient un ſujet de brouillerie entre le Pape & le Roi.* ibid. *Raiſons du Roi pour maintenir ſon droit.* ibid. & ſuiv. *Il fait aſſembler les Prélats de ſon Roiaume ſur la matiere, leur jugement, & les ſuites qu'il eut.* ibid.
Regents *établis en Eſpagne après la mort de Charles II.* 455. *leur empreſſement pour le nouveau Roi.* 456. *Leurs lettres au Roi de France* ibid. & ſuiv.
Regis (*Silvain*) *ſa mort* 724.
Reglemens *que fait le Conſeil de Marine en France.* 253. *Autres Réglement de même eſpece.* 280.
Regnier (*Seraphin*) *Des Marais, ſon Eloge* 868.
Reine (*La*) *de France; ſa maladie, ſa mort, ſa pompe funébre.* 40. *Les regrets du Roi ſur la perte d'une ſi digne Epouſe.* ibid.
Reinfelds *aſſiégé par les François* 180. *ils ſont contrains d'en lever le Siége avec beaucoup de perte.* ibid.
Rennes (*Le rétabliſſement du Parlement de*) *qui avoit été transféré à Vannes.* 112.
Rëünions *que la France prétend faire de diverſes Villes, Terres & Seigneuries à ſa Couronne, & les moiens qu'on emploie pour en faire rëüſſir le projet.* 16. & ſuiv. juſqu'à. 19.
Rhingrave: (*Le*) *comment il en uſe avec la France au ſujet des Rëünions.* 18.
Ribeira (*Le Comte de*) *Ambaſſadeur de Portugal, ſon entrée à Paris* 886.
Rio-Janeiro *eſt pris & pillé par les François* 844.
Roanez: (*Le Duc de*) *ſa mort.* 291.
Robert, *un des Fils de l'Electeur Palatin, Roi de Bohême; ſa mort, ſon éloge, ſon âge, ſes emplois,* &c. 33.
Robinet *Hiſtoriographe du Roi meurt âgé de* 90. *ans.* 373. *Auteur de la Gazette de Paris pendant plus de* 60. *ans.* ibid.
Robinſon (*Le Docteur*) *Evêque de Briſtol, Plenipotentiaire de la G. Bretagne, arrive à Utrecht* 823. *ſon diſcours à l'ouverture des Conferences* 432.
Rochefoucault (*le Duc de la*) *Grand Veneur de France, ſa mort* 868.
Rohan (*François de*) *Prince de Soubiſe, ſa mort* 846.
Rohan (*le Cardinal de*) *ſon zele pour la Conſtitution.* 879. & 888.
Rolland, *Chef des Camiſards, eſt tué* 611.
Rook, *Vice-Amiral Anglois, met le feu aux Vaiſſeaux François, & en brûle un grand nombre.* 173. *Eſt battu par Tourville.* 190. *Ce qu'il fait dans les Baies de Camaret, & de Bertram.* 281.
Roſe. *Siége de cette Place.* 189. *Sa reddition.* ibid.
Roſes: (*Le Lieutenant-Général*) *Il quitte le ſervice du Roi Jaques, qui avoit mépriſé un bon conſeil qu'il lui donnoit, & retourne en France.* 124.
Rouillé (*le Preſident*) *ſon Ambaſſade en Portugal.* 540. *il va à la Haie pour traiter de la Paix* 760. *ſes propoſitions ne ſont pas jugées ſuffiſantes,* ibid. *il s'en retourne en France* 762.
Rumersheim (*Bataille de*) *le Comte de Merci y eſt défait par le Comte du Bourg* 772.
Ruremonde *priſe par les Alliez* 546.
Ruſſel, *Amiral Anglois, défait l'Armée Navale des François.* 173. *Ce qu'en* 1694. *il fit contre quelques-uns de leurs Vaiſſeaux.* 222. *Son Expedition dans la Méditerranée pour ſauver les Places du Roi d'Eſpagne.* 225. *Preſent qu'il reçoit de ce Prince.* ibid. *Diverſes routes qu'il tient ſur Mer.* ibid. *En* 1695. *il paroît en Mer avec une nombreuſe Flotte.* 252. *Ce qu'il exécute.* ibid. & ſuiv.
Ruth (*St.*) *entre en Savoie.* 121. *Paſſe en Irlande.* 149. *Sa mort.* 151.
Ryswyck. (*Paix de*) *Ombrage qu'en prend le Turc.* 324. *Comment on le contente.* ibid. *Difficultez au ſujet du Congrès pour la Paix.* 325. *Préliminaires propoſez par la France.* ibid. *Differens Princes & Etats aſpirent à en être les Médiateurs.* 326. & ſuiv. *Le Roi Très-Chrétien s'en tient à la Médiation du Roi de Suéde.* 327. *Les Conſédérez l'acceptent.* ibid. *Difficultez pour le lieu des Conferences.* ibid. *Conteſtation entre l'Empereur & le Roi de France là-deſſus.* 328. *Enfin Ryswyck eſt accepté d'un commun accord.* 329. *Deſcription de cette Aſſemblée qui eſt comparée à celle des Amphictyons ou des Termopyles.* 330. *Les Chefs qui la compoſent.* ibid. *Le Roi Jaques II. en eſt exclus, auſſi bien que les Proteſtans proſcrits de France, dont les Remonſtrances ne furent*

point écoutées ibid. *Arrivée & Séance des Plénipotentiaires au Congrès* 331. *Premié e Séance* 332. *Suite des Séances, & ce qui s'y passa jusqu'au* 22. *de Mai* ibid. & suiv. *Trois Traitez de Paix conclus le* 20. *de Septembre* 333. *Les Ambassadeurs de l'Empereur & des Princes de l'Empire donnent au Médiateur l'état de leurs prétentions* ibid. *Discours du Plénipotentiaire de Lorraine d'un tour singulier & fin* ibid. *Mesures qu'on prend pour avancer les affaires* 335. *Arrivée de divers Plénipotentiaires depuis l'Ouverture des Conférences* ibid. *La mort du Roi de Suéde Charles XI. que le Baron de Lillienroot notifia au Congrès le* 12. *de Juin, n'empêcha point qu'il ne continuât les Fonctions de Plénipotentiaire Médiateur en étant autorisé par son nouveau Maître, & agréé par tous les Plénipotentiaires* ibid. & suiv. *Le Traité de Paix entre la France & les Etats Généraux fut signé le premier* 336. *Contentement réciproque qu'on se témoigne à ce sujet* ibid. *Quelques-uns des Articles de ce Traité* ibid. *La substance du Traité entre la France & l'Espagne*, 337. *Les principales Clauses du Traité de Paix entre le Roi Très-Chrétien & le Roi Guillaume* ibid. *Ce dernier le ratifia à Loo, d'où il en manda la nouvelle en Angleterre, où la joye en fut grande* 339. *Mémoire présenté à la Paix de Ryswyck par les Princes Protestans Confédérez en faveur des Protestans de France* 341. *Requête de ces derniers au Roi qu'ils firent imprimer n'aiant pas en la liberté de la présenter* 342. *Le Mémoire ni la Requête n'eurent point d'effet* ibid. *Le Traité avec l'Empereur & l'Empire* ibid. & suiv. *Un des Articles de ce Traité excita les Plaintes des Plénipotentiaires Protestans au sujet de la Religion* 343. *Réjouissances publiques pour la Paix* 348. *Feu d'artifice au sujet de cette Paix* 351.

S.

SAarbruch *est pris par les Alliez* 627.

Saar-Louïs, *fortifié par Louis XIV. qui en fait une Ville considerable, & le Siége du Présidial* 11.

Sachewerel (*le Docteur*) *troubles causez en Angleterre par ses Sermons* 807. *le Parlement lui fait son procès* ibid.

St. Evremont (*Charles de St. Denis Sieur de*) *son Eloge* 585.

St. Jean (*Secretaire d'Etat de la Reine Anne*) *s'intrigue pour la Paix en faveur de la France* 809. & 820.

St. Pol. (*le Chevalier de*) *ses victoires maritimes* 581.

St. Venant, *pris par les Alliez* 795.

Salamanque *reprise par les Espagnols* 893.

Salon, *petite Ville de Provence; François Michel natif de ce lieu, Maréchal de son métier; conte qu'on en fait, ce qu'on en doit penser* 313. & suiv. *On ne sçait s'il parla au Roi ou non* ibid. *Toujours est il certain que le Roi lui fit donner de l'argent pour son voiage avec exemption de Taille* ibid.

Saluces: (*Le marquisat de*) *Sujet de dispute entre la France & le Duc de Savoie* 121.

Sanson (*Guillaume*) *Geographe, sa mort* 585.

Saragosse: *Tumulte qui y arrive puni par le suplice des plus Mutins* 212.

Sarragoce (Bataille de) *entre le Comte de Staremberg & Philippe V.* 798.

Savoie (*Le Duc de*) *devenu suspect à la France, & pourquoi* 115. *Demandes que lui fait le Roi* 116. *Sa Lettre fort soumise au Roi* ibid. *Ce que le Roi lui répond* ibid. *Il implore le secours de Guillaume III.* 122. *Ses pertes en Piémont & en Savoie* 133. & suiv. *Mouvemens des Confédérez pour le secourir* 139. *Leur Armée & la sienne jointes, tiennent conseil & prennent Carmagnole* ibid. *Son irruption en Dauphiné* 176. *Assiége, & prend Ambrun & Gap* ibid. *Sa maladie l'empêche d'aller plus loin.* 177. *Ses troupes se retirent brûlant, pillant tout, & exigeant de terribles Contribution* ibid. *La marche de son Armée, & ses Exploits* 200. *Siége du Fort de Ste. Brigitte, & sa réduction* ibid. *Bombardement de Pignerol* ibid. *Offres de* Paix *que la France lui fait* 204. *Préparatifs qu'il fait pour la Campagne suivante, & disposition de ses Troupes* 218. *Renouvelle son dernier Edit en faveur des Vaudois* ibid. *Son Armée & celle des Alliez* 219. *Sa marche* ibid. *A quoi aboutirent tous ses projets* 220. *Fin de la Campagne* ibid. *Assiége Casal* 234. *& en oblige le Gouverneur à capituler* 235. *Ses préparatifs pour la Campagne de l'année* 1696. 261. *Ses soins pour la défense de Turin* 262. *Traite avec la France, à quelles conditions* 264. *Les diverses Lettres qu'il écrit à divers* Princes *& Etats au sujet de ce Traité, au Pape, & à ses Confédérez, & les réponses que ces derniers lui firent* ibid. & suiv. *Pas un des Alliez n'en fut content* 265. *Réflexion sur son détachement d'avec eux pour s'unir à la France* 266. *Intrigues des deux Partis* ibid. *Les Troupes du Duc se joignent à celles de France* 267. *Desquelles il est fait Généralissime* 275. *Il assiége Valence* 276. *Le Siége en est levé par l'acceptation de la Neutralité en Italie* ibid. *Ce Traité étoit avantageux à la France aussi bien qu'à divers* Princes *d'Italie* 277. *Le Duc y trouvoit aussi son compte par le Mariage de sa Fille aînée avec le Duc de Bourgogne* ibid. *Le Contract en fut signé le* 15. *de Septembre* ibid. *Le Roi vient recevoir cette* Princesse *à Montargis* ibid. *Ce fut là que les futurs Epoux se virent pour la prémière fois* ibid. *La joye que témoigne toute la France de son arrivée* ibid. *Portrait de cette* Princesse 278. *Le nom de* Princesse de Paix *qu'on lui donne sur toute la route, & l'Entrée que lui fait la Ville de Lyon* ibid. *La Harangue que lui fait le Prévôt des Marchands* ibid. *L'estime que le Roi fait de cette jeune* Princesse, *& ce qu'il lui avoit dit d'obligeant à Montargis* ibid. *Les Complimens qu'elle reçut à Fontainebleau & à Versailles* ibid. *Le Traité du Duc de Savoie avec la France est confirmé par la* Paix *de Ryswyck* 337. *Sollicite envain le* Pape *de se liguer contre le Traité de* Partage 448. *Se ligue avec la France pour soutenir le Testament de Charles II.* 482. *son Traité avec les deux Couronnes* 500. *Marie Louise Gabrielle sa seconde fille épouse* Philippe V. ibid. *il est Generalissime des deux Couronnes en Lombardie* ibid. *traite avec l'Empereur* 576. *le Roi desarme ses troupes* 577. *il demande du secours à l'Armée Imperiale* ibid. *le General Starenberg va à son secours* 578. *il*

il anime les Suisses contre la France 579. *fait demander la Neutralité pour la Savoie* ibid. *ses pertes* 595. & suiv. *il regagne un partie de son* Païs 597. *Rentre dans sa capitale* 681. *fait enterrer le Maréchal de Marsin avec tous les honneurs Militaires* 682. *son entreprise sur Toulon* 713. *motifs de ce dessein* ibid. *sa marche en Provence* ibid. *tente en vain la fidelité de l'Evêque de Frejus* 714. *il fait ravager Saint Laurent & arracher les vignes* ibid. *il arrive devant Toulon* ibid. *se retire sans aucun succès* 716. *est investi du Montferrat* 752. *prend Exiles, la* Peirouse *& Fenestrelles* 753 *permet la liberté de conscience à ses Sujess* ibid. *sa maladie l'empêche d'executer les desseins formez contre la France* 815.

Savoie (*Marie Louise Gabrielle* Princesse *de*) *son mariage avec Philippe V.* 506. *elle a un songe surprenant* ibid.

Saxe (*L'Electeur de*) *contribuë au gain de la Bataille contre les Turcs devant Vienne.* 44. *Ses intrigues pour la Couronne de Pologne.* 318. & suiv. *Ce furent le Castellan de Culm, & Flemming son Parent, qui l'y firent penser.* ibid. *Leur habileté dans cette Négociation où ils réüssirent.* ibid. *L'Electeur mis sur les rangs avec les autres Compétiteurs, l'emporte enfin, & après plusieurs débats & diverses Assemblées Générales en faveur du Prince de Conti, jusque-là qu'on chanta le* Te-Deum *pour l'Election de ce dernier.* 320. *Le premier plus heureux est malgré tout cela proclamé Roi de Pologne &c. & on en chante le* Te-Deum. 321. *Il jure les* Pacta Conventa *par son Envoié, qui promet au nom de son Maître dix millions à la République.* ibid. *Députation à l'Electeur de Saxe pour venir prendre possession de la Couronne.* 322. *Son arrivée & ses libéralitez.* ibid. *Son Couronnement, avec une circonstance touchant les Ornemens Roiaux.* ibid.

Saxe (*le Prince Electoral de*) *arrive à Paris* 881.

Schomberg (*Le Duc de*) *autrefois Maréchal de France, dont il renvoia le Bâton aussitôt qu'il eut pris parti pour le Prince d'Orange, qu'il accompagna dans la Descente en Angleterre.* 101. *Ce Prince le fait passer en Irlande avec des Troupes, pour s'oposer à celle du Roi Jaques, qui y avoit une Armée considerable.* 103. *Le Duc de Schomberg débarque dans la Baye de Bangor; conspiration sur sa vie.* Ibid. *Sa mort à la Bataille de la Boine.* 126. *Sa valeur & sa mort.* 202 *Générosité de son Valet de Chambre qui perd la vie pour sauver celle de son Maître.* ibid.

Schoning, *Histoire du Général de ce nom: & son caractère, ses avantures & ses disgraces.* 174.

Schowel *Amiral Anglois, sa mort* 717.

Segrais (*Jean Renaud de*) *sa mort* 520. *est un des fondateurs de l'Academie de Caën* ibid.

Ségnelai (*Mr. de*) *chargé du soin de l'Armement de la Flotte destinée contre Genes.* 52. *Le Sénat députe vers lui pour faire des excuses qu'il rejette.* 53 *Régale le Roi dans sa belle maison de Seaux.* 60. *Magnificence du repas.* 61. *Sa mort & son éloge.* 129. *Ses Charges données à d'autres Ministres* 130.

Sévênes *ou* Cévênes; (*Troubles dans les*) *dans le Dauphiné & le Vivarais.* 50. *Soulevement dans ce païs* 553. *origine de ces troubles* ibid. *Cruautez qu'on y exerce contre les Protestans* 560. *le Maréchal de Montrevel est commandé contre les Camisars* 563. *sa cruauté.* 564, 566, 610.

Siam (*Le Roi de*) *cherche l'amitié de Louïs XIV. & lui envoie des Ambassadeurs, qui concluent un Traité de Commerce.* 56. *Ils suplient aussi le Roi d'envoier un Ambassadeur à leur Maître, le Chevalier de Chaumont y fut envoié en cette qualité, & en ramena avec lui trois Ambassadeurs.* ibid. *Qui eurent leur Audience.* 64. *Ce qu'on dit de ces trois Ambassadeurs, & les espérances qu'on fondoit sur leur Ambassade.* 67. *Révolution qui arrive dans ce Roiaume les fait évanoüir.* 76. & suiv. *Différentes personnes & differens Partis causérent cette Révolution.* 77. & suiv. *Plusieurs y périrent.* 79. *L'Usurpateur en vouloit aussi aux François, & à leur Général.* ibid. *Mais ils se sauvérent par leur valeur, & revinrent en France* 80.

Siamois, *leur Langue, leurs Sciences, leur Religion, & les cinq principaux Articles de leur Morale* 67.

Simon (*Richard*) *sa mort* 840.

Soffa (*honneurs du*) *accordez à l'Ambassadeur de France.* 33.

Soissons, (*La Comtesse de*) *décrétée en prise de corps pour empoisonnement, se sauve en Flandre* 11.

Sorciers *&* Empoisonneurs, *sortiléges & Empoisonnemens, quel jugement on en doit faire, & quels Païs en ont été infestez* 9. & suiv.

Soubise *voiez Rohan.*

Staffarde (*La Bataille de*) 118.

Staremberg, *Gouverneur de Vienne. La maniére dont il défend cette Place contre les Turcs.* 43. *Son éloge* 45.

Staremberg, (*Le Comte de*) *Gouverneur de Philisbourg, le rend au Dauphin* 93.

Staremberg *General des Imperiaux, se brouille avec le Prince de Darmstad* 798. *commande seul l'Armée des Alliez* ibid. *défait les Espagnols à Almenares* 799. *à Penalva & à Sarragoce* 356. *est batu à Villa-Viciosa* 803.

Statuë *du Roi élevée dans la Place des Victoires* 69.

Statuë *équestre du Roi* 400. *changemens qu'on fait dans la Place où elle fut mise* ibid. *par qui modelée & fondue* ibid. *inscriptions flateuses du Pere Menétrier* 401. *desaprouvées par le Roi* ibid.

Steinkerke. *La Bataille de ce nom gagnée par les François* 166.

Stevenswerth *pris par les Alliez* 545.

Stoloffen (*les lignes de*) *prises par les François* 705. *description de ces lignes* 706.

Stoup *Lieutenant Général sa mort* 486.

Straffort (*le Comte de*) *voiez* Rabi.

Strasbourg *se vend, ou se donne à la France.* 20. *Description de cette Ville, & de son Gouvernement.* 22. *A quel Droit le Roi en pretendoit la Souveraineté.* ibid. *A quelles conditions elle se rend.* 23. *Le Roi y fait son Entrée.* ibid. *Est malgré la répugnance des Allemands cédée au Roi de France par la Paix de Ryswyck, moiennant*

un

un Equivalent pour l'Empereur. 345. & suiv.
Stratageme *pour faire des prisonniers* 736.
Suede (*le Roi de*) *garde la neutralité dans la revolution d'Espagne* 481.
Suisses (*Les*) *demeurent Neutres, quelques efforts que fassent les Confédérez pour les attirer dans leur* Parti. 113. *Demeurent Neutres dans la guerre pour la succession d'Espagne* 481. *Renouvellent le Capitulat de Milan avec* Philippe V. 695. *s'interessent pour la* Paix 697. *renouvellent leur Alliance avec Louïs XIV.* 883. *circonstances de cette ceremonie* ibid.
Sully. (*Le Duc de*) *sa mort* 208.

T.

TAchart: (*Le* Pere) *son retour de Siam* 426. *succès de de son voiage* ibid.
Talapoins, *Prêtres des Siamois, ne sont pas des Imposteurs* 67.
Tallard (*Le Comte de*) *son Ambassade en Angleterre* 354. *Son entrée à Londres, son Audience* ibid. *autre Ambassade du même* 460. *il n'obtient rien du Roi ni du* Parle*ment* 461. *Prend Treves & Traerbach* 549. *est fait Maréchal de France* 556. *dégage Traerbach & assiége Landau* 573. *bat les Imperiaux à Spire* ibid. *commande en Baviere* 599. *est fait prisonnier à Hochstedt* 606.
Talmasch: (*Le Géneral*) *sa Descente à Camaret; quel en fut le succès.* 222. *Est blessé & meurt.* ibid. *Ses dernieres paroles en mourant* 223.
Talon: *Avocat Général, sa mort* 372.
Tekeli *les Turcs le protegent à la* Paix *de Carlowitz.* 380.
Télémaque: (*Les Avantures de*) *éloge de cet Ouvrage.* 182. 416. *La feue Reine de Prusse en voulut avoir un precis pour l'instruction du* Prince *son fils, qui regne à present* 417.
Le Tellier *Chancellier de France: ses paroles en scellant l'Edit révocatif de celui de Nantes.* 65. *Sa mort & ses qualitez personnelles.* ibid *Boucherat lui succede* 66.
Tellier (*Charle Maurice le*) *Archevêque de Reims. Son Ordonnance à l'occasion de deux Thêses soutenuës de cette Ville.* 349. *Ce qu'il dit sur la seconde Thêse touchant la Grace & la Prédestination est admirable, & on dévroit s'en tenir-là.* ibid. *Sa mort* 798. *il donne sa Bibliotheque aux Chanoines reguliers de Ste. Genevieve de* Paris ibid.
Tellier, (*le* Pere *le*) *ses intrigues contre le Cardinal de Noailles* 878.
Tempête *terrible arrivée dans le Querci* 210.
Tessé (*Le Comte de négocie le Traité entre la France & la Savoie, & le concud.* 264. *Vole au secours de St. Frémond* 499. *Ses soins pour sauver Toulon.* 715. *fait lever le Siége de Badajoz* 651. *va commander en Arragon* 663. *ses progrès* 664. *est empêché de faire le Siége de Valence.* ibid.
Testament *de Charles II. Roi d'Espagne en faveur du Duc d'Anjou* 451, 452. *substance de ce Testament.* 454. & suiv. *L'Empereur proteste contre ce Testament* 459. & suiv. *son Ambassadeur prend son audience & part pour Vienne* 460.
Thaun [*le Comte de*] *marche vers Naples s'empare de ce Roïaume* 711. & 712. *prend Gaëte* ibid. *outrage le Viceroi* 713. *veut penetrer en Dauphiné* 780.
Théatre [*le*] *met la Cour & l'Eglise en mouvement* 210. *Ce qu'on dit tant pour le condamner que pour l'excuser* 374. & 375. *Observation judicieuse sur ce sujet* ibid.
Thoinard, *son Eloge* 724.
Thungen [*le Général*] *commande en Allemagne* 603. *acheve le Siége d'Ulm* 622.
Tillemont *jugement de ses ouvrages* 372.
Tonnerre [*François de*] *Evêque de Noïon sa mort* 486.
Tonnerres *prodigieux, leurs effets* 369, 370.
Toralba [*le Marquis de*] *Général des Espagnols est pris par les Imperiaux* 646.
Torci (*le Marquis de*) *se rend à la Haie* 761. *son voiage est inutile* ibid. *demandes préliminaires que lui font les Alliez* ibid. *il retourne en France* ibid. *fait de nouvelles ouvertures pour la Paix* 786. *son sentiment sur la renonciation de Philippe V.* 832.
Torrington *Amiral Anglois, soupçonné de trahison & dégradé* 122. & 129.
Toulouse: [*le Comte de*] *sa naissance* 41. *le Roi fait revivre en sa personne la Charge d'Amiral* 232. *Il se fait tailler de la pierre* 819.
Tour [*le Président de la*] *son habileté à servir le Duc son Maitre* 295. *Lequel profita de ses avis pour faire son Traité particulier avec la France* ibid.
Tournai *assiégé & pris par les Alliez* 769. & suiv.
Tournefort [*Joseph Pithon de*] *son Eloge* 758.
Tourville [*le Comte de*] *Les ordres qu'il a de seconder le le Roi Jaques II. dans le dessein de faire une Descente* 171. *Il met à la voile pour combattre l'Armée Navale d'Angleterre & de Hollande* ibid. *Ordre de Bataille de sa Flotte & de celle des Ennemis* ibid. *Relation du Combat par les Ecrivains François* 172. *Celle de l'Amiral Russel* ibid. *La grande perte qu'y font les François* ibid. *Tout cela en* 1692. & *en* 1693. *Son Expédition de Lagos* 190. *Avantage qu'il remporte sur l'Escadre Angloises qui conduisoit les Vaisseaux Marchands pour Smirne* ibid. *A quoi on en fait monter la perte* ibid. *En* 1694 *Ses soins sur l'Ocean & sur la Méditerranée* 221. *Il va en* 1695. *en* Provence *pour en assurer les* Côtes 253. *sa mort* 495.
Trape [*l'Abbé de la*] *sa mort* 440. *son extrême austerité ne l'empécha point de vivre long-tems* ibid. *on en envoie une Colonie en Toscane* 661.
Trautmansdorf [*le Comte de*] *ses avantages en Lombardie* 595.
Traité *pour livré la Baviere aux Imperiaux* 623.
Traitez *d'Utrecht* 848. *Entre la France & l'Angleterre* ibid. *Entre la France & les Hollandois* ibid. *Entre la France & le Portugal* 849. *Entre la France & le Roi de Prusse* ibid. *Entre la France & la Savoie* ibid. *Entre l'Espagne & l'Angleterre* 853. & *le Portugal* ibid.

Traité [*le*] *de* Rastad *est signé par les Plenipotentiaires* 869. *substance des Articles de ce Traité* ibid. & suiv.

Traité [*le*] *de* Bade, *les Plenipotentiaires sont nommez de part & d'autre* 872. *ils concluent la Paix Générale entre l'Empire & la France* 874. *substance de ce Traité* ibid. *Ratification de ce Traité* 875.

Tremblement *de terre à Naples & ses effets* 371. *penitence des Napolitains* ibid.

Treve *pour trente ans proposée par la France* 39. *Divers sentimens pour & contre, Contestations là-dessus qui l'accrochent* ibid. *Autre Tréve pour vingt ans concluë entre la France & l'Espagne, acceptée aussi par l'Empereur* 55.

Tréves [*l'Electeur de*] *est remis en possession de sa Ville par la Paix de Ryswyck* 343.

Trêves: [*la Ville de*] *la France s'en empare* 94.

Tremelieres [*le curé de*] *sa mort, & son grand âge* 417.

Tresor Roial *sommes qui s'y trouverent en especes en* 1700. 426.

Trimouille: [*le Duc de la*] *sa protestation au Congrès de Ryswyck au sujet de ses prétentions au Roiaume de Naples* 331.

Trimouille [*le Pere de la*] *meurt dans un âge fort avancé* 373.

Tripoli [*l'Envoié de*] *son audience* 628.

Tripolins *reprimez par le Marquis du Quesne* 21. *Caractére de cette Nation, & ses pirateries* ibid. *Ils se soumettent* 61. *Ambassade solemnelle qu'ils envoient au Roi* 62.

Turcs: [*les*] *Leurs préparatifs contre la Hongrie* 29. *leur marche & leur prodigieuse Armée pour le Siége de Vienne* 43. *ils y ouvrent la Tranchée* 44. *la Bataille qu'ils perdent, & qui les oblige d'en lever le Siége* ibid. *La perte qu'ils y font* 45. *concluent la Paix de Carlowitz* 377. *Etat de leurs affaires depuis la levée du siége de Vienne avec l'Empereur* 378. *avec les Moscovites* 379. *avec les Venitiens* ibid. *avec les Polonois* ibid. *Leur sage conduite dans la maniere de traiter la Paix* 382. *Leur reconnoissance pour les Mediateurs* 385. *leur politesse & leur bonne foi* ibid.

Turc [*Héroïsme d'un*] 36.

Turenne: [*le Maréchal de*] *La maniére simple & modeste dont il parle d'une grande Bataille qu'il venoit de gagner* 198. *Tel étoit aussi le stile des Généraux Romains après leurs Victoires* ibid.

Turin *menacé par la France* 262. *Activité du Duc de Savoie & des Alliez pour le défendre* ibid. & suiv. *assiégé par le Duc de la Feuillade* 674. & suiv. *est délivré par le Prince Eugéne* 680.

Tyrconel *reçoit le Roi Jaques en Irlande, & le sert en tout ce qu'il peut* 99. *Se retire en France* 126. *Sa mort* 151.

V.

VAchet, [*le*] *Consul François à Alger; tragique mort que lui font souffrir les Algériens* 36.

Valcourt, *Echec que le Maréchal d'Humiéres y reçoit* 104.

Valence [*le Royaume de*] *se souleve contre Philippe V.* 663. *le Marquis de las Torres va pour le reduire* ibid. *le Comte de Peterboroug soutient les rebelles* ibid. *est reconquis par les Espagnols* 702.

Valencia *d'Alcantara est prise par les Portugais* 651.

Valiere [*la Duchesse de*] *sa mort pénitente* 793.

Varillas; *sa mort, & son caractére* 291.

Vauban, *envoié pour prendre soin de Brest* 222. & 252. *va à Dunkerque* 684. *fait faire des lignes pour garantir cette place* ibid. *son Eloge & sa mort* 724.

Vaubonne *Général des Imperiaux, meurt de ses blessures au siege de Gaëte* 713.

Vaudemont: [*le Prince de*] *sa belle Retraite pour n'être pas envelopé par l'Armée de France* 237. *Eloge que le Roi Guillaume fait de cette Retraite* ibid. *commande l'Armée des deux Couronnes en Italie* 498.

Vaudemont [*le Prince de*] *son fils, commande en Italie* 593. *sa mort* 597.

Vaudois [*les*] *rétablis par le Duc de Savoie* 120. *Service qu'ils lui rendent* ibid. *leur zele pour le Duc de Savoie* 594.

Veillane *assiégée & prise par le Maréchal de Catinat* 136.

Veldens [*le Comte de*] *cité par la France, au sujet de son Comté, n'en peut empêcher la Réünion* 18.

Veldens [*la Principauté de*] *est par la Paix de Ryswyck renduë à son Souverain* 344.

Vendôme: [*le Duc de*] *Edit du Roi en faveur de lui & de sa Maison* 208. *Il commande l'Armée en Catalogne* 234, 247. & 274. *Empêche Palamos d'être pris par les Ennemis, & le fait raser ensuite* 249. *Met son Armée en Quartier d'Hiver* 275. *Il assiége Barcelone* 307. *Malgré sa maladie il continuë le Siége* 309. *Hardie action qui lui réüssit* ibid. *Il surprend le Viceroi au lit, & l'oblige à s'enfuir tout nud, pille son Camp & fait un butin considérable sans qu'il lui coute que peu de gens* ibid. *Les Espagnols y perdirent beaucoup de monde* ibid. *sommation qu'il fait aux Assiégez de se rendre* 310. *La Ville capitule* ibid. *Le Roi le fait Viceroi de Catalogne* ibid. *va commander en Lombardie* 530. *entreprend de dégager Mantouë bloquée par les Imperiaux* 533. *le Prince Eugéne veut l'enlever* 534. *il défait le Général Visconti à Santa Vitoria* 537. *veut joindre le Duc de Baviere & est rapellé en Lombardie* 571. *bat le détachement envoié au Duc de Savoie* 578. *ne peut empêcher le passage du C. Starenberg* ibid. *prend Verceil* 618. *le fait démolir* ibid. *prend Ivrée* 619. *assiége Verrue* 638. *la prend* 639. *s'abbouche avec le Grand Prieur* 645. *assiége Chivas* 647. *repasse en Lombardie* ibid. *dispute aux Imperiaux le passage de l'Adige* 648. *livre la Bataille de Cassano* 649. *gagne la victoire* ibid. *est apellé pour commander en Flandres* 671. *sa victoire sur les Imperiaux à Calcinato* 672. arri-

arrive à l'Armée en Flandres 685. *il la trouve trop foible* ibid. *fait reprendre Leffingue* 744. *vend ses Equipages après la Campagne* 762. *son mariage avec Mademoiselle d'Enguien* 793. *est appelé par Philippe V. pour commander les Armées* 800. *sa generosité* ibid. *Etat où il trouve le Roiaume* 801. *sa prudence au siége de Brihuega* 802. *sa valeur à la Bataille de Villa Viciosa* 803. *sa mort* 845.

Vendôme [*le Prince de*] *Grand Prieur de France prend Concordia, Reveré & Ostiglia* 595. *est disgracié & va à Rome* 674. *Grand Prieur de France est rapelé de Rome* 757. *est enlevé en Suisse par Masner* 805. *suites de cette affaire* ibid. *est remis en liberté* 806.

Vénerie. [*la*] *Maison du Duc de Savoie brulée* 203.

Venitiens [*les*] *leurs conquêtes sur les Turcs* 379. *ils concluent la Paix avec eux* 381. & suiv. *ils approuvent le traité de partage* 449. *demeurent neutres dans la revolution d'Espagne* 481. *font mourir deux bandits* 582. *suites de cette affaire* ibid. *ils en font satisfaction* ibid. & 584.

Verjus [*le P. Anthoine*] *Jesuite son Eloge* 758.

Vermandois, [*le Duc de*] *Fils naturel de Louïs XIV. sa mort* 48.

Vernon, [*le Comte de*] *Ambassadeur de Savoie son Entrée à Paris* 430.

Verole [*la petite*] *fait mourir beaucoup de monde à* Paris *& sur tout entre les Enfans* 417. & 418.

Versailles [*le Palais de*] *achevé* 76.

Verseau, [*le Pere*] *sa lettre écrite du Grand Caire* 402.

Vieillesses *extraordinaires, on affecte de les remarquer pour flater le Roi* 694.

Vienne *assiégée par les Turcs: la Tranchée ouverte* 44. *Secourue par le Roi de* Pologne, *qui en fait lever le Siége* ibid. *Description de la Bataille qui se donna en cette occasion entre son Armée & celle des Turcs* ibid. *Ces derniers sont défaits & se retirent à la faveur de la nuit, abandonnant leur Camp avec toute leur Artillerie & de grandes richesses* 45.

Vigo, *les Alliez y attaquent les Galions* 545.

Vigoureuse, [*la*] *& la* Voisin *brûlées toute vives comme Empoisonneuses & Sorciéres* 11.

Villa-Viciosa [*Bataille de*] *les deux partis s'en attribuent la Victoire* 804.

Villars [*le Marquis de*] *sa mort, son Eloge* 372.

Villars [*le Marechal de*] *son fils, sa dispute avec le* Prince *de Lichtenstein* 405. & suiv. *Envoïé extraordinaire à Vienne* 493. *prend son audience de Congé* 494. *commande en Allemagne* 548. *livre la Bataille de Fridlingue* 549. *est fait Maréchal de France* ibid. *prend le Fort de Kehl* 557. *s'avance vers la Baviére* 559. *succéde au Maréchal de Montrevel dans les Sevenes* 610. *fait un Traité avec Cavalier* ibid. *fait un mouvement sur la Saar* 658. *reprend Tréves* ibid. *se joint au Maréchal de Marsin* ibid. *s'empare des lignes de Stoloffen* 705. *sa Civilité pour la Princesse de Bade* 707. *il exige des contributions dans l'Empire* ibid. *poursuit les Imperiaux* ibid. *prend Schorendof* 708. *force le passage de Lohr.* ibid. *suit l'Armée des Imperiaux vers le Rhin* 709. *s'empare de Heidelberg & fait contribuer le Palatinat* ibid. *se saisit de Manheim* 714. *commande l'Armée du Dauphiné* 729. *s'oppose au Duc de Savoie* 753. *est blessé à la Bataille de Blangis* 776. *est gratifié du Gouvernement de Metz & de Verdun* 795. *il se plaint au Duc de Marlboroug qu'on ait violé la Capitulation de Bouchain* 812. *Mémoires de part & d'autre* ibid. *remporte la victoire de Denain* 838. *reprend divers postes* 839. *force le P. Eugene à lever le siege de Landreci* ibid. *assiége Douai* 840. *le prend* 841. *reprend le Quesnoi* ibid. *commande sur le Rhin en qualité de Generalissime* 853. *fait investir Landau* 855. *est fait Chevalier de la Toison d'or* 857. *sa Politesse envers le Duc de Marlboroug* ibid. *force les lignes de Fribourg* 858. *assiége cette Place* 859. *est nommé Plenipotentiaire pour la Paix de Rastad* 863. *signe le Traité* 869. *arrive à Paris* 872. *Le Roi donne à son fils la survivance du Gouvernement de Provence* ibid. *il est reçu à l'Academie* ibid.

Ville *sous terre découverte près de Valogne* 260. *Ce qui s'en dit* ibid.

Ville-Franche, *conquise par la France* 134.

Villemur *Baron de Beaufort, son âge & sa mort* 417.

Villena, *Voiez* Escalona.

Villeroy [*le Maréchal de*] *ne peut empêcher la Retraite du Prince de Vaudemont* 237. *Ni la continuation du Siége de Namur, quoi qu'il fasse* ibid. & 238. *Marche aux Ennemis pour tenter de secourir les Assiégez, mais il n'ose le hazarder* 240. *Il se contente de prendre Dixmude & Deinse, qui n'étoient pas en état de lui resister* 241. *Et de bombarder Bruxelles* 247. *commande en Italie* 502. *attaque les Imperiaux à Chiari* ibid. *est enlevé à Cremone* 529. *est renvoié sans rançon* 609. *commande en Flandres en* 1709. 668. *perd la Bataille de Ramelies* 669.

Visconti [*le Général*] *est batu à Santa-Vittoria* 537.

Vissan *ou* Essen, *Port de Mer dans la Manche* 13.

Vivarais: [*le*] *Les troubles qui y arrivérent, & ce qu'en souffrirent les Réformez* 50.

Voisin [*Daniel François*] *est fait Secretaire d'Etat* 768. *Chancelier de France* 874.

Vols *& sacrileges* 416, 432. *vol singulier* ibid. *caractere du voleur & sa punition* ibid.

U.

UTrecht [*la Ville d'*] *est choisie pour traiter la Paix* 821. *les Plenipotentiaires s'y assemblent* 823. *font un reglement pour le bon ordre entre les Domestiques* ibid. *seconde Conference* 825. *Voiez* Traité.

Usson [*le Lieutenant-Général*] *au Siége de Barcelône monte la Tranchée au son des Hautbois* 309. *Et se signale dans l'expedition contre le Viceroi* 310.

Uxelles [*le Marechal d'*] *Plenipotentiaire aux conferences de* Gertruidenberg 788. *d'Utrecht, voiez* Utrecht.

W.

W.

WAldeck [*le Prince de*] *perd la Bataille de Fleurus; mais il la fait achéter bien cher aux Maréchal de Luxenbourg* 114. *Battu encore une fois par le même* 145.

Wats [*Henri*] *Ministre dans la Province d'York meurt, revient en vie & fait un Sermon fort touchant sur son avanture* 372.

Wirtenberg [*le Duc de*] *défait, fait prisonnier, & son Païs pillé* 174. *Conduit à Paris, & la réception qu'on lui fait* 179. *Paroles obligeantes que le Roi lui dit* ibid.

Wirtemberg. *On rend à cette Maison Montbelliard par la Paix de Ryswyck* 345.

X.

XAtiva *est reprise par le Chevalier d'Asfelds* 703, *elle est detruite* 704.

Y.

YVetot [*le Roi d'*] *prétend être éxemt du dixiéme Denier* 818.

FIN DE LA TABLE.

FAUTES A CORRIGER.

Dans les Tomes II. & III.

En la page 225. *colonne* 1. *lig. derniere*, Culembourg *lisez* Callembourg.

En la page 324. *col.* 2. *lig.* 12. Platon *lisez* Pluton.

En la page 507. *col.* 1. *lig.* 14. la Capitulation *lisez* la Capitation. *En la page* 555. *col.* 2. *lig.* 26. Aces morts illustres &c. *Efacez tout cet article qui a été imprimé ici par mégarde.*

En la page 783. *dans la Note.* Hauvane *lisez* Haurane.

En la page 792. *col.* 2. *lig.* 34. d'un second fils, *lisez* d'un troisiéme fils.

[illegible]

FIN DE LA TABLE.

FAUTES A CORRIGER

Dans les Tomes II. & III.

[illegible]

BSB Bayerische StaatsBibliothek

MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Larrey, Isaac <<de>>,

Histoire de France sous le regne de Louis XIV

Bd.: 3. (1722)

Rotterdam 1722

4 Gall.g. 155-2/3
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10356128-6